

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

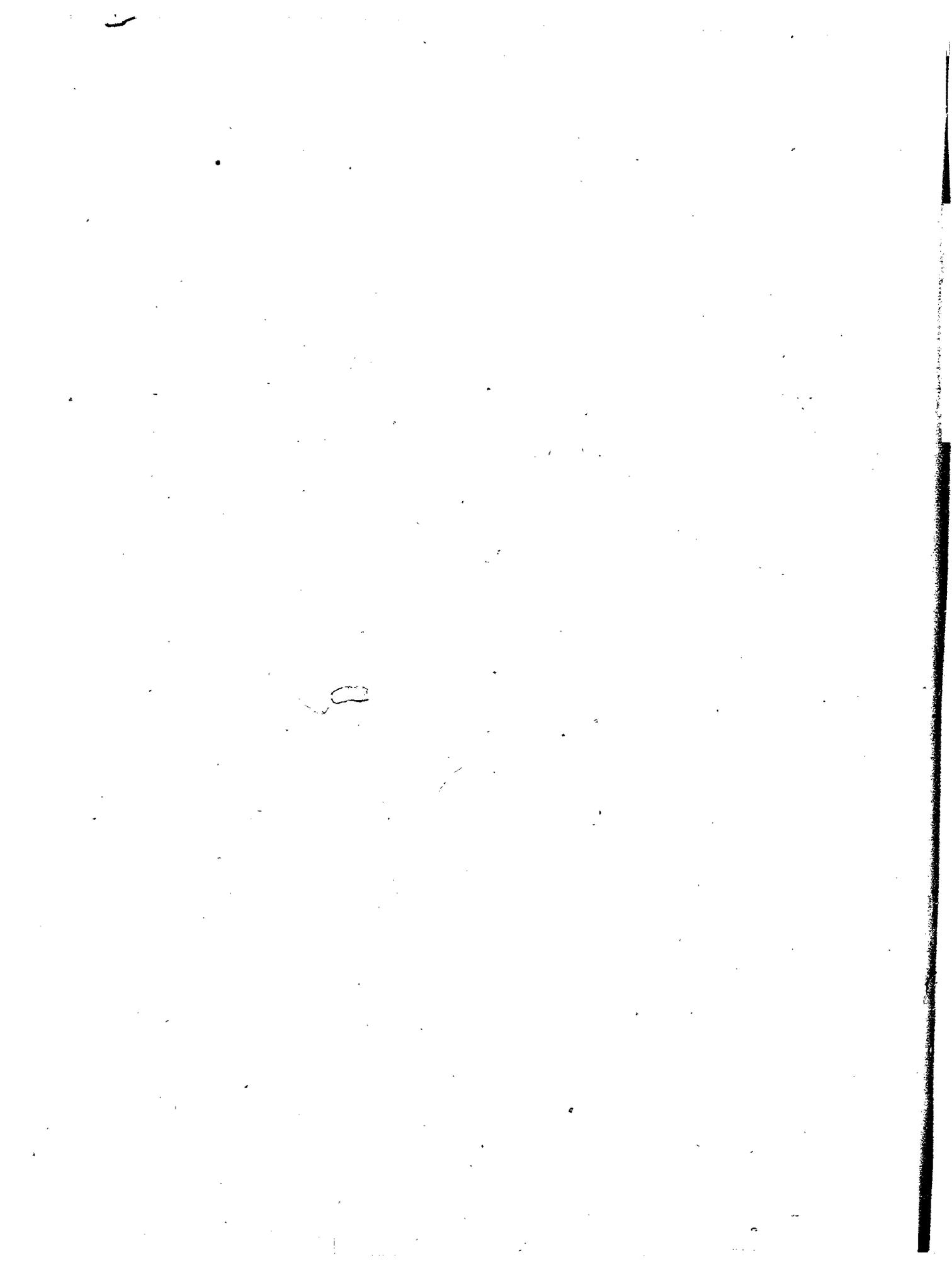
L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

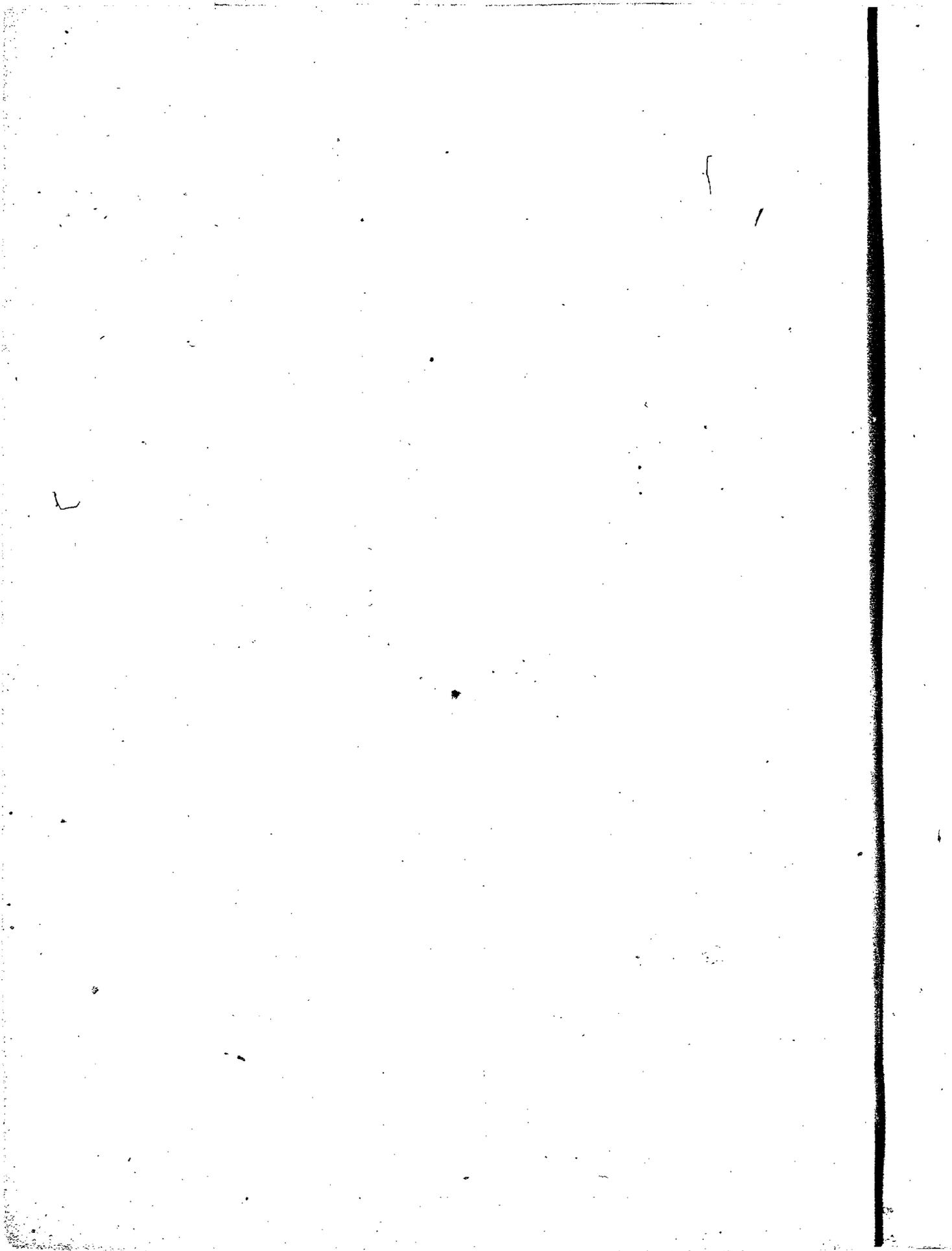


COLLECTION
DE DOCUMENTS

RELATIFS A L'HISTOIRE DE LA

NOUVELLE-FRANCE





Ce

COLLECTION *ce*
DE MANUSCRITS

CONTENANT

LETTRES, MÉMOIRES, ET AUTRES DOCUMENTS HISTORIQUES RELATIFS

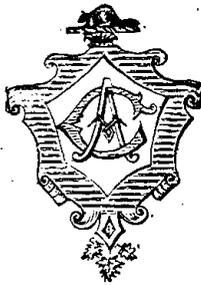
A LA

NOUVELLE-FRANCE,

RECUEILLIS AUX ARCHIVES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, OU COPIÉS
A L'ÉTRANGER

MIS EN ORDRE ET ÉDITÉS SOUS LES AUSPICES DE LA LÉGISLATURE DE QUÉBEC
AVEC TABLE, etc

Vol. IV



QUEBEC

IMPRIMERIE A. COTÉ ET C^o

—
1885



FC
305

.C63

1883

r.4

H.2

INTRODUCTION

L'impression de nos archives, entreprise avec tant de tact et d'énergie par l'honorable M. Blanchet, secrétaire de la province, se termine, quant aux manuscrits copiés à Boston par ordre de l'honorable M. Pâquet, avec ce quatrième volume de la *Collection de manuscrits relatifs à la Nouvelle-France*.

Cette publication utile a mérité l'approbation de ceux qui aiment le passé de notre pays. Elle a été appréciée par les sommités européennes et américaines; et nos compatriotes anglais, écossais ou irlandais, ont été les premiers à applaudir à cette œuvre qui restera.

En accusant réception des premiers volumes de cette importante collection, un journal de Montréal, la *Gazette*, s'exprimait ainsi :

“ Le premier volume de la *Collection de Manuscrits*, contenant des lettres, mémoires et autres documents historiques relatifs à la Nouvelle-France, comprend toute la période s'étendant depuis les dernières années du 15^e siècle jusqu'à 1712. Les matières qu'il renferme sont, comme nous l'avons déjà remarqué, d'une haute importance pour le chercheur, en ce qu'elles éclaircissent certains points restés obscurs jusqu'ici. Elles appuient souvent, et quelquefois contredisent les conclusions de nos historiens. Ces documents ont été imprimés exactement, tels que M. Evanturel les a copiés; c'est ce qui ressort d'une lettre de M. John Langelier, sous-archiviste de la province de Québec, publiée en tête du second volume. D'un autre côté, les lacunes que certains critiques ont cru découvrir dans le texte doivent être attribuées au copiste américain, et non pas au copiste canadien; c'est encore ce qui est établi par une lettre de M. Francis Parkman, l'historien. Donc, tous les reprochés qu'on a pu faire de ce chef au copiste et à l'éditeur canadien tombent d'eux-mêmes.

“ Le second volume de la *Collection* comprend des documents datés de mai 1690 à novembre 1713. Ce volume, au point de vue de l'intérêt et de la valeur, est tout aussi précieux que le précédent. Un troisième volume, déjà imprimé en grande partie, paraîtra bientôt. L'honorable M. Blanchet doit être heureux de voir que les soins intelligents qu'il a apportés à la préparation et à l'impression de ces volumes, ont été appréciés comme ils le méritaient par les personnes les plus en état d'en comprendre la valeur. Parmi ceux qui ont exprimé leur approbation, tant de l'ouvrage lui-même que de la manière dont il a été conduit, nous remarquons M. Parkman, que nous avons déjà nommé, M. Xavier Marmier, un ancien et fidèle ami du Canada, M. John Gilmary Shea, historien de New-York, le professeur J. T. Bulmer, d'Halifax, M. Justin Winsor, de la bibliothèque du Harvard College, M. Jules Simon, de l'Académie française et sénateur, M. Benjamin Sulte, de la Société Royale, M. J. C. Taché, le vice-amiral Peyron, ministre de la marine, en France, et lord Lorne, ancien vice-roy du Canada. Les lettres de MM. Simon, Marmier et Peyron contiennent les félicitations les plus cordiales ; elles démontrent tout à-propos du conseil donné par le marquis de Lorne, lorsqu'il disait que la province de Québec devait profiter du bon vouloir des autorités françaises et aller faire des recherches dans les archives de France sur les documents qui touchent à l'histoire de son ancienne colonie. Les événements ont prouvé depuis que la confiance du marquis de Lorne avait été bien placée.”

M. Geo. Stewart, membre de la Société Royale du Canada, disait dans le *Morning Chronicle* de Québec, en parlant de cette collection :

“ Ces manuscrits sont extrêmement intéressants pour le travailleur, car ils sont un résumé authentique des administrations de Frontenac, de LaBarre et de Denonville, trois des époques les plus importantes de l'histoire de la colonisation française en Amérique.”

“ Ces pages intéressantes ne pouvaient auparavant être consultées que dans le bureau du Régistrare de la Province, et malgré qu'elles fussent très bien conservées, il est évident qu'il n'aurait pas été sage de les mettre entre les mains de tout le monde, et, comme à part de cela il n'en existait qu'une copie, elles n'étaient pas à l'abri du feu et des autres accidents.

“ En les imprimant, le pays ne perd rien : au contraire, la multiplication de l'ouvrage sert à conserver, dans une forme admirable, des documents et des manuscrits d'une valeur infinie.”

Les deuxième et troisième volume de la Collection des Manuscrits ont été accueillis avec le même enthousiasme par la presse du pays et de l'étranger.

La *Minerve*, le *Canadien*, la *Presse*, ont aussi fait des études sur ce travail qui a attiré l'attention de plus d'une illustration.

Les lettres suivantes en font preuve :

“ Séminaire de Saint Hyacinthe,

“ A l'honorable J. BLANCHET,

“ Secrétaire Provincial,

“ Monsieur,

“ J'ai l'honneur d'accuser réception du volume de la Collection des Manuscrits publiée par vos soins, et que vous avez bien voulu nous adresser. Je vous prie, monsieur, de bien agréer l'expression sincère de notre reconnaissance. Cet ouvrage, fruit d'une sollicitude intelligente et attentive à tirer de l'oubli les vieux monuments de notre histoire, sera un des ornements les plus estimés de notre bibliothèque collégiale, et, pour ma part, je prie Dieu qu'il donne toujours à notre province de Québec des ministres qui, au milieu des soins absorbants d'une administration difficile, sachent conserver, comme vous, monsieur, l'amour d'un passé glorieux, et consacrent leurs rares loisirs à le faire revivre sous les yeux et pour l'instruction de leurs contemporains.

“ Veuillez, je vous prie, monsieur, agréer l'hommage des sentiments de respect et de reconnaissance avec lesquels j'ai l'honneur d'être

“ S. R. OUELLETTE, prêtre,

“ Supérieur du Séminaire de Saint-Hyacinthe.

“ Ce 30 novembre, 1884.”

“ Collège de Montréal, 10 mars 1885.

“ Monsieur le ministre,

“ J’ai reçu il y a quelques jours, le deuxième volume de la Collection des Manuscrits relatifs à la Nouvelle-France, qui est venu rejoindre les deux autres.

“ Permettez-moi, monsieur, de joindre mes humbles remerciements aux illustres félicitations qui vous sont adressées de toutes parts, pour cette œuvre “ pleine d’intérêt, si sagement conçue, si généreusement ordonnée, ” œuvre qui fait honneur au gouvernement de Québec, au Canada et au ministre intelligent qui l’a conduite si rapidement et si sûrement à bonne fin.

“ Agréer M. etc, etc,

“ P. ROUSSEAU,

“ S. S. S. ”

Le Supérieur du Séminaire de Nicolet, le Révérend Monsieur Isaac Gélinas, Monsieur le grand-vicaire Hamel, recteur de l’Université Laval, et plusieurs autres directeurs de nos grandes institutions enseignantes, expriment les mêmes idées dans des termes différents et souhaitent, eux aussi, de voir se continuer la publication de nos archives.

COUR SUPREME.

“ Ottawa, 16 janvier, 1885.

“ Mon cher monsieur,

“ J’ai reçu les deux magifiques volumes de documents relatifs à la Nouvelle-France, que vous avez eu l’obligeance de m’envoyer, et je vous en remercie cordialement. C’est là un ouvrage précieux et dont

la publication, due à votre initiative, vous assure la reconnaissance du pays tout entier.

“ La publication des Jugements du Conseil Souverain de Québec, que vous nous promettez, est attendue avec impatience et sera aussi d'une grande utilité.

“ Veuillez me croire votre tout dévoué,

“ H. E. TASCHEREAU.”

“ SÉNAT.

“ Paris, ce 28 octobre, 1884.

“ Monsieur,

“ Je reçois avec beaucoup de plaisir le second volume de votre belle Collection de Manuscrits relatifs à la Nouvelle-France. Les Français de la vieille France doivent vous être aussi reconnaissants de votre zèle que les Canadiens; vous rendez service à vos deux patries.

“ Je suis un de ceux qui se félicitent le plus de voir se renouer entre nos deux pays les relations littéraires qui s'expliquent si naturellement et ne peuvent manquer d'être fécondes en bons résultats. Vous y avez vaillamment contribué, monsieur, ainsi que M. Faucher de Saint-Maurice, que nous considérons tous ici comme un ami, et comme un ami de notre pays.

“ Veuillez agréer, avec mes remerciements, l'assurance de ma haute considération.

“ Jules SIMON.”

“ Ottawa, 30 décembre, 1884.

“ Honorable et cher Monsieur,

“ Votre volume (N° III) est arrivé en bon état : la publication de ces manuscrits est une entreprise de la plus haute importance, et je

suis content de savoir que la Législature s'en charge. Acceptez, je vous en prie, tous mes remerciements et mes meilleurs souhaits pour l'année qui commencera après demain.

“ Agréez, cher Monsieur,

“ l'expression de mes sentiments distingués,

“ LANSLOWNE.”

Ces lettres, choisies entre plus de cinquante, prouvent l'utilité de l'œuvre entreprise par M. Blanchet. D'autres témoignages tout aussi précieux sont venus se joindre à ceux du marquis de Lorne, de Jules Simon, de Parkman, de Marmier, de Jules Claretie, du colonel baron Faverot de Kerbrech, de M. Lefèvre, ministre plénipotentiaire de France, de M. Lantelme, de Marseille, de M. Maurice Caperon, procureur de la République, à Saint-Pierre et Miquelon, du contre-amiral de Varennes, etc. Du fond de l'Afrique, le général de division Boulanger nous écrivait :

“ Au Quartier-Général à Tunis, le 7 novembre, 1884.

“ Division d'occupation en Tunisie. }

“ Cabinet du Général Commandant. }

“ Mon cher capitaine,

“ J'ai reçu en son temps le 2e volume des Manuscrits de la Nouvelle-France, au moment où j'allais vous remercier du premier. Cette belle publication, d'un si grand intérêt pour ceux qui connaissent les liens rattachant le Canada à la France, est, au point de vue historique, une œuvre des plus précieuses et fera le plus grand honneur à la Législature qui l'a entreprise.

“ Je me rappelle toujours avec plaisir nos excellentes relations, tant à la suite de votre visite à Paris, que lors de mon passage à Québec. C'est là surtout que j'ai pu apprécier les sentiments de profonde affec-

tion qui unissent les Canadiens-français à la mère-patrie, et combien sont vivaces les souvenirs qui s'y rapportent. Ce recueil de Manuscrits relatifs à l'histoire de la Nouvelle-France en est la consécration.

“ Merci donc de votre attention, mon cher Faucher de Saint-Maurice, et croyez à mes sentiments les plus affectueux et les plus dévoués.

“ Le général BOULANGER.”

P. S.—Mes meilleurs souvenirs à tous nos amis les Canadiens-français.

Malgré ce que cette lettre renferme d'intime et de personnel, nous n'avons pas hésité à la publier à la suite de celles de prêtres, d'historiens, d'un de nos anciens vice-roys, de notre distingué gouverneur-général actuel, le marquis de Lansdowne, d'un juge de la Cour Suprême, d'un membre de l'Académie française et d'un amiral de France, pour démontrer avec quel enthousiasme cette *Collection des Manuscrits* a été partout accueillie.

Ainsi que nous l'avons dit, avec ce quatrième volume se termine l'impression de la série *Poore*. Il nous a semblé intéressant. En le parcourant, le lecteur y trouvera de curieux documents sur le baron de Dieskau, sur le chevalier de Montreuil, sur Montcalm et les pouvoirs que lui donne le Roy, sur de Bougainville, les deux de Vaudreuil, de Bourlamarque, de Lévis, les milices canadiennes, le baron de Kalb, de Rochambeau, de La Fayette, le chevalier Destouches, etc.

Entr'autres documents, une *description des treize provinces des colonies unies de l'Amérique septentrionale*, par Monsieur le chevalier du Prud'homme de Barre, brigadier des armées du Roy, est à lire.

Ce quatrième volume abonde en détails. C'est ainsi qu'on y trouve souvent deux ou trois lignes de dépêche qui nous peignent d'un trait les héros canadiens du dernier siècle.

Que dites-vous de cette recommandation que Montcalm écrit de son bivac au ministre ? Il lui parle d'un de ses compagnons d'armes :

“ Monsieur de Bougainville vous regarde comme son protecteur à la guerre et son Mécène dans la république des lettres. S'occupant beaucoup de son métier, il ne perd pas de vue l'Académie des sciences. Il a vu par des nouvelles publiques qu'il y vaquait une place de Géomètre, à laquelle il aurait cru pouvoir aspirer par vos bontés et son ouvrage, s'il eût resté en France. Est-ce que d'être en Amérique passagèrement et pour le service du Roy lui en donnerait l'exclusion ? Ne pourrait-on pas la lui conserver en la laissant vacante, comme vous avez la bonté de faire pour les Lieutenances Colonelles ? Je vous en serais bien obligé en mon particulier.”

On ne saurait se reposer d'une manière plus complète des soucis de la guerre. Songez-y. La candidature de Bougainville à l'Institut de France, posée carrément par son général, et datée de la Nouvelle-France quelques jours après la prise du fort Chouagen !

Montcalm avait le coup d'œil. Il savait apprécier son entourage. Il se trompait quelquefois : rarement. Sa plume valait son épée.

Lisez ce portrait de Lévis :

“ Pour la connaissance du local, j'ay fait deux longues courses à pied avec Monsieur le Chevalier de Lévis. Il a été trois jours dehors à coucher dans les bois, au bivac.

“ Je ne crois pas qu'il y ait beaucoup d'officiers supérieurs en Europe qui soient dans le cas de faire de pareilles courses à pied. Je ne sçaurais, Monseigneur, vous dire trop de bien de luy : sans être homme de beaucoup d'esprit il a une bonne pratique, du bon sens, du coup d'œil, et quoique j'eusse servi avec lui je ne lui aurois pas cru tant d'acquit.

“ ... Il a un ton très militaire, de la routine, du commandement. Il n'est pas étonné. Il sait prendre un parti, être ferme à s'écarter d'ordres donnés de soixante lieues, quand il les croit contraires au bien, par des circonstances qu'un général éloigné n'a pu prévoir.”

Et la description de la campagne faite par les milices canadiennes, sous de Poulariés ?

“ Ce détachement a eu 60 lieues à faire, la raquette aux pieds, ayant leurs vivres sur des traînes, que l'on peut sur les chemins faire tirer par des chiens, couchant au milieu de la neige sur la peau d'ours avec une simple voile qui sert d'abri contre le vent. Il a traversé de la sorte le lac Champlain, le lac St-Sacrement, et est arrivé le 18 mars à une petite lieue du fort George, situé au fond de ce dernier lac....

“ Les Canadiens ont été étonnés de voir que nos officiers et soldats ne leur ont cédé en rien dans une guerre et un genre de marche auxquels il n'étaient pas accoutumés. Il faut, en effet, convenir qu'on n'a point idée en Europe d'une fatigue, où l'on soit obligé pendant six semaines de marcher et coucher quasi toujours sur la neige et sur la glace, être réduits au pain et au lard, et souvent trainer ou porter des vivres pour quinze jours. Nos troupes l'ont soutenu avec beaucoup de gayeté et pas le moindre murmure. Je ne sçaurois donner trop d'éloges à Monsieur de Poulhariès qui commandait notre détachement. C'est un officier de grande distinction.”

Dans ce volume, le chercheur, le travailleur trouveront plus d'un fait digne de leur attention. C'est ainsi qu'ils apprendront que de Vaudreuil expédiait au ministre, en date du 12 septembre 1757, une compagnie Irlandaise, recrutée au pays et destinée à servir en France.

“ J'ay l'honneur, Monseigneur, de vous rendre compte que, dans le nombre des prisonniers anglois, il s'est trouvé des Irlandois qui ont fait leur possible pour me persuader qu'ils s'étaient entièrement détachés du service du Roy d'Angleterre. Je les ai fait observer de bien près, et je n'ai pu qu'être satisfait de la conduite qu'ils ont tenue. Ils se sont choisis pour chef le Sieur Nairne, en qui j'ay reconnu des talents et des bonnes dispositions, et insensiblement j'ay formé une compagnie de 50 hommes

“ Cette compagnie n'a pas été nourrie en vain ; elle a travaillé aux fortifications de la ville de Québec.”

De son côté, de Bougainville, qui s'y connaissait en hommes, demandait au même ministre “ une troupe d'Ecoissais, ne fut-elle que de 60 hommes, conduite par un Mac Lean, ou un Mac Donald, ou par quelqu'autre de ces chefs de tribu dont les noms sont chéris et respectés par tous les montagnards. Ces derniers sentent bien qu'on ne les envoie en foule en Amérique qu'afin de dépeupler leur pays suspect au gouvernement, et de les faire périr. Ceux que nous avons pris nous

l'ont dit cent fois, et s'ils voyaient dans notre armée une troupe de leurs compatriotes et un chef connu par eux, un grand nombre viendrait se ranger à son drapeau, et ce secours de 60 hommes en deviendrait un très considérable."

Au milieu de ces demandes, de ces suggestions, de ces correspondances, se déroule le drame sanglant de la cession du Canada.

Rien de triste comme de lire les pressentiments de Montcalm.

" J'avais demandé mon rappel, écrit-il au ministre, après la journée glorieuse du 8 juillet, mais puisque les affaires de la colonie vont mal, c'est à moi de tâcher de les réparer ou d'en retarder la perte le plus qu'il me sera possible. Je souhaite que mes intentions soient secondées; je n'ose en répondre."

Et plus loin, il nous décrit avec une fidélité navrante les trahisons, les concussions, les abandons de la fin. Sa lettre, datée de Montréal, le 12 avril 1759, est une peinture, hélas ! trop vraie des crimes de la dernière heure.

" Monsieur de Vaudreuil, nous dit-il, n'est pas en état de faire un projet de guerre. Il n'a pas aucune activité; il donne sa confiance à des empiriques, plutôt qu'au général envoyé par le Roy. Monsieur Bigot ne paroît occupé que de faire une grande fortune pour lui et ses adhérents et complaisants.

" L'avidité a gagné les officiers, gardes-magazins, commis, qui sont vers la rivière St-Jean, ou vers l'Ohio, ou près des Sauvages dans les pays d'en haut: ils font des fortunes étonnantes. Ce n'est que certificats faux, admis: si les Sauvages avaient le quart de ce qu'on dépense pour eux, le Roy auroit tous ceux de l'Amérique.

" Ces dépenses qu'on a payées à Québec, par le trésorier de la colonie, vont à 24 millions. L'année d'auparavant, les dépenses n'avaient été que de 12 à treize millions; cette année elles iront environ à trente six. Il paroît que tous se hâtent de faire leur fortune avant la perte de la colonie que plusieurs, peut-être, désirent, comme un voile impénétrable de leur conduite.

" L'envie de s'enrichir influe sur la guerre, sans que Monsieur de Vaudreuil s'en doute. Comment abandonner des positions qui servent de prétextes de faire des fortunes particulières ! Les transports sont

donnés à des protégés. Le marché du munitionnaire m'est inconnu comme au public.

“ On dit que ceux qui ont envahi le commerce sont de par le Roy. A-t-il besoin d'achats de marchandises pour les Sauvages ? au lieu d'acheter de la première main, on avertit un protégé qui achète à quelque prix que ce soit. De suite, Monsieur Bigot les fait porter aux magasins du Roy, en donnant cent et même cent cinquante pour cent de bénéfice à des personnes qu'on a voulu favoriser.

“ Faut-il faire marcher l'artillery, faire des charrettes, faire des outils ? Monsieur Mercier, qui commande l'artillerie, est entrepreneur sous d'autres noms. Tout se fait mal et cher. Cet homme, venu simple soldat il y a 20 ans, sera bientôt riche d'environ six ou sept cent mille livres, peut-être un million si cecy dure.

“ J'ay parlé souvent, avec respect, sur ces dépenses à Monsieur de Vaudreuil et à Monsieur Bigot. Chacun a rejeté la faute sur son collègue.”

Triste époque, hélas ! que celle de cette abominable curée !

Heureusement que cette contagion n'avait pas atteint le peuple.

Un témoin oculaire de toutes ces abominations, écrit ces lignes consolantes :

“ On ne s'était pas attendu à voir Québec défendu par un aussi grand nombre de Canadiens. On n'avait eu l'intention d'y assembler que les hommes en état de soutenir les fatigues de la guerre ; mais il régnait une telle émulation dans ce peuple, que l'on vit arriver des vieillards de 80 ans et des enfants de 12 à 13 ! Ils ne voulaient jamais profiter de l'exemption accordée à leur âge. Jamais sujets ne furent plus dignes de la bonté de leur souverain, soit par leur constance dans le travail, soit par leur patience dans les peines et les misères qui, dans ce pays, ont été extrêmes. Ils étaient dans l'armée exposés à toutes les corvées.

Et quand la famine vint s'ajouter aux horreurs du siège de Québec, que fit encore ce peuple opprimé par les munitionnaires ? Un autre témoin oculaire va nous le dire.

—“ Il n'était resté dans la campagne que des enfants en bas âge, des femmes et des vieillards, auxquels leurs infirmités n'avaient pas permis de porter les armes. C'était cependant avec le secours de bras

si faibles que l'on a fait transporter sur 271 charettes, de Batiscan à l'armée de Québec—trajet de 18 lieues—700 quarts de lard et farine, la subsistance de 12 à 15 jours.”

Au milieu de tant d'égoïsme et de pillage, le cœur est consolé encore par de pareils traits d'abnégation et d'héroïsme. Les fanfares du clairon de Sainte-Foye, sonnante au Canada la dernière victoire française, ne nous font-elles pas oublier la sinistre figure de Bigot, de Cadet, des munitionnaires de la *Fripone* (1) ? Et ceux qui nous aiment comme ceux qui nous haïssent, ne peuvent s'empêcher de se découvrir avec respect en lisant ces lignes qui terminent le récit du dernier jour de la Nouvelle-France :

“ Le chevalier de Lévis, voyant avec douleur que Monsieur le Marquis de Vaudreuil avoit pris son party, voulut épargner aux troupes une partie des désagrémens que le général anglois leur réservoir. IL ORDONNA QU'ON BRULAT LES DBAPEAUX POUR SE SOUSTRAIRE à la dure condition de les remettre aux ennemis.”

Un pays ne saurait tomber plus fièrement, ni monter d'un pas plus sûr au Panthéon de l'histoire.

Aussi, le Canada-français se souvient-il encore de ses morts illustres ! En ses jours de fête, comme en ses jours de deuil, il sait répéter ces fières paroles de Mgr Dubreuil de Pontbriand, le saint évêque qui traversait, avec notre patrie en pleurs, la période douloureuse de la Cession.

“ Vous n'oublierez pas dans vos prières, disait-il alors et pour toujours, ceux qui se sont sacrifiés pour la défense de la patrie. Le nom de l'illustre Montcalm, celui de tant d'officiers respectables, ceux du soldat et du milicien ne sortiront pas de votre mémoire... Vous prierez pour le repos de leurs âmes.”

Dieu merci, cette pieuse recommandation de l'Evêque vit encore. Elle vivra tant que battra le cœur de la patrie canadienne.

(1) C'est ainsi que le soldat et le colon désignaient les magasins du Roy à Québec.

Mais, trêve de citations.

Laissons le lecteur au plaisir d'étudier cette collection de documents. Elle est destinée à jeter un jour nouveau sur l'histoire de la Nouvelle-France.

Rien n'a été négligé par l'honorable M. Blanchet pour mener à bonne fin ce travail exact et consciencieux. L'assistance de M. l'abbé Bois lui a été d'un grand secours et lui aurait été encore plus précieuse, si la maladie ne le retenait presque continuellement éloigné de ses livres. L'index de tous ces documents, dépêches, récits, mémoires, a été préparé—ce qui est une garantie—par M. Benjamin Sulte, de la Société Royale. Ce savant a généreusement consacré son temps et ses veilles à cette tâche longue et difficile.

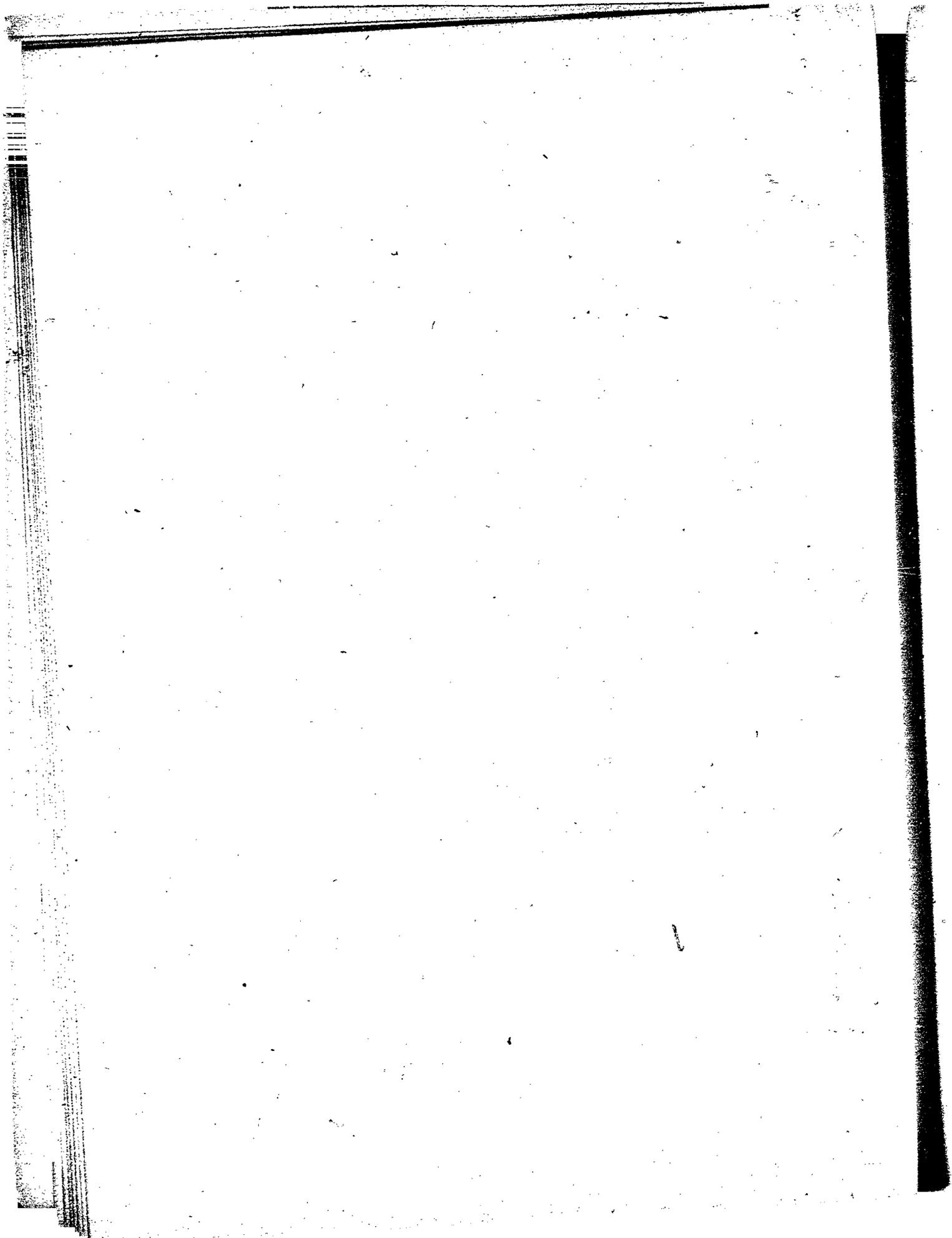
Les amis de l'histoire leur en conserveront une vive reconnaissance, et nos compatriotes n'auront plus qu'à puiser à pleines mains dans les trésors de cette collection nationale.

Nous ne voulions plus citer. Nous tiendrons parole. Seulement nous dirons en prenant congé : dans la dernière page de ce quatrième volume des *Manuscrits relatifs à la Nouvelle-France*, on lit cette phrase :

“—Les Canadiens conservent toujours un grand attachement pour les Français.....”

FAUCHER DE SAINT-MAURICE,
de la Société Royale du Canada.

Québec, ce 31 décembre 1884.





COLLECTION
DE MANUSCRITS

RELATIFS A L'HISTOIRE DE

LA NOUVELLE-FRANCE.

1755

DETAIL DE LA MARCHÉ DE MONSIEUR DE DIESKAU PAR MONSIEUR DE
MONTREUIL.

Aoust 31 à Octobre, 1755.

Le 31 aoust Monsieur le Baron de Dieskau fut informé que 4000 Anglois
étaient campez sous le fort Lydius construit de cette année près de la rivière
d'Orange à sept lieues du lac St Sacrement.

Le 2 de septembre il fut campé à la chute du lac St Sacrement, on luy
amena un prisonnier qui dit que les ennemis s'étaient retirés vers Orange

b



et qu'il restoit environ 500 hommes au fort Lydius ; il raporta qu'il devoit revenir 2400 hommes pour relever ceux qui étoient partis et faire un fort près du lac St Sacrement.

Le 4 septembre il partit avec 1500 hommes pour prendre le fort Lydius, il laissa le reste à la chute du lac St Sacrement et fut camper à trois lieues de là, son détachement portant avec soi des vivres pour dix jours.

Le détachement étoit composé de 600 Sauvages, 680 Canadiens et 230 soldats de la Reine et de Languedoc, le tout faisant 1500 hommes.

Le 5, il fut campé près du fond de la baye qui est au bout du grand marais et y laissa tous ces bateaux gardés par 120 hommes.

Le 6, il marcha pendant 3 lieues dans le bois, son détachement portant sur son dos des vivres pour huit jours.

Le 7, il fit six lieues dans le bois, une personne qu'il avoit envoyé pour reconnoître le fort Lydius luy vint dire qu'il avoit vu un camp près du fort d'environ 500 hommes. Monsieur le Baron de Dieskau se déterminâ à attaquer le 7 au soir le camp et le fort tout ensemble, les sauvages refusèrent de seconder, trouvant l'entreprise trop hardie.

Le 7 au soir les Sauvages tuèrent un courrier qui portoit une lettre du colonel Johnson au commandant du fort Lydius pour l'informer que nous devions l'attaquer. Ce colonel commandoit un camp de 3000 hommes près du lac St Sacrement dirent deux prisonniers qu'on prit en même temps.

Monsieur de Dieskau forma le projet d'aller attaquer leur camp près du lac St Sacrement ; il partit le 8 et s'y rendit à midy, il se trouva à une lieue en deça du camp 400 Anglois et plusieurs Sauvages que l'on repoussa jusqu'à leur camp et dont on defit une bonne partie. Cette troupe alloit porter du secours au fort Lydius que les Anglois croyoient attaqué.

Monsieur de Dieskau voyant le camp fort près donna ordre aux 220 hommes de la Reine et de Languedoc de foncer dessus bayonnette au bout du fusil. Les Canadiens passèrent tous sur la gauche, se dispersèrent et firent leur attaque à leur manière qui n'est pas bonne pour forcer un camp retranché avec des charriots comme l'étoit celui des Anglois, il se tirèrent de part et d'autre un feu très vif, pendant deux heures, la mousqueterie des

ennemis fit beaucoup de progrès, ce qui mit de la confusion parmi tout le détachement.

Monsieur le Baron de Dieskau et moi fûmes nous poster dans le commencement de l'affaire entre les Canadiens et les troupes réglées, nous étions à 70 pas du camp ; en arrivant je reçus une balle au bras. Monsieur de Dieskau en reçut une à la jambe, il s'obstina à rester dans le même endroit quoique la place ne fut pas tenable. Je ne lui eûs pas plutôt lavé sa blessure avec de l'eau de vie qu'il reçut une autre ballé au genou droit et à la cuisse gauche, il s'assit au pied d'un arbre et me fit voir par où passoit le coup de fusil.

Cette blessure me parut fort considérable ; je n'eus rien de plus presser que d'appeler deux Canadiens, qui étaient chacun derrière un arbre, pour le faire emporter ; un des deux en arrivant fut tué et tomba sur nous. Monsieur de Dieskau ne voulut pas que le Canadien qui restoit et moi l'emportassions. Il était fort mécontent des Canadiens et des sauvages, il me dit en parlant d'eux, voilà donc ces troupes que l'on m'a tant vanté.

Il me dit d'aller trouver le détachement de la Reine et de Languedoc et les engager à foncer sur le camp ; sur la représentation que je lui fis que nous ne voulions pas l'abandonner, et qu'il était temps de prendre le parti de se faire emporter, il me répéta d'aller au détachement. Il y avoit des Anglois et des Sauvages qui sortaient de leur camp et venoient nous tirer de très près.

Je reçû une balle dans ma gibecière qui en applatit deux des miennes, sans elles j'avais les reins coupez. Je quittai enfin Monsieur de Dieskau pour aller trouver le détachement, je lui envoyé ses domestiques que je rencontraï à 50 pas de l'endroit où était Monsieur de Dieskau ; il fit mettre à côté de luy sa rodingote et sa veste galonnée et les renvoya sans se vouloir faire emporter à l'abri des coups de fusil, je ne sus cela que longtemps après.

Comme j'arrivai à la troupe elle venoit de faire demi tour à droite pour se retirer ne voyant ni sauvages ni Canadiens dont une grande partie s'étoit déjà retirée. Je fus obligé de me mettre à la tête et d'arrêter le desordre le plus que je pus, toutes les troupes se replièrent malgré moi un demi quart d'heure. Je vis alors les domestiques de Monsieur de Dieskau qui me dirent qu'il les avoit renvoyés et fait mettre à côté de lui sa rodingote et sa veste.

Cette précaution et cette obstination à renvoyé tous ceux qui vouloient l'emporter font bien voir qu'il ne vouloit point paroître après avoir manqué une telle entreprise, ou bien qu'avec deux blessures aussi considérable il redoutait une retraite de dix à 12 lieues dans les bois sans aucun secours. Si j'avais su sa façon de penser je l'aurois fait enlever de force, il n'était plus temps quand j'en fus averti, les ennemis étaient maîtres du champ de bataille.

Je suis en vérité inconsolable de cette perte. Je suis épuisé de la fatigue que j'ay eue. Dans ce détachement il n'y avoit presque point d'officiers. Monsieur de Dieskau n'avoit employé aucun capitaine parmi les troupes de France à l'exception d'un capitaine en second. L'aide de camp de Monsieur de Dieskau a été tué dès le commencement de l'affaire.

J'ai fait rapporter 103 blessés, il y a eu 132 hommes de tués, les ennemis ont perdu à peu près 400 hommes. J'ai fait ma retraite en bon ordre sans avoir été entamé. Je suis venu rendre compte à Monsieur le Marquis de Vaudreuil de ma conduite, il a paru être content de moi. Il auroit bien désiré ainsi que moi que nous eussions apporté le général mort ou vif, s'il avoit été possible, il y alloit de ma gloire et je luy étais fort attaché.

Je n'ai rien à me reprocher ayant sacrifié ma vie et celle de plusieurs Canadiens dont un a été tué par rapport à luy. C'est à peu près l'histoire de feu Merie qu'on ne put pas empêcher les ennemis de s'en emparer. On attend avec impatience que les Sauvages fassent un prisonnier pour savoir si Monsieur de Dieskau est vivant.

Nous allons travailler tout le mois d'octobre à un fort près de la chute du lac St Sacrement, pour arrêter l'ennemy qui se prépare à venir au fort St Frédéric au printemps prochain.

Monsieur de Vaudreuil fait venir du fort Frontenac le bataillon de Béarn pour travailler et renforcer notre armée qui est au fort Saint Frédéric diminuée de beaucoup par les Canadiens que l'on renvoie chez eux.

Faites s'il vous plaît copier ce détail pour l'envoyer à mon père. J'espère que tout le monde est en bonne santé.

C'est Monsieur de Roquemaure, commandant de la Reine, qui est le premier.

1755

LETTRE DE MONSIEUR DE DIESKAU, A MONSIEUR DE VAUDREUIL.

Au camp de l'armée angloise sur le lac St Sacrement, le 19 9^{bre} 1756,

Monsieur,

Je suis défait, mon détachement est en déroute, nombre de gens de tuez et 30 à 40 prisonniers, m'a-t-on dit, du nombre desquels je suis avec Monsieur Bernier mon aide de camp ; J'ay eu pour ma part quatre coups de feu dont un est mortel. C'est la trahison des Iroquois qui m'a attiré ce malheur. Notre affaire avoit très bien commencée, mais dès que les Iroquois ont vu des Agniés ils se sont arrêtés tout court.

Les Abénaquis et les autres Sauvages ont continué quelque temps, mais insensiblement ils ont disparu aussy, ce qui a fait perdre contenance aux Canadiens, en sorte que je me suis trouvé engagé dans l'attaque avec presque les seules troupes de France. Je l'ay soutenu croyant faire revenir les Canadiens et peut être les Sauvages. Ce qui n'a point réussi.

Tout le feu et le canon ennemi est tombé sur les troupes réglées et elles ont été presque toutes écharpées. Je vous avois prédit d'avance, Monsieur, que les Iroquois me joueroient quelque mauvais tour, il est malheureux pour moi d'avoir été si bon prophète.

Je ne puis trop reconnoître les bontés et les attentions de Monsieur Johnson pour moi ; il doit me faire transporter demain à Orange, j'ignore mon sort, soit par rapport à ma santé, soit par rapport à la disposition qu'on fera de ma personne.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

“ Lettre de Monsieur de Dieskau à Monsieur de Vaudreuil, au camp de l'armée angloise sur le lac St Sacrement.”

1755

LETTRE DU CHEVALIER DE MONTREUIL A MONSIEUR D'ABADIE.

A Montréal, le 18 septembre, 1755.

Mon cher d'Abadie,

Monsieur le Baron de Dieskau a attaqué le 8 de ce mois avec quinze cens hommes trois mille Anglois près du lac St Sacrement, il est resté sur le champ de bataille blessé de deux coups de feu, l'un à la jambe et l'autre au genou. Cette dernière blessure était considérable, la balle ayant traversé le genou passe dans l'autre cuisse ; je lui pansai la première blessure, il ne voulut pas que je luy pansai la seconde, j'appellai deux Canadiens qui étoient les seuls à portée pour le faire enlever, il y en eût un de tué qui tomba sur nous. Celuy qui restoit voulut l'engager à se mettre sur son dos, il le refusa, et pris la résolution dès ce moment de rester dans l'endroit où il avait été blessé quoique la place ne fut pas tenable.

On nous visait comme au blanc, j'y reçû un coup de fusil au bras et une balle dans ma gibecière qui m'a sauvé la vie. Cette balle en a aplati deux de celles qui y étoient. Monsieur de Dieskau m'ordonna à deux fois différentes, comme je ne voulais point l'abandonner, d'aller renouveler l'ordre qu'il avoit donné au détachement de la Reine et de Languedoc composé de deux cens vingt hommes pour foncer sur le camp des anglois retranchés avec leurs charriots.

Je trouvai en y allant un de ses domestiques que je lui envoyai, il ne voulut jamais se laisser emporter ni par deux de ses domestiques qui y furent ni par d'autres soit Canadiens ou soldats qui vouloient le porter ; il renvoya tous ceux qui vinrent pour lui porter secours, il fit mettre à côté de lui sa rodingote et une veste rouge galonnée qui faisoit porter par un de ses domestiques.

Lorsque je fus au détachement de la Reine et de Languedoc, les Sauvages et les Canadiens se retiroient en désordre, les soldats en voulurent

faire autant. Je me suis mis à leur tête et je fis tout ce que je pus pour les arrêter et les faire retirer en bon ordre.

Nous avions dix lieues de bois à faire pour rejoindre nos batteaux. Je vis une si grande terreur parmy le soldat et le Canadien que si j'eusse quitté d'un instant la troupe après laquelle je m'épuisais pour les faire arrêter, je suis persuadé que tout le monde se seroit dispersé dans le bois, et qu'il ne s'en seroit peut être pas échappé un seul, si les Sauvages eussent poursuivi les fuyards, comme ils n'y auroient pas manqué.

De plus je voyois les ennemis fort près de l'endroit où j'avais laissé Monsieur le Baron de Dieskau, et j'étais incertain s'il n'avait point consenti à se faire apporter par ses domestiques ou par d'autres qui furent pour luy porter du secours. Lorsque ses domestiques me dirent qu'il n'avoit point voulu se laisser emporter, les ennemis étoient maîtres du champ de bataille.

Nous avons perdu 230 hommes tués ou blessés, les ennemis en ont perdu au moins autant. J'oublie à vous dire qu'il n'y avoit que des lieutenans à la tête du détachement des troupes réglées et que la plupart des officiers de la colonie étoient tuez ou blessez. J'étois chargé par mon grade de cette retraite forcée. J'ay fait mes dispositions de façon que je n'ai point été entamé et que j'ay ramené le détachement à bon port et fait rapporter une centaine de blessés. J'espère que les anglois auront fait quartier à Monsieur de Dieskau et en auront soin, on ne pourra le savoir que par des prisonniers que nos partis comptent faire.

On ne peut pas envoyer personne à l'armée des ennemis pour savoir son sort à cause des Sauvages qui pour l'ordinaire sont toujours à la découverte et ne font quartier à personne. Monsieur le baron de Dieskau a été très mécontent des Sauvages et des Canadiens dans cette affaire. Nous allons faire un petit fort à la Chute du lac St Sacrement et faire plusieurs redoutes au fort St Frédéric pour être à même de garder ce fort avec peu de monde et être à même de faire le Siège de Chanaguen au printemps prochain. Je suis venu rendre compte au Marquis de Vaudreuil de ma conduite dans cette malheureuse affaire, il l'a fort approuvé ; il auroit désiré que j'eusse fait apporter M. Dieskau mort ou vif, je l'aurais bien désiré aussy.....

1755

LETTRE DU CHEVALIER DE MONTREUIL.

A Montréal, ce 10 Octobre, 1755.

La colonie menace ruine, beaucoup d'Anglois à combattre, les magasins dépourvus, la terreur dans le pays. Monsieur Dieskau ne travailloit aux opérations de la campagne qu'avec Monsieur Péan et Monsieur Mercier officier de la colonie, il avait fait le premier major des troupes de la colonie et le second maréchal des logis de l'armée. Monsieur Dieskau ambitieux n'a cru de réussir qu'en s'en rapportant à eux seuls pour le conseil et le soin de faire subsister.

Cette unique confiance avait mécontenté les commandans et les officiers qu'il menoit un peu à l'allemande, il n'est regretté de personne.

J'avois redoublé mes soins auprès de lui ; la colonie a besoin d'un commandant doux, incorruptible, incapable de se laisser mener par personne, égale pour tout le monde, il n'y auroit pas trop de deux commandans de ce caractère, Monsieur Dieskau étoit un vrai grenadier, il n'a eu que moi à l'accompagner au coup de fusil.

Je vous prie d'assurer à Monsieur d'Argenson qu'il n'a jamais voulu se laisser emporter, il étoit en avant des Canadiens, le détachement des troupes réglées qui étoit à la droite n'étoit pas à portée de l'enlever.

Monsieur Dieskau par complaisance pour les officiers de la colonie donnoit l'ordre signé de lui même au major des troupes de la colonie, je lui ai toujours laissé faire ce qu'il a voulu, mon brevet n'est que pour les troupes de France, il y a eu beaucoup de jalousie-entre les officiers de la colonie et les officiers de France à l'égard du traitement.

“ Lettre du chevalier de Montreuil, à Montréal, le 10 octobre, 1755.

1755

LETTRE DU CHEVALIER DE MONTREUIL A MONSIEUR D'ABADIE.

Au camp sous le fort St Frédéric, ce 10 8^{bre}, 1755.

Mon cher d'Abadie,

Nous avons eu le malheur de perdre Monsieur le Baron de Dieskau le 8 de septembre à l'attaque d'un camp de 3000 anglois retranchez près du lac St Sacrement ; il était à la tête de 600 Sauvages, 680 Canadiens et 220 soldats du régiments de la Reyne et de Languedoc. Il est resté sur le champ de bataille pour s'être engagé trop avant pendant l'affaire malgré mes représentations, j'étais le seul à le suivre au coup de fusil, il fut blessé dangereusement à côté de moi de deux coups de feu, l'un à la jambe et l'autre aux deux cuisses.

Il ne voulut jamais se laisser emporter par deux Canadiens que je lui fis venir, il y en eût un d'eux qui en arrivant fut tué roide et tomba sur nous, j'y reçu aussi une balle au bras et une dans ma gibecière qui y resta et en applatit deux des miennes. Nous étions vers le centre à 600 pas de leur camp d'où on nous tiroit comme au blanc, n'ayant personne des nôtres devant ni derrière nous, les Canadiens combattaient à la gauche et les troupes réglées à la droite.

Monsieur de Dieskau mécontent de la manœuvre des Canadiens me dit après sa première blessure : Voilà donc ces troupes que l'on m'avoit tant vanté ; il n'avoit mené qu'un petit détachement de troupes réglées sans capitaine comptant entièrement sur les sauvages et les canadiens dont plusieurs personnes du pays lui avoient tant dit de bien.

Comme il voyait que je ne voulais point l'abandonner et que je le pressais pour le faire porter à l'écart il m'ordonna par deux fois différentes d'aller à l'attaque de la droite faire foncer sur le camp la petit troupe réglée qui faisait le coup de fusil depuis près de deux heures.

Je me suis imaginé depuis que c'était pour m'éloigner de luy afin de pouvoir exécuter son projet de rester sur le champ de bataille, pensant

peut être qu'avec deux blessures aussi considérables il n'auroit pas pu soutenir une retraite de douze lieues de chemin dans les bois sans aucun secours.

Chemin faisant pour aller exécuter son ordre, je lui envoyai ses domestiques. A peine fus-je arrivé à la droite que les Canadiens abandonnèrent le champ de bataille et que la troupe ne se voyant soutenue de personne perdit aussy malgré moy 4 à 500 pas de terrain.

Pendant que j'étais occupé à arrêter les soldats les domestiques de Monsieur Dieskau vinrent me dire qu'il les avoit renvoyés aussy que ceux qui avoient voulu lui donner du secours, et qu'il avoit fait mettre à côté de lui sa redingote, sa veste et sa longue vue. Je ne vis aucun moyen pour le faire enlever, les ennemis étaient maîtres du champ de bataille.

Je fus contraint de battre en retraite pendant douze lieues de chemin dans les bois. Nous étions chargés de vivres pour huit jours dont on en avoit consommé très peu qu'on fut obligé de jeter avant de combattre à la réserve d'un peu de biscuit qui nous servit pour la retraite.

Le détachement était exténué de fatigue avant de combattre ; j'ay fait faire l'arrière garde aux troupes réglées sans être entamez. Il y avoit un détachement d'Anglois qui voyant le bon ordre n'entreprit pas de nous suivre. J'ay fait rapporter 103 blessés ; il est resté sur le champ de bataille environ 120 morts.

Les ennemis ont perdu un tiers plus que nous, les Sauvages et les canadiens leur ayant repoussé 400 hommes une demie heure avant l'affaire. Ils étaient sur le chemin à une demie lieue de leur camp. Monsieur de Bernier ayde de camp, ayant porté un ordre aux Canadiens un moment avant l'attaque, n'a plus reparu ; il a été tué ou fait prisonnier. J'ignore le sort de Monsieur de Dieskau ; on ne peut pas envoyer les ennemis pour s'en informer, par rapport aux Sauvages qui pourroient tuer l'envoyé. Le premier prisonnier que l'on fera nous en instruira.

Monsieur de Roquemaure, commandant du bataillon de la Reyne, est le plus ancien des quatre qui sont icy. Nous fortifions le fort Saint Frédéric. On craint fort que les ennemis ne s'emparent dans ce mois de

Niagara poste important pour la colonie. Les Anglois construisent un fort près du lac St Sacrement.

Conservez moy, s'il vous plait, votre amitié, mon cher d'Abadie, Bon jour. Mon respect à Madame Anquetit.

1755

LETTRE DE MONSIEUR BIGOT AU MINISTRE.

Québec, le 23 octobre, 1755.

Monseigneur,

Un habitant me remit, il y a quelques jours, un cahier ou régristr écrit en anglois qu'il avoit trouvé sur le champ de bataille après l'action qui s'est passé au Fort du Quesne. Il ne s'y est trouvé d'intéressant que deux minutes des instructions que le général Braddock avoit donné au Colonel Johnson et au Colonel Shirley. Je les ai fait traduire par Monsieur Perthier Conseiller au Conseil Supérieur, et j'ay l'honneur de vous en adresser cy-joint la copie.

Les instructions du Colonel Shirley confirme bien le projet des Anglois de s'emparer de Niagara, et de toute la partie de terre qui borde au sud le lac Ontario, sous prétexte de protéger les 5 nations et les faire entrer dans leurs anciennes possessions ;—que les Anglois prétendent que nous leur avons enlevées.

Vous remarquerez, Monseigneur, que ce colonel est autorisé à tirer sur le trésor du Roy d'Angleterre les sommes nécessaires pour les opérations, ce qui prouve que le prince fait la plus grande partie des dépenses pour l'exécution des projets qui a formé contre le Canada.

J'ay l'honneur d'être avec un profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

BIGOT

1755

LETTRE DE MONSIEUR DE VAUDREUIL AU MINISTRE.

A Montréal, le 30 octobre.

Monseigneur,

J'ay l'honneur de vous envoyer cy joint la liste des officiers, Cadets et Canadiens qui accompagnoient Monsieur de Villiers de Jumonville, dans le voyage qu'il fit l'année dernière à la Belle Rivière, par ordre de Monsieur le Marquis Duquesne, pour aller sommer les Anglois de se retirer et de ne faire aucun établissement sur les terres de Sa Majesté. Vous verrez, Monseigneur, par cette liste,

1° Qu'il périt neuf hommes avec Monsieur de Jumonville qui furent assassinés avec luy par le Colonel Washington et sa troupe composée de sauvages et de troupes de la Nouvelle Angleterre.

2° Que Monsieur Droüillon, officier, deux cadets de nos troupes et 11 Canadiens ont été envoyés à Londres.

3° Que le Sieur Laforce, excellent et brave Canadien, est détenu en prison à la Virginie.

4° Que six autres de nos Canadiens ont été envoyés à la Martinique ; il en est arrivé deux qui m'ont donné la dite liste et m'ont informé des cruautés dont les Anglois avoient usé à leur égard pendant qu'on s'étudiait icy à procurer tous les agrémens possibles aux deux ôtages de Monsieur de Villiers, et à leur donner une entière liberté.

Je suis avec un très profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

VAUDREUIL.

1755

LETTRE DU CHEVALIER DE MONTREUIL.

A Montréal, ce 2 novembre, 1755.

Messieurs Mercier et Péan officiers de la Colonie sont la cause de nos malheurs, ils ont bouleversé la colonie par les conseils qu'ils ont donnés à Monsieur Dieskau, ils étaient les seuls qui avoient du pouvoir sur son esprit, il a été la victime de la confiance aveugle qu'il avoit en eux, je ne sais pas comment il s'excusera à la Cour d'avoir si mal opéré, et de s'être laissé prendre pendant qu'il a été à même plusieurs fois durant l'affaire de se faire emporté au quartier des blessés.

Il était humilié de s'être laissé mené comme un écolier, il est à croire par sa manœuvre après ses blessures qu'il désiroit d'être prisonnier pour ne plus servir dans cette colonie. Celui qui commande à sa place ici n'est pas dans les bonnes grâces de Monsieur Vaudreuil.

Priez Monsieur d'Argenson de faire le même bien aux personnes dont je lui rends compte ; je serais fâché de faire tort à mon prochain. C'est dans cette espérance que je vous informe de tout.

1755

LETTRE DU CHEVALIER DE MONTREUIL A MONSIEUR D'ABADIE.

A Montréal, ce 2 novembre.

Mon cher d'Abadie,

Monsieur de Roquemaure, commandant du bataillon de la Reine et de l'armée, m'a chargé de porter à Monsieur de Vaudreuil plusieurs lettres que nos Sauvages ont pris à un courier anglais. Elles contiennent que Mon-

sieur le Baron de Dieskau et son aide de camp sont prisonniers, elles ne font point mention de leurs blessures je n'ay reçu de ma vie une nouvelle qui m'a fait autant de plaisir ; les ennemis ont perdu deux colonels, un major et beaucoup d'officiers.

Ils ont environ trente François prisonniers qu'ils ont trouvé blessés sur le champ de bataille. Monsieur de Vaudrenil se propose de faire rentrer les troupes dans leurs quartiers vers le 20 de novembre. Je compte hyverner à Montréal, je n'ay pas reçu une seule lettre de France, vous devez en avoir reçu beaucoup de moy. Adressez les lettres que vous m'écrirez à quelqu'un de la Rochelle et de Bordeau, payez en le port, assurez s'il vous plait Madame Anquetit.

J'espère que Monsieur Dieskau guerira de ses deux blessures, des Sauvages ont assuré l'avoir vu se promener dans la ville d'Orange avec un baton, les Sauvages sont sujets à caution. Cela est très possible, la balle qu'il reçut aux deux cuisses ne lui aura pas sans doute cassé l'os.

Monsieur de Dieskau et son aide de camp auront été bien surpris de se retrouver parmi les Anglois après l'affaire, l'aide de camp avant que l'attaque eût commencé fut porter un ordre aux Canadiens et ne parût pas pendant toute l'affaire, sans doute il fut blessé en portant son ordre ou bien il s'égara et fut pris par quelques Anglois qui se trouvoient sur son chemin.

Il quitta même Monsieur de Dieskau fort mécontent d'une réponse qu'il lui fit avec vivacité sur une représentation qu'il venoit de lui faire. J'ignore ce que c'était. Ce que je sçais, c'est que j'entendis que Monsieur Dieskau lui dit avec vivacité que ce n'était pas de ses affaires.

Un moment après il demanda à porter un ordre aux Canadiens. Monsieur de Dieskau lui répondit qu'il n'avait qu'à y aller s'il vouloit, il ne parut plus depuis ce moment là et l'affaire commença un moment après.

Je fus le seul à suivre Monsieur de Dieskau au coup de fusil, je fus avec lui pendant les trois quarts de l'affaire. Monsieur de Mercier de la colonie que Monsieur de Dieskau avoit fait maréchal des logis de son armée le quitta avant l'affaire, il s'occupa à faire la guerre à la canadienne. Je vous prie, Mon cher d'Abadie, de ne montrer mes lettres à personne. Lisez seulement à vos amis les nouvelles. Je serais fâché que ce que je vous

mande put faire tort à personne. Ce n'est qu'à ces conditions, mon cher d'Abadie que je vous demande la permission de m'entretenir avec vous. Vous devez bien être persuadé que je m'occupe uniquement de mon métier et que je ferai toujours mon possible pour mériter l'honneur de votre amitié ; bonjour. Quand recevrai-je de vos nouvelles ?

ORDONNANCE DU ROY, PORTANT DECLARATION DE GUERRE CONTRE LE
ROY D'ANGLETERRE.

Toute l'Europe sçait que le Roy d'Angleterre a été en 1754 l'agresseur des possessions du Roy dans l'Amérique Septentrionale, et qu'au mois de juin de l'année dernière, la marine angloise, au mépris du droit des gens et de la foy des traités, a commencé à exercer contre les vaisseaux de Sa Majesté, et contre la navigation et le commerce de ses sujets, les hostilités les plus violentes.

Le Roy justement offensé de cette infidélité et de l'insulte faite à son pavillon, n'a suspendu pendant huit mois les effets de son ressentiment, et ce qu'il devoit à la dignité de sa couronne, que par la crainte d'exposer l'Europe aux malheurs d'une nouvelle guerre.

C'est dans une vue si salutaire que la France n'a d'abord opposé aux procédés injurieux de l'Angleterre, que la conduite la plus modérée.

Tandis que la marine angloise enlevait par les violences les plus odieuses, et quelques fois par les plus lâches artifices, les vaisseaux françois qui naviguaient avec confiance sous la sauvegarde de la foy publique, Sa Majesté renvoyait en Angleterre une frégate dont la marine françoise s'était emparée, et les batimens anglois continuoient tranquillement leur commerce dans les ports de France.

Tandis qu'on traitoit avec la plus grande dureté dans les isles Britanniques les soldats et les matelots françois et qu'on franchissoit à leur égard les bornes que la loi naturelle et l'humanité ont prescrites, aux droits même les plus rigoureux de la guerre, les Anglois voyageoient et habitoient libre-

ment en France sous la protection des égards que les peuples civilisés se doivent réciproquement.

Tandis que les ministres anglois sous l'apparence de la bonne foy, en imposaient à l'ambassadeur du Roy par de fausses protestations, on exécutoit déjà dans toutes les parties de l'Amérique Septentrionale des ordres directement contraires aux assurances trompeuses qu'ils donnoient d'une prochaine reconciliation.

Tandis que la Cour de Londre épuisoit l'art de l'intrigue et les subsides de l'Angleterre pour soulever les autres puissances contre la Cour de France, le Roy ne leur demandoit pas même les secours que des gaurenties ou des traités défensifs l'autorisoient à exiger et ne leur conseillait que des mesures convenables à leur repos et à leur sûreté.

Telle a été la conduite des deux nations. Le contraste frappant de leurs procédés doit convaincre toute l'Europe des vues de jalousie d'ambition et de cupidité qui anime l'une et des principes d'honneur, de justice et de modération sur lesquels l'autre se conduit.

Le Roy avoit espéré que le Roy d'Angleterre, ne consultant enfin que les règles de l'équité et les intérêts de sa propre gloire, désavoueroit les excès scandaleux auxquels ses officiers ne cessaient de se porter.

Sa Majesté lui en avoit même fourni un moyen aussi juste que décent, en lui demandant la restitution prompte et entière des vaisseaux françois pris par la marine angloise et lui avoit offert sous cette condition préliminaire d'entrer en négociation sur les autres satisfactions qu'elle avoit droit d'attendre, et de prêter à une conciliation aimable sur les différens qui concernent l'Amérique.

Le Roy d'Angleterre ayant rejeté cette proposition, le Roy vit dans ce refus que la déclaration de guerre la plus authentique, ainsi que Sa Majesté l'avoit annoncé dans sa réquisition.

La Cour Britannique pouvoit donc se dispenser de remplir une formalité devenue inutile ; un motif plus essentiel auroit du l'engager à ne pas soumettre au jugement de l'Europe les prétendus griefs que le Roy d'Angleterre a allégués contre la France dans la déclaration de guerre qu'il a fait publier à Londres.

Les imputations vagues que cet écrit renferme n'ont en effet aucune réalité dans le fond, et la manière dont elles sont exposées en prouveroit seule la faiblesse, si leur fausseté n'avoit déjà été solidement démontrée dans le mémoire que le Roy a fait remettre à toutes les Cours, et qui contient le précis des faits avec les preuves justificatives qui ont rapport à la présente guerre et aux négociations qui l'ont précédées.

Il y a cependant un fait important dont il n'a pas été parlé dans ce mémoire parce qu'il n'étoit pas possible de prévoir que l'Angleterre porteroit, aussi bien qu'elle vient de le faire, son peu de délicatesse sur le choix des moyens de faire illusion. Il s'agit des ouvrages construits à Dunkerque et des troupes que le Roy a fait assembler sur les côtes de l'Océan.

Qui ne croirait, à entendre le Roy d'Angleterre, dans sa déclaration de guerre, que ces deux objets ont déterminé l'ordre qu'il a donné à se saisir en mer des vaisseaux appartenans au Roy et à ses sujets ?

Cependant personne n'ignore qu'on a commencé de travailler à Dunkerque, qu'après la prise de deux vaisseaux de Sa Majesté, attaqués en pleine paix par une escadre de vaisseaux anglois. Il est également connu de tout le monde que la marine angloise s'emparoit depuis plus de six mois des batimens françois, lorsqu'à la fin de février dernier, les premiers bataillons que le Roy a fait passer sur ses côtes maritimes se sont mis en marche.

Si le Roy d'Angleterre réfléchit jamais sur l'infidélité des rapports qui lui ont été faits à ces deux égards, pardonnera-t-il à ceux qui l'ont engagé à avancer des faits dont la supposition ne peut pas même être colorée par les apparances les moins spécieuses ?

Ce que le Roy se doit à luy même et ce qu'il doit à ses sujets l'a enfin obligé de repousser la force par la force ; mais constamment fidèle à ses sentimens naturels de justice et de modération, Sa Majesté n'a dirigé ses opérations militaires que contre le Roy d'Angleterre son agresseur ; et toutes ses négociations n'ont eu pour objet que de justifier la confiance que les autres nations de l'Europe ont dans son amitié et dans la droiture de ses sentimens.

Il seroit inutile d'entrer dans un détail plus répandu des motifs qui ont forcé le Roy à envoyer un corps de ses troupes dans l'isle Minorque et

qui obligent aujourd'huy Sa Majesté à déclarer la guerre au Roy d'Angleterre, comme Elle la lui déclare par mer et par terre.

En agissant par des principes si dignes de déterminer ses résolutions, elle est assurée de trouver dans la justice de sa cause, dans la valeur de ses troupes, dans l'amour de ses sujets, les ressources qu'elle a toujours éprouvées de leur part, et elle compte principalement sur la protection du Dieu des armées.

Ordonne et enjoint Sa Majesté à tous ses sujets, vassaux et serviteurs, de courre sus aux sujets du Roy d'Angleterre ; leur fait très expresses inhibitions et défenses d'avoir cy après avec eux aucune communication, commerce ni intelligence à peine de la vie.

Et, en conséquence, Sa Majesté, a dès-à-présent révoqué et révoque toutes permissions, passeports, sauvegardes et sauf conduits contraire à la présente qui pourroient avoir été accordés par elle ou par les Lieutenans généraux et autres ses officiers et les a déclarés nuls et de nul effet et valeur défendant à qui que ce soit d'y avoir aucun égard.

Mande et ordonne Sa Majesté à Monsieur le Duc de Penthière, amiral de France, aux maréchaux de France, Gouverneurs et Lieutenans généraux de Sa Majesté en ses provinces et armées, maréchaux de camps, capitaines, chefs et conducteurs de ses gens de guerre, tant de cheval que de pied, François et Etrangers, et tous autres ses officiers qu'il appartiendra, que le contenu en la présente ils fassent exécuter, chacun à son égard, dans l'étendue de leurs pouvoirs et juridiction ; car telle est la volonté de Sa Majesté, laquelle veut et entend que la présente soit publiée et affichée, en toutes ses villes tant maritimes qu'autres, et en tous les ports, havres et autres lieu de son Royaume et terres de son obéissance que besoin sera à ce qu'aucun n'en prétende cause d'ignorance.

1756

POUVOIR POUR LE MARQUIS DE MONTCALM.

A Versailles le 1^{er} mars, 1756.

Louis, etc., ayant résolu d'envoyer de nouvelles troupes en Canada et voulant pourvoir au commandement tant des dites troupes de renfort que de celles que nous avons fait passer l'année dernière dans le dit pays, lequel commandement est vaquant par la détention du baron de Dieskau à qui nous l'avions conféré, nous avons jugé ne pouvoir faire meilleur choix que de notre cher et bien aimé le Sieur Marquis de Montcalm maréchal de camp en nos armées, vu les preuves qu'il nous a données, de sa valeur expérience, capacité, fidélité et affection à notre service dans les différentes actions de guerre et autres commissions dont il a été chargé.

A ces causes et autres considérations nous nommons le dit Sieur Marquis de Montcalm, fait constitué, ordonné et établi, faisons, constituons et établissons par ces présentes signées de notre main, commandant sur les dites troupes qui doivent passer en Canada et sur celles qui y sont actuellement sous l'autorité de notre gouverneur général audit pays, et luy avons donné et donnons pouvoir de leur ordonner ce qu'elles auront à faire et les employer partout ou besoin sera pour l'effet de nos intentions, les faire garder, entretenir et observer inviolablement en tous lieux où les dites troupes seront employées, faire punir et châtier ceux qui oseront y contrevenir, veiller à ce que toutes fournitures qui auront été réglées leur soient faites exactement par ceux qui seront commis à cet effet, et généralement faire et ordonner relativement aux dites troupes tout ce qu'il jugera nécessaire ;

Le tout comme dit est, sous l'autorité de Notre Gouverneur Général en Canada.

Et donnons commandement au Sieur Chevalier de Levy, brigadier en notre infanterie, et au Sieur de Bourlamarque, colonel d'infanterie, employer près des dites troupes, aux lieutenants colonels, capitaines et enseignes d'ycelles, aux commissaires des guerres, ingenieurs et tous autres officiers

qui les accompagneront de reconnaître le dit Sieur Marquis de Montcalm en la dite qualité de commandant et de luy obéir et entendre en toutes les choses concernant le dit pouvoir. Car tel est notre plaisir.

En témoin de quoy nous avons fait mettre notre scel aux dites présentes, donné à Versailles le premier jour du mois de mars l'an de grâce 1756 et de notre règne le.....

1756

LETTRE DU MINISTRE A MONSIEUR DE MONTREUIL.

A Versailles, le 11 mars 1756.

Je joins icy, Monsieur, une note des lettres que j'ay reçues de vous depuis votre embarquement pour que vous voyiez si toutes celles que vous m'avez écrites me sont parvenues, les autres lettres particulières que vous avez écrites m'ont été communiquées et je vous remercie de votre attention à m'informer de tout ce qui se passe dans le pays où vous êtes; il est facheux que nous ayons perdu par trop de confiance la supériorité que la défaite du général Braddock nous avoit donnée sur les Anglois et que la détention de Monsieur de Dieskau leur ait fait tirer avantage d'un événement qui leur a coûté plus que nous.

Le Roy est bien persuadé qu'il n'y a rien à vous reprocher personnellement à cet égard, et que vous avez en cette occasion fait tout ce que les circonstances ont pû vous permettre, je vous recommanderay au nouveau commandant que le Roy vous destine, et je ne doute point qu'avec l'application et la volonté que je vous connais vous ne soyez fort de son goût. Je vous prie au surplus de continuer de me donner de vos nouvelles le plus souvent que vous le pouvez.

Je suis, Monsieur, votre très humble &t.

1756

LETTRE DE MONSIEUR DE MONTCALM AU MINISTRE.

A Québec, ce 21 may, 1756.

Monseigneur,

Quoyque j'aye lieu de croire que cette lettre que je fais passer par Louisbourg ne vous parviendra qu'après celle que j'auroy l'honneur de vous écrire d'icy à tout événement, j'ay celui de vous informer de mon arrivée le 13. Le *Heros* est icy du 12 ; et sur les neuf compagnies du régiment de la Sarre qu'il portait, il n'y a eu qu'un homme de mort dans la traversée, et vingt trois malades dont un seul en danger.

Je me flatte qu'il en sera de même sur les deux autres vaisseaux, et les deux autres frégates que nous pouvons regarder comme arrivés puisque le *Léopard* et la *Sirène* sont mouillés à 9 lieues d'icy, et les autres l'étaient le 15 à l'isle du Bic. Le premier vent du nord-est les amenera tous.

Ainsi voilà notre état major nos Ingénieurs et nos troupes arrivés. Nous avons aussy quatre autres vaisseaux dans le port, portant effets et recrues et un cinquième en rivière mouillé avec nos vaisseaux de guerre. Monsieur de Bourlamarque et Monsieur Desandrouins, Ingénieurs, sont déjà icy, ayant pris le party de venir par terre depuis le Cape Tourmante comme j'avais fait. J'ay su des nouvelles de Monsieur le Chevalier de Lévis du 15. Il étoit en très bonne santé à attendre à l'isle du Bic du temps favorable.

Dès le lendemain de mon arrivée j'envoyais un courrier à Monsieur le Marquis de Vaudreuil et je pars demain pour le joindre. Tout est en mouvement pour commencer la campagne. L'hiver a été moins rude qu'à l'ordinaire. Il ne m'a pas été possible de me rendre plutôt à Montréal. Les pluyes avaient rendu les chemins impraticables et les vents étaient contraires. Les mêmes raisons ont retardé l'arrivée de Monsieur Doreil qui vient recevoir les troupes et avec qui je compte conférer en route.

J'ai pris pendant mon séjour de huit jours des instructions sur un pays et sur une guerre où tout est si différent de ce qui se pratique en Europe, et une connoissance de Québec et de ses environs. Je serai mardi matin à Montréal quoiqu'il y ait soixante lieues, que je ferai partie en charrette, en canot et en voiture du pays qui semble avoir servi de modèle au cabriolets de la colonie de Paris.

Les opérations de l'hiver se sont réduites à des courses des Sauvages qui ont réellement désolé la Pensilvanie et la Virginie.

Monsieur de Levis, officier de la colonie a enlevé l'épée à la main le 27 mars, un petit fort près de Chouengen où les Anglois avaient un dépôt de vivres et 45 milliers de poudre. Ce détachement ne devoit d'abord être composé que de Canadiens et de Sauvages dans la crainte que nos soldats n'en pussent supporter les fatigues qui de leur avou ont été fort au dessus de celles de Bohême, et marchez en raquette sur la neige ; mais il a fallu pour répondre à leur zèle et à leur demande y joindre soixante volontaires des quatre bataillons qui s'y sont distingués et dont cet officier a été très content. Cette action n'a coûté que deux hommes. On a amené ces jours-cy deux jeunes officiers anglois que les Sauvages avaient pris dans une course.

Il me paroît qu'on compte au moins sur la neutralité des cinq nations Iroquoises.

J'écris par la même occasion à Monsieur de St Julien, commandant nos deux bataillons à Louisbourg pour lui marquer d'être très exact à vous écrire et de m'informer aussi des détails qui concernent ces deux bataillons.

On ne peut avoir plus à se louer des attentions et des politesses de messieurs les officiers des vaisseaux pour les troupes.

J'auray l'honneur d'entrer dans un plus grand détail quand j'aurai celui de vous écrire directement. J'ai celui d'être avec respect.

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

1756

LETTRE DU CHEVALIER DE MONTREUIL AU MINISTRE.

A Montréal, ce 3 juin, 1756.

Monseigneur,

J'ay reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 29 février. Toutes les miennes vous sont parvenues. Permettez moi s'il vous plait de vous informer de nos opérations pendant le cours de la campagne prochaine. Les bataillons de la Reine et de Languedoc sont campés sous le fort de Carillon situé sur le lac Champlain à cinq lieues en avant du fort St Frédéric, le bataillon de Guyenne est en route pour le fort Cataracouï et celui de Béarn pour Niagara.

Il y a un camp de huit cens Canadiens ou sauvages près de la Baye de Niaouré pour harceler les ennemis qui doivent incessamment s'assembler sous Chouaguen, plusieurs partis considérables de Canadiens et de Sauvages sont en campagne du côté du fort Lediis situé sur la rivière d'Orange pour examiner les mouvemens des ennemis qui, dit-on, se disposent à venir attaquer le fort de Carillon.

J'augure qu'ils seront sur la défensive, le renfort envoyé de France est débarqué à Québec et est à la veille de partir pour entrer en campagne, le fort des opérations sera à ce que je crois, vers la fin de juillet. Nous aurons beaucoup plus de Sauvages que les Anglois si les cinq nations sont neutres

Monsieur le Marquis de Montcalm m'a dit tout l'intérêt que vous voulez bien prendre à moi. Je suis très sensible à l'honneur de votre souvenir. Je ferai tout ce qui dépendra de moi pour mériter ses bontés et celles de Monsieur le Chevalier de Lévis et de Bourlamarque. J'ose me flatter, Monseigneur, qu'il n'y a personne plus appliqué et plus zélé que moi pour le service du Roy. Je vous supplie en grâce de vouloir bien m'honorer de votre protection.

Je suis avec le plus profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

1756

LETTRE DE MONSIEUR DE MONTCALM AU MINISTRE.

A Montréal ce 12 juin, 1756.

Monseigneur,

Je profite de la première occasion qui se présente par le départ de Monsieur le Chevalier de Tourville avec la frégate le *Sauvage*, pour vous rendre compte de la situation actuelle de toutes choses. J'ay eu l'honneur de vous écrire par la voye de Louisbourg le 21 may. Quoique cette lettre ne contienne aucun détail intéressant, pour plus d'exactitude, j'en joint un duplicata à celle-ci.

Le secours envoyé par les trois vaisseaux de guerre et les trois frégates est arrivé en entier. Le *Héros* est entré dans la rade de Québec le 12 may. La frégate sur laquelle j'étais le 13, les autres vaisseaux et frégates sont arrivés à Québec du 25 au 31.

On n'a apperçu aucuns vaisseaux anglois qu'en sortant de Brest. Le *Léopard* et l'*Illustre* qui portaient le régiment Royal Roussillon et quatre compagnies de celui de la Sarre ont eu une grande quantité de malades. Le régiment de la Sarre n'a perdu jusqu'au 31 mai pendant sa traversée que six soldats et un domestique. Celui de Royal Roussillon n'en avoit perdu que deux, ces régiments avoient, le deux de ce mois, deux cents vinght malades à l'hospital de Québec. Il en étoit mort deux la veille. Je me flatte que ces maladies n'auront pas de suites fâcheuses. Il est arrivé aussi à Québec six bâtimens marchands fretés pour le compte du Roy portant des provisions de bouche, des munitions de guerre et 400 hommes, partie recrues et partie soldats tirés dans divers régiments d'Infanterie.

Depuis le combat du Lac St Sacrement les régiments de la Reine et de Languedoc ont resté campés à Carillon, Béarn à Frontenac, Guienne à Niagara, et ne sont entrés en quartiers d'hiver qu'à la fin de novembre.

Comme toute cette colonie avoit été négligée et que les forts n'en avoient plus que le nom, ces régiments avec des Canadiens ont été employés

à les mettre en état. Monsieur de Vaudreuil s'est servi de Monsieur Pourchant, capitaine dans Béarn qui a fait à Niagara une bonne fortification. Elle consiste en un ouvrage à corne avec sa demie lune, son chemin couvert, des brisures en poterne aux branches du dit ouvrage pour lui servir de défense. Le front de cet ouvrage est de 120 toises. Il est fortifié suivant la méthode de Monsieur de Vauban.

A Carillon on a construit un fort carré à quatre bastions. Ils font défense par une redoute qui occupe une hauteur qui commande le fort. L'objet de ce fort à cinq lieues de celui de St Frédéric a été de couvrir ce dernier qui devient placé de seconde ligne, d'assurer la navigation du lac Champlain et de défendre le principal débouché de l'Anglois dans cette partie. Les ouvrages sont en terre et à même d'être bientôt en état de defense. Le fort de Carillon a été conduit par Monsieur de l'Optinière, ingénieur de la colonie. Il a été aidé par Messieurs Germain capitaine au régiment de la Reine, et Jeonnés aide major de celui de Languedoc. J'ai écrit à ces messieurs de me mettre en état de vous en rendre un compte plus exact.

Frontenac qui est le point central de notre ligne de défense est la partie où l'on a le moins travaillé. Nos deux ingénieurs sont en marche pour s'y rendre pour y faire une fortification qui tienne du camp retranché et qui deffende un fort mal situé et qu'il faut conserver puisqu'il existe.

Les opérations de l'hiver se sont reduites à des courses des Sauvages d'en haut qui ont réellement devasté la Virginie et la Pensylvanie; à négocier avec les cinq nations qui m'ont encore promis la neutralité, à une condition dont j'ai eu l'honneur de vous parler dans ma lettre du 21 mai.

Le soldat est très bien ici. Comme il est nourri outre sa solde et qu'il est employé à des travaux que l'on paye, il a pour ainsi dire trop d'argent. Aussi faut il avoir la plus grande attention à la dicipline. Le climat, la façon dont il voit servir les milices du pays et les Sauvages leur inspire un esprit d'Indépendence. Car il faut beaucoup de patience et de ménagement quand on mène à la guerre des Canadiens et des Sauvages. Depuis que je suis à Montréal je passe ma vie avec les derniers, à recevoir et à leur rendre des compliments, d'après les instructions de Monsieur de Vaudreuil. Les Iroquois du Sault St Louis m'ont fait l'honneur de me venir presenter

un collier. Et dans tous leurs discours c'est avec respect et vénération qu'ils parlent de la puissance et de la protection de l'Ononthio Goa, c'est ainsy qu'ils appellent le Roy.

On ne peut avoir de meilleurs hopitaux que ceux où nos soldats sont traités. Vous verrez, Monseigneur, par l'état joint à cette lettre que la consommation d'hommes dans les quatre bataillons est fort au dessous de celle qui se ferait en pleine paix en France.

Il n'y a que deux emplois vacans dans les quatre bataillons ; l'un par la mort de Monsieur de Nau, capitaine au régiment de Guienne, l'autre par celle de Monsieur de la Targeonnière, lieutenant du régiment de Languedoc, tué à l'affaire du Lac St Sacrement.

Par nos dernières lettres de Louisbourg du 23 avril, il y avait des vivres au moins pour dix huit mois. Et les deux bataillons étaient complétés, ayant même des surnuméraires. Suivant un état envoyé par l'aide major de Bourgogne, ce bataillon était le 9 avril à 543 et n'avait perdu depuis le 10 avril, 1755, que 32 hommes dont 28 morts, 3 congédiés et 1 aux galères. Je n'ai point encore vu d'état de la situation du régiment d'Artois.

Le bataillon de la Reine et le bataillon de Languedoc, les Canadiens et les Sauvages, sont campés à Carillon. Monsieur le Chevalier de Lévis y commandera les Canadiens, et les Sauvages y sont 800. Le bataillon de Bearn va à Niagara. Le bataillon de Guienne campera avec le bataillon de la Sarre devant le fort de Frontenac avec Monsieur de Bourlamarque, les Sauvages et les Canadiens faisant mille hommes, près de Chouagen au delà de la baye de Niauve, entre le fort de Frontenac et Niagara.

La destination du bataillon de Royal Roussillon qui ne sera à Montréal que le 20, dépendra des mouvemens ainsy que la mienne. La navigation du lac Ontario est très importante. Les Anglois ont trois barques avec quelques canons de trois et cinq. Ils en font deux qui seront, dit-on, avec 20 canons. Nous aurons 4 batimens dont un de 50 canons, de 4 et de 6, et 80 hommes. Les autres ont quarante hommes avec dix canons de quatre.

Par les nouvelles que nous aurons des espions, prisonniers Iroquois qui, étant neutres, vont chez les Anglois, il paroît certain qu'ils ont un camp à Orange, huit cens hommes à Chouagen, trois cens à fort Ledijs, avec deux cens bateaux sur le Lac St Sacrement.

Monsieur de Vandreuil croit que les Anglois peuvent avoir douze mille hommes, le reste dans l'Acadie, au fort Duquesne ou pour des travaux et pour des vivres. Monsieur de Vandreuil respecte particulièrement les Sauvages, aime les Canadiens, connoît le pays, a du bon sens, mais lent et un peu faible, et je suis bien avec lui.

Il aurait fallu être précautionné il y a un mois en vivres et en artillerie, mais tout est en retard. Je presse que tout soit au fort Frontenac qui sera le départ pour le siège de Chouagen afin de le persuader aux ennemis et le faire si l'occasion se trouve ou au moins ce printemps Monsieur Bigot m'écrit à me faire craindre que les vivres n'arrêtent ce projet pour opérer cet hiver ou de meilleure heure. Monsieur de Vandreuil n'a aucune crainte pour Québec en tous cas, il a des barques en croisière à l'entrée du fleuve St Laurent et des signaux à Gaspex.

Monsieur de Bohébert occupe toujours une petite position de l'Acadie. Il y a rassemblé beaucoup de familles acadiennes avec le Père Germain, Jésuite. Ils s'y maintiennent dans les bois et harcèlent les Anglois.

Les dernières nouvelles du fort Duquesne sont du 9 mai. Il n'y a encore nul mouvemens considérables dans cette partie de la part des Anglois. Nos Sauvages avec quelques uns de nos detachemens font beaucoup de courses avec succès. On nous a envoyé une trentaine de chevelures et les commissions de trois officiers des régimens anglois levés dans le pays, qui ont été tués.

Les sauvages d'en haut enlèvent des familles entières, ce qui a obligé l'Anglois à faire beaucoup de prétendus forts, c'est-à-dire entourer nombre d'habitations de pieux. Nos sauvages d'en haut paroissent nous être bien affectionnés, malgré les présens et les sollicitations des Anglois.

Monsieur Dumas, officier de grande distinction dans la colonie, commande au fort Duquesne et sur la rivière de l'Ohio. Nous avons perdu dans un détachement Monsieur Douville enseigne des troupes de la colonie. Nous avons de tous côtés vers le lac St Sacrement, le Choüagen des petits partys de sauvages qui ramènent souvent des prisonniers et rapportent des chevelures. Ces jours-cy un de ces partys est tombé sur un atelier de charpentiers aux portes de Chouagen, en a tué quinze et ramené trois, un

autre vers le fort Ledijs a tué une vingtaine d'hommes et ramené cinq prisonniers.

Des six vaisseaux ou frégates, *La Sauvage*, commandée par Monsieur le Chevalier de Tourville, part actuellement. Une autre frégate restera pour porter en France les nouvelles de la campagne, et les autres partiront sans doute successivement. Le *Léopard* est condamné comme étant hors d'état de servir. Son équipage augmentera celui du *Héros* et de l'*Illustre* et servira à armer une frégate construite ici appelée l'*Abénaquise*.

Je crois que les deux vaisseaux et les deux frégates ont ordre d'aller prendre le fort de Beauséjour au fond de la Baye Française. On s'aideroit par l'Acadie. Monsieur Beausieur capitaine du *Héros* en sera chargé. Monsieur de Vaudreuil ne m'en a rien dit. Ils pourroient partir dans un mois, sçavoir si les Anglois ne mettront pas d'opposition, d'ailleurs il n'y a pas de secret icy.

Le fort Duquesne ne vaut rien; une crue d'eau a pensé l'emporter depuis peu. Monsieur le Chevalier de Levy et Monsieur de Bourlamarque pourraient changer, mais toujours un au fort de Frontenac, l'autre à celui de l'isle de St Jean.

Je serai très exact à vous informer de tout autant que je le pourrai. Je joins à cette lettre un état d'équipement et des subsistances accordées aux officiers et aux soldats pendant la campagne avec quelques observations. J'ai cru que vous seriez peut-être bien aise de connaître des usages différens des nôtres.

Je suis avec respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur

“ Lettre de Monsieur le Marquis de Montcalm au Ministre, datée de Québec le vingt-un may 1756.”

1756

ETAT DE LA SITUATION ACTUELLE DES BATAILLONS CY APRES ET DES CHANGEMENTS QU'IL Y A EU DANS CHACUN D'EUX DEPUIS LEUR DEPART DE BREST, EN MAY 1755, JUSQU'A CE JOUR.

Noms des bataillons : La Reine, 9 compagnies, situation lors du départ de Brest 360, morts pendant la traversée 2, morts aux hopitaux de Canada 10, tués à l'affaire du lac St Sacrement 21, nombre d'hommes effectifs 327.

Languedoc, neuf compagnies, situation lors du départ de Brest 360, morts pendant la traversée 24, morts aux hopitaux de Canada 7, tués à l'affaire du lac St Sacrement 5, nombre d'hommes effectifs 326.

Guienne, situation lors du départ de Brest 524, morts aux hopitaux de Canada 30, tués à l'affaire du lac St Sacrement 1, nombre d'hommes effectifs 508.

Bearn, situation lors du départ de Brest 524, morts pendant la traversée 7, morts aux hopitaux de Canada 10, tués à l'affaire du lac St Sacrement 0, nombre d'hommes effectifs 508.

Total d'hommes 1653.

1756

LETTRE DE MONSIEUR DE MONTCALM AU MINISTRE.

A Montréal, ce 12 juin, 1756.

Monseigneur,

Quoique vous ayiez communication des lettres que j'écris, je croirais manquer à mon devoir de ne pas avoir l'honneur de vous informer directement de l'arrivée de l'entier secours et d'une partie des recrues avec beaucoup de provisions et munitions. J'attends Monsieur le Chevalier de Levis

qui est arrivé le dernier et de suite Monsieur de Bourlamarque et qui passeront l'un à Frontenac, l'autre à Carillon ; ce seront les deux principaux camps à portée de deux points où les Anglois commencent à se rassembler, Lediuz et Chouagen. On assure qu'ils y sont encore peu de monde quoiqu'ils aient plus de facilité que nous pour s'assembler. Ils doivent éprouver une partie des difficultés que nous éprouvons.

Monsieur le Marquis de Vaudreuil veut que je ne quitte Montréal qu'après que toutes les troupes y auront passé pour se rendre à leur destination. Et lorsqu'il sera déterminé sur la partie où il faudra agir offensivement ou deffensivement. Ce plan me paraît en règle. Le gouverneur général me comble de politesse ; je le crois content de ma conduite à son égard et je pense qu'elle le persuade qu'il peut se trouver en France des officiers généraux qui se porteront au bien sous les ordres sans prévention et sans primeur. Il connaît le pays ; il a l'autorité et les moyens en mains, il en a la tête de la besogne ; c'est à lui de la déterminer, à moi de le soulager des détails relatifs à nos troupes, pour la dicipline et l'exécution de ses projets. La dicipline exige l'entière attention d'un officier général dans un pays où le soldat a trop d'argent et voit des exemples contagieux.

Mes dernières nouvelles de la Belle Rivière sont du 9 may ; nul mouvement pour encore considérable de la part de l'ennemi. En attendant la Pensilvanie et la Virginie sont réellement désolées. Des lettres angloises prises sur des officiers tués ne permettent pas de douter de l'allarme qui règne dans ces contrées où les habitans ne sont pas guerriers.

Tous les Sauvages en général nous paroissent très affectionnés, et je crois que l'on peut compter sur la neutralité des cinq nations. Ce sera beaucoup. Ils sont bien près des Anglois qui prodiguent caresses et présens.

J'espère que malgré l'éloignement où je me trouve vous voudrez bien ne pas oublier quelqu'un qui a toujours osé compter sur vos bontés, qui se fait gloire de son dévouement pour vous et pour tout ce qui porte votre nom, et qui joint à ces sentiments ceux du respect avec lequel je suis,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

1756

LETTRE DU CHEVALIER DE MONTREUIL.

A Montréal, ce 12 juin, 1756.

Je suis très content de Monsieur de Montcalm. Je ferai l'impossible pour mériter sa confiance. Je lui ai parlé dans les mêmes termes qu'à Monsieur Dieskau, les voici, ne vous en rapportez jamais qu'aux troupes de terre pour une expédition, mais aux Canadiens et aux Sauvages pour inquiéter les ennemis, envoyez moi porter vos ordres dans les endroits périlleux, ne vous exposez point. Monsieur Vaudreuil est prevenu contre Monsieur Doreil, commissaire ordonnateur, et moi parce qu'il croit que nous rendons compte à la Cour de ce qui se passe. Je vais toujours mon train en prenant les précautions possibles, je lui fais continuellement ma cour, les officiers de la colonie n'aiment pas les officiers de terre, il est incroyable combien le luxe règne dans ce pays ci, combien le Roy est volé par la mauvaise administration des affaires.

Tous les Français qui arrivent se sont révoltés de la consommation qui se fait icy. Le gouverneur et l'intendant sont trop doux et relâchés dans un pays où il faudroit user une plus grande sévérité que partout ailleurs ; il n'y a point de police, le Canadien est indépendant, méchant, menteur, glorieux, fort propre pour la petite guerre, très brave derrière un arbre et fort timide lorsqu'il est à découvert.

Je crois qu'on sera sur la deffensive de part et d'autre. Monsieur Montcalm ne me parait pas avoir envie d'attaquer les ennemis. Je crois qu'il a raison. Dans ce pays-ci mille hommes en arrêteroient trois mille, les ennemis sont plus nombreux que nous de trois mille hommes au moins ; je compte partir dans le courant de juillet avec Monsieur de Montcalm ; j'ay reçu vos deux lettres par duplicata et une autre d'une écriture ordinaire. Je serais inconsolable si vous me désaprouviez dans le fond de votre cœur, vous ne pouvez pas me donner une preuve plus certaine de votre amitié que de ne reprendre quand j'ai tort.

Il était moralement sur que le détachement était entièrement détruit si j'eusse retourné à Monsieur Dieskau, je l'aurais enlevé de force si j'avais eu quatre hommes avec moi lorsqu'il fut blessé aux deux cuisses mais j'étais seul avec lui. J'appelai deux Canadiens qui étaient les seuls à portée de nous. L'un fut tué auprès de Monsieur Dieskau et de moi, et l'autre fut blessé.

Je venais aussi de l'être au bras. Je lui envoyai ses valets en allant à l'attaque de la droite, il les renvoya après avoir fait mettre auprès de lui sa rodingote et sa veste, il ne tenait qu'à lui de s'éloigner après sa première blessure qui était légère et je lui exhortai beaucoup.

Monsieur Dieskau dit-on se porte bien. Les trois commandans sont arrivés de France avec le renfort. Je ne serai jaloux que de bien faire. Je ne m'arrêterai point aux munities. Personne n'est plus appliqué que moi à son métier. J'espère que cette campagne me donnera occasion de mériter.

Bon jour ; j'ay reçu une lettre de Monsieur le Comte d'Argenson pleine de bonté ; j'ai eu l'honneur de lui écrire. On ne peut pas vous aimer plus que je vous aime. Je vous embrasse mille et mille fois ; je suis déjà très bien avec Monsieur Montcalm. J'entrerai en campagne avec lui dans le courant de juillet et je ferai en sorte qu'il soit content de moi, il me donne beaucoup plus d'occupation que ne faisait Monsieur Dieskau.

Je ne suis jamais plus content que quand j'ai beaucoup d'ouvrage.

“ Lettre du Chevalier de Montreuil. Montréal le 12 juin 1756.

(Sans date.)

LETTRE DE MONSIEUR COGNARD SUR LES AFFAIRES DU CANADA.

Mon très cher frère,

Je vous ai mandé l'automne dernier les nouvelles de ce pays. Bien abrégées. J'aurais pu m'étendre d'avantage sur notre victoire remportée sur l'Ohio sur l'armée du général Braddock, mais il suffit que vous sachiez

qu'avec la vie il a perdu plus de 1800 hommes et un butin immense, sans presque de perte de notre côté que le commandant de notre détachement de 600 nommé Monsieur de Beaujeu officier généralement regretté.

L'armée du général Johnson sur le lac du St Sacrement que nos ennemis appellent le lac George, ainsi que le fort qu'ils ont construit près de celui que nous appellons Carillon et qui sert de défense au fort St Frédéric autrement dit la Pointe à la Chevelure ; cette armée dis-je, forte l'automne dernière de 4500 s'est trouvé réduite à moins de 3000 par la désertion et le choc qui s'est donné où le Baron de Dieskau a été blessé et fait prisonnier.

Nous y avons perdu un brave officier, Monsieur de St Pierre et si on avoit suivi son conseil et celui de bien d'autres officiers canadiens Johnson étoit perdu sans ressource, et qu'on nous auroit ôté la peine que nous avons eu cette année Si vous étiez dans un lieu où les paquets pussent vous être rendus sans risque et sans frais, je vous enverrais mes nouvelles en détail. Contentez-vous de ce que je vais vous mander de ce qui s'est passé depuis l'automne dernière.

Vous saurés d'abord que tout l'hiver nos Sauvages ont fait la guerre la plus cruelle aux Anglois, qu'ils l'ont continué tout le printemps et qu'ils sont encore aujourd'hui d'un acharnement qu'on ne peut arrêter. La Georgie, la Caroline, la Marreland, la Pensilvanie tout est ravagé. Les habitans ont été obligés de quitter leurs demeures et de se retirer dans les villes. Ils n'ont point eu ni labour ni semence, et sur les plaintes qu'ils en faisaient au Gouverneur de Boston, il leur a répondu qu'on labouroit et qu'on semait pour eux en Canada.

Les Sauvages ne font point de prisonniers, ils tuent tout ce qu'ils rencontrent, hommes, femmes et enfans. Tous les jours ils en ont dans leur chaudière, et après avoir abusé des femmes et filles ils les massacrent ou les font brûler. Le 29 janvier nous reçumes des lettres de Monsieur Dumas commandant au fort Duquesne sur l'Ohyo qui marquent que dans décembre les Sauvages avoient plus de 200 chevelures angloises, et lui plus de 200 prisonniers.

Qu'il apprend qu'il se fait un grand parti dans la Nouvelle Angleterre ; qu'il attend sans le craindre ; que son fort est bien muni et que 2000 Sau-

vages cabanés autour du fort étaient une forte défense que les Anglois n'entameraient pas facilement.

Au mois de février 50 familles Canadiennes étant embarquées sur un vaisseau anglois pour être conduites à la Virginie se sont révoltées et sont venues trouver Monsieur de Boishébert qui commande à l'Acadie que les Anglois appellent la Nouvelle Ecosse, et après s'être emparé de ce qu'il y avoit de meilleur ont mis le feu au bâtiment.

Quelques temps après les Sauvages Micmacs qui sont à l'Acadie se sont emparez d'une goëlette angloise qui venait de Boston chargée de vivres et hardes pour la garnison de Port Royal. On a trouvé dans ce bâtiment beaucoup de papiers, les gazettes angloises, et entr'autres une lettre du général Johnson qu'il écrit du Lac George au commandant du Port Royal, dans laquelle il marque que le Général Bradock a été imprudent d'aller attaquer le fort sur la rivière Ohyo, qu'il avait perdu 1500 et 600 morts, et que lui Johnson était commandé pour attaquer le fort St Frédéric avec 4500, que la dépense de la campagne leur coûte plus de 120 millions, que pour lui il était résolu de demander sa retraite, qu'il n'y avoit pas moyen de se battre avec les Canadiens ; qu'ils étaient tous saisi d'une terreur panique qui les empêchait de résister, et que de toute cette dépense ils n'avaient eu en compensation que le malheureux Baron de Dieskau qu'ils donneraient pour quatre sols.

Une de leurs gazettes dit qu'ils ont pris un vaisseau de la Compagnie des Indes et deux nègriers de 400 nègres chacun. Depuis le quinze de février jusqu'à la fin d'avril, nos troupes réglées, miliciens, Sauvages se sont rendus au fort St Frédéric, à ceux de Niagara et Frontenac. Et comme l'Anglois a construit sur le lac Ontario entre ces deux derniers forts, des barques armées, nous avons fait de même, ainsi comme je le dirai le Canada a vu pour la première fois un combat naval sur un de ces lacs.

En mars les Sauvages des cinq nations qui ont voulu garder la neutralité étant allés à Philadelphie, les Anglois leur ont proposé de lever la hache contre les François. Ils ont répondu qu'ils étaient neutres et que s'ils levaient la hache contre le François qui avoit toutes les nations Sauvages pour lui que bientôt ils seroient détruits. Le gouverneur mécontent de leur réponse les a maltraités. Eux, en s'en revenant ont trouvé un petit

fort proche celui de Cumberland. Ils en ont tué la garnison, pris quatre pièces de canon qu'ils conduirent au fort Duquesne.

Le 26 avril sur les connaissances que l'on a eues que les Anglois avoient un entrepot entre Orange et Chowagen leur plus forte défense sur le lac Ontario, Monsieur notre général détacha Monsieur De Lery avec 6 ou 700 hommes pour l'enlever. Ce fort s'appellait le fort de Bul et il fut trahi par ses guides Sauvages qui lui firent faire plus de chemin dans le bois qu'il n'en devait faire. Les vivres leur manquoient ils s'aperçurent de la trahison, et ayant fait prisonniers quelques Sauvages du party des Anglois sous promesse de la vie, ils se firent conduire au fort et en chemin.

Il fit rencontre de dix chariots chargés de vivres, dix charetiers et un nègre. Ce dernier se sauva et fut trouver le colonel Johnson qui étoit à une journée de là avec 400 hommes. Monsieur De Lery ayant laissé du monde à la garde des vivres et des bagages s'approcha vers 11 heures du matin du fort de Bul où il y avoit une redoute, palissade, chène de 14 pieds de hauteur et 200 hommes de garnison, il fonce avec son monde contre la porte, la met en pièces à coup de hâche ainsi qu'un pont en palissades, malgré le feu continuel de grenades et mousquets des Anglois, en tuèrent 80, firent 70 prisonniers, furent au hangard, jetèrent dans le lac 35 milliers de poudre ainsi que les barils de lard, farine, biscuits qui étoient sans nombre.

Aussi les boulets, balles et autres munitions destinées pour le fort de Chouagen, et pour faire le siège de notre fort de Niagara ; mettent le feu à une poudrière où il y avoit dix milliers de poudre et où s'étoit retiré le reste de la garnison qui sauta avec le bâtiment.

Un pieux envoyé à deux arpens à blessé un de nos soldats. A trois heures après midi tout étoit fait. Le bruit de la poudrière étoit si fort qu'on l'a entendu de Chouagen à 30 lieues de là et nous n'avons perdu qu'un soldat et un sauvage.

Monsieur de Léry partit le même jour pour aller attaquer le second hangard appelé le fort Oüillame où il y avoit 200 hommes. Il fit rencontre du colonel Johnson avec ses 400 hommes qui s'est retiré avec vitesse dans le fort où il n'a pas osé l'attaquer n'étant point assez fort pour attaquer 600 hommes retranchés.

J'ai su ce détail par le second officier du parti qui me la conté à Québec ce printemps. La femme du commandant était restée dans sa chambre et avait une fort belle ceinture avec une riche boucle. Un soldat étant entré voulu la lui ôter. Elle crut qu'il voulut lui faire violence ; elle lui donna un soufflet ; le soldat lui coupa la gorge avec sa bayonnette.

Le jour de pacques il y eût à Québec un terrible coup de nord est qui nous brisa plus de 100 bateaux destinés à porter nos troupes dans les différents camps. Le 19 avril on lança à l'eau au fort Frontenac une golette de 150 tonneaux, dix huit pièces de canon et 30 pierriers pour faire tête à l'amiral anglois qui est de 24 canons bâti aussi sur le même lac Ontario. Faites vous aux noms de nos Sauvages.

Les Loups ont détruit en mai un gros détachement anglois dont il n'est pas resté un seul, les mêmes sauvages Loups revenant de leur expédition ont fait rencontre de 80 anglois qui s'étaient retranchés dans une maison à leur approche. Ils y ont mis le feu et ont fait griller tous les Anglois.

Les Têtes plates et les Charaquis ont désolé la Virginie et la Caroline. Les Illinois ravagent la Georgie. Les cinq nations qui sont les Sauvages connus généralement sous le nom des Iroquois sont demeurés neutres à l'exception de quelques uns qui ont guerrié pour nous.

Les Anglois ont pris un Sauvage loup chef du village à qui ils ont crevé les yeux. Monsieur Dumas commandant au fort Duquesne, a pris occasion de cette cruauté de représenter aux Sauvages de cette nation ce qu'ils devoient attendre de nos ennemis. Cela les a mis dans une si grande fureur qu'il n'en tombe aucun entre leurs mains qu'ils ne les fassent brûler.

Un chef Iroquois du party des Anglois a raporté à Monsieur notre Général une médaille qu'il en avoit reçue et lui dit : sois désormais mon père ; voilà la médaille des Anglois ; je vais travailler à mériter que tu m'en donne une autre.

Les sauvages Iroquois du Sault ayant eu honte d'avoir abandonner Monsieur de Léry dans l'attaque du Fort de Biel ont été faire la petite guerre sur les terres angloises, ont rencontré un détachement d'Anglois ; ils en ont tué tous les soldats, ont fait seulement prisonnier un major et un lieutenant qui allaient au Lac George chargés de trois gros paquets qui

nous ont instruit des desseins des Anglois et de leur force. Nous comptons qu'ils ont [autour] du lac George 9000 hommes.

Les Anglois ayant construit deux forts près de l'Ohyo, Monsieur Dumas y a envoyé Messieurs Corbière et Douville qui ont brûlé les deux forts et les Anglois dedans et tué le reste. Nous avons eu 15 hommes de tués Français et sauvages, y compris le Sieur Douville. La femme du commandant d'un de ces forts a été prise par les sauvages qui l'ont mise au poteau pour la faire brûler. Un soldat l'a racheté de ce qu'il avait eu de pillage qui pouvait monter à 400 l.

Ce soldat écrit à Monsieur le Général qu'il a sauvé la plus belle femme angloise que l'on puisse voir, que si l'on veut lui rendre son argent il la remettra ou bien qu'on lui donne la permission de l'épouser.

Notre petite escadre qui est sur le lac Ontario, forte de 5 batimens ayant rencontré l'escadre angloise forte de 10 a livré combat.

Nous avons pris l'amiral anglois, mis le reste en fuite et obligé deux à échouer à pleine voile proche du fort de Chouaguen.

Au commencement de juillet Monsieur de Villiers, capitaine Canadien, étant avec un détachement de 800 hommes, en embuscade dans la Rivière de Chouaguen, nos sauvages firent trop tôt leur décharge. Le convoi était de 1500 hommes ; nous les avons défaits, 800 tués pris ou brûlés autour de 500 bateaux et brûlés les provisions. Le choc dura environ six heures. Nos Canadiens et Sauvages furent si animés que la plupart d'entre eux se jettèrent à la nage pour donner après l'ennemi. Nous avons perdu 10 hommes dont est le Chevalier de Gaune mort de ses blessures.

Du côté du Lac George un petit parti d'Iroquois, à la tête desquels était un Canadien, a arrêté 16 cavaliers anglois, en ont tué 9, fait 7 prisonniers, et ont amené chevaux et butin à Carillon. 50 Anglois ont pris deux bateaux français, 12 hommes dans les deux bateaux chargés de foin et d'avoine, tués 4, 8 prisonniers. C'est le seul avantage que les Anglois aient eu sur nous jusqu'au commencement d'aoust.

A la fin de juillet un officier canadien étant à la découverte proche le fort St George, a rencontré deux bateaux anglois de 35 hommes, tuez 30, 5 prisonniers. Six cadets de nos troupes ont rencontré 15 Anglois, tué 13,

2 prisonniers le 2 aoust. Le 5 aoust le quesche de Dunkerke est arrivé avec les paquets de la Cour et la déclaration de guerre du Roy d'Angleterre.

Le 11 aoust on a appris à Québec que notre petite armée de 5 à 600 hommes était arrivée au fort Frontenac à 30 lieues plus haut que Montréal qui est à 60 de Québec, et que les préparatifs étaient fait pour attaquer Chouaguen. Ce fort, le rempart des Anglois, bâti il y a environ 35 ans à la honte des Canadiens sous le canon duquel il fallait passer pour aller dans les postes des pays d'en haut, on le regardoit comme inattaquable, et les Anglois se trouvaient si sûrs de cette forteresse qu'ils nous bravaient incessamment.

Des esprits timides voulaient qu'on en différât l'attaque. Mais Monsieur le Général et Monsieur l'Intendant décidèrent qu'il fallait tout risquer. Ainsi les régiments de Bearn, Royal Roussillon arrivés cette année à Guienne furent commandés avec 3000 tant Canadiens que troupes du Canada ; l'exécution confiée à Monsieur le Marquis de Montcalm, maréchal de camp, commandant en chef des troupes du Roy en ce pays, ayant sous lui Monsieur de Bourlamarque brevet de colonel et quelques sauvages.

Chouaguen est bâti sur le bord du lac Ontario. "Le 5 aoust nos troupes partirent du fort de Frontenac." Les Anglois avaient bâti un second fort au nord est de cette rivière qu'ils appellaient Fort Ontario. Le 5 aoust nos troupes partirent du fort de Frontenac dans des bateaux et des barques ; et après avoir marché deux nuits, le débarquement se fit sans aucune opposition de la part des Anglois.

Ils envoyèrent d'abord trois barques pour nous inquiéter et brûler nos batteaux, mais quatre pièces de canon qu'on avait donné à l'avant garde les obligea de reculer. Ils tirèrent beaucoup mais leurs canons n'étaient pas calibre et ne vinrent point jusqu'à terre. Tout ce pays est boisé. Il fallut faire un chemin pour conduire au lieu où l'on devait ouvrir la tranchée. Les ennemis tirèrent beaucoup de leur fort sans tuer personne. Nos sauvages les harcelaient continuellement et ne leur laissaient pas le temps de respirer.

Il arriva pourtant le 11 un accident. Monsieur de Comble, un ingénieur en chef, qui était parti à la pointe du jour pour aller reconnaître le fort de Chouaguen fut pris pour un Anglois par un de nos Sauvages, qui le

jetta par terre d'un coup de fusil. Rien n'égalait la désolation de ce pauvre homme et de tous ceux de la nation ; et il fallait que Monsieur de Montcalm travaillât beaucoup pour les tranquiliser et les retenir, car leur chagrin était si grand qu'ils voulaient s'en retourner à leur village.

La tranchée fut ouverte la nuit du 12 au 13 ; les travailleurs étaient soutenus par les Canadiens. Le 13 au matin nous avions une batterie en état de tirer. Les Anglois firent un feu terrible du fort Ontario de Mousqueterie, bombes et canon qui ne fit pas de mal parcequ'on était à couvert par le grand travail de la nuit. Nous eumes un écrivain commis aux vivres qui fut tué d'un coup de canon et un grenadier blessé.

Vers les trois heures après midi du même jour, Mousieur de Bourlamarque fut blessé légèrement à la tête, cela ne l'empêcha pas de continuer sa charge de directeur du siège, peu de tems après le feu de l'ennemi cessa.

On crut qu'ils vouloient faire une sortie, mais on fut averti qu'ils passaient la rivière, laissant tantes et bagages et n'emportant pas avec eux que quatre mortiers. On envoya des sauvages qui dirent que le fort était vide. 15 grenadiers de guienne et ensuite toute la compagnie escaladèrent le fort et s'en emparèrent. Ils étaient 350. On trouva seulement un Anglais ivre à qui on fit grâce.

Les Anglois nous ont rendu un grand service en nous abandonnant ce fort qui était fort bon et en état de nous tenir tête et de nous tuer bien du monde. Nouveau travail, outre tranchée qu'on continuait. Il fallut faire un chemin pour conduire l'artillerie au Fort abandonné. 450 y furent employés et le 14 au matin on commence à canoner vivement Chouaguen. On le bombarde aussi, et de son côté fit un feu très vif pendant quelque temps.

Monsieur de Rigaud frère de notre général sauvé par ruse l'automne dernière des prisons d'Angleterre se mit à la tête de 2000 canadiens et de Sauvages et passèrent la rivière, jettèrent des cris affreux que les Sauvages appellent Salaquois. Les anglois eurent une si terrible peur qu'ils arborèrent drapeau blanc.

On cessa de tirer de part et d'autre et on vit paraître un canot où l'on vit des officiers anglois qui vinrent proposer de se rendre pourvu qu'on

leur fit une bonne capitulation, 1800 hommes prisonniers de guerre jusqu'à l'échange, pour six mois de vivres, 4000..... trouvés dans le fort, 3 caisses or et argent, 5 drapeaux pris, 121 pièces d'artillerie dans les deux forts qui ont été rasés, le général anglois tué, et nous avons perdu Monsieur de Combe et un Canadien et un grenadier de Béarn, et 8 de nos gens blessés, 3 barques prises dont une de 24 pièces de canon, 10 petites barques de 25 tonneaux ; 200 bateaux et berges et une barques sur les chantiers qu'on laisse achever par les charpentiers anglois bien gardés.

Joignez cet avantage à la victoire sur l'Oyo, c'est la chose la plus mémorable qui soit arrivé depuis l'établissement de la colonie. Et Chouaguen tombé ou plutôt rendu aux cris de nos Canadiens et Sauvages, me rappelle Jéricho tombé aux cris des Israélites. Les prisonniers vont être transportés en France. Les drapeaux arrivés à Montréal furent prêtés aux Sauvages qui firent autour de la ville une espèce de procession, puis furent à la paroisse où d'eux même ils chantèrent le *Te Deum* en leur langue, mais ils laissèrent les drapeaux à la porte sous une bonne garde disant qu'ils ne devaient pas entrer dans l'église parce qu'ils n'étaient pas Chrétiens ; ils voulaient dire qu'ils n'étaient pas bénis.

Tout étant arrangé du côté de Chouaguen, nos régiments sont allés sans s'arrêter au fort St Frédéric et à Carillon où Monsieur de Montcalm s'est rendu tout de suite pour tenter l'attaque du fort George.

Pendant son absence il avait laissé le commandement de cet endroit au Marquis de Léry, Brigadier. Nous attendons tous les jours des nouvelles de cet endroit qui n'est éloigné de Montréal que de 40 lieues, beau chemin. Le 4 octobre il paraît que ni nous ni l'Anglois n'ont point envie de rien entreprendre cette année du côté du lac St Sacrement.

Cependant nos troupes ne rentreront dans leurs quartiers que le cinq novembre. Depuis la prise de Chouaguen un de nos officiers nommé Monsieur Marin à la tête de 100 Sauvages a totalement défait un petit parti de 52 anglois auprès du lac St Sacrement, et Monsieur de Villiers, officier de la Nouvelle Orléans, cherchant à la tête des Sauvages Illinois dans la Caroline de quoi se signaler, a été attaquer un fort, s'est servi des fagots qui étaient aux environs du fort, y a mis le feu ; une partie est sortie pour éteindre le feu et a été tué ; l'autre a grillé ou sauté avec les poudres.

Le 6 octobre nous aprenons que sur l'Oyo un parti de 300 cavaliers anglois vinrent pour surprendre et brûler un village Loup. Les Sauvages coururent pour mettre leurs femmes et leurs enfans en sureté tandis que cinq Canadiens dont un cadet fusillaient et arrêtaient les cavaliers. Les Sauvages étant venus s'emparèrent des chemins, les cavaliers fuirent dans les bois, 25 restés morts sur la place et deux prisonniers, ont laissé les [Sauvages] chevaux aux Sauvages qui poursuivirent les autres.

Des lettres de Louisbourg nous marquent qu'un officier de ce canton qui était avec des Français et Sauvages dans un petit fort de l'isle Royale, las et fatigué de voir des bastimens anglois croiser à la porte de son hâvre fit monter 4 ou 5 hommes dans un petit bateau. Le vent était de bout pour sortir ; il courait la bordée, les Anglois détachèrent 4 berges montées de 50 hommes.

Quand le petit bateau se vit presser il vira de bord et courut sur un cap selon les ordres. Les berges le poursuivirent. Quand elles furent à une petite portée de fusil, les officiers et ses gens firent feu, tuèrent 30 hommes en blessèrent plusieurs, prirent une berge et en endommagèrent deux, et la quatrième trop heureuse d'avoir échapé remorque les deux avariées et s'en retourne conter à ses gens leur bonne aventure.

Robert Stobs et Vaubian sont parti il y a huit jours pour Montréal sous une bonne escorte. Je ne sais ce que notre général en veut faire. Les Anglois disent ici que si un François eût joué dans leur país le tour que Stobo a joué ici qu'il auroit été pendu.

1756

Célébrons tous du grand Vaudreuil
La sagesse et la gloire
Toute l'Angleterre est en deuil
Au bruit de sa Victoire.

Chouaguen n'est plus—nos soldats
L'ont forcé de se rendre ;
Et ses murs ne sont plus qu'un tas
De poussière et de cendre.

En vain London de ses guerriers
Il rassemble l'Elite.
Montcalm avide de lauriers
N'y vole que plus vite.
Bellonne lui prête son char, et, sur de la fortune
Des trois choses que fit Saesar
Il n'en omet aucune.

Déjà je vois de nos héros
Une troupe intrépide
S'avancer au travers des flots .
D'un péricleux rapide
Plein d'ardeur le fer à la main
Rigaud marche à leur tête
L'ennemi tremble et Chouaguen
Devient notre conquête.

Enfin les voilà dans nos fers
Ces hommes redoutables ;
Ces braves qui domptent les mers
Sur terre sont traitables.
Dès le premier coup de canon,
Leur bravoure imbécile,
S'allarme et vient dans nos prisons
Demander un asile.

A Carillon l'on dit pourtant
Qu'ils auront leur revanche
Autant en emporte le vent.
Ils soufflent dans la manche
Les Canadiens leur font peur,
Et London est trop sage,
Pour oser contre leur valeur
Mesurer son courage.

Mais de tous ces exploits brillants
Quelle est l'âme secrète !
On la connaît par ses talents
Faut-il d'autre interprète ?
Oui c'est elle qui des vainqueurs
Soutient le bras terrible,
Et fait circuler dans nos cœurs
Cette force invincible !

1756

LETTRE DE MONSIEUR DE MONTCALM AU MINISTRE.

A Montréal, ce 17 juin, 1756.

Monseigneur,

Depuis ma lettre cy jointe du 12. Monsieur le Chevalier de Levis est arrivé hier, et je viens de convenir avec Monsieur le Marquis de Vaudreuil qu'il passerait dans peu de jours au camp de Carillon. C'est la partie où nous avons le plus de troupes françaises ensemble, et où les Anglois feront peut être les grandes tentatives. Car du côté de Frontenac je les crois moins à craindre jusqu'à ce qu'ils soient parvenus à avoir une supériorité en batimens sur le lac Ontario.

Pour moy, je compte partir dans les premiers jours du mois prochain pour le camp de Carillon, et je penserai bien, après y avoir resté quinze jours ou trois semaines, suivant les mouvemens des ennemis, aller terminer ma campagne du côté de Frontenac et de Niagara. Je verrai—si Monsieur le Marquis de Vaudreuil me fait remplir ce projet—les divers points importants à garder et les ouvrages qu'on y a fait. C'est une affaire de 400 lieues, mais heureusement c'est en canot qu'on les fait.

Monsieur de Bourlamarque part d'ici lundi avec les dernières compagnie du régiment de la Sarre pour aller au camp de Frontenac.

Par les nouvelles de Frontenac du 12, Monsieur de Villiers, [de] officier de la colonie, commandant un corps de mille Canadiens ou Sauvages, était parti le 10 avec 700 hommes pour tâcher de surprendre 300 anglois occupés à construire ou à garder les constructions de deux bâtimens qu'ils font auprès de Chonaguen. Nous ne pouvons en avoir de nouvelles que dans trois jours, et le courrier qui porte ces dépêches et l'ordre pour le départ de la frégate part ce soir.

Monsieur le Marquis de Vaudreuil vient de me faire la politesse de me communiquer les lettres qu'il vous écrit en conséquence de ce qui lui a été marqué dans les instructions de cette année de vous rendre compte des détails relatifs aux troupes françaises.

J'ai vu qu'il vous manquoit qu'il avait eu des nouvelles de Monsieur le Baron de Dieskau. Je crois avoir ajouté que les dernières nouvelles qu'il a eues, dont je parle, sont du mois de novembre dernier, et, par conséquent, de date antérieure à celle que cet officier général vous a écrit directement par l'Angleterre.

Monsieur le Marquis de Vaudreuil a écrit il y a six semaines au Colonel Johnson pour en avoir des nouvelles. Il a envoyé à l'hôpital 174 malades de la Sarre ou de Royal Roussillon. Il en était mort onze depuis leur arrivée. Le plus grand nombre de malades a été sur le *Léopard* où étaient nos deux compagnies de grenadiers. L'équipage de ce vaisseau a aussi un grand nombre de malades.

Je crois, malgré tout ce que j'entends dire, que les officiers de ce vaisseau ont été aussi attentifs que les autres pour le bon ordre et la propreté ; et dans ma lettre à Monsieur la Garde des Sceaux je n'entre dans aucun détail, et j'ay cru devoir me louer des attentions de tous messieurs les capitaines pour nos troupes, sans excepter Monsieur Gauvin commandant le *Léopard*.

Je suis avec respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

1756

LETTRE DE MONSIEUR DE MONTCALM AU MINISTRE.

A Montréal, ce 19 juin, 1756.

Monseigneur,

J'ai eu l'honneur de vous écrire par la voie de Louisbourg le 21 may, et de vous envoyer par Monsieur le Chevalier de Jourville deux lettres en datte du 12 et 17 du courant, contenant tous les détails dont je dois vous informer. Je ne tarderai pas à vous en faire passer les duplicatas par une voye plus sûre que celle-ci qui n'est autre qu'un petit bâtiment marchand qui retourne en France. Tout est actuellement dans une position décidée, quoique les dernières troupes arrivées ayent eu beaucoup de malades dont le nombre diminué considérablement.

Le bataillon de Bearn campe à Niagara ; le bataillon de la Sarre et celui de Guienne au fort de Frontenac [et Niagara] avec Monsieur de Bourlamarque, entre le fort de Frontenac et Niagara, mille Canadiens et Sauvages. Le bataillon de la Reine et celui de Languedoc avec le Chevalier de Levis à Carillon. J'irai bientôt.

Monsieur de Vaudreuil veut y envoyer son frère commander les Canadiens et les Sauvages sous Monsieur le Chevalier de Levis. Le retard dans l'artillerie et les vivres arrête pour le présent tout projet pour Chouaguen. Monsieur de Vaudreuil paraît ni pas renoncer pour l'automne. Je crains les mêmes obstacles. Je suis bien avec lui, sans sa confiance qu'il ne donne jamais à personne de la France.

Il a bonnes intentions, mais il est très irrésolu. Nulles nouvelles est arrivé des marches des Anglois. Leurs troupes s'assemblent à Chouaguen et Abanie, et vers le lac du St Sacrement. Je vous prie d'observer que par cette occasion je n'écris pas à Monsieur de Marchand.

On a amené ce matin quatre prisonniers. Il y en a un qui dit que monsieur de Dieskau était, il y a deux mois, à Boston, qu'on l'a transféré à la Nouvelle Yorck, et qu'il se portait bien.

Je suis avec respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

P. S.— Dans le moment que j'ai l'honneur de vous écrire, Je vois deux barques de Sauvages qui nous arrivent. Ils font le cri de mort. Je viens de les compter et cela nous annonce qu'ils ont tué ou fait prisonniers onze Anglois.

“ Lettre de Monsieur de Montcalm au Ministre, à Montréal, ce 19 juin, 1756.”

1756

LETTRE DE MONSIEUR DE MONTCALM AU MINISTRE.

A Montréal, le 26 juin.

Monseigneur,

Depuis ma lettre du 17 nous n'avons eu rien d'interessant. Nos divers partis nous ont toujours amené quelques prisonniers suivant leurs dispositions et les nouvelles qui nous viennent par les Sauvages. Il paraîtrait que les Anglois n'ont vers Chouaguen que 1200 hommes et qu'ils portent leurs plus grands efforts vers le lac St Sacrement. 400 hommes de troupes de la colonie se sont embarqués hier pour se rendre au camp de Carillon que l'on commence à appeller le fort Vandreuil.

Je pars demain pour m'y rendre avec Monsieur le Chevalier de Lévis. Royal Roussillon nous suit après demain. Monsieur le Marquis de Vandreuil aurait cependant quelque envoie qu'après avoir réglé sur les lieux avec Monsieur le Chevalier de Levis la disposition de la deffensive dans cette partie, je passe au camp de Frontenac où Monsieur de Bourlamarque

est déjà pour faire un mouvement en avant à deux fins, celle d'une diversion qui dégage la partie de Carillon ou d'ailleurs le siège de Chouaguen suivant la nature des nouvelles qu'il attend sur la marche des 600 Sauvages d'en haut qu'il a demandés. Il prendra son parti pour me laisser à Carillon où me rappeler.

J'ai écrit à Monsieur Doreil de revenir promptement de Québec afin qu'il y ait au moins quelques personnes de celles attachées à notre corps de troupes auprès du Gouverneur Général, et en attendant le retour de ce commandant, j'y ai laissé pour quelques jours, à son grand regret, Monsieur de Bougainville, un de mes aides de camp, d'autant mieux que nous avons beaucoup de malades, de convalescens et de recrues à faire passer aux divers régiments.

D'ailleurs cette officier a bien pris avec Monsieur le Marquis de Vaudreuil à qui il est agréable; et il pourra être utile pour le presser sur divers arrangements. J'espère pour l'amour de Dieu que si nous devons y avoir une affaire les anglois lui donneront le temps d'y arriver, et je le souhaite pour le bien de la chose, afin que toutes les troupes et milices destinées à la defense de cette partie y soient rendues.

Par des lettres de Monsieur Bigot du 24, j'apprens que la flute la *Houtarde*, partie le 17 may de Rochefort est mouillée à l'isle du Bic. Elle porte 300 recrues et l'habillement général des troupes de la colonie.

Nous avons aussi de mouillés dans la rivière un brigantin et un senault portant des recrues et des provisions. L'arrivée de cette flute nous fait d'autant plus de plaisir que nous apprenons par là la nouvelle importante du débarquement fait sans nulle résistance dans l'isle de Portmahon; ce qui nous répond de la prise de cette place.

Les mêmes lettres de Monsieur Bigot m'apprennent l'arrivée à Québec de quelques familles allemandes de l'isle St Jean; elles avoient déserté il y a deux ans de Chibouctou; on en attend d'autres. Ce sera une augmentation d'habitans pour la colonie, et on veut vider un peu l'isle St Jean qui se trouve trop pleine pour la quantité de familles accadiennes qui s'y sont retirées.

J'ai l'honneur de vous écrire par Monsieur Baussier, capitaine de vaisseau commandant le *Héros* qui ne tardera pas à partir, quoiqu'il ait une

mission particulière dont je ne suis pas instruit et qui peut retarder son retour en France ; à l'exemple de Monsieur le Marquis de Vaudreuil je lui donne mes dépêches et les duplicata des précédentes.

Je charge Monsieur de Bougainville, si d'ici à son départ de Montréal il y avait quelque chose de nouveau, de nous en rendre compte. Il serait peut-être à tems encore de profiter de la même occasion.

Je suis avec respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

“ Lettre de Monsieur le Marquis de Montcalm au ministre, à Montréal le 26 juin 1756.”

1756

RELATION DE LA PRISE DES FORTS DE CHOUAGUEN OU OSWEGO, ET DE CE
QUI S'EST PASSE CETTE ANNEE AU CANADA.

Les nouveaux préparatifs que les Anglois ont fait pour envahir le Canada, malgré les mauvais succès de leurs entreprises de l'année dernière, ont été aussi publics en Europe qu'en Amérique. L'on s'y était attendu ; et indépendamment des dispositions qui ont été faites dans cette colonie pour sa défense, le Roi y a envoyé un renfort de troupes avec des provisions de toutes les espèces.

Dès la fin de la campagne de l'année dernière, le Marquis de Vaudreuil, Gouverneur et Lieutenant Général de la Nouvelle France, prit des arrangements pour faire harceler continuellement les Anglois dans leurs propres colonies. Il a tenu durant tout l'hyver, en campagne des détachemens de Canadiens, de soldats et de Sauvages. Ces détachemens ont fait des incursions de tous les côtés. Les Sauvages ont tué beaucoup de monde. On a enlevé une quantité considérable de bestiaux. Il y a eu un grand nom-

bre de maisons et de magasins brûlés. Les campagnes ont été abandonnées dans plusieurs endroits des frontières des colonies anglaises ; et tous ces mouvemens ont servi efficacement, non seulement à augmenter le mécontentement qu'avait causé parmi elles l'injustice des projets de leurs Gouverneurs, mais encore à faire naître des embarras et des difficultés qui ont empêché l'exécution de ces projets dans le printemps.

Le Marquis de Vaudreuil ne s'en est pas tenu là. En prenant toutes les autres précautions qui lui ont paru praticables pour pourvoir à la sûreté de toutes les frontières du Canada, il a formé le projet d'attaquer les Anglois eux mêmes dans leur établissement de Choueguen sur le lac Ontario.

Tout le monde sait que cet établissement est une invasion qu'ils ont faite en pleine paix. Il n'était question d'abord de leur part que d'une simple maison de commerce. C'est sous ce seul point de vue qu'ils en firent la proposition en 1728 aux Sauvages Iroquois qui ne les auroient pas vus se fortifier tout d'un coup dans le voisinage de leurs habitations.

On sentit cependant dès lors en Canada quel était leur véritable objet dans cet établissement qui devait les mettre à portée non seulement d'envahir le commerce des lacs que les Français n'avaient jamais partagé avec aucune nation Européenne, mais encore de couper, par le centre même de la colonie du Canada, la communication des postes qui en dépendent.

Les Gouverneurs françois se contentèrent cependant de réclamer contre une usurpation. Le Roi en fit porter dans le temps des plaintes à la Cour Britannique où elles ont été constamment renouvelées dans toutes les occasions. Mais les Anglois, sans se mettre en peine de la justice de ces plaintes, et abusant toujours de l'esprit de paix qui a réglé dans tous les temps la conduite de la France, se sont fortifiés peu à peu à Choueguen ; de manière qu'ils y avoient établis trois forts, scavoir :

1° Le fort Ontario placé à la droite de la rivière, au milieu d'un plateau fort élevé. Il consistait en un quarré de trente toises de côté, dont les faces brisées par le milieu étaient flanquées par un rédent placé à l'endroit de la brisure.

Il était fait de pieux de 18 pouces de diamètre aplanis sur deux faces, parfaitement bien joints l'un à l'autre, et sortant de terre de 8 à 9 pieds.

Le fossé qui entourait le fort avait 18 pieds de largeur sur 8 de profondeur. Les terres qu'on en avait tirées avaient été rejetées en glacis sur la contrecarpe et en talus fort roide sur la berme. On avait pratiqué des créneaux et des embrasures dans les pieux à fleur de la terre rejetée sur la berme ; et un échaffaudage de charpente régnoit tout au tour afin de tirer par dessus. Il y avait huit canons et quatre mortiers à double grenades.

2° Le vieux Fort de Choueguen situé sur la rive gauche de la rivière, consistant en une maison à Machicoulis et crenelée au rez de chaussée et au premier étage dont les murs avaient trois pieds d'épaisseur et étaient entourés à trois toises de distance d'une autre muraille de 4 pieds d'épaisseur sur 10 de hauteur, crenelée et flangée par deux grosses tours carrées. Il y avait de plus un retranchement qui entourait, du côté de la campagne, le Fort où les ennemis avaient placé 18 pièces de canon et 15 mortiers et obusiers.

3° Le Fort Georges, à 300 toises en delà de celui de Choueguen sur une hauteur qui le dominoit. Il était de pieux et assez mal retranché en terre sur deux faces.

C'est principalement au moyen des avantages que cet établissement donnait aux Anglois qu'ils s'étaient flattés d'envahir le Canada. Leur dessein était d'abord de s'emparer du fort de Niagara et de celui de Frontenac. Maîtres de ces deux postes ils auroient coupé absolument communication, non seulement des pays d'en haut, mais encore de la Louisiane, ils auroient fait tomber une des principale branches du commerce du Canada, et en enlevant à cette colonie une partie de ses sauvages alliés, ils se seroient trouvés à portée de l'attaquer de toutes parts dans tous ses établissements.

Le Marquis de Vaudreuil fut informé, dès le commencement de l'hyver, que pour l'exécution de ce projet les ennemis faisaient rassembler des troupes avec des provisions considérables de munitions de toutes espèces dans les forts de Choueguen. Il fit d'abord marcher un détachement de troupes de Canadiens et de Sauvages sous le commandement du Sieur de Léry, pour aller attaquer un fort où était le principal entrepôt de ces approvisionnements. Ce fort fut enlevé d'assaut au mois de mars et détruit avec tous les habitants qui en dépendoient ; et toutes les munitions qui s'y trouvaient en grande quantité furent enlevées, brulées ou jettées dans la rivière.

Le Marquis de Vaudreuil fit un autre détachement de 700 hommes sous les ordres du Sieur de Villiers, capitaine de la colonie, pour aller intercepter les transports qui devaient se faire sur la rivière de Choueguen, et ce détachement y détruisit en effet dans les premiers jours de juillet, un convoi d'environ 200 batiments, où plus de 500 Anglois furent tués ou faits prisonniers.

Le succès de ces expéditions, confirma le Marquis de Vaudreuil dans son projet contre Choueguen. Il ne pouvait espérer d'y réussir qu'autant qu'il ne serait pas pénétré par les ennemis, et qu'il ne leur donnerait pas le temps de faire passer dans ce poste les nouveaux secours qu'il destineraient pour l'attaque des deux forts françois. Ainsi dans la distribution qu'il a faite au commencement du printemps des forces de la colonie pour la défense de toutes les frontières, il a porté ses principales attentions du côté du lac Ontario.

Sous prétexte de secours nécessaires à la défense nécessaire à la défense particulière des forts de Niagara et Frontenac, il y a rassemblé des troupes et y a fait passer de l'artillerie avec des munitions de guerre et de bouche. Il a fortifié le détachement du Sieur de Villiers sur la rivière de Choueguen, et après s'être assuré de la situation actuelle de l'établissement anglois et de la réunion des troupes qu'il destinoit pour l'expédition, et de tout ce qui leur était nécessaire pour l'exécuter, il a rappelé le Marquis de Montcalm de la frontière du lac Champlain, où il l'avait destiné comme dans le poste où devoit se passer les opérations les plus intéressantes, et il l'a fait partir sur le champ pour le fort Frontenac, avec les ordres et les instructions nécessaires pour l'expédition de Choueguen, dont il devait être chargé.

Le Marquis de Montcalm à son arrivée à Frontenac le 29 juillet, y a trouvé tout rassemblé, à l'exception du détachement du Sieur de Villiers, que le Marquis de Vaudreuil avait fortifié et dont le Sieur Rigaud de Vaudreuil, gouverneur des Trois Rivières, avait été prendre le commandement.

Ce détachement s'était déjà porté sur la rivière même de Choueguen à la Baie de Niaouré où le Marquis de Vaudreuil, avait marqué le rendez-vous général.

Les troupes destinées pour l'expédition, composaient environ 2000 hommes, y compris le détachement commandé par le Sieur de Rigaud et qui devait servir d'avant garde.

Le Marquis de Montcalm n'a pas perdu de temps pour se mettre en état de partir du fort Frontenac. Après avoir pourvu aux dispositions nécessaires pour assurer la retraite, en cas que des forces supérieures la rendissent inévitables, il a donné ordre à deux barques armées sur le lac Ontario, l'une de 12 et l'autre de seize canons, de se mettre en croisière dans les parages de Choueguen.

Il a établi une chaîne de découvreurs, Canadiens et Sauvages sur le chemin de cette place à la ville d'Albanie pour y intercepter les courriers ; et dès le 4 aoust, il s'est embarqué à Frontenac avec la première division de ses forces, composée du bataillon de la Sarre et de celui de Guyenne avec 4 pièces de canon et est arrivé le 6 à la Baie de Niaouré où la seconde division composée du bataillon de Béarn, de miliciens et de bateaux chargés de l'artillerie et des vivres, s'est rendue le 8.

Le même jour le Marquis de Montcalm fit partir l'avant garde commandée par le Sieur de Rigaud, pour s'avancer à trois lieues de Choueguen dans une anse nommée l'Anse aux Cabanes. La première division y étant arrivée le 10 à deux heures du matin, l'avant garde se porta quatre heures après, par terre et au travers des bois, à une autre anse située à une demie lieue de Choueguen pour y favoriser le débarquement de l'artillerie et des troupes.

La première division se rendit à minuit dans cette même anse. Le Marquis de Montcalm parvint à faire établir aussitôt une batterie sur le lac Ontario, et les troupes passèrent la nuit au bivouac à la tête des bateaux.

Le 11 à la pointe du jour, les Canadiens et les Sauvages s'avancèrent à un quart de lieue du Fort Ontario, situé comme on l'a dit, sur la rive droite de la rivière de Choueguen, et en formaient l'investissement. Le Sieur de Combes, ingénieur, qui avait été envoyé à trois heures du matin pour déterminer cet investissement et le front d'attaque fut tué en revenant de sa découverte par un de nos Sauvages qui l'avait escorté et qui, dans l'obscurité, le prit malheureusement pour un Anglois.

Le Sieur Desandrouins, autre ingénieur, traça au travers du bois en partie marécageux, un chemin reconnu la veille, pour y conduire de l'artillerie ; et ce chemin commencé le 11 au matin, fut poussé avec tant de vivacité qu'il se trouva perfectionné le lendemain. On avait en même temps établi le camp, la droite appuyée au lac Ontario, et qui mettait les bateaux hors d'insulte, et la gauche à un marais impraticable,

La marche des François, que la précaution de n'aller que la nuit et d'entrer pour faire halte dans les rivières qui les couvroient, avait jusqu'alors dérobée aux ennemis, leur fut annoncée le même jour par les Sauvages qui allèrent fuser jusqu'aux pieds du Fort. Trois barques armées sortirent à midi de la Rivière de Choueguen, vinrent croiser devant le camp ; firent quelques décharges de leur artillerie ; mais le feu de notre batterie les força de s'éloigner.

Le 12, à la pointe du jour, le bataillon de Béarn arriva avec les bateaux de l'artillerie et des vivres. La décharge de ces bateaux fut faite sur le champ, en présence des barques angloises qui croisoient devant le camp. La batterie de la grève fut augmentée. Le parc de l'artillerie et le dépôt des vivres furent établis et le Sieur Pouchot, capitaine au régiment de Béarn, reçut ordre de faire fonction d'ingénieur pendant le siège. La disposition fut faite par l'ouverture de la tranchée le soir même. Le Marquis de Montcalm en donna la direction au Sieur de Bourlamarque, colonel d'Infanterie, et commanda six piquets de travailleurs de cinquante hommes chacun, pour cette nuit, avec deux compagnies de grenadiers pour les soutenir.

Avec toute la diligence possible, on ne put commencer qu'à minuit le travail de cette tranchée qui était plutôt une parallèle d'environ 100 toises de front, ouverte à 90 toises du fossé du fort dans un terrain embarrassé d'abattis et de troncs d'arbres. Cette parallèle achevée à cinq heures du matin, fut perfectionnée par les travailleurs du jour qui y firent les chemins de communication et commencèrent l'établissement des batteries.

Le feu des ennemis qui depuis la pointe du jour avait été très vif, cessa vers les six heures du soir, et l'on aperçut que la garnison avait évacué le fort Ontario, et passé de l'autre côté de la rivière dans celui de Choueguen. Elle abandonna en se retirant huit pièces de canon et 4 mortiers.

Le fort ayant aussitôt été occupé par les grenadiers de tranchée, des travailleurs furent commandés pour continuer la communication de la parallèle au bord de la rivière, où, dès l'entrée de la nuit on commença une grande batterie placée de façon à pouvoir non seulement battre le fort de Choueguen et le chemin de ce fort au fort Saint Georges, mais encore prendre à revers le retranchement qui entourait le premier de ces forts. Vingt pièces de canon furent charriées à bras d'hommes pendant la nuit, et ce travail employa toutes les troupes, à l'exception des piquets et garde du camp.

Le 14, à la pointe du jour, le Marquis de Montcalm ordonna au Sieur Rigaud de passer à gué de l'autre côté de la rivière avec les Canadiens et les Sauvages, de se porter dans les bois et d'inquiéter la communication au fort St Georges où les ennemis paraissaient faire de grandes dispositions.

Le Sieur de Rigaud exécuta cet ordre sur le champ. Quoiqu'il y ait beaucoup d'eau dans cette rivière et que le courant en soit très rapide, il s'y jeta, la traversa avec les Canadiens et les Sauvages, les uns à la nage, d'autres dans l'eau jusqu'à la ceinture ou jusqu'au cou, et se rendit à sa destination, sans que le feu de l'ennemi fut capable d'arrêter un seul Canadien ni Sauvage.

A neuf heures, les assiégeants eurent neuf pièces de canon en état de tirer ; et quoique jusqu'alors le feu des assiégés eût été supérieur, ils arborèrent à 10 heures le drapeau blanc. Le Sieur de Rigaud renvoya au Marquis de Montcalm deux officiers que le commandant du fort lui avait adressés pour demander à capituler. La capitulation fut sur le champ arrêtée ; et les conditions furent que la garnison serait prisonnière de guerre, et que les troupes françaises prendroient dans le moment possession des forts.

On a déjà dit qu'elles avaient occupé la veille celui d'Ontario. Le Sieur de Bourlamarque, nommé commandant des forts Georges et Choueguen, en prit possession avec deux compagnies de grenadiers et les piquets de la tranchée, et ils furent chargés de la démolition de tous les forts et du déblaiement de l'artillerie et des munitions de guerre et de bouche qui s'y trouvaient.

La célérité de nos ouvrages dans un terrain que les ennemis avaient jugé impraticable, l'établissement de nos batteries fait si rapidement, l'idée

que ces travaux ont donné du nombre des troupes françoises, la mort du Colonel Mercer, commandant de Choueguen, tué à huit heures du matin, et plus que tout encore la manœuvre hardie du Sieur de Rigaud et la crainte des Canadiens et des Sauvages qui faisaient déjà feu sur le fort, ont fait sans doute déterminer les assiégés à ne pas faire une plus longue défense.

Ils ont perdu cent cinquante deux hommes, y compris quelques soldats tués par les Sauvages en voulant se sauver dans les bois.

Le nombre des prisonniers a été de plus de seize cents, dont quatre vingt officiers.

On a pris aussi sept bâtiments de guerre dont un de dix huit canons, un de quatorze un de dix, un de huit et les trois autres armés de pierriers, outre deux cents bâtiments de transport ; et les officiers et équipages de ces bâtiments ont été compris dans la capitulation de la garnison qui était composée des deux régiments de troupes réglées de Shirley et Pepperel et du régiment de milices de Shuyler.

L'artillerie qu'on a prise consiste en cinquante cinq pièces de canon, quatorze mortiers, cinq obusiers, et quarante sept pierriers qu'on a enlevés avec une grande quantité de boulets, bombes, balles et poudre et un amas considérable de vivres.

Le Marquis de Montcalm n'a perdu que trois hommes, savoir : un canadien, un soldat et un canonier, outre la perte du Sieur de Combles ; et il n'y a eu dans les différents corps de troupes qui étaient sous ses ordres qu'environ vingt blessés qui tous le sont fort légèrement. Le Sieur de Bourlamarque et les Sieurs de Palmarol. capitaine de Grenadiers, et Duparquet, capitaine du régiment de la Sarre sont de ce nombre.

Le 21 du mois d'aoust toutes les démolitions étaient achevées ; le transport des prisonniers, de l'artillerie et des vivres fait, le Marquis de Montcalm se rembarqua avec les troupes et se rendit, sur trois divisions, à la baie de Niaouré, d'où les différents corps se sont portés aux destinations respectives que leur avait indiquées le Marquis de Vaudreuil, qui a fait déposer dans les églises de Québec et des Trois Rivières, avec les cérémonies ordinaires, les quatre drapeaux des régiments de troupes réglées de Shirley et Pepperel, et celui du régiment de milices de Shuyler.

Le succès de cette expédition à répandu une joie générale dans la colonie où l'on en connaît plus qu'ailleurs tous les avantages. Elle se trouve par là délivrée des justes inquiétudes que lui donnait l'établissement de Choueguen.

Elle voit la communication avec les pays d'en haut et avec toutes les nations Sauvages, ses alliées, à l'abri des troubles auxquels elle était exposée. Elle ne craint plus d'être attaquée de ce côté là, dumoins avec la supériorité que donnait aux Anglais l'établissement qu'on vient de leur enlever et qui mettoit en état de dominer sur les lacs où ils avoient déjà formé une marine. Elle est en état désormais de réunir ses forces pour la défense de ses frontières ; et elle a la satisfaction de devoir cet heureux changement, dans sa situation, aux secours puissants, que le Roy a eu la bonté de luy envoyer.

Elle a fait éclater les sentiments les plus touchant de respect et de reconnaissances pour ces nouvelles marques de la protection de sa Majesté, et elle seconde avec tout le zèle qu'on peut attendre du peuple le plus fidèle et le plus attaché à son prince, les soins infatigable que se donnent pour sa defense le Marquis de Vaudreuil, ainsi que le Marquis de Montcalm et les autres officiers qui en sont chargés sous les ordres de ce gouverneur.

“ Relation de la prise des Forts de Choueguen ou Oswego ; et de ce qui s'est passé cette année en Canada. 1756.

1756

DETAIL GENERAL DE LA NOUVELLE VICTOIRE REMPORTEE PAR L'ARMEE DES FRANÇOIS SUR CELLE DES ANGLOIS, DANS LE CANADA, LE 18 JUILLET, 1756, A L'ATTAQUE DES OUVRAGES EXTERIEURS ET AVANCES DE LA VILLE DE MANTON, CAPITALE DU CANADA, APPARTENANTE AUX ANGLOIS, ET ASSIEGEE PAR LES FRANÇOIS SOUS LA CONDUITE DE MONSIEUR DE VAUDREUIL, COMMANDANT EN CHEF ET MAJOR GENERAL DES ARMEES NAVALES ET DE TOUTES LES TROUPES DE TERRE QUI SONT DANS CE PAYS.

Monsieur de Vaudreuil, commandant en chef, et Monsieur de Lery, commandant en second, ayant fait la conquête de l'isle et des Forts de Bull, jugèrent à propos de porter plus loin leurs armes victorieuses, et dans le dessein de s'emparer de l'isle de Manton, devant laquelle ils arrivèrent après avoir été joints par huit cens cinquante Sauvages et onze cens quarante soldats canadiens, outre un détachement venu en dernier lieu de Marseille et de Toulon, ce qui faisait, compris la troupe qu'ils amenaient avec eux, une armée de huit mille hommes.

Les villes de ce pays là ne sont pas fortifiées comme celles de celui-ci, la plupart des fortifications ne consistant qu'en petits ramparts, bastions, fers à cheval, petites redoutes et demi-lunes ; aussi ne fut-on pas longtemps à s'emparer de tous les ouvrages extérieurs.

Le seize juillet Monsieur de Vaudreuil fit sommer le Gouverneur par cinq fois consécutives de se rendre, avec menaces, en cas de refus, de n'accorder aucun quartier, ni à lui, ni à sa garnison. Mais celui-ci ayant fait réponse qu'il était résolu de se défendre jusqu'à la dernière extrémité, notre commandant ordonna un assaut général pour le lendemain ; et ce fut le beau Régiment Royal d'Ecosse qui y monta le premier sur les quatre à cinq heures du matin, suivis de cent soixante Canadiens et de trois cens Sau-

vages, qui, étant entré dans la ville, furent se saisir du Gouverneur et le pendirent à la brèche. On a passé la garnison au fil de l'épée et on a mis tous les habitans à feu et à sang. C'est ainsi que cette ville a été prise après un siège de trois semaines.

De tous les forts qui se trouvent dans cette isle, il n'y en a eu qu'un nommé Jerabelle, dont on ait fait le siège dans les formes, et il a été emporté au bout de neuf jours. La garnison a eu le même sort que celle de la ville de Manton.

Comme cette ville était le magasin de presque tout le pays appartenant aux anglois, on y a trouvé une quantité prodigieuse de munitions, tant de guerre que de bouche ; scavoir : deux cens quatre canons de fonte capables de servir, douze d'encloués et trente de fer pour les bâtimens ; soixante et seize mortiers, trois hors de service, vingt neuf mille sept cens boulets, vingt trois mille bombes ; cinq mille quatre cens soixante dix huit barils de poudre, quatre cens quarante quatre mille six cens soixante dix neuf fusils en état de servir, quatre cens soixante six hors de service et des vivres pour trois ans.

Nous avons eu dans cette expédition quatre officiers tués et vingt six blessés, soixante sept soldats morts, et cent trente un blessés, tant Français que Canadiens et Sauvages. Monsieur de Léry est Gouverneur jusqu'à ce que le Roi en ait autrement ordonné.

Cette relation est conforme à la lettre que le premier secrétaire de Monsieur de Vandreuil a eu l'honneur d'écrire au Roy, de Manton le vingt juillet mil sept cent cinquante six.

Quoiqu'il fasse dans ce pays là des chaleurs excessives, nos Français s'y plaisent beaucoup ; et à ce sujet il ne serait pas hors de propos d'en donner une description abrégée.

Ce sont deux isles construites sur deux bans de sable de forme quarrée. La première contient plus de trois à quatre cens lieues de tour et l'on y entre par un trajet de mer d'environ quatre lieues. C'est dans celle-ci que se trouve la ville de Manton ; quoyqu'elle ne soit pas des plus grandes elle est des plus belles, et son port est en état de recevoir toutes sortes de marchandises, quoiqu'il n'ait que deux cent trente trois toises de tour. Le bled

est rare dans ce pays et ne suffit pas pour faire subsister tous les habitans ; mais en récompense il y vient abondamment des cannes à sucre, du raisin des Indes, la vigne monte sur des ornes, et son pied contient trois brassées d'hommes. Il y vient aussi quantité d'orange et de citron.

Pour l'autre isle elle n'est remplie que de forêts et elle ne contient pas quatre mille habitans, tant dans les villes que dans les forts.

1756

STATE OF FACTS RELATING TO THE LOSS OF OSWEGO COLLECTED FROM THE INFORMATION OF SOME GENTLEMEN LATELY ARRIVED FROM QUEBEC WHO WERE MADE PRISONERS OF WAR AT OSWEGO : THAT THE WORK OF OSWEGO AT THE TIME OF ITS BEING ATTACKED BY THE FRENCH CONSISTED OF THREE FORTS, VIZ : THE OLD FORT BUILT MANY YEARS AGO WHOSE CHIEF STRENGTH WAS A WEAK STONE WALL, ABOUT TWO FEET THICK, SO ILL CEMENTED THAT IT COULD NOT RESIST THE FORCE OF A FOUR POUND BALL, AND SITUATED ON A POINT OF LAND AT THE ENTRANCE OF THE HARBOUR.

The two other forts where each of them at a distance of about 450 yards from the old fort, and situated on two eminencies which commended it ; both these were begun to be built last year, upon plans which made them defensive against musquetry and canon of three or four pounds ball only ; the time not allowing works of a stronger nature to be then undertaken ; it was as much as could be effected to make such a progress even in those works as to cover the men from the insult of scalping parties, and the inclemency of the wheater, both of them being carried on so far as they were in the space of a little more than two months, which hought it to November, at which season the wheater is very severe upon the lake Ontario.

For half those two months the works were hindered by violent rains and snow and building barracks within the forts, a large hospital for the sick and other works (the materiel for all which were to be cut from the item) took up a part even of the time in which the men could work.

That, for their defence against large cannon they entirely depended on having a superior naval force upon the lake, which would have put it in their power to prevent the French from bringing heavy artillery against the place, as that could only be done by water carriage.

That, had our navy been complete, it would have consisted of one brigantine and one sloop built last year, capable of carrying eight carriage guns, four pounders and 12 swivels each; two small schooners of 10 swivels each, one sloop capable of carrying 10 carriage guns, four pounders, and 12 swivels, one brigantine of 14 carriage guns, mounted with four and six pounders and 14 swivels built this year.

Besides these vessels there were upward of 230 whale boats built, capable of holding 12 men each, to be maned with a body of 2000 battoemen, armed with muskets and hatchets, and to accompany the vessels upon the lake, all which would have been a much superior naval force to that of the French.

That on the second day of July last Col. Bradstreet arrived at Oswego with about 500 battoes and whale boats and brought with him the remainder of the rigging and stores for the vessels, excepting 24 cannons, six pounders which were then at the great carrying place and which Col. Bradstreet was to bring with him upon his next passage from Schenectady to which place he was immediately to return to take the orders of Major General Abercrombie.

That immediately after the arrival of the stores on the second of July the new brigantine and sloop were fitted out; about the same time the large snow was also launched and rigged, which they expected every day by Col. Bradstreet; and had he returned in time with the cannon and battoe men under his command, the French would not have dared to have appeared upon the lake; but Col. Bradstreet happened to be detained with the battoes at Schenectady for above a month, waiting for the 44th regiment.

That on the 6th of August, Col. Mercer, commanding officer of the garrison, having received intelligence of a large encampment of French and Indians, about 12 miles from them, despatched one of the schooners with an account of it to captain Bradley who was then on a cruize with the large brigantine and two sloops, at the same time desiring him to cruize as far to the eastwards as he could, and to endeavour to prevent the approach of the French on the lake.

That the next day they had a most violent gale of wind, by which the large brigantine was drove ashore near Oswego, in attempting to get in the harbour.

That the Indians immediatly gave M^r Montcalm, the French General, notice of the Brigantines being ashore and he took the opportunity of transporting his heavy cannon to within about a mile and a half of the fort ; which he could not have done had our vessels been out to the eastward. M^r Montcalm afterwards confessed his good luck in having this opportunity, and that without it, it would have been impossible to have brought up his cannon.

On the 11th in the morning, on some canoes being been to the eastward, the small schooner was sent out to make a discovery of what they where ; it was scarce half a mile from the fort before they hoisted a jack at mast head, fired a gun to leeward and stood in again for the harbour, and informed that they had discovered a very large incampment, close roud the opposite point, on which the two large sloops (the large brigantine being still on shore) where sent out with orders, if possible, to annoy the ennemy ;

They proceeded to within gun shot of the ennemy's camp, when they where fired upon from a battery of four twelve pounders ; this fire was briskly returned from both vessels, but to no purpose, as their shot fell short of the shore, and the ennemy's cannon, being large and well managed, hulled the vessels almost every shot ; after fireing, several broadsides in this situation, the vessels bore away and came into harbour again.

The same day the French invested the place with about 32 pieces of cannon, from 12 to 18 pounders, besides several large brafs mortars and hoyets (among which artillery was contained that taken from Gen. Brad-dock) and about 5000 men. About noon they began the attack of fort

Ontario with small arms which was briskly returned, not only with small arms but with eight cannons of that fort and shells from the other side of the river.

The garrison on the west side of the river was this day employed in repairing the battery on the south side of the old fort. That night the enemy were employed in approaching Fort Ontario, and [continued it all the day] bringing up their cannon against it ;

The 12th in the morning the enemy renewed their fire of small arms on fort Ontario and continued it all that day ; it was returned very briskly in the same manner as the day before. At day break this day a large number of battoes were discovered on the lake in their way to join the enemy's camp ; on which the two sloops were again sent out, with orders to get between the battoes and the camp, but before our vessels came up of the battoes had secured themselves under the fire of the cannon at their camp ; the vessels came in again towards evening.

The garrison on the west side were this day employed as the day before, and in the evening a detachment was made of 100 men of the 50th and 126 of the New Jersey regiment, under the command of Col. Shuyler, to take possession of the fort on the hill to the west ward of the old fort and under the direction of the engineer M^r Mackeller where to put it into the best state of defence they could, in which work they were employed all the following night.

The enemy on the east side continued their approaches to Fort Ontario, and notwithstanding the constant fire kept upon them, and the loss of their chief engineer, who was killed in the trenches, about 10 o'clock next morning they opened a battery of cannon within 60 yards of it, an account of which the commandant of that fort immediately sent to Col. Mercer.

About 12 o'clock Col. Mercer sent them orders to evacuate that fort, first destroying their cannon, amunitions and provisions. About three the garrison quitted the fort, and managed their retreat so as to pass the river and join the troops at the west side, without the loss of a man. These troops, being about 370 were immediately ordered to join Col. Schuyler, at

the fort at the west side, which they accordingly did and where employed all the following night in completing the works of that fort.

The 13th in the morning the large brigantine being off the rocks and repaired a detachment of about 80 men of the garrison was put on board her and the two sloops, in order to go out immediatly ; but the wind continuing to blow directly into the harbour, rendered it impossible for them to get out before the place was surrendered.

This night as well as the night before, parties of the ennemy's irregular made several attempts to surprize the advanced guards and centries on the west side of the river, but did not succeed in any of them.

On the east side of the river the ennemy where this night employed in bringing up their cannon and raising a battary against the old fort ; on our side we kept a constant fire of cannon and shells on them, from the old fort and works about it. The cannon which the most ennoyed the ennemy where four pieces which we reversed on the platform of an earther works which surrendered the old fort, and which was entirely enfiladed by the ennemy's battary on the opposite shore. In this situation, without the least cover, the train, assisted by a detachment of 50 of Shirley's regiment behaved remarkably well.

At the day break, the 14th, we renewed our fire of cannon, on that part of the opposite shore, where we had the evening before, observed the ennemy at work in raising a battary ; they immediatly returned our fire from a battary of 10 cannons, 12 pounders, and where preparing a battary of mortars and hoyets.

About nine o'clock this morning 2,500 of the ennemy past over the river in three columns, from the east to the west side of the river, in order to fall on us on that side. Lieut. Col. Mercer on being informed that the ennemy where passing the river and not knowing their numbers ordered Col. Schuyler with 500 men to oppose them which would accordingly have been carried into execution, and consequently those 500 men beeing cut off, had not Col. Mercer been killed by a cannon ball a few minutes after.

About 10 o'clock the ennemy's battary of mortars was ready to play, all our places of defence either enfiladed or ruined by the constant fire of

their cannon, 2,500 of their regulars and Indians on our back, ready to storm us on that side, and 200 of their regulars ready to land in our front, under the fire of their canon.

In this situation we were when Colonel Littlehales who succeeded Colonel Mercer in the command called a council of war, who were, with the engineers, unanimously of opinion that the works were no longer tenable and that it was by no means prudent to risk a storm with such an unequal number.

The chamade was accordingly ordered to beat ; on this occasion it is very remarkable, considering the reports that had been spread and believed concerning the behaviour of the garrison, that it was with the utmost difficulty our officers could persuade the men to cease firing and much more so afterwards to consent to become prisoners of war.

It is also surprising that they assure us, the garrison never on any occasion, shewed the least spirit of mutiny untill this juncture when their obstinacy in keeping and using their arms, contrary to orders, might have been called so.

On beating the Chamade, the fire ceased on both sides, but yet the French were not idle, they improved this opportunity to bring up more canon, and to advance the main body of their troops, within musket shot of us, and every thing prepared for a storm.

Two officers were sent to the French General, to know what terms he would give us, upon which the Marquis de Montcalm made answer that the English were an enemy he esteemed ; that none but a brave nation would have thought of defending so weak a place so long, against such a strong train of artillery and superior numbers, that they might expect whatever terms were consistent with the service of his Most Christian Majesty.

He accordingly sent the following proposals, viz :

The Marquis of Montcalm, army and field Marshal, commander in chief of His Most Christian Majesty's troops, is ready to receive a capitulation upon honorable conditions, surrendering to him all the forts ; he requires them to be prisoners of war ; they shall be shewn all the regards the

politest nation can shew. I send an aid de camp on my part, viz : Monsieur de Bougainville, captain of dragoons ; they need only send the capitulation to be figured. I require an answer by noon. I have kept M' Drake for an hostage.

MONTCALM.

August 14, 1756.

And accordingly the following demand was made : " The demand made by the commandant of Oswego from the Marquis of Montcalm, army and field marshal to the King, commander in chief of his most Christian Majesty's troops in North America.

Article I.—The garrison shall surrender prisoners of war, and shall be conducted from hence to Montreal, where they shall be treated with humanity, and every one shall have treatment agreeable to their respective ranks, according to the custom of war.

II.—Officers, soldiers and individuals shall have their baggage and cloaths and they shall be allowed to carry them along with them.

III.—They shall remain prisoners of war untill they are exchanged.

To which the Marquis de Montcalm answered as follows :

I accept of the above articles in the name of his Most Christian Majesty, under the condition of delivering up faithfully the fortifications, ammunition, magazines, barks and battoes with their appurtenances.

I give full power to Monsieur de la Pauze, major general, to ratify this present capitulation, and to agree upon the manner of becoming master of the said fort, of which our troops shall take possession, and to insure the garrison from receiving any insult.

Given at the camp before Oswego, the 14th day (at 11 o'clock in the morning) of the month of August 1756.

MONTCALM.

1756

LETTRE DE MONSIEUR DE MONTCALM AU MINISTRE.

A Montréal, ce 28 Aoust.

Monseigneur,

Je vous ai fait part par mes précédentes lettres du projet de faire une diversion vers Choueguen et de toutes les dispositions pour en faire le siège, malgré tous les obstacles qui doivent naturellement se présenter. C'est peut-être la première fois qu'avec trois mille hommes et moins d'artillerie on en a assiégé 1800 qui pouvaient être promptement secourus par 2000, et qui pouvaient s'opposer à notre débarquement ayant une supériorité de marine sur le Lac Ontario. Le succès a été au delà de toute attente, comme vous verrez par le journal que j'ai l'honneur de vous adresser.

J'ajouterai que la nécessité de réussir pour le salut de la colonie, pour l'honneur des armes du Roi, et pour moi même, m'avait déterminé, et c'était une résolution arrêtée avec les principaux officiers des deux corps de troupes d'aller avec tous les Canadiens et Sauvages, les compagnies de Grenadiers et quatre piquets par bataillon au devant de l'ennemy à un portage qui était à trois lieues de mon camp pour le combattre.

Il y avait continuellement de petits partis de découvreurs Canadiens et Sauvages ; mais je n'ai pas eu cette peine. La précaution que j'avais eu avant mon départ de la Baie de Niaouré de faire connaître mes intentions à mes amis les Sauvages, vis-à-vis desquels j'ai pris on ne peut pas mieux, pour arrêter et intercepter toute lettre, m'a voulu que le Colonel Mercer, commandant dans Chouaguen, qui n'a cru que l'on venait l'assiéger que le 11, écrivait-il, le 12 à quatre heures du matin, à divers généraux anglais, et ses lettres m'ont été remises à dix heures par des Népissingues :

Elles augmentèrent mes espérances par la façon dont le commandant s'exprimait. Cependant si ce même Mercer n'eût pas été tué, la prise de Choueguen n'eût pas été retardée d'un jour ou de deux au plus. Vous

verrez par le journal, que j'avais fait passer au delà de la rivière les Canadiens et les Sauvages, que dès le 14 au matin j'avais neuf pièces de canon en batterie.

Mes dispositions étaient faites pour en avoir 18 de plus le 15, au matin avec une batterie de mortiers et obusiers. J'avais donné mes ordres pour que le régiment de Béarn à l'entrée de la nuit avec trois pièces de canon fut par le large du lac débarqué au dessus de Choueguen, à un mouillage que j'avais fait reconnaître et sonder pour former une attaque du côté du fort Georges en se communiquant avec Monsieur de Rigaud de Vaudreuil qui commandait les Canadiens et les Sauvages.

Toute la conduite que j'ai tenue à cette occasion et les dispositions que j'avais arrêtées, vis-à-vis dix huit cens hommes, sont si fort contre les règles ordinaires, que l'audace qui a été mis dans cette entreprise doit passer pour témérité en Europe. Aussi je vous supplie, Monseigneur, pour toute grâce d'assurer Sa Majesté que si jamais elle veut, comme je l'espère, m'employer dans les armées, je me conduirai sur des principes différens. Vous pouvez même l'assurer qu'en tout événement j'eusse fait une retraite, sauvé son artillerie et l'honneur de ses armes en sacrifiant peut-être deux ou trois cens hommes. La nature du pays, la faiblesse des troupes anglaises, la crainte qu'ils ont des Sauvages m'en assuraient. Il faut croire que les anglais transplantés ne sont pas les mêmes qu'en Europe. Il faut voir les Ecossais de Milord London ; car il me paraît par le rapport des Sauvages que ce général est arrivé, et par ce qu'ils me disent je crois que Monsieur le Baron de Dieskau sera toute sa vie dans un état facheux.

Nos troupes de terre se sont portées à tout ce que j'en ai exigé, avec un zèle incroyable ; aussi, Monseigneur, je vous supplie de vouloir bien m'accorder les grâces que je vous demande pour elles. Je vous en adresse un mémoire auquel j'ai jointe une très longue lettre pour entrer dans le détail des raisons particulières pour chaque grâce.

Les missionnaires de St Sulpice, au nombre de deux, ont toujours suivi les Sauvages ; l'abbé Piquet qui a eu l'honneur de présenter au Roy, il y a quelque temps, trois sauvages, est venu à Chouaguen pour y planter une croix où l'on a mis, *in hoc regno vincunt*, et à côté un poteau avec les armes du Roy et pour inscription : *Manibus date bilia plenis (sic)*.

Je ne vous fait aucune description des Forts de Chouagen. Une lettre et le plan de l'Ingénieur y suppléent.

Au reste, Monseigneur, le succès de cette expédition est décisif pour la Colonie. Chouagen a été la pomme de discorde. Sa position sur le lac Ontario, la manière dont les Anglois s'y fortifiaient, la facilité que les Sauvages trouvaient dans cette place pour la traite de leurs pelleteries à beaucoup meilleur compte que dans nos forts ; toutes ces raisons faisaient appréhender que tôt ou tard l'Angleterre n'eût la supériorité dans le commerce des pays d'en haut. La prise de Chouagen rompt leur entreprise à cet égard. C'est une perte de quinze millions pour eux. La plus grande joye que j'aie d'avoir réussi dans cette expédition, c'est que le succès en soit dû à un officier général dont vous seul avez déterminé le choix.

La relation que je vous envoie a passé sous les yeux de Monsieur le Marquis de Vaudreuil ; il pense ainsi que je l'ai marqué à Monsieur le Garde des Sceaux, qu'il serait convenable que le Gouvernement ~~la~~ fit imprimer, comme il la fait de celle des événements de la campagne dernière ; afin de donner en Europe de la publicité à un événement du plus grand éclat, et de la plus grande suite dans l'Amérique Septentrionale, et pour lequel Monsieur le Marquis de Vaudreuil a cru devoir ordonné un *Te Deum* et des réjouissances publiques.

Je joins à cette lettre une copie des articles de la capitulation accordée au Lieutenant Colonel de Shirley, Monsieur de Littleheale qui commandoit depuis la mort du Colonel Mercer. Je vous prie d'observer qu'il n'a été fait aucune inventaire de l'artillerie ; ce qui en tout événement nous dispensera de la restitution. Jamais capitulation ne donnera autant de peine pour la maintenir. Les Sauvages voulaient la violer. J'ai déterminé cette affaire. Il en coutera au Roy de huit à dix mille livres qui nous conserveront plus que jamais l'affection des nations Sauvages ; il n'y a rien que je n'eusse accordé plutôt que faire une démarche contraire à la bonne foye française.

Vous trouverez aussi un état de l'artillerie, munitions et vivres. Je ne vous dissimulerai pas qu'il y a eu un peu de pillage, qu'il a fallu même le tolérer. Nous ne sommes pas en Europe et il est bien difficile d'empêcher 300 Sauvages et 1500 Canadiens de faire une curée. D'ailleurs c'est l'usage

de part et d'autres dans les colonies. Mais les effets des officiers anglois ont été conservés, ainsi que les munitions de guerre et de bouche.

Dès avoir pris Chouagen j'ai fait part de cette nouvelle aux nations d'en haut ; et aux cinq nations Iroquoises qui nous craignent plus qu'ils ne nous aiment. Ils sont plus à portée de tirer leurs besoins de l'Anglois. Ils avaient envoyé à Monsieur le Marquis de Vaudreuil des ambassadeurs que je trouvai à la présentation comme je marchais à Frontenac. Ils étaient autant émissaires des anglois qu'ambassadeurs. Aussi Monsieur le Marquis de Vaudreuil les a retenus sous divers prétextes jusqu'à la prise de Chouagen. Il faut s'attendre que les Anglois feront tous leurs efforts pour s'y rétablir et s'y construire une meilleure place que celle que nous avons détruite et je m'attends à y remarcher au petit printemps.

Le régiment de la Sarre est encore à Niaouré faute de bateaux, et pour évacuer le départ des vivres que j'y avais fait, comptant sur une plus longue durée. Bearn est en pleine marche pour se rendre d'ici à Carillon. Guyenne partira dans deux jours, et je pars de suite avec la compagnie de Grenadiers et un piquet de la Sarre. Cela fera neuf cens hommes de plus pour la défense de cette frontière qui semble être menacée.

Mais la totalité de ce renfort ne peut être arrivé que du 12 au 15 septembre, à cause des difficultés pour les vivres pour les chemins et pour les transports.

Tous les Canadiens sont occupés à leur récolte. Je m'arrête quelques jours ici pour donner de l'activité à ce mouvement, et je souhaite la fin de la campagne autant qu'un autre. Ma santé ne tient plus à des fatigues excessives, et à faire trois cens lieues en deux mois

Je suis avec respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

" Lettre de Monsieur le Marquis de Montcalm au ministre, datée de Montréal le vingt huit août 1756."

1756

LETTER OF J. CLEVELAND TO CAPTAIN SPRY.

Adm^y office, Aug. 31st

Sir,

I have received and read to my Lords Commissioners of the Admiralty a duplicate of your letter of the 19th of June last, informing them of the proceedings of His Majesty's ships under your command and that the Litchfield and Morick have taken a French man of war of 50 guns called *arc-en-ciel*, and of some other ships being taken by the squadron and I am commanded to acquaint you that your conduct and success hath given their Lordships great satisfaction.

I have also communicated to their Lordships your letter of the 28th of the same month acquainting them with the orders you have given to captains Flood and Scaife; and that you propose to send two 20 guns ships, and a sloop to destroy the French fisheries at New-found-land.

I am,

Sir,

Your very humble servant,

J. CLEVELAND.

Letter of J. Cleveland to Captain Spry,

Admi^y Office,

August 31, 1756.

1756

LETTRE DE MONSIEUR DE MONTCALM AU MINISTRE.

Au camp de Carillon, ce 22 septembre, 1756.

Monseigneur,

Par ma dernière en vous rendant compte de tout ce qui concernait l'expédition de Chouagen, j'ay eu l'honneur de vous informer de mon retour au camp de Carillon avec les Regiments de Guyenne, de Bearn et cent hommes de celui de la Sarre. Monsieur le Marquis de Vaudreuil qui était fondé à (croire) craindre la supériorité des forces de l'ennemi, a rassemblé 600 Sauvages. Comme il n'est pas possible de les garder aussi longtemps qu'on le voudroit, la saison surtout étant aussi avancée, conformément à l'instruction que j'avais de Monsieur le Marquis de Vaudreuil, j'ay fait marcher peu de jours après mon arrivée un gros détachement de tous mes Sauvages aux ordres de Monsieur de la Perrière, capitaine des troupes de la Marine.

Ce détachement a rempli plusieurs objets que Monsieur le Marquis de Vaudreuil avait à cœur. Son seul mouvement a fait abandonner avec précipitation aux ennemis, des isles dans le Lac St Sacrement où l'on craignait qu'ils ne s'établissent. Monsieur Mercier, commandant de l'artillerie, Monsieur Desandrouins, Ingénieur, et Monsieur de Bougainville l'un de mes aides de camp, ont profité de la circonstance de ce détachement pour pousser plus loin que nous n'avions encore fait nos reconnaissances sur la position des ennemis et les divers mouillages de ce Lac.

Monsieur Marain, Lieutenant des troupes de la Marine, ayant été détaché avec cent hommes pour aller reconnaître le camp de l'ennemi, n'a pu engager à en sortir qu'un party de 52 hommes y compris 3 officiers. Il n'en a échappé qu'un seul pour aller porter à Milord Loudon la nouvelle de leur défaite.

Nous n'avons eu que deux Sauvages de tués et trois blessés. Outre nombre d'officiers de la Colonie, j'y avais Monsieur de la Roche Beaucourt, l'un de nos aydes de camp. La plus grande partie des Sauvages suivant

leur coutume, m'ont quitté après cette expédition, mais Monsieur le Marquis de Vaudreuil m'en va faire repasser quelques uns.

Il me semble que de part et d'autre nous allons rester sur la deffensive, et que s'il en faut croire le rapport uniforme des prisonniers, l'Anglais malgré des forces supérieures, ne songe qu'à terminer sa campagne sans recevoir d'échec. Pour nous, avec tout le zèle possible, nous ne pouvons que nous occuper d'ici à un mois à hâter le fort commencé l'année dernière qui, sans être totalement achevé, sera en état de deffense, et faire arriver des convois qui approvisionnent cette frontière.

J'entretiendrai, le plus qu'il me sera possible, de petits partis pour jeter dans le pays ennemi la consternation et l'ennui de la guerre. Avant ce détachement les ennemis s'étaient enhardis à en faire quelques uns pour nous ôter quelques chevelures.

Messieurs de Biville et de Torsac qui s'étaient écartés pour aller à la chasse, malgré les deffenses réitérées de Monsieur le Chevalier de Levis, ont eu le malheur d'être tués quelques jours avant mon arrivée.

Je n'ai pu rien faire de mieux que de suivre pour la deffense de cette partie et la disposition des [Français] troupes que j'ai menées et toutes celles de Monsieur le Chevalier de Levis. Il vous en rendra compte, Monseigneur, et il m'a paru qu'il n'y a rien à ajouter.

Je suis avec respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur

1756

LETTRE DE MONSIEUR DE MONTCALM AU MINISTRE.

Au camp de Carillon, ce 26 septembre 1756.

Monseigneur,

J'ai eu l'honneur de vous écrire le 22 pour vous rendre compte de mon arrivée à Carillon avec les régimens de Guyenne, de Bearn et cent hommes de la Sarre. Le reste de ce régiment a resté vers Frontenac pour déblayer l'artillerie et les prisonniers et il finira sa campagne à travailler au chemin de la prairie à St Jean, chemin sur nos derrières de la plus grande conséquence pour nos communications. J'avais l'honneur dans la même lettre de vous rendre compte de la mort de Messieurs de Biville et de Torsac Lieutenans aux régiments de la Reine, que les Sauvages attachés aux Anglois ont tués.

Les ennemis ont abandonné des isles sur le lac St Sacrement où ils paraissaient vouloir prendre poste, et un détachement de 52 hommes y compris 3 officiers qu'ils avaient envoyé pour nous reconnaître a été défait entièrement. Un seul en a rapporté des nouvelles à Milord Loudon ; et je ne crois pas que ce général, quoiqu'il puisse rassembler en 24 heures 10,000 hommes, veuille se commettre à la fin de sa campagne avec nous. Je compte le tenir encore un grand mois.

Par les lettres écrites du 13 aoust du fort de Quesne nous continuons à ravager la Pensilvanie et la Virginie. Les Chouanons et les Loups ont fait abandonner quasi toutes les habitations. Il faut aller pour faire des courses à trente lieues en avant dans les terres. Le Chevalier de Villiers, Lieutenant des troupes de la colonie avec un détachement de 55 hommes, s'est emparé du fort Grandville à six miles de Philadelphie. Il y avait 85 hommes de garnison, pour six mois de vivres et deux pierriers. Tout a été brûlé, tué ou fait prisonnier.

Monsieur le Marquis de Vaudreuil et Monsieur Bigot m'ont communiqué un ordre qu'ils ont reçu de Monsieur le Garde des Sceaux, par lequel

on doit retrancher la campagne prochaine tout le traitement qu'on a accordé aux officiers pour subsistance, même le vin, et les réduire à la simple ration comme le soldat, sauf à eux à se pourvoir comme bon leur semblera pour le surplus.

Cet article intéresse également les officiers des troupes de terre et de la marine. Il peut se faire qu'on leur ait trop donné l'année dernière et qu'on veuille trop retrancher la prochaine.

J'ai envoyé à Monsieur le Marquis de Vandreuil et à l'Intendant un mémoire à cette occasion et je me concerterai avec eux sur les représentations qu'ils croient devoir être faites à cette occasion à Monsieur le Garde des Sceaux, et je m'y conduirai avec autant de circonspection que de zèle pour les intérêts du Roy.

Je suis avec respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

1756

LETTRE DE MONSIEUR DE MONTCALM.

Au Camp de Carillon, ce 26 septembre, 1756.

Monsieur,

J'ai rejoint le camp de Carillon le 10 avec Guienne, Bearn et 100 hommes de la Sarre. On paraissait craindre dans la colonie que Milord London ne rassemblât toutes ses forces pour nous venir attaquer. De petits partis s'enhardissaient à venir autour de notre camp. Messieurs de Biville et de Torçac, Lieutenants du Régiment de la Reine, avaient eu la chevelure levée pour être allés à la chasse malgré les deffenses réitérées de Monsieur le Chevalier de Levy ; quelques jours après mon arrivée j'ay fait un gros détachement de Sauvages et de Canadiens.

Son mouvement a fait abandonner aux ennemis des isles du lac St Sacrement où ils paroissaient vouloir prendre poste. J'avais à la suite de ce détachement le Chevalier Mercier, commandant de l'artillerie, le Sieur Desandrouins, Ingénieur, et le Sieur de Bougainville, l'un de mes aydes de camp, pour acquérir, sans se compromettre, des connaissances sur cette partie. Ce même détachement n'a jamais pu, en envoyant une petite troupe à portée des retranchements de l'ennemy attirer qu'un détachement de cinquante deux hommes.

Je crois faire mes revues de sortie de campagne vers le 15, ramener les 100 hommes de la Sarre, et me rendre à Montréal vers le 20 pour en faire partir mes dernières dépêches.

Monsieur le Chevalier de Lévis qui connaît très bien cette frontière et qui y a fait les meilleurs dispositions du monde que j'aie suivies, repliera les troupes tout à la fin d'octobre ou dans les premiers jours de novembre. Milord Loudon me paraît avoir sur cette frontière 10 mille hommes à pouvoir rassembler dans 24 heures.

Mes dernières nouvelles de la Belle Rivière du 13 août sont excellentes. Monsieur Dumas, capitaine de la colonie qui y commande, continue à faire ravager la Pensilvanie. Le Chevalier de Villiers, Lieutenant, frère de Monsieur de Jumonville, assassiné par les Anglois. et d'un Monsieur de Villiers, capitaine, qui a fait cette année icy une campagne très brillante vers le lac Ontario ; le Chevalier de Villiers, dis-je, vient, avec 55 hommes, de brûler le Fort Lagrandville dans la Pensilvanie à 60 milles de Philadelphie. Il y avoit deux (?) pierriers, 6 mois de vivres et 30 hommes de garnison, avec le Lieutenat Brafon qui a été tué.

1756

LETTRE DU CHEVALIER DE MONTREUIL AU MINISTRE.

Au camp de Carillon, ce 7^{me} octobre, 1756.

Monseigneur,

Monsieur le Marquis de Montcalm est arrivé à Carillon le 10 de septembre après avoir rasé Choueguen et pourvu au pays d'en haut. J'ai fait une partie de la campagne sous Monsieur le Chevalier de Levis par ordre de Monsieur de Montcalm. Nous avons occupé l'ennemi dans cette partie pendant l'expédition de Chouagnen par de frequens détachemens. Monsieur le Chevalier de Levis par ses manœuvres qui ont toujours eu un air d'offensive a empêché l'Anglois qui avait toutes ses forces dans cette partie, de porter du secours à Chouagnen. Nous ne sortirons de campagne que du 15 au 20 de novembre. On travaille à mettre les forts du Canada en état de deffense, nous n'avons rien à craindre pour ce pays-cy, si le nombre des ennemis n'augmente pas. Nous osons nous flatter d'être en état au printemps prochain de faire une grande offensive. Je désire de trouver des occasions à vous convaincre de mon zèle pour le service du Roy. Je serai toujours jaloux de bien faire et de mériter l'honneur de votre protection.

Je suis avec le plus profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

1756

LETTRE DE MONSIEUR DE DIESKAU A MONSIEUR DE VAUDREUIL.

A Orange, ce 12 octobre.

Monsieur,

J'ai eu l'honneur de vous écrire du 15 de septembre du camp anglois la veille de mon transport pour Orange. Depuis que j'y suis j'ai été souvent très mal et rarement sans souffrir de très vives douleurs, en sorte qu'il paraît que je suis toujours flottant entre la vie et la mort, toutes mes blessures guérissent à l'exception de celle qui traverse les deux cuisses et passe par la vessie, l'urine qui coule toujours par une de ces ouvertures et quelque fois par toutes les deux à la fois en empêche la guérison et rend mon état incertain, de façon qu'il paraît que jusqu'à présent je ne vis que par la force de mon tempérament et par les grands soins qu'on a pour moi.

C'est une justice que je dois rendre à Monsieur de Johnson et à Monsieur le Gouverneur de la Nouvelle Yorck, qu'il ne m'a rien manqué par les soins obligeans de l'un et de l'autre de tous les secours qu'on a pu me procurer. Demain on me transporte d'icy Newyorck. C'est une grace que j'ai demandé aussitôt que mes forces pourraient le permettre.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Etc.

1756

LETTRE DE MONSIEUR DE MONTCALM AU MINISTRE.

A Montréal, ce premier novembre.

Monseigneur,

Depuis la prise de Chouagen, j'ay eu l'honneur de vous écrire le 22 et le 26 de septembre. J'ay celui de vous envoyer le duplicata de mes lettres. Il ne s'est rien passé d'intéressant depuis le gros détachement dont je vous rendais compte et qui a fait abandonner aux ennemis les postes avancés qu'ils avaient établis dans des isles du lac St Sacrement. Il n'a plus été question de part et d'autre que de petits partis pour s'observer. Nous avons eu deux soldats de Bearn tués. Les ennemis ont eu quelques chevelures de levées et quelques prisonniers dont le rapport m'a appris que Milord Loudon a rassemblé tous ses quartiers à mon arrivée et d'après la marche de mon détachement. J'ay jugé ce mouvement de sa part plutôt deffensif qu'offensif.

J'ay quitté l'armée le 27 octobre, attendu l'obligation de venir conférer avec Monsieur le Marquis de Vaudreuil avant le départ des derniers batimens.

Monsieur le Chevalier de Lévis est chargé de faire défilier l'armée pour se rendre à ses divers quartiers dont j'ay l'honneur de vous envoyer l'état. Il ne décampera avec les bataillons qui font l'arrière garde que du 10 au 15, époque où il faut espérer que le fort de Carillon commencée l'année dernière sera à l'abri de toute insulte et pourra recevoir trois cents cinquante hommes de garnison.

La disposition de nos quartiers a été sujette à de grandes variations. Monsieur de Vaudreuil m'avait accordé le choix des bataillons, serait-ce ignorance ou désagrément à me donner. Monsieur le Chevalier de Lévis à fort bien pris avec les troupes. Il a un ton très militaire de la routine de commandement. Il n'est pas étonné ; il sait prendre un parti, être ferme à s'écarter d'ordres donnés de soixante lieues, quant il les croit contraires au

bien par des circonstances qu'un général éloigné n'a pu prévoir. Il a fait un bon choix du Sieur de Fonbrune, Lieutenant de Grenadiers de la marine, que vous lui avez permis d'amener et que vous avez fait capitaine reformé. C'est un homme de guerre, de bon sens, laborieux et très utile à Monsieur le Chevalier de Levis.

Monsieur le Chevalier de Levis était destiné à passer son hyver à Québec, mais il arrivera trop tard pour s'y rendre j'en suis bien aise puis-que je passerai avec lui mon hiver à Montréal où sera notre état major.

Monsieur de Bourlamarque, qui a dû quitter hier l'armée avec la première division, se rendra à Québec. Il l'a même désiré à cause de sa mauvaise santé.

Point de crainte sur cet article auquel on ne croit pas. Il voulait que je vous écrivisse pour vous préparer à la demande de son retour. Il n'a pas encore le ton du commandement, trop pour la minutie, trop à la lettre pour des ordres donnés par un général de quatre vingts lieues qui ne sait pas parler guerre.

Monsieur le Chevalier de Levis reçoit comme moi des ordres, lettres écrites avec [duplicat] duplicité qu'on ne peut exécuter. Cependant, dans le cas d'échec on pourrait nous blamer. Ce n'est pas plainte, car je n'en écris rien à Monsieur de Machant, mais vous devez savoir le critique de ma position que Monsieur le Chevalier de Levis a marqué beaucoup à ses parents.

J'ay l'honneur de vous envoyer un plan du fort de Carillon que Monsieur Germain, capitaine au regiment de la Reine, a fait pour vous être présenté de sa part. Ce fort, rempli de deffenses, sert à enrichir l'Ingénieur du pays, parent de Monsieur de Vaudreuil. L'ennemi a toujours l'avantage d'un mois de campagne où nous ne pouvons le secourir (*sic*).

Notre situation est critique, manque de vivres. La recolte a manqué, ce qui oblige de mettre de l'avoine avec le blé. Monsieur de Vaudreuil et Monsieur de Bigot ont écrit fortement à Monsieur de Machant reprochant de n'avoir pas envoyé les vivres demandés l'hiver passé. S'il n'en vient pas de bonne heure, on ne pourra rien faire contre l'ennemi.

J'ay fait avec attention la revue de nos six bataillons. J'en joint l'extrait à cette lettre. Vous y verrez, Monseigneur, le nombre de recrues qu'il

nous faut. Monsieur le Marquis de Vaudreuil demande une augmentation des troupes de terre, et comme il est encore indecis sur le nombre et sur la forme, je vous en écrirai séparément.

Il demande beaucoup en même temps de quoy les nourrir, et que manque de vivres il renvoyera deux des six bataillons. Pour cette raison on a envoyé un nombre des prisonniers en Angleterre et en France.

J'ay été assez content de la tenue de nos six bataillons. Ceux de la Reine, de Guienne et de Bearn sont les mieux en état. Le bataillon de Languedoc le moins en état. Son ayde major bon. Le Bataillon de Royal Roussillon bon. Celui de la Sarre sera mieux en Canada qu'en France. Le commandant s'en occupe. Monsieur de Montreuil, brave homme ; point de détail ny de talent pour l'état de major général.

Monsieur de Bougainville vous regarde comme son protecteur à la guerre et son Mecènes dans la république des lettres. S'occupant beaucoup de son métier, il ne perd pas de vue l'Académie des sciences. Il a vu par des nouvelles publiques qu'il y vaquait une place de Geomètre à la quelle il aurait cru pouvoir aspirer par vos bontés et son ouvrage s'il eût resté en France. Est-cé que d'être en Amérique passagèrement et pour le service du Roy lui en donnerait l'exclusion ? Ne pourrait-on pas la lui conserver en la laissant vacante, comme vous avez la bonté de faire pour les Lieutenances Colonelles ? Je vous en serais bien obligé en mon particulier.

Les Anglais pouvant songer à se retablir au fort de Chouagen, j'ai fait proposer de les en empêcher au printemps avec un chebeck et quatre cens Canadiens, beaucoup de Sauvages et nos barques armées. Monsieur de Vaudreuil dit que les Anglois ont brûlé le fort de Brest, cela étant rien de part et d'autre de ce côté.

Vers le fort de Quesne les Anglois nous seront inférieurs en force par les Sauvages. Les Anglais se porteront tous à un point au lac St Sacrement. Monsieur de Vaudreuil veut le siège du fort Georges difficile ; celui du fort Lidius impossible. On essaye à Québec de placer du canon sur deux bati-ments joint ensemble.

Mon projet serait une entreprise sur l'Acadie, si la France voulait envoyer une escadre avec des troupes. Mais il faut avant tout des vivres. On donxerait ici mille hommes choisis, des Sauvages. Nous y aurons quinze

cens hommes de l'Acadie, cela ferait une discussion. Je m'en chargerais quand même, en enverrais avec des troupes de France, un officier Général —mon ancien.

Les Anglois peuvent se faire à Gaspai une entreprise et empêcher tous secours. La France doit songer à envoyer une escadre. Les Anglois ont des vaisseaux qui restent l'hiver à Halifax.

Si la Paix se faisait cet hiver, Monsieur le Marquis de Vaudreuil demande, je crois, qu'on lui laisse deux bataillons pour travailler aux chemins et ouvrages publics. Si on s'y déterminait se serait sans doute les deux dernièrement arrivés dont les commandans suffiraient ce me semble. Ce serait l'affaire d'un an ou de dix-huit mois.

Nous avons icy les otages anglois donnés pour l'exécution de la capitulation du fort de la Nécessité. Vous avez vu par les pièces prises au Général Braddock que le capitaine Robert Stobo, l'un d'eux, envoyait des plans. On instruit leur procès par ordre du Roy, on suspendra l'exécution du jugement. Monsieur de Vaudreuil tiendra avec des officiers de la Colonie le conseil de guerre qui doit les juger.

Si un petit castor vivant, que j'ay remis au chevalier de la Rigaudière, Lieutenant de vaisseau commandant la frégate la *Licorne*, a pu arriver en vie, on vous l'aura remis de ma part avec une lettre.

Je suis avec respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

1757

LETTRE DE MONSIEUR LE MARQUIS DE VAUDREUIL A MONSIEUR LE
CHEVALIER DE DRUCOUR.

Québec, le 13 janvier, 1757.

Monsieur,

Depuis l'heureux événement de mon expédition sur les Forts de Chouaguen, je suis parvenu à mettre l'ennemy dans la nécessité d'abandonner et de razer lui même les trois forts qui lui restaient sur le portage. Les cinq nations m'ont bien servy en cela. Ils se sont comportés vis-à-vis de l'Anglois comme je leur avais recommandé lorsqu'ils partirent de Montréal. Leurs ruses ont eû le succès que j'en attendais. L'ennemy prévenu par les faux raports de ses découvreurs, se persuada que je m'occupais également de la réduction de ces trois forts, et qu'une partie de mes forces était en route pour cet effet.

La campagne s'est terminée heureusement dans la partie du lac St Sacrement, quoyque je n'aye pas eu de grands avantages sur l'ennemy de ce côté là. Néanmoins il n'a pas laissé que de perdre du monde. Les chevelures que j'ay en mon pouvoir en font foy. J'ai tenu en échec le Général Loudon, quoyqu'il lui fut aisé de rassembler un corps de 1900 hommes qu'il avait à portée de luy pour nous venir attaquer.

La partie de la Belle Rivière fait toujours des progrès. Nos partis Canadiens et Sauvages arrètent continuellement et vivement l'ennemy. Nous luy avons pris d'assaut deux forts ; l'un par Monsieur le Chevalier de Villiers et l'autre par Monsieur de Bellêtre, et si j'en crois le raport des derniers prisonniers, l'ennemy évacuë et abandonne le Fort Cumberland.

Les soins que je me donnais pour m'assurer des têtes plates, qui de tout temps ont été pour l'Anglois, ont eû les succès que j'en désirais, suivant les dernières nouvelles que j'en ai eu. Soixante villages de cette nation ont pris ma hache, et j'apprends que l'un de ces villages a défait les traiteurs anglois qui étaient chez eux en commerce.

Les Loups, qui sont établis chez les Anglais de l'autre côté de la montagne qui nous sépare d'eux à la belle Rivière, ont également pris ma hache et frappé. Ils sont venus depuis peu en paroles à Niagara pour m'assurer de leur fidélité.

Le poste de Niagara sera désormais celui où les nations qui allaient à Chouaguen feront la traite. Les cinq nations m'ont particulièrement prié d'y faire trouver tous leurs besoins ainsi qu'au fort Frontenac à quoy je pourvoiray dès le printemps prochain.

Je renouvelle à Monsieur de Boishébert les ordres que je lui ai donnés pour qu'il se tienne toujours prêt à se transporter où vos ordres pourront l'appeler, suivant les circonstances, le printemps prochain avec le nombre de sauvages que vous lui demanderez.

Donnez moy, je vous prie, Monsieur, de vos nouvelles par toutes les occasions. Je me flatte que vous voudrez bien me faire part de tout ce que vous apprendrez d'intéressant sur la situation et les vues de l'ennemy, tant par rapport à Louisbourg que par rapport à cette colonie.

Agreeé que je vous réitère l'offre de mes services en tout ce que je pourrai vous être utile dans ce pays ci, et les assurances de l'attachement le plus vif et le plus sincère avec lequel,

J'ai l'honneur d'être,

Etc.

1757

LETTRE DU MARECHAL DUC DE BELLEISLE.

Versaille, le 13 janvier, 1757.

J'ay deux correspondants en Angleterre dont un très parfaitement instruit. Ils me confirment tous les deux la résolution prise par le nouveau ministre de faire leurs principaux efforts du côté de l'Amérique. Monsieur

Pitt veut à quelque prix que ce soit y reprendre la supériorité et satisfaire la faction anglaise intéressée au commerce de l'Amérique, laquelle faction est aujourd'hui la plus puissante, et dans la ville de Londres et dans la chambre des communes.

C'est en conséquence qu'indépendamment de deux régiments de Montagnards d'Ecosse, chacun de 1800 hommes, il doit y passer 9 régiments d'Infanterie dont on m'a envoyé la liste, sçavoir : cinq de l'établissement d'Irlande, et cela outre les trois régiments partis il y a deux mois pour la Nouvelle Angleterre. Tout cela formera un corps de plus de huit à dix mille hommes de troupes réglées.

L'on y fait passer en même temps un autre gros train d'artillerie et de toutes espèces d'armes et de munitions de guerre. Monsieur Pitt a dit que si ce renfort n'était pas puissant ou suffisant, il y en ferait passer le double et le triple.

Dans ces circonstances je pense que comme l'Amérique est le principe et la véritable cause de la guerre, c'est à cette partie du monde que notre première attention doit se porter. C'est la bonne ou mauvaise situation dans laquelle nous nous trouvons qui déterminera plutôt ou plutard le ministre anglais à faire la paix et à la faire de notre part ou ruineuse ou avantageuse. Nous n'en ferons jamais de solide avec l'Angleterre, si nous ne pouvons pas avoir l'Acadie.

Il y a plusieurs mois que j'insiste pour que nous fassions passer en Amérique indépendamment des recrues nécessaires pour compléter les troupes de nos colonies et de nos régiments français le corps de 4000 hommes du Sieur Sicher qui est composé de manière à former six gros bataillons, ou à être divisés par brigades et même par compagnies.

Il y a un corps distingué d'officiers presque tous gentilshommes dont la plus grande partie se propose de ne jamais revenir en Europe non plus que leurs soldats, ce qui fortifierait beaucoup pour le présent et pour l'avenir les parties de colonies ou ces troupes seront destinées.

Monsieur le Garde des Sceaux m'a dit que Monsieur de Vaudreuil ne lui avait demandé que 15 ou 1800 hommes recrues, avec quoy il croyait l'Amérique suffisamment gardée. Mais je réponds que Monsieur de Vau-

dreuil ne peut avoir connaissance du projet de Monsieur Pitt et la résolution d'y faire passer un aussy gros corps de troupes réglées, ce que l'Angleterre n'a jamais fait encore.

Je crois ne pouvoir trop insister pour que l'on ne manque point l'occasion de faire passer en Amérique les 4000 hommes. L'on se repentira peut-être plus tard de ne l'avoir pas fait lorsqu'il n'y aura plus de remèdes.

Je conviens que la dépense des transports est excessivement chère, mais je pense qu'il vaudrait encore mieux avoir quelques vaisseaux de ligne de moins et se mettre en toute sureté pour la conservation de nos colonies, et comme nous touchons aux époques aux quels il faut que ces transports partent, et que ces troupes ont un grand nombre de jours de marche à faire pour être rendues au lieu de leur embarquement, je représente à Monsieur de Moras qu'il n'y a pas un moment à perdre pour se déterminer.

Cet objet m'a paru si important pour le service du Roy et si décisif pour le bien et le succès de la nouvelle administration qui lui est confiée, que j'ay crû devoir mettre ce mémoire sous ses yeux, le priant de vouloir bien y faire l'attention que mérite la matière dont il sagit.

L. Maj. Duc de BELLEISLE.

1757

LETTER FROM M^r CHARLES LAWRENCE.

Boston, Feb. 7, 15th 1757.

Dear Sir,

I had the pleasure to receive your affectionate letter of the 10th inst. for which I am sincerely and extremely obliged to you. Lord Loudon who set out for New York and Philadelphia last thursday, finished all his business with these governments, I believe to his own and their entire satisfaction ; which negociation together with the resolutions that I find from

M^r Pitt's letters to me of 22nd December are formed at home for carrying on the War with the utmost vigour in N. America, will surely produce happy effects in the course of the ensuing summer for the colonies in general and for that in particular which calls more immediatly for your good wishes and mine.

I have laid your memorandums you enclosed relative to the accounts before M^r Apthorp and Hancoak and shall have the perticulars explained to forward either by this conveyance or to carry with me, by which you will perceive that there will be no difficulty about any of them.

I am never the less much pleased with your exactness in and attention to these points which are doubtless of importance, as I am also with the pains you say you are taking to regulate and adjust the accompts of the expedition in order to their being transmitted home as early as possible. For these and all your other cases in publick affairs you have and will continue to have from me both thanks and approbation ; nor shall I fail to do you justice with those who are faithful Friends to faithful servants ; *but about what I write to you, your finger on your lips.*

I cannot sufficiently to you the politeness that has been shewn to me and the honours I have received since my arrival in this fine country from all ranks and degrees of people. We where saluted by the castle in coming up. I received the most polite congratulations on my safe arrival by a committee from the council and Houses of representatives ; have been visited by almost all the gentlemen of consideration in Boston, and in short have been honoured in all respects with such striking mark of attention and regard as cannot fail of leaving a very permanent and a very affecting impression on my mind.

Amongst other gentlemen I have had the pleasure to see, your good Brother was an early visitor, with whom I had a conversation (after speaking to Lord Loudon) concerning your son ; the result of which was that it was right for him to joyn his corps immediatly ; the reason I will communicate to you when I have the pleasure of kissing your hand ; and you depend on your the interim upon his returning to his studys the moment it shall be in my power to give him leave with propriety.

I am sorry to find from your letter that our colony Patriots whose wisdom is so much to be honoured and revered, cannot employ their talents and their time with greater advantage both to themselves and the publick than in a species of Politicks which seems to be growing more unfashionable every day upon the continent. Here nothing is heard, and indeed ought to be as America now stands circumstanced, but the old Romaincy "ad arma." Private peague gives way to publick spirit and the most glorious resolutions are every where forming in support of the commence cause. At such a crisis we shall not surely be the only people at variance amongst ourselves.

M^r and M^{rs} Hancock to whose unspeakable friendship and politeness I must remain for ever indebted ; joyn their respects with mine to M^r Green and the family.

If your passage back be as fortunate as it was hither, I shall live in hopes in seeing you in a fortnight. In the mean time,

I am with great truth and regard,

Dear Sir,

your most faithful [Ser] and humble servant.

C. LAWRENCE.

1757

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE MONSIEUR LOUIS PINTARD A MONSIEUR JOHN SEARLE A MADERE.

La Nouvelle York, le 30 mars.

Il ne me reste que le temps de vous informer d'un ambargo général sur tout le continent qui a commencé le 2 du présent, à savoir quand il sera levé ; nous avons plusieurs batimens expédiés du domaine quand il a été imposé, à aucun desquels on a voulu permettre de partir. Le propriétaire de la Nouvelle Angleterre veut absolument d'une façon ou d'autre

faire partir le sien et certainement il ne peut tomber que dans une bonne occurrence puis qu'il y a à parier dix contre un seul que vous n'auriez point d'autre bâtiment de l'Amérique de tout l'été.

P. S.—La farine à 14 sh & 6 pence : à vendre uniquement que pour l'armée, presque tous les vaisseaux dans ce havre ont été pris pour le service du Roy. Vous pouvez juger par là quand nous irons à Strike a blow.

“ Extrait d'une lettre de Monsieur Louis Pintard à Monsieur John Searle, à Madère, datée de la Nouvelle Yorck, le 30 mars, 1757.”

1757

LETTRE DE MONSIEUR PARKER A MONSIEUR NATHANIEL ADAMS.

A Portsmouth, le 7 avril.

Monsieur,

L'Incluse m'est parvenue dans un paquet d'Angleterre, mais je n'ay pu encore apprendre aucune nouvelle. Mon Lord Loudon a établi une règle généralement observée qui est de ne publier, ny parler d'aucune affaire qui aye quelque rapport à la guerre et à (comme je viens d'être informé) donné dans tout le continent, ordres à ceux qui se meslent d'écrire pour le public, de ne faire dans leurs écrits aucune mention de ce qui le regarde.

Nous avons eu avis que les Français ont fait deux-attaques au fort William Henry qui est le plus supérieur de nos forts et ont été repoussés les deux fois. Nous ne sçavons pas encore le détail de cet affaire.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

“ Lettre de Monsieur William Parker à Monsieur Nathaniel Adams, datée de Portsmouth, le 7 avril 1757.”

1757

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE MONSIEUR JOSCHIES A MESS. HILL, LAMAS ET HILL.

Nouvelle Londres, le 9 avril.

On a formé un embargo général sur toutes les colonies, depuis la Virginie jusqu'à la nouvelle Amphire inclusivement, qui a commencé le 8 ou 10 mars, et observé dans la plus grande partie de ces provinces avec la dernière exactitude, lequel embargo s'est étendu jusqu'à sur les petits caboteurs, batimens chargés et expédiés, que l'on a retenus, et aux marchands de graine de lin qui avaient plusieurs batimens chargés et prêts à faire voile, à qui on a refusé les expéditions. Cette exactitude a été poussée à la Nouvelle Yorck jusqu'au point de faire revenir les batimens qui étaient rendus au Hook.

Cette colonie n'a pas été aussi exacte ou (comme on sçavoit l'embargo,) ceux qui avaient des batimens leur ont fait leurs expéditions et les mettent journellement en mer (*sic*). Le bateau par lequel passe la présente n'avait pas encore ses expéditions, mais le propriétaire a sçu obtenir un permis de l'assemblée générale, de charger pour Madère. Le dernier embargo ne s'étendait point chez nous pour les envoys de provisions que nous pouvons faire pour les isles neutres quel qu'elles soient.

1757

LETTRE DE MONSIEUR DE MONTCALM AU MINISTRE.

A Montréal, le 24 avril, 1757.

Monseigneur,

Nous étions à la fin de la campagne dans l'incertitude si les anglois avaient détruits leurs forts d'entrepôts sur la rivière de Chouagen, appelés

les forts de Bull et de William. Nous n'en pouvons douter et les Sauvages des cinq nations nous ont assurés qu'ils les avaient évacués et brûlés.

Ces cinq nations, (c'est ainsi qu'on nomme les Iroquois) ont envoyé à Montréal au commencement de l'hiver une ambassade composée de 180 personnes, y compris les femmes et les enfans, Il y a eu à cette occasion de grands conseils, pour se servir des termes du pays, c'est-à-dire qu'on a tenu à Montréal une espèce de congrès auquel nos Iroquois domiciliés, les Nepissings, les Algonquins, les Peoutotamis et les Qutaouais, nations sauvages attachées à la France ont assisté par députés.

Cette assemblée est la plus mémorable qu'il y ait jamais eu en Canada, tant pour le nombre des ambassadeurs et la nature des objets qui se sont agités, que pour les bonnes dispositions dans lesquelles les cinq nations ont paru être. Il y a lieu d'attendre de leur part la neutralité la plus exacte. On peut même espérer que, quoique ces nations ne veuillent pas prendre la hache contre l'Anglois, plusieurs de leurs jeunes gens nous suivront à la guerre. C'est tout ce que l'on peut exiger raisonnablement d'un peuple enclavé presque au milieu des habitations angloises.

Nos sauvages domiciliés ont parlé aux cinq nations dans ces conseils avec menace et fierté. Monsieur le Marquis de Vaudreuil leur a promis un oubli de leur conduite passée et de leur faire trouver tous leurs besoins pourvu qu'ils fussent fidèles à leur parole. Ces sauvages ont rapporté et foulé aux pieds les médailles des Anglois. Cependant il ne nous ont pas dissimulé qu'ils avaient aussi des députés à Orange ; en effet nous avons su à la fin de mars que les députés s'étaient retirés de chez l'Anglois sans vouloir prendre aucun engagement. Cette espèce de congrès a duré tout le mois de décembre.

Par toutes les nouvelles qui nous viennent du fort Duquêne, de Détroit et de Monsieur Pouchat, capitaine au régiment de Bearn, commandant au fort de Niagara, l'affection de tous les Sauvages du pays d'en haut est des plus grandes ; et cela est principalement dû à la prise de Chouagen. Les partis vont continuellement l'hiver pour lever quelques chevelures sur les Anglois qui ont aussi fait venir des Catabas, sauvages établis auprès de la Caroline. Ces Sauvages ont levé quelques chevelures auprès du fort Dûquene aux Chaounous nos alliés, mais un de nos partis en ont tué plusieurs.

Un détachement de 60 hommes d'élite des troupes angloises avec 10 sergents et 7 officiers, composant en tout 77 hommes, s'étant mis en marche pour faire quelques prisonniers auprès de nos forts, avait pris le 21 janvier entre le fort de Carillon et celui de St-Frédéric, 7 de nos soldats. Sur la nouvelle qui en vint à Monsieur de Luzignan, capitaine de la colonie, commandant au fort de Carillon, il détacha 100 hommes aux ordres de Messieurs de Basserade et de Lagrandville, capitaines aux régiments de Languedoc et de la Reine, avec quelques Sauvages et Canadiens.

Ce détachement joignit celui des ennemis sur les trois heures après midi et tomba sur leur avant garde bayonnette au bout du fusil. Comme nous avions négligé d'occuper une petite hauteur à portée du chemin, les Anglois s'y retirèrent et on fusilla jusqu'à la nuit. Les ennemis ont profité de l'obscurité pour se retirer laissant sur le champ de bataille 42 hommes tués dont trois officiers. Nous leur avons fait 8 prisonniers et repris les nôtres.

On a su depuis que de 77 hommes dont ce détachement était composé il n'en est rentré que trois au fort George, les autres ayant péri de froid. Nous avons eu 9 hommes tués et 18 blessés, dont quelques uns sont morts de leurs blessures. *Monsieur de Basserade, capitaine qui y commandait l'a été dangereusement.* Je ne saurois trop louer la façon dont nos officiers et nos soldats se sont conduits dans cette action qui a été assez vive et qui a roulée quasi uniquement sur les troupes de terre, n'y ayant eu *qu'un seul enseigne* de la colonie.

Le 23 février on a fait partir un gros détachement aux ordres de Monsieur Rigaud de Vaudreuil, gouverneur des Trois Rivières, et frère du gouverneur général et de Monsieur de Longueuil, lieutenant du Roy, de Québec. Ce détachement était composé de 50 grenadiers et 200 volontaires pris sur les bataillons de la Sarre, Royal Roussillon, Languedoc et Bearn, commandés par Monsieur de Poulharies, capitaine des grenadiers au régiment de Royal Roussillon, de 250 hommes des troupes de la Colonie, de 600 Canadiens et de 300 Sauvages.

Ce détachement a eu 60 lieues à faire la raquette aux pieds, ayant leurs vivres sur des traines que l'on peut sur les chemins faire tirer par des chiens, couchant au milieu de la neige sur la peau d'ours avec une simple voile qui sert d'abri contre le vent. Il a traversé de la sorte le lac

Champlain, le lac St Sacrement et est arrivé le 18 mars à une petite lieue du fort George scitué au fond de ce dernier lac.

Comme il n'a pas été possible d'entreprendre de vive force sur ce fort, on s'est contenté de brûler pendant les nuits du 18 au 19, du 19 au 20, du 20 au 21, du 21 au 22 tout ce qui était dans l'extérieur du fort, plus de 300 batteaux, quatre barques, dont une percée pour 6 canons, un moulin à scie, un grand amas de bois de construction et de chauffage, deux magasins remplis d'effets aux troupes et de vivres ; un petit fortin de pieux dans lequel il y avait une douzaine de maisons ou barraques pour y loger des troupes et leurs malades.

Malgré le feu de mousqueterie, quelques bombes et quelques coups de canon qu'ils ont tiré, nous n'avons perdu dans ces différentes opérations que cinq soldats. Nous avons eu six hommes de blessés légèrement y compris deux Sauvages. Ce succès est d'autant plus important pour la colonie que les ennemis étaient en état de se mettre dans cette partie en campagne avec nous. Il faut espérer que leurs opérations en seront retardées, et que les Canadiens qui sont ici laboureurs et soldats auront le tems de faire leurs semences. Ce détachement a servi de plus à s'assurer exactement de la position du fort George.

Les Canadiens ont été étonnés de voir que nos officiers et soldats ne leur ont cédé en rien dans une guerre et un genre de marche auxquels il n'étaient pas accoutumés. Il faut en effet convenir qu'on n'a point idée en Europe d'une fatigue où l'on soit obligé pendant six semaines de marcher et coucher quasi toujours sur la neige et sur la glace, être réduits au pain et au lard et souvent trainer ou porter des vivres pour quinze jours. Nos troupes l'ont soutenu avec beaucoup de gayété et pas le moindre murmure. Je ne sçaurois donner trop d'éloges à Monsieur de Poulharies qui commandait notre détachement. C'est un officier de grande distinction.

N'allés pas Monseigneur, soupçonner le zèle des officiers supérieurs des troupes de terre. Monsieur le Chevalier de Lévis eût accepté le commandement de ce détachement, Monsieur de Bourlamarque l'avait demandé avec instances, et j'avais offert aussi de conduire cette besogne qui pouvait suivant les circonstances être plus considérable, car j'avais remis le 13 janvier un mémoire contenant un projet de surprise et pour au moins

exécuter ce qu'on a fait, et je ne demandois que huit cens hommes pour cet effet ; mais Monsieur le Marquis de Vaudreuil a voulu confier cette expédition à Monsieur son frère.

On nous fait espérer que les hôpitaux à la suite de nos camps seront mieux gouvernés que l'année dernière.

Cette partie et celle des vivres qui jusqu'à présent avait été en Canada en régie, vient d'être donnée comme en France à l'entreprise.

L'hiver a été des plus rude. Le fleuve St Laurent a été pris depuis les premiers jours de décembre et l'est encore au 8 avril pour y passer en traîneaux. Le thermomètre qui l'année 1709 n'a été en France dans le plus grand froid qu'à 19 degrés a été plusieurs fois à 27, souvent de 18 à 20 et presque toujours de 12 à 15, il y a eu une quantité étonnante de neige.

Je suis avec respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Postscriptum de la lettre de Monsieur de Montcalm au Ministre, daté de Montréal le 24 avril 1757.

P. S.—Nous venons de recevoir une lettre de Louisbourg en date du 3 février, nos bataillons, suivant les états qu'ils m'ont envoyés, peuvent être considérés comme complets. Je vois par les lettres de Monsieur de Drucourt, gouverneur de l'Isle Royale, qu'il n'y a plus de tracasseries avec les bataillons ; mais Monsieur de la Grève, commissaire que les Anglois avaient pris et ont renvoyé d'Halifax pour échanger avec celui pris à Chouagen, a quelque difficulté avec Monsieur Prévot, commissaire ordonnateur de la marine. Je me flatte que les lettres que Monsieur Bigot, intendant du Canada, Monsieur Doreil et moi écrivons à cette occasion, apporteront un esprit de conciliation bien nécessaire.

Depuis la déclaration de guerre il y a quelques petits batimens armés en course à Louisbourg qui n'ont pas laissé qu'd'y ramener pour cent mille écus de prises, suivant ce qu'écrivit le gouverneur de l'Isle Royale.

1757

LETTRE DE MONSIEUR LE CHEVALIER DE DRUCOUR AU MINISTRE.

A Louisbourg le 30 mai, 1757.

Monseigneur,

Nous attendons de jour en jour l'escadre de Monsieur d'Aubigny ; celle de Toulon, partie le 18 mars, devrait être ici ; mais souvent le passage du Détroit est long. Une de ces deux là dans le port nous tranquilliserait sur notre situation. Monsieur de Beaufremont, ayant eu ordre de partir de St Dominique au commencement d'avril, tarde aussi beaucoup ; mais si le vaisseau le *Septre*, armé en flute, est allé luy porter des vivres (ainsy que Monsieur Macarty me l'a dit) cette Escadre ne peut paroître à la côte qu'après l'arrivée des Anglois. Je n'en crois cependant pas, parce que vous luy auriez plutôt donné ordre d'apporter ses vivres ici, là où Monsieur de Beaufremont les eût pris.

J'ai toujours pensé que si l'ennemy faisait le projet d'assiéger cette place, il le tenteroit par la voye du Port, et c'est ce qui m'a fait réitérer l'année dernière la demande que j'avais faite à mon arrivée ici de deux mortiers à galiottes dont nous nous servirions utilement pour bombarder les vaisseaux qui iroient mouiller dans le fond de la Baye.

Quand aux Sauvages je n'ignore pas combien ils ont été utiles dans les pays d'en haut par leur façon de faire la guerre ; mais la nation Mickmack que nous avons ici est une des moins aguerrie, et quoique, en général, ils ne se mènent tous qu'à force de vivres et de présens, ceux-ci sont encore les plus demandants.

Il est vrai que jusqu'à présent nous n'avons pu les satisfaire que médiocrement, les magasins étant très dégarnis de tout ce qu'il leur faut.

Monsieur Dangeac (*sic*) m'annonça hier au port Toulouze quelques anglais pris par nos Sauvages dont on rapporte que le 9 du courant il était à Halifax. Il n'y était encore arrivé qu'un senault venant de la vieille Angleterre, et qui avait passé par la nouvelle Yorck, leur donner avis qu'il y

avoit une escadre de 17 vaisseaux en armement, et que l'on faisoit à Boston et dans les contrées voisines une levée d'hommes par trois le tout destiné pour Louisbourg.

Il paraissent oublier le Canada pour cette année. Je désire que nous les y renvoyions.

Je suis avec un très profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Le Chev. de DRUCOURT.

1757

LETTRE DE MONSIEUR DE MONTREUIL AU MINISTRE.

A Montréal, 1^{er} juillet, 1757.

Monseigneur,

J'ai l'honneur de vous assurer que personne ne prend plus de part que moi à tout ce qui vous regarde. Je suis trop attaché à Monsieur le comte d'Argenson pour n'être pas pénétré de la plus vive douleur. Je vous en supplie, Monseigneur, d'être persuadé que j'aurai l'honneur de servir sous vos ordres avec le même zèle et la plus grande fidélité à remplir vos intentions, honorez moi s'il vous plait de vos bontés. J'ose me flatter que connaissant mon application à mon métier vous voudrez bien me décorer du grade de brigadier au retour de l'Amérique. Je travaille tous les jours à m'en rendre digne.

Je dois partir le 12 juillet avec Monsieur le Marquis de Montcalm pour joindre un corps de six mille Français ou Canadiens ou deux mille Sauvages qui s'assemblent au camp de Carillon pour faire le siège du fort Georges. Nous nous flattons que la campagne sera brillante, les troupes de terre et

de marine s'accordent très bien ensemble et paraissent avoir beaucoup de confiance en Monsieur le Marquis de Montcalm.

Monsieur de Basserade, capitaine au régiment de Languedoc, a défait le 21 janvier avec cent hommes un parti de soixante dix sept anglois à une lieüe de Carillon. Monsieur de Rigaud, gouverneur des Trois Rivières, a brulé dans le mois de mars, sous le canon du fort George quatre barques, deux hangards remplis de munitions de guerre et de bouche et environ deux cens bateaux, il avait à cette expédition un détachement de 1500 hommes, il n'y a perdu que quatre ou cinq hommes.

Monsieur de Basserade en a eu trente de son détachement tuez ou blessés, il est du nombre de ces derniers. Les députés des cinq nations Sauvages sont venus cet hiver à Montréal offrir la neutralité à Monsieur le Marquis de Vaudreuil qui l'a accepté.

On s'est donné de part et d'autres plusieurs colliers et branches de porcelaine selon la coutume des Sauvages pour garant des traités. Les premiers bâtimens chargés de vivres pour la colonie sont arrivés qu'à la fin de juin à Québec. On eût commencé la campagne de meilleure heure si on avait eu des vivres, il manque encore les trois quarts des vaisseaux qu'on a annoncé pour la colonie.

On vient d'apprendre que Monsieur de Beaufremont est entré dans le port de Louisbourg avec six vaisseaux, l'Isle Royale est aujourd'hui à l'abri d'insulte, les derniers prisonniers qu'on a fait auprès d'Orange assurent qu'il vient beaucoup de troupes au fort George, il y a apparence que si on persiste à vouloir le prendre on aura une bataille avant d'en faire le siège.

Je vais le 10 de ce mois avec Monsieur le Marquis de Montcalm au lac des Deux Montagnes et au Sault St Louis habitez par des Sauvages pour leur faire chanter la guerre et engager à venir au fort George.

Il arrive dans ce moment un courrier qui nous apprend que l'escadre de Monsieur du Bois de la Motte composée de neuf vaisseaux est entrée dans le port de Louisbourg et qu'il y a une escadre angloise considérable à Halifax. Le Général Loudon y est, dit-on, avec la plus grande partie des troupes de La Nouvelle Angleterre pour s'y embarquer et tenter une entreprise par mer.

Cela regarde Louisbourg ou Québec. Monsieur de Vaudreuil et Monsieur de Montcalm vivent en bonne intelligence et travaillent de concert avec le plus grand zèle à la deffence de cette colonie. Permettez-moi s'il vous plait, Monseigneur, de vous adresser une lettre pour Monsieur le comte d'Argenson, pardonnez je vous supplie ma hardiesse et daignez m'honorer de votre confiance et de votre protection que je suis sûr de mériter par mon application, ma fidélité et mon zèle pour le service du Roy.

Je suis avec le plus profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

1757

ENGAGEMENT DES IRLANDOIS DESERTEURS.

A Québec, le 15 juin.

Hugh Carragan.....	} Sergents.
John Lee.....	
George Brown.....	} Caporaux.
John Moor.....	
Antony Butler (mort le 9 septembre 1757).....	
Robert Cosgrove.....	Tambour
Laurens Loghran.....	Soldats
John Doston.....	do
James Tewler.....	do
Denis Brainan.....	do
Thomas Mathiews.....	do
Luc Gilmor.....	do

John Fitzgerald.....	Soldats
Silvester McAlroy.....	do
Patrick Hicens.....	do
Daniel Dau.....	do
Daniel Devit.....	do
James Johnson.....	do
Joseph Coffin.....	do
Georges Gorley.....	do
John Olbery.....	do
Richard Bynx.....	do
Moses Rite.....	do
Morgan Keney.....	do
Piere Petit.....	do
Mikel Hogan.....	do
Thomas Butler.....	do
Charles Dowerty.....	do
James Garan.....	do
John Nowlan.....	do
John Magel.....	do
Nathanial Russel.....	do
Charles Obrien.....	do
John Hegin.....	do
James Mathiews.....	do
Thomas Cockran.....	do
Robert Phelipps.....	do
Edward Lande.....	do
John Druyes.....	do
Jacob Delsho.....	do

James Daws.....	Soldats
Thomas Green.....	do
William Lawelay.....	do
John Forland.....	do
Arthur Stone.....	do
John Barret.....	do
Ruth Olfretch.....	do
John James.....	do
Thomas Maccormack.....	do
Richard Robierson.....	do
Marie Carragan.....	Femmes
Jeanne Droyes et sa fille.....	do
Marie Delsho.....	do
Catharine Moore et son enfant.....	

Nous, les soussignés, promettons et nous obligeons par les considérations cy après, 1° que nous ne serons plus du jour et datte de nos signatures prisonniers de guerre et que nous serons protégés et traités à tous égards comme sujets de Sa Majesté très Chrétienne ; 2° que nous serons sous le commandement et sous les soins autant qu'il sera possible du Sieur Joseph Claude Maine, sur le bon traitement duquel nous comptons en passant cet engagement ; 3° que nous serons renvoyés en France ainsi que le jugera à propos Monsieur le Marquis de Vaudreuil.

La condition de cet engagement est tel que si les articles cy dessus sont decement et fidèlement enexécutes à tous égards, nous nous engageons et nous obligeons fermement de servir et de défendre de nos vies et de nos biens la couronne et la dignité de Sa Majesté très Chrétienne, quand et où nos supérieurs l'exigeront.



1757

INSTRUCTION A MONSIEUR LE MARQUIS DE MONTCALM, MARECHAL DES
CAMPS ET ARMÉES DU ROY.

Montréal, le 9 juillet, 1757.

Les succès que nous eûmes la campagne dernière, par la reddition des forts de Chouaguen et les incursions continuelles des nations sauvages que nous avons rassemblées dans la partie de la Belle Rivière, sur plusieurs fortins anglois et sur les habitations de la contrée, nous donnèrent juste sujet de croire que le Général London s'occuperait essentiellement de la partie du lac St Sacrement, et qu'il parviendrait à achever les grands préparatifs qu'il avait commencé dès l'année dernière au Fort George, pour se mettre en état d'attaquer avec une armée très considérable les Forts de Carillon et de St Frédéric, avant que nos rivières fussent navigables et que nous puissions faire sortir de la colonie les forces nécessaires pour la défense de ces deux forts, d'autant mieux que notre situation par rapport aux vivres était si..... que nous n'aurions pu suffire à les approvisionner.

Ce furent toutes ces considérations qui nous portèrent à faire marcher dans le mois de mars (tant où l'ennemy devait moins se méfier) un détachement d'environ 1500 hommes de troupes, Canadiens et Sauvages, sous les ordres de Monsieur Rigaud de Vaudreuil Gouverneur des Trois Rivières, pour ruiner les préparatifs de l'ennemi et le réduire dans l'absolue obligation de les remplacer avant de ne pouvoir rien entreprendre sur nos frontières.

Cette expédition réussit au point que le Fort Georges resta totalement isolé et que ses barques, galères, berges, bâteaux magasins et autres établissemens furent calcinés par les flammes. Nous n'avons pas perdu de vue cet événement qui nous donnait l'avantage sur l'ennemy; mais nous n'avons pas pu en profiter à cause de la disette où nous nous trouvons des vivres avant de recevoir nos premières dépêches de la cour, par les différens avis que nous en avons eu, joints aux rapports des prisonniers anglois et les

circonstances où nous sommes nous prouvent qu'il est grandement de l'intérêt de la colonie d'agir offensivement sur le Fort Georges.

Nous avons pour cet effet fait un amas de vivres de toutes les paroisses de notre gouvernement ou nous en avons fait faire la recherche aussi exacte que facile par la bonne volonté des Canadiens, dans la confiance que nous leur avons donnée et où nous sommes nous mêmes que les approvisionnements que la cour a destinés pour cette colonie et que nous demandâmes avec instance par nos dernières dépêches, ne tarderont pas à nous parvenir.

Les forces que nous destinons à cette importante expédition dont nous remettrons le commandement à Monsieur le Marquis de Montcalm, consisteront à environ 8400 hommes, sçavoir: deux mille cinq cens des troupes de terre, 1200 du détachement de la marine, 3000 Canadiens et 1700 Sauvages, sans en comprendre une compagnie de cannonniers, bombardiers, une compagnie d'ouvriers, les recrues que nous ferons défilér de Québec à Carillon et les nations sauvages que nous attendons journellement des pays d'en haut.

Cette armée sera entièrement rassemblée au fort de Carillon vers le 15 ou le 18 de ce mois. Monsieur le Marquis de Montcalm y trouvera aussi un train d'artillerie convenable pour le siège du fort Georges, et tous les autres préparatifs relatifs à cette expédition.

Nous ne doutons pas que le chemin du portage n'ait été fait et que l'artillerie et les batteaux y aient été transportés ayant donné nos ordres en conséquence à Monsieur de Bourlamarque et successivement à Monsieur le Chevalier de Lévis, ainsi qu'à Monsieur le Mercier; mais dans le cas que le tout ne fut point fini, Monsieur le Marquis de Montcalm ne perdra pas un instant pour faire achever tous ces ouvrages, afin que rien ne puisse diférer son départ avec toutes les forces pour aller au fort St George. Nous nous en rapportons à lui pour remettre le commandement du fort de Carillon à tel officier qu'il jugera à propos avec le nombre d'hommes qu'il croira nécessaire.

Nous observons à Monsieur le Marquis de Montcalm que l'expédition du fort George est l'objet le plus essentiel que nous puissions avoir en vue pour l'avantage et la sureté de cette colonie. Nous lui avons fait part de toutes nos réflexions dans les conférences que nous avons eu avec lui à

cet égard. Nous nous sommes attachés à lui remettre une armée capable de ne pas craindre l'ennemy en quelque situation qu'il se trouve et nous avons pour cet effet choisi les meilleurs hommes de la colonie.

Nous nous en rapportons à Monsieur le Marquis de Montcalm pour l'ordre de marche de cette armée, mais nous lui recommandons de ne pas la diviser.

Nous lui avons remis le tableau de la distribution que nous avons fait des troupes de la marine, des Canadiens, ainsi que des nations sauvages. Nous y avons attaché les officiers de la marine dont l'expérience nous est connue. Ainsy il est bien du service que cet arangement reçoive son exécution. Nous avons destiné Monsieur Rigaud de Vaudreuil à marcher à la tête des Sauvages, Canadiens et troupes de la colonie, sous les ordres de Monsieur le Marquis de Montcalm sur sa demande, celles des troupes de la colonie Canadiens et Sauvages. Nous avons lieu d'espérer que ces nations tiendront la parole qu'elles nous ont donnée et qu'elles ne se sépareront pas qu'après l'expédition.

Nous espérons aussi que Monsieur le Marquis de Montcalm ne tardera pas à être informé du véritable état de l'ennemy au fort George, mais quelque rapport que puissent lui faire, les prisonniers ou déserteurs anglois, il ne diférera point son départ, et supposé que lorsqu'il sera à portée du fort George il vit à n'en pouvoir douter que les forces de l'ennemy sont supérieures aux siennes, il fera la manœuvre qu'il jugera la plus convenable pour chercher à le déposer et le combattre avec le plus d'avantage.

Si Monsieur le Marquis de Montcalm parvient à réduire le fort St Georges par la force des armes ou que l'ennemy se rende à lui par capitulation, il lui accordera plus ou moins favorable suivant que les circonstances l'exigeront. Il aura une attention particulière à faire conserver précieusement les vivres de toutes espèces, l'artillerie, les armes et les munitions de guerre et fera prendre les plus justes mesures pour que le tout puisse être exactement transporté au Fort de Carillon.

Nous ne devons pas douter que si Monsieur le Marquis de Montcalm a ce premier succès le Fort Lydius n'en soit intimidé au point qu'il ne lui opposera qu'une faible résistance. Ainsy Monsieur de Montcalm laissera quelques troupes au fort George et n'aura rien de plus presser que de se

présenter devant le fort Lydius avec son armée et d'en faire le siège à moins qu'il n'y eût évidence de compromettre les forces de la colonie dans cette seconde expédition.

Il sent tout comme nous que tant que le fort Lydius existera les Anglois auront toujours une ressource pour menacer notre frontière ; au lieu que ce fort étant razé ils seraient forcés à y renoncer ; et que par une suite nécessaire tous leurs projets ambitieux sur cette colonie s'évanouïront.

Le fort Lydius étant réduit Monsieur de Montcalm, exécutera ce que nous lui avons prescrit à l'égard du fort George, par rapport aux vivres à l'artillerie, aux armes et aux munitions de guerre. Il fera bruler jusqu'aux fondements le fort Lydius et toutes ses dépendances ; et il en usera de même au fort George sitôt qu'il y sera de retour.

A l'égard des nations sauvages, il leur donnera alors leur liberté de se licencier et de se déviser par pelotons à chacun desquels il attachera des officiers cadets et soldats des troupes du détachement de la marine et quelques Canadiens pour aller ravager les habitations angloises soit du côté d'Orange ou de Corlac.

Mais dans le cas que Monsieur le Marquis de Montcalm vit une impossibilité réelle de réduire le fort George et qu'il fut dans l'absolue nécessité par la trop grande supériorité des forces de l'ennemi de se retirer sous le fort de Carillon, il y prendra la position la plus favorable pour empêcher l'ennemi de faire aucun progrès. Nous le prevenons qu'il ne pourra se dispenser de renvoyer vers la fin du mois d'août les nations des pays d'en haut et la plus grande partie des Canadiens pour faire faire nos récoltes.

Monsieur le Marquis de Montcalm pourra assurer les officiers des troupes du détachement de la marine que nous aurons une attention toute particulière aux comptes qu'il voudra bien nous rendre de la façon dont ils se distingueront sous ses ordres.

Au surplus nous nous en rapportons entièrement aux lumières, à la prudente expérience, et au zèle de Monsieur le Marquis de Montcalm surtout ce qui concerne l'importante mission que nous lui avons confiée et sur tous les cas que nous ne pouvons prévoir. Nous sommes bien assuré que rien n'échappera à sa prudence et qu'il prendra les plus justes mesures pour ne pas recevoir d'échec.

Il nous informera de tout ce qui se passera d'intéressant, et de notre côté nous lui ferons passer diligemment toutes les nouvelles qui auront rapport à la situation de la colonie et à notre expédition.

1757

LETTRE DE MONSIEUR DE MONTCALM AU MINISTRE.

A Montréal, le 11 juillet.

Monseigneur,

Il y a eu d'autre changement dans l'arrangement des quartiers d'hiver dont j'ay eu l'honneur de vous rendre compte, que d'avoir envoyé Monsieur de Bourlamarque à Québec à la place de Monsieur le Chevalier de Lévis qui n'a pu s'y rendre. Ce dernier a passé l'hiver avec moy à Montréal. Monsieur le Marquis de Vaudreuil y a fait sa principale résidence. Nous l'avons suivi à Québec où il a passé un mois.

J'avais eu l'honneur de vous écrire dans ma dernière lettre du mois de novembre avec quelque espèce d'incertitude que les Anglois avaient détruit leurs forts d'entrepôt sur la rivière de Chouagen appellés les forts de Bull et de Villiam. Cette nouvelle est sûre.

Nous ignorons, et vous avez peut être appris avant nous par l'Isle Royale, que les Anglois ont brûlé et évacué le 12 octobre le fort de Gaspareaux qu'ils nous avaient pris en 1755, pour ne garder que celui de Beauséjour dont ils augmentent les fortifications. Monsieur de Boishébert, capitaine des troupes de la colonie, se maintient toujours dans cette partie avec peu de soldats et quinze cens Canadiens qui meurent, pour ainsi dire, de faim. Les nouvelles sont du 12 janvier. Il hiverne à Miramichi, et est très aydé par le Père Germain, jésuite.

Les cinq nations ont envoyé une ambassade des plus mémorable qu'il y ait eu depuis longtemps en Canada. J'en ay fait une relation qui peut donner une idée de ces Sauvages et de la façon dont ils traitent leurs intérêts poli-

tique. Je ne l'adresse qu'à vous seul, Monseigneur. Toutes les nouvelles du Détroit, du fort Duquesne et de Niagara nous assurent des dispositions des sauvages des pays d'en haut ce qui est dû principalement à la prise de Chonegen.

Monsieur Pouchot, capitaine au régiment de Bearn, qui commande à Niagara, a pris à merveille avec les Sauvages, se conduit fort au gré de Monsieur le Marquis de Vaudreuil qui a eu beaucoup de peine à accorder ce commandement à un officier des troupes de Terre.

Nous avons, malgré l'hiver, des partis de Sauvages qui partent continuellement de Niagara et du fort Duquesne pour lever quelques chevelures sur les Anglois. Ils ont aussi fait venir les Catabas, Sauvages domiciliés auprès de la Caroline. Ces Sauvages ont levé quelques chevelures auprès du fort Duquêne aux Chouanons, mais un de nos partis qui a couru après a tué plusieurs d'entr'eux.

Un détachement de soixante hommes d'élite de troupes angloises, avec dix sergents et sept officiers, composant en tout 77 hommes, s'étant mis en marche pour faire quelques prisonniers auprès de nos forts, avait pris le 21 janvier, entre le fort de Carillon et celui de St Frédéric, 7 de nos soldats. Sur la nouvelle qui en vint à Monsieur de Lusignan, capitaine de la colonie, commandant au fort de Carillon, il détacha 100 hommes aux ordres de Messieurs de Basserade et de Lagrandville, capitaines aux régiments de Languedoc et de la Reine avec quelques Sauvages et Canadiens.

Ce détachement joignit celui des ennemis sur les trois heures après midi et tomba sur leur avant garde bayonnette au bout du fusil. Comme nous avions négligé d'occuper une petite hauteur à portée du chemin les Anglois s'y retirèrent et on fusilla jusqu'à la nuit. Les ennemis ont profité de l'obscurité pour se retirer laissant sur le champ de bataille 42 hommes tués dont trois officiers. Nous leur avons fait 8 prisonniers et repris les nôtres.

On a sçu depuis que des 77 hommes dont ce détachement était composé, il n'en est rentré que trois au fort Georges, les autres ayant peris de froid de misère et peut être de leurs blessures. Nous avons eu neuf hommes de tués et dix huit blessés dont quelques uns sont morts de leurs blessures. Monsieur de Basserade, capitaine qui y commandoit l'a été dangereusement.

Je ne saurois trop louer la façon dont nos officiers et nos soldats se sont comportés dans cette action qui a été assez vive et qui a roulé quasi uniquement sur les troupes de terre, n'y ayant qu'un seul enseigne de celle de la colonie avec quelques Sauvages. Je me flatte que si vous n'avez pas trouvé cette année assez d'ancienneté de service à Monsieur de Basserade pour lui accorder la croix de St Louis son action et sa blessure la lui procureront l'année prochaine. J'auray l'honneur de vous en écrire à la fin de la campagne en vous proposant les grâces de nos bataillons.

Le 23 février on a fait partir un gros détachement aux ordres de Monsieur Rigaud de Vandrenil, gouverneur des Trois Rivières et frère du gouverneur général et de Monsieur de Longueuil Lieutenant de Roy à Québec. Ce détachement de 50 grenadiers et 200 volontaires pris sur les bataillons de la Sarre, Royal Roussillon, de 250 hommes des troupes de la colonie, de 600 Canadiens et 300 Sauvages. Ce détachement a eu 60 lieues à faire, la raquette au pied, ayant ses vivres sur des traines que l'on peut sur des beaux chemins faire tirer par des chiens, couchant au milieu de la neige sur la peau d'ours avec une simple voile qui sert d'abri contre le vent.

Il a traversé de la sorte le lac Champlain, le lac St Sacrement et est arrivé le 18 mars à une petite lieue du fort George scitué au fond du lac de ce nom. Comme il n'a pas été possible d'entreprendre de vive force sur ce fort on s'est contenté de bruler pendant les nuits du 18 au 19, du 19 au 20, du 20 au 21 et du 21 au 22 tout ce qui était dans l'extérieur du fort, plus de 300 batteaux, quatre barques dont une percée pour 16 canons, un moulin à scie, un grand amas de bois de construction et de chauffage, deux magasins remplis de vivres et d'effets aux troupes, un petit fortin de pieux dans lequel il y avoit une douzaine de maisons ou barraques pour y loger les troupes et leurs malades.

Malgré le feu de mousqueterie, quelques bombes et coup de canon qu'ils ont tiré, nous n'avons perdu dans ces différentes opérations que cinq soldats. Nous avons eu 6 hommes de blessés légèrement y compris deux sauvages. Ce succès est important pour la colonie. Les ennemis étaient en état de se mettre dans cette partie en campagne avant nous. Il faut espérer que leurs opérations en seront retardées et que les Canadiens qui sont ici laboureurs et soldats auront le temps de faire leurs semences. Ce détachement avoit ordre aussi de s'assurer de la position du fort Georges.

Monsieur de Paulharies capitaine des grenadiers au régiment de Royal Roussillon s'est conduit au mieux. C'est un officier qui mérite des graces pour ses services, ses blessures, son application. Il y a de l'étoffe en lui pour faire un bon lieutenant colonel d'infanterie.

Comme nous n'avons point d'usage de pareilles marches en Europe et que les Canadiens accoutumés à se vanter, assuroient que nos troupes ne pourroient pas soutenir ces fatigues, je m'étais attaché à bien choisir à tous égards les officiers et les soldats. Aussi ils ont été forcés de convenir que nous ne leur avons cédé en rien.

D'être six semaines marchant et couchant quasi sur la neige ou sur la glace, rédtit au pain et au lard et à souvent trainer ou porter des vivres pour 15 jours, vous présentera l'idée d'une fatigue inconnue en Europe. On l'a soutenue avec beaucoup de gaité et pas le moindre murmure. Je me reserve de vous demander des graces à la fin de la campagne pour Monsieur de Paulharies et les autres officiers de ce détachement qui peuvent en être susceptibles.

Le Sieur Wolfe Lieutenant reformé à la suite de Bentheim que Monsieur de Dieskau avait amené l'année dernière avec lui, s'est chargé de bruler une barque percée pour 16 canons que l'on était d'avis de laisser étant à quinze pieds du fort et sous la protection de son feu ayedé de 20 de nos soldats. Il y fit son opération avec perte de 2 hommes et trois de blessés.

Je crois devoir vous envoyer le nom des officiers que j'avais choisi pour ce détachement. Il est toujours flatteur pour eux que notre ministre connaisse des officiers qui ont témoigné beaucoup de bonne volonté.

Parmi les diverses souffrances que l'on a eu dans ce détachement l'on a éprouvé un accident singulier. C'est celui de perdre la vue totalement par la reflection du soleil sur la glace. Il y a eu au retour du détachement un tiers d'aveugles, tant de Canadiens, sauvages, que des nôtres que leurs camarades étaient obligés de mener comme des quinze-vingt. Mais au bout de deux jours on recouvre la vue avec des remèdes faciles.

Cet hiver a été des plus rudes. Le fleuve St Laurent a été pris depuis les premier jours de décembre et l'est encore au huit avril à y passer en traîneaux.

Le Thermomètre qui, l'année 1709 n'a été en France dans le plus grand froid qu'à 15 degrés, a été plusieurs fois à 27, souvent de 18 à 20 et presque toujours de 12 à 15. Il y a eu une quantité étonnante de neige. La campagne qui avait précédé cet hiver a été fort longue, aussi avons nous beaucoup plus perdu de soldats que l'hiver dernier et beaucoup moins qu'en Europe.

Je suis avec respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

“ Lettre de Monsieur de Montcalm au ministre, datée de Montréal, le 11 juillet, 1757 ”

1757

LETTRE DE MONSIEUR LE COMTE DE MONTSERRAN.

Brest, le 22 juillet, 1757.

Il est arrivé ce matin en cette rade le brigantin le *Charmant*, capitaine Nicolet, venant de Louisbourg d'où il est parti le 2 de ce mois, expédié par Monsieur le Comte Dubois de la Mothe, pour apporter la nouvelle de Messieurs de Bauffremont et du Revert à la sienne. Monsieur de Bauffremont y est arrivé le premier, ensuite Monsieur de Revert qui a été 96 jours à se rendre, et enfin celle de Monsieur Dubois de la Mothe qui n'en a employé que 49. Ces escadres font ensemble le nombre de huit vaisseaux et cinq frégates.

Monsieur de Bauffremont a fait quelques prises dans sa traversée de St Dominique à Louisbourg qu'il a toutes coulées à fond et brûlées. Les Anglois ne s'étaient pas montrés encore. Le Capitaine Nicolet qu'à son départ on disait qu'il y avait 5 vaisseaux anglois à Canceau et que les équipages de ceux d'Halifax mouroient presque tous. Il a rencontré à 60 lieues

loin d'ici six vaisseaux de guerre escortant douze batimens marchands qui paroissaient tenir la route du Nord.

En atterant il a été chassé par cinq corsaires qui l'ont empêché d'entrer dans cette rade hier l'après midi. Ce bâtiment a apporté des lettres de Québec en date du 3 may par lesquelles on apprend qu'en conséquence des ordres du Général de Vaudreuil, son frère Monsieur de Rigaud était parti avec un détachement de 150 hommes, grenadiers et Sauvages, le 3 février, pour se rendre au fort St George l'un des bouts du Lac St Sacrement opposé à celui où nous avons les forts St Frédéric et Carillon ; que ce détachement avoit marché avec des raquettes et après des fatigues étonnantes était arrivé le..... mars au fort St George ; que l'ayant trouvé bien gardé Monsieur Rigaud, suivant ses instructions, s'était déterminé à détruire tous les entours, et qu'en conséquence il avoit brulé 300 bateaux, deux barques de seize canons qui étaient sur le lac et qui composoient toute la marine angloise, un très grand amas de bois de construction, et deux immenses magasins remplis de munitions de guerre et de bouche avec lesquelles et les bateaux et barques, le Général Loudon comptoit ouvrir la campagne cette année par l'attaque des forts Frédéric et Carillon qui est par ce moyen totalement manquée et pour lesquels on peut être très tranquilles.

J'ai l'honneur d'être, etc.

1757

LETTRE DE MONSIEUR DE VAUDREUIL AU MINISTRE.

Montréal, le 22 juillet, 1757.

Monseigneur,

J'ay continué d'envoyer quelques partis de Sauvages Abénaquis frapper sur les habitations du gouvernement de Boston ; comme ils n'étaient pas considérables ils n'ont pû faire de grands progrès ; cependant ils ont cassé la tête à plusieurs Anglois dont ils m'ont apporté les chevelures. Ils ont

pris quelques enfans et un nègre. Ils ont aussi causé beaucoup de domages à l'ennemy en brulant des granges remplies de grains, et tuant une quantité d'animaux.

Je suis avec un très profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

VAUDREUIL.

1757

LETTRE DE MONSIEUR DE MONTCALM A MONSIEUR DE VAUDREUIL.

Au Camp de Carillon, le 24 juin, 1757.

Monsieur,

Je crois devoir vous envoyer un canot pour vous faire part des heureux commencemens de cette campagne. Monsieur Marin qui s'est conduit avec une audace peu commune n'a pas cru devoir s'arrêter quoique son détachement d'environ 400 hommes fut réduit à environ 200. Le surplus ayant relaché ou été envoyé par lui comme ne pouvant suivre. Il a enlevé une patrouille de 10 hommes. Il s'est porté jusqu'au camp des ennemis pour le fort Lydius. Il a essuyé une grande fusillade. Il s'est retiré en homme de guerre. L'ennemi, dont la conduite a été aussi timide que la nôtre a été audacieuse, l'a peut suivi. Il n'a pas voulu s'amuser à faire des prisonniers ; il n'en a ramené qu'un.

Il a rapporté trente deux chevelures et doit avoir tué beaucoup d'hommes aux ennemis dont il n'eût été ni sage ni prudent d'aller chercher les chevelures au milieu des rangs. Les Sauvages en général ont tous bien fait. Il avoit avec lui Monsieur de la Rochebeaucourt, l'un de mes aydes de camp qui a déjà fait plusieurs détachemens avec les Sauvages, dont il se tire très bien.

Les Outaonais qui étaient arrivés avec moi et que j'avais déterminés à aller en découverte du côté du lac St Sacrement, le projet de donner une correction aux berges angloises, et vous allez voir, Monsieur, qu'elle a été étouffée (?)

C'est avant hier que Monsieur votre frère forma un détachement pour aller avec eux. J'arrivai à son camp le même jour au soir. Monsieur de Carbière, lieutenant des troupes de la colonie, rentrait par un malentendu ; et comme je connais le zèle et l'intelligence de cet officier, je le fis repartir avec une nouvelle instruction, rejoindre Messieurs de L'Anglade et Hertel de Chambly.

Il a été renforcé par Monsieur le Chevalier de Meloise et la Chappelle, officiers nouvellement arrivés de France. Ils ont resté embusqués toute la journée d'hier et la nuit les Anglois ont paru à la pointe du jour sur le lac St Sacrement au nombre de 22 berges.

Le détachement était de 350 hommes commandés par le Sieur Parker qui a remplacé à la tête du régiment de Jersey le colonel Shuiler pris à Chouagen, 5 capitaines, 5 lieutenants et un enseigne. Les cris de nos Sauvages leur ont imprimé une telle frayeur qu'ils n'ont fait qu'une faible résistance. Deux seules berges se sont sauvées, toutes les autres prises ou coulées à fond. J'ai icy 161 prisonniers dont 5 officiers, Il y a eu environ 160 hommes tués ou noyés.

Ces deux affaires nous comptent, celle de Monsieur Marin, un canadien mort sans blessures de n'avoir pu courir, deux blessés légèrement. Celle de Monsieur de Carbière un sauvage blessé légèrement. Monsieur de Villiers dont je ne saurais trop me louer a eu beaucoup de part à l'arrangement de ce détachement et à la détermination des Sauvages. Cet officier a marché hier avec ce zèle que vous lui connaissez, mais infructueusement pour couper retraite à un petit parti de Sauvages ennemis qui était venu tuer un grenadier au fort près de notre camp. Cet officier dont la réputation est bien faite n'a pas besoin d'actions pour l'augmenter, mais il profitera bien de toutes celles que la fortune lui présentera à la guerre.

Toutes les dépositions des prisonniers sont uniformes ; les mêmes que ceux que vous savez déjà. Elles me donnent les plus grandes espérances d'autant que les prisonniers assurent qu'on n'est pas instruit de nos projets.

Cependant le général Webb suivant eux arrive demain auprès du fort Georges avec des troupes.

N'importe ; je me flatte de vous en rendre bon compte avant douze jours. Vous voyez, Monsieur, que la fortune se déclare dès mon arrivée et ces deux événemens donnent la plus grande confiance aux Sauvages avec qui j'ai été en conseil toute la journée. Les Iroquois et les Hurons viennent de nous arriver. Les officiers du corps Royal sont ici d'hier.

Nous travaillons à force à notre portage, à notre embarquement de vivres, d'artillerie. Le combat naval, l'arrivée des prisonniers, l'allégresse que cela a répandu dans les camps nous a un peu dérangé aujourd'hui pour les travaux, mais je serai demain à la petite pointe du jour à la chôte, et à six heures au camp de Monsieur votre frère pour passer en revue le bataillon de la marine.

Je suis.

Monsieur,

Votre très humble serviteur.

1757

LETTRE DE MONSIEUR DE MONTCALM A MILORD LOUDON.

Le 14 aoust, 1757.

Mylord,

La déffense honorable du lieutenant colonel Monrow m'a déterminé à lui accorder et à sa garnison une capitulation honorable ; elle n'auroit pas souffert la moindre altération si vos soldats n'avoient donné du rum, si cette troupe avoit voulu sortir avec plus de d'ordre et ne pas prendre une terreur de nos Sauvages qui a enhardi ces derniers, en un mot s'ils avoient voulu faire exécuter ce que je leur avais fait prescrire pour leur propre avantage. Je regarde comme un vrai malheur d'avoir eu avec moi les

Abenakis de Panaouské en Acadie qui avoient cru avoir à se plaindre de quelques mauvais traitemens.

Vous savez ce que c'est de contenir 3000 Sauvages de 33 nations différentes et je n'en avais que trop de crainte que je n'avais pas laissé ignorer au commandant du fort dans ma sommation. Je m'estime heureux que le désordre n'ait pas eu de suites aussi facheuses que j'étais en droit de le craindre.

Je me sais gré de m'être exposé personnellement ainsi que mes officiers pour la deffense des vôtres qui rendent justice à tout ce que j'ai fait dans cette occasion. Aussi Mylord je vous prie de faire exécuter la capitulation dans tous ses points, la moindre inexécution sous le moindre prétexte seroit d'une conséquence encore plus facheuse pour vous que pour nous.

J'ay retiré des Sauvages plus de 400 prisonniers et le peu qui reste entre leurs mains sera rassemblé par Monsieur le Marquis de Vaudreuil à qui j'ay dépêché un courrier et seront envoyés par un batiment armé en paquebot pour leur plus grande sureté à Louisbourg, le commandant de cette place les enverra à celui d'Halifax lorsqu'on aura rassemblé conformément à la capitulation le peu de François et Canadiens que vous pouvez avoir de prisonniers, depuis le commencement de cette guerre. Je m'en rapporte sur le nombre à votre bonne foy et je réclame nommément La Force, canadien qui auroit dû être renvoyé par la capitulation du fort de la Nécéssité. Je vous demande de les faire conduire à Halifax pour être échangés avec les nôtres que j'enverray à Louisbourg.

J'aurai grand soin du capitaine Fech qui est resté pour ôtage de la capitulation ainsi que du capitaine blessé que j'ai déjà envoyé à Montréal avec un chirurgien et tous les secours possibles.

Je joins à cette lettre une que j'ai l'honneur de vous écrire à l'occasion du Lieutenant Colonel Young et qui vous prouvera la haute estime que j'ay pour votre excellence.

Je suis avec respect,

Mylord,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

P

1757

LETTRE DE MONSIEUR DE MONTCALM AU GENERAL WEBB.

Le 14 aout, 1757.

Monsieur,

La defense honorable du Colonel Monrow m'a déterminé à lui accorder et à sa garnison une capitulation honorable, elle n'aurait pas souffert la moindre altération si vos soldats n'avoient donné du rum, si cette troupe avoit voulu sortir avec plus d'ordre et exécuter ce que je lui avais fait prescrire et si les Abénakis de Panaouské en Acadie n'avoient crû avoir à se plaindre de quelques mauvais traitemens, vous savez ce que c'est que de contenir 3000 Sauvages de 33 nations différentes, et je n'en avais que trop de crainte que je n'avais pas laissé ignorer dans ma sommation au commandant du fort.

Je m'estime heureux que le desordre n'ait pas eu de suites aussi facheuses que j'étais en droit de le craindre Je me sais gré de m'être exposé personnellement ainsi que mes officiers pour la deffense des vôtres qui rendent justice à tout ce que j'ai fait dans cette occasion. Je vous ferai conduite demain les prisonniers et vos officiers que j'ai rassemblés et repris des mains des Sauvages, ils seront escortés par deux compagnies de grenadiers et 700 volontaires, ils seront conduits jusqu'au ruisseau qui est au milieu du chemin. Je vous prie d'y faire trouver un pareil détachement pour les recevoir qui ramènera le détachement que je vous envoie pour la sureté du Sieur Hamilton.

Tous les blessés parmi lesquels deux officiers devant être à ma garde sont partis avec un de mes chirurgien et tous les secours possibles pour se rendre à Montréal.

J'ay dépêché un courier à Monsieur le Marquis de Vaudreuil, gouverneur général de la Nouvelle France, pour reprendre des Sauvages tous les prisonniers de votre garnison, et lorsque je les aurai fait rassembler, ils seront envoyés par un batiment armé en paquebot pour leur plus grande sureté à Louisbourg, le commandant de cette place les enverra à celui d'Halifax.

Lorsque l'on aura rassemblé, conformément à la capitulation, le peu de Français et de Canadiens que vous pouvez avoir prisonniers depuis le commencement de cette guerre, je vous demande de les faire conduire à Halifax pour être échangés avec les vôtres que j'enverray à Louisbourg, la communication de Carillon à votre frontière est toujours trop infectée de nos partis Sauvages aux uns et aux autres pour qu'il y ait sûreté. J'ay gardé vos officiers et les prisonniers que j'avais rassemblés jusqu'à aujourd'huy pour laisser calmer la fureur des Sauvages.

J'ay l'honneur de vous adresser des lettres pour son Excellence Mylord Loudon à qui je rends compte de ce qui s'est passé.

Je n'enverray demain aucun parti Sauvage à la guerre.

Je suis avec respect,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

“ Lettre de Monsieur de Montcalm au Général Webb, datée du 14 aout 1757. ”

1757

LETTE DE MONSIEUR DE MONTCALM AU MINISTRE.

Au camp sous les ruines du fort Williamhenry appelé par les François le fort George, 15 aù , 1757

Monseigneur,

Sa Majesté m'avoit trop bien traité à mon départ d'Europe et je n'avais pas assez fait pour son service pour attendre aucune grâce ; aussi suis-je pénétré d'une vive reconnaissance de celle que vous m'avez obtenue en m'honorant d'une place de Commandeur dans l'ordre de St Louis, et je le suis encore plus de l'approbation que vous voulez bien donner à ma conduite.

Monsieur le Marquis de Vaudreuil m'a employé l'année passée à l'expédition de Chouegen qui tranquilise entièrement la colonie sur la frontière du lac Ontario, celle que je viens de faire par ses ordres avec plus de difficultés à surmonter, n'est pas moins brillante pour les troupes et les Canadiens et met à couvert la frontière du lac St Sacrement, sans la nécessité de renvoyer les sauvages des pays d'en haut et les Canadiens de faire leur recolte, j'eusse pu entreprendre d'aller plus loin ; mais j'eus été sacrifier la colonie pour des exploits incertains, et où il auroit eu plus d'envie de faire parler de soy que de rendre service à la colonie.

Cette prise en suivi de la démolition de leur fort et camp retranché (si). Elle nous procure un amas de vivres pour faire subsister six mille hommes pendant six semaines et une trentaine de pièces d'artillerie, plus de munition que nous n'en avons employé à un siège considérable pour l'Amérique, puisque la place ne s'est rendue qu'au bout de six jours d'investissement et cinq jours de tranchée ouverte. La célérité de nos travaux étonne toujours l'ennemy.

J'avais à prendre un fort soutenu par un camp retranché et dans l'un et l'autre il y avait 2400 hommes de troupe que j'eusse fait prisonniers si la colonie avait des vivres.

La clause de ne pas servir de 18 mois lui est plus avantageuse. J'avais a craindre du général Webb qui avait rassemblé six mille hommes à six lieues, et j'ai été obligé de faire combler en plein jour un bout de marais pour mener le canon à une quatrième batterie établie au pied du glacis, ce que j'estime d'avantage dans cette opération dans une colonie où les hommes sont si rares nous n'avons eu que 53 de tués ou blessés.

Dès la prise du fort j'ai dépêché Monsieur de Bougainville l'un de mes aydes de camp à Monsieur le Marquis de Vaudreuil pour qu'il put de suite informer la cour de cet événement. Je n'ai pas eu le temps de vous écrire et je m'en rapporte au détail qu'il vous enverra. Je ne puis que me louer également du zèle des troupes de terre, de la marine et des Canadiens. J'ai été très bien secondé par Messieurs de Lévis, Rigaud de Vaudreuil et Bourlamarque. J'auray l'honneur par ma première de vous en écrire plus en détail.

Je ne puis vous dissimuler que la capitulation à malheureusement souffert quelque infraction de la part des Sauvages. Mais ce qui serait une infraction en Europe ne peut être regardé comme telle en Amérique et j'en ay écrit avec fermeté au général Webb et au Milord Loudon pour leur ôter tout envie de ne la pas tenir sous un léger prétexte.

En même tems que vous m'avez honoré de la lettre m'apprenant que j'avais une place de commandeur dans l'ordre de St Louis, j'ay reçu l'état des graces accordées au corps des troupes que j'ai l'honneur de commander. Je vous en fais mes remerciemens.

Nos bataillons vont s'occuper le reste de la campagne suivant les intentions de Monsieur le Marquis de Vaudreuil à divers travaux de fortifications et grands chemins nécessaires en tems de guerre et utiles en tems de paix.

Soyez persuadé, Monseigneur, de toute la reconnaissance que j'ay de votre bonté ; Je vous en demande la continuation pour moi et pour mon fils. J'y compte aussi essentiellement que sur celles dont m'honorait Mous. le Comte d'Argenson. Comptez aussi sur un attachement inviolable. J'y joins un respect infini avec lequel je suis,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

P. S.—Nos officiers du corps Royal nouvellement arrivés ont servi avec grande distinction.

1757

EXTRACT OF A LETTER PUBLISHED IN ENGLAND.

Albany, august 15th.

“ I set out for fort Edward last Tuesday about ten in the morning and found a vast militia all along the road. Three miles on this side the fort I found an express who informed me fort William Henry had surrendered that

morning about seven o'clock. This news obliged me to ride smartly along through the night was dark, and about half an hour after eight I got opposite the fort this side the river where I found Sir William Johnson encamped with about 2500 of the militia.

A little before night I got into the fort and in about seven minutes time we were alarmed by a heavy firing of musketry at the camp over the side on which the ramparts and all the lines without were manned, expecting the place to be invested.

About a quarter of an hour after Sir William sent word that their sentries had seen some Indians in the woods, on which they fired and that it had not been in his power to hinder the bulk of the militia from doing the same; but that he had got them settled and sent scouts into the woods to make what discoveries they could.

After this was over a gentleman gave me the following account of the siege and surrender of fort William Henry: that a runner had brought the account that in the morning of the 9th they had a council of war and finding no succours could be expected time enough, and they having burst their two 32 pounders, two 18 pounders, two 12 pounders, two 9 pounders and two brass mortars, and but 17 shells left, they concluded to hoist the white flag, which Montcalm answered and the general officers met half way between the two camps and agreed to the following capitulation:

That we were to march out with all the honours of war with drums beating, colours flying with their arms charged, a field piece and match lighted; and they were to take as much baggage as the men could carry on their backs, and that they were to be escorted by their grenadiers within two miles of Fort Edward where we were to receive them with 500 of our troops and colonel Young to remain as an hostage for the safe return of their escort.

This day our officers and men spent in packing up their most valuable effects. Next morning général Webb ordered 50 picked grenadiers to be drawn out in order to meet our men and the escort; but at seven o'clock we saw about 30 of our people coming running down the hill out of the woods along the road that comes from William Henry, mostly stript to their shirts, who gave the following account.

That agreeable to the capitulation, our men, with their escort, were drawn out in their lines, when Montcalm called aside our field officers and said, the Indians always expected, and would have plunder; and for fear of bad consequences, advised them to give their packs to them, which they did tho' with reluctance.

As soon as the Indians got them, they began to massacre all the sick and wounded within the lines and before both armies; next they hauled all the Negroes, Nulattos and Indian soldiers out of the ranks, butchering and scalping them; when our men began to march, they then began without distinction, stript and tomahawked both officers and men, and all in the greatest confusion took to their heels; and thus those that came in made their escape. General Webb ordered out 500 men to meet and cover our flying parties.

Just as I was coming away the army was drawing up to march from Fort Edward towards the lake; but one who left it about two hours after, says that on a scouting party coming in, there were orders to halt, on what account we have not heard; but I am afraid they have demolished the fort and are gone, for on Wednesday we saw a great smoke ascent about that place.

Sunday, half after one. Just now I have heard that Col. Monro and Young, with several officers, are safe with Montcalm, and about 300 men, several of whom he took from the Indians which are all gone. Perhaps D' Colhoun is with them. This town is now enclosed. Those who were made prisoners at fort William Henry, are going to Yorck to guard the fort, as they by capitulation are not to be employed in the field against the French these 18 months.

New Yorck, August 19. The following is printed here by order: Fort William Henry being on the 3^d instant besieged by a great army of the French, was, on the 19th instant, after a vigorous resistance, obliged to yield to the superior force of the ennemy. Thus far is certain, but as to some circumstances attending what follows, we wait for confirmation. What at present is generally received among us as truth is.

That the ennemy consisted of at least 8000 men, some make the number much greater and carry it over to 14 or 15,000. That the greatest part

were regular troops ; to these were added about 1000 French, Indians, and that the rest of their army were Canadians. That our garrison consisted between 2 and 3000. That they sustained the siege till they could hold out no longer and had burst the greatest part of their cannon and spent almost all their ammunition.

How many of the garrison were lost in the siege is not yet known, (some say about 100), nor the number of the enemy that were slain (but it is said about 14 or 1500). That the fort submitted upon a capitulation with leave to march out with their arms and baggage, some ammunition, one piece of cannon and all the honours of war.

That the French immediately after the capitulation must perfidiously let their Indians blood hounds loose upon our people ; whereupon a few ran off with their arms and light cloathing that they had upon their backs during the siege and were persued by the Indians six or seven miles on way to Fort Edward ; all the rest were despoiled of their arms ; the most were stript stark naked many were killed and scalped, officers not excepted.

All the English Indians and Negroes in the garrison were seized and either captivated or slain. The throats of most, if not all the women, were cut, their bellies ript open, their bowels torn out and thrown upon the faces of their dead and dying bodies ; and, it is said, that all their women were murdered in one way or other.

That the children were taken by the heels and their brains beat out against the trees or stones and not one of them, saved. Some of the fugitives that reached New York on this day affirm this, as what they saw in the whole or in great part executed before they escaped ! The report of such cruelty and barbarity could hardly be believed, were we not assured of the horrible massacre of several hundreds of General Braddock's wounded men ; of whom we hear not of one that survived the carnage ; where we not also assured of the murder of the sick and wounded of the garrison at Oswego, notwithstanding the previous capitulation.

It is certain that the growth of the British colonies has long been the grand object of French envy, and, it is said, that their officers have orders from their superiors to check it at all events, and to that end, to make the present war as bloody and destructive as possible !

It is evident that all their measures tends this ways. Who can tell, that one of the 200 hundreds that fell into their hands in the last month near Ticonderoga has been spared ? and it is not every news paper still stained with the innocent blood of women and children and of unarmed sufferers who where ploughing their land or gathering in their harvest on our frontiers ?

To what a pitch of perfidy and cruelty is the French nation arrived ! Would not an ancient heathen shudder with horror on hearing so hideous a tale ? It is the most Christian King that could give such orders ? Or could the most savage nations ever excuse such French barbarity ? Besides this was it ever known in the Pagan world, that terms of capitulation where not held inviolably sacred ?

Surely, if any nation under the heavens was ever provoked to the most rigid severities in the conduct of a war, it is ours ! It is hard for an Englishman to kill enemy that lies at his feet begging his life. But will it not be strickly just and absolutely necessary from hence forward that we (for our own security and selfpreservation, and to prevent the further shedding of innocent blood) make some severe examples of our inhuman enemies, when they fall into our hands ? Will not our armed men be oblidge for the future to reject all terms of capitulation and not to ask quarter, but, on the contrary to sell their lives as dear as they can ? Consider of it, my countrymen, take advice, and speak your minds."

New Yorck, August 22.—Extract of a letter from Albany dated august the 17th. "This morning arrived here several officers which had been missing and thought to be killed, who say, that all turned back to Montcalm at Fort William Henry, with Col. Monro, who with Col. Young, are all safe arrived at Fort Edward, and may be expected here to morrow, colonel Young excepted, he being wounded.

They do not think we had above ten or twelve killed after the place was taken ; but that the Indians had carried off several prisoners whom Montcalm engaged, upon his honour to return safe, as soon as he came up with them. The fort is entirely destroyed and all our entrenchments filled up, but they have left their own standing.

Articles of capitulation granted to Lieutenant Colonel Monro for His Britannick Majesty's Garrison of Fort William Henry, the retrenched camp adjoining and all ther dependencies, by the Marquis de Montcalm, general of His Most Christian Majesty's troops in Canada, the 9th of August 1757.

Article I.—That the garrison of fort William Henry and the troops which are in the retrenched camp being joined, shall march out with their arms and the usual honours of war, with the baggage of the officers and soldiers only ; they shall be escorted by a detachment of French troops and by some of the officers or interpreters attached to the savages, and to march to morrow morning early.

II.—The gate of the fort shall be delivered up after the capitulation is signed, to the troops of His Most Christian Majesty, and the retrenched camp, immediately on the departure of the British troops.

III.—All the artillery, warlike store, provision, and, in general, every thing, except the effects of officers and soldiers, shall, upon honour, be delivered to the troops of his most Christian Majesty, as is already specified in the first article ; and for that purpose, there shall be delivered with the capitulation an exact inventory of all the stores mentioned in this article. Provided always, that this article shall extend to the fort, retrenchment and dependencies.

IV.—The garrison of the fort troops in the retrenchment and dependencies, shall not serve for the space of 18 months to commence from this day neither against his Most Christian Majesty or his allies, and there shall be delivered with the capitulation an exact state of the troops, in which shall be specified the names of the officers, engineers, artillerists, commissaries and all employed.

V.—All the officers and soldiers, Canadians, women and Savages which have been made prisoners by land since the commencement of the war in North America, shall be delivered, in the space of three months at Carillon ; and, according to the receipt which shall be given by the French commanding officers, to whom they shall be delivered, an equal number of the garrison of Fort William Henry shall be capacitated to serve agreeable to the return given in by the English officers of the prisoners he has delivered.

VI.—An officer shall be given as an ostage till such time as the detachment returns which shall be given as an escort to his Britannick Majesty's troops.

VII.—All the sick and wounded that are not in a condition to be transported to Fort Edward shall remain under the protection of the Marquis de Montcalm who will take proper care of them and return them as soon as recovered.

VIII.—Provision for the subsistence of the British troops shall be issued for this day and to morrow only.

IX.—The Marquis de Montcalm being willing to shew Colonel Monro and the garrison under his command, marks of his esteem on account of their honorable defence, gives them one piece of cannon, a six pounder.

Done in the trenches before fort William Henry, August the 9th, 1757

Signed : GEORGE MONRO.

Agreed to in the name of his Most Christian Majesty, agreable to the power invested in me by the Marquis de Vaudreuil, his governor general and Lieutenant general of New France.

Signed : MONTCALM.

The Marquis de Montcalm's letter to Colonel Monro, requiring him to deliver up the Fort. Dated August 3rd 1757.

Sir,

I have this morning invested your place with a numerous army, a superior artillery, and all the Savages from the higher parts of the country, the cruelty of which a detachment of your garrison have lately too much experienced. I am obliged in humanity to desire you to surrender your fort. I have it yet in my power to restrain the Savages and oblige them to observe a capitulation as hitherto none of them are killed, which will not be in my power in other circumstances ; and your insisting on defending your fort, can only retard the loss of it a few days, and must of necessity expose an unlucky garrison, who can receive no succours, considering the

precautions I have taken. I demand a decisive answer immediately for which purpose I have sent the Sieur Fontbrune, one of my aid de camps. You may credit what he will inform you as from me.

I am with respect,

Sir, your most humble and most obedient servant,

(Signed) MONTCALM.

Philadelphia August, 15.—In a letter from fort Johnson dated July the 31st it is said that fort was like to have been taken on on the 13th of that Month in the following manner : viz : That as some negro wenches were milking the cows at night, they were seen by the ennemy who proposed to rush into the place when the gates where open to let in the wenches, and by that means to have surprised the garrison, which they had almost effected.

For as soon as the negros knocked, the sergeant immediatly oponed the gate for them and had but just shut it, when nine or ten of the ennemy came up to it ; upon which the centries challenged and fired some shots at them which was returned for some time but without any execution on either side.

That when the firing ceased for a while, but began again, the cannon of the fort was then fired to alarm the country ; upon which the people got all to their arms and where ready to came to the assistance of the garrison ; which being observed by the ennemy, they thought proper to retreat.

That since this affair happened three people have been killed and nine carried of from the Mohawk river, and at lake George several killed and taken ; that three of the garrison where chassed on the 20th of last month by three French Indians in sight of the fort ; and that Sir William Johnson had ordered out a party of Mohawks after them, but they could not come up with them.

That Sir William had received advice from the six nations that there was a large army of French and Indians coming by the way of Oswego to the Mohawk river ; at the same time begging that he would send a body

of men to join them (the six nations) in order to give them battle before they came to the frontiers : and that he, Sir William, intends to march the militia of the country which with the six nations which will make a considerable army.

1757

MEMOIRE PRESENTÉ A SON EXCELLENCE LORD LOUDON PAR MONSIEUR
LARCHER.

Le 28 Août 1757.

Milord,

Le Sieur Larcher, député par Monsieur de Drucourt, gouverneur de l'Isle Royale, à l'honneur de s'adresser à votre Excellence, dans la crainte où il est que le sujet de sa mission ici ne vous ait été mal représenté, et que ce soit sur ce préjugé qu'il est retenu ici depuis près de 4 mois. C'est pourquoi il prend la liberté de vous adresser la présente requête, vous priant de vouloir bien être persuadé que l'ordre qu'il a reçu de conduire ici les prisonniers anglois, n'est que la suite d'un usage établi entre cette colonie et Louisbourg dès la dernière guerre, ainsi qu'il est en état de le prouver par une lettre de Monsieur Shirley au gouverneur de Louisbourg par laquelle il fixe et règle les dits échanges, ainsi que la part que doivent les deux nations des frais accasionnés par ledit paquebot.

Il est vray que l'année dernière Monsieur Laurence, gouverneur d'Halifax, a envoyé à Louisbourg deux paquebots, l'un avec des prisonniers françois, et l'autre uniquement pour venir chercher le restant des prisonniers anglois qu'ils n'avaient pas pu amener dans le premier. Ces deux paquebots ont été expédiés sur le champ par Monsieur de Drucourt quoiqu'il n'ignora pas que le but de Monsieur Laurence n'était uniquement que pour recruter les vaisseaux de guerre pour lors à Halifax.

En vertu de ce cartel réglé par Monsieur Laurence entre Halifax et Louisbourg, il est naturel de conclure que Monsieur de Drucourt auroit dû

renvoyer les prisonniers anglois à Halifax, tel aussy a toujours été son intention ; mais les prisonniers, en ayant eu connaissance, lui ont présenté une requête (laquelle j'ay remise en original au conseil de Boston) le priant de vouloir considérer qu'ils étaient tous, du gouvernement de Boston, qu'ils y étaient mariés, qu'ils y avaient leurs familles, et que s'ils les envoyaient à Halifax, ils seroient certainement mis sur les vaisseaux de guerre, et coureraient risque d'y rester fort longtemps avant que de pouvoir retourner dans leurs familles et pourvoir à la subsistance.

Monsieur de Drucourt, sans leur rendre une réponse positive, leur promit d'y penser, et s'est depuis déterminé à y avoir égard, tant par la pente naturelle qu'il a à obliger tout le monde autant qu'il depend de lui que par l'effet d'un tempérament compatissant dont tous les prisonniers ont ressenti tous les effets par la manière humaine dont il les a traités, ayant eu un soin particulier à ce qu'ils eussent de bous vivres, du feu durant l'hyver, et une place pour s'y promener et prendre l'air, la porte de leur prison étant ouverte tous les matins.

Il a aussi considéré que les prisonniers étant au nombre de 74 et l'équipage françois composé seulement de six hommes, lesquels même ne pouvaient pas être armés, suivant l'usage établi pour les paquebots, il a dis-je, considéré qu'il était inutile de prétendre que ces six hommes en conduisissent 74 malgré eux à Halifax où ils ne voulaient pas aller, ce qui s'est trouvé vérifié ; car comme Monsieur Drucourt ne s'était point expliqué vis-à-vis des prisonniers, sitôt que nous avons été hors du port ils se sont emparés du bâtiment, ont fait la route qu'ils ont jugé à propos, et n'ont pas voulu confier d'autres soins au Capitaine et équipage que celui de leur distribuer leurs vivres.

Monsieur de Drucourt a, de plus, jugé à propos de me donner de les conduire, persuadé que j'étais la personne la moins propre à occasionner aucun soupçon contraire à la droiture de son intention, parce que je n'étais ni dans le service de terre, ni dans la marine ; que moi et mon employ à Louisbourg étaient connus de tous les Anglois qui naviguaient durant la paix, que mon peu de capacité pour toute autre chose que ce dont il ma chargé, savoir de fixer et régler l'échange des prisonnier pour toute la guerre, devait naturellement me mettre à l'abry du traitement que j'ay reçu et reçois icy.

C'est pourquoi le S^r Larcher a tout lieu d'espérer que vu l'exposé cy dessus vous aurez égard à sa requête, au long tems qu'il y a qu'il est retenu icy, à la droiture de l'intention de M^r Druccurt, et qu'en conséquence il vous plaira, etc., etc., etc.

1757

LETTRE DE MONSIEUR DE VAUDREUIL AU MINISTRE.

Montréal, le 8 septembre, 1757.

Monseigneur,

J'ay l'honneur de vous rendre compte du retour de 6 Accadiens et de trois Canadiens qui ont déserté de chez les Anglois. Les premiers sont partis de Boston, à travers les bois et les montagnes, au Fort St Jean. Les seconds sont partis de New-Yorck, ont tenu la même route et se sont rendus à Carillon. Je n'ai pu, Monseigneur, qu'être touché du récit qu'ils m'ont fait de la dureté et cruautés des Anglois envers nos prisonniers.

La plupart sont réduits à la triste condition de travailler comme des chevaux sous le commandement des nègres dont ils éprouvent tous les mauvais traitements. On ne leur donne pas même des alimens aussi bons qu'aux derniers des nègres et ils sont bien moins vêtus qu'eux.

Ceux qui, par la faiblesse de leur tempérament, épuisés par la misère ou les fatigues, ne peuvent travailler, sont abandonnés et menacés d'être vendus comme pour payer leur nourriture.

Enfin, Monseigneur, si tous nos prisonniers n'ont pas été livrés à la férocité, ce n'est point aux Anglois qu'ils en ont l'obligation, mais uniquement à cette nation qui, quelque barbare qu'elle soit, a respecté le sang François, il est vray que les négociations que j'ay entamé auprès de ces Anniers, ou à mieux dire de la crainte qu'ils ont du ressentiment de nos nations Sauvages, y ont beaucoup contribué.

Bien loin, Monseigneur, que j'use de représailles, quelque fondé que j'y fusse, je continuerai à traiter humainement tous les Anglois. Ils sont, je puis le dire, aussi bien en mon pouvoir que s'ils n'étaient pas prisonniers.

Je suis avec un très profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble, etc.,

VAUDREUIL.

1757

LETTRE DE MONSIEUR DE MONTCALM AU MINISTRE.

Montréal, le 8 septembre.

Monseigneur,

Il me paroît que Monsieur de Bougainville mon ayde de camp que j'avais envoyé à Monsieur de Vaudreuil porter la nouvelle de la prise du fort Guillaume Henry, et que j'avais chargé en même tems de vous écrire par le bâtiment que Monsieur le Marquis de Vaudreuil devoit dépêché en France, n'a rien laissé à désirer dans la relation qu'il a eu l'honneur de vous adresser, aussi je me contente de vous en envoyer le duplicata, d'y joindre un état de ce qui composoit la garnison angloise qui ne doit pas servir de dix huit mois suivant la capitulation, un état de l'artillerie, des batimens pris sur l'ennemy et des vivres.

L'article des vivres dans les circonstances fait un objet bien précieux pour une colonie où nous éprouvons une vray disette, enfin, un état de morts et blessés ; j'y joins aussi une lettre du Sieur Desandroins, ingénieur, dont je suis de plus en plus content, il a l'honneur de vous adresser un plan très exact du fort et de ses attaques avec un journal du Siège (*sic*).

Monsieur le Marquis de Vaudreuil ayant craint que les Anglois, dont la mauvaise foy ne nous est que trop connue, ne cherchassent à éluder la

capitulation et à se justifier par des reproches mal fondés, attendu l'incartade de nos Sauvages après la capitulation signée, il a été bien aise d'instruire des plus petites circonstances le secrétaire d'état du département de la marine, j'ay fait une lettre au nom de Monsieur le Marquis de Vaudreuil qu'il a bien voulu adopter. J'ay l'honneur de vous en envoyer une copie et des articles de la capitulation. Je crois que la déduction simple des faits, le mettra en état, si les Anglois veulent nous faire quelque imputation odieuse, de prouver à toute l'Europe que la conduite des troupes, de leur général et celles du Marquis de Vaudreuil, est non seulement exempte de tout reproche, mais peut mérité quelques éloges et beaucoup de reconnaissance de la part des Anglois qui m'ont vu m'exposer beaucoup plus pour les sauver de la fureur de nos Sauvages que pour prendre leur fort.

Monsieur le Marquis de Vaudreuil joint à sa lettre pour Monsieur de Maras, la copie de diverses lettres dont il est fait mention dans celle qu'il écrit à ce ministre, je n'ay pas l'honneur de vous les envoyer, elles n'ajoutent rien à la réalité des faits, d'ailleurs j'ay eu grande attention en les écrivant d'y mettre vis à vis le Général Webb et Mylord Loudon, la dignité, la fermeté et la politesse qui m'ont paru convenables.

Je suis avec respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

P. S.—Vous verrez, Monseigneur, par l'extrait d'une lettre du 16 août de Monsieur Bigot intendant du Canada que les circonstances me forçaient à m'arrêter après la prise du fort William Henry.

Le party que vous avez pris de ne point faire le siège du fort Edouard et de ne pas prendre la garnison prisonnière de guerre est des plus convenables à tous égards, nous n'aurions pu la nourrir, il auroit été fort à craindre que la recolte du gouvernement de Montréal eût été perdue si vous aviez gardé les habitans plus longtemps.

Vous n'aviez pas assez de vivres à Carillon pour cette entreprise, je n'aurois pu faire subsister votre armée sur le lac St Sacrement passé le mois d'août. Nous devons nous trouver très heureux d'avoir pu mettre sur pied l'armée que vous commandez et d'avoir pu pourvoir à sa subsistance pour quarante jours dans une année ou l'on est pour ainsi dire sans pain. La colonie doit sentir toutes les obligations qu'elle vous a.

Les Anglois ne seront que trop instruits, Monseigneur, de notre situation à l'égard des vivres, ainsi quant ils intercepteraient mes lettres, je ne leur apprendrai rien, ils nous croient à la vérité plus mal encore que nous ne sommes.

“ Lettre de Monsieur de Vaudreuil au Ministre datée de Montréal le 8 septembre 1757.”

1757

LETTRE DE MONSIEUR DE VAUDREUIL AU MINISTRE.

Montréal, le 12 Sept.

Monseigneur,

J'ay l'honneur de vous rendre compte que dans le nombre des prisonniers anglois il s'est trouvé des Irlandois qui ont fait leur possible pour me persuader qu'ils s'étaient entièrement détachés du service du Roy d'Angleterre. Je les ai fait observer de bien près, et je n'ai pu qu'être satisfait de la conduite qu'ils ont tenue. Ils se sont choisis pour chef le Sieur Naisne en qui j'ay reconnu des talents et des bonnes dispositions, et insensiblement j'ay formé une compagnie de 50 hommes.

Cette compagnie n'a pas été nourie en vain ; elle a travaillé aux fortifications de la ville de Québec. J'aurois bien pu la joindre aux troupes que j'ay fait marcher au fort St Georges ; mais je n'ay pas voulu m'y fier. Je préfère d'avoir l'honneur de vous l'envoyer ; je la fais passer sur le vaisseau du Roy le *Célèbre* commandé par Monsieur de Lajonquière. Je lui ordonne de la remettre à l'intendant ou commissaire de la marine du port, où il abordera, pour qu'il la tienne à votre disposition.

Vous verrez, Monseigneur, par l'engagement que ces Irlandois ont passé le 13 may dernier qui est cy joint, qu'il y a lieu d'espérer qu'ils serviront avec zèle en France.

Je suis avec un très profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

VAUDREUIL.

1757

LETTRE DE MONSIEUR DE MONTCALM AU MINISTRE.

A Québec, le 18 7^{bre}, 1757.

Monseigneur,

Par mes dernières du quinze août, 8 7^{bre} et celle de Monsieur de Bougainville du vingt août, il vous a été rendu compte avec la plus grande exactitude de tout ce qui avait rapport à la prise du fort Guillaume Henry, je continue dans celle-ci le détail du peu qu'il y a à vous écrire jusques à aujourd'huy que l'on remet les paquets aux deux vaisseaux du Roy, le *Bizarre* et le *Célèbre* qui s'en retournent en France passant par Louisbourg.

La démolition et l'évacuation du fort Guillaume Henry étant entièrement finie le quinze août, j'ay ramené l'armée dès le 16 occuper le camp du portage du lac St Sacrement, je l'ay quitté le 29 pour me rendre à Montréal auprès de Monsieur le Marquis de Vaudreuil.

Monsieur le Chevalier de Lévis a fait un détachement le 31, avec six compagnies de grenadiers, sept piquets et 100 Canadiens, dont le seul objet a été de reconnaître la rivière du Chicot, le fond de la baye et les débouchés sur l'ennemi, il est lui-même parti du camp de Carillon le 3 et a ramené les bataillons de la Reine, la Sarre, Languedoc et Guienne campés à Chambly et à St Jean pour y travailler aux forts et aux chemins. Monsieur de Bourlamarque reste au Camp de Carillon jusqu'à la fin de la campagne avec les bataillons de Royal Roussillon, Béarn, quelques troupes de la colonie et des Canadiens, le manque des vivres est des plus grands, nous avons perdu une si grande quantité de Batimens et la récolte est si mauvaise que cet article intéressant fait trembler.

Monsieur le Marquis de Vaudreuil se propose de terminer cette année la campagne d'un peu meilleure heure que l'année dernière, c'est à dire vers le 15 octobre, les quartiers d'hiver sont déjà décidés. Jé me suis décidé à mettre dans le gouvernement de Québec, la Reine, Languedoc pour les approcher de leurs compagnies qui ne sont arrivées que depuis quelques jours après une longue navigation.

Ces compagnies sont arrivées très foibles avec peu de malades n'ayant que 255 hommes... il en est de même des deux bataillons de Berry qui resteront aussi à portée de Québec, ces deux bataillons compris 91... hommes laissés à Louisbourg sont réduits à 913... hommes ayant perdu depuis leur départ de Brest 141 hommes. Les quatre bataillons de la Sarre, Royal Roussillon, Guienne et Bearn seront à Montréal et aux environs.

Les hopitaux de l'armée ont été cette année cy aussi bons qu'ils étaient mauvais l'année dernière, ce qui est dû aux égards que Monsieur l'Intendant a eû à mes représentations, memoires et à celles de Monsieur Doreil. Ce dernier qui s'acquitte on ne peut mieux de ses fonctions a passé l'été à Québec où sa présence a été très nécessaire pour y recevoir nos recrues et nos compagnies. Si le Sieur de là Guive, commissaire des guerres qui est à Louisbourg, que vous annoncez par votre lettre du 20 Mars, nous arrive, Monsieur Doreil verra de régler les fonctions qu'il aura à faire. Les dernières nouvelles de Louisbourg sont du 20 août, il paroisoit que la flotte angloise étoit à même de se mesurer avec la nôtre ou de tenter une descente, cette entreprise est d'une furieuse decision

Mes dernières nouvelles du fort Duquesne de Niagara sont du 15 aoust, il n'est question que de petits partys qui continuent à inquiéter l'ennemy, et il paroît que les cinq nations sont toujours dans des dispositions favorables et au moins celle d'une exacte neutralité; beaucoup de leurs jeunes gens vont en guerre frapper pour nous.

Je me suis rendu à Québec pour faire la revue du régiment de Berry, voir les nouvelles compagnies de la Reine et Languedoc et nos recrues, j'y attendrai Monsieur le Marquis de Vaudreuil qui y vient dans les premiers jours du mois prochain. On a beaucoup travaillé aux fortifications de Québec, à y établir des batteries, je n'ai pas été consulté, j'avais offert d'y venir passer huit jours au commencement du printemps, les officiers du corps royal ne l'ont pas été d'avantage; je vais cependant voir actuellement ce que l'on a fait, il eût été plus utile que l'on m'eût chargé de le voir avant. Monsieur de Lévis reste à Montréal auprès de Monsieur le Marquis de Vaudreuil et à portée de nos quatre bataillons campés à St Jean de Chambly.

Il me reste à vous témoigner toute ma satisfaction de ce que vous voulez bien m'assurer, par la lettre dont vous m'avez honoré le 20 may, que vous approuvés ma conduite. Je n'ai pas moins à vous remercier de la lettre dont vous m'avez honoré le 10 avril, elle exige une réponse particulière que j'ay l'honneur de vous faire.

Je suis avec respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

1757

LETRE DU GOUVERNEUR POWNALL A MONSIEUR PREVOST.

Boston, le 11 novembre.

Monsieur,

Quand aux frais et dépenses de la Goelette *Elizabeth*, envoyée ici par Monsieur de Drucourt avec les prisonniers anglois, j'ay donné l'ordre à trois personnes de mon conseil de régler avec Monsieur Larcher conformément à la charte partie qu'il m'a présentée (*sic*). Ils sont fait conformément à ses demandes et à sa satisfaction. J'ay donné ordre pour une plus grande partie de provisions qu'il me demandoit. J'ay confirmé le rapport du comité. J'ay donné ordre à Monsieur Larcher pour recevoir son argent du tresor du Roy. Il l'a reçu, et j'espère que vous trouverez les articles de finances rangés qu'ils doivent l'être, (*sic*) et afin que vous puissiez voir sur quelles règles de justice les personnes de mon conseil se sont gouvernés, il y joint icy une copie du rapport qu'ils m'ont fait.

Je vous remercie, Monsieur, de l'intention et du soin que vous avez montrés pour les prisonniers, et je peux vous assurer que de mon côté je n'épargneray aucun soin ny attention pour faire jouir les sujets du Roy de France, qui viendront prisonniers dans mon gouvernement, de ma protection.

Je donne ordre que tout ce que Monsieur Larcher aura ordre d'achepter de votre part, pour votre usage, lui soit accordé ainsi que la liberté de l'embarquer.

J'ay l'honneur d'être avec le plus profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

“ Lettre du gouverneur Pownall à Monsieur Prevost datée de Boston le 10 novembre 1757. ”

1757

RAPPORT DU COMITÉ APPOINTÉ PAR SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR POWNALL POUR REGLER LES FRAIS ACCASIONNÉS PAR LE PAQUEBOT FRANÇOIS VENU DE LOUISBOURG AVEC LE SIEUR LARCHER ENVOYÉ PAR LE GOUVERNEUR DU CAP BRETON.

Le comité a reçu de Monsieur Larcher le compte des frais du dit paquebot ; savoir : pour l'affrètement du Batiment 1750 l. et pour le retard 2475 l. ; le tout ensemble 4225 l., égal à 195 livres sterling un shilling, le tout suivant l'affrètement passé par le Gouverneur du Cap Breton avec le propriétaire du dit paquebot. Cette somme étant la moitié dont Monsieur demande le payment de ce gouvernement.

Le dit comité trouve par la déposition du capitaine Jeffrey Begdood qu'en l'année 1705 un paquebot envoyé par ce gouvernement en Canada y fut retenu depuis le mois de juillet jusqu'au 8 d'octobre et que le Gouverneur de Canada, n'a payé aucune part des frais occasionnés par le retard.

Le comité trouve que durant la dernière guerre avec la France les frais du retardement des paquebots entre cette province et Louisbourg ont été supportés également par les deux gouvernements, et quoique les frais du présent paquebot excède ces deux paquebots envoyés d'ici, cependant comme

il est avancé qu'il n'a pas été possible d'avoir un bâtiment à meilleur marché et que la moitié de la dépense doit être actuellement payé par la France, le comité est d'avis que pour éviter tout sujet de plainte, l'autre moitié soit payée par les Anglois.

Le comité trouve qu'il a été avancé à Marblehead une somme considérable pour l'avictuaillement de l'équipage du dit paquebot, partie de laquelle Monsieur Larcher consent qu'il soit déduit sur le retard accordé au dit bâtiment, laquelle somme monte à 33^{ch} 13st, ainsy reste pour balance 158.8 sterling ou 221.4 monnoye due au Sieur Larcher.

Le comité demande permission de représenter qu'à l'arrivée de ce paquebot avis en fut sur le champ donné à Son Excellence le Comte de Loudon, et que le dit paquebot a été retenu pour le service de Sa Majesté, en conséquence des ordres de Son Excellence ; mais le comité est d'avis que les frais occasionnés soient avancés par ce gouvernement ; qu'un compte en soit remis à Son Excellence et demandes faites pour le remboursement.

Le comité trouve qu'il y a dans le comté de Suffolk 46 matelots françois prisonniers et sept officiers ; en Essex sept prisonniers ; en Middlesex, trente ; et en tout quatre vingt dix, lesquels Monsieur Larcher offre recevoir, et le Comité est d'avis que le commissaire général des vivres reçoive des ordres pour faire pour deux mois de provisions suivant la ration accordée en France aux matelots ; les mêmes avances ayant été faites à Louisbourg pour les prisonniers que le dit paquebot a amené.

Le comité a informé Monsieur Larcher que Votre Excellence lui accorde la liberté d'achepter et d'emporter avec lui deux chaises et quelques autres petits articles qu'il paroît désirer.

Le comité est d'avis que si Votre Excellence approuve l'arrangement consenty par Monsieur Larcher et le comité, qu'il soit tiré un compte signé par le comité de la part de Votre Excellence et remis au Sieur Larcher qui de son côté en signera une double pour le Gouverneur François, lequel sera remis à Votre Excellence.

Le comité est très persuadé que l'envoy d'un paquebot de Louisbourg à Boston tandis que Halifax est beaucoup plus près est très irrégulier, et ne peut être justifié d'aucune manière.

C'est pourquoi il est d'opinion que le Gouverneur de Louisbourg soit informé que l'accord fait de payer la moitié des frais dans le cas présent ne tirera point de conséquence et ne pourra être cité dans le cas d'une pareille irrégularité.....

.....Rapport du comité appointé par Son Excellence le Gouverneur Pownall pour régler les frais occasionnés par le paquebot françois venu de Louisbourg avec le Sieur Larcher, envoyé par le Gouverneur du Cap Breton.

1757

LETTRE DU GOUVERNEUR POWNALL A MONSIEUR LE CHEVALIER DE
DRUCOURT.

Boston, le 10 novembre, 1757.

Monsieur,

Je suis arrivé en mon gouvernement de cette province le 3 aoust, quelque temps après il m'a été rapporté qu'une goelette envoyée de Louisbourg avec quelques prisonniers anglois, ayant passé le port d'Halifax, avait été retenue par le gouvernement et continuée dans sa destination par les ordres du comte de Loudon pour obtenir sa démission et me présenta une copie de son mémoire (*sic*). Le premier instant que je pus être informé que les raisons que sa détention ne subsistaient plus, je donnai mes ordres pour son départ.

Je sais, Monsieur, en qualité d'homme [très] particulier, et très porté à croire qu'un sentiment bien faisant et une attention à la prière des prisonniers, quel a été votre motif pour leur donner ordre de venir en ce port, et ce d'autant plus que vous avez donné toutes sortes de preuves de votre douceur et humanité au pauvre peuple qui est parvenu sous votre protection.

Mais mon caractère public, comme gouverneur de Sa Majesté, ne me permet pas de regarder l'ordre que vous avez donné au paquebot, de passer

à Halifax pour venir en ce port, autrement que comme une brèche aux règles de la guerre. C'est pour cette même raison que je ne puis donner à Monsieur Larcher un passeport pour aller d'ici à Halifax, puisque je ne pourrais pas me justifier moi-même en le faisant.

Les prisonniers anglois au nombre de 74 amenés par Monsieur Larcher, ont été reçus ; et, en échange, j'ay l'honneur de vous renvoyer remis à Monsieur Larcher 87 prisonniers de guerre françois. Par conséquent vous recevrez plus que le nombre que vous m'avez envoyé, et j'ose espérer que vous voudrez bien prendre la première occasion de les renvoyer à Halifax, de même que je crois pouvoir être sur, n.e fondant sur votre humanité, que vous ne retiendray aucun autre prisonnier que vous pourez avoir en prison durant la sévérité de la saison plus longtemps que les raisons de l'état et de guerre ne le demandent.

Je m'estimerais heureux d'avoir en mon pouvoir de vous donner une preuve de ma bonne volonté au sujet de la demande que vous me faites de Monsieur de Pomoncourt, quoiqu'il soit sujet de Sa Majesté Britannique ; cependant comme il est vieux et né françois, et de ceux dont l'inclination est le plus porté pour leur pays natal, je lui donnerais volontiers son congé pour partir d'ici ; c'est pourquoi j'ay donné ordre qu'on le recherchat ; il est éloigné de cette ville et je n'ai pu le faire partir ce voyage, mais il vous parviendra par la première occasion que j'aurai, et pour y parvenir je l'enverrai à Halifax.

Samuel Braydon n'est pas de mon gouvernement. Je ferai rapport de sa conduite à Monsieur de Lancey, commandant à la Nouvelle Yorc. Je suis honteux de sa conduite et souhaiterais sincèrement que vous l'eussiez puni pour son insolence.

Permettez moi, Monsieur, de vous assurer qu'une pareille conduite dans de pareils sujets est totalement opposée à l'esprit du gouvernement anglois et contraire à leurs devoirs. Je ne puis trop estimer votre grandeur d'âme par le mépris que vous en avez fait.

Je ne puis me dispenser de vous faire le rapport de la conduite de M. Roburent, capitaine en second de cavalerie. Je lui avoit dit qu'il auroit la liberté de partir sur sa parole d'honneur et il est parti d'ici pour Marblehead sans ma permission et sans avoir signé sa parole.

J'ai demandé à Monsieur Larcher ce que votre gouvernement feroit dans un pareil cas. Il m'a répondu qu'une personne qui se conduiroit de même seroit arrêtée. Je suis porté à croire que cette conduite de Monsieur Roburent est une irrégularité provenant de son ignorance, et, en conséquence, je n'agirai point à la rigueur mais tascherai de le remettre en règle.

J'ai appris que le Capitaine Dousse qui commandoit le vaisseau de Sa Majesté le *Prince of Wales* a été pris par une frégate française et conduit à Louisbourg. Si cela vous convenois je souhaiterais que vous voulussiez bien l'envoyer à Halifax en échange du capitaine Roburent.

Monsieur, si le port de Boston était le plus voisin de celui de Louisbourg je serais charmé en toute occasion d'avoir communication avec vous suivant les lois de la guerre en conformité des mesures prises par mon prédécesseur en 1744, quand ce port était le plus proche de celui de Louisbourg. Mais les circonstances étant telles qu'elles sont, je vous prie d'avoir la bonté d'envoyer les prisonniers qu'il vous plaira congédier ou échanger, de Louisbourg à Halifax ne pouvant souffrir un paquebot venir en ce port après avoir passé Louisbourg.

Quant aux frais de l'affrètement du bâtiment [que]... ; j'ai nommé trois personnes de mon conseil pour régler avec Monsieur Larcher. Ils l'ont fait conformément à ses demandes et à sa satisfaction, et m'en ont fait leur rapport que j'ai confirmé, et ai donné un ordre à Monsieur Larcher pour recevoir l'argent du trésorier du Roy et il l'a reçu. J'ai donné ordre au secrétaire de remettre à Monsieur Larcher une copie du rapport du comité.

Je suis avec le plus profond respect,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

1757

LETTRE DE MONSIEUR LE COMTE DE MONSERRAN.

Brest, le 24 novembre, 1757.

Par la frégate la *Comète* qui vient d'arriver à Brest nous apprenons que la flotte de Monsieur Dubois de la Mothe, forte de 19 vaisseaux de ligne, y doit arriver incessamment, la frégate n'ayant eu d'avance que trois jours sur elle. Notre flotte en sortant de Louisbourg a aperçu des debris de la flotte angloise qui vient d'être battue par la tempête. Elle y a envoyé plusieurs petits batimens qui a ramassé 332 Anglois qui étaient prêts à périr; quoiqu'ils puissent être regardés comme prisonniers de guerre, le Roy a ordonné à Monsieur de Moras de mander à Brest que l'on eût un soin particulier de ces 332 Anglois; qu'on les habillât s'ils étaient nuds, qu'on les traitât aux mieux, et qu'on les renvoyât en Angleterre le plus tôt possible, ne voulant pas les retenir, les regardant comme des malheureux à qui l'on a sauvé la vie et qui n'étaient pas en état de se defendre.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur

MONTSERRAN.

1757

DECLARATION DU SIEUR LAHONTAN.

Louisbourg, le 21 novembre.

Je, soussigné, capitaine de la *Coquette* de Bordeaux du port de 240 tonneaux, armé de 6 canons et vingt huit hommes d'équipage, expédié pour Québec et St Dominique, déclare qu'étant sorti de la rivière de Bordeaux le

trois de may en Compagnie de plusieurs autres navires destinés pour le dit lieu de Québec : qu'en faisant ma route le 17 de juin dernier au travers du cap Ste Marie en l'Isle de Terre-Neuve, j'ay été rencontré par le vaisseau de guerre anglois le *Prince de Galles* de Boston, lequel après m'avoir fait amener et amariner il nous a conduit le 23 du même mois à Halifax, et que le premier juillet en suivant, il m'a fait descendre à terre en compagnie de mes officiers et équipages et mener par devant Monsieur le comte de London général des troupes angloises pour y subir ses interrogations ;

Que le trois du même mois j'ay été transporté dans le dit vaisseau de Halifax pour Boston avec mes équipages à l'exception du Sieur Louis Labarre mon Lieutenant et pratique de la rivière de Québec qui a été détenu à Halifax à bord d'un des vaisseaux de guerre de l'escadre de l'amiral Hobloin, pour y servir en qualité de pratique dans son escadre, et que le dit Louis Labarre n'y a été sur le rapport qu'il m'a fait que par force majeure.

En foi de quoy, j'ay fait la présente déclaration à mon arrivée de Boston au bureau d..... classes de ce Port.

1757

RAPPORT DE MESSIEURS DRUCOURT ET PREVOST.

Louisbourg, le 27 novembre, 1757.

Depuis le depart de l'escadre, nous avons eu l'honneur l'un et l'autre de vous rendre compte de tout ce qui s'est passé dans la colonie, et nous vous instruisons aujourd'hui que les Anglois ont enfin renvoyé le parlementaire qui avoit été au mois de may dernier porter des prisonniers à Boston, et celui qui avoit aussi porté à Halifax d'autres prisonniers provenant du Fort William Henry. Vous verrez, Monseigneur, ce que le Gouverneur de Boston a mandé à Monsieur le Chevalier de Drucourt, par la copie cy-jointe de sa lettre, et Monsieur Prevost cy-joint aussi une autre copie de celle que ce gouverneur a écrite, avec celle du résultat du comité anglois, à l'occasion de la Goëlette parlementaire qui a rapportée ici 84 prisonniers françois.

Ceux-ci ont été beaucoup mieux traités à la nouvelle Angleterre qu'ils ne le sont à Halifax ; et le Sieur Heve, capitaine du bateau de Québec, de retour au port Toulouse où il attend les dernières nouvelles de France, pour monter à Miramichy, et les faire passer de là en Canada, se plaint beaucoup de la dureté avec laquelle il a été traité, comme vous le verrez par la copie cy jointe de la lettre qu'il a écrite à Monsieur Prevost.

Nous avons pris exactement tous les rapports du Sieur Larcher, homme sage et intelligent ; nous avons conféré avec lui sur la situation actuelle de la Nouvelle Angleterre ; sur les forces qui y sont rassemblées, et sur les grands préparatifs de guerre qu'on y fait pour de nouvelles entreprises dès l'ouverture de la navigation, et nous avons formé le mémoire cy-joint, tant des rapports du dit Sieur Larcher, que des observations que nous prenons la liberté de vous faire sur ces mêmes rapports, et sur les précautions et les moyens que nous croyons qu'il y a à prendre pour faire tomber les projets des Anglois et pour assurer cette partie cy contre leurs attaques.

Nous ne doutons pas, Monseigneur, que vous sentiez bien qu'il faut des forces maritimes à l'Isle Royale pour la défense et celle de l'entrée du Golfe ; et s'il était possible d'y en rassembler indépendamment de celles que nous vous prions de faire croiser sur New Yorck, les ennemis n'oseraient se dégarnir à Halifax, ou, s'ils le faisaient, on pourroit en tirer un party avantageux, soit vis à vis d'Halifax même, soit en poursuivant les secours qu'ils enverroient du côté de la Nouvelle Angleterre.

Nous vous observons encore que la proposition que nous avançons dans notre mémoire de faire passer les vaisseaux de guerre des isles meridionales pour s'établir en croisière à l'entrée de New York, ne peut devenir préjudiciable à la sureté du commerce de ces isles, puisqu'il n'est principalement troublé que par plus de quatre cents corsaires qui s'arment tous les ans dans ce même port de New York pour croiser à Saint Dominique et à la Martinique ; ainsi en les interceptant, ou en les empêchant de sortir, on protège d'autant plus le commerce des Isles du vent et de dessous le vent, en remplissant en même temps l'objet dont il est question dans notre mémoire.

1757

LETTRE DE MONSIEUR HÈVE JOINTE A LA LETTRE PRECEDENTE.

St Pierre 1757.

Monsieur,

Je prends la liberté de vous écrire celle-ci pour vous faire savoir mon arrivée d'Halifax, ayant été attardés et arrêtés pire que des prisonniers à notre bord sans avoir la permission de mettre notre chaloupe à l'eau, ni de mettre le pied à terre pendant 21 jours que nous avons été dans l'endroit détenus, des troupes à bord pour nous garder et nous opposer d'embarquer dans aucune chaloupe, et défense à qui que ce soit de nous apporter aucun rafraichissement pendant que les officiers passagers avaient tout mangé les nôtres aussy bien que leurs malades.

C'est ce qui fait aujourd'hui je me trouve dénué de tout, et je suis resté icy dans le havre de St Pierre pour attendre vos ordres, n'ayant pu aller à Louisbourg parce qu'on m'a dit dans Halifax que je pouvois être un espion pour cet effet. J'ai été contraint de leur promettre que je passerai par le passage de Canseau vû qu'il vouloit m'arrêter pour me mener à bord de l'amiral pour m'amener à Londres, ou que j'eusse à partir incessamment dans la nuit, que même me conseilla l'interprète François disant que j'allais être arrêté.

Ainsi ai-je fait, et dès le lendemain nous avons eu connaissance d'une petite goelette qui venoit nous espionner voir si nous n'irions point du côté de Louisbourg, qui est une petite goelette que vous devez, Monsieur, fort vous méfier, car elle est toujours dans l'entrée de votre havre à espionner ce qui se passe. Je vous dirai que sur le lendemain que la flotte a été parti de Louisbourg, il a été vu à Halifax dont il leur a fait une grande joie pour toute nouvelle.

Je vous dirai que je n'ai eu connoissance que dix vaisseaux dans Halifax dont il y en a un de trois batteries ; les autres de 60 et 70 pièces pour tous les jours. Il en entre et sort des transports pour leurs vivres.

J'en ai compté jusqu'à dix dans un jour, mais il y a toujours une frégate pour les accompagner.

Ainsi, Monsieur, comme je suis resté pour attendre vos ordres et les lettres que vous voulez écrire en Canada, suivant les ordres que j'ai qu'au premier endroit d'hivernement d'envoyer du monde à Québec pour faire transporter vos lettres quand même ils ne se pourroient gagner qu'une heure de l'Acadie sois que j'espère pour cet effet, Monsieur, (*sic*) je vous prie de ne point oublier au besoin que je puis avoir diligence parce que la saison me commande. Ainsi, Monsieur, voilà un mémoire de ce qu'il me faut.

Je demeure,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

P. HEVE.

1758

LETTRE DE MONSIEUR DE BOUGAINVILLE.

Paris le 7 janvier, 1758.

Monseigneur,

Comme il ne me reste plus que le temps strictement nécessaire pour expédier les ordres relatifs au Canada, que les Anglois font de leur côté les plus grands préparatifs pour l'envahir, (Monsieur Dieskau et Monsieur le Marquis de Vaudreuil vous auront sans doute rendu compte de ce qu'ils savent à cet égard) il m'a paru que la France n'y envoyoit pas de secours réels capables de nous dégager, c'était le cas de nous accorder tous ceux de ressources et pour ainsi dire d'intrigues et de ruse (*sic*) ; j'ay eu l'honneur d'écrire à Monsieur le Maréchal de Belleisle au sujet des trois articles suivants :

1° Poudres alimentaires au moins 30,000 rations, ne faisant pas le poids de 2000 livres, qu'il m'est de la plus grande conséquence d'emporter avec moi, parce que dans le cas où nous serions trop pressés en rivière par les Anglois, il faudroit, je crois, échouer nos batimens, et gagner Québec à travers les bois.

2° Des canons portatifs à bras d'homme, lesquels se démontent et tirent 20 coups par minute. Il est évident que jamais troupe ne sera dans le cas de faire usage d'une artillerie pareille plus que nous.

3° Une troupe d'Ecossais ne fut-elle que de 60 hommes conduite par un Mac Lean ou un Mac Donel ou par quelqu'autre de ces chefs de tribu dont les noms sont chéris et respectés par tous les montagnards. Ces derniers sentent bien qu'on ne les envoie en foule en Amérique qu'afin de dépeupler leur pays suspect au gouvernement et de les faire périr. Ceux que nous avons pris nous l'ont dit cent fois et s'ils voyaient dans notre armée une troupe de leurs compatriotes et un chef connu par eux, un grand nombre viendrait se ranger à son drapeau, et ce secours de 60 hommes en deviendrait un très considérable.

Si vous approuvez, Monseigneur, cet article, il serait infiniment plus avantageux, supposez que la place pour l'embarquement manquant, de laisser un pareil nombre de ces recrues qui s'embarqueront à Bordeaux pour donner leur place aux Ecossais.

J'ay l'honneur de joindre icy la réponse de Monseigneur le Maréchal de Belleisle et de vous supplier de vouloir bien m'instruire de vos intentions afin que je sois en état de les apprendre au ministre de la guerre, demain jeudi.

Je suis avec respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

DEBOUGAINVILLE.

1758

MEMOIRE DE MONSIEUR LE CHEVALIER DE DRUCOUR SUR LOUISBOURG.

1754 à 1758.

Quand je suis arrivé à Louisbourg le 15 Aout 1754 l'on n'y avoit pas employé une seule journée aux travaux de la place ny aux travaux de la fortification depuis la reprise de possession. Ce n'étoit qu'une ruine et une dégradation générale dans toutes les parties des flancs, faces et courtines, le chemin couvert dans le plus grand abandon, pas un merlon ni une plate forme en état de tirer une seule volée de canon, l'isle de l'entrée dans le même état.

Monsieur Franquet y fut envoyé en même temps que moy pour faire réparer l'ancienne fortification et exécuter le projet de la cour sur de nouvelles.

Il avoit ordre de commencer par ces dernières de préférence aux réparations, ce qui ne peut être entamé qu'à la fin d'avril 1755 par la fondation de la demi lune de la porte de la Reine, deux mois après la guerre se déclara dans nos mers par la prise de l'Acadie et d'Ulys. De là l'ordre vint de faire la plus grande diligence pour se mettre en état de défense, l'on a travaillé sans relache au bastion D'Auphin, à son cavalier, au bastion du Roy, à faire la tenaille vis-à-vis de la courtine de ces deux bastions, au chemin couvert, à la réparation des merlons et plateforme des batteries, à faire des caponnières au mur crenelé, élever le profil à la mer du demi bastion princesse, finir aussi le chemin couvert de la demi lune commencée.

Ces travaux qui joint à ceux des retranchemens d'avance de la Cormorandière, de la Pointe Plate, de la Pointe Blanche dans l'ouest de la ville et aux anses à Gauthier et du Grand Laurentbec dans l'est ont été faits dans les mois qu'on peut travailler à Louisbourg des années 1755, 1756, 1757, et en may 1758 l'on réparoît aux retranchemens tout ce que l'hiver avoit détruit, ainsi qu'à ôter les décombres des maçonneries de la fortification qui étoient au pied des murs et en rendoient l'accès plus facile pour escalader le rempart.

L'ennemy parut au premier de juin avec 23 vaisseaux de guerre et 18 frégates, 150 batimens de transport environ 16.000 hommes de troupes de débarquement, 86 pièces de canon du calibre depuis 42 à 12. 47 mortiers de 13 à 18 pouces.

Nous avions à opposer 2900 hommes au plus et 9 vaisseaux dans la rade, leur projet de débarquement s'étant annoncé par Gabarus, je renforçai cette partie autant que je le pus ; Monsieur de St Julien à la Cormorandière avec 985 hommes, Monsieur Marain à la Pointe Plate avec 620, Monsieur Danthonnay à la Pointe Blanche avec 250, deux compagnies de grenadiers à portée de se rendre au poste le plus en danger, la compagnie de Joubert de 60, les miliciens de Villejoint au nombre de 100 dans le fond de Gabarus pour observer s'il ne s'y feroit pas quelque débarquement.

Tous ces postes quoiqu'éloignés les uns des autres avoient ordre de se secourir mutuellement autant que sa situation du terrain et la manœuvre de l'ennemy le permettoient. Les plans et les travaux de cette partie furent envoyés au ministre par le retour de l'escadre de Monsieur de Bois de la Mothe ; il aura facilement reconnu que vu l'éloignement d'un poste à l'autre et les intermédiaires qui se trouvent entre chaque anse, il n'était pas praticable de garder toute l'étendue du terrain, il falloit donc se restreindre à occuper les endroits du plus facile débarquement.

Ce fut le 8 juin avant le lever du soleil que l'ennemy tanta le poste de la Cormorandière, d'où, il fut repoussé, les barges qui se présentoient au débarquement étaient en grand nombre sur trois de hauteur, le feu qu'ils essayèrent en cet anse les partagea et divisa toutes celles qui composaient la droite filèrent le long de la côte sur la gauche du poste de St Julien et mirent à terre dans un endroit fort escarpé et où il n'y avoit personne.

Un petit cap avancé en avant l'avoit d'abord dérobé à la connaissance, mais l'avant garde du camp s'en étant aperçu, l'on s'y porta successivement mais trop tard. Ce fut là où les capitaines des grenadiers d'Artois et Bourgogne furent blessés et prisonniers, et enfin où l'ennemy se trouva trop en force pour que nos troupes ainsi partagées pussent se secourir, il fallut faire la retraite sous les forts de la ville, brûler tous les faubourgs et se préparer au siège dont le service fut réglé comme cy après par l'avis du directeur des fortifications, je ne pouvois choisir personne qui dût mieux

connaître les endroits les plus urgents, et en conséquence y établir des postes plus ou moins forts ; voicy l'avis :

Il est d'usage dans toutes les places assiégées de commettre à la défense du dehors le tiers de la garnison, un autre tiers couche au bivouac pour se porter dans les endroits où viennent les alertes. Cet arrangement est général pour les places également fortifiées, mais celle-ci n'étant pas de ce nombre, au contraire étant sujette à des endroits verveux et délicats sur lesquels les ennemis pourroient tenter un coup de main, la pointe à Rochefort en étant susceptible, semble exiger deux piquets qui dans un besoin se rabattront sur la gauche du chemin couvert.

Le mur crenelé n'étant pas meilleur à garder l'on propose de garnir les caponnières à celle de la gauche la plus grande cent cinquante hommes.

A celle de la droite cent hommes.

A la caponnière de l'extrémité du chemin couvert du bastion princesse quatre vingt dix hommes qui en fournirent douze derrière le mur d'appui de la partie du chemin couvert qui.....à la mer. Intérieurement au mur de pierre sèche de la face gauche du dit bastion on ne peut se dispenser d'y mettre cent hommes. L'on propose pour la garde du chemin couvert et son renfort dans les parties susceptibles d'un coup de main quinze cens hommes.

L'on sent bien qu'on ne peut soutenir une pareille garde tous les jours, aussi y fera-t-on des changemens quand on aura reconnu la force mentionnée.

Je ne parle pas icy de la partie comprise depuis l'épron de la porte d'Auphine jusqu'à la porte Maurepas, attendu que les vaisseaux dans la radde couvraient cette étendue du port que l'on peut regarder très mauvaise quand il y en a point

Je formai six compagnies de volontaires de 50 hommes chaque pour éclairer la manœuvre de l'ennemy et être informé de ses démarches, craignant quelque coup de main sur les parties qui en étaient susceptibles, ainsi qu'elles sont désignées de l'autre part, je les aurois fait garnir de mats et de vergues pour les laisser tomber sur ceux qui y auroient escaladés.

J'avois ordonné deux dépos de vivres et munitions dans les bois pour le détachement de Monsieur de Boishebert, mais il n'est arrivé qu'à la fin

du siège, encore n'avait-il pas le tiers des forces que je croyais. Je n'ai donc eu sur les derrières du camp de l'ennemy qu'un parti d'environ cent vingt Accadiens et fort peu de Sauvages. Il ne s'en trouva pas vingt à la descente, deux de leurs chefs y furent tués, les autres retournèrent dans leurs villages.

Indépendamment des gardes et des bivouacs nous employons les jours et les nuits à tous les travaux qu'exige la nature d'un siège. Le principal objet des assiégeants me parût d'abord se porter à diriger leur feu sur la batterie de l'isle de l'entrée et les vaisseaux de la radde. J'avois obtenu de Monsieur le Marquis Desgouttes qu'il y eut resté pour concourir à notre deffense et la prolonger aussi loin qu'il eût été possible, il était essentiel de n'être pas enlevé assez à temps pour donner celui à l'ennemy de passer en Canada y porter des secours au général Ambercromby que je savois devoir être attaqué par Monsieur de Montcalm vers le 15 de juillet.

Les batteries situées à la lanterne et sur les hauteurs qui dominent la radde ne tardèrent pas de beaucoup maltraiter l'isle de l'entrée et contraindre nos vaisseaux par leurs bombes de se rapprocher de la ville et de la batterie de la gare. Le fort de l'isle qui par sa situation n'avoit que fort peu de canons à opposer à la batterie de la lanterne fut bientôt hors d'état de faire un feu bien vif, la radde devenoit donc chaque jour d'un plus facile accès, je fis couler dans la passe quatre batimens pour ôter à l'ennemy l'idée d'y entrer, et depuis il nous parut effectivement qu'ils eurent cette partie moins pour objet de leur attaque.

Ils occupoient cependant tout le terrain compris depuis la Pointe Blanche jusqu'à l'extrémité du chemin de Miré vers Martissance, et c'est particulièrement de cet endroit et du pont du St Esprit que leurs batteries de canons [dauphin] et mortiers ont fait plus de tort à nos vaisseaux ainsi qu'à l'éperon de la porte dauphine, à la batterie du bastion dauphin et son cavalier, au flanc droit du bastion du Roy dont les faces étaient battues par le feu de la Pointe Blanche qui était aussi dirigé sur la face droite du bastion de la Reine.

Toutes ces parties de nos défenses entièrement détruites, l'impossibilité de les réparer, la place accessible dans chacun de ces endroits, plus de vaisseaux dans la radde pour en défendre l'entrée, l'incendie de nos deux corps

de cazernes, la garnison excédée de fatigue depuis le mois de may, le conseil assemblé le 26 juillet au matin décida unanimement que le moment de la capitulation était arrivé et que de la retarder ce seroit être dans le cas de perdre ce qui restoit de sujets au Roy qui seroient utiles ailleurs pour le bien de son service.

J'avais proposé des articles à peu près conformes à ceux de Mahon, mais l'assiégeant voyant notre situation et la connaissant parfaitement par le rapport des déserteurs, ayant fait ses dispositions pour une attaque générale par terre et par la côte de la mer, insista sur le sort d'être prisonniers de guerre, sort qui par notre position était inévitable et bien reconnu pour tel.

Je n'aurois pas hésité un instant d'y sacrifier le reste de la garnison ainsi que le peuple qui était dans la ville si j'avais aperçu le plus léger avantage pour le bien du service du Roy.

Je voyais au contraire que ce n'eût été qu'un désespoir inutile et funeste à ce qui restait de ses sujets que d'autres événements mettraient à même de le servir plus utilement.

Je ne fais pas ici le détail de la sortie du 9 juillet et de celle que j'avois projetée et qui n'eurent pas lieu pour les raisons détaillées dans mon journal comme par la perte de nos vaisseaux et l'incendie de nos corps de cazernes, ce dernier malheur nous a aussi donné la dernière preuve de la bravoure du soldat et de sa fidélité à faire tout ce qu'on en pouvoit attendre.

On ne scauroit faire trop d'éloges des officiers qui ont defendu cette place, plus ils l'ont considéré mauvaise et plus d'efforts ils ont fait pour en retarder la prise, et Monsieur de la Troullière ne pouvoit arriver plus à propos pour faire voir son intelligence et sa capacité en ce genre.

1758

LETTRE DE MONSIEUR DE ST JULHIEN AU MINISTRE.

A Louisbourg, le 18 Jan.

Monseigneur,

Une goëlette partie d'icy, il y a environ 6 mois, avec le Sieur Larcher pour aller remettre à Boston un nombre de prisonniers aux Anglois qui en échange nous en ont renvoyé 80 par la même voiture, arrivée le 21 novembre, il s'y est trouvé plusieurs officiers marchands avec un lieutenant du régiment de Louandal (*sic*) qui ont dit avoir passé par Halifax, et qu'ils avoient vû dans le port six vaisseaux et quatre frégates rentrez depuis l'houragan, ayant chacun quelques avaris ; que 8 à 9 des plus endommagés avoient été à la vieille Angleterre, et qu'ils avoient perdu le *Tisbury* avec un senau, qui ensemble font vingt ou vingt un, et nous leur en connoissions vingt-huit, compris cinq de renfort qui leur étoient arrivés depuis peu, faisant sept à huit en sus, que l'on ne sçait ni ne saura au juste ce qu'ils peuvent être devenus ;

Qu'à la fin de cet hiver l'on dit seulement qu'il leur étoit venu une frégate de Londres pour donner ordre au général Hoborne d'hiverner avec toute son escadre à Alifax, pour être sans doute plus à portée d'exécuter en cette isle royale l'opération qu'ils y avoient voulu entreprendre l'année dernière. Mais je pense que le succès ne répondra point à leur attente, ayant perdu tout l'avantage qu'ils auroient eu de pouvoir être rendus les premiers sur nos parrages comme vrai-semblablement la chose auroit été ;

Tandis qu'ils n'ont pas moins de chemin à faire que nous, à cause que les vaisseaux d'hivernement à Chibouctou ne peuvent être réparés des avaries qu'ils ont soufferts qu'au moyens des envoys de la vieille Angleterre, ce que par vos attentions, Monseigneur, vous saurez prévenir tant sur la partie du Canada on l'on dirait, vu la grande augmentation des milices que le général Loudon a fait lever dans toute l'étendue de son gouvernement et aux soins qu'il se donne pour les faire exercer aux maniements des armes et

aux évolutions, de même qu'aux dix mille hommes des vieilles troupes venus par la flotte qu'il prétend, à ce que l'on croit, de les aller porter vers l'Oyo la campagne prochaine fort à bonne heure, contre l'armée que commande Monsieur le Marquis de Montcalm qui, je pense, bien loin de l'éviter, pourra l'aller chercher sur son passage lorsqu'il s'y attendra le moins qu'en celle cy, où je réitère que par vos attentions, Monseigneur, et celles que vous prescrirez au sujet des représentations à pratiquer en cette place.

Nous serons en état de faire face à l'ennemy dans telle disposition qu'il puisse former l'entreprise de nous venir attaquer en cette isle royalle ou, en ce cas, je trouverais mon fort infiniment heureux, s'il venoit à se présenter quelque occasion à pouvoir vous marquer le zelle ardent qui m'anime à bien remplir tous les devoirs de ma charge et que je suis avec respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

1758

LETTRE DE MONSIEUR DE MONTCALM AU MINISTRE.

A Montréal, le 23 février.

Monseigneur,

Le ministre de la marine ayant demandé des reflexions sur la façon de régler les limites de la Nouvelle France, Monsieur le chevalier de Lévis a donné à Monsieur le Marquis de Vaudreuil une carte qu'il a dressé sur le rapport de divers officiers sauvages ou prisonniers ; cela joint à des observations de Monsieur Pouchot. Ce dernier a dressé une carte que Monsieur de Vaudreuil envoie à Monsieur de Moras, j'aurois bien voulu pouvoir vous l'envoyer en même temps, mais j'arrivai hier, et le courrier part demain, vous l'aurez par la première occasion et je pourrai joindre quelques

notes, quant à présent je me contente de joindre à cette lettre mes idées générales sur cet objet.

Comme Monsieur de Vaudreuil ne m'a rien communiqué des siennes, ni même à Monsieur le chevalier de Levis quoiqu'il luy ait demandé sa carte, mes idées pourroient différer des siennes, ainsi je me contente de les communiquer à mon ministre comme un tribut que je lui dois. Il vaudra bien faire l'application sur une carte du Canada et en faire l'usage qu'il croira convenable pour le service du Roy ne les écrivant qu'à lui seul.

Un de nos partis commandé par le Sieur de Langy Montegron, officier de la Colonie, qui avait été du côté du fort Lydius, vient d'arriver avec vingt cinq chevelures angloises et trois prisonniers ; il paroît par le rapport des derniers que les Anglois conduisaient de grands amas de vivres d'Orange à Sarratoga.

Si nous avons des vivres, ce seroit le cas d'entretenir de gros partis sur cette communication.

Je suis avec respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

1758

MEMOIRE DE MONSIEUR DE MONTCALM SUR LES LIMITES DE LA
NOUVELLE-FRANCE (EN CHIFFRE).

Pour règlement des limites il faut que la France aye au moins la possession de ce que l'Angleterre apelle l'Acadie, jusques à l'Istme, et reprenne Beauséjour. Il faut qu'elle aye la rivière St Jean, au moins laisser la rivière St Jean indivise occupée par les Sauvages les Abénakis et Micmacs.

Le lac de St Sacrement à la France, au moins neutre, ne pouvoir y établir des forts ni sur la rivière du Christ. L'Angleterre ne renoncera

jamais au fort de Lidius. Je le crois sur ses terres. Si pour les y engager il faut renoncer à Carillon... d'avis. Le lac Ontario, le lac Erié à la France. Les Anglois ne peuvent faire des forts sur ces lacs ni sur les rivières qui y versent.

La hauteur des terres limites naturelles entre la France jusques à l'Ohio. Par là les Apalaches limites pour l'Angleterre. Le fort Cumberland reste à l'Angleterre. L'Ohio à la France ainsi que le fort Duquesne, sauf à en faire un meilleur et mieux situé car le fort Duquesne ne vaut rien et tombe.

Maintenir les cinq nations indépendantes et les Sauvages appelés Loups habitant vers la rivière de Lusquehana. Et que ni la France ni l'Angleterre ne puissent pas faire des forts chez ces peuples.

(*) Malgré nos succez la paix est à désirer pour la Nouvelle France ou Canada qui doit être pris en longue, vu le nombre des Anglois et la difficulté de faire passer des vivres et secours.

583. 878. 110. 103. 83.

1758

LETTRE DE MONSIEUR DE MONTCALM AU MINISTRE.

A Montréal, le 10 avril, 1758.

Monseigneur,

Monsieur le Marquis de Vaudrenil ayant envoyé un courrier à Louisbourg dans les derniers jours de février avec ordre d'expédier de suite un bâtiment pour la France, j'ai profité de cette occasion pour vous écrire en datte du dix neuf et vingt trois février ; j'ai l'honneur de vous adresser les duplicata, Monsieur de Boishebert capitaine des troupes de la colonie, par

(*) 25. 428. 533. 259. 549. 498. 89. 889. 314. 496. 326. 108. 469. 616. 533. 131. 532. 83. 611. 498. 46. 536. 143. 655. 782. 91. 586. 391. 63. 281. 146.

tant dans quelques jours, si la navigation du fleuve St Laurent est libre, pour se rendre à la rivière St Jean, passer de là à Louisbourg avec un corps de six à sept cent Canadiens, Accadiens et Sauvages de l'Acadie. Monsieur de Drucourt, gouverneur de l'Isle Royale, recevra avec grande satisfaction ce renfort qu'on lui avoit déjà envoyé l'été dernier ; j'aurois désiré que ce corps de troupes se fut mis en mouvement sur les glaces pour parvenir plutôt à sa destination.

Nous sommes toujours dans la même position, grande disette de vivres, beaucoup de misère dans le peuple, de patience et bonne volonté de la part du soldat qui est toujours réduit à vivre de cheval et à n'avoir qu'une demie livre de pain, grande impatience de recevoir les secours en vivres que nous attendons de France et une crainte de ma part que quand même il en arriveroit abondamment et que la recolte seroit bonne, que nous n'eussions l'hiver prochain de la disette.

Il faudroit que j'écrivisse trop pour faire comprendre ce paradoxe. Les entreprises de fourniture pour le service du Roy valant pour l'ordinaire mieux que les régies, mais l'une et l'autre administration sont sujettes à de grands abus, si les personnes en place ne sont pas assés clairvoyantes ou désintéressées, j'en ai parlé quelques fois et même représenté par écrit avec la sagesse et modération qui est nécessaire à quelqu'un qui n'a qu'une autorité subordonnée, qui est d'un département différent de celui où l'on le fait servir et qui voudroit le bien sans acreté ni humeur.

Depuis ma dernière dépêche du vingt trois février, nos partis continuent à faire la petite guerre avec succès. Le Sieur Wolfs, autrefois sergent dans Bentheim et aujourd'hui officier reformé à la suite des troupes de terre, a été avec des Abenakis porter l'effroy jusqu'auprès de Massachuset dependant du gouvernement de Boston, en brulant plusieurs habitations et tuant tous les bestiaux qui y étoient, et le Sieur d'Hebecourt, capitaine au régiment de la Reine qui commande à Carillon ayant été informé le treize mars que les ennemis avaiet en compagnie un détachement qu'on avoit jugé par les pistes a être 200 hommes, envoya un pareil détachement de nos Sauvages domiciliés, irroquois et nepissingues du Sault St Louis et du lac des Deux Montagnes qui lui étoient arrivés la veille avec une trentaine de canadiens et plusieurs cadets des troupes de la colonie commandés par le Sieur de la Durantaye des mêmes troupes.

Le Sieur de Langy, un des officiers de la colonie qui entend le mieux la petite guerre, s'y joignit avec quelques-uns des lieutenans de nos bataillons qui sont détachés de Carillon.

Le détachement anglois était de deux cens hommes, troupe d'élite commandé par le Major Rager leur plus fameux partisan et douze officiers. Il a été défait entièrement, nos Sauvages n'ont voulu faire aucun quartier, ils ont rapporté cent quarante six chevelures, ils n'ont gardé que trois prisonniers pour donner des lettres vivantes à leur père.

Depuis il s'est rendu encore au bout de quatre ou cinq jours deux officiers et cinq anglois prisonniers parce qu'ils erraient dans les bois mourant de faim. Je suis bien persuadé que le petit nombre qui a échappé à la fureur des Sauvages aura péri de misère et ne sera pas retourné au fort de Lydius. Nous avons eu deux cadets de la colonie et un canadien de blessés légèrement, mais les Sauvages qui ne sont pas accoutumés à perdre en ont eu huit de tués et dix sept de blessés dont deux courent risque de mourir.

Monsieur le Marquis de Vaudreuil a grand soin des blessés et fait des présens au nom du *grand Ononchio* (c'est le Roy) aux familles de ceux qui ont été tués, et on a convert les morts dans cette occasion avec grande cérémonie ; les Sauvages sont contents et très animés à venger leur perte. Le Sieur de Fourcet, lieutenant au régiment de la Sarre et le Sieur d'Avenne proposés à un employ pour le régiment de Languedoc s'y sont distingués.

Les lettres vivantes ou pour mieux dire les prisonniers ne nous apprennent encore rien d'assés certain pour décider du projet des Anglois. Je crois cependant qu'ils s'occuperont d'une entreprise sur l'isle Royale. Nous n'avons eu aucunes nouvelles de pays d'en haut, c'est à dire du fort Duquesne et de Niagara, depuis les premiers jours de janvier, les Anglois s'y donnent de grands mouvemens pour détacher de nous les nations.

Le capitaine des troupes de la colonie qui commande au fort Duquesne ne réussit pas, ce me semble, auprès de nos Sauvages que son prédécesseur Monsieur Dumas, Monsieur Pouchot, capitaine au régiment de Bearn, qui a commandé longtemps à Niagara, faisait des merveilles auprès des cinq nations et des Loups.

Monsieur le Marquis de Vaudreuil en convient et m'a dit souvent qu'il voudroit qu'il y fut encore. Pourquoi l'a-t-il fait revenir ? pourquoi ne l'y renvoit-il pas ? plusieurs officiers de la colonie exempts de prévention lui ont proposé de l'y renvoyer comme un des officiers les plus capables d'y manier l'esprit des Sauvages.

J'espère cependant que notre bonne fortune remediera à tout. Occupé continuellement de la besogne dont je suis chargé je ne négligerai rien pour tâcher d'assurer le succès autant qu'il est en moi, et j'ai à me louer de la façon dont Messieurs de Levis et de Bourlamarque me secondent non seulement dans toutes les occasions où il faut agir, mais encore dans celles où il faut inspirer aux dispositions de l'autorité du Roy les partis qui nous paraissent le plus à propos pour son service.

Je suis avec respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

“ Lettre de Monsieur de Montcalm au ministre, datée de Montréal, le 10 avril, 1758.”

1758

LETTRE DE MONSIEUR DE MONTCALM AU MINISTRE.

A Montréal, le 18 Avril.

Monseigneur,

Depuis le 10 avril datte de ma dernière lettre dont le duplicata est joint, nous avons eu des nouvelles de Niagara et nous sommes toujours dans l'attente de celles de la Belle Rivière. Je vois de grands mouvemens de la part de l'Anglois pour détacher quelques unes des nations Sauvages de notre alliance. Je ne saurais être sans quelque inquiétude à cet égard.

Le Gouverneur de Philadelphie a tenu une grande assemblée où il a prodigné caresses, colliers de porcelaine, présens, médailles et hausse cols, exagéré notre misère en vivres et marchandises.

Un des députés des cinq nations qui ont assisté à cette assemblée est venu sur le champ nous en instruire et nous rapporter sa médaille et son hausse col. On envoie le Sieur Chabert interprète chez les cinq nations et chez les Loups avec force marchandises, des armuriers et forgerons que le roy entretiendra dans leurs villages afin de pourvoir à leurs besoins, il faut espérer que les négociations de cet officier élevé parmi les Sauvages et adopté dans la cabanne des cinq nations, les maintiendra et que notre bonne fortune prévaudra sur les démarches constantes et bien suivies de la part de l'Anglois.

Nos troupes vivent dans la plus grande union avec les Canadiens et les Sauvages, nos officiers se conduisent avec douceur vis-à-vis des uns et des autres, et s'il y a eu quelques légères plaintes contre des jeunes officiers, j'ai suivi les maximes de nos généraux lorsque nous servions avec les espagnols, la plus légère apparence de tort de la part de nos officiers est sur le champ punie avec la plus grande sévérité.

Nos soldats paroissent prendre goût au séjour de cette colonie ; il continue à s'y faire beaucoup de mariages, plusieurs sans se marier ont pris cet hiver des terres à défricher, et sans les dispenser du service militaire, je me prête volontiers à tous les arrangements que l'intérêt politique de la colonie exige.

Nous ne saurions y laisser trop de soldats de nos bataillons, nous les ramènerions mauvais pour l'Europe et nous les laisserions très bons pour l'Amérique.

Me permettrés vous, Monseigneur, de vous demander si les expériences que l'on a du faire de la poudre alimentaire ont réussi, si on y trouve aucun inconvénient pourquoy n'en pas envoyer icy ? Nous pourrions quelque fois nous en servir dans les partis d'hiver pour les Canadiens et les soldats, car toute nouveauté est difficile à introduire parmy les Sauvages peuple superstitieux. S'il leur arrivait quelque malheur ils diraient que c'est une *melecine* qu'on leur a jettée. Ce terme repond dans leur langue à celui de sortilège dans la nôtre.

Nombre des Sauvages des pays d'en haut venus l'année dernière à l'expédition du fort Guillaume sont morts de la petite vérole en s'en retournant chez eux. Les Anglois l'avaient.

Les anglois l'avaient. C'est une perte pour nous. Il en coûtera cher au Roy pour les dépenses qu'elle occasionnera dans les postes pour les faire traiter, couvrir les morts et consoler les veuves.

Heureusement que dans les conseils teus à Michilimakinac, au Détroit etc., ils ont toujours dit que c'étaient les anglois qui leur avait jetté cette *medecine*, et que s'ils avoient voulu croire le général françois, en ne pillant pas les équipages des anglois, ils auroient pu la détourner.

Je suis avec respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

1758

LETTRE DE MONSIEUR DE MONTREUIL AU MINISTRE.

A Montréal, ce 20 avril.

Monseigneur,

Permettez moi s'il vous plait d'avoir l'honneur de vous rendre compte des merveilles de nos partis Sauvages.

Le 12 novembre 300 soldats de la marine Canadiens ou Sauvages aux ordres de Monsieur de Belêtre, lieutenant des troupes de la marine, ont brulé un petit fort et environ quarante maisons à quinze lieues de Corlard et y ont fait cent prisonniers y compris les femmes et enfants qu'ils ont amené à leur village. Ce détachement a passé par les villages des cinq nations qui sont entièrement déclarées pour nous.

Le 4 février cent sauvages aux ordres de Monsieur de Langi, officier de la colonie, ont defait un parti de trente neuf hommes à une portée de canon du fort Edouard.

Le 13 mars Monsieur de la Durantaye, officier de la colonie, à la tête de deux cens sauvages et quelques canadiens, a entièrement détruit un détachement de cent soixante anglois qu'il a rencontré à trois lieues du fort de Carillon. Nous avons perdu dans cette occasion vingt sauvages tuez ou blessez.

Les anglois se préparent à attaquer l'isle Royale, nous espérons s'il arrive des vivres de bonne heure agir offensivement du côté du fort Edouard. J'ose croire que cette place subira le même sort des autres. Je vous supplie de vouloir bien m'honorer de vos ordres et de votre protection.

1758

LETTRE DE MONSIEUR DE ST JULIEN AU MINISTRE.

A Louisbourg, le 9 juin, 1758.

Monseigneur,

Depuis ma précédente du 4 may dernier, n'étant rien survenu d'intéressant jusqu'au trente, j'ay l'honneur de vous informer que ce même jour, le *Bizarre* et la *Retuze* sont arrivés aux ordres de Monsieur Brugnon, qui nous a anoncé que le Roy de la Grande Bretagne avoit fait partir 30 vaisseaux et frégates de la vieille Angleterre avec une centaine de batimens de transport pour venir en cette isle Royale où en effet ils ont paru le premier du courant entre une et deux heures de l'après midy que la générale fut battue et des détachemens ordonnés pour aller renforcer les postes du grand Lorembec, l'anse à Gautier, la Pointe Blanche, la Pointe Platte, l'anse au Sable et celle de la Cormorandière, ces deux dernières ne faisant qu'un seul poste, occupé déjà ainsi que les autres depuis environ cinq semaines par de petits détachemens.

Monsieur Marin fut à celui de la Pointe Platte, moy à la Cormorandière et Monsieur d'Antonnay marcha le lendemain à la Pointe Blanche, dans l'intention chacun de notre côté de faire travailler aux abattis et retrenche-

mens, mais les outils que nous avions demandés et qu'on nous avoit fort promis ne se trouvèrent pas au moment du départ ; et il ne nous en fût même envoyé que quelques jours après, les trois quarts de moins qu'il nous en auroit fallu.

Cependant le huit vers les trois heures et demy du matin, l'on s'apprent que l'ennemy se mettoit en disposition de nous attaquer, en formant une tête pour chacun de ces trois derniers détachemens composée d'un grand nombre de berges et batteaux plats, tirant droit à la Pointe Platte à couvert des batimens de transport et soutenus par plusieurs frégattes embossées fort près du dit retranchement sur lequel elles firent un (fort) feu prodigieux de leurs canons mortiers et de la mousqueterie qui partoit du haut des hunes, à quoy il fut répondu par quelques pièces de petite artillerie, compris deux mortiers et de 24 qui empêchèrent les anglois de s'avancer plus près que de la portée de canon.

Quand à mon côté de la Cormorandière où j'avais prévu que l'affaire seroit plus vive, et qu'elle commenceroit à la gauche, j'y avois envoyé deux piquets d'augmentation qui par leur effort appuyé du feu de deux pièces de quatre avec une de 24 mise seulement pendant la nuit en batterie à la gauche, chargées à mitraille, joint au feu de mousqueterie, qui ne partirent qu'après un signal indiqué de ne tirer qu'au moment que l'ennemi serait à portée de pouvoir mettre pied à terre.

Ce qui fut si bien exécuté que dans un demy quart d'heure, il s'en retourna avec confusion et perte de plusieurs berges et batteaux coulés à la mer, autant par l'effet de ces trois canons que par les coups de fusil de la troupe qui ont parfaitement contribué à en démonter quantité d'autres, qui en tout doivent leur avoir coûté, suivant mon estimation, près de cinq cens hommes, et si l'on peut s'en rapporter au dire de deux déserteurs venus séparément de leur côté, ils en ont perdu plus de sept cens, ce qui nous promé tout d'abord une victoire complète, lorsque tout à coup on a découvert qu'entre la Pointe Platte et la gauche de mon poste, approchant la moitié du chemin de l'un à l'autre, quelques berges et batteaux avoient mis du monde à terre, à un endroit que les ingénieurs et autres personnes en place avoient toujours regardé contre nos opinions comme inaccessible, ce qui sans perdre un instant me fit monte de seize hommes et de quelques pierriers (*sir*).

Les maladies des deux régiments de la Sarre et de Royal Roussillon diminuent. Il nous est mort Monsieur de Berval le frère de Madame de Blot et Monsieur de Romagnac sous lieutenant des grenadiers de la Sarre.

Nos soldats incorporés se conduisent très bien dans leurs régimens depuis l'exemple dont j'ai eu l'honneur de vous rendre compte dans ma précédente qui est partie avec nos deux vaisseaux et frégates.

Je doute que l'entreprise qu'on avoit envie qu'ils fissent vers l'Acadie et dont j'ay eu l'honneur de vous parler dans ma lettre du 12 juin, ait lieu. Je crois qu'il y aura eu des changemens aux ordres donnés à cet occasion. d'ailleurs ils étaient conditionnels et je ne suis pas dans le secret (*).

J'ai laissé à Carillon Monsieur le Chevalier de Montreuil major général. Cela m'a servi à persuader que j'y reviendrais bientôt et a empêché nos Sauvages domiciliés de me suivre. Ils sont nécessaires à Carillon et j'aurai dans la partie où je vais ceux des pays d'en haut.

Monsieur de Montreuil n'ayant servi la campagne dernière que dans cette partie, peut être utile à Monsieur le chevalier de Levis, s'il y a de la besogne. Si Monsieur Pean ayde major de la colonie y passe, comme je le crois, il y eut eu une difficulté pour savoir qui auroit le détail du camp avec nos aydes majors.

Je suis bien aise de l'éviter quoique je la crois mal fondée, la présence de l'ayde major général la décide et où je vais je trouveray deux aydes majors d'un grand détail, ceux de Guienne et de Béarn, Messieurs de la Pauze et de Martin.

Monsieur Doreil est de retour ici, il s'est donné beaucoup de soins à Québec et à Montréal pour nos malades. Nos hopitaux y sont admirable : pour ceux qui sont à la suite de nos camps, c'est une partie à laquelle ils ne sauroient veiller.

(*) (Il doit y avoir erreur pour cette dernière partie).

1758

LETTRE DE MONSIEUR LA HOULIÈRE AU MINISTRE.

A Louisbourg, le 22 juin, 1758.

Monseigneur,

L'opiniâtreté des ennemis à tourner tout leur feu sur les vaisseaux du Roy dans la rade et sur le fort de l'isle qui deffend l'entrée du port annonçait une résolution décidée d'attaquer la place du côté de la mer en forçant le port, ce qui nous a été confirmé par plusieurs déserteurs. Monsieur de Drucour a crû devoir faire couler bas dans la passe les frégattes du Roy la *Chèvre*, la *Fidèle* et la fruette l'*Appollon* et successivement les trois plus gros vaisseaux marchands qui se trouvent dans le port. Tous les pilotes et pratiques assurent que ces vaisseaux coulés il y auroit beaucoup d'imprudence pour l'ennemy à tenter d'y entrer.

Ce qui est très certain, cette opération retrécissant la passe et la reduisant à un chenal beaucoup plus étroit et par conséquent beaucoup plus difficile, obligeant les vaisseaux à se faire touïer ou au moins à raser et à passer beaucoup plus près sous le feu du fort de l'isle de l'entrée, l'entreprise doit au moins paroître plus dangereuse et beaucoup plus épineuse à l'amiral anglois, enfin c'est opposer tous les obstacles que la constance peut permettre.

L'on y ajoutera encore en avant deux calles et par derrière les vaisseaux du Roy qui restent vis à vis de la passe une chaine ou estacade formé avec des vaisseaux marchands ou goelettes qui sont dans le port.

Plus un retranchement intérieur tout le long du quay depuis la place de la grave jusqu'au bastion Dauphin. C'est à dire sur tout le front du port qui n'est fermé et deffendu dans cette partie que par un mur de quatre pieds d'épaisseur qui n'a en plusieurs endroits que six ou sept pieds de haut.

La brume épaisse dont nous sommes couverts nous dérobe les travaux des assiégeants qui établissent en sureté leurs batteries surtout dans les

parties qui entourent la rade depuis la tour du fanal, le carenage le long de la baie, la batterie royale et la hauteur du chemin de Miré.

Leurs travaux du côté de la terre sont encore éloignés, nos compagnies de volontaires occupent encore les hauteurs en avant de la place à cinq et six cents toises, et y faisant sans cesse le coup de fusil. Les anglois travaillent à force au débarquement de leur artillerie et munitions et à pratiquer des chemins pour se communiquer depuis la Pointe Platte et leur camp, jusqu'aux differens camps établis intermediairement au dessus du chemin de Miré et au fond de la baie.

Pour nous, nous retranchons, séparons et faisons tout ce qui pourra contribuer à retarder les progrès de l'ennemy, nous aurons peut être en notre faveur le mauvais temps, les maladies de l'ennemy et ses fautes dont nous tâcherons de profiter.

La fatigue du service et des travaux excède nos troupes, mais elles ont la meilleure volonté. Il n'a déserté depuis que nous sommes investis qu'un soldat des bataillons de terre qui a été arrêté et exécuté.

Il y a plus de désertions dans les volontaires étrangers et les compagnies de la colonie, mais pas autant qu'on l'éprouve ordinairement en pareilles circonstances.

Je suis avec le plus profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

“ Lettre de Monsieur de la Houlière au ministre dattée de Louisbourg,
le 22 juin, 1758.”

1758

LETTRE DE MONSIEUR DE MONTCALM AU MINISTRE.

A Montréal, ce 20 juillet, 1758.

Monseigneur,

J'ay eu l'honneur de vous écrire le 26 du mois dernier, mon départ avec Monsieur le Chevalier de Levis pour le camp de Carillon. J'y ay resté depuis le 8 que nous y arrivames jusqu'au 16. J'en suis parti sous les ordres de Monsieur le Marquis de Vaudreuil. J'arrivai hier à Montréal ayant marché nuit et jour et je repars demain pour me rendre au plutôt à Frontenac. Je n'ai pas été sans occupation les quinze jours que j'ai passé au camp. Hopitaux ambulans dans un état affreux ; vivres, pour l'article du pain s'entend, mauvais ; travaux du fort de Carillon, commencés l'année dernière, peu avancés ; nombre d'articles nécessaires manquans dans les magasins ; règle à mettre dans toutes les parties ; reconnaissance du local, des débouchés par où l'ennemy peut venir ; et disposition pour la deffense de cette frontière que l'on croit toujours menacée.

Les vents du Sud ouest qui ont presque toujours régnés cette année avoient contribué au retard dans les envois de tout ce qui nous manquoit. La présence de Monsieur Bigot qui s'est rendu à Montréal m'a bien aidé à remettre en règle des objets aussi essentiels à la vie des hommes.

On ne peut avoir plus d'activité et d'expédition dans son travail que n'en a cet intendant. Les maladies nous gagnoient surtout les miliciens. Le Sieur Arnoulx chirurgien Major de nos troupes que j'avais amené et que je ramène est très actif et m'a été fort utile pour ce qui regarde les hopitaux.

Le fort commencé l'année dernière ne peut être en état d'y hazarder une garnison, en cas d'un événement malheureux qu'au plustôt dans un mois : encore faut il que l'on continue a y travailler avec l'activité que j'y ai fait apporter pendant mes quinze jours.

Ce fort est de pièces de bois sur pièces liées avec des traverses et dont les intervalles sont remplies de terre. Cette construction est à l'épreuve

du canon et vaut à cet égard la maçonnerie et beaucoup mieux que la fortification en terre, mais n'est pas de durée. La position du fort est très bien pour être en première ligne à la tête du lac Champlain. Je l'aurois voulu un peu plus grand, capable de contenir cinq cens hommes, au lieu qu'il n'en peut contenir que trois cens.

Pour la connaissance du local, j'ay fait deux longues courses à pied avec Monsieur le Chevalier de Levis. Je lui ay l'obligation d'une troisième nécessaire pour connaître une partie appelée le chemin des Agniers dont tout le monde parle sans le connaître. Il a été trois jours dehors à coucher dans les bois au bivac.

Je ne crois pas qu'il y ait beaucoup d'officiers supérieurs en Europe qui soient dans le cas de faire de pareilles courses à pied. Je ne sçaurois, Monseigneur, vous dire trop de bien de luy, sans être homme de beaucoup d'esprit il a une bonne pratique, du bon sens, du coup d'œil et quoique j'eusse servi avec lui je ne lui aurois pas cru tant d'acquit.

Il a mis à profit ses campagnes, quoique je vous en écrive un bien qu'il mérite, je n'écrirais pas avec la même franchise à Monsieur de Mirepoix. Sa position aujourd'hui ne laisse pas d'être épineuse. Je l'en ai laissé bien instruit, ainsi que des ressources: elle peut être délicate si nous avons affaire à un ennemy qui connaisse ses avantages et qui put l'attaquer avec des forces très supérieures. Je lui voudrois au moins 3000 bons hommes, non compris les Sauvages qui vont et viennent. Je ne luy en ai laissé que 2000 dont quatorze et quinze cent troupes réglées de terre ou de la marine, le reste miliciens. Il y a en marche pour le joindre environ 400 hommes recrues, soldats ou miliciens. Je presse Monsieur de Vaudreuil pour l'augmenter encore.

Pendant mon séjour au camp de Carillon nous avons eu à l'ordinaire des détachements de Sauvages et canadiens plus pour observer les mouvemens de l'ennemy que pour faire sur lui aucune course.

Cependant un de ces partis a ramené 7 prisonniers et 6 chevelures. Un parti anglois nous a pris à l'embouchure de la rivière à la Loutré dans le lac Champlain deux petits batteaux et huit hommes. Il est heureux qu'il n'en ait pris d'avantage, car on a commencé que dès ce moment à convenir de la nécessité de mettre un peu plus de précaution dans nos convois; et Mon-

sieur le Marquis de Vaudreuil a approuvé les ordres que j'ai donnés à cette occasion, et un détachement que j'ai fait partir pour aller reconnaître toute cette partie de la rivière à la Loutre, et voir si l'anglois n'y viendrait pas former quelque établissement.

L'objet qui m'a rappelé aussi promptement à Montréal et qui me fait passer à Frontenac, est un projet qui m'a paru assés militaire, si toutes les parties de détail sont bien combinées, et je pars sans en être ni assuré ni convaincu. Il s'agit d'aller avec les trois bataillons de la Sarre, Guienne et Bearn placés à Frontenac et Niagara et quelques Canadiens débarqués près de Choueguen pour en tenter le Siège ou au moins faire une diversion.

Monsieur le Marquis de Vaudreuil, pendant mon absence, a donné beaucoup d'ordres relatifs à cette entreprise dont le succès est de la plus grande importance. Nos ingénieurs doivent avoir reconnu la place et être en état de m'en rendre compte à mon arrivée. Le commandant de l'artillerie m'y devance de plusieurs jours ainsi que Monsieur Rigaud de Vaudreuil frère du gouverneur général qui mène des troupes de la marine, des canadiens et des sauvages pour tenir avec le corps de Monsieur de Villiers mon camp d'observation, si je fais le siège.

Je n'ai pas besoin de m'étendre sur toutes les difficultés de cette entreprise qui n'est dans le fond entreprise que parce que l'on compte que l'ennemy n'a que 1000 hommes dans cette partie et que ce mouvement doit rappeler une partie des forces qui menacent Carillon.

Je ne puis être que le premier aout à Frontenac qui est à 80 lieues d'icy. Il faudroit pour la réussite un secours et une célérité qui ne sont pas les vertus de la colonie. Vous pouvez être assuré, Monseigneur, que je me livre à ce projet de bonne grâce et que je me suis compté pour rien dans une occasion qui seroit si intéressante et qui m'a paru bien remplie d'obstacles à surmonter. Plus de diligence de la part des ennemis peut à mon arrivée à Frontenac me forcer à renoncer à ce grand projet ; mais nous aurons fait une diversion.

Nous avons eu dans le courant de ce mois dans cette partie deux ou trois avantages. Monsieur de Villiers, capitaine de la colonie, a incommodé de sa mousqueterie quelques barques qui vouloient tenter un débarquement. Il en a pris une armée de 13 hommes dont six prisonniers et sept

tués. Le même Monsieur de Villiers a attaqué trois ou quatre cens batteaux montés de deux ou trois hommes chacun qui revenoient de porter à Chouaguen des vivres, munitions et du canon pour armer les nouvelles barques que les anglois y construisent.

Il les a dispersées et a dit-on tué quatre cents hommes, on est sûr de 26 chevelures et 90 prisonniers. Cet avantage auroit pu être plus considérable sans la précipitation des sauvages qui ont attaqué trop tost.

Quelque temps avant cette affaire il y en a eu une maritime sur le lac Ontario. Nos barques armées ont rencontré celles des anglois, leur ont donné la chasse et ont pris un esquif monté de six hommes et de quelques pierriers.

Les maladies des deux régiments de la Sarre et de Royal Roussillon diminuent et il nous est mort Monsieur de Berval, le frère de Madame de Blot et Monsieur de Romagnac sous lieutenant des grenadiers de la Sarre.

Nos soldats incorporés se conduisent très bien dans leurs régiments, depuis l'exemple dont j'ay eu l'honneur de vous rendre compte dans ma précédente qui est partie avec nos deux vaisseaux et frégate. Je doute que l'entreprise que l'on avoit envie qu'ils fissent vers l'Acadie, et dont j'ai eu l'honneur de vous parler dans ma lettre du 12 juin, ait lieu, je crois qu'il y aura eu des changemens aux ordres donnés à cette occasion. D'ailleurs ils étaient conditionnels et je ne suis pas dans le secret.

J'ay laissé à Carillon Monsieur le Chevalier de Montreuil, major général. Cela m'a servi à persuader que j'y reviendrais bientôt et a empêcher nos Sauvages domiciliés de me suivre. Ils sont nécessaires à Carillon et j'aurai dans la partie où je vais ceux des pays d'en haut.

Monsieur de Montreuil n'ayant servi la campagne dernière que dans cette [entreprise] partie, peut être utile à Monsieur le Chevalier de Levis s'il y a de la besogne. Si Monsieur Péan ayde major de la colonie y passe, comme je le crois, il y eut eu une difficulté pour sçavoir qui auroit le détail du camp avec nos aydes majors.

Je suis bien ayse de l'éviter quoique je la crois mal fondée la présence de l'ayde major général la décide, et où je vais je trouverai deux aydes ma-

jors d'un grand détail, ceux de Guienne et de Bearn Messieurs de la Pauze et Martin.

Monsieur Doreil est de retour icy. Il s'est donné beaucoup de soins à Québec et à Montréal pour nos malades. Nos hopitaux y sont admirables : pour ceux qui sont à la suite de nos camps, c'est une partie à laquelle il ne sçauroit veiller.

J'ay l'honneur d'être avec un respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

1758

LETTRE DE MONSIEUR DE MONTCALM A MONSIEUR DE VAUDREUIL.

Du camp de Carillon le 9 juillet.

Monsieur,

Trop occupé de la besogne et de ses suites, je chargeai Monsieur Mercier de vous dépecher hier au soir un canot pour vous informer de la victoire que les troupes du Roy viennent de remporter sur les anglois, et que je me mettais en mesure de recommencer ce matin s'ils en avoient envie. Vous avez été informé de la très belle retraite que nous fimes la journée du 6 où nous n'aurions perdu personne sans l'événement du détachement de Monsieur Langy ; quoique cette retraite ait été faite avec beaucoup d'audace et au moment du débarquement de six mille hommes de troupes ennemies, arrivé à ma position le 6 au soir ; Messieurs de Pontleroy et Desandrouïns ont conduit le travail du retranchement qui couronnait la hauteur, la gauche à la rivière et la droite à un rideau.

Nos sept bataillons (le deuxième de Berry ayant été chargé de la garde du fort et de tous les détails de cette partie sous les ordres de Monsieur de Trecesson qui dans cette occasion a rendu de très grands services à l'armée),

nos sept bataillons, dis-je, travaillaient avec une ardeur incroyable à former des abatis qui dans la journée du 7 furent faits tant bien que mal.

Les piquets de Monsieur le Chevalier de Levis arrivèrent le même jour et lui même nous arriva le 8 à cinq heures du matin. Le peu de canadiens et de troupes de la colonie que j'avais furent placés dans la trouée entre l'abatis et la rivière. La disposition générale était faite dès le sept pour attendre l'ennemy. Toute la journée du sept nous eumes nos gardes et nos grenadiers dehors pour partager le travail. Les compagnies tirées de nos troupes et dont j'avais donné le commandement à Messieurs Bernard et Duprat furent toujours en avant pour éclairer les mouvemens de l'ennemy.

Messieurs de Langy et d'Aillebout allaient aussi en découverte l'armée coucha au bibouac. Le 8 on s'occupa à perfectionner l'abatis. Nos volontaires fusillèrent à l'ordinaire avec les gardes avancées de l'ennemy. L'arrivée de Monsieur le Chevalier de Levis ne fit d'autre changement à ma disposition que de lui donner la droite à défendre et de faire passer Monsieur de Bourlamarque à la gauche.

Monsieur Mercier et tous nos officiers d'artillerie s'occupaient à disposer du canon aux endroits où je leur avois ordonné d'en mettre. A midy et demy les colonnes des ennemis débouchèrent sur nos gardes, elles rentrèrent de suite sans confusion avec les compagnies de grenadiers. On tira le coup de canon pour signal et dans l'instant toutes les troupes furent à leurs divers postes.

Les ennemis nous attaquèrent à une heure avec une vivacité digne des meilleures troupes, firent six attaques consécutives et abordèrent même l'abatis. Ils avoient 4 colonnes principales et les troupes irrégulières entre les colonnes. Le feu de part et d'autre a été des mieux nourri jusqu'à six heures et demy du soir et la fusillade a duré jusqu'à la nuit. L'armée, qui n'était que 2900 combattans de nos troupes et 400 canadiens ou soldats de la colonie, a résisté avec un courage héroïque à toutes ces attaques. Il y a eu dans tous les points également du danger et pendant fort longtemps heureusement aucune troupe ne s'est démentie.

Messieurs les officiers y ont fait des choses surprenantes, des prodiges de valeur, et leur exemple a fait faire des choses incroyables au moindre soldat. Les troupes de la colonie et les canadiens nous ont fait regretter de

ne pas en avoir un plus grand nombre. Monsieur le Chevalier de Levis sous les ordres duquel ils ont combattu s'en loue beaucoup. Il a fait faire deux sorties parce qu'il y avoit de plus injambe conduits par vos officiers en état d'aller.

Monsieur d'Hert aide de camp de la reine en a dirigé une, et Monsieur Demers capitaine au même régiment l'autre. Monsieur de Raymond qui avoit l'honneur de commander les troupes de la colonie a montré bien du zèle et de l'intelligence et je ne saurois trop me louer de luy, de Messieurs de St Ours, Lanaudrière, Gaspé et généralement du très petit nombre d'officiers que vous y aviez.

Nous devons cet avantage au courrage des troupes, aux sorties que Monsieur le chevalier de Levis a fait faire à la droite par des piquets et compagnies de grenadiers en même temps qu'il avoit envoyé les canadiens injambes dans la trouée, aux bonnes dispositions et à la fermeté de Monsieur Bourlamarque à la gauche ; tous les commandans des corps et généralement tous les officiers se sont comportés de façon que je n'ai eu que le mérite de me trouver général de troupes aussy valeureuses et d'avoir attention de les faire secourir successivement suivant que les parties de notre abatis étaient plus ou moins vivement attaquées.

Comme les ennemis pouvaient débarquer du monde en berges, ce qu'ils tentèrent en effet au commencement de l'attaque, les volontaires de Bernard et de Druprat gardèrent cette partie, et Monsieur de Lauvicou qui servait trois pièces de canon du fort, coula à fond un ponton et une berge, ce qui joint à la fusillade des volontaires fit retirer les vingt berges que les anglois avaient fait avancer.

Monsieur le Chevalier de Montreuil Major général a eu la plus grande activité du monde pour faire passer tous les ordres nécessaires pour encourager les troupes, et faire distribuer les munitions que Messieurs du deuxième bataillon du Berry et les officiers d'artillerie nous ont fait passer avec beaucoup de diligence. Ce bataillon avoit sa compagnie de grenadiers à la défense de l'abatis, et quoique, les officiers qui le composent ayent bien du regret de n'y avoir pas été, ils ont bien servi à toutes les manœuvres et n'ont pas laissé que de perdre des soldats dans les transports.

Monsieur Duplessis qui a débarqué dans le temps de l'affaire a marché tout de suite avec les 80 soldats. Les ennemis se sont retirés dans la nuit abandonnant une partie de leurs blessés et nous avons passé la nuit en bataille parce qu'ils avoient quelques troupes fraîches avec lesquelles ils auroient pu recommencer à la faveur de la nuit.

Nous estimons d'après le rapport de tous les prisonniers qu'ils étoient au moins 12000 hommes de leurs meilleures troupes à l'attaque. Ils avoient laissé le reste derrière des abatis entre la chute et notre champ de bataille pour protéger leur retraite. Leur perte doit passer 4 mille hommes tant tués que blessés. Cette journée et le malheur du détachement du 6 ne laissent pas d'affaiblir nos bataillons ; c'est pourquoy je vous prierais, Monsieur, de changer la destination des recrues qui nous sont arrivés et qui arriveront et nous en donner la totalité au lieu de la moitié. Si cet arrangement là vous convient, vous aurez la bonté de donner vos ordres à Messieurs de Ramezay et Doreil. Je joins à cette lettre l'état des officiers tués ou blessés.

Aujourd'huy j'ay envoyé des volontaires en avant et il parait certain que les ennemis sont retirés au portage et ont brulé le moulin de la chute et les berges qu'ils avoient fait passer.

Monsieur de Lusignan m'écrit dans le moment qu'il lui est arrivé trois deserteurs dont le rapport est que l'armée étoit de 25000 hommes et j'ay trouvé la même chose dans la lettre d'un officier tué ; qu'ils ont eu Milord Danth le Major général et 3000 hommes de tués non compris les blessés ; en ce cas leur perte doit être plus forte que ce que je vous écrivais. Quelle journée pour la France si j'avois eu 200 Sauvages à lâcher à la fin de l'action et à servir de tête à un gros détachement que j'aurois confié à Monsieur le Chevalier de Levis.

Je vous supplie, Monsieur, de vouloir bien envoyer copie de ma lettre à Monsieur l'Evêque et à Monsieur l'Intendant, n'ayant pas le temps de leur écrire. Voila une grande action et peut être la première qu'il y ait eu en Canada sans Sauvages.

Je suis avec respect,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

P. S.—J'ay omis, en vous dépêchant Monsieur de la Rochebeaucour, de vous marquer que j'avais envoyé un détachement de nos volontaires brûler et détruire les retranchements des ennemis. J'avais commandé un détachement aux ordres de Monsieur le Chevalier de Levis pour aller reconnaître les ennemis, et quoique Monsieur Wolff qui arrive m'apprend que les ennemis ne se sont pas crus en sûreté au portage, et se sont retirés précipitamment avec un air de terreur au fort Georges, le détachement sortira toujours. Suivant Monsieur Wolff la capitulation du fort Georges a été déclarée nulle par le Roy d'Angleterre. Je crois qu'après cela vous n'hésitez pas à purger le Canada des anglois prisonniers et de les faire repasser en France sur nos vaisseaux de guerre.

Les prisonniers que nous avons icy seront ramenés dans la barque qui prendra icy un lest de pierre.

Je changerai ma position au retour du détachement de Monsieur le Chevalier de Levis pour donner plus de commodité à mon camp et m'occuper aussi sérieusement de finir Carillon et d'y former un retranchement pour arrêter l'ennemy, s'il devoit en tenter encore le siège, ce qui pourroit bien être au retour des troupes de Louisbourg s'ils le prenaient.

Les particularités que Monsieur Wolff, nous a appris sont que l'ennemy ne pouvait pas se persuader que j'y fusse en personne, que Milord Danth a été tué à la journée du 6 à une de nos fusillades, que le général tué hier est un autre, et que le colonel qui conduisait les 20 berges a été aussy tué par notre canon, que leurs provinciaux paroissent fort dégoutés de cette attaque.

Les anglois en partant ont dit à Monsieur Wolff; nous vous avons attaqué vigoureusement, mais vous vous êtes encore mieux défendus. Il pense que les ennemis vont seulement se retrancher au fort Georges sans y faire un fort. Vous trouverez ci joint la lettre du général Albercombry. Le détachement de Monsieur le Chevalier de Levis et la nécessité d'enterrer les morts nous occuperont la journée de demain et nous avons besoin de repos.

J'avais oublié, Monsieur, deux choses importantes, l'une que le colonel Johnson était à la chute avec 500 Sauvages des cinq nations qu'il avoit amenés pour être témoins de l'affaire et qui avoient promis de se déclarer si elle réussissait, l'autre que nous avons une centaine de prisonniers du malheureux détachement du 6 avec 4 officiers qui sont Messieurs de Bonneau, la Rochelle, Joubert et Benard.

1758

LETTRE DE MESSIEURS GODECHEN D'IGOVILLE ET ROCHE.

Lorient, le 28 juin, 1758.

Suivant ce que nous avons appris hier après midy des officiers du Port Louis au sujet des nouvelles raportées de Louisbourg par la frégate la *Comète*, le *Brillant* était rendu à la baye Ste Anne. On a ajouté qu'il s'était débarqué 15 à 16 mille hommes pour faire le siège de cette ville par terre. Que la garnison de la place composée d'environ 4 mille hommes paraissait très déterminée à se bien défendre, mais qu'attendu la foiblesse des ouvrages et le deffaut de bons ingénieurs, on craignait qu'il n'y eut d'autre espoir de sauver la ville que par de fréquentes sorties; qu'au surplus la colonie était abondamment pourvue de biscuit, farines et viandes salées. Enfin leur position était telle que monsieur Beaussier avait dans un conseil ouvert l'avis de se retirer avec le plus de vaisseaux qu'il pourroit; et sur l'opposition du gouverneur et autres il avoit protesté pour se mettre à couvert de tout événement.

Nous sommes persuadés, messieurs, que le comité ferra l'usage convenable de ces nouvelles jusqu'à ce qu'elles soient rendues publiques.

1758

LETTRE DE MONSIEUR DE VAUDREUIL AU MINISTRE :

Montréal, le 28 juillet,

Monseigneur,

J'ay l'honneur de vous rendre compte du succès de plusieurs partis que j'ay envoyé tant dans la baye St Georges que du côté de Boston. Un parti

qui avoit été à la Baye St Georges le 22 may a frappé à trois lieues et demie au dessus du fort Georges. Il a tué dix hommes, plusieurs femmes et enfans.

Un autre parti a pris près de l'entrée de la rivière de Narantchouak trois anglois qui menoient au fort un grand nombre de bœufs et de vaches, ils les ont entièrement détruits. Le même parti a attaqué le trois juin près du même lieu une habitation ou il a tué quatre hommes.

Les Sauvages de Panaouamské ou de Bekamom ont tué ou pris en différentes reprises 36 anglois.

Les abénakis étant à faire la chasse ont pris trois anglois qui étaient venus placer des attrapes à Castor sur la hauteur des terres.

J'ay enfin quelques petits partis qui ont levé des chevelures et fait des prisonniers aux environs de Boston.

Je suis avec un très profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

VAUDREUIL.

1758

LETTRE DE MONSIEUR ST JULHIEN AU MINISTRE.

A Louisbourg, le 28 juillet, 1758

Monseigneur,

Ayant eu l'honneur de vous informer par ma dernière et son duplicata du neuf juin de ce qui s'était passé en cette isle Royale, et sachant à n'en point douter que Monsieur de la Houlière ne vous en avoit rien laissé ignorer jusqu'à aujourd'huy, il seroit je crois fort inutile de vous en faire encore

le récit, et qu'il me suffira de vous dire, Monseigneur, que ce nouveau commandant des troupes et nous des corps en particulier assistant au premier conseil de guerre assemblé par ordre de Monsieur de Drucour, sommes convenus chacun de notre côté qu'il était expédient d'en venir à un pour parler avec l'ennemy, dans la seule vûe d'avoir une capitulation honorable, bien résolu de périr tous les armes à la main plutôt que de les rendre aux dures conditions d'être prisonniers de guerre, malgré le mauvais état de la place ouverte de plusieurs côtés, non compris celui de la radde et du quay qui pour toute deffense n'a qu'un parapet de maçonnerie d'environ trois pieds de largeur sur quatre et demy de hauteur doublé de planches des deux côtés, ayant une banquette en forme de rempart large de trois toises, au bas duquel nos ingénieurs ont pratiqué un retranchement palissadé dans toute son étendue où ils ont ébly quelques traverses afin de garantir des enfilades dont néanmoins elles ne mettent point à l'abry.

Ce prétendu retranchement fait sans art et contre toutes les règles, puisque celles prescrites sont que les ouvrages intérieurs doivent dominer tous les autres, et que celui en question est au dessous de l'extérieur de quatre pieds et demy. Par conséquent il n'est d'aucune utilité et aussi peu judicieux dans sa structure que la plus grande partie des réparations faites par eux depuis trois ans.

Passez aux fortifications de la ville, ce que je ne me suis pas lassé de faire observer, et la grande nécessité qu'il y avoit de pratiquer une tranchée intérieure couverte par de bons épaulements et des coupures dans les rues (où chaque jour et dans tous les autres endroits de la ville quelqu'un était tué ou blessé par le canon) au moyen de la charpente des maisons et de leurs décombres, qui nous eût épargné bien du monde et mis en situation d'attendre l'ennemy et d'en soutenir les efforts en cas qu'il nous eût repoussé du premier poste qui nous auroit été confié.

A quoy l'officier et le soldat étaient parfaitement déterminés puisque sans le nombre de ses ressources, et que la brèche à la face droite du bastion dauphin fut faite et reconnue très praticable l'ardeur des uns et des autres n'a pas été moins animée pour la défendre jusqu'au dernier soupir, ferme résolution qui a fait pour la seconde fois intervenir le Sr Prevot ordonnateur, qui conjointement avec Monsieur de Drucour ont mis en avant les

calamitez publiques et les intérêts particuliers de l'état qui les a fait décider de notre sort et de celui de la colonie sans que nous y ayons consenty ny que nous soyons entrés pour rien dans cette menée.

Je suis avec un profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

1758

LETTRE DE MONSIEUR DE LAHOULIÈRE AU MINISTRE.

A Louisbourg, le 6 août.

Monseigneur,

N'ayant été averty qu'un moment auparavant le départ de la frégate dépêchée pour Europe par Monsieur l'Amiral Boscawen le 28 juillet il n'est pas facile de vous rendre compte de ce qui s'est passé au siège depuis ma lettre du 15 qui vous sera parvenue par l'Aréthuse je ne pouvais que vous informer de nos malheurs sans vous faire aucun détails des circonstances qui ont forcé Monsieur de Drucourt à se rendre aux conditions imposées.

Vous avez vu, Monseigneur, par mes précédentes que les ennemis avoient une batterie considérable de mortiers et de canons à la pointe du fanal d'où ils maltrahent beaucoup le fort de Lillot, quelques fois les vaisseaux et la ville que vers le carenage et sur les hauteurs du nord, à la droite du chemin de Mirey ils avoient encore d'autres batteries de bombes et mortiers d'où ils foudroyoient les vaisseaux et la ville du côté du port.

Qu'à la gauche du chemin de Mirey ils avoient 4 autres batteries sur la hauteur de Martissan qui commande une partie du chemin couvert, le rempart depuis le bastion Dauphin jusqu'au bastion de la Reine ainsi que tout l'intérieur de la ville.

Le 16 sur le 7 heures du soir à la faveur de plusieurs ravins dont la place est entourée, les ennemis marchaient en force pour s'emparer des hauteurs qui sont à 250 toises du chemin couvert, en avant du bastion Dauphin et du bastion du Roy, Monsieur de Rocquart capitaine qui y commandoit 50 volontaires fut blessé dangereusement en se retirant.

La démarche des ennemis annonçait clairement le dessein de conduire leur tranchée derrière une chaîne de monticules qui s'étend depuis le chemin du Barracheis jusqu'à la capitole du bastion du Roy, la garde du chemin couvert fut renforcée, on fit toute la nuit un très grand feu pour incommoder les travailleurs, mais l'ouvrage étant à moitié fait et à couvert par la nature du terrain, les ennemis travaillèrent sans beaucoup de risque et pouvaient avec le jour perfectionner leur logement en sûreté.

L'une de ces hauteurs appelée la hauteur de la justice avoit été razée de sept pieds les années précédentes et commande cependant encore dans le chemin couvert, 3 redoutes faites à loisir sur ces éminences avec du canon de 6 auroient mieux que la place et auroient mis l'ennemi dans la nécessité d'y venir par tranchées au travers des marais, ou par un front étroit, et auroient beaucoup retardé les approches.

Le 17 au point du jour les 4 batteries de la hauteur de Marbissans dont il est parlé cy dessus commencèrent à tirer avec la plus grande vivacité sur la pièce de l'éperon qui est à droite et au bas du cavalier Dauphin, sur le dit cavalier et son bastion et sur le bastion du Roy, ainsi que sur les cazernes qui devinrent inhabitables.

Notre artillerie répondit à celle de l'ennemy avec beaucoup de vigueur, mais la terre n'étant à Louisbourg que de la tourbe sans consistance et n'ayant pas plus de corps que de la cendre, nos batteries furent fort endommagées, on les répara pendant la nuit et on commença à travailler a quelques traverses sur la courtine (?) entre le bastion du Roy et celui de la Reine qui était écharpé dans toute sa longueur.

L'ennemy se posta cette nuit sur les deux petites éminences environ 50 toises en avant de.....première.....on fit grand feu du chemin couvert pour interrompre le travail.

Le 18 les batteries des ennemis situées sur la hauteur de Marbissans ont recommencé un feu très vif et avec un tel effet que les meslons de l'é-

peron furent maltraités au point que Monsieur Franquet résolut de les faire masquer.

Le cavalier Dauphin n'étant fermé que par des pièces de charpente de bout entraversées par un double rang de madriers qui soutiennent la terre meuble dont on a fait ce cavalier, il a été fort endommagé, la terre commençait à s'ébouler et à remplir le bastion Dauphin qui est fort étroit et n'a pas trois toises de son parapet et au cavalier.

Le bastion Dauphin a [été] aussi souffert quoiqu'il eut été réparé en maçonnerie, il y a deux ans, il a commencé à être entamé, la batterie de face gauche du d. bastion étant enfilée dans toute sa longueur du canon de Marbissans dont elle n'était couverte à son flanc que par un parapet de 9 à 10 pieds d'épaisseur. Cette batterie était à découvert et insoutenable.

La batterie de la courtine entre le bastion Dauphin et le bastion du Roy dont on avoit soutenu l'éboulement par des pièces de charpentes et un encaissement fait pour arrêter les décombres souffrit beaucoup.

L'ennemy quitta jetta quantité de bombes tant sur les ouvrages que sur la ville, nos batteries ripostèrent de leurs mieux et endommagèrent quelques pièces. Pendant la nuit les ennemis perfectionnèrent leur seconde pararelle malgré un feu très vif de notre chemin couvert et s'avancèrent encore du cap noir.

Monsieur Franquet fit travailler de notre part à masquer les embrasures de l'éperon, à former une banquette pour y substituer de la mousqueterie, à réparer les batteries du cavalier et du bastion Dauphin, à doubler le parapet de ses flancs par un épaulement, et à relever la hauteur du parapet sur une grande partie du front du poligone.

Le 19 les ennemis ont jetté peu de bombes, mais la cannonade a été des plus vives de part et d'autre, le feu du cavalier Dauphin a été entièrement éteint, la plupart des pièces hors de service, le relèvement du bastion Dauphin a été encore plus endommagé et son parapet fort maltraité.

La nuit suivante nous avons réparé le premier épaulement de l'angle flanqué du bastion Dauphin et en avons commencé un second au milieu de la batterie, les ennemis malgré un feu très vif ont perfectionné leurs ouvrages et ont beaucoup avancé le travail d'une batterie de cinq pièces à la

gauche de leur tranchée vers le four à chaux et d'une autre à leur droite entre la mer et le marais vers le cap noir qui nous a paru destiné à soutenir leurs ouvrages de ce côté là, et à détruire nos defenses dans cette partie depuis le bastion de la Reine jusqu'au bastion Princesse.

Le 20 les ennemis ayant détruit le feu du cavalier Dauphin, de façon à ne pas penser à le relever, ils ont dirigé ce jour là quelques mortiers et pièces de canon pour imposer à la batterie du bastion du Roy dont le feu les incommodoit beaucoup, et ils ont tourné le reste de leur artillerie contre le bastion Dauphin. Elle a si bien réussi qu'ils ont encore fort endommagé le parapet et l'épaulement et ont commencé une brèche assez considérable pour exiger..... des mines pendant la nuit.

J'avois proposé à Monsieur de Drucour de me laisser faire une sortie de 1500 hommes. Monsieur Franquet consulté tous les jours sur le temps de la faire avec fruit dit à Monsieur de Drucourt et à moy qu'il falloit s'y préparer, et à cet effet fit demander à Monsieur Desgoutins de faire approcher 50 ou 60 toises plus près de la côte du Nord le *Bienfaisant*, et un autre des vaisseaux qui dans cette situation pourroient pendant un jour maltraiter les batteries de la côte de Marbissans, leur en imposer au moment de la sortie qu'elles auroient prise en flanc, et battre en même temps la guerre de la tranchée et le chemin par lequel les secours arriveroient, tandis que nous attaquerions de front.

Je devais déboucher avec mille hommes vers la porte Dauphine pour attaquer en flanc et en tête, tandis que le lieutenant colonel de jour débouchoit vers la capitole du bastion du Roy pour attaquer la droite de la tranchée appuyée au marais.

Monsieur Desgouttes acquiesca à notre proposition dont il sentit l'utilité ; la nuit se passa à l'ordinaire de notre part à réparer les dommages et à faire grand feu sur la tranchée, de la part des ennemis à jeter beaucoup de bombes et à avancer et perfectionner leurs ouvrages ; nous contions [que] dans la place que le mouvement des vaisseaux se faisoit dans la rade, comme il avoit été arrêté, nous fûmes fort étonnés au jour qu'il ne fût pas exécuté, je ne sais par quel mal entendu il n'eût pas lieu.

Le 21 au matin Monsieur Desgouttes assura qu'il se ferait certainement la nuit suivante, sans attendre que les batteries de Marbissans eussent été

maltraitées à l'avance, ce qui auroit été mieux, contens que les vaisseaux pussent leur en imposer au moment de la sortie ; elle devoit avoir lieu le lendemain au point du jour afin de ne pas attendre que les batteries de la gauche de la tranchée fussent parfaites et en état de tirer.

Le feu de batteries de bombes et de mortiers fut des plus vif de part et d'autre, vers les deux heures et demy après midy le feu prit au vaisseau du roy le *Celèbre*, les flammes se communiquèrent aussitôt à l'*Entreprenant* qui était fort près et successivement au *Capricieux* qui furent bientôt réduits en cendres ; il ne perit aucun matelôt par les flammes, mais il y eût beaucoup de monde de tué en y portant du secours ; cela fit un triste et affreux spectacle, le *Bienfaisant* et le *Prudent* échappèrent heureusement.

La garnison prit les armes durant l'incendie pour veiller au front des fortifications du côté de la terre.

L'artillerie des ennemis fit ce jour là un grand dommage au bastion Dauphin ; après l'incendie on demanda à Monsieur Desgouttes de faire toujours avancer le *Bienfaisant* et son vaisseau pour favoriser la sortie du lendemain. Il en convint, mais une heure après il fit observer à Monsieur Drucourt que le mouvement était impraticable, que les carcasses flotantes des vaisseaux brulés étaient toutes en feu, que les flammes pouvoient être portées par le moindre vent et consumer les deux autres vaisseaux qui restoient, reflexion trop judicieuse pour être contestée, ainsi il fallut renvoyer le tout au surlendemain.

La nuit du 21 au 22 les ennemis ont continué leurs ouvrages et nous de déblayer nos décombres à la brèche et de les inquiéter par un très grand feu auquel ils ont répondu par une grande quantité de bombes.

Le 22 au point du jour les ennemis commencèrent à tirer vers le cap noir de deux nouvelles batteries de 13 canons et de douze mortiers, l'une sur les embrasures ouvertes au bastion de la Reine qui furent bientôt endommagées et quelques canons demontés, l'autre écharpant le flanc droit du bastion du Roi et où à huit heures du matin une bombe mit le feu au grand corps de cazernes du bâtiment du Roy.

On se mit aussitôt en devoir de l'éteindre ; on touchait à ce moment quand il fut remis par une autre bombe de l'autre côté de l'église ; en sorte que ces cazernes furent embrasées ; l'on sauva heureusement la bat-

terie du bastion du Roy qui y touche et qui étant de bois courut grand risque, les équipages des vaisseaux nous furent très utiles, le feu des ennemis fut des plus violens pendant ce temps, nous y perdimes plus de 40 hommes, enfin vers les trois heures après midy le feu fut éteint.

Les troupes furent donc toute la journée sous les armes pour s'opposer aux attaques que l'ennemy pouvait faire à la faveur de l'incendie, partie employée à éteindre le feu, en sorte qu'elles étaient excessivement fatiguées.

La nuit du 22 au 23 les ennemis tirèrent de leur première parallèle quantité de bombes d'une batteries de 19 mortiers et de deux autres de 12 tant dans le chemin couvert que dans les fossés et sur les remparts et dans la ville, la nuit étant aussi claire que le jour, ils continuèrent de tirer le canon comme en plein jour et de battre en brèche le bastion Dauphin, et à quatre heures du matin il y avait une partie du mur considerable éboulé à l'angle flanqué du dit bastion.

Monsieur de Villepréaux, capitaine de grenadiers commandant le régiment de cambises, avoit fait avertir à nuit tombante qu'il voyoit défilér cinq ou six mille hommes dans la tranchée, ce qui ne pouroit avoir d'autre objet que d'entreprendre sur le chemin couvert de la porte Dauphine ou s'opposer à une sortie.

La chaleur excessive des troupes ne permit pas de les garder au bivouac sur les ramparts ni même de fournir cette nuit des travailleurs, mais elles eurent ordre de s'y rendre un peu avant le jour comme l'instant le plus critique pour les attaquer elles restèrent à leur poste jusqu'au grand jour et que l'on eût vu sortir de la tranchée les troupes qui y étaient entrées la veille.

Le 23 avec le jour l'artillerie des ennemis redoubla de vivacité et à 7 heures du matin la batterie du bastion de la Reine commandée par Monsieur de la Roche, lieutenant de vaisseau, était hors de service par les deux batteries des ennemis dressées vers le cap noir. Il fut décidé qu'il était plus convenable de masquer ces embrasures que de les relever, d'autant mieux que le relèvement était fort éboulé tant par la cannonade des ennemis que par l'ébranlement du nôtre.

Les cazernes de la Reine furent aussi écrasées de bombes, les soldats obligés de sortir et de chercher azile le long de quelques murs de pièces

moins exposés au canon, enfin jusqu'à deux heures après midy l'on porta trente cinq blessés à l'hospital, l'angle flanqué du bastion Dauphin fut si mal traité que la brèche commençait d'y être praticable, de ses pièces furent demontées, la batterie du flanc droit du bastion du Roy tenait encore contre le feu des assiégeans mais son relèvement commençait à s'entamer.

La nuit du 23 au 24 nous employâmes des travailleurs au deblay de la brèche du bastion Dauphin, mais il y avoit tant de décombres qu'au jour il en restoit encore deux pieds au dessus du niveau de l'eau du fossé qui commençait à se combler sur les onze heures ou minuit les ennemis jettèrent une grande quantité de bombes remplies d'artifices ; il en tomba une sur les cazernes de la Reine qui étant toutes de bois furent bientôt consumées malgré tous les efforts qu'on fit pour éteindre le feu ; on coupa à l'avance plusieurs maisons, heureusement le vent changea, car s'il eût continué la plus grande partie de la ville auroit brulé ainsi que l'hospital et le magazin.

Ce fut encore une nouvelle nécessité à toute la garnison de passer la nuit sous les armes et de travailler à l'incendie qui pouvoit faciliter une attaque aux ennemis.

Le 24 nous jugeâmes que la batterie à gauche de la tranchée vers le four à chaux ne tarderoit pas à tirer ; en effet elle fut bientôt demasquée et commença à tirer sur le flanc droit et sur la face droite du bastion du Roy sur le quel les batteries des ennemis vers le cap noir avoient toutes été dirigées, en sorte que toutes les embrasures de cette face droite étant de maçonnerie, il ne fut pas possible de piqueter des facines et des saucissons pour les réparer. Elles furent masquées en attendant qu'on put avoir des bois et encaillemens et charpente pour les rétablir.

Ainsi dès ce jour les canons de l'éperon, ceux du cavalier Dauphin, ceux de la face du bastion Dauphin ceux de la courtine entre le dit bastion et le bastion du Roy, ceux de la face droite dudit bastion du Roy et une pièce de son flanc droit, ceux du bastion de la Reine étaient hors de service, en sorte que toutes les défenses du front de l'attaque étaient minées ; à 4 pieds près du flanc droit du bastion du Roy la brèche pouvoit être rendue praticable par les ennemis avec un très petit nombre de facines.

Monsieur de Drucourt, Monsieur Franquet et moy nous allâmes le soir visiter le bastion Dauphin par le chemin couvert et Monsieur Franquet fut

prié Monsieur de Drucourt de lui remettre le lendemain un mémoire sur l'état de la place qui paroissoit annoncer une chute prochaine et le moment d'obtenir une capitulation honorable et utile.

La nuit du 24 au 25 fut employée de notre côté à déblayer le fossé du bastion Dauphin et les décombres de la brèche, ce qui ne put se faire en total vüe la quantité des ruines, tandis que le chemin couvert faisoit grand feu sur les travaux des ennemis qui tirèrent aussi quantité de bombes et sur ce bastion et sur le bastion du Roy et sur la ville, ayant quarante deux mortiers en batterie.

Le 25 une nouvelle batterie de 4 pièces de canon sur la hauteur de la justice nous parut fort avancée, les ennemis avoient débouché par sappe volante pour former leur troisième parallèle entre le long du niguët et le four à chaux, mais ayant été fort incommodé par la mousqueterie du chemin couvert l'ouvrage étoit imparfait. Dès le point du jour l'artillerie des ennemis qui n'avoit plus rien à craindre de la nôtre et à qui il ne restoit plus que les 4 pièces du flanc droit du bastion du Roy à éteindre fit de toutes parts un feu prodigieux, la maçonnerie de ce flanc souffroit beaucoup l'ébranlement des coups de canon faisoient déjà ressentir les efforts et causoient des ébranlemens inférieurs qui faisoient croire que le mur seroit bientôt percé.

Le bastion Dauphin fut écrasé et la brèche se trouva considérablement augmentée et plus que Monsieur Franquet ne l'avoit imaginé à la visite de la veille.

Sur les six heures du soir Monsieur de Drucourt et moi nous allâmes avec Messieurs les lieutenans colonels visiter le chemin couvert de la brèche qui parut à tous accessible avec très peu de fascines, d'autant plus aisément que depuis l'angle flanqué du bastion Dauphin jusqu'à la mer cette partie n'est vüe d'aucun flanc et peut être insulté aussi bien que l'éperon.

La nuit il fut convenu de faire déblayer tant qu'on pourroit le bas de la brèche et de revenir le lendemain avec Monsieur Franquet reconnaître l'état des choses, les ennemis firent un feu prodigieux, le canon tiroit comme le jour et ils y jettèrent quantité de bombes.

Le 26 à une heure et demi du matin par une brume des plus épaisses l'on entendit du bruit dans le port, les troupes qui n'étaient pas au chemin

couvert ou à la brèche dispersées sur de mauvaises barques au revers des cinq ou six maisons de pierre de la ville étaient toujours prêtes à marcher au bruit, le régiment d'artois se porta sur les calles, les vaisseaux le *Prudent* et le *Bienfaisant* étaient escaladés par cinq ou six cents officiers, mariniers, soldats et matelots portés de l'escadre angloise dans des barques, les troupes firent feu sur les barques on tira sur les dites barques quelques coups de canon de la pièce de la grave, le vaisseau le *Prudent* fut abandonné par les ennemis qui y mirent le feu le *Bienfaisant* fut pris et conduit au fond de la baie, il était si maltraité par le canon qu'en le remorquant son grand mat tomba dans le trajet.

Si l'ennemy eût attaqué en même temps la brèche, l'éperon, le mur crenelé en la pointe à Rochefort il est vraisemblable qu'il eût percé en quelque endroit.

Au point du jour les quatre pièces de la justice commencèrent à tirer. Monsieur de Drucourt, Monsieur Franquet, les commandans des corps et Monsieur Desgouttes allèrent visiter la brèche qui se trouvait encore plus accessible la perte des vaisseaux facilitoit encore d'attaquer le mur du quai de 8 à 9 pieds de haut et les autres endroits cy dessus marqués ; le tout redigé dans un mémoire par Monsieur Franquet en présence du conseil, il y fut résolu unanimement d'entrer en capitulation, Monsieur de Drucourt envoya Monsieur de Lopineau ayde major de la place à Monsieur le général Kamberh pour demander à capituler.

Messieurs Kamberk et Boscaven qui étaient ensemble écrivirent à Monsieur Drucourt qu'ils lui demandoient une heure pour se déterminer à capituler comme prisonniers de guerre (*sic*).

Le conseil assemblé délibéra d'une seule voix qu'il ne falloit pas se rendre et soutenir l'attaque générale et l'assaut plutôt que d'accepter ces conditions, ce que Monsieur de Drucourt manda à ces messieurs, en leur envoyant par Monsieur Daubenay, lieutenant colonel des volontaires étrangers, une capitulation dressée à peu près sur les conditions de celle de Mahon.

Monsieur Daubenay revint avec une lettre des généraux qui mandaient qu'ils n'avoient rien à changer à leurs sentimens là dessus.

Tous les avis du conseil furent de soutenir l'attaque générale et l'assaut, en conséquence Monsieur de Drucourt écrivit à ces Messieurs *qu'il leur réitéroit que son parti étoit le même et qu'il persistoit dans la première façon de penser.*

Pendant ces pourparlers nous avons avec Monsieur Franquet examiné la partie la plus propre à se retirer après avoir fait dans les différens postes toute la résistance possible, et le bastion princesse avoir paru être l'endroit le plus convenable. Monsieur Prevost commissaire général de la colonie, représenta à Monsieur de Drucourt, les malheurs auxquels la ville et la colonie alloient être exposés, il l'engagea à faire courir au delà du chemin couvert après Monsieur de Lopineau porteur de sa dernière lettre pour la reprendre et qu'il prit le parti de renvoyer Monsieur Daubenay qui faisait fonction d'aide Major général au Monsieur Lopineau qui entendoit très bien l'anglois pour essayer d'obtenir des moddifications et des conditions plus convenables.

Quelques choses qu'ils purent alléguer, ils ne purent obtenir aucun changement et seulement quelques conventions en faveur des habitans, et ils revinrent du camp à minuit avec les articles. Monsieur Drucourt persuadé par les raisons énoncées dans le mémoire cy joint de M^r Prevôt a cru devoir sacrifier son avis et celui de tous les membres du conseil au salut du peuple, de plus de 1200 soldats ou matelots blessés ou malades dans les hopitaux et du reste des équipages des vaisseaux.

Je vous avois, Monseigneur exposé par ma lettre du 10 juin la situation désavantageuse de la place, la dégradation de l'escarpe et de la contre escarpe éboulée de toute part, au point qu'on avoit fait ramassé les pierres écoulées au milieu du fossé, que la muraille étoit déchirée jusqu'à terre et que dès le commencement du Siège l'on avoit regardé comme une précaution nécessaire de faire porter en plusieurs endroits du rempart aisés à monter des mâtures et autres gros bois de longueur destinés à être roulés en cas d'attaque de vive force.

Vous aurés sans doute, Monseigneur, peine à vous persuader que Louisbourg fut en aussi mauvaise état, mais tous ceux qui y ont été vous confirmeront cette vérité ; il est malheureux que les representations de Monsieur de Drucourt n'ayent pas eu plus d'effet. Rien dans ce pays ne tient contre les rigueurs des saisons. La terre de Louisbourg quand elle est sèche n'a

pas plus de consistance que la tourbe et la cendre. L'air de la mer joint aux pluies et aux nèges détruisent toute maçonnerie si elle n'est pas revêtue de madriers, et Monsieur Franquet ayant eu ordre de ne travailler qu'au chemin couvert qui est dans sa perfection, les dégradations du cap de la place sont venues au point que la brèche a été faite des hauteurs de Martisans qui est à 400 toises. Il y avoit autant à craindre du détonnement de notre canon que de celui de l'ennemy et cette raison a souvent empêché d'en tirer.

D'abord après la reddition de la place les soldats anglois n'entrèrent pas seulement par la brèche mais par dix endroits différens auxquels les officiers supérieurs ont été obligés de faire mettre des sentinelles pour empêcher le pillage et la licence.

Quand la place s'est rendue les ennemis avoient sur le front de l'ouest ou vers le pret (?) 42 mortiers dont 25 de 13 pouces et 19 de 6 pouces, 65 pièces de canon dont beaucoup de 36 et le reste de 24, cy joint vous trouverez l'escadre de 24 vaisseaux de guerre, 18 frégattes et celui des troupes employées à cette expédition qui monta à 15000 hommes effectifs La garnison consistoit au commencement du siège en 2900 soldats des troupes de terre ou de la colonie en état de porter les armes et environ 250 hommes à l'hospital.

Suivant l'état qui m'a été remis ces jours-cy nous laisserons des bataillons ou de la colonie 400 hommes à l'hospital. Il en sera embarqué pour l'Angleterre 2000. La perte est donc de sept ou huit cens hommes environ.

Celle des ennemis est à peu près égale, ils laisseront (six à) sept à huit cens malades ou blessés ; ils auront à embarquer 13 a 1400 hommes.

Nous ignorons encore le temps du départ.

Je suis avec le plus profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

1758

LETTRE DU GENERAL ABERCROMBY A MONSIEUR LE MARQUIS DE VAUDREUIL.

Au camp sur le lac Georges, le 2 septembre, 1758 à minuit.

Monsieur,

A ce moment je suis honoré d'une lettre de Votre Excellence du 27 du mois dernier par Monsieur Wolf. De quelque manière que ce soit nous ayons mal entendu les lettres l'un de l'autre, Votre Excellence doit sentir que le pouvoir qui m'autorise à casser la capitulation m'ordonne aussi de ne rien faire qui lui soit contraire. C'est pourquoi je ne puis en aucune manière en venir à un échange de prisonniers qui excluroit soit ceux du Roy mon maître, soit ceux du vôtre, pris avant le 9 août 1757. C'est pourquoi puisque Votre Excellence ne choisit pas d'accepter l'échange que je lui ai proposé, nous devons en rapporter le tout à la décision de nos cours respectives.

Votre Excellence regardera maintenant le pouvoir que j'ay donné au Colonel Shuyler comme nul ; et permettez moi de vous recommander la lettre pour luy cy incluse.

J'ay l'honneur d'être avec un grand respect,

Monsieur,

De Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

1758

LETTRE DE MONSIEUR DE VAUDREUIL AU MINISTRE.

Montréal, le 2 septembre, 1758.

Monseigneur,

Vous aurez vu par les lettres que j'ay eu l'honneur de vous écrire par la frégate la *Valeur* :—Pre°, Les motifs qui m'avoient fait projeter de faire marcher au commencement de la campagne un détachement considérable aux ordres de Monsieur le Chevalier de Lévis vers Corlac, pour profiter de la bonne volonté des cinq nations, les faire frapper et susciter aux anglois de nouveaux ennemis qui puissent les empêcher de pénétrer dans cette partie.

Deux°, la nécessité absolue dans laquelle je me suis trouvé par le retardement des vivres qui m'avoit fait différer le départ de ce détachement, de le faire retrograder pendant qu'il était en route pour l'envoyer au secours de l'armée de Monsieur de Montcalm.

3° Que depuis notre avantage du 8 juillet à Carillon j'avois successivement fait passer des forces dans cette partie à mesure que les subsistances me l'avoient permis, tant pour mettre Monsieur le Marquis de Montcalm à même de s'opposer aux nouveaux efforts des anglois que pour mettre son poste et ses retranchements en état de défense et pour être en état de faire de gros détachements qui puissent inquiéter et détruire les convois des ennemis, espérant par là pouvoir leur faire abandonner le lac Georges pour se replier sur le fort Lydius.

4° De la mission de Monsieur de Longueuil dont j'ai eu l'honneur de vous rendre compte par une de mes lettre du 20 du mois passé. Depuis ce temps là, Monseigneur, le plus grand évènement du côté de Carillon est le détachement qu'à commandé Monsieur Marin d'environ 250 hommes, qui en rencontra un d'anglois de 800 anglois, et duquel il s'est très bien tiré comme vous serez à même de le voir par le compte que j'ay eu l'honneur de vous en rendre par une de mes lettres du 18 août. Monsieur de Mont-

calm a continué d'avoir une correspondance avec le général Abercromby au sujet des échanges. Vous trouverez cy-joint à ma lettre du premier de ce mois copie des différentes lettres qui ont été écrites de part et d'autre.

La saison des récoltes étant enfin arrivée, Monsieur le Marquis de Montcalm m'a envoyé une partie des Canadiens de son armée, comme je craignais que les anglois ne profitassent de ce moment pour attaquer de nouveau Carillon. Je fis préparer à St Jean des voitures et renouvelley un commandement général pour que chaque habitant fut prêt à marcher au premier ordre. C'est ainsy que j'avais pris mes mesures pour cette partie.

Celles du lac Ontario m'occupaient, mais les assurances que les cinq nations iroquoises avoient donné à Monsieur de Longueuil de venir dans vingt jours près de moy, que les anglois ne songeaient dans ce moment qu'au rétablissement du fort Bull, l'idée qu'ils pourroient bien tenter à rétablir l'ancien Chouaguen, et qu'ils n'oseroient pas entrer sur le lac où nous avions des barques, étaient pour moy des motifs de tranquillité sur lesquels je ne me serais pas cependant fié si j'avais eu du monde. Mais l'ennemi que j'avais plus à craindre était la continuité de dizette où la colonie est réduite depuis plus d'un an.

Dans la vue d'être instruit des mouvemens des anglois, j'envoyé, malgré la prière des cinq nations, des partis du village de la Présentation et des Messissagués que Monsieur de Moyan expédioit de Frontenac, conformément à mes ordres, un de ces partis de quatre Mississagués, aperçut une berge bien armée dont les anglois étaient allés en découverte ; mais ces Sauvages étaient trop peu pour pouvoir les poursuivre ; ils y prirent deux papiers écrits en anglois dont j'ay l'honneur de vous adresser la traduction. Ils trouvèrent plus loin deux anglois qu'ils tuèrent ceux-cy n'ayant pas voulu marcher et se mirent en route pour porter ces nouvelles à Frontenac.

Ces papiers ainsy qu'une lettre de Monsieur de Moyan ne me sont pas venus que le 26 du mois dernier à une heure du matin.

Je fis battre aussitôt la générale et sans avoir égard aux récoltes je fis une levée de 1500 hommes, habitans ou sauvages du gouvernement de Montréal dont j'ay confié le commandement à Monsieur Duplessis Fabert, major de cette ville ; ils partirent le lendemain en partie de la Chine pour

aller secourir Frontenac, mais les anglois y avoient marché avec tant de précipitation avec un corps de 4500 hommes sous le commandant le colonel Broadstreet ; que Monsieur de Moyan fut contraint de capituler le 27 après avoir eu un de ses bastions ouvert, il ne prit ce party qu'après avoir assemblé le conseil de guerre où tous les avis ont été conformes.

Ce fort, ainsy que j'ay eu l'honneur de vous en rendre compte précédemment, n'était pas en état de pouvoir résister, aussy ne fais-je consister la perte que nous faisons dans cette place que dans celle de deux de nos plus grosses barques dont les anglois sont en possession.

Je vous avoue. Monseigneur, que je ne me serais jamais attendu que cet événement dut arriver pensant que si les vents n'eussent pas permis de les envoyer à Niagara ou à la Présentation, qu'au moins on les auroit fait brûler. C'est le seul reproche que j'aye à faire à Monsieur de Moyan, et la chose qui me donne aujourd'huy de vives inquiétudes pour Niagara qui se trouve dépourvu de monde et de munitions, Monsieur de Vassan en ayant envoyé une partie à la défense de Leguerio à la Belle Rivière.

Les ennemis ont trouvé à Frontenac beaucoup de vivres, marchandises et artillerie, qui étaient destinés pour les postes de la Belle Rivière et de Niagara. Une des barques était chargée de ces marchandises ; ce fort était l'entrepot de notre marine du lac Ontario et cela ne se pouvoit autrement quand bien même j'aurais eu en ce poste 5 à 6 cens hommes, ils n'auroient pu le défendre par sa construction et pour y éviter un échec, il m'eût fallu y avoir une armée en état de combattre celle des anglois, sans quoy une fois renfermé dans Frontenac le nombre n'eût fait qu'accélérer plus vite sa reddition. Les anglois ont renvoyé icy tout ce qui s'est trouvé dans cette place quoique prisonniers de guerre.

Il n'y a eu que les capitaines et les équipages des deux grosses barques que l'on avoit envoyés pour s'embosser contre une batterie qui ayant été obligé de les quitter pour le feu de cette batterie, se sont sauvés dans les chaloupes sans être compris dans la capitulation (*sic*).

Monsieur Despinassy, officier d'artillerie, qui était venu de Niagara en ce fort pour y chercher des matériaux, a très bien rempli sa partie suivant les comptes que m'en a donné Monsieur de Moyan. Il m'a également fait

l'éloge de tous les officiers, soldats, miliciens, ainsy que du peu de Sauvages qu'il avoit avec luy.

Aussitôt que j'aye su, Monseigneur, les barques au pouvoir des anglois mes inquiétudes ont augmenté pour Niagara par la difficulté d'y pénétrer. J'ay dans l'instant fait partir 30 canots d'écorce pour rejoindre Monsieur Duplessis et luy ay ordonné de les remettre à Monsieur de Montigny auquel je donne ordre de se rendre à Niagara avec cinq à six cens hommes, des canonniers d'augmentation et 20 milliers de poudre.

J'espère que si on donne le tems à ce détachement d'arriver à Niagara, qu'il sera hors de risque, et que les canots d'écorce se pouvant mettre dans les bois éviteront d'être aperçus des barques. Je ne pouvais confier ce détachement à un officier plus actif que Monsieur de Montigny.

Je fais en outre, Monseigneur, monter de Québec et des Trois-Rivières 1500 hommes. L'on va établir un camp à la Présentation pour couvrir la colonie par ce côté, donner de l'inquiétude aux anglois à Chouaguen, les empêcher d'aller à Niagara de peur qu'on ne les prenne par derrière, soutenir l'entrepot que je vais y faire pour approvisionner cet automne tous nos postes, avoir des partis qui puissent m'instruire du mouvement des anglois et de leurs forces.

Dès que les recoltes me le permettront, Monseigneur, je ferai marcher tout ce qui sera en état, et je ferai un effort pour m'opposer s'il y a possibilité au rétablissement de Chouaguen, soit à l'arrière saison ou pendant l'hiver.

J'ay écrit à Monsieur le Marquis de Montcalm pour le prier de venir conférer avec moy sur les mesures à prendre afin qu'il puisse disposer ses troupes à supporter avec patience les grandes fatigues qu'elles auront pour mettre à exécution mes projets. J'avais également dessein de faire des tentatives sur la Belle Rivière, si les anglois s'en sont rendus maitres.

La paix me paraît d'une nécessité absolue pour cette colonie; et si elle ne se fait pas, il est important, Monseigneur, que vous fassiez envisager les grandes consommations que nous allons faire cet hiver pour nos armées, l'épuisement de nos troupes, les nouveaux ennemis que j'aurai sur les bras, par les troupes qui ont été occupées au siège de Louisbourg par celles qui sont à la Belle Rivière, s'ils y ont du succès, et qui y sont entretenus par les nations qui la défendent que nous perdrons infailliblement.

Après vous avoir, Monseigneur, fait envisager notre situation du côté des pays d'en haut, il me reste à vous parler du côté du fleuve ; des nouvelles publiques et des dispositions des prisonniers de toutes parts m'annoncent qu'après la prise de Louisbourg, l'armée victorieuse entrera en rivière Fort (*sic*) pour y opérer ou au moins pour m'engager à diversion.

Vous connaissez les forces totales de la colonie, subdivisez les, Monseigneur, envisagez les combattans, ceux qui sont par leur âge, leurs infirmités, hors d'état de servir les employés tant aux transports que dans les magasins ; les communautés, les familles répandues de toutes parts le long du fleuve, les fermiers et les enfans, les bestiaux, l'abandon que l'on seroit obligé de faire des maisons, granges et récoltes, les misères où ces peuples sont réduits et l'impossibilité où je suis de leur faire fournir en pareil cas leur subsistance, et vous jugerez aisément de la situation où je me trouve étant, chargé de la colonie.

Les vaisseaux de guerre que nous avons devant Québec n'ayant bientôt que les vivres nécessaires pour leur retour en France, je me suis déterminé sur les demandes que m'en a fait Monsieur du Chaffant à leur permettre de s'en retourner ; mais je lui donne ordre que dans le cas qu'il fut informé en rivière que la flotte anglaise voulut pénétrer, de s'en revenir à Québec et de laisser à l'isle au Coudres deux vaisseaux embossés, ainsy qu'il étoit ordonné l'année dernière, les autres me serviront pour garnir nos batteries, obliger les vaisseaux de guerre à passer la traverse et les exposer par là d'avantage aux cajeux et autres stratagèmes dont on feroit usage dans la rivière et qui pourroient nous faire gagner la mauvaise saison qui surement nous en débarasseroit.

Voilà en gros, Monseigneur, mon plan général, d'où il vous sera aisé de conclure que si la guerre continue l'année prochaine il faudra que Sa Majesté nous envoie des puissans secours en vivres, hommes et vaisseaux pour pouvoir balancer les forces des ennemis.

Je suis avec un très profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

VAUDREUIL.

“ Lettre de Monsieur le Marquis de Vaudreuil au Ministre, datée de Montréal, le 2 septembre 1758.”

1758

LETTRE DE MONSIEUR DE ST JULHIEN AU MINISTRE.

A Louisbourg, le 9 juin, 1758.

Monseigneur,

Depuis ma précédente du 4 may dernier n'étant rien survenu d'intéressant jusqu'au 30, j'ay l'honneur de vous informer que ce même jour, le *Bizarre* et la *Retuse* sont arrivés aux ordres de Monsieur Brugnon, qui nous a anoncé que le Roy de la Grande Bretagne avoit fait partir 30 vaisseaux et frégattes de la vieille angleterre avec une centaine de batimens de transport pour venir en cette isle Royale, où en effet ils ont paru le premier du courant entre une et deux heures de l'après midy que la générale fut battue, et des détachemens ordonnés pour aller renforcer les postes du grand lorambec, l'anse à gautier, la pointe blanche, la pointe platte, l'anse au sable et celle de la cormorandière, ces deux dernières ne faisant qu'un seul poste, occupé déjà ainsi que les autres depuis environ cinq semaines par de petits detachemens.

Monsieur de Marin fut à celui de la pointe platte ; moy à la cormorandière ; et Monsieur d'antonnay marcha le lendemain à la pointe blanche, dans l'intention, chacun de notre côté, de faire travailler aux abattis et retranchemens, mais les outils que nous avions demandés et qu'on nous avoit fort promis ne se trouvèrent pas au moment du départ, et il ne nous ~~en~~ fut même envoyé que quelques jours après, les trois quarts de moins qu'il nous en auroit fallu.

Cependant le 8 vers les trois heures et demy du matin l'on s'aperçut que l'ennemy se mettoit en disposition de nous attaquer en formant une tête pour chacun de ces trois derniers retranchemens, composée d'un grand nombre de berges et batteaux plats, tirant droit à la pointe platte à couvert des batiments de transport et soutenus par plusieurs fregattes embossées fort près du dit retranchement, sur lequel elles firent un feu prodigieux de leurs canons mortiers, et de la mousqueterie qui partoit du haut des hunes, à quoy il fut repondu par quelques pièces de petite artillerie, compris deux

mortiers et de 24 qui empêchèrent les anglois de s'avancer plus près que de la portée du canon.

Quand à mon côté de la cormorandière, où j'avais prévu que l'affaire seroit plus vive et qu'elle commenceroit à sa gauche, j'y avois envoyé deux piquets d'augmentation qui par leur effort appuyé par le feu de deux pièces de quatre, avec une de 24 mise seulement pendant la nuit en batterie à la gauche, chargées à mitraille, joint au feu de mousqueterie qui ne partirent qu'après un signal indiqué de ne tirer qu'au moment où l'ennemy seroit à portée de pouvoir mettre pied à terre.

Ce qui fut si bien exécuté que dans un demy quart d'heure il s'en retourna avec confusion et perte de plusieurs berges et bateaux coulés à la mer, autant par l'effet de ces trois canons que par les coups de fusil de la troupe qui ont parfaitement contribué à en démonter quantité d'autres, qui en tout doivent leur avoir coûté suivant mon estimation près de 500 hommes, et si l'on peut s'en raporter au dire de deux déserteurs venus séparément de leur côté, ils en ont perdu plus de sept cens, ce qui nous promettoit d'abord une victoire complete, lorsque tout à coup on a découvert qu'entre la pointe platte et la gauche de mon poste, aprochant la moitié du chemin de l'un à l'autre quelques berges et batteaux avoient mis du monde à terre à un endroit que les ingénieurs et autres personnes en place avoient toujours regardé, contre nos opinions, comme inaccessible.

Ce qui sans perdre un instant me fit détourner la tête vers la droite pour faire passer encore de ce côté un piquet avec les grenadiers d'artois et de bourgogne que je suivis de près, voyant qu'il ne paroissoit pas que l'ennemy voulut y tenter une seconde attaque, comme en effet il ne le fit pas, mais il continua sa descente avec tant de rapidité sur cette partie à cause de la nature du pays, que la communication se trouva non seulement interrompue tout le long de la côte, et celle de la grande terre en peu de temps l'auroit été de même, puisque dans la retraite nous essayâmes beaucoup de mousquetades de l'ennemy qui n'eussent pas fait un obstacle insurmontable s'il y avait eu le moindre moyen de pénétrer jusqu'à lui, ainsi que je me l'étais proposé et de luy passer fort ou faible sur le corps, sans avoir pu parvenir à l'exécution ny entreprendre rien de plus que la retraite déjà commencée, lorsque le piquet des deux compagnies de grenadiers et moy fûmes arrivés à la gauche du poste, qui déjà s'était vu prêt à être coupé, d'où

avant que de partir j'envoyay dire par un officier aux piquets et volontaires bourgeois qui y étaient encore à la droite de me venir joindre à un endroit désigné, à quatre ou cinq cens pas plus loin.

Mais il se trouva que cet officier fut blessé avant d'avoir rempli sa mission et qu'à cet inconvénient il en survint un autre annoncé par des coups de fusils de la part des anglois venant a travers des bois après avoir mis pied à terre à la baye de gabarus, dans l'intention d'envelopper cette troupe qui voyant celà n'eût rien de mieux a faire que de se retirer par les bois du côté de Miret, tandis que j'en faisais autant par la raison susdite de cet officier blessé, compris dans un état détaillé que notre nouveau commandant vous adressera, Monseigneur, de la perte faite par nous à ces trois détachements qui se réunirent sur des monticules peu éloignés de la pointe platte et de la pointe blanche, où je trouvai en premier lieu quelques piquets de Cambis arrivés la veille et envoyés ce matin très à bonne heure dans la même intention qu'y m'y avoit conduit pour favoriser en cas de besoin la retraite de ces deux postes aux ordres de Messieurs de Marin et d'Antonnay.

Mais au lieu de cela nous n'eûmes qu'à nous conserter pour reprendre ensemble la marche en essayant quelques coups de fusil et à en rendre autant, jusqu'à ce que nous fûmes arrivés à d'autres petits monticules distant d'environ deux cens toises des glacis, où les piquets et les bourgeois volontaires arrivés se rendirent aussy et rentrèrent de même que nous vers les trois heures de l'après midy dans la ville, à l'exception d'un tiers qui fut reparty dans l'étendue du chemin couvert, qui est, Monseigneur, tout ce que je puis vous marquer de cette triste journée et qu'elle nous eût été infiniment avantageuse et l'écueil des anglois, si l'on avoit eu attention de faire retrancher tant soy peu la partie ou cette descente a été faite, ce que sans doute Monsieur de la Houlière auroit fait pratiquer s'il fut arrivé plutôt et quantité d'autres réparations au corps de la place qu'on a toujours négligée, ainsi que j'ay eu l'honneur de le représenter dans plusieurs de mes précédentes, entre autres par une du 20 septembre dernier écrite à Monsieur de Saulny et à Monsieur de Moras ministre qui je pense vous les auront communiquées.

Je suis avec respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

1758

EXTRAIT DES OFFICIERS MAJORS, DES OFFICIERS MARINIERS, MATELOTS, DOMESTIQUES, GARDES DE LA MARINE, SOLDATS ET MOUSSES PROVENANTS DES VAISSEAUX CY APRÈS NOMMÉS QUI SE SONT TROUVÉS A LOUISBOURG SOIT EN BONNE SANTÉ SOIT MALADES LE 30 JUILLET, 1758.

Ecrit à bord du Paquebot, le *Nazaret* le 3^{bre} 1758.

Le *Prudent*, 15 officiers majors, 110 officiers mariniers, 402 matelots, 16 domestiques, 11 gardes de la marine, 62 soldats, 0 pilotins surnuméraires, 42 mousSES, total 643 ; L'*Entreprenant*, 16 officiers majors, 59 officiers mariniers, 306 matelots, 21 domestiques, 10 gardes de la marine, 106 soldats, 1 pilotin surnuméraire, 42 mousSES, total 545.

Le *Célèbre*, 12 officiers majors, 58 officiers mariniers, 143 matelots, 14 domestiques, 3 gardes de la marine, 60 soldats, 2 pilotins surnuméraires, 22 mousSES, total 303 ; Le *Capricieux*, 12 officiers majors, 53 officiers mariniers, 164 matelots, 13 domestiques, 5 gardes de la marine, 42 soldats, 1 pilotin surnuméraire, 20 mousSES, total 298 ; Le *Bienfaisant*, 10 officiers majors, 50 officiers mariniers, 82 matelots, 16 domestiques, 3 gardes de la marine, 41 soldats, 1 pilotin surnuméraire, 23 mousSES, total 215. Grand total 2004.

Il y avoit dans les hopitaux, du *Prudent* 350 hommes ; de l'*Entreprenant* 64 ; du *Célèbre* 42 ; du *Capricieux* 100 ; du *Bienfaisant* 72. Il en est passé en Angleterre 530. Total resté 846 dont on a formé les équipages des paquebots qui transportent en France les familles de la colonie, à condition qu'on renvoyassent en Angleterre par les mêmes batimens un nombre égal de prisonniers.

NOTA :—Que les équipages du vaisseau l'*Appollon*, de 180 hommes, de la frégate la *Fidèle* de 100, de la flute la *Chèvre* de 45, et du navire la *Ville de St Malo* de 41 qui ont été coulés dans la passe de la rade sont compris dans cet extrait, ayant été renversés sur ces vaisseaux ainsi qu'environ 250 hommes, tirés des frégates, la *Comète*, l'*Echo* et l'*Aretuse*.

1758

LETTRE DE MONSIEUR DE VAUDREUIL AU MINISTRE.

Montréal, le 6 septembre, 1758.

Monseigneur,

Je reçois dans le moment la lettre que le général Abercromby m'écrit en datte du 2 de ce mois à minuit, dont j'ai l'honneur de joindre une copie par laquelle vous verrez, Monseigneur, qu'il ne veut plus traiter de l'échange de nos prisonniers respectifs. Monsieur Wolf qui a été porteur de ma lettre à ce général a vu mille berges et le camp de l'ennemy dans le même état pour le nombre d'hommes que je vous ay déjà annoncé. Ils m'ont construit une barque que Monsieur Wolf a vu mouillée au large sur le lac St Sacrement.

Suivant la gazette de New York qui m'est parvenue la prise de Louisbourg est bien certaine du 26 juillet ; et la flotte qui a été employée à faire le siège de la même place va venir dans le fleuve St Laurent. J'adresse cette même gazette à Monsieur Bigot. Je le prie de traduire tout ce qu'elle peut renfermer de relatif à cette colonie et de vous en rendre compte.

Vous pouvez, Monseigneur, juger d'après tout cela que la situation de cette colonie devient chaque jour et plus triste et plus critique, et que je n'ay rien exagéré dans la lettre que j'ay eu l'honneur de vous écrire le deux de ce mois. Je dois en effet m'attendre a être attaqué de tous côtés. Soyez, je vous en supplie, Monseigneur, bien persuadé qu'il n'est rien que je ne fasse pour conserver cette colonie à Sa Majesté.

Je suis avec un très profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

VAUDREUIL.

1758

LETTRE DE MONSIEUR DE MONTCAIM AU MINISTRE.

A Montréal, le 9 7^{bre}, 1758.

Monseigneur,

Les ennemis que nous savions avoir fait marcher un corps de six mille hommes vers Choüeguen après l'affaire du 8 juillet se sont emparés le vingt sept août du fort de Frontenac qui à la vérité ne valait rien. Mais ce qui est plus fâcheux c'est qu'ils y ont pris beaucoup de vivres, beaucoup de marchandises, quatre vingt pièces de canon de fer grands ou petits dont ils ont laissé plusieurs en cassant les tourillons, et détruit la marine qui était due à ma prise de Chouaguen en brulant cinq de nos barques et en en amenant deux sur lesquelles nous n'avions que douze hommes par barque.

Monsieur de Noyan, officier des troupes de la colonie, y commandoit avec une faible garnison d'environ soixante dix hommes toute composée des mêmes troupes. Cette marine nous assuroit la supériorité sur le lac Ontario que nous perdons dans le moment. Ce qui sera pis encore, c'est si l'ennemy s'est emparé de Niagara, bonne place pour ce pays ci due à Monsieur Pouchot, capitaine au régiment de Bearn, qui l'avoit construite et qui y commandoit avec des piquets de nos troupes et qu'on a fait relever l'autonne dernière par un officier et une trop faible garnison des troupes de la colonie.

Vous aurés de là peine à comprendre, Monseigneur, pourquoy quatre vingt pièces de fer restées à Frontenac, pourquoy nos barques n'étaient pas entretenues, armées et en croisière ; Je ne puis répondre à votre étonnement, si ce n'est que j'en suis aussi surpris et aussi étonné moy même qui suis sur les lieux, qui ay l'honneur d'y commander les troupes du Roy pour Monsieur le Marquis de Vaudreuil ; et j'en suis aussi touché que si ce malheur pouvoit m'être imputé ou aux troupes de terre qui n'y ont aucune part, et que si j'avois négligé de donner mes avis et de faire part de mes prédictions.

Monsieur le Marquis de Vandrenil m'a dépêché un courrier qui m'est arrivé le 6 au soir au camp de Carillon avec ordre de laisser le commandement de l'armée à Monsieur le chevalier de Levis et de venir conférer avec lui ; et j'arrive dans le moment ; je me hâte de vous écrire, il part un courrier et ma lettre pourra vous parvenir par des vaisseaux de guerre qui sont au moment de leur départ, je donnerai les avis qui me paroîtront les meilleurs et j'exécuterai toujours de mon mieux ce dont on me chargera.

J'avais demandé mon rappel après la journée glorieuse du 8 juillet, mais puisque les affaires de la colonie vont mal, c'est à moy de tâcher de les réparer ou d'en retarder la perte le plus qu'il me sera possible. Je souhaite que mes intentions soient secondées, je n'ose en répondre.

Je n'écris pas à cette occasion au ministre de la marine, il me suffit d'écrire à vous, Monseigneur, que je dois instruire de tous les événemens et de ma conduite.

Je suis avec respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

1758

LETTRE DE MONSIEUR DE MONTREUIL AU MINISTRE.

Au camp de Carillon, ce 20 8^{bre}.

Monseigneur,

J'ay eu l'honneur de vous rendre compte dans plusieurs lettres des opérations de cette campagne. La prise de Louisbourg, un fort que les anglois, dit-on, ont construit à Gaspé et la supériorité du nombre d'hommes, paroissent devoir leur assurer la conquête du Canada. Permettez moy, Monseigneur, d'oser répondre du contraire si on envoie de bonne heure une escadre et quatre bataillons pour prendre et démolir le fort de Gaspé, après quoy il seroit important qu'ils vissent nous joindre. J'ay l'honneur de

vous faire observer que le succès de cette opération est certain. Un nouvel établissement est toujours aisé à prendre.

L'anglois doit faire hiverner un corps de troupes à la tête du lac St Sacrement.

Le fort de Carillon est en état de soutenir un siège de dix jours de tranchée ouverte. Pour assurer cette frontière d'où dépend le salut de la colonie, il seroit très essentiel d'y construire un fort vis à vis de celui de St Frédéric sur la rive droite de la rivière qui se décharge dans le lac Champlain. L'ennemy a rebâti à 20 lieus de Chouaguen un fort que nous avons brûlé en 1756 et nous rétablissons celui de Frontenac.

Toutes les troupes doivent entrer dans leur quartier vers le 12 novembre. Monsieur le Marquis de Vaudreuil n'en laisse point dans les villes et a ordonné qu'elles fussent dispersées chez les habitans et qu'elles vécussent avec eux afin d'économiser la ration qu'on leur donne dans les villes.

Tout est hors de prix dans cette colonie. Monsieur le Marquis de Montcalm est obligé de manger beaucoup plus qu'il n'a d'appointemens. La plus grande partie de ceux qui sont sous ses ordres sont dans le même cas. Je dois maintenant dix mille francs. Je n'en demande rien, Monseigneur, mais permettez moy s'il vous plaît d'avoir l'honneur de vous supplier de vouloir bien (vous) demander à Monsieur le Maréchal de Belisle qu'il daigne m'honorer du grade de brigadier avant mon départ de l'Amérique.

J'ose croire le mériter par les services que j'ay rendus à l'affaire du 8 juillet où toute l'armée a été témoin de mon zèle et de mon activité. Je me flatte de m'être rendu utile et d'avoir participé au succès de cette belle journée. Je m'en rapporte, Monseigneur, aux témoignages de Monsieur le Marquis de Montcalm qui ne doivent pas vous être suspects ; je lui ay demandé pour toute grâce de vouloir bien m'honorer de son souvenir dans les comptes qu'il vous rend et à Monsieur le Maréchal de Belisle.

J'ay appris qu'il luy avoit demandé le grade de brigadier pour Monsieur de Bourlamarque, vous connaissez ses services et les miens. J'ay rempli avec la plus grande exactitude, Monseigneur, tous les détails qui

m'ont été confiés. Soyez persuadé je vous supplie que je continueray à faire de mon mieux et à mériter sur toutes choses l'honneur de votre protection.

Je suis avec le plus profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

1758

LETTRE DE MONSIEUR DE MONTCAIM.

Au camp de Carillon le 21 Octobre, 1758.

Monsieur,

Depuis la journée du huit juillet dont j'ay eu l'honneur de vous adresser la relation, le général Abercromby a toujours occupé la tête du lac St Sacrement, comme nous les hauteurs de Carillon ; il y a passé la campagne à s'y-retrancher et nous menace d'une seconde visite. De notre côté nous n'avons songé qu'à couvrir cette frontière pendant le reste de cette campagne. La guerre n'a été qu'une guerre de party et nous y avons eu quelques avantages. L'opiniatreté de l'ennemy à rester en force dans son camp nous fera attendre les glaces pour entrer en cantonnement. Vous jugerez de nos travaux par le détail que j'en joins à cette lettre.

Dans le temps que l'ennemy nous montrait toujours une armée prête à nous attaquer une seconde fois, il a cherché à nous faire prendre le change par une diversion sur le lac Ontario.

Ils ont pris le poste de Frontenac où il y avoit soixante dix hommes de troupes de la colonie et l'ont aussitôt abandonné pour rétablir leur fort de Bull détruit en 1759. J'ai été aussi touché de cet événement facile à parer par notre marine du lac Ontario que nous y avons perdu, que si j'avais à me reprocher de ne l'avoir pas prévu de n'en avoir pas averti ; Niagara

devoit éprouver le même sort, on y avoit fait la même faute de n'y laisser pour ainsi dire personne, mais l'ennemy n'en a pas été instruit, et Monsieur de Vaudreuil a eu le tems d'y faire passer trois cens hommes.

Nous attendons des nouvelles de la rivière ou devait agir un corps de 8000 hommes aux ordres du Brigadier général Forbes. Depuis la prise de Louisbourg une flotte angloise a toujours occupé le bas du fleuve St Laurent, ils ont descendu à Gaspé et il paraît qu'ils s'y sont établis, suivant ce que m'écrit Monsieur l'Intendant, le vaisseau du Roy l'*Aigle* a péri sur les cailles de *quequampoix* à huit lieues de *Nécolina*. L'équipage s'est sauvé, on espère le retirer. Vraye perte ; il était armé en flutte et portait farine, lard, munitions, fusils, canons de fonte et mortiers.

Les cinq nations nous envoient des ambassadeurs, négocient avec nous, reçoivent également des présens de l'anglois ; et quoique Monsieur le Marquis de Vaudreuil puisse en dire je les crois plus portés pour ces derniers qu'ils craignent et qui leur donnent beaucoup. N'attendons jamais rien d'eux au-delà de la neutralité. Ce seroit encore beaucoup.

Voilà, Monsieur, l'état des choses dans ce moment, cette lettre sera la dernière que j'auray l'honneur de vous écrire cette année. Je suis à cent vingt lieues de Québec où je dépêche exprès pour la porter et profiter des derniers batimens qui partent de Québec au dix ; vos reflections, vous en diront plus sur notre situation que je ne pourois vous en écrire.

Monsieur le Marquis de Vaudreuil a voulu dans les circonstances envoyer un officier intelligent en état d'instruire avec vérité de tout le ministre de la marine. J'ay été assez heureux pour lui faire envoyer Monsieur de *Bougainville* et lui faire agréer le passage de *Monsieur Doreil commissaire ordonnateur pour les affaires*. Il est à souhaiter que l'un et l'autre arrivent et je vous prie d'ajouter foy à ce qu'ils vous diront. Monsieur de *Bougainville* se propose de nous revenir car son zèle pour le service ne connait aucune difficulté.

Je n'ai pas besoin de vous recommander Monsieur Doreil de qui j'ay été très content, commissaire désintéressé, capable de travail, l'aimant et en état d'être chargé de détails de tout genre. C'est le cas de lui procurer quelque grâce distinguée, et je vous en serois obligé en mon particulier ;

il ne vous laissera rien ignorer de notre situation ; et vous peindra l'impossibilité où sont nos officiers de vivre.

Je ne sais ce que Monsieur l'Intendant prendra sur lui de faire en leur faveur d'après la lettre que je luy ay écrite et dont je joins le double à celle-ci. Vous, Monsieur, qui vous êtes toujours occupé du bien des troupes, favorisez celles qui servent le Roy en Amérique et qui s'y soutiennent depuis quatre ans contre un ennemy qui a de grands moyens et des forces bien supérieures.

Nos bataillons auront besoin de recrues bonne (heure) espèce. Bien loin que leurs compagnies ayent été jamais portées à cinquante suivant l'ordonnance qui nous avoit été envoyé en 1757, elles n'ont jamais pu être complétées à 40. Il nous faudroit ce printemps au moins 600 hommes de recrues.

Quoique j'en aye fait une revue exacte dans les premiers jours du mois, je laisse à Monsieur Doreil le soin de vous envoyer un détail circonstancié de leur situation. Nous n'avons reçu cette année nulle expédition du bureau de la guerre, ni pour grâces, ni pour nominations d'employs, ce qui afflige nos officiers. Je ne saurois trop vous dire du bien du chevalier de Lévis et de Monsieur de Bourlamarque. Ce dernier est actuellement à Québec très incommodé de sa blessure, je doute qu'il puisse faire campagne l'année prochaine, c'est dommage ; il n'y a ni assez d'officiers supérieurs ni assez d'ingénieurs, ni assez de troupes, ni assez de cannonniers. Les anglois indépendamment de l'armée de Louisbourg ont eu trente six mille hommes en campagne, vis à vis de nos forces : et j'ai toujours eu au moins quinze ou seize mille hommes vis à vis de moy.

Ma santé s'use, ma bourse s'épuise, je dois dix mille écus dans une colonie où tous ceux qui sont en place ne mangent pas pour l'ordinaire leur bien ; cependant, Monsieur Houart, intendant, y a laissé aussi maladroitement que moy des dettes. Au moins mon zèle et mon courage ne s'usent jamais. Je remets en vos mains tout ce qui peut vous regarder personnellement.

Vous m'avez honoré en France de vos bontés, vous m'en avez assuré depuis que je suis en Amérique, j'ai servi sous Monsieur le Maréchal de Bellisle, c'est à l'un et à l'autre de me procurer ce qu'ils croiront que l'on

peut accorder à mon âge, trente sept ans de service, à la commission dont je suis honoré et au succès de trois campagnes. J'ose espérer que personne en Europe ne m'enviera les grâces dont vous voudrez me favoriser. Soyez sûr de ma reconnaissance, de mon attachement aussi constant qu'inviolable et du respect avec lequel je suis,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

1758

LETTRE DE MONSIEUR DE MONTCALM.

Au camp de Carillon, 25 octobre, 1758.

Monsieur,

Depuis la journée du huit juillet dont j'ay eu l'honneur de vous adresser la relation, le Général Abercromby a toujours occupé la tête du lac St Sacrement, comme nous le camp des hauteurs de Carillon. Il a passé la campagne à s'y retrancher et nous menacer d'une seconde visite. De notre côté nous n'avons songé qu'à couvrir cette frontière pendant le reste de cette campagne. La guerre n'a été qu'une guerre de partys et nous y avons eu quelques avantages. L'opiniatreté de l'ennemy à rester en force dans son camp nous fera attendre les glaces pour entrer en cantonnement.

Je suis,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

1758

LETTRE DE MONSIEUR DE VILLEJOUIN AU MINISTRE.

A Andover, ce 5 novembre, 1758.

Monseigneur,

J'ay eu l'honneur de vous rendre compte avant mon départ de Louisbourg que j'avois, en conséquence des ordres de Monsieur le chevalier de Drucour, rendu aux anglois l'isle Saint Jean aux conditions portées dans la capitulation de Louisbourg.

“ Extrait d'une lettre de Monsieur de Villejouin au ministre.”

1758

LETTRE DU CHEVALIER DE DRUCOUR AU MINISTRE.

Andover, le 22 novembre, 1758.

Monseigneur,

Il n'est pas de position pareille à celle où je suis depuis le siège de Louisbourg. Jour et nuit je ne cesse de m'interroger et me demander quels sont mes torts, en quoy j'ay manqué. Je repasse dans mon imagination toute la conduite que j'ay tenue pendant et depuis ce moment. Plus j'y réfléchis, moins je trouve de sujets qui puisse m'occasionner l'indifférence et l'oubly du ministre.

Quelques uns de mes parents ou amis auxquels j'ay fait un détail succinct du siège de Louisbourg et de l'état de la place, l'ont fait passer au Gazetier d'Hollande, et l'on me mande de Londres que le public l'a fort goûté, et qu'il était étonné que la place eût tenu aussi longtemps. Je reçois

différentes lettres qui me marquent que Monsieur Desroches, à son arrivée, a dit que Louisbourg était en bon état et qu'avec une bonne défense on pouvoit le sauver.

Comment concilier ce rapport avec sa signature et celle de tous les capitaines de l'escadre qui dans le conseil que Monsieur Desgouttes a fait assembler le neuf juin, tous unanimement ont signé que la place (avec le secours même des vaisseaux) n'était pas susceptible de défense, et qu'en conséquence ils insistaient à demander leur retour en France. Il est sans exemple qu'un officier, et qui est parvenu au grade qu'occupe Monsieur Desroches, puisse faire au Roy et à toute la Cour un rapport aussy contraire à la vérité et aussy éloigné de sa propre façon de penser.

J'ay eu l'honneur de vous détailler les raisons qui m'ont engagé à garder les vaisseaux, la lettre du Roy à Monsieur Desgouttes qui n'est point équivoque, les instructions du ministre, deux conseils de guerre, assemblés à cet effet, l'ont décidé de même. Ce n'est donc pas moy uniquement qui en ai porté le jugement.

Madame de Drucour, touchée de ma situation, s'est déterminée à passer en France et sçavoir de vous, Monseigneur, quels sont mes torts. M'était-il réservée de faire des miracles ? Il a été rendu des places, et de cette guerre, qui étaient en meilleur état que n'était Louisbourg lorsqu'il a été attaqué ; assez d'officiers et d'anciens grades en ont connaissance. Questionnez-les et faites faire des informations dans tous les ports jusqu'aux négocians et habitans. Je me soumetts généralement à tout ce qui vous sera rapporté.

Quand à la diversité des sentimens qu'il y a eu entre Monsieur Desgouttes et moy, nous ne pouvons pas être les juges de nos propres causes. C'est à vous, Monseigneur, à prononcer. Madame de Drucour vous remettra les pièces que j'ay conservé pour ma justification qui d'ailleurs vous seront averées par Messieurs de la Houllière, Prevost et Disien, commissaire de l'escadre et autres qui ont été témoins de tout ce qui a été agité entre nous.

Messieurs Rouillé, Marchant et Moras, m'ont témoigné la satisfaction qu'ils avoient de mon administration dans la colonie pendant quatre ans. Seroit-il possible que le dernier événement (qui quel que malheureux qu'il

puisse être ne doit pas tourner à mon désavantage) soit l'époque de la perte de 40 ans de service et de la disgrâce du Roy.

Je veux au contraire me flatter, qu'à l'instar de nombre d'officiers qui se sont trouvés dans de pareilles circonstances, et auxquels il luy a plu d'accorder des grâces et des récompenses, que vous voudrez bien aussi luy représenter ma situation qui est telle pour la finance que je suis réduit au secours de ma famille pour subsister.

Ma dépense de Louisbourg, les pertes que j'ay essuyées dans les différentes prises qui ont été faites, ont consommé le peu de patrimoine que j'avais ; et je serai certainement l'exemple du seul gouverneur, qui ait dépensé son bien au lieu de l'augmenter.

Et vous observerez, s'il vous plait, Monseigneur, que de tous les gouvernements confiés à des capitaines de vaisseaux, je suis l'ancien et le plus à plaindre. A mon départ de Louisbourg le Sieur Loppinot, Major de cette place, me donna une lettre de change de 200 livres sterlings, tant pour moy que pour les officiers de la colonie qui seroient dans le besoin.

Je désirerais que cet officier fut remboursé ; n'étant pas actuellement dans le pouvoir de le faire ; je vous supplie, Monseigneur, d'en ordonner le payement.

Je suis avec un très profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Le Chev^r de DRUCOUR.

“ Lettre de Monsieur le Chevalier de Drucour au Ministre, datée d'Andover, le 22 novembre, 1758.”

1758

PLAN FOR THE OPERATIONS OF THE CAMPAIGN FOR THE YEAR 1759.

New York, Dec. 29th, 1758.

That 9500 men march up as soon the season will permit to the Oneida Station, or Stanwix Fort there to be encamped untill the provisions, stores and boats be arrived in order to proceed on according to the following proposal. That 6500 from the above number to proceed to Oswego with boats sufficient to carry 6000 men with 30 days provisions who are to embark from thence. Four thousand for Cadaraqui with two twelve pounders, four six pounders, on 8 inch Hanitzer, two royals, four cohorns, one engineer, one first lieutenant and one second lieutenant of artillery; two bombardiers, four gunners, and twenty matrosses, there to land in the part the most convenient and under cover from the place; according to the intelligence sent before to reconnoitre it, and if any works has been made to it, since the last attack, worth while to raise batteries against them, the same is to be done.

But if otherwise to assault it and secure what can be of service for carrying on this design, viz: Provision, store and particularly vessels of any kinds. This done and an arrangement made, then to embark again with the artillery, provisions, etc., and to proceed into the river St Laurence to *la Galette* or Oswegatchie, distant about 45 miles where, according to the projet they will meet with 3000 men ordered to march from the above mentioned camp.

Ten days after the 6500 who are to have with them one engineer, one lieutenant of artillery, one bombardier, two gunners and 81 mormotrases with 6 or 8 cohorns to have marched from the carrying place through the woods to *La Galette* distant between 80 or 90 miles, there being an indian path already made use of by the enemy's parties to come to the mohock river and are seldom more than three days in performing it.

La Galette is represented to be a small weak port, only as a security from the indians and cannot be of any strenght. The settlement about it

must be set fire to in the night of the arrival, and destroyed in order to occasion a terror, at the same time invest the fort which if not thought advisable to attempt by a brusquée or coup de main. Then to rise a battery as if for canon was to be mounted, and from thence fire the cohorns in the night, whose reports may have the effect of a speedy surrender and greatly facilitate the entreprisè which may be effected before the Cadaraqui forces comes up, as it must be immediatly at the junction being themselves attacked by land and water by a formidable and respectable body of troops.

These forces joint they are to take post at la Galette which is so advantageously situated both in regard to itself and to the command of the river St Lawrence for all vessells going from Montreal to the lakes and which navigation from it to Cadaraqui is free and clear from rifts and islands, for which reason the french are blamed for making Cadaraqui the chief post, and is to us for the taking and securing it entirely, as it cults of all communication from Montreal to the lakes, and assures us part of the east side of the river which is but thinly settled untill the neighbourhood of La Prairie opposite to Montreal nearly 120 miles and from whence, 'tis said, is a road, as the river to la Galette has so bad a navigation.

This post being taken, a garrison left to be supplied with provisions from Oswego, as it must be the depot for the time, The remainder of the army to continue their march always on the east side of the river securing all vessells and provisions they can gather from the several settlements and proceed until they find a proper place to cross and land on the island of Montreal.

The remaining 2500 to be disposed as follows: Five hundred to keep the post and depot at Oswego, and the 2000 who are embark at the same time as the 4000 did and to shape their course to Niagara with an engineer, one lieutenant of artillery, 2 bombardiers, 4 gunners, 12 matrosses, 2 twelve pounders, two 6 pounders, one 8 inch Hawitzer, 2 royals, 4 Cohorns.

This body is to land on the nearest and safest landing place to the fort, with summons to surrender, letting them know that all their communications are entireley cut off from the river St Laurence, that the english are

in actual possession of La Galette, and marching their army towards Montreal, which if not agreed to on the spot then to be attacked vigorously, which must be on great disadvantages on the enemy's side who will not dare to hold out considering the situation they must be in after the lost of fort Du Quesne.

This place when taken must be secured, provided and strenghtned in order to keep a garrison for the preserving the thorough fare and communication from the upper lakes to the lower and to the vast country through which the Ohio and Mississippi runs through. This being always a noted Indian mart and trading place.

Distribution of the 9500 men :

Cadaraqui...	{ Batœmen.....	1500
	{ Rangers and Provincials.....	1000
	{ Regulars.....	1500
Lagalette...	{ Rangers and Provincials.....	2000
	{ Regulars.....	1000
Niagara	{ Batœmen.....	500
	{ Rangers and Provincials.....	500
	{ Regulars.....	1000
Oswego Post	Regulars.....	500
Total.....		9500

That 7000 men march up as soon as the season will permit and encamp at lake George, there to gather and make a sufficient number of boats and vessels necessary to carry the above mentioned troops with all the artillery designed for this body down the lake. This to be formed and ready to embark at a minute's warning and at the time prescribed in the reasons given for this project.

N. B.—The quantity of artillery is not mentioned as 'tis supposed that there wont be less than was proposed and brought last year.

Distribution of the 7000 men :

Camp at lake George...	{	Boatmen	1000
		Rangers	1000
		Provincials.....	1000
		Regulars.....	4000
		Total.....	7000

That 3000 men march to the fort at No. 4 and there to encamp until such time they are provided with proper tools, stores and provisions, and there to proceed for Otter creek below the falls, there to build battoes and rafts sufficient when required to cross lake Champlain and if possible to take post on one of the points of land that forms the opening of the Otter creek, and their to remain until orders shall be given them to cross over.

Distribution of 3000 men :

N° 4 for Otter creek....	{	Carpenters, battoe builders.....	500
		New Hampshire rangers.....	1000
		Connecticut provincials.....	1500
		Total.....	3000

When this last number are ready prepared to cross over lake Champlain, the corps of troops, etc., at lake George must embark and move down towards Tierandoraga. At the same time the Otter creek forces must cross the lake and take post in the communication or road to Crown point lying below it, in order to stop all convoys of store provisions or reinforcements coming to the assistance of Crown point etc., whose garrison seldom exceeding 300 men will keep close within.

The body of the ennemy's troop at the lines and Tierandaroga seeing the army in motion on lake St George, and another crossing over lake Champlain, will be at a loss out to act. For if they should offer to unfurnish the lines and forts, the lake George army pushes on their army and with the

conquest of that part the rest must fall, as their army and Forts are invested at one time and between two fires.

And if the ennemy should not leave their retrenchments but resolve to defend it, then the said 7000 men attack their retrenchements with a vigorous artillery with Ricochet fire and shells, driving them from it; during which time the 3000 men supposed on the same side of the lake as the forts and lines, are to advance slowly on the Rear of the ennemy. In which situation no troops in the ennemy's position can remain long, but naturally will attempt to force through the weakest part, and abandon the retrenchment which must be pushed with speed to save the 3000 men from being deserted.

N. B.—Orders must be given to the 3000 men to destroy all the ennemy's vessels and Boats on the lake to prevent their retreat.

Reasons for the foregoing, scheme.

1° By attacking the ennemy at la Galette it not only prevents assisting Cadaraqui, but also furnishes us with an advantageous post which can be kept up with ease by securing this side of the river and the navigation of it, rendering Cadaraqui of no use. For the like reason, it may be said, Niagara is also in the same condition by the communication being, stopt. But as it a post which must always be kept up for the reasons given before besides it receiving some supplies from other parts than from the river St Laurence it is extremly necessary to secure it as it will be well for the expence made on it.

2° By the attack of La Galette the army may find some assistance of provisions &c., for advancing further in the country, where they can meet with no assistance, as no succours can be sent from Montreal or the parts in that neighbourhood, by being kept in echech by the army's on lake Champlain and lake George who are watching every minute the proper opportunity to force and penetrate that way.

3° By making an effort on lake Champlain with boats, etc., and taking posts on one of the points where otter creek runs into the lake,

it will stop the Ennemy's sending any reinforcements to Tierandoraga, not only for fear of being intercepted but by an other greater reason, which is, that, as they naturally must imagine the impression is the most easiest made where the resistance is the least.

And as by the supposition our forces are already 50 miles in their country and in the road to their second capitale, which they must either leave open to the army on the river, or unfurnish their retrenchements before Tierandoraga ; or let the otter creek army go quietly on with their design, which is to get between the forts and their communications or suffer the 7000 men at lake George who are to be ready at a minutes warning for to go up the lake and land, taking possession of their forts as far as La prairie opposite to Montreal which is the point of union of this project and for the whole to join except those of Niagara.

N. B.—That all the boats are to take in troops or artillery should be numbered and registered for what service they have done or are to be employed in.

That the distribution of them may be detailed in such a manner that day or night, it might be executed without confusion, as the effect of this part of the entreprise depends greatly on the celerity of its motions, which is to take place according to that of the ennemy's. For which reasons proper scouts are to be kept continually going between each of these separate bodies, as their actions depends on the true and certain intelligences of their several manœuvres.

This plan or project of operation is founded only on one principal which is to keep the ennemys in suspense and uncertainty, in being attacked at each extremity of its second capital, by two bodies subdivided in two more, naturally assisting each other ; preventing them from resolving whether to send supplies or reinforcements to either of them or watch the defense of Montreal, extremely weak of itself and hardly deserves the name of walled town.

Therefore let the ennemy act against what part they think proper, the next is all probabilities and will succeed. And if any one of them has the advantage the whole will soon reap the benefit from the positions of the several attacks and the situation of the country in which they are made in.

Distribution of the whole number amounting to 20,500.

Cadaraqui....	{ Boatmen	1500
	{ Rangers.....	500
	{ N. Y. Provincials.....	500
	{ Regulars.....	1500
La Galette....	{ Rangers.....	500
	{ Provincials	1500
	{ Regulars.....	1000
Niagara.....	{ Boatmen	500
	{ Rangers and provincials.....	500
	{ Regulars.....	1000
Fort Edward	{ Boatmen	1000
	{ Rangers.....	1000
	{ Provincials.....	1000
	{ Regulars.....	4000
Otter creek...	{ Carpenters and boatbuilders.....	1500
	{ New Hap. Rangers Connect Provincials.....	2500
Oswego post regulars.....		500
Fort Edward and communication R.....		500
St. Stanvix and communication R.....		500
Total of the whole.....		20500

1758

LETTRE DE MONSIEUR LE CHEVALIER DESGOUTTES.

A bord de l'Essex, rade de Morbian, le....., 1758.

Monseigneur,

J'ay l'honneur de vous rendre compte de mon arrivée dans la rade scituée à l'embouchure de la rivière de Morbian, dans un batiment de transport que Monsieur l'Amiral Boscawen a accordé aux officiers blessés et malades où à ceux qui avoient des affaires particulières pour repasser en France. Je vous en envoie la liste ainsy que celle de tout un garde de la marine, qu'il a renvoyés disant qu'il ne voulait pas avoir à se reprocher de le faire perdre en prison le temps et l'usage de leurs exercices et de leur éducation. Les officiers sont prisonniers sur leur parole, les gardes de la marine, comme faisant partie de l'équipage, seront échangés tout de suite, homme pour homme, comme plusieurs officiers mariniens et matelots qui composent l'équipage de l'Essex, l'amiral de qui apparemment cela faisoit l'affaire, n'y ayant mis que 8 anglois que l'on échangera contre les françois qui ont amené ce batiment doivent le reconduire en Angleterre.

Monsieur l'Amiral en est convenu ainsi avec mon frère, j'espère que, Monseigneur, vous voudrez bien faire passer des ordres à Messieurs les commandans et intendans des ports où des batimens de transport chargés des habitans de Louisbourg pourroient aborder pour que l'échange se fit tout de suite, leurs équipages sont comme les nôtres presque tous françois que l'on arrêta à Louisbourg pour cet usage (*sic*). Il y est resté environ 550 malades de notre escadre dont les anglois ont promis d'avoir le même soin que des leurs, indépendamment de cela on leur a laissé des chirurgiens pour les soigner et un des officiers bleus de l'Appollon pour avoir le détail des hôpitaux.

Le reste des équipages qui consistaient à àpeuprès deux cent cinquante des troupes de la marine et de 500 matelots ou officiers mariniens, ont été embarqués sur cinq vaisseaux de guerre chargés de l'escorte de beaucoup

de batimens de transport qui conduisent en Angleterre les troupes de la garnison, un bataillon de Bourgogne, un d'Artois, un de Cambise, celui des volontaires étrangers et les troupes de la colonie à un officier ou deux près qu'ils ont mis par vaisseau pour contenir les soldats.

Ils ont embarqué tous les autres officiers de ces corps sur le *Northumberland*, le *Betford* et le *Kinkston*. Monsieur de Drucour et Madame, Monsieur de la Houillière et quelques autres sont sur le *Terrible*. Le Dublain qui est le commandant a à son bord tous les officiers de la marine.

Ils partirent le matin du 15 du mois dernier pour l'Europe et vraisemblablement ils y sont à présent. Si vous voulez y faire passer vos ordres à mon frère, il vous sera bien obligé de lui accorder la permission de revenir sur sa parole, l'amiral lui ayant promis d'écrire à l'amirauté pour que l'on le laisse revenir tout de suite.

Quoyque je n'aye sur la commission de l'Amiral que 34 matelots, 7 officiers mariniens et 31 gardes de la marine avec 8 mousses, qui soient dans le cas de l'change, nous étions 136 personnes sur l'*Issez*, 3 écrivains, 2 prestres, 2 chirurgiens majors avec leurs aydes, quelques mousses que l'on a pas compté, et les domestiques de tous les capitaines avec le peu d'effets qu'ils ont pu sauver.

Comme plusieurs des domestiques sont morts de maladie ou tués pendant le siège on en a complété le nombre par des officiers mariniens qui passant pour tels reviennent sans être dans le cas de l'échange ; ce sont de bons hommes gagnés pour le service qui sans cela auroient pu périr dans les prisons. Ma commission est pour aller à La Rochelle ou Rochefort, chose que je n'ay pu faire par des contrariétés.

Je suis party de Louisbourg le 18 août. Le 2 de ce mois nous nous trouvâmes au milieu d'une flotte de 90 à 100 voiles, richement chargée venant de la Jamaïque dans l'escorte d'un vaisseau et de deux fregattes, le premier de 40 canons et les autres de 26 et de 20. Nous étions pour lors par 45-38 de latitude et par 29-11 de longitude méridien de Paris. Elle faisait route pour l'Angleterre et était partye depuis deux mois et demy ; les vivres commençaient même à luy manquer ; le commandant nous a obligé à naviguer avec lui jusqu'au 6 au midy qu'étant par 47-26 de latitude et par 20-53 de longitude, il nous a permis de suivre notre route ; nous

la perdimes de vue le même soir dirigeant la sienne pour la marche ; depuis nous avons essuyé huit jours de vents contraires qui ne luy étaient pas meilleurs.

Comme cette flotte tenait beaucoup en pain (?) et marchait en assez mauvais ordre n'étant point du tout serrée, je ne doute pas si nous avons des croisières à l'entrée de la Manche qu'ils n'ayent pu en prendre plusieurs.

Le 12 de ce mois nous fumes visités par deux corsaires anglois, un de 12 et l'autre de 20 canons. Il y en avoit un qui venoit de la Manche qui nous dit avoir quitté (*sic*) sur le cap-lézard, il y avoit trois jours, le Dublin avec son convoi qui entroit dans la Manche. Lorsque je trouvai ces deux corsaires nous étions par 46-29 de latitude et 11-01 de longitude m. de Paris. Le 18 nous attérâmes sur l'isle D'eu par le plus beau temps du monde. J'y parlai à deux de nos gardes côtes, la *Tourterelle* et l'*Arc-en-ciel* qui croisent dans ces passages. Ce dernier avoit pris la veille un cachemariée dans lequel il y avoit 25 hommes qu'ils doivent mener dans peu de jours au port Louis où ils sont.

L'*Essex* est un bâtiment construit pour le commerce qui ne marche point, porte mal la voile et ne s'établit pas bien au plus près, de façon qu'il nous étoit absolument impossible de gagner les partins. Nous avons beaucoup de malades à bord qui manquent absolument de tout. La ration que les anglois leur donnent n'est que de viande salée, du biscuit vieux dont la plus grande partie étoit gâtée, point de vin ni de bière et de l'eau corrompue.

Ces misérables là, tant les malades que les bien portants ont essuyé une misère horrible pendant cette traversée. Tous mauvais que sont les vivres dont je viens de parler ils étoient à leur fin ; le vent vint au point qu'il falloit ou relacher ou reprendre le large. Ce dernier party n'étoit pas praticable par les raisons que je viens de dire sans compter que l'équinoxe étoit dans quatre jours, il étoit plus prudent de tâcher de gagner le port le plus voisin pour ne pas m'éloigner de ma destination.

Arrivés enfin nous mouillâmes vis-à-vis l'Abbaye St Gildes. Le pilote costier me dit que j'y serais fort bien ; je le crus n'ayant jamais servi dans les gardes côtes. J'avois toujours passé au large de tout et ne connoissant

pas l'endroit. En mouillant il y avoit cinq brasses et demy d'eau et je ne tirais que 12 pieds au jusant.

L'eau diminua au point que nous commençames à touscher à deux tiers de marée et nous avons continué de donner les plus violentes secousses jusqu'un jour que le flot nous a relevé ; lorsque nous mouillames il commençait à faire obscure et le costier prit la pointe du St Gildes pour celle du petit mont où nous eussions été à merveille par le relèvement que je portais sur le Neptune.

Je lui fis voir qu'il y avoit une basse sur laquelle il y a plusieurs rochers ; se croyant au petit mont il m'assura qu'il n'y avoit rien, que cette basse était mal marquée et qu'elle était bien derrière nous. C'était pourtant bien elle sur laquelle nous avons passé deux heures dans le plus grand danger. Je ne connais même pas comment le vaisseau ne s'est pas crevé et mis en cannelle, pendant toute la nuit nous avons travaillé soit à l'alléger, soit à manœuvrer pour le tirer de là à la pleine mer ; nous en sommes sortis heureusement sans faire d'eau.

Les vents sont d'est et prennent du nord, et nous ferment l'entrée de Morbian, ainsi que celles des autres ports qui sont tout le long de la côte. Le navire a trop souffert pour qu'il fut prudent de le remettre en mer avant d'être entré en quelque endroit où l'on puisse visiter le mal qu'il a. C'est ce qui m'a fait prendre le party de rester mouillé dans la baye de Guiberon jusqu'à ce que le vent change et permette d'entrer.

Je compte que dans l'Essex ou par terre je seray à Rochefort avant trois semaines. Je vous seray bien obligé de vouloir bien m'y faire trouver vos ordres sur lesquels je me régleray, étant prisonnier sur ma parole je ne pourray faire aucun service n'y être utile dans le département.

Si vous le permettez j'irai attendre mon [père] frère dans ma famille, ou j'acheveray de rétablir ma santé, ayant été compris dans le nombre des officiers malades.

J'ay l'honneur d'être avec bien du respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Le Ch^{er} DESGOUTTES.

1758

JOURNAL DE L'AFFAIRE DU CANADA PASSÉE LE 8 JUILLET, 1758, ENTRE
LES TROUPES DU ROI, COMMANDÉES PAR MONSIEUR LE MARQUIS
DE MONTCALM, ET CELLES D'ANGLETERRE QUI, AU
NOMBRE DE 20,000 HOMMES, ONT ÉTÉ
MISES EN FUITE PAR TROIS MILLE
DEUX CENTS CINQUANTE
FRANÇOIS.

Imprimé à Paris, 1758.

Croirait-on, Monsieur, que 20,000 anglois ayent été obligés de prendre la fuite devant 3,250 françois ; c'est ce qui vient d'arriver aux troupes du Roy d'Angleterre, commandées par le major général Abercromby. Les anglois avoient desseïn de prendre le fort Carillon pour se rendre maîtres du Canada, pleins de confiance en la supériorité du nombre de leurs troupes cette conquête leur paroissoit assurée, mais ils avoient compté sans Monsieur de Vandreuil et sans Monsieur le Marquis de Montcalm.

Monsieur de Vandreuil avoit envoyé Monsieur de Montcalm pour protéger la frontière de la colonie du côté du lac St Sacrement. Ce général ariva au fort de Carillon le 30 juin, il ne trouva que 8 bataillons de troupes de terre, deux compagnies de Canonniers et environ 300 ouvriers et quelques Sauvages.

Quelques jours après, Monsieur le capitaine Raimond lui amena un renfort de 400 hommes de troupes de la colonie ; mais ayant appris que les anglois étoient avec une armée de 20,000 hommes de milices, et 6,000 de troupes réglées du côté du lac St Sacrement et que le major général Abercromby devoit se mettre en mouvement pour s'emparer du fort Carillon, et nous chasser du Canada, il en donna aussitôt avis à Monsieur de Vandreuil, ce gouverneur avoit déjà été prevenu par d'autres avis. Il jugea à propos de changer la destination de Monsieur de Levis qui avoit été détaché du côté de Corlar ; il lui donna ordre de rejoindre Monsieur le Mar-

quis de Montcalm et se mit en état de lui envoyer au plutôt d'autres renforts.

Monsieur de Montcalm dans la vue de retarder l'ennemi, occupa le poste de la chute sur le bord du lac St Sacrement ; il y resta jusqu'au 6 juillet que l'ennemy parut en force sur le lac.

Monsieur de Montcalm envoya plusieurs détachements pour harceler les anglois dans leur descente, repassa en conséquence avec toutes ses troupes la rivière de la chute, et vint camper sous le Fort Carillon, où il avoit eu la précaution de faire tracer un camp. Un détachement d'environ 300 hommes qui avoit été pour harceler les ennemis, s'étant égaré par la faute des guides, tomba dans une colonie de l'ennemy qui était déjà toute formée ; il y eût 184 soldats de tués ou prisonniers. Le reste joignit le corps de nos troupes.

Le marquis de Montcalm en arrivant dans son camp devant Carillon n'avoit que 2800 hommes de troupes et 450 de la colonie, sur lequel nombre il faut ôter encore un bataillon de Berry qui, à l'exception de la compagnie des grenadiers, fut réservé pour la garde du fort.

Le 7 au matin toute l'armée fut occupée à faire des abbatis notre aîle gauche était occupée par les bataillons de la Sarre et de Languedoc ; elle était appuyée à un escarpement éloigné de la rivière de la chute de 24 toises ; un abbati couronnoit le sommet de l'escarpement et flanquoit une trouée gardée par les deux camps volants de Bernard et de Duprat. On avoit placé 6 canons derrière cette trouée. La droite était gardée par la reine, bearn et guienne. Elle était aussi appuyée à une hauteur dont la pente était moins roide que celle de la gauche. Les troupes de la colonie et les Canadiens occupèrent la plaine entre cette hauteur et la rivière de St Frédéric et ils s'y retranchèrent avec des abbatis.

Le fort avoit dirigé son canon et sur cette partie et sur le lieu où le débarquement pouvoit se faire. À la gauche de nos retranchemens, suivait la sinuosité du terrain, et toutes les parties se flanquoient reciproquement. Les bataillons de Royal Roussillon et le premier bataillon de Berry formaient le centre : chaque bataillon avoit derrière lui une compagnie de grenadiers et un piquet en reserve dans tout le front (*sic*).

On avoit été obligé de former des retranchemens avec des troncs d'arbres couchés les uns sur les autres, et on avoit mis en avant des arbres renversés dont les branches coupées et pointues faisoient une espèce de chevaux de frise.

Le 7 au soir notre petite armée ressentit une grande joie à l'arrivée de 400 hommes d'élite. Monsieur de Levis arriva bientôt après avec Monsieur de Sermezergues, lieutenant colonel du régiment de la Sarre. Monsieur Levis eût la défense de la droite, Monsieur de Bourlamarque celle de la gauche ; monsieur de Montcalm se réserva le commandement du centre afin d'être à la portée de veiller et de donner ses ordres partout.

L'armée coucha au bivouac. Le 8 à la pointe du jour l'on battit la générale et toutes les troupes reconnurent leurs postes ; une partie d'elles fut employée à achever l'abbatis tandis que l'autre construisoit les batteries.

Et sur les dix heures du matin les troupes légères de l'ennemy se firent voir de l'autre côté de la rivière et firent un grand feu qui, tiré de trop loin, ne put nous empêcher de continuer le travail. A midy et demy leur armée déboucha sur nous. Nos gardes avancés, les volontaires et les compagnies de grenadiers se replièrent et rentrèrent dans la ligue sans avoir perdu un seul homme. Les travailleurs et toutes les troupes furent au premier signal à leurs armes et à leurs postes.

Notre gauche fut la première attaquée par deux colonnes, dont l'une cherchant à tourner le retranchement, se trouva sous le feu du régiment de la Sarre ; l'autre attaqua un angle saillant entre Languedoc et Berry ; et une quatrième colonne attaqua la droite entre les bataillons de Béarn et de la Reine. Le capitaine Raimond qui commandoit les troupes qui s'étaient portées dans la plaine du côté de la rivière St Frédéric, n'étant point attaqué, sortit de ses retranchemens, prit en flanc la colonne qui attaquoit notre droite et la chargea avec intrépidité.

Sur les cinq heures du soir la colonne qui avoit attaqué les bataillons de Royal Roussillon se jeta sur l'angle saillant du retranchement défendu par le bataillon de Guienne et par la gauche de Bearn ; l'autre colonne ennemie qui d'abord avoit attaqué les bataillons de la Reine et de Bearn, se jeta aussi et l'attaque devint sanglante.

Monsieur de Montcalm et Monsieur de Levis s'en étant aperçu l'un y accourut avec des troupes de réserve et l'autre avec des troupes qu'il détacha de la droite. L'anglois repoussé plusieurs fois encore fit une nouvelle tentative qui n'eût pas un meilleur succès et fut obligé de préparer la retraite qui fut soutenue par le feu des troupes légères qui tirèrent jusqu'à la nuit.

Plusieurs considérations nous empêchèrent de poursuivre l'ennemy, ses forces qui malgré sa défaite étaient bien supérieures aux nôtres, l'obscurité de la nuit, la nature du pays dans lequel même en plein jour il n'est pas possible de s'engager sans guide, et enfin la lassitude de notre petite armée victorieuse.

Le lendemain Monsieur de Montcalm détacha Monsieur le chevalier de Lévis pour reconnaître l'ennemy. Il ne trouva partout que les marques d'une fuite que la terreur avait précipitée. Sur le rapport des prisonniers anglois qui sont en notre pouvoir, la perte de l'ennemy est de quatre mille hommes tant tués que blessés. Ils ont perdu beaucoup d'officiers de marque, de ce nombre sont le lord How et le Sieur Spital major général des troupes réglées qui ont été tués.

Nous avons eu la satisfaction de remarquer que 500 Sauvages, qui étaient dans l'armée ennemie, n'ont jamais voulu prendre part à l'action.

Cette brillante victoire fait un honneur infini aux françois. Monsieur le Marquis de Montcalm s'est montré grand capitaine et brave soldat. Messieurs de Levis et Bourlamarque se sont couverts de lauriers dans le commandement de la droite et de la gauche. Monsieur de Lévis a reçu plusieurs coups de fusil dans son habit, Messieurs de Bougainville et de Langis, aides de camp de Monsieur de Montcalm, ont été blessés à ses côtés.

Nous avons perdu 12 officiers et 92 soldats qui ont resté sur le champ de bataille.

Nous avons eu en tout 25 officiers et 248 soldats de blessés.

1759

LETTRE DE MONSIEUR DE MONTREUIL AU MINISTRE.

A Montréal, ce 19 mars, 1759.

Monseigneur,

Permettez moy je vous supplie de me renouveler dans l'honneur de votre souvenir que j'ose croire mériter par le dévouement le plus sincère à l'exécution de vos ordres. Nous nous préparons à recevoir les ennemis de notre mieux, il est fort à désirer qu'il nous vienne de bonne heure des vivres de France, les troupes de terre et de la colonie ont une grande confiance en Monsieur le Marquis de Montcalm. Ce général est des plus lumineux. J'ay l'honneur de vous demander la permission de vous écrire pendant le cours de la campagne et de vous supplier de vouloir bien m'honorer de votre protection.

Je suis avec le plus profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

1759

LETTRE DE MONSIEUR MONTCALM AU MINISTRE.

A Montréal, le 12 avril 1759.

Monsieur,

Je profite du départ d'un bâtiment qui avoit été expédié au mois de décembre dernier et à qui les glaces n'ont pas permis d'aller plus loin que l'Isle aux Coudres. Nos dernières nouvelles annonçaient que les anglois nous

forceroient d'abandonner le fort du Quesne. Monsieur de Liguieris, capitaine des troupes de la colonie qui y commandoit, s'est retiré le 23 novembre après l'avoir fait sauter, à un prétendu fort appelé le fort Machault.

Les anglois traitent avec les Loups et Chovanous qu'ils tachent d'attirer à eux ; quoiqu'on en dise il est à craindre qu'ils y réussissent. Les cinq nations sur lesquels je n'ai jamais osé compter, contre l'avis de Monsieur de Vaudreuil paraissent incliner pour l'anglois.

On s'est occupé a construire cet hyver deux batimens au poste de la presentation sur le lac Ontario, pour reparer autant que possible la très grande faute de la campagne dernière d'avoir laissé prendre Frontenac et détruire la marine que nous avons sur le lac Ontario. Ce sera très honnête aux anglois s'ils nous laissent lancer à l'eau sans essayer les venir brûler. Nous n'avons rien eu d'intéressant cet hyver. Quelques partis de part et d'autre du côté de Carillon pour avoir respectivement des nouvelles.

Monsieur d'Hebecourt, capitaine au régiment de la reine à qui le commandement en était confié, s'y conduit avec beaucoup d'intelligence et d'application. Ce que nous aprenons de toute part de l'ennemy nous fait présumer que le nouveau général Amherst veut se mettre en campagne de bonne heure avec de grandes forces. Les assemblées provinciales, pour demander aux gouverneurs particuliers leurs contingents en hommes et en vivres, se sont tenues au mois de décembre. L'année d'auparavant elles s'étaient tenues au mois de février. Les délibérations y ont été favorables pour tout accorder. Nos forces et nos moyens sont différens, mais j'ose vous répondre de la bonne résolution de nos troupes, du zèle de Monsieur le chevalier de Lévis, de Monsieur Bourlamarque et de nos principaux officiers pour me bien seconder.

Je ne puis vous dire précisément comme nous sommes en vivres et munitions de guerre. Je n'en suis pour l'ordinaire instruit que par le publique qui m'apprend que nous sommes mal sur l'un et sur l'autre article, à moins qu'il nous vienne de puissants secours d'Europe.

La guerre a changé de constitution dans le Canada. Les grandes forces des anglois, notre exemple, les déterminent à des opérations suivies dans un pays ou les Canadiens croyaient faire la guerre et faisoient pour ainsi dire des partis de chasse. Nos principes de guerre vu notre infériorité,

devraient être de resserrer notre deffensive pour conserver au moins le corps de la colonie et en retarder la perte ; joindre au sisteme tactique d'Europe l'usage à faire des sauvages.

Voila ce que je dis continuellement ; mais on suit les préjugés et les conseils d'Empirique et n'importe. Je sert le Roy et l'état, je diray toujours mon avis, j'exécuteray de mon mieux, j'ay bien osé l'année dernière recevoir un combat avec un ordre dans ma poche pour éviter une affaire générale. Se retirer perdait la colonie, perdre le combat la perdoit et moy aussi à qui on auroit objecté. Mon ordre exprès de ce dernier article ne m'arrêtera pas Je scauray bien me dévouer pour le bien.

Monsieur de Vaudreuil à qui j'ay remis le 20 mars un mémoire sur la campagne prochaine, vient enfin de me communiquer son plan. Je ne m'en occuperai pas moins, comme j'ay toujours fait, du succès. Je souhaite de tout mon cœur m'être trompé qu'il puisse se soutenir partout, que les anglois ne viennent pas à Québec, ou que la navigation du fleuve St Laurent, souvent difficile, lui donne le temps pour les précautions négligées et que je pense que l'on auroit pu prendre d'avance (*sic*).

Peut-être que la marine en considérant superficiellement les dépenses croira que les troupes de terre content immensément en Canada. Je vais vous developper cela. Si l'on fait des dépenses excessives, en les met sous le nom de dépenses pour les troupes de terre, quoiq'elles ne nous regardent pas parce qu'en Canada l'ordonnance de l'Intendant est la seule pièce qui autorise tout sans être pièce probante.

Il ne me reste, Monsieur, qu'à vous demander la continuation de vos anciennes bontés ; vous m'en avez flatté dans tous les tems ; la place que vous occupez vous met à même de m'en faire ressentir les effets et je crois les mériter par mon zèle pour le service, mon attachement pour votre personne, et le respect avec lequel j'ay l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

P. S.—A moins d'un bonheur inattendu d'une grande diversion sur les colonies des anglois par mer ou de grandes fautes de l'ennemy, le Canada sera pris, cette campagne, la campagne prochaine. Les anglois ont 60,000 hommes ;
dd

nous, au plus, de 10 à 11 mille. Notre gouvernement ne vaut rien. Le prêt et les vivres manqueront. Faut de vivres, les anglois primeront les terres à peine cultivées; les bestiaux manquent, les canadiens se découragent, nulle confiance en Monsieur de Vaudreuil ny Monsieur Bigot.

Monsieur de Vaudreuil n'est pas en état de faire un projet de guerre. Il n'a pas aucune activité; il donne sa confiance à des empiriques, plutôt qu'au général envoyé par le Roy. Monsieur Bigot ne paroît occupé que de faire une grande fortune pour lui et ses adhérents et complaisants.

L'avidité a gagné les officiers, gardes^smagazins, commis, qui sont vers la rivière St Jean, ou vers l'Ohio, ou près des Sauvages dans les pays d'en haut font des fortunes étonnantes. Ce n'est que certificats faux admis, si les sauvages avaient le quart de ce qu'on dépense pour eux, le Roy auroit tous ceux de l'Amérique.

Cet intérêt influe sur la guerre, Monsieur de Vaudreuil à qui les hommes sont égaux confiroit une grande opération à son frère ou à un autre officier de la colonie, comme à Monsieur le Chevalier de Lévis, conduit par un secrétaire fripon et des alentours intrépides. Le choix regarde ceux qui partagent le gateau; aussy on n'a jamais voulu envoyer Monsieur de Bourlamarque ou Monsieur de Seneserques, commandant du bataillon de la Sarre, au Fort Duquesne.

Je l'avais proposé, le Roy y eût gagné; mais quels surveillants dans un pays dont le moindre cadet, un sergent, un canonnier.....avec trente mille livres en certificat pour marchandises livrées pour les Sauvages pour le compte de Sa Majesté.

Ces dépenses qu'on a payées à Québec, par le trésorier de la colonie, vont à 24 millions. L'année d'auparavant les dépenses n'avaient été que de 12 à treize millions; cette année elles iront environ à trente six. Il paroît que tous se hâtent de faire leur fortune avant la perte de la colonie que plusieurs peut être désirent, comme un voile impénétrable de leur conduite.

L'envie de s'enrichir influe sur la guerre sans que Monsieur de Vaudreuil s'en doute, au lieu de réduire la défense du Canada, on veut tous (.....). Comment abandonner des positions qui servent de pretextes de faire des fortunes particulières! Les transports sont donnés à des protégés. Le marché du munitionnaire m'est inconnu comme au publique.

On dit que ceux qui ont envahi le commerce sont de par le Roy. A-t-il besoin d'achats de marchandises pour les Sauvages; au lieu d'acheter de la première main on avertit un protégé qui achète à quelque prix que ce soit. De suite Monsieur Bigot les fait porter aux magasins du Roy en donnant cent et même cent cinquante pour cent de bénéfice à des personnes qu'on a voulu favoriser.

Faut-il faire marcher l'artillery, faire des charettes, faire des outils ? Monsieur Mercier qui commande l'artillerie est entrepreneur sous d'autres noms. Tout se fait mal et cher. Cet homme venu simple soldat il y a 20 ans sera bientôt riche d'environ six ou sept cent mille livres, peut-être un million si cecy dure.

J'ay parlé souvent avec respect sur ces dépenses à Monsieur de Vaudreuil et à Monsieur Bigot. Chacun a rejezté la faute sur son collègue.

Le peuple effrayé de ces dépenses craint une diminution du papier monoye du pays, mauvais effet, les vivres en augmentent, les canadiens qui n'ont pas part à ces profits illicites, haillissent le gouvernement. Ils ont confiance au général françois, aussi quelle consternation sur un bruit ridicule qui a couru cet hiver qu'il avoit été empoisonné.

Nous avons été chassé du fort Duquesne le 6 Novembre. On pouvoit espérer que cette opération eût été différée par les anglois jusqu'en avril. Mais les ennemis savaient par leurs Sauvages et nos déserteurs l'ordre trop public de Monsieur de Vaudreuil de l'abandonner. On ne m'a jamais fait part ny des instructions ny des nouvelles qui avoient rapport aux opérations de guerre dont je n'ay pas été chargé.

Les cinq nations sont mal disposeés. Le seul Monsieur de Vaudreuil a voulu persuader à la cour qu'elles étaient déclarées et que c'était son ouvrage. En se conduisant mieux on eût pu espérer la neutralité, j'ay toujours écrit que ce serait beaucoup.

La perte du fort de frontenac est un coup fatal par la prise de la marine sur le lac Outario. On a mis trois mois à délibérer où l'on feroit de nouvelles barques. Nous en aurons deux dans vingt jours si les anglois ne viennent pas les brûler. Nos sauvages, les iroquois, le craignent. On avertit et on reproche à Monsieur de Vaudreuil en plein conseil qu'ils l'avoient averty trois semaines avant pour le fort de Frontenac.

Ils lui ont dit : " Tu dors. Où est notre chef de guerre ? " j'étais alors à Québec. Enfin Monsieur Pouchon, capitaine dans le bataillon de Bearn va commander à Niagara. On l'auroit du envoyer dès l'automne dernier. Il était capable et agréable pour les sauvages. On me l'avoit promis, mais comment déterminer à relever un officier Canadien quoique peu capable et peu agréable pour les Sauvages.

Tous les préparatifs à Orange, Lidius, annoncent que les anglois viendront de bonne heure à Carillon avec de grandes forces.

A Québec l'ennemy peut venir si nous n'avons point d'escadre, et Québec pris, la colonie est perdue, cependant mille précautions. J'ai écrit, j'ay dit de même que Monsieur de Pont Roy, ingénieur. J'ay fait offre de mettre de l'ordre, une disposition pour empêcher une fausse manœuvre à la première allarme.

1759

LETTE DE MONSIEUR LE MARQUIS DE MONTCALM AU MINISTRE.

Québec, ce 24 may, 1759, à 7 heures du matin.

Monseigneur,

Vous recevrez par ce bâtiment une dernière lettre, en datte d'hier 23, j'avais eu l'honneur de vous l'écrire à 7 heures du soir. J'ay été réveillé hier à minuit par les courriers qui m'ont informé de l'arrivée de 15 gros vaisseaux de ligne qui ont paru le 19 aux mouillages de l'isle au Bick, à soixante lieues d'ici, c'est surement l'avant garde de l'armée angloise destinée à attaquer Québec : je viens de passer toute la nuit avec Monsieur Bigot dont le zèle égale l'intelligence, pour envoyer des courriers et des ordres relatifs à tout ce qui nous paroît nécessaire ; je ne crains pas de vous dire, Monseigneur, que nos dispositions ici sont un peu tardives.

Monsieur le Marquis de Vaudreuil nous arrivera demain ou après, peut-être serons nous assez heureux pour que les anglois nous donnent du tems : je pense que nous en aurons besoin : Monsieur l'Intendant et moy avons toujours pensé de même cet hiver et voulions hâter les dispositions pour cette partye où j'aurais désiré être depuis un mois, heureusement nous avons icy deux frégattes du Roy, nous sommes persuadés que les deux frégattes parties de Dunquerque seront tombées dans l'escadre anglaise. Nous avons reçu aussi 15 navires de la flotte commandée par le Capitaine Karon ; quoiqu'il envoie forts ou faibles nous combattrons quelque part et nous serons peut être heureux.

J'ai l'honneur d'être avec respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

MONTCALM.

Nous avons ici deux gabarres ou flotes venues de Brest.

1759

THE ENGLISH LAND FORCES ON THE EXPEDITION AGAINST QUEBEC.

Major general James Wolfe commander in chief. Cols. Monckton, Townshend and Murray, Brigadiers generals. Major Isaac Barré, Adjutant general. Cpts. Smith and Bell, aides de camp of general Wolfe. Cpts. Guillem, Spittal and Maitland, Brigade Majors

First Brigade :—General Robert Monckton. 15th Regiment Major Irvine, 43rd Lieutenant Colonel James, 48th Lieutenant colonel Burton. 78th Lieutenant colonel Fraser.

Second Brigade :—General George Townshend. 28th lieutenant Walsh, 47th Lieutenant colonel Hale. 60th 2nd bataillon Major Prevost.

Third Brigade :—General Jame Murray. 35th lieutenant colonel Fletcher. 58th Major Agnew. 60th 3rd Bataillon. Lieutenant Colonel Young. The grenadiers of the above ten regiments, Lieutenant colonel Carleton. A corps of light Infantry from the regiments of the line, lieutenant colonel Howe and Major Dalling. A corps of Rangers Major George Scott.

1759

STRENGTH OF THE ENGLISH ARMY AT THE BATTLE OF QUEBEC.

September 13th 1759.

15 th Corps Amherst Regiment.....	406
28 th Braggs' "	421
35 th Otway's "	519
43 ^d Kennedy's "	327

47 th Lascelles' Regiment.....	360
48 th Webb's "	683
58 th Anstruther's "	335
60 th Monckton's "	322
60 th Lawrence's "	540
78 th Fraser "	672
22 nd Louisbourg " }	241
40 th Companies " }	
45 th of Grenadiers " }	
Total.....	4826

1759

STRENGTH OF THE FRENCH ARMY AT THE BATTLE OF QUEBEC.

September 13th 1759

Right column :

Colony troops.....	550
Regiment of la Sarre.....	500
Regiment of Languedoc.....	550
Militia and 1-6 pounder.....	400
	———— 2000

Centre :

Regiment of Bearn.....	360
Regiment of Guienne.....	360
Militia.....	1200
	———— 1920

Left column :

Regiment Royal Rous.....	650
Colony Troops.....	650
Militia.....	2300
	———— 3600
Grand total.....	7520

1759

THE CAMPAIGN IN CANADA, FROM THE DEATH OF MONTCALM.

The Marquis de Montcalm endeavoring to rally the troops in their most disorderly flight was wounded in the lower part of the belly. Note A. He was transported immediatly to Quebec and lodged in the house of M' Arnoux, the King's Surgeon who was absent with Monsieur de Bourlamarque ; but his brother the young Arnoux having visited the wound declared it mortal. This truly great and worthy hero heard Arnoux (having visited) pronounce his sentence of death with a stoick and undaunted soul, his mind calm and serene, his countenance soft and pleasing, and with a look of his indifferency in the choice to live or to die.

He prayed Arnoux to be so kind and free with him as to tell him ingenously how many hours he thought he might yet live ? Arnoux answering him that he might hold out until about three in the morning. He passed that small remainder of life in conversing with a few officers about him upon indifferent subjects with great coolness and presence of mind, and ending his days near the hour that Arnoux had (had) foretold him.

His last words where : " I die content, since I have the affairs of the King, my dear master, in good hands. I always had a very great consideration for the talent and capacity of Monsieur de Levis."

I will not undertake the pannygerick of this great man, a true patriot and lover of his King and country, with many good qualities seldom to be met with ; whose memory, if chance had caused him to be born in England, would have been celebrated and transmitted with honour to posterity. Illustrious by his virtues and great genius, he deserves the best pew ; but, an unfortunate victim to the insatiable avarice of some men and prey to the immediate ambition of others ; his ashes mixt with those of Indians repose coldly far from his native country. They dont ask for a magnificent tomb and altars ! General Wolfe has statues in England for the faults he committed continually during the expedition in Canada.

How many obscure dead “ says an author modern ” have received the greatest honours by titles yet more vain ! O injustice of mankind ! The Mausoleums adorn the temples but repeat continually false elogies ; and history which ought to be the sacred azile of truth and prove the statues and pannygericks are almost always the monuments of prejudices and adulations eternize that unjust reputation.

When I was informed of Monsieur Montcalm misfortune I sent him immediately his servant Joseph, begging him to acquaint me if I could be of any service to him, and in that case I would be with him at Quebec immediately. Joseph came back in that moment to the hornwork and afflicted me to the bottom of my soul by Monsieur Montcalm' answer. “ That it was needless to come to him as he had a very few hours to live ; and he advise me to keep with Monsieur Poularies untill the arrival of Monsieur de Levis at the army.” Thus perished a great man, generally unknowen and unregretted by his country men, who would have made the glory and ornament of any other country in Europe. Note B.

The french army in flight, scattered and entirely dispersed, rushed toward the town. Few of them entered Quebec ; they went down the heights of Abrame opposite to the Intendant's palace, directing their course to the Hornworks. and following the borders of the river St Charles.

Seeing the impossibility of rallying our troops I determined myself to go down the hill at a wind mill near the bakehouse, and from thence cross over the meadow to the Hornworks, resolved not to approach Quebec from my apprehensions of being shut up there with a part of our army which

might have been the case if the victorious had drawn all the advantage they could have reaped from our defeat.

It is true the death of the general in chief which never fails to create the greatest disorder and confusion in an army, may plead an excuse for the english in neglecting so easy an operation to take all our army prisoners.

But instead of following immediatly my idea, I was carried off by the flow of the fugitives without being able either to stop them or myself untill I got to a hellow, swampy ground, where some cannonners where endeavouring to save a field piece which strich there and I stayed an instant with them to encourage them to carry it to the town.

Returning back upon the rising ground I was astonished to find myself in the center of the english army who had advanced while I was in the hallow with the cannonners and taking me for a general on account of my fine black horse they treated me as such by saluting me with thousands of musket shots from halfs of the front of their army which had formed a crescent.

I whas nevertheless obstinate to reach the wind mill and I escaped there terrible fire without any other harm than four balls through my cloaths which shattered them, a ball lodged in the pommel of my saddle and four balls in my horse, body who lived notwithstanding his wounds untill he had carried me to the Hornworks.

It is impossible to imagine the disorder and confusion that I found in the Hornwork. The dead and consternation was general. Monsieur de Vaudreuil listened to every body and was always of the advise of him who spoke the last. No order was given with the reflexion and with a cool head, in short not knowing either what to order and what to do.

When the English had repulsed the two hundred canadians who had gone up the height at the same time that I came down from it, pursuing them down to the bake house, their head then turned entirely and they became quite distracted imagining that the british troops then at the bake house would in an instant cross the plain and fly over the St Charles River into the hornwork as with wings. It is certain that when once fear

seizes men, it not only deprives them totally of their judgement, discernment, and reflection, but also of the use of their eyes and ears, and they become a thousand times worse than the animals with their instinct or small portion of reason which the author of nature has assigned them since they preserve it on all occasions.

But how much inferior to them is the greater part of mankind with their vain boasted reason, who become simple machines and automatons in all cases when they have the most need for it. The hornwork had the river St Charles before it about 70 paces broad which served it better than an artificial ditch ; its front facing the river and the heights was composed of strong thick and high palisades, planted perpendicularly with gun holes pierced for several pieces of large cannon in it.

The river is deep and only formidable at low water at a musket shot below the fort. This made it more difficult to be forced on that side than on its other side of earth work facing Beauport which had a more formidable appearance ; and certainly the hornwork on that side was not in the least danger of being taken by the English by an assault from the other side of the river.

Upon the appearance of the english troops on the plain at the bake house, Monguet and La Motte, two ancient captains in the regiment of Bearn cried out with vehemence to Monsieur Vandreuil " That the hornwork would be taken in an instant by an assault sword in hand, that we would all be cut to pieces without quarters, and that nothing else could save us but a general capitulation immediatly for Canada, in giving it up to the English. "

The weak and ignorant Monsieur de Vandreuil answered them coolly with a noble simplicity : " That for a general capitulation there must be articles, and for articles there must be time and reflection to make them. Montreuil told them that a fortification on the hornwork was not to be taken so easily. "

In short there arose a general cry in the hornworks to cut the bridge of boats. It is to be remarked that not a fourth part of our army was yet arrived at it and the rest by cutting the bridge would have been left on the other side of the river as victims to the victorious.

The regiment Rôyal Roussillon was at that moment at the distance of a musket shot from the hornwork approaching to pass the bridge. As I had been already in such adventures, I did not lose my presence of mind and having still a shadow remaining of regard which the army accorded me on account of the esteem and confidence which Monsieur de Levis and Monsieur de Montcalm had always shewn me publicly ; I called Monsieur Hugon who commanded the hornwork and prayed him to accompany me to the bridge.

We ran there and without asking who had given the order for cutting it we chaced away the soldier with their axes uplifted and ready to execute that extravagant and wicked operation.

Monsieur de Vaudreuil was closeted up in a house in the middle of the hornwork with the Intendant and with some other persons. I suspected they were occupied in drawing up the articles for a general capitulation, and I entered the house where I had only the time to see the Intendant with a pen in his hand writing upon a sheet of paper, when Monsieur de Vaudreuil told me that I had nothing to do there.

Having answered him that what he had said was true, I retired immediately in wrath to see them giving up so scandalously a colony which had cost so much blood and such immense expenses to preserve it. In going out of the house I met Monsieur Dalquier an old brave do right honest man, commander of the regiment of Bearn with the true character of a good officer, the mark of Mars all over his body.

I told him there was question in the house of giving up Canada to the English by a capitulation, and I hurried him into it in order to dispute the King's cause and be an advocate for the welfare of his country. I then quitted the hornwork to join Poularies at the river of Beauport ; but having met him at about three or four hundred paces from the hornwork on his way to it, I told him what was there in agitation.

He answered that sooner than to consent to the capitulation he would lose the last drop of his blood. He told me that his house and table should be looked upon by me as my own ; advised me to go there immediately to repose myself ; and chapping spurs to his horse he flew like lightning to the hornwork. As Poularies was an officer of great phlegmatick bravery,

full of honour and of a rare merit, I was then assured that he and Dalquier would soon break all the measures of men ill intentioned. Many motives induced me to act strenuously for the good of the service; among which was my gratitude for the sovereign who had given me bread, as also my affection and inviolable friendship for Monsieur de Levis in his absence, who was now the commander in chief of the french armies in Canada by the death of Monsieur de Montcalm.

I continued sorrowfully jogging on to Beauport with a very heavy heart for the loss of my dear friend Monsieur de Montcalm sinking down with weariness and lost in reflection upon the resolutions which providence had brought about in the space of three or four hours.

Poularies came back to his lodgings at Beauport about two in the afternoon and he gave me the agreeable news of having converted the project of the capitulation into a retreat to Jacques Cartier. There to await the arrival of Monsieur de Lévis, and they dispatched immediatly a courier to Montreal to inform them of our misfortune at Quebec which in all appearance would not have happened to us, if Monsieur de Vaudreuil had not sent him away through some political views to command there without troops except those who were with Monsieur de Bourlamarque à l'Isle aux Nois, and officer of great knowledge.

The departure of the army was agreed upon to be at night and all the regiments were ordered to their different encampments untill further orders. The decision for the retreat was to be kept a great secret and not even communicated to the officers. I passed the afternoon with Poularies in the expectation to receive every moment from Montreuil, major general of the army, the order and disposition of the retreat of the regiment Royal Roussillon.

But having no news of it at eight o'clock in the evening and a dark night, Poularies sent his adjutant to Monsieur Vaudreuil to receive his orders for the left who came instantly back to inform him that all the right of our army was gone away with Monsieur Vaudreuil without his having given any orders concerning the retreat, and that they followed the highway to the hornwork.

Castaigne his adjutant could give no further accounts of this famous retreat, only that all the troops on our right were marched off. It is easy to be imagined how much we were confounded by this ignorant and stupid conduct, which can scarce appear credible to the most ignorant military men. Poularies sent immediatly to inform the post next to his regiment of the retreat, with orders to acquaint all the left of it from post to post between Beauport and the Sault de Montmorency.

I then set out with him and his regiment following those before us as to the other posts to our left followed us, without any other guides, orders and instructions with regard to the roads we should take or were we should go. This was left to chance, or at least a secret which Monsieur de Vaudreuil kepted to himself in petto.

It was a march entirely in the Indian manner, not a retreat but a most hould and abominable flight, a thousand times worse than that in the morning upon the heights of Abrame, with such fright, disorder and confusion that if the English had known it, three hundred men, sent after us, would have been sufficient to destroy and cut all our army to pieces.

Except the regiment Royal Roussillon which Poularies, always rigid and severe for the subordination, kept together in order, there was not to be seen thirty soldiers together of any other regiment. They where all mixed, scattered and dispersed and running as hard as they could as if the english army was at their heels.

There never was a more favorable position to wake a beautiful and well combined retreat in bright day and in sight of the english army looking at us without having the smallest reason to be afraid of anything in their power to oppose it. As I had taken a perfect knowledge of the local from Beauport to the Sault de Montmorency during some months that I was there constantly with Monsieur de Levis and Monsieur de Montcalm I thought myself capable of fortell to Poularies all the disposition that would be made for the retreat and the road that would be assigned to each regiment for the march to the village Lorette.

But I was greatly deceived and indeed could never have foreseen the road which all our army took to go to Lorette and which prolonged our

march prodigiously for the center of our army and still much more for our left at the Sault Montmorency.

There is a highway in a straight line from the Sault Montmorency to Lorette which makes a side of a triangle formed by an other highway from the Sault to Quebec, and by an other road from Lorette to the hornwork which forms the base of the triangle.

In the highway from the Sault to the hornwork, there is eight or nine cross roads of communication from it to the road from the Sault to Lorette which are shorter according as they approach to the point of the angle at the Sault. Thus it was natural to believe that, our army being incamped all along the road from the Sault to the hornwork, each regiment would have taken one of the cross roads the nearest to his incampment in order to take the straight road from the Sault to Lorette, instead of coming (instead of c) to the hornwork to take there the road from Quebec to Lorette, by which the left had double the distance to march, besides being more exposed by approaching the hornwork so near to the English as to make them discover the retreat.

The army by this operation would have arrived all at the same time in the road from the Sault to Lorette by the difference in the length of these cross-roads, and would have naturally formed a column all along that road. And as it was not a forced retreat, they had the time from 12 at noon until eight at night to send off all the baggage by these cross roads to Lorette without that the English could perceived it.

But supposing them even fully instructed of our design which might have been executed in open day, they could no ways disturb our operation without attacking the hornwork and attempting the passage of the river St Charles, a very difficult and dangerous affair where they might have been easily repulsed, exposing themselves in a moment to lose the fruits of their victory without enjoying it, and consequently they would have been madmen if they had thought on such a rash enterprise.

Instead these wise and prudent measures which common sense might have distaled to them, tents, artillery, the warlike stores, baggage and all other effects were left as a present to the English, the officers saved only a few shirts and what they could carry in their pockets ; the rest was lost.

In short it would appear by this strange conduct that a class of men there from interested motives were bent with fury to give up the collony to the English so soon as they could have a plausible pretence to cover their design by loping off gradually all the means to defend it any longer.

Monsieur Vandreuil had still further goodness for the english. He wrote to Ramsay, king's lieutenant and commander in Quebec so soon as the retreat was decided. "That he might make a capitulation for the town eight and forty hours, after the departure of our army from our camp at Beauport, upon the best condition he could obtain from English.

" We ran along in flight all night and at day break Monsieur Bougainville with his detachment joined us near Cap Rouge. In the evening our army arrived at the Pointe aux Trembles five leagues from Quebec, where they passed the night, and next day came to Jacques Cartier.

The English had so little suspicion of our retreat, seeing always our tents pushed without any remarkable change in our camp, that Belcour an officer of Rochebeaucourt's cavalry, having returned to it with a detachment two days after our flight, he found every thing the same as when we left it. He went into the hornwork with his detachment and fired the canons, pointed at the heights of Abrame, at the English camp which greatly alarmed them.

Monsieur de Levis having made great dilligence arrived next day at Jacques Cartier to take the command of the army and most reasonably to cure their madness and settle their wits which had been terribly astray even since the battle as also to ranimate the soldiers who are always heroes or cowards accordingly as they are commanded, and according to the capacity, talents and dispositions of him who is at their head: (Note C.)

This general Lold, brave of a distinguished merit, and full of honour and honesty, resolved to give a second battle to save Quebec, the lost of this town being evidently the lost of the collony which could be no longer in a state of defense.

For this effect our army returned to Cap Rouge the day after his arrival, all of them well disposed, impatient and eager to repair the misfortune

of the 13th. Monsieur de Levis wrote immediatly a letter to Monsieur Ramsay ordering him to have no regard for the letter which Monsieur de Vaudreuil wrote to him when the army left their camp at Beauport, permitting him to surrender the town in 48 hours. That by the present letter he revoked that permission, that the french army next morning would be upon the heigh of Abrame ; and that the event of a battle immediatly must alone decide of the fate of Quebec.

Monsieur de Vaudreuil wrote at the same time an other letter retracting positively the permission he had given him to surrender the town. The Chevalier of la Rochebeaucourt was dispatched to deliver their letters to Ramsay with a detachment of fifty horses of his company, and he acquitted himself of this commission with all possible prudence and promptitude.

He left Cap Rouge so soon as it was dark, crossed the St Charles River at the fort below the hornwork, and got into Quebec without meeting in his way any of the english guards. The town was not even invested on the side of it that faces the suburbs at the Intendant's palace. Having delivered the letters Ramsay answered him :—That is was now too late, that he had begun to treat with the English for the capitulation which was now too far advanced to be able to break it off, that there was no provisions in the town, and moreover that he knew perfectly well what he was doing.

Rochebeaucourt told him : “ That if he would break open the inhabitants' cellars he would find flower and salt, provisions much more than he could need for so short a deffense as was demanded of him.” But he could not prevail on Ramsay to be a patriot and dutyfull to his King and country, who repeated always. “ I have begun the capitulation and I know what I am about.”

Rochebeaucourt came back to Cap Rouge with Ramsay's answer at midnight and was immediately sent back to Quebec with an other letter signed by Monsieur de Vaudreuil and Monsieur de Levis which was a positive order to Ramsay to suspend the capitulation untill further orders.

Rochebeaucourt entered into the town by the same way as he did before, his detachment carreing with them fifty sacks of sea biscuits. But Ramsay answer was always the same. “ The capitulation is too far advanced to be now suspended, and I know very well what I am doing.”

Thus Ramsay who would not sent to Monsieur de Vaudrenil the fire and twenty pieces of small brass canons of the palace battery " Having his town to deffend " surrenderd basely " His town " to the English without trenches open before it, witout a battery established against it, and without a shot fired either from the town or from the English army.

Ramsay according to his resolution having given up " His town " some hours afterwards to the english, who being immediatly put in possession of it, Monsieur de Levis found it then needless to seek to attack them, risking the event of a battle to no purpose, where there was no time to be gained by a victory from the advanced season and a great deal to lose if defeated, besides the impossibility to undertake the siege of Quebec without artillery.

He consequently retired the same day to Jacques Cartier where the army remained untill the end of October, that he send them to their winter quarters, excepting two thousand men which where posted at Jacques Cartier, commanded by Dumas, Major general of the collony troops destined to pass their the winter in order to be a check upon the english at Quebec; to vex and torment them continually by attacking their detachments when ever they were sent out of the town for fewel or other things they had need of from the country; to have always detachments lurking about Quebec and in short to be constantly at their heels.

Notwithstanding the good effect this body of troops might have produced by keeping the english always blocked up in the town, the winter passed without very few hostilities. On the contrary there was soon a considerable trade established between the English at Quebec and the French at Jacques Cartier as if it had been in time of peace. No doubt the commanders found their profits in it.

The english fleet having intercepted all our merchant ships from Europe, every thing was most incredibly dear at Montreal from the scarcity of merchandises whilst at Quebec all was there at plenty by the prodigious number of french vessels they had taken during the summer and at a very low prize La Caze a merchant at Montreal sold four barrells of common Bordeaux wine for forty four thousand livres, which is about two thousand

pounds sterling the barrel ; and the English quart bottle of it was sold at two guineas.

The bushel of salt at 25 pds sterling, a pair of shoes 5 or 6 and 20 shill, a yard of cloath from 2 to 3 pds. 10^s and every thing else in proportion. This made the country people augment proportionally the prise of provisions.

A calf was at 12 gui. and $\frac{1}{2}$; a sheep .6 gui., a turky one gui., a hen $\frac{1}{2}$ gui., a lb. of beef 2^d thus the honest people were entirely crushed between the peasants and the merchants ; and the peasant where devoured by an other set of men who like rapacious vultures took from them in the king's name their cattle at a very low price, selling them afterwards excessively dear.

The price of an ox in the king's name carryed off by Cadet the munitionary general was fixed at 8 livres (about three pds sterling) and was sold by them to the public at 1200 liv. (fifty pds ster.) Note D. Notwithstanding these horrible and infamous vexations, the brave honest Canadians never complained. Their answer was always with the same moderation. " Let the king take from us what we have provided that Canada may be saved." Now doubt that they must now find themselves happy under the english government and certainly there is not in the known world such brave, good and submissive subjects. They will be a treasure to Great Britain if the English know how to govern them.

The scandalous trade that was carryed on all the winter between the French and the English instead of a continual exchange of musket shots, metamorphosed the officers into Merchants, enriched a great many particular persons, procured the rich the means of gratifying their desires, whilst the worthy and honest who could scarce obtain at the butchery a pound of meat in paying it so dear, lay groaning under the weight of misery.

Ill nourished, their dodely force exhausted this weakness and famine painted in their faces. But this was not the worst of their sufferings. Having lost all our artillery and warlike store in Quebec, they could not hope for any favourable change in their fate, and could have no other perspective of an end to their misery but by the collony's falling into the hands of the english, without being anymore in a situation to hinder it.

Melancholy circumstances and matter of sad reflexions for those who were endued with sentiments of honour, probity, attachment for their country and for the good of the service.

NOTE A. It was reported in Canada that the ball which killed that great good and honest man was not fired from an English musket. But I never gave credit to it.

NOTE B. "Such is the destiny of a great man, say Necker." He is seldom witness of his triumphs. But the day comes where truth conducted by time, approaches his tomb and cries to him arise! enjoy the glory Men begin to know the Eloge de Colbert.

NOTE C. A chensise general says; "no man whatsoever is glad to die when, without ignoring he can preserve days that are not a burthen to him. Virtue, bravery, the love of duty, of his country, of glory, many make him face peril and death; but he will keep always in the bottom of his heart that natural repugnancy which makes him tremble as in spite of himself, when he sees the fatal moment near which may tear his life from him.

If they are sincere they will not belie me. We aught not then to neglect any-thing that may encourage the soldiery and inspiré them with a kind of security.

Aut.....

NOTE D. The immense quantity of paper money dispersed in the publick might be the cause of that incredible dearness of every thing such is the progression says an author and such ought to be the fate of artificial riches amongst the nations who possess the greatest sum of this deal treasure.

Credit support's itself, by the exactness in the payments of the interests. The interests are paid by the taxes upon the people. The taxes which the wisdom of the government cannot moderate, the excess of them heightens the prices of all the necessaries of life.

The wages of the workmen carried to a too high rate stopes the sales of the mannufacturers; the difficulty of the sales stops the circulation; the dearness of the work stops the consumption, destroys industry, trade and agriculture which is the first and principal source of them.

La richesse d'Angleterre. "The Campaign in Canada from the death of Monsieur le Marquis de Montcalm."

1759

LETTRE DE MONSIEUR DE MONTCALM AU MINISTRE.

A Montréal, le 8 may 1759.

Monseigneur,

J'ay l'honneur de vous adresser le duplicata de mes dépeches du 12 avril par un batiment que l'on expédie pour informer de notre situation. Nous sommes toujours dans l'attente de bâtimens et des nouvelles de France.

Les anglais ne sont pas encore en mouvement. Les nouvelles que leurs prisonniers nous avoient donné en Février sembloient nous indiquer des mouvemens plus prompts. Des prisonniers que nous leur avons fait le 23 avril nous assurent qu'ils ne doivent se mettre en marche que dans trois semaines parce qu'ils attendent des derniers ordres de leur cour et qu'ils veulent faire des opérations combinées.

Les deux petits bâtimens de 16 pièces de canon, construits cet hiver pour retablir en partie sur le lac Ontario la marine perdue la campagne dernière par notre faute, ont été lancés à l'eau ces jours cy et de suite ont porté à Niagara la garnison composée de nos troupes et de celles de la colonie, le tout aux ordres du Sieur Ponchot, capitaine au régiment de Bearn qui avoit déjà commandé dans ce fort en 1756 et 1757,

Monsieur de Bourlamarque, dont la santé est bien rétablie est en marche avec un corps de 3,000 hommes, composé du bataillon de la reine et des deux de Berry, Troupes de la colonie et des Canadiens. Ce corps sera rassemblé et campé sur les hauteurs de Carillon du 15 au 20 du mois. Le surplus des troupes reste dans ses quartiers. Elles se tiennent prêtes à marcher au premier ordre. J'attends icy avec Monsieur le Chevalier de Levis de voir ou il faudra se porter, cela dépendra des mouvemens de l'ennemy ; leur supériorité nous force de recevoir la loix d'eux pour nos mouvemens.

Il vient de s'évader de Quebec un anglois, Robert Stobs, otage pour la capitulation du fort Nécessité pris en 1754. Il avoit été mis par ordre du roi au Conseil de guerre au mois de novembre 1756 et condamné à avoir la tête tranchée pour correspondance illicite avec l'ennemi. On avoit surci à l'exécution suivant les instructions de Sa Majesté. Il a amené avec luy quelques anglois ; c'est pour la troisième fois qu'il s'évade. Je ne sais si l'on sera aussi heureux que les deux précédentes en reprenant un homme aussi instruit.

Vous conviendrez, Monseigneur, que s'étant évadé deux fois on auroit pu lui donner moins de liberté, mais quoiqu'on ait pu dire et représenter on s'est accoutumé de garder trop de prisonniers anglois dans cette colonie, à les garder trop longtemps et à leur donner trop de liberté.

Je n'ai rien à ajouter à ma précédente dépêche du douze.

Je suis avec respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

“ Lettre de Monsieur le Marquis de Montcalm au ministre, datée de Montréal le huit may mil sept cent cinquante neuf (1759 le 8 may).”

1760

THE CAMPAIGN OF CANADA..... 1760.

| Hopes, that heavenly healing balm, that gift from Providence blended with persecution to blunt the sharpness of its sting and hinder the unfortunate to be overwhelmed and sink down under the load of their afflictions, never extinguishes, never abandons the distressed : “ We dont believe dangers ” says Machiavel, “ untill they are over our heads, but we entertain hopes though at never so great a distance.” Hopes does not

abandon the pale dying man. In his agonys he still feels life and in his thoughts he does not detach himself from it.

Death strikes before his heart has believed that he could cease to live. Search in the prisons : Hope dwells there near the wretch who next day is to receive his sentence of Death. Every time the bolts make a noise he believes his deliverance entering with the Jayler. Whole years of slavery have not been able to wear out this consoling sentiment.

These contradictions these differences of seeing, these returns. this stormy flux and reflux, are so many effects of hope which plays upon us and never ceases. It is inherent in hummaine nature to hope in adversity for a favorable change of their faite, however appearances may be ill grounded of a period to and their pains and sufferings. Note A.

The Canadians without the least apparent reason still flattered themselves to save their country and did not lose the hopes of taking Quebec though without artillery and warlike stores. All their heads were occupied during the winter in forming projects for taking that town which where entirely chymericall, void of common sense and in no ways susceptible to be put into execution. Never any country hatched a greater number, nor projects more ridiculous and extravagant. Every body meddled in it.

The contagion spread even to Mylord Bishop and his Seminary of priests who gave theirs which like to all the others, wanted only common sense and judgement. In short is was an universall folly at Montreal. Amongst of the productions of these distempered brains, that of surprising Quebec by a forced march in winter and take it by an escalade was the only one of them where there was the least possibility of success.

This project was for some time agitated so seriously that workmen where employed in making wooden ladders ; but having alwise looked upon it as a wild and extravagant fancy of priests and old women, I always disputed whenever they spoke of it ; and it was continually the topick of conversation.

The high town of Quebec is situated upon the top of a rock about two hundred feet high almost perpenticular in some parts of it, and every where extremeley steep and inaccessible, excepting towards the hauteurs d'A-

brame which is a continuation of the same Hill that begins at Quebec and ends at Cap Rouge, always diminishing gradually its height the space of these three leagues. The low town is a narrow piece of ground from a hundred to four or five paces broad between the foot of the rock and the St Lawrence river.

There is a street which goes up from it to the high town without a continuation of houses. And it is impossible to blimb up the rock from the lower town, As I was employed above three weeks upon it with miners and other workmen to render all the foot-paths impraticable, which was finished only a few days before the arrival of the english fleet.

A town built upon a vast extent of ground which would require an army to defend it shuch as Ghent in Flanders and which might be approached in all the different quarters at the same time in order to devide the troops of the garrison equally over all the town, may be surprised and taken by a Scalado ; and in our desperate situation might have been attempted in risking all for all.

A surprise in a dark night must naturally spread an universall terror, dead, and fright amongst those who are surprised and must be soon communicated through all the quarters of the town. The soldiers are so much the more terrified that they know not where they are the most in danger.

Different from a siege where the place for the assault is marked by the breach, their heads turn and depured of judgement, cold blood, reflexion, they think, rather of escaping the slaughter that issues, a town being taken in this manner than of deffending the ramparts.

But Quebec being only accessible on that side of it which faces the heights of abrame, and having nothing to fear eslewhere, the moment of an allarm all the force of the garrison must naturally be there. Thus the english having seven thousand men in the town, almost as many as our army proposed for the scalado, to garnish all that part of the town susceptible to be attacked, it is much to be believed that we would have lost the half of our army in the attempt and at last, after a horrible butchery of our men, have been obliged to return shamefully from whence we came.

Beside, supposing that we had taken the lower town by an escalado we would not have been further advanced by that success. The english

in half an hour afterwards by burning it in throwing down from the high town upon the tops of the houses, fire pots, carcasses, and other combustible matter, or by the plunging fire from three batteries would have soon chased us out of it or burned us under the ruins.

This project after having furnished a long time the daily conversation of Montreal, was at last wisely considered by Monsieur de Levis and placed as it deserved amongst the production of Bedlam, substituting another at his place which was reasonable, well combined, doing honour to his capacity and talents.

Monsieur de Levis in giving an account to the court of the loss of all our artillery and warlike stores in Quebec gave likewise all possible assurances that he would retake that town in the spring and save the colony, provided they would send to him from Europe a ship loaded with canons and communications which must set sail from Europe in the month of February in order to be in St Laurence River before the english and near Quebec in the current of April.

He assembled our army so soon as the season permitted it; got together about 12 pieces of old cannons which had been laid aside for many years, and with a small quantity of gun powder and very few bullets, he set out from Montreal with his army towards the beginning of April the snow being as yet upon the ground, and he conducted his march so well that the army arrived at Cap Rouge at three leagues from Quebec without the english having any information of their being gone from Montreal.

He did not flatter himself to be able to take Quebec with such a despicable train of artillery, and his design was only to invest that town, to open the trenches before it to advance his approaches, and be in the situation the moment the ship he had asked from the court should arrive to land the canons placing them instantly upon the batteries ready to receive them, and without loss of time to batter the town immediately.

Fortune favoured him to the height of his wishes; and if the ship had arrived with the artillery he expected from France, that town could scarce have held out four and twenty hours, by which means he would have had the glory to preserve to his country the collony of Canada now reduced to its last gasps.

The english got the news of our army's being at Cap Rouge by a most singular and strange accident, which greatly manifest the power predominant of fortune in military operations, and that the greatest general cannot warrant his entreprize and put himself out of the reach of events that human understanding cannot foresee, whereby the best combined and well formed schemes are frustrated in the execution.

In all appearances we would have taken Quebec by surprise had it not been for one of her caprices that have often as much share in the events of war as the genius and talents of the greatest generals. The Athenians where not in the wrong to paint Thimotheus asleep, whilst fortune in an other part of the picture was spreading nets over the towns to take them for him.

An artillery boat having been overturned and sunk by the banks of ice which the current of the St Lawrence river brought down with great force. A canoneer saved himself upon a board of ice that sailed down the river with him upon it, without a possibility of his getting to land.

When he was opposite to Quebec, the english so soon as they saw that poor distressed man, touched with humanity and compassion they sent out boats who with difficulty saved him, the river being covered with sholes of ice, and brought him to town with scarce any signs of life.

Having warmed him with cordials, the moment he began to respire and recover his senses they ask him from whence he came and who he was.

He answered innocently that he was a french canoneer from Monsieur de Levis army's at Cap Rouge. At first they imagined he raved and that his suffering upon the river had turned his head.

But after examining him more particularly and his answers always affirming the same, they were soon convinced of the truth of his declaration and where not a little confounded to have the french army at three leagues from Quebec without having the smallest information of it.

All their cares proved ineffectual for the preservation of his life. He expired the moment he had revealed the important secret. What a remarkable and visible instance of Fortune's fighting for the English ! equal at

least to the cloud of rain that saved general Wolf's army the year precedent at his attack of the 31st of July.

Had it not been for this most unaccountable accident, in all appearances Monsieur de Levis would have taken all the English advanced posts that were said to amount to fifteen hundred men which retired to the town immediatly, after setting fire to their magazin of powder in the church of St Foix which they had not the time to carry along with them.

It would not have been surprising if Monsieur de Levis at the gates of Quebec with his army without being discovered had taken it by surprise. It is certain that fortune has more or less share in all the events of life and this is more particularly visible in the operations of war.

Hazards may be constantly in the favour of a general blindly protected by that goddess against an adversary with for superior talents and capacity. Every body must acknowledge Prince Eugenes capacity and superiority of genius when compared with the Duke of Marlborough. But Marlborough was always as fortunate in having continually the unforeseen accidents in his favour, as Prince Eugene was unlucky to have them against him, to cross the best combined and well laid projects which ravishes with admiration and seemed to have only need of Fortune's standing neuter to be successfull.

The fate of an army cannot depend upon the personal good fortune of the general who commands it. Cardinal Mazarin seemed to be of this opinion, since he never failed to ask those who recommanded persons to him to be at the head of expeditions : " Est-il heureux ? " (" Is he lucky ? ")

May it be imagined that fortune acts with her favoritesons at the head of armies as she does at gaming tables ? However it be, a great general will always watch vigilantly the chapter of accidents, seize rapidly that which is favourable for him ; and by his prudence foresight and circumspection will ward off and correct what is contrary to his interests.

The smallest things are not unworthy of his attention which often produces the greatest events ; and the neglecting what at first view might appear trivial has often overturned the best calculated schemes. The most trifling of our actions becomes often a first cause that produces an endless

chain of events, effects linked in each other of the greatest importance. The boat sunk by the ice at Cap Rouge was a first cause. The canoneer by this accident was upon a board of ice in the middle of the river St Laurence opposite to Quebec which inspired the English with pity to save his life.

The human action of the english in saving the poor unhappy canoneer, hindered Quebec from being taken by surprise which probably would have been the case, without his information that Monsieur de Levis' army was at Cap Rouge.

If taken by Monsieur de Levis it would have disgusted the English from any further attempts upon Canada, and the peace would have been assured. But by the canoneer's declaration it was not taken and consequently the war prolonged. Quebec in possession of the English rendered the conquest of Canada inevitable and sure.

The possession of that vast country of Canada after so much blood and such immense expenses it had cost the English in their different expeditions against it, swelled too much the cupidity of the English to consent to a peace upon reasonable terms and engaged them to extend their conquests upon the other french collony.

The possession of so many French and Spanish collonies by the English brought about the shamefull peace that France and Spain where oblidged to received from the English upon the hardest terms as law of the conqueror.

Thus the boat overset and sunk at the Cap Rouge was the primitive cause and the first link of the chain which had the greatest influence over all the affairs of Europe. If Monsieur de Levis had saved the canonneer at Cap Rouge what infinity of events would have been stifled at their birth. Perhaps even Great Britain would have been forced to receive the peace from France instead of giving it upon her own conditions. There is not almost any humaine action that is not the beginning of a chain of effects.

The french army took possession of the village St Foix, the moment the English went out of it, retiring to Quebec, and passed there the night between the 27th and 28th of April. Next morning Monsieur de Levis being informed that the English army was come out of the town, and they were

drawn up in battle upon the same ground that the French army occupied the year before at the battle of the 13th of September, he drew out his army and advanced in order of battle to meet the English.

Though fully persuaded that the English general would not risk a battle out of his town where he had a great deal to lose in being beat and could gain but little by a victory ; that he would retire at the approach of the French Army. (Note B) general Murray who does the greatest honour to his country by his great knowledge in the act of war, good sense, talents and capacity, was come out of the town in order to cover that place.

The English army had the advantage of the ground. They were drawn in battle upon a rising ground, their front garnished with twenty two brass field pieces, the palace battery which Ramsay refused to send to Monsieur de Montcalm. The engagement begun by the attack of a house between the right wing of the English army and the french left wing which was alternately attacked and deffended by the Scotch highlanders and by the French grenadiers, each of them taking it and losing it by turns.

It was a fit match ; the grenadiers with their bayonets in their hands forced the highlanders to go out of it by the windows, and the highlanders getting into it again by the door oblidged immediatly the grenadiers to evacuate it by the same road with their daggers.

Both of them lost and retook the house several times, and the dispute would have continued whilst there remained a Highlander and a grenadier, if both generals had not made them retire, leaving the house neuter. The grenadiers where reduced to fourteen men a company at most. No doubt the highlanders lost in proportion.

The left of the French army which was in a hollow ground about fourty paces from the English was cruched to pieces by the fire of their artillery loaded with grape shots. Monsieur de Levis perceiving their bad position sent Monsieur de la Pause, adjudent of Guienne's regiment with orders for the army to retire some steps behind them in order to occupy an eminence paralel to the rising ground occupied by the English.

But whether this officer did not comprehend Monsieur de Levis' intentions, whether he dilevered ill the orders to the different regiments, by his

stupidity the battle was very nearly lost irremediably. He run along the line ordering each regiment to the right about and to retire without any further explanation of Monsieur de Levis' orders.

Some of the left of the French army being so near as twenty paces to the ennemy the best disciplined troops in that case can scarce be expected to be able to retire without the greatest disorder and confusion, or without exposing themselves evidently to be defeated and slaughtered.

Upon this movement the English believing them in flight quitted their advantage of the rising ground in order to persue them, compleat their disorder and break them entirely. Monsieur Dalquier who commanded Bearn's regiment with the troops of the colonny upon the left of the French army, an audacious, bold, intrepid, old officer, turned about to his soldiers when La Pause gave his orders to retire and told them : " It is not time now my boys to retire at twenty steps from the ennemy. With your bayonets upon your musket let us throw ourselves head long amongst them ; that is better. ! "

In an instant they fell upon the English impetuously with thrust of bayonets hand to first got possession like lightning of their cannons, and a ball which went through Dalquier's body which was already covered with scars of old wounds, did not hinder him to continue his orders.

Poularies who was upon the right flank of the army with his regiment Royal Roussillon and some of the Canadian militia, seeing Dalquier keep firm, all the troops of the center being retired in disorder leaving a vacancy between the two wings, he caused his regiment with the Canadians to wheel to the left in order to fall upon the left flank of the English army, the French army extending further to the right beyond the English left wing.

The ennemy no sooner perceived Poularies mouvement than they immediatly fled with precipitation and confusion and where so seized with terror that not an English soldier could be rallyed by their officers, several of whom where taken prisoners. The French troops who where retired advanced immediatly and all the French army persued so hastily the English that if the cried had not been raised to halt, it is very doubtfull if they would not have got into Quebec Pele Mele with the fugitives, being

near the town gates when this cry begun that Quebec would have been retaken in a most singular manner unforeseen and unpremeditated.

I know nothing worse than ill disciplined troops! Certainly a brave militia with it, simple ancient way of fighting and unexercised is preferable than to have an indigested notion of discipline which was entirely neglected in Canada amongst the French regular troops. So that the French regiments there might be looked upon as differing very little from the Canadian militia.

The method of conducting militia and well disciplined regular troops appear to be quite different as much as their different qualities. A cool phlegmatick, undoubted bravery is the effect of an excellent discipline, rendering the soldiers capable, when repulsed, to return several time to the attack and rally of their own accord.

But the strength and virtue of the militia is a hot, ardent, raging fire that must be suffered to flame until it extinguishes of itself. It is a flash, and explosion, that often does prodigies, which when stifled there is no possibility of preventing the immediate disorder that must necessarily ensue, nor any means of bringing them back to face a second time the enemy.

The french had about two thousand men killed and wounded in this battle the 28th of April, of which number there was a hundred and ten officers of the regular troops, besides a great many officers of the Canadian militia: So they might say with Pyrrhus upon his victory over the Romans: "Again such an other victory and I would be undone!"

Monsieur de Levis opened the trenches the same night before Quebec and they were carried on with such activity and diligence that his batteries were soon ready to receive their cannons proper to make breach. But the most considerable of his bad pieces was only of twelve pounds which he mounted upon the batteries firing them sometimes with the greatest economy as he had but a very small provision of gun powder. They wanted only the arrival of the ship from France with artillery and ammunition to crown Monsieur de Levis with the glory. The English in Quebec confessed that the first flag which would appear on the St

Lawrence river would decide the question if Canada should remain in possession of the English or return to the French.

No ship arriving from France with artillery, the fate of Canada was at last fixed by the arrival of three men of war the 7th of June. They mounted immediatly the St Lawrence river without stopping at Quebec. They fell upon the small french frigates in the Anse à Foulon about a mile above the town, which had passed the winter in Canada, took some of them, burned others and in short destroyed in an instant all the French marine.

Their unlooked arrival instead of the vessel that Monsieur de Levis expected from France, so stunned and stupified the French army that they immediatly raised the siege and without any necessity for it they again made a present to the English of their tents and bagages, as they did before at their retreat from Beauport after the battle of the 13th of September.

Such was the consternation that struck us with a thunderbolt, they fled with the utmost precipitation as if the English were pursuing them. Vaucelin alone distinguished himself with a truly heroic bravery. He commanded one of the small french frigates of about sixteen guns, and fought like a lion against an English man of war of forty guns untill he had no more powder and bullets.

He then sent all his crew ashore to Monsieur de Levis, judging that they might be of use to him and remained on board his ship with his wounded men, his french flag always continueing to float in the air. The English, after firing at him for some time, seeing that he did not answer it, they at last approached, in their boats and ask him why he did not fire or bring down his flag.

Vaucelin answered them fiercely : " That if he had any more powder he would not have been so long silent ; that if they had a mind to take him they might cut down his flag themselves as hitherto his business was not to strike his pavillon but to make others do it, his country's ennemys. "

The English then went on board his ship, took him prisoner with his wounded men, and seeing his obstinacy they cut down his flag, treating him with the regard and esteem his bravery deserved from a generous ennemy.

Vauclin had already made himself known to the English by his undoubted courage at the siege of Louisbourg, and his intrepid behaviour so delighted them that the English admiral begged him to tell him freely in what he could be of service to him. " He answered the admiral : " That what he wished for above all things was to have its liberty and the permission to return to France. "

The admiral had so great consideration for him that he caused a vessel to be immediatly fitted out to carry him to Europe, ordering the English captain to obey Vauclin and to land him in any french harbour according to his (operation) option, leaving him at the same time the nomination of the french passangers that he desired to have aboard his vessel. This noble and generous behaviour of the English did honour to their nation by rendering justice and distinguishing the merit of an ennemy, far beyond what he met with from Berryer, secretary of state, at his arrival in France. [Note B.)

The unhappy situation of the collony of Canada was now irremediable and may be compared to a man in the agonies of death, to whom the physician continues to administer cordials, not from hopes of his recovery but to blunt and soften the violence of his sufferings. All that could be now expected was to obtain an honorable capitulation favorable for the inhabitants, the collony being on its last gasp.

Monsieur de Levis left two thousand men at Jacques Cartier with orders to retire slowly according as the english advanced from Quebec and to avoid an engagement with them without losing sight of them, This retarded their march and put off the evil hour as long as possible. He went with the rest of his army at Montreal.

As there was no provisions in that town to be able to keep his army assembled, he was oblidge to disperse them, sending them back to their winter quarters where each inhabitant was oblidge to nourish a soldier at a very low rate, which was paid by the munitionary general.

Monsieur de Bougainville was sent in the spring to command l'Isle aux Noix with eleven hundred men of which number where the regiments of Guienne and Bearn. This island is situated on the river Chambly about

eight leagues in a straight line south from Montreal and two miles distant from lake Champlain.

Monsieur de Bourlamarque an officer of great knowledge in all the branch of the art of war choised that position for his retreat the year before where he evacuated Ticonderaga having been forced to abandon to the English the lake. He fortified this island in the river Chambly as well as possible in a sandy ground in order to serve as a frontier on that side of Canada, and hinder the English from coming down by the river Chambly into the river St Lawrence, by which means in a very short time they might have been in possession of Montreal and Three Rivers ; a much easier way than by the lake Ontario which is much longer by the rapids in the St Lawrence river and prolong their operations ; a very great advantage in a colony where there is frosts during seven months of the year.

This island is about 1200 fathoms long and from 100 to 200 broad. The retrenchments traced and conducted by Monsieur de Bourlamarque are regular and a proof of superior knowledge in fortifications. He barred the two branches of the river with staccados, or chains of big trees linked to one another at their ends by strong rings and circles of iron.

This prevented the English boats from the lake Champlain to pass in the night the island and go directly to Montreal. But by the staccados the island must have been taken by them before they could proceed any further. Some Iroquois of the five nations informed Monsieur de Vaudrenil at Montreal that General Amherst was in march to invade Canada with a very considerable army, from Quebec, by the rapids and lake Ontario, whilst General Murray had orders to come up the river with his army from Quebec and join General Amherst at Montreal. But they had no knowledge of a 3rd body of troops, about 4000 men that came by the lake Champlain in the month of July, five weeks before the arrival of the other two armies at Montreal and besieged us in the Isle aux Noix, with a very considerable train of artillery, cannon, mortars and obuces in profusion.

They erected five batteries of cannon on the south side of the river with a bomb battery which rendered our tranches useless as they had sight of us every where, back, face and sideways, and so near us that at the south staccados they killed several of our soldiers by their musket shots.

The sandy ground preserved us from the effects of their bombs which they threw upon us on a great abundance, with a continual fire from their batteries of cannons.

After sixteen days of siege with a most violent cannonade without a moment's interruption, Monsieur Nogaire an officer in the regiment Royal Roussillon came to us from Montreal having crossed directly through the woods with some Indians for his guides, with two letters for Monsieur Bougainville, one of which was from Monsieur de Vaudreuil and the other from Monsieur de Levis.

It was a very critical conjuncture having only two days provisions for the garrison which had subsisted until the arrival there of the english troops by the means of fishing nets, that river abounding surprisingly in the most delicious fish, and seven or eight oxen which had been kept as a reserve, were killed by the ennemy's cannon.

Monsieur Vaudreuil's letter contained a permission to Bougainville to capitulate or to retire from l'Isle aux Noix if it was possible. Monsieur de Levis' letter was a positive letter and order to defend that post to the last extremity. Bougainville notwithstanding his wit, genius sense, learning, understanding with personal bravery and courage and who wanted only the taste for the study of the art of war to distinguish himself, was nevertheless put to a non plus how to act from the contradictory orders of Monsieur Vaudreuil and Monsieur Levis.

In this dilemma he showed me the letters asking at the same time my advice, and my answer was : " That in two days the famine must oblige us to surrender to the ennemy at discretion for want of provision ; that the reinforcement of a thousand men at Montreal might be of the greatest importance and help to make a good countenance when the english armies were advanced in the neighbourhood of it ; that is was Monsieur de Vaudreuil who commanded in chief in Canada and not Monsieur de Levis ; and that there was yet a possibility of retiring with the garrison towards the north side of the island, where the swampy ground upon the border of the river had hindered the English from establishing there a post."

Bougainville was immediatly decided for the retreat, which was executed and combined with equal justness and the success answered exactly

to the prudence, wisdom and good conduct that Bougainville employed in the preparations for it.

It was then about ten in the morning when Noguairé arrived with the indians who not accustomed to the terrible fire in that moment from the english batteries, very different from their way of fighting behind trees, where not at their ease and where furiously impatient to get out of the island. The retreat was fixed to begin at ten at night.

The borders to the north of l'Isle aux Noix on the opposite side of the river was aquatick to the distance of 300 paces from the river, covered with small trees where there was arising ground; and there was no english post nearer to it than at the *Prairie de Boileau*, at the distance of half a mile down the river; so that the place for the passage of the river presented itself naturally to be a little below the north staccado.

Bougainville took all the wise and prudent measures possible to make his enterprise successfull. He gave orders to mind and put all the boats in a condition to be made use of at a moment's warning. He ordered that the boats, barks, canoes and pirogues (which are made of a large tree cut and hollowed as a boat) to be removed to a certain distance from the side of the river, lest some soldiers should desert and inform the English of his design, as it happened from the posts near Quebec.

He commanded all the garrison to be in battle precisely at ten at night, observing a most profound silence, without the least clashing of their arms or any other noise and be in readiness to march.

He ordered Monsieur le Borgne, an officer of the colony troops to remain in the island with a detachment of forty men to make a smart fire from our battery which consisted of seven or eight pieces of cannons during the time we were employed in passing the river, in order to hinder the English from hearing us in our operations, to continue his firing whilst he had ammunitions and to conceal our retreat as long as it was possible for him to do it.

We begun to pass the river in two lighters with some small boats about ten at night. They were continually going and coming until midnight that every body had passed the river without the ennemy's per-

ceiving or even suspecting our operation, although so near to us at their posts on the left that we heard distinctly their voices.

All was executed without the least noise, disorder, or confusion which is not common on those occasions. Le Borgne behaved himself perfectly well and economised at the same time his ammunitions so well that he had where with all to fire upon the English at intervals untill one in the afternoon. Imagining us then to be near Montreal he hoisted the white flag to capitulate, and the English not having the smallest notion of our retreat granted him immediatly very honourable terms.

We had only eight men killed or wounded during the siege, a very inconsiderable lost for sixteen days cannonade from fire batteries besides a bomb battery, without ceasing an instant. If it had been a stonny instead of a sandy ground we must have lost above half of the garrison and could not have resisted so long.

So soon as every body had passed the river we set out from Montreal, crossing through the woods which in a straight line is only eight leagues from l'Isle aux Noix always half running, one after another. After having marched in this manner from midnight untill past twelve at noon over fens, swamps, mosses and sinking often up to the waist in marshay ground without reposing or halting an instant, instead of being near Montreal as we imagined we where thunder strucken on finding ourselves by the fault of our guides to be only at a distance of half a league from l'Isle aux Noix, who not knowing the road through the woods had caused us to turn round continually for twelve hours without advancing.

We where so near an english post at the Prairie de Boileau that a grenadier of Berry's regiment seing his commander Comier sunk down with fatigue and not in condition to go any further, carried off a horse from them which was upon the borders of the wood and mounted his commander upon it, who otherwise must have been left behind and taken prisoner by the English, or scalped by the Indians.

Having lost all hopes of going to Montreal thro' the woods we took the road to fort St Jean upon the river Chambly four leagues lower than l'Isle aux Noix and five leagues by land to Montreal. My force was so entirely spent and exhausted with fatigue that with great difficulty I could draw

one leg after an other. Nevertheless the fear of falling into the hands of the Indians, the reflection of the horrible cruelties which they practice upon their prisoners shocking and dishonouring human nature prevented me from sinking down with pain and served as a powerfull spur to push me on.

Arrived at a settlement about four in the afternoon at one and a half league from St John's fort where Bougainville caused his detachment to halt to repose themselves for the first time since midnight that they left Isle aux Noix. I perceived there a boat going off to fort St Jean and I had only strenght enough remaining to throw myself into it.

We lost in the march about eighty men. Those who could not hold it out where left behind victims to the Indians. Arriving at St Jean's fort the first person I saw there was Poularies on the river side who told me they had the new of our retreat and that he was sent with his regiment to sustain us in case we had been pursued by the English.

We are now shut up in the island of Montreal on all sides. The English were masters of the river Chambly by the possession of l'Isle aux Noix. General Amherst approached it with his army from lake Ontario, and general Murray was in march coming up from Quebec with six thousand men that had passed there the winter, and with some men of war, one of which of about 40 guns, on its arrival in sight of the town of Montreal greatly astonished and caused the admiration of the inhabitans, who from the ignorance and negligence of those persons charged with sounding the St Lawrence river had never seen vessels arrive there of above sixty or seventy tuns.

General Murray (Amherst) conducted himself as an officer of great understanding, knowledge and capacity, and left nothing to do for general Amherst.

He employed five weeks in coming from Quebec to Montreal which is only sixty leagues and he did us much more harm by his politicks than by his army; caressed the inhabitans he found at home in their house whom hunger and famine had oblidged to fly from our army at Montreal, gave victuals to these unhappy creatures perishing from want of subsistance.

He burned some houses of those who were absent from home and in the french army at Montreal, publishing every where an indemnity and good treatment to all the Canadians who would return to their habitations to live there peaceably. In short, flattering some and frightening others, he succeeded so well that at last there was no more possibility of keeping them at Montreal. All run home to their families. The three english armies amounting to above 20,000 men it was impossible to make any further resistance.

Amherst's army appeared in sight from the town of Montréal towards the gate de la Chine the 7th of September about three in the afternoon. And general Murray with his army from Quebec appeared two hours after at the opposite side of the town. Thus the black crises was at hand for the fate of Canada. Montreal was no ways susceptible of a defense. It was surrounded with stone walls built at the beginning of the establishment of that colony with design only to preserve the inhabitants from the incursions of the Indians, little imagining all that time that it would become the theatre of a regular war, and that one day they would see formidable armies of regular well disciplined troops before its walls.

We were however all pent up in that miserable bad place without provisions, a thousand times worse than an advantageous position in open fields ; whose pityfull walls could not resist two hours cannonade without being levelled to the ground and where we would have been forced to surrender ourselves at discretion, if the English had insisted upon it.

The night between the 7th and the 8th of September was passed in negociations for the articles of capitulation but in the morning all the difficulties were removed and general Amherst accorded conditions infinitely more favourable that could have been expected in our circumstances. Thus the Canadians as brave as they are docile and easy to be governed became subjects of Great Britain. And if they can think themselves happy under that government by remembering their past vexations, they will be so.

Monsieur Poularies and Monsieur Dalquier who were equally distinguished in the French army by their sentiments of honour, honesty and probity as by their bravery, intrepidity, experience and knowledge in the

art of war, where loth of them broke on their arrival in France as commanders of a bataillon, a grade which was abolished in the french service in order to make the major, as in the british service, command the regiment in absence of the colonel and lieutenant colonel.

Belcome, Poularies' adjutant of Royal Roussillon and Montquay, captain in the regiment of Bearn which Dalquier command'd, two very handsome men capable to fix the attention of the Ladies of any court of Europe were made collonels of foot without any remarkable military talents and capacity.

Fortune manifests most cruelley her mighty power in the military state, where justice punishments and rewards alone ought to be the base of it ! Men conduct themselves from the view either of honour or interest ! and there can be no emulation in the service where mediocrity of talents, intrigues, favour and credit anniliate the rights of merit. Greatness of soul with a superiority of capacity and talents are ignorant of the art of cunzing ; and it is even impossible that merit can lead to a fortune in a corrupted and venal country.

On the contrary it becomes a cause of exclusion. Virtue elevates the soul and can neither cringe nor by credit nor flatter vice and incapacity. "If such is the military constitution of a state" says Monsieur Guibert, in his treatise of tactick, of which the sovereign (the King of Prussia) is one of greatest men of the age who instrucks and commands his army and whose army forms all the pomps of the court, what ought it to be in those states where the sovereign is not at all a military man ; where he does not see his troops ; where he seems to disdain and be ignorant of all that regard them ; where the court who always follows the impression of the sovereign is consequently not military.

Where almost all the great recompenses are got by surprize, by intrigues ; where the most part of favours are hereditary ; where merit languishes without a suport ; where credit can advance itself without talents where to make a fortune no more implies to acquire a reputation but to leap up riches.

In short where they may be at the same time covered with dignity and infamy with grades and ignorance serve ill the state and possess the first

employments ; be stained with the blame of the publick and enjoy the sovereign's favor.

If whilst all the other sciences are perfected, that of the war remains in its infancy, it is the fault of the governments who do not attach to it importance enough, who do not direct men of genius to that profession, who suffer them to see more glory and advantages in the sciences trifling or less usefull, which renders the profession of arms an ungreatfull employment where talents are out stipped by intrigue and the prizes distributed by fortune."

Gen. Amherst by his account in his letter to Monsieur Pitt, then secretary of state, lost in coming down the falls, without finding there any opposition from the French or Indians, 84 men drowned, 29 of the boats of the regiments dashed to pieces, 7 boats likewise of the artillery loaded with canons and ammunitions and one of his galleys.

If 900 Indians had been there as they should have been scattered in the woods upon the borders of the river with 1200 Canadians which they had sollicitated earnestly from Monsieur de Vaudreuil to deffend those difficult passages of the falls but where refused it obstinately by that general, what would have become of general Amherst ?

How could he get out of this scrape ? As it happened to Braddock, he and his army must have perished there ; his expedition would have been fruitless and Canada yet saved to the French. But Heaven decreed it otherwise. How long the English may preserve this conquest depends upon their own wise and prudent conduct.

Note A : " Hope, says an author, is the mother of dreams. The misfortunate have for maxim to count upon time. They feel themselves, to bull their pain, crises that the chapter of accidents may possibly excite."

Note B : " Vauclin was a well looked handsome man about thirty years old, who joined to a very agreable figure and undaunted courage great modesty, sweetness in his looks, softness in his caracter and great knowledge in navigation."

The Dutchers of Mortimar having recommended him in a very particular manner to Monsieur de Berryer who formerly had the policy of Paris but was then in 1760. Secratery of State of the marine. He enswered her : " Madame I know very well that Monsieur Vauclin has served the King wonderfully well, like a hero, but he is not a gentleman and I have a great number of officers of

great families to provide for. He was formerly in the merchant's service, I advice him to return to it."

"What a singular speech from a Minister ! which is still more surprizing as Berryer was himself an upstart, a man of no family, a downright worthless insolent scoundrel."

1760

NOUVELLES DU CANADA.

Québec, may, le 24, 1760.

Le Capitaine Shomberg est arrivé à Londres, porteur de dépêches datées de Quebec, le 24 may, par lesquelles il paraît que le 14 Milord Cloville reçut avis que les François avoient assiégé Québec. Le Lord Cloville se mit de suite à la voile et jeta l'ancre au dessus de la Pointe Levis le 15 où il reçut un message du général qui lui recommanda vivement de faire ôter la force françoise qui consistoit en deux frégates, deux vaisseaux armés et plusieurs petits.

En consequence, il donna ordre aux capitaines Shomberg et Deane de faire une attaque sur les ennemis ; mais aussitôt qu'ils se mettoient en mouvement les ennemis s'enfuirent précipitamment et tous en désordre.

La *Pomone*, une des frégates, échoua au dessus du cap Diamant ; l'autre frégate l'*Atalante*, donna à la côte et fut brulée à la Pointe aux Trembles, environ dix lieues de la ville. La plupart des autres vaisseaux touchèrent aussy, ou furent effectivement détruits.

1760

LIST OF REGIMENTS IN NORTH AMERICA.

June.....1760.

Major general Amherst, commander in chief; 1st Royal scottish second bataillon; 15th major general Amherst, Quebec; 17th Brigadier general Monckton, Quebec; 22nd Brigadier general Whitemore, Louisbourg; 17th lord Blakemery, Louisbourg; 28th brigadier general Townshend, Quebec; 35th lieutenant general Otway, Quebec; 40th (Late) general Barrington, Louisbourg; 42nd royal Highlanders, 2 bataillons, Louisbourg; 43rd lieutenant general Kennedy, Quebec; 44th lieutenant general Abercromby, Quebec; 45th lieutenant general Waberton, Louisbourg; 46th lieutenant general Murray, Louisbourg; 47th Lieutenant general Lascelles, Quebec; 48th major general Webb, Quebec; 55th colonel Aughton, Quebec; 58th major general Anstruther, Quebec; 60th Royal Americains, four bataillons, Quebec; 77th highlanders, colonel Montgomery, Quebec; 78th highlanders, colonel Fraser, Quebec; 80th brigadier general Gages, Quebec.

“ List of regiments in North America, June 17, 1760 ”

1760

LETTRE DE MONSIEUR BIGOT AU MINISTRE.

Montréal, le 1^{er} Juin, 1760.

Monseigneur,

Vous aures sçu par la voye de l'Angleterre les efforts que nous avons faits cet hyver pour mettre en campagne une armée aussitôt que les glaces s'ouvrieroient dans la rivière, pour aller faire le siège de Québec. Nous

avons jugés que le seul moyen de conserver encore cette année à Sa Majesté le Canada, était de prendre cette place parce que nous n'avions pas assez de vivres pour tenir pendant l'été des armées en campagne.

Monsieur de Vaudreuil se déterminera d'autant plus volontiers à ce siège qu'il était convaincu que si la cour ne lui envoyait pas de secours, le ministre feroit du moins partir, comme il l'en avoit prié, deux vaisseaux marchands que le munitionnaire avoit demandé à ses correspondans avec ordre qu'ils fussent rendus à la fin d'avril.

Que de peines n'ay-je pas eu pour ramasser dans une colonie épuisée comme celle-cy, de quoy mettre 7 ou 8000 hommes en campagne, tant en vivres, vêtemens, ustencils, effets d'hopitaux. Je fis faire deux ou trois cents batteaux et j'armay treize ou quatorze batimens, y compris quatre frégattes du Roy, qui avoient resté icy pendant l'hiver. Le tout fut prêt le 15 avril, et le 20 l'armée s'embarqua à Montréal et défila vers Québec. Notre petite flotte suivoit chargée des vivres, de l'artillerie, munitions de guerre et farines.

Monsieur le Chevalier de Lévis, qui commandoit l'armée, comptait faire son débarquement à Sillery à une lieue de Québec, mais quand il en fut à 7 lieues, il apprit que le gouverneur anglois avoit envoyé la moitié de sa garnison pour fortifier les rampes le long de la côte, et qu'elle était au Cap Rouge qui est à deux lieues en deça de Sillery.

Monsieur le Chevalier de Levis prit sur le champ le party de marcher par le dedans des terres et d'aller se mettre entre la ville et les ennemis, pour les couper. Il y auroit réussi malgré la fatigue énorme que son armée eût, tant par les chemins qui étaient impraticables, à cause de la saison, que par une grosse pluye qui dura vingt quatre heures, si le hazard n'eût pas fait sauver un canonnier sur une glace. Il était tombé à l'eau à 7 lieues de Québec et comme il y avoit descendant, ce glace fut devant cette place et si arrêta. On vit cet homme à moitié mort, on le réchauffa, on l'interrogea, il dit son aventure et que notre armée était seulement à deux ou trois lieues de la ville et il mourut.

Le gouverneur anglois dépecha sur le champ un ordre pour faire rentrer ses troupes.

Monsieur le Chevalier de Levis arrivait le 27 sur le lieu qu'il avoit désigné pour les couper, lorsque l'arrière garde de l'ennemy se retiroit après avoir brûlé les magazins et encloué quelques pièces de canon.

Monsieur le Chevalier de Levis fit cantonner le même jour son armée à une petite lieue de Québec. Le gouverneur anglois sortit le 28 au matin de cette place avec 22 pièces de canon pour venir l'attaquer.

Monsieur le Chevalier de Levis n'eût que le temps de former l'aile droite de son armée avant que l'ennemy fut à luy ; la gauche et le centre se formèrent sous le canon qui tirait à mitraille.

Malgré cela les dispositions de ce general, son coup d'œil à profiter des mouvemens de l'ennemy, et sa bravoure, s'étant toujours tenu à le tête de son armée, lui firent gagner une bataille complète ; les ennemis abandonnèrent tous leurs canons et furent poursuivis jusques sous les murs de Québec, les Canadiens ainsi que les troupes réglées étaient si harassés qu'ils ne pouvaient enfoncer la bayonnette dans le dos des anglois quand ils les joignirent.

Les ennemis eurent 1200 à 1500 hommes tués ou blessés ; nous 7 à 8 cents, par le canon à mitraille ; les canadiens firent comme des grenadiers et les troupes le soir de la même journée, Monsieur le Chevalier de Levis ouvrit la tranchée qui ne put se faire qu'avec des terres prises au loin ; le tour de la ville n'étant que du roc vif.

L'ennemy plaça dès le 29 et 30 soixante pièces de canon de 24 et 36 sur le rempart du front attaqué, ce qui retarda nos ouvrages, et lorsque nos batteries furent montées, les cinq plus grosses pièces de notre artillerie crevèrent, elles ne tirèrent pas 24 heures, elles étaient de 18 et 24 ; on continua cependant à tirer avec du 12 qui ne nous manquoit pas, et on auroit fait brèche avec un plus longtems ; mais le saize may au matin un vaisseau de guerre anglois de 60 canons et 2 frégates de 30 arrivèrent et fondirent sur notre petite flotte qui nous servoit de magazin.

Elle se jeta à la côte où elle se brisa en grande partie, il n'y eût que le capitaine de la frégate du Roy, l'*Attalante* qui fit une très belle défense jusqu'à sa dernière livre de poudre ; Il se jeta ensuite à la côte pour que les anglois ne profitassent pas de son bâtiment.

L'arrivée de ces vaisseaux fit lever le siège. Si les deux navires que Monsieur de Vaudreuil avoit demandé au ministre, dans le cas que le Roy n'envoyat pas du secours, fussent arrivés à la fin d'avril ou au commencement de may, comme il n'y avoit rien de si aisé, Québec étoit à nous et le Canada étoit sauvé, et nous aurions fait prisonnier le fonds de dix mille hommes de troupes réglées qui est réduit à présent à 4000.

Qu'il est malheureux pour un peuple comme celui cy de n'être pas secouru en vivres, tandis qu'il sacrifie sa vie et ses biens pour la conservation du pays.

Après la levée du siège on a laissé sur les frontières de Québec 1800 hommes pour en contenir la garnison ; elle ne sortira pas à cause de la quantité de blessés qu'ils ont eu à la bataille du 28 ; le reste de nos troupes est dispersé chez les habitans où elles vivent d'herbages et de ce qu'elles peuvent avoir en pain de leurs hôtes.

Nos autres frontières sont assez bien gardées pour donner le temps à l'intérieur de la colonie de si rendre en cas d'attaque, l'article seul des vivres m'embarasse, s'il falloit former encore une armée de 6000 hommes.

Il faudroit cependant bien en trouver d'une façon ou d'une autre. Les anglois ont devant Québec neuf vaisseaux de ligne et quatre frégattes très mal armés. Je ne pense pas qu'ils nous attaquent par ce côté là.

J'ay l'honneur d'être avec un profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

“ Lettre de Monsieur Bigot au Ministre, datée de Montréal le 1^{er} juin.”

1760

CARACTERE DE MONSIEUR LE MARQUIS DE MONTCALM.

Ce sont les sacrifices faits à la société qui donnent des droits au souvenir de la postérité ; elle ne peut point oublier ce général. Il est né, il a vécu, il est mort dans les camps. Son éducation n'en fut pas moins soignée. Il apprit la langue d'Homère avant de prendre la lance d'Achille. Son esprit se développoit comme son courage ; et également propre aux batailles et aux académies, son désir était d'unir aux lauriers de Mars les palmes de Minerve, mais la guerre occupa presque toute sa vie ; avec des talents et de l'activité, on l'appeloit partout où il falloit commander et se battre.

Chaque grade fut marqué par des blessures ; et en très peu de temps il mérita d'être à la tête des troupes dans l'Amérique Septentrionale. C'est là que se sont montrées les qualités de ce capitaine ; c'est là qu'il a fait voir à quel degré il réunissoit la bravoure du soldat et la grandeur d'âme du héros, la prudence du conseil et la célérité de l'exécution ; le sang froid que rien n'altère, cette patience que rien ne rebute et cette résolution courageuse qui ose répondre du succès dans des circonstances où la timide spéculation auroit à peine entrevu des ressources.

C'est là qu'au milieu des Sauvages dont il était devenu le père, on l'a vu se plier à leur caractère feroce, s'endurcir aux mêmes travaux et se restreindre aux mêmes besoins, les apprivoiser par la douceur, les attirer par la confiance, les attendre par tous les soins de l'humanité et faire dominer le respect et l'amour sur des âmes également indociles au joug de l'obéissance et au frein de la discipline.

C'est là que des fatigues et des dangers sans nombre n'ont jamais ralenti son zèle ; tantôt présent à des spectacles dont l'idée seule fait frémir la nature ; tantôt exposé à manquer de tout et souvent à mourir de faim.

Réduit pendant onze mois à quatre onces de pain par jour, mangeant du cheval pour donner l'exemple, il fut le même dans tous les tems, satis-

fait de tout endurer. Un des chefs canadiens, étonné que celui qui faisoit des prodiges fut d'une petite taille, s'écria, la première fois qu'il le vit : " Ah ! que tu es petit ! Mais je vois dans tes yeux la hauteur du chêne et la vivacité de l'aigle ! "

1760

LETTRE DE MONSIEUR BIGOT AU MINISTRE.

A Montréal le 30 juin 1760.

Monseigneur,

Depuis la lettre que j'ay eu l'honneur de vous écrire le premier de ce mois, nous avons reçu des lettres de Monsieur Berryer par trois navires marchands qu'il nous avoit envoyé chargés de vivres et munitions de guerre. Le commandant de ces batimens, ayant appris par une prise qu'il fit à l'entrée du golfe le 17 may que les vaisseaux de guerre anglois étoient entrés longtems avant lui en rivière, a mis à terre dans le golfe, et nous a envoyé nos lettres. Ce ministre nous instruit qu'il avoit fait expédier ces batimens, il y en a sans doute eu 3 de pris. Cette petite flotte étoit partie trop tard de France, n'ayant appareillé que le 12 avril de la rivière de Bordeaux pour pouvoir espérer d'entrer dans notre fleuve avant les anglois.

Ces trois navires se sont rendus dans la Baye des Chaleurs qui est dans le golfe ; ils ont mis a terre 200 hommes de troupes avec les vivres et munitions dont ils étoient chargés. Monsieur le Marquis de Vaudreuil va y établir un poste, si la paix survenoit nous retirerions ces envois dont nous aurons grand besoin.

Je viens, Monseigneur, de ramasser avec bien de la peine de quoy faire subsister pendant un mois un corps de 4 mille hommes, il pourra, moyennant cet approvisionnement se transporter dans le lieu, où il sera nécessaire en cas d'attaque sure.

Je ne toucherai point aux vivres de nos garnisons des frontières, elles en ont jusques en septembre, temps de la nouvelle récolte. Nous n'aurons plus de viande en octobre ou novembre, pourvu que la récolte soit assez bonne pour nous fournir du pain sur le champ et pour le courant de l'année prochaine, il n'y aura que demy mal.

Monsieur le Marquis de Vaudreuil et Monsieur le Chevalier de Levis sont très déterminés à défendre le pays pied à pied, je le secondrai de mon mieux en ce qui me regarde et je suis convaincu qu'il en coutera cher aux anglois s'ils veulent y tenter.

J'ay l'honneur d'être avec un profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

“ Lettre de Monsieur Bigot au Ministre, datée de Montréal le trente juin, mil sept cent soixante.”

1760

LETTRE DE MONSIEUR LE MARQUIS DE VAUDREUIL.

A Montréal, le....., 1760.

Depuis le dénouement de la campagne dernière, Monsieur, j'ai toujours été extrêmement occupé de la situation où les malheurs de la guerre ont réduit les Canadiens du gouvernement de Québec, et vivement sensible aux menaces que le Général Murray leur a faites par tous ses manifestes, ainsy qu'aux vexations qu'il a exercées sans aucun droit n'y raison légitime envers quelques-uns d'entre eux.

Le triste état de ces canadiens, le sentiment de zèle pour le service du Roy et leur attachement à la patrie que je leur ai connu de tout temps n'ont pas pu contribuer à augmenter le (dessein) désir que j'ay toujours eu

de reprendre Québec, afin de leur procurer leur ancienne liberté et de les délivrer de la tyrannie.

C'est dans cette vue, Monsieur, que pour faire le siège de cette place, j'ay destiné un train considérable d'artillerie et une puissante armée de troupes, canadiens et sauvages, dont le zèle et l'ardeur promettent les plus heureux succès.

J'ay remis le commandement en chef de cette armée à Monsieur le Chevalier de Lévis, Maréchal des camps et armée du Roy, tant parce que ma présence est essentiellement nécessaire à Montréal pour veiller à la sureté de nos frontières des lacs Champlain et Ontario, que parce que je connais l'amour de ce général pour tout ce qui est canadien, et la confiance que ceux-cy—les troupes et les nations sauvages—ont également en luy.

Cette armée part et bientôt la ville de Québec sera investie. Mon intention est, Monsieur, que vous, vos officiers et tous les canadiens de votre compagnie partent aussytôt la réception de cette lettre et du manifeste de Monsieur le Chevalier de Lévis pour vous rendre auprès du général avec armes et bagages. Je suis convaincu de votre empressement d'exécuter ce que je vous prescriis, et que votre courage ne cédera en rien à celui des troupes et des Canadiens de l'armée. D'ailleurs je vous préviens que j'ay autorisé Monsieur le Chevalier de Lévis à vous donner ordre de le joindre sous peine de la vie.

Vous y êtes obligé par vos intérêts particuliers, par ceux de vos miliciens, de vos familles, de la religion, par l'expérience que vous avez de l'aversion des anglois pour tout ce qui est Canadien et par les tristes épreuves que vous avez faites de la sureté de leur gouvernement. Cette dernière considération ne doit pas même vous permettre de douter que cet ennemy ne vous fit subir le plus malheureux sort si la colonie entière tomboit sous sa domination.

Vous touchez au moment du triomphe sur cet ennemy. Il ne peut que succomber aux efforts de notre armée, et nous avons lieu de croire que nous ne tarderons point à recevoir de puissants secours de France. Ainsy, braves Canadiens, c'est à vous à vous signaler dans cette occasion, à tout entreprendre, à tout risquer pour conserver votre religion et sauver votre patrie. Les canadiens de ce gouvernement et celui des Trois Rivières, charmés de

contribuer à éteindre vos malheurs, marchent avec un zèle inexprimable. Vous devez les imiter en tous points, joindre vos efforts aux leurs et même les surpasser.

J'assure des récompenses marquées par Sa Majesté à ceux d'entre vous qui donneront des véritables preuves de leur zèle ; mais aussy je ne vous dissimule point que ceux qui auront trahi ou trahiront leur patrie seront punis suivant toute la rigueur des ordonnances du Roy.

Je suis,

Monsieur,

Votre affectionné serviteur,

VAUDREUIL.

1760

LETTRE AU MINISTRE.

Londres, le 11 Août, 1760.

Monseigneur,

Le roi a nommé le capitaine Maitland général adjudant des armées angloises en Canada où il est. C'est un officier bien aimé par les soldats et célèbre comme administrateur militaire. On n'a pas reçu dernièrement des lettres de l'Amérique, mais on les attend tous les jours et tout le monde ici a de grandes espérances d'une victoire. Si au contraire les nouvelles ne sont point bonnes, je crois qu'on laissera le Canada en paix, malgré les prières des gens de la Nouvelle Angleterre.

1760

LETTRE DE MONSIEUR BIGOT AU MINISTRE.

A Montréal, le 12 août, 1760.

Monseigneur,

Depuis la lettre que j'ay eu l'honneur de vous écrire le 30 juin, les Anglois ont reçu un renfort de troupes à Québec ; on prétend qu'elles proviennent de Louisbourg. Cette augmentation de troupes a mis en état le général anglois de monter le fleuve avec 60 voiles tant frégattes que brigantins et autres petits batimens et quantité de berges et de chaloupes, ces dernières ont chacune un canon de 24. Il y a à bord de cette flotte 3000 hommes de débarquement. Ils n'ont descendu jusqu'à présent que dans les lieux où il n'y avoit point de corps de troupes ni de milice. Ils ont fait prêter serment aux habitans qu'ils ont trouvé chez eux. Cette flotte n'est plus qu'à 18 lieues de Montréal.

Nous venons d'apprendre, Monseigneur, que le général Amherst est sur le lac Champlain avec 12 à 15 mille hommes, qu'il y en a 8 à 10 mille à Chouaguen, que ces deux armées se préparent à venir nous attaquer. La flotte est ce qui embarasse le plus nos généraux. Monsieur le Marquis de Vaudreuil et Monsieur le Chevalier de Levis sont préparés de tous côtés à recevoir les ennemis ; ils sont déterminés à faire la plus vigoureuse defense. Je les seconderai de mon mieux dans ma partie, et je ne négligerai rien pour faire subsister autant qu'il sera possible les différens corps.

Le pain ne nous manquera pas, c'est un grand point et nous en aurons surement pour tout l'hyver prochain, car la récolté est belle ; elle est même déjà commencée.

J'ay l'honneur d'être avec un profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

1760

LETTRE DE MONSIEUR BIGOT AU MINISTRE.

A Montreal, le 29 Août, 1760.

Monseigneur,

Depuis la lettre que j'ay eu l'honneur de vous écrire le 12 de ce mois, la flotte angloise est parvenue à trois lieues d'icy où elle est mouillée en attendant le vent favorable pour monter plus haut ; elle nous occupe deux ou trois mille hommes au nord et au sud pour couvrir Montreal et s'opposer aux troupes de débarquement qu'elle contient.

L'armée ennemie du lac Champlain mit à terre à la côte du sud le 16 à une lieue ou deux de l'Isle aux Noix ; elle campa par le travers du fort de cette isle. Les ennemis travaillèrent sur le champ à former des batteries pour (former) battre ce fort ; ils le démasquèrent le 23 et firent grand feu.

Le 25 ils menèrent du canon vis à vis une de nos tartanes que Monsieur Bougainville, qui commandoit l'isle, avoit fait mouillée à portée de pistolet de la côte du sud au bas de cette isle. A la première volée de ce canon le capitaine coupa son cable pour s'éloigner et gagner la côte du nord, mais ayant été tué ainsi qu'une grande partie de son équipage, le reste se sauva à la nage, les uns chez les ennemis les autres sur l'isle.

Les anglois se jetèrent pour lors à bord et s'emparèrent de cette tartane avec laquelle ils furent prendre le restant de notre petite marine. Elle consistait en une pareille tartane, une goëlette, une gabarre, armées de 4 canons et quatre chaloupes portant un canon de 8. La tartane ennemie était soutenue par du canon de campagne qui tiroit de terre.

Les anglois moyennant cela, étaient maîtres de faire descendre dans la rivière St Jean par la petite rivière du sud, à la quelle leur droite était appuyée, leur artillerie et leur berge après en avoir fait faire le portage. Sans la prise de notre marine les anglois n'auroient pu pénétré dans les derrières de l'Isle aux Noix qu'avec une peine infinie parce qu'il y avoit deux esta-

cadés à cette isle qui joignaient les terres du nord et du sud, et qui étaient défendues par le canon et la mousqueterie du fort.

Monsieur Bougainville l'évacua le 27 à 10 heures du soir, il traversa à la côte du nord, et il s'est rendu aujourd'hui à St Jean.

Par la perte de ce fort il est à craindre que ceux de Saint Jean et Chambly ne tombent et que les ennemis ne tardent pas à se joindre à la flotte de Monsieur Murray.

L'Isle aux Noix était fournie de vivres jusqu'au 20 septembre pour les 1650 hommes qui y étaient, y compris la marine, mais par la perte du 25 ces vivres auroient menés quelques jours de plus (*sic*). J'avais pris des arrangemens pour y en faire passer d'autres, ils étaient même en chemin.

Le fort Levis, scitué sur le lac Ontario, est investi, canonné et bombardé par l'armée de Chouaguin, suivant le rapport des sauvages qu'on a envoyé en découverte. On compte que Monsieur Souchot, capitaine du Régiment de Bearn, qui y commande, n'y sera pas forcé; il a des vivres jusqu'à la fin d'octobre.

Si Monsieur de Bougainville eût pu soutenir le temps qu'on s'était flatté, le Canada aurait peut-être été sauvé pour cette année, les apparences y étaient, au lieu qu'il est en grand danger, je l'avais bien prévu, comme j'ay eu l'honneur de vous le dire souvent. Nous en sommes tous pénétrés de douleur, il faut un peu de bonheur avec la bonne volonté, et nous n'éprouvons qu'accident sur accident.

Monsieur le Marquis de Vaudreuil et Monsieur le Chevalier de Levis sont résolus de livrer bataille à l'ennemy s'ils peuvent en trouver l'occasion, c'est la seule ressource qui nous reste.

Quand à ce qui me regarde je mets tout en usage pour pourvoir aux besoins de nos armées et à leur subsistance. Ce dernier article est d'autant plus difficile qu'il n'y a personne dans les campagnes pour battre, et que depuis 15 jours il pleut continuellement, la récolte se perd ne pouvant la serrer.

Je suis avec un profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

BIGOT.

P. S. Du 2 septembre:—Le 29 au soir du mois dernier après que la garnison de l'Isle aux Noix eût joint l'armée que nous avions au fort St Jean, Monsieur de Roquemaure qui la commande fit mettre le feu à ce fort, et se retira en deux lieues en deça; il vint camper hier à la Prairie, paroisse qui est sur le bord du fleuve St Laurent, au sud, à trois lieues de Montréal et à cinq lieues du fort St Jean. Cette armée était de deux mille hommes avant la jonction de cette garnison, sans compter quatre ou cinq cents sauvages qui n'étaient point stables.

Monsieur de Bourlamarque est encore à Longueuil à deux lieues au dessous de Montréal à observer le mouvement de la flotte.

Deux prisonniers qu'on fit le 31 du passé sur un détachement que Monsieur Murray avoit envoyé prendre poste à la côte du sud à 8 lieues au dessous de Montréal, ont assuré que ce général avoit sur cette flotte plus de trois mille hommes de troupes de débarquement et qu'il avoit reçu 1200 hommes de Louisbourg.

Ce détachement a violé, pillé et brûlé des maisons et granges et fait d'autres desordres, les Anglais en ont fait autant partout où ils ont descendu.

Nous apprimes avant hier que les ennemis s'étaient emparés du fort Levis le 27 du passé et que la garnison avoit été conduite à Chouaguen.

Comme cette nouvelle ne nous est parvenue que par des Sauvages, qui la donnent néanmoins pour certaine, elle pourroit n'être pas vraie.

“ Lettre de Monsieur Bigot au Ministre, dattée de Montréal le 29 août mil sept cent soixante.”

1760

MEMOIRE DE MONSIEUR DE LEVIS A MONSIEUR DE VAUDREUIL.

Aujourd'huy, 8 septembre, 1760.

Monsieur le Marquis de Vaudreuil gouverneur général de la Nouvelle France, nous ayant communiqué les articles de capitulation qu'il a proposés au général anglois pour la reddition du Canada, et les réponses à ces articles, et ayant vu dans les dittes réponses que ce général exigea pour dernière résolution que les troupes mettront bas les armes et ne serviront point pendant le cours de la présente guerre,—nous avons cru devoir lui représenter en notre nom, et en celui des officiers principaux et autres des troupes de terre que nous commandons, que cet article de la capitulation ne pouroit

être plus contraire au service du Roy et à l'honneur de ses armes, et qu'il ne doit être admis qu'à la dernière extrémité, puis qu'il prive l'état pendant toute cette guerre du service que pourroient luy rendre huit bataillons de troupes de terre et de deux de celles de la marine, lesquelles ont servi avec courage et distinction ; service dont l'état ne seroit pas privé si les troupes étoient prisonniers de guerre ou même prises à discrétion.

En conséquence, Nous demandons à Monsieur le Marquis de Vaudreuil de rompre présentement tout pourparler avec le général anglois et de se déterminer à la plus vigoureuse deffense dont notre position actuelle puisse être susceptible.

Nous occupons la ville de Montréal qui, quoique très mauvaise et hors d'état de soutenir un siège, est à l'abry d'un coup de main et ne peut être prise sans canon. Il seroit inouï de se soumettre à des conditions si dures et si humiliantes pour les troupes sans avoir été canoné.

D'ailleurs il reste encore assez de munitions pour soutenir un combat si l'ennemy vouloit nous attaquer l'épée à la main, et pour en livrer un si Monsieur le Marquis de Vaudreuil veut tenter la fortune, quoiqu'avec des forces extrêmement disproportionnées et peu d'espoir de réussir.

Si Monsieur le Marquis de Vaudreuil par des vues politiques se croit obligé de rendre présentement la colonie aux anglois, nous lui demandons la liberté de nous retirer avec les troupes de terre dans l'isle de Ste Helène pour y soutenir en notre.....l'honneur des armes du Roy résolu de nous exposer à toutes sortes d'extrémités plutôt que de subir des conditions qui nous y paraissent si contraires.

Je prie Monsieur le Marquis de Vaudreuil de mettre sa réponse par écrit au bas du présent mémoire.

Le Chev. de LEVIS.

Attendu que l'intérêt de la colonie ne nous permet pas de refuser les conditions proposées par le général anglois, lesquelles sont avantageuses à un pays dont le sort m'est confié, j'ordonne à Monsieur le Chevalier de Levis de se conformer à la ditte capitulation et de faire mettre bas les armes aux troupes.

A Montréal, ce 8 septembre 1760.

VAUDREUIL.

1760

LETTRE DE MONSIEUR DE VAUDREUIL AU MINISTRE.

A bord du navire l'*Aventure*, dans la rade de Brest, le 28 novembre, 1760.

Monseigneur,

Par ma lettre du 10 septembre, j'ay eu l'honneur de vous rendre cômpte de la nécessité où j'ay été de capituler le 8 du mois dernier avec le général Amherst, persuadé, Monseigneur, que vous aurez senti la force des motifs qui m'ont obligé à cette démarche. Je me flatte que vous aurez bien voulu faire agréer ma conduite au Roy et que vous y aurez reconnu autant de prudence que d'attachement à un peuple dont la fidélité à Sa Majesté ne s'est jamais dementie.

Au moment que j'arrive, je n'ay rien de plus pressé, Monseigneur, que d'avoir l'honneur de vous envoyer une nouvelle expédition de ma lettre du 10 septembre, de la capitulation et des autres pièces y jointes.

Ma santé était affaiblie avant mon départ du Canada, elle n'a pas laissé que de souffrir pendant la traversé qui a été de 40 jours, ce qui me force de differer pour quelques jours mon départ.

Mais je vous supplie, Monseigneur, d'être persuadé que je la hâterai autant qu'il me sera possible pour l'empressement que j'ay de me rendre auprès de vous ; ce sera une bien grande satisfaction pour moi de vous assurer de vive voix du très profond respect avec lequel je suis,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

VAUDREUIL.

“ Lettre de Monsieur le Marquis de Vaudreuil au ministre, datée à bord du navire l'*Aventure*, dans la Rade de Brest, le vingt-huit novembre mil sept cent soixante.

1760

PAROLE DES IROUOIS, LOUPS ET CHOUANONS VENANT DU FORT DUQUESNE.

Novembre, 1760.

Mon Père Onondijo,

Le maître de la vie nous a inspiré de t'envoyer un de nos chefs pour te voir et t'assurer de l'attachement que nous avons pour toi et pour tous les François que nous aimons et aimerons toujours. Les anglois nous ont fait mourir ; ils ont commencé la guerre et nous l'achèverons. Nous t'engageons, mon père, de te souvenir de tous tes enfans. Les Loups, Iroquois et Chouanons, de les aider dans l'entreprise qu'ils viennent de faire contre les anglois. Nous ne voulons pas qu'ils viennent demeurer sur tes terres ni sur les nôtres. Nous voulons que tu restes toujours avec tes enfans qui te demandent leurs besoins pour faire la guerre à cette nation que nous regardons moins que rien et que nous méprisons.

Nous te prions, mon père Onondijo, d'inviter toutes les nations qui sont sous tes ailes de se joindre à nous pour empêcher les anglois de s'établir sur nos terres. Nous espérons que tu les encourageras à toujours tenir le casse-tête. Voilà quelques chevelures que nous te donnons. Donne nous des canons, de la poudre et des balles. Nous te promettons de détruire cette mauvaise nation. Ecoute tes enfans, Onondijo, et ne les abandonne point.

Nous autres courriers, nous passerons peut être plus loin que chez toi, mon père, pour inviter tous les hommes rouges que tu ne vois pas à faire la guerre aux anglois ; voilà, mon père, ce que nous avons à te dire ; compte sur notre fidélité.

A eux demandé en quelle situation ils avoient laissé le fort Duquesne :
" Mon père, il ne restait que vingt soldats dans le fort ; le reste a été tué. Le commandant avoit un coup de fusil à travers le corps et à notre départ il ne parlait plus. Nous le comptons mort à présent.

Il venait un secours de 400 hommes que nous avons tué ou mis en déroute, et tous les enfans ont les casse-têtes à la main. Tous les forts de cette partie sont détruits. ”

Demande ce qu'est devenu le Général Johnson : “ Johnson, mon père, est mort, Il est parti trente Iroquois à l'effet de le tuer chez lui, en lui donnant la main. ”

Réponse de Monsieur de Neyon à la parole des dites nations le cinq novembre en présence de Messieurs Bobé Layssard, Jinkince (prisonnier) et des officiers de cette garnison : “ Mes chers enfans, je vois toujours avec plaisir l'attachement que vous avez pour moi et pour tous les François. Je ne suis pas surpris que le maître de la vie vous inspire de les aimer. Ils ne vous ont jamais trompé, et ils vous ont, ainsi que moi, dans le cœur.

A vous, mes enfans les Abénaquis, grand père, et vous Iroquois et Chouanons les aînés de tous les hommes rouges, écoutez la parole que je vous ai adressée, recevez avec joie ce calumet de paix que je vous fais passer, que la haine que vous avez contre nos frères les anglois sorte de vos cœurs comme la fumée sort des calumets et qu'elle se dissipe en l'air. C'est l'invitation du Roy, c'est la mienne. Il m'ordonne de vous engager à mettre bas les armes et qu'à l'avenir vous regardiez les anglois comme vos frères. Je ne puis, ni ne dois recevoir les chevelures angloises que vous me présentez. Le Roy qui leur a accordé la paix m'ordonne de les regarder comme mes frères. Si je ne le faisais pas il me ferait mourir. Telles sont les lois des français.

Je puis encore moins vous fournir de la poudre, des balles et des canons pour leur faire la guerre. Si au contraire c'était pour vous faire vivre ainsi que vos femmes et vos enfans et que vous vous retiriez sous les ailes des français de l'autre côte du fleuve Mississipi que vous y enterriez vos casse-têtes, vous y recevriez tous vos besoins comme vous les avez toujours eus.

Le Roy m'ordonne de donner aux anglois le fort que j'occupe et sans les coups que vous avez faits, ils seroient à ma place, vous auriez l'abondance dans vos villages. Il ne m'envoie point de marchandyses, comptant que je partirais aux feuilles tombantes. Vous me retenez icy. Je mourrais de chagrin de vous voir manquer de tout sans pouvoir vous soulager. Plusieurs d'entre vous adorent le maître de la vie. Il ne respire que la paix. Je le prie d'entrer dans vos cœurs pour vous faire penser comme moi.

1760

CAMPAGNE DE 1760 EN CANADA.

Le deffaut de vivres avoit empêché à la fin de la campagne dernière de cantonner les troupes aux environs de Québec pour bloquer la garnison angloise pendant l'hiver et la mettre hors d'état de tirer des paroisses voisines les bois de chauffage et rafraichissements nécessaires, on avoit été obligé de mettre les troupes en quartier à la fin de novembre pour trouver les moyens de les faire subsister, et le Chevalier de Levis en quittant la frontière du gouvernement de Québec, s'étant borné à établir un corps de 400 (?) dans la paroisse de la Pointe aux Trembles à 7 lieues de Québec, aux ordres de Monsieur de Repentigny, capitaine des troupes de la colonie, cet officier tenoit des postes avancés jusqu'à St Augustin, une lieue plus haut que la rivière du Cap Rouge sur laquelle il faisoit faire de fréquentes découvertes. Cette rivière distantes de Québec de trois lieues a été pendant l'hiver notre limite avec la garnison angloise, le grand chemin de la Pointe aux Trembles à Québec la traverse à son embouchure, une lieue plus haut elle a un pont ou aboutit un autre chemin éloigné du fleuve.

Un..... construit à la fin de la campagne à l'embouchure de la rivière de Jacques Cartier, à dix lieues de Québec servoit de retraite et de point d'apuy aux troupes de la Pointe aux Trembles et couvroit la colonie des entreprises que la garnison angloise auroit pu faire. Le Marquis de Vaudreuil donna au Sieur Dumas major et inspecteur des troupes du pays, le commandement de ce fort et celui de toute la frontière pendant l'hiver.

Le brigadier general Murray, gouverneur de Québec détacha de son côté 150 hommes dans l'église de Ste Foy à une lieue et demy de Québec sur le grand chemin qui menoit à la Pointe aux Trembles, il établit pareil détachement à l'église de la vieille Lorette qui est à une lieue de la première en s'éloignant du fleuve et sur le chemin qui passe au haut de la rivière du Cap Rouge ; ces deux églises furent retranchées et palissadées.

Du côté du Lac Champlain l'armée que commandoit le Major général Amherst, s'étant replié le 20 novembre, avoit laissé une garnison considé-

nable à St Frédéric où elle avoit bâti depuis le mois d'aoust une forteresse bien plus grande que celle que nous avons précédemment ; il avoit aussi laissé des garnisons à Carillon, au Fort Georges, au fort Lydius et dans ceux de la rivière d'Orange.

De notre côté le Sieur de Bourlamarque, brigadier, en repliant les troupes de cette frontière le 28 novembre eût ordre de laisser 300 hommes de garnison commandés par le Sieur de Lusignan, capitaine des troupes de la colonie, dans un fort de pieux construit à la fin de la campagne au milieu des retranchements de l'Isle aux Noix, le fort St Jean, 5 lieues en arrière fut gardé par 200 hommes aux ordres du Sieur de Valette, capitaine de Royal Roussillon. Le Sieur de Roquemaure, lieutenant colonel commandant le bataillon de la reine, dont le quartier était au fort Chambly, eût le commandement supérieur de cette frontière pendant l'hyver.

Vers le lac Ontario le Sieur Desandrouins fut laissé avec 200 hommes dans un fort que le Chevalier de Levis avoit fait construire au mois de septembre sur une des isles des rapides et auquel on avoit donné son nom.

L'armée angloise que commandait le brigadier Gages depuis la prise de Niagara, avoit quitté le camp de Chouagnen de très bonne heure et avoit laissé une garnison dans un fort qu'elle venoit d'y construire et une dans celui de Niagara.

Telle était la situation de la colonie au premier décembre. Toutes les subsistances épuisées par une campagne très longue, laissant à peine le moyen de fournir journellement les vivres aux garnisons médiocres qui couvroient le pays, il falloit attendre pour faire de nouveaux approvisionnements que les habitans eussent battu les grains de la recolte dernière.

Le Marquis de Vaudreuil de concert avec le Chevalier de Levis prit la résolution de faire le siège de Québec au printemps. Il crut dans cette vue devoir fatiguer la garnison angloise pendant l'hiver par de fausses allarmes, et à cet effet fit tous les préparatifs d'une expédition d'hiver. On fabriqua des eschelles à Jacques Cartier, on donna ordre aux troupes d'être prêtes à marcher, les Sieurs de Bougainville, colonel, et de Bourlamarque brigadier furent envoyés successivement sur la frontière pour donner de l'inquiétude au gouverneur anglois, lequel en effet fit faire à ses troupes le service le plus vigoureux et les tint excessivement alertes.

Vers la fin de janvier le Marquis de Vaudreuil sachant que les paroisses qui sont sur la rive méridionales du fleuve St Laurent au dessous de Québec, depuis la Pointe Lévis jusqu'au cap, n'étaient pas entièrement dépourvues de pain et de bestiaux, résolut d'en tirer les subsistances.

Il détacha le sieur St Martin, capitaine des troupes de la colonie, avec 200 hommes, pour aller prendre poste à la Pointe Lévis vis-à-vis Québec, et assurer le passage des convois qui devoient suivre la coste du fleuve par terre jusqu'à vis-à-vis la Pointe aux Trembles, mais le fleuve s'étant glacé de nouveau au moment de son arrivée forma entre la ville et la pointe Lévis un pont très solide sur lequel le gouverneur anglois fit passer un détachement très supérieur qui obligea le Sieur de St Martin à se retirer. Les Anglois aussitôt envoyèrent dans la paroisse enlever les vivres qui nous étaient destinés et prirent poste à l'église de la pointe de Lévis.

Le détachement du Sieur St Martin ayant été augmenté jusqu'au nombre de 700 hommes, cet officier eût ordre d'aller se rétablir à la Pointe de Lévis, mais 3000 anglois ayant passé le fleuve à la Pointe de Lévis avec du canon, il fut encore obligé de se replier avec perte de 30 hommes.

Le Sieur de Bourlamarque arrivé à la Pointe aux Trembles le lendemain de cet événement jugea que le projet de faire passer ces vivres était impossible à exécuter, il se borna à envoyer dans les paroisses que les Anglois n'avoient point épuisées 150 hommes aux ordres du Sieur Hertel, officier des troupes de la colonie, pour empêcher les anglois de pousser plus loin, et conserver les vivres jusqu'au temps où les troupes seroient devant Québec.

Le reste de l'hyver fut passé en différentes alertes que les bruits d'une expédition sur les glaces a donné à la garnison angloise, et en quelques sorties qu'elle a faites sur nos postes avancés dans une desquelles nous avons perdu 80 hommes, les autres frontières furent tranquilles.

Ce ne fut qu'avec des peines incroyables que l'on put mettre les troupes en état de faire la campagne, la colonie, absolument épuisée, manquoit non seulement de vivres mais aussi de tout ce qui était nécessaires pour équiper et faire camper les troupes. Ils ne falloit pas moins que l'activité et les ressources du Sieur Bigot, intendant pour trouver les moyens de fournir à des besoins si essentiels.

On travailla dès les premiers jours de mars à faire à la Pointe aux Trembles et les paroisses voisines les fascines, les gabions et les madriers nécessaires pour le siège.

Au commencement d'avril le Marquis de Vaudreuil détacha le Sieur de Bougainville pour aller à l'Isle aux Nois prendre le commandement de cette frontière, sur laquelle on craignait que les ennemis ny fissent des manœuvres s'ils étaient instruits de celui que nous projetions ; cet officier réunit la garnison de St Jean à celle de l'Isle aux Nois, et l'on donna des ordres nécessaires pour qu'il reçut un secours considérable de milices dès qu'il auroit nouvelle de l'approche des ennemis. Le Sieur Desendrouins fut rappelé du fort Levis et remplacé par le Sieur Ponchot, capitaine au régiment de Béarn.

Le Chevalier de Levis eût le commandement des troupes destinées au siège de Quebec. Le marquis de Vaudreuil luy confia cette expédition, obligé de rester luy même à Montreal où sa présence était nécessaire pour faire passer sur les différentes frontières les secours dont elles pouvoient avoir besoin.

Le 20 avril les troupes partirent de leurs quartiers. Elles consistaient en huit bataillons des troupes de terre et en deux bataillons des troupes de la colonie, formant en tout cinq brigades et environ 3000 Canadiens, tant de la ville de Montreal que des campagnes. Les premiers formaient un bataillon séparé destiné à être la reserve, et les autres furent attachés aux brigades des troupes réglées.

L'*Atalante* et la *Pomonne*, frégates du Roy commandées par les Sieurs de Vauclin et Sauvage eurent ordre de descendre le fleuve à la hauteur de l'armée. Elles avoient sous leur escorte deux flutes et plusieurs goelettes, chargées d'artillerie de vivres et de fascines. La plupart des rivières étant encore gelées les troupes ne purent arriver que le 24 à la Pointe-aux-Trembles où était le rendez-vous de la petite armée. Elles furent même obligées d'y débarquer sur les glaces qui n'avoient encore laissé de libre que le milieu du fleuve.

Monsieur le Chevalier de Levis y apprit que les anglois continuaient d'occuper les églises de la ville, de la vieille Lorette et de Ste Foix ; qu'ils se retranchoient sur la rivière du Cap Rouge dont les bords fort escarpés

du côté de l'ennemy luy donnoit le moyen de deffendre avec avantage le grand chemin de la Pointe aux Trembles à Québec qui traverse cette rivière à son embouchure ; il apprit aussi que les habitans de Québec en avoient été chassés depuis deux jours, que ceux de la partie de Ste Foix qui avoisine le Cap Rouge avoient aussi été mis hors de chez eux ; que les anglois creneloient leurs maisons et y faisoient conduire quelque artillerie.

Ces nouvelles firent connaître au Chevalier de Levis que les anglois avoient été instruits du départ des troupes, ce qui lui fit abandonner le projet qu'il avoit eu jusqu'alors de débarquer de nuit à Sillery qui n'est qu'à une lieue et demy de Québec. Cette manœuvre lui auroit donné le moyen de couper les postes de Lorette et de Ste Foix ; mais elle devenoit impraticable dès que l'ennemy avoit connoissance de notre mouvement. Il étoit aussy impossible de débarquer dans la rivière du Cap Rouge puisque les anglois occupaient les hauteurs qui commandent son embouchure.

Il se détermina donc à faire débarquer toutes les troupes à St Augustin une lieue plus haut que le Cap Rouge, et à marcher ensuite par sa gauche pour gagner les postes de la rivière du Cap Rouge et tourner les ennemis en suivant le chemin qui passe à l'église de la vieille Lorette et de là même à celle de Ste Foix en traversant des bois et des marais presque impraticables.

Le 25 fut employé a rassembler les troupes et à mettre en ordre les Canadiens. Le 26, dix compagnies de grenadiers, quelques volontaires et 300 Sauvages que commandoit le Sieur de St Luc, capitaine des troupes de la colonie, furent détachées pour faire l'avant garde aux ordres du Sieur de Bourlamarque. Cet officier eût ordre de reconnaître les postes de la rivière du Cap Rouge. Les ennemis avoient détruit les deux principaux. Il en fit accommoder deux autres plus haut, et passa la rivière avec l'avant garde.

Le Chevalier de Levis arriva aussitôt avec la tête de l'armée et eût connoissance que les Anglois avoient abandonné l'église de la vieille Lorette et négligé de rompre une chaussée de bois qui sert à traverser partie d'un marais très profond qui est entre cette première église et celle de Ste Foix, et que cette opération étoit remise à l'année prochaine.

Il fit partir aussitôt les Sauvages pour aller occuper la tête de cette chaussée et ayant donné ordre à l'avant garde de les soutenir il commença à

faire passer l'armée sur les deux ponts. Le Sieur de Bourlamarque arriva au commencement de l'année à l'entrée du marais que les sauvages avoient déjà passé, et l'ayant passé de suite malgré un orage affreux, rassembla toute l'avant garde dans quelques maisons qui sont au delà, n'étant plus séparé de l'ennemy que par un bois d'environ une demie lieue de profondeur.

Le Chevalier de Lévis ayant poussé au point du jour l'avant garde jusques sur les bords de ce bois à la vue de l'ennemy, s'occupa avec le Sieur de Bourlamarque à reconnaître leur position, il avoit donné ordre en même temps au reste des troupes qui avoient marché toute la nuit de traverser le marais et de se former derrière le bois.

A environ 300 toises de la lisière de ce bois règne presque parallèlement une colline bordée d'habitations laquelle d'un côté va se terminer à la hauteur qui domine l'embouchure de la rivière du Cap Rouge et de l'autre se prolonge jusqu'à Québec où elle prend le nom de côte d'Abraham.

A six heures du matin les anglois parurent en bataille au nombre d'environ 3000 hommes sur le haut de cette coline en face du chemin sur lequel nous marchions, la droite à l'église de Ste Foix, plusieurs maisons sur leur gauche et quelques unes en avant de leur ligne ; ils avoient mis des troupes dans les unes et dans les autres et quelques pièces de canon devant eux.

Le bois qui nous couvrait était impraticable, nous ne pouvions déboucher que par le grand chemin, et n'ayant pas assez d'espace entre le bois et les anglois pour nous former, il n'était pas possible de marcher à eux de fond sans s'exposer à un combat desavantageux.

Le Chevalier de Lévis prit la résolution d'attendre la nuit pour déboucher et se porter sur le flanc gauche de l'ennemy, en marchant par la droite et suivant la lisière du bois jusqu'à ce qu'il eût dépassé son front. Cette manœuvre le mettoit en état d'attaquer les anglois au point du jour avec avantage et de couper les troupes légères qu'ils avoient jetées dans les habitations vers le Cap Rouge ; il comptait mener avec lui trois pièces de campagne qui avoient suivi les troupes avec des difficultés incroyables.

La matinée se passa en fusillades et quelques volées de canon que les ennemis tirèrent sur les troupes de l'avant garde, à une heure après midy les anglois ayant rassemblé dans l'Eglise de Ste Foix tous les vivres, muni-

tions, armes et outils qu'ils avoient apportés pour la deffense de cette partie, et mirent le feu à l'église et firent leur retraite à Quebec ayant toujours laissé un corps en bataille pour masquer leur mouvement

Ils abandonnèrent quelques pièces de canon qu'ils ne purent amener. L'orage qui avait duré toute la nuit précédente avait retardé de quelques heures la marche des troupes et fut cause qu'il fut impossible au chevalier de Levis de déboucher sur l'église de Ste Foix au point du jour comme il se l'était proposé. Ce contre tems donna aux anglois le tems de venir en force marquer le grand chemin et sauva le détachement qu'ils avoient vers le Cap Rouge.

Un autre incident leur avoit donné connaissance parfaite de notre (gouvernement), mouvement. Quelques unes des glaces qui bordaient le fleuve s'étant détachées le 26 au matin entraînent des bateaux d'artillerie. Il y en eut de submergés, quelques canonniers y périrent, un d'eux fut porté sur un glaçon jusqu'à Quebec et le gouverneur anglois ayant appris de lui le mouvement que nous faisons par le marais fit les dispositions pour n'être pas surpris.

Aussitôt que l'on eut connaissance de la retraite des anglois les troupes se mirent en mouvement. L'avant garde les suivit de très près. Le Sieur de Rochebeaucour ayant atteint les dernières troupes à la tête de 100 volontaires à cheval, escarmoucha avec elle jusqu'à la nuit, et il y eut un officier et plusieurs volontaires de blessés.

Les ennemis furent formés à la maison de Dumont et aux hauteurs qui l'environnent à environ une demy lieue de Quebec. Ils y laissèrent un détachement ; le reste de la garnison rentra dans la ville, notre avant garde occupa les maisons en deça, et les brigades se placèrent dans les maisons suivantes jusqu'à l'église Ste Foix, le Chevalier de Levis ayant jugé indispensable de donner quelque repos aux troupes après deux jours de marche très pénible, la terre étant d'ailleurs encore couverte de neige ou inondée.

En Canada les habitations de la plupart des paroisses de la campagne ne sont point réunies comme en Europe. Elles sont baties le long de la rivière ou du grand chemin à la distance l'une de l'autre de 100 jusqu'à 300 toises. Nul enclos, ni hay, ni bosquet ne les accompagne. Chaque maison

est isolée n'ayant près d'elle que la grange isolée pareillement. Ainsi depuis l'église de Ste Foix jusqu'aux maisons où était l'avant garde, la petite armée occupoit une espace de cinq quarts de lieues.

Le détachement anglois abandonna pendant la nuit la maison de Dumont et les hauteurs où il s'était arrêté la veille et se replia sur la butte à Neveu à environ 250 toises des murs de Québec que cette butte couvre entièrement ; ils travaillèrent à s'y retrancher, l'avant garde fut portée dans la maison de Dumont et sur les hauteurs en face de la butte à Neveu. Ces hauteurs s'abaissent un peu vers la droite et communiquent à des bois clairs qui bordent le fleuve St Laurent dans cette partie. Une redoute touchant au bois appuyoit notre droite et couvroit l'anse de Foulon où nous devons faire venir les bâtiments chargés de vivres et d'artillerie ainsi que le bagage des troupes.

Le Chevalier de Lévis était déterminé à employer la journée du 28 au débarquement des vivres qui étaient dus et celui de quelques pièces de campagne qui n'avoient pu venir par terre et au repos des troupes, résolut d'attaquer les hauteurs le lendemain et de pousser les anglois jusque dans la ville. Mais à 8 heures du matin on les vit sortir de Québec. Ils parurent dans le dessein de marcher à nous et se formèrent en avant des hauteurs qu'ils occupaient environ au nombre de 4000 hommes de troupes réglées.

Le Chevalier de Lévis, qui était depuis le point du jour occupé avec le Sieur de Bourlamarque à reconnaître leur position, donna aussitôt ordre au Chevalier de Montreuil aide major général de faire avancer toutes les troupes. L'avant garde continua en attendant d'occuper la redoute à la droite, les hauteurs du centre et la maison de Dumont qui est sur le penchant de la côte d'Abraham et appuyait la gauche de la ligne que les troupes devaient former.

Les bois clairs qui étaient à notre droite se trouvant derrière le centre à peu de distance de notre ligne d'où ils se prolongeoient en se retirant fort en écharpe jusqu'auprès de la maison de la fontaine par où les troupes devaient déboucher. Cette maison, située près de l'escarpente de la côte d'Abraham, était séparée de celle de Dumont par une plaine de 250 toises de longueur.

Les brigades se mettoient en lignes à mesures qu'elles arrivaient et les trois de la droite étaient déjà formées, lorsque le Chevalier de Levis, voyant que la droite des anglois s'ébranloit et que leur artillerie commençoit à faire un grand feu, jugea qu'il n'avoit pas le tems de mettre sa gauche en état de les recevoir. Il prit le party de replier les troupes qui étaient en ligne un peu en arrière et les mettre à l'abry du bois et de faire abandonner la maison de Dumont. Il comptait mettre sa gauche à la maison de Dumont et dans cette position faire prendre haleine aux troupes et les disposer pour marcher ensuite à l'ennemy.

Mais le courage des troupes ne lui en donna pas le temps. Il avoit laissé à la gauche le Sieur de Bourlamarque avec ordre d'exécuter ce mouvement. Cet officier en faisant replier cinq compagnies de grenadiers qui occupoient la maison de Dumont fut blessé et obligé de se retirer, les brigades de la gauche ayant été quelques instants sans recevoir d'ordres prirent d'elles mêmes le party d'aller joindre les grenadiers et de s'emparer de cette maison qu'ils avoient abandonnée

Elles s'ébranlèrent sous le feu de l'artillerie et de mousqueterie le plus meurtrier et sans être formées. Le Chevalier de Levis qui des hauteurs du centre apperçut leurs mouvements, jugea qu'il falloit profiter de cette ardeur et courut donner ordre aux brigades de la droite de marcher aux ennemis bayonnette au bout du fusil.

Il revint ensuite donner le même ordre à la gauche des anglois et seconda parfaitement l'effort de la nôtre que, malgré le feu de 20 pièces de canon et deux obuziers presque entièrement dirigé sur cette partie, se maintint d'abord à la maison de Dumont et ensuite à la faveur du mouvement de la droite poussa les ennemis de front avec elle. Ils furent chassés jusque dans les murs de Québec, perdirent le terrain qu'ils occupoient le matin et toute leur artillerie.

Les Sieurs Dalquier, lieutenant colonel commandant la brigade de la Sarre composée de ce bataillon et de celui de Bearn, et de Poularies, lieutenant colonel commandant celle de Royal Roussillon, composée de ce bataillon et de celui de Guienne, ont beaucoup contribué à ce succès ; le premier en prenant la résolution de marcher à la maison de Dumont quoique fort en désordre et ayant été blessé dans ce mouvement, et le second en chargeant la gauche de l'ennemy avec beaucoup de valeur et d'intelligence.

La brigade de Berry et celle des troupes de la colonie qui joignait celle de la Sarre ont secondé avec le plus grand courage le mouvement décisif de cette brigade. La première était aux ordres du Sieur de Trivio, lieutenant colonel qui y fut blessé légèrement et la seconde aux ordres du Sieur Dumas, le Sieur de Treusson, lieutenant Colonel commandant le troisième bataillon de Berry y fut blessé à mort.

Le chevalier de la Corne et le Sieur de Vassan, commandant chacun un bataillon des troupes de la colonie s'y sont distingués et furent blessés l'un et l'autre légèrement. Un ordre mal rendu par un officier qui a été tué ensuite fut cause que la brigade de la Reine, composée de ce bataillon et de celui de Languedoc, n'a pas eu autant de part à cet événement qu'elle auroit dû.

Le bataillon de la ville de Montréal aux ordres du Sieur de Repentigny a servi avec le même courage que les troupes réglées. On doit le même éloge à la plupart des Canadiens, particulièrement à ceux attachés à la brigade de la Reine. Le Sieur de Roquemaure avoit jetté le Sieur de Lacis capitaine au régiment de la Reine qui les commandoit dans la redoute et dans le bois de la droite. Le feu de l'ennemy le déposta pendant quelques instants, mais il reprit bientôt son terrain et chargea ensuite le flanc gauche de l'ennemy avec succès, étant secondé dans cette manœuvre par le Sieur de St Luc qui n'avoit pu se faire suivre que par un petit nombre de Sauvages. Les trois petites pièces de campagne qui avoient suivi l'armée aux ordres des Sieurs Louvicourt, capitaine, et de Verni, lieutenant au corps royal de l'artillerie, n'ont cessé de faire feu aux troupes angloises pendant la durée de l'action et ont été d'un grand secours.

Notre perte a été considérable surtout en officiers. Les bataillons de la Sarre et Bearn qui étaient à la gauche ainsy que ceux de Berry et de la marine ont été très maltraités. Les grenadiers ont été réduits à un très petit nombre, principalement les cinq compagnies de la gauche que commandoit le Sieur Daignebelle capitaine de ceux de Languedoc, étant restés exposés au plus grand feu en attendant l'arrivée des troupes.

Le Chevalier de Lévis a été assez heureux pour n'être pas blessé, quoiqu'il ait été pendant tout le temps de l'action à cheval entre le feu des ennemis et celui des troupes. Il a été très bien aidé dans les mouvements qu'il leur

a fait faire par le Chevalier de Montreuil aide major général qui s'est extrêmement distingué dans cette action, et le Sieur de la Pause aide major général au régiment de Guienne faisant fonction d'aide maréchal des Logis de l'armée qui y a servi très utilement.

La perte des ennemis, qui malgré l'avantage de leur situation et leur artillerie a été plus considérable que la nôtre, fut ainsi que nous (*sic*) leur avons pris 20 pièces de canon, 2 obuziers et grand nombre d'outils.

Il paroît que venant se former derrière les hauteurs qu'ils occupoient leur projet n'était que de travailler à couvert de leur ligne et de leur canon, et de se retrancher sur les hauteurs qui sont devant Québec pour nous éloigner du corps de la place, mais lorsqu'ils virent les brigadiers et les premières brigades se replier de quelques pas il prit pour involontaire ce mouvement qui était ordonné et crut devoir s'ébranler pour profiter du désordre où ils nous supposoient.

Notre petite armée consistoit au moment de l'action en 3000 hommes de troupes réglées et 3000 Canadiens ou Sauvages. On avoit été obligé de faire laisser plusieurs détachements à Jacques Cartier et pour la garde des bateaux, des batiments et de l'artillerie de siège. Nos bataillons étaient d'ailleurs fort diminués par les détachements qu'ils avoient sur les frontières.

Le siège de Québec qui paroissoit impossible avant le combat vu notre situation et nos ressources, commençât à devenir vraisemblable, l'ennemy étant renfermé dans la place. Québec forme une espèce de triangle qui occupe une pointe de terre très élevée sur la rive gauche du fleuve St Laurent.

Le fleuve est défendu des deux côtés qui sont vers la campagne, l'un qui suit l'escarpement de la côte d'Abraham commande avec beaucoup de supériorité une plaine basse ou serpente la rivière St Charles.

Cette côte d'Abraham règne presque parallèlement au fleuve et vient s'y réunir à l'embouchure de la rivière du Cap Rouge. Le côté de Québec qui est terminé par cette côte et par l'escarpement du fleuve est le seul accessible. Il est défendu par une enceinte de six bastions revêtus et presque sur une ligne droite. Un fossé peu profond et dont l'excavation en quelques endroits n'est que de 5 à 6 pieds, quelques terres rapportées sur la

contre escarpe, et 6 ou 7 redoutes de bois construites par les anglois courvroient cette enceinte, la quelle n'a d'étendue depuis le fleuve jûsqu'à la côte d'Abraham qu'environ 6 à 700 toises. Le terrain est du roc vif, qui vient presque à nud en approchant de la place.

Des hauteurs que les anglois avoient abandonnées l'on découvre les remparts de Québec. Le Chevalier de Levis se hâta de les occuper et le Sieur de Pontleroi, ingénieur en chef de la Nouvelle France ayant reconnu la place avec le Sieur de Montbeillard, capitaine au corps royal de l'artillerie, et commandant celle du Canada, il fut considéré et décidé que l'on couronneroit par une parallèle les hauteurs qui sont devant les bastions St Louis, de la glacière et du Cap aux Diamants, et que l'on y établiroit des batteries ; on espéroit qu'elles pourroient faire brèche quoique la distance fut de 250 toises le revêtement étant mal construit dans cette partie.

Les jours et les nuits suivantes jusqu'au 11 may furent employés à perfectionner la parallèle et à construire 3 batteries, l'une de 6 pièces batié un peu en écharpe, et le flanc droit du bastion de la glacière, une autre de 4 pièces placées sur la gauche battoit directement cette même partie et croisoit avec la première. La troisième de trois pièces était dirigée sur le flanc du bastion St Louis opposé au bastion de la glacière ; on y joignit une batterie de deux mortiers ; on construisit aussy une batterie de 4 pièces de canon sur la rive gauche de la rivière St Charles d'où l'on voyoit à revers les fronts attaqués. On espéroit par là inquiéter les assiégés sur leurs remparts quoique l'éloignement fut très considérable.

La parallèle et les bastions ne purent s'achever qu'avec des difficultés incroyables. On cheminoit sur le roc et il falloit porter la terre à uné fort grande distance dans des sacs. L'ennemy eût bientôt demasqué 60 pièces de canon sur les fronts attaqués ; cette artillerie servit avec la plus grande vivacité, non seulement retardoit la construction des batteries mais aussi empêchoit les travailleurs de faire des transports ; les boulets plongeioient derrière les hauteurs, il n'y avoit aucun endroit qui ne fut à couvert. Les troupes furent obligées de décamper plusieurs fois.

Enfin le 11 may les batteries commencèrent à tirer et malgré l'extrême supériorité de celle des anglois, elles l'auroient fait avec succès si notre petite artillerie eût été de meilleure espèce. Elle était composée de pièces de

feu de 18 et de 12, une seule de 24 ; et quoique l'on eût choisi les meilleures de toutes celles qui restaient en Canada, la plupart dès le second jour furent hors de service et les autres menacées d'y être bientôt.

Le Chevalier de Levis dans cette circonstance et pour ne pas se trouver inutilement dépourvu de munitions prit le parti de réduire le feu des batteries à 20 coups par pièces dans 24 heures, et de rester dans cette situation jusqu'à l'arrivée des vaisseaux, espérant qu'avant peu de jours la cour en enverroit par le fleuve quelques secours en artillerie et en vivres qui les mettroient à même de déterminer le siège de Québec en peu de jours. Leur passage d'ailleurs devenoit fort aisé par la position où ils s'étoient mis devant cette place.

Une frégate anglaise étoit arrivée le 9 devant Québec et avoit apporté au gouverneur quelques gazettes qu'il avoit eu occasion de faire passer au Chevalier de Levis dans lesquelles il ne vit que des nouvelles vagues et peu intéressantes. De deux frégates qui avoient passé l'hiver à Québec l'une avoit appareillé le 1^{er} may et avoit descendu le fleuve sans qu'on eût pu savoir sa destination. On conjecturoit néanmoins qu'elle étoit partie pour l'Europe. La seconde étoit en armement et parût bientôt prête à se joindre à celle qui venoit d'arriver.

Le 15 à 10 heures du soir le Chevalier de Levis apprit qu'il venoit de mouiller deux vaisseaux de guerre derrière la pointe de Levis.

Il eût lieu de penser qu'ils étoient anglais et ne balança pas à songer à la retraite, bien assuré que l'*Atalante* et la *Pomonne* frégates mal armées n'étoient pas en état de faire tête aux vaisseaux ennemis et de couvrir nos bastiments de transport, sur lesquels étoient nos dépôts de vivres.

Il envoya aussitôt ordre aux batiments de remonter le fleuve pour se mettre en sûreté. Cet ordre fut porté et exécuté trop tard par rapport au mauvais temps, le fleuve ayant été extraordinairement agité toute la nuit. Il ordonna aussy de retirer toutes les pièces des batteries et de les transporter à la côte du foulon où elles arrivèrent à 7 heures du matin.

Au point du jour un vaisseau de ligne et deux frégates anglaises appareillèrent et se trouvèrent dans un clin d'œil sur nos frégates qui furent obligées de prendre chasse. La *Pomonne* s'échoua malheureusement devant

Sillery. Le Sieur de Vauclin commandant l'*Atalante*, voyant que les batimens alloient être joints leur fit signal de s'échouer à l'embouchure de la rivière du Cap Rouge ; il fut lui même obligé d'en faire autant quatre lieues plus haut vis à vis la Pointe aux Trembles où il essuya pendant deux heures le feu de deux frégates angloises et ayant consommé toutes ses munitions et fort endommagé les vaisseaux ennemis fut fait prisonnier sans avoir amené le pavillon du Roy. Presque tous ses officiers furent tués ou blessés ainsi qu'une grande partie de son équipage.

Le vaisseau qui était parti de Québec avec les deux frégates mouilla devant l'anse du foulon et canona nos bateaux si vivement qu'il fut impossible d'y faire embarquer nos pièces de siège, on ne put amener que les munitions, quelques officiers même furent obligés d'abandonner leurs équipages.

Les troupes restèrent dans la même position toute la journée du 16. A 9 heures du soir Monsieur le Chevalier de Levis fit évacuer la tranchée et se retira en bon ordre avec l'artillerie légère jusqu'à la rivière du Cap Rouge qu'il passa le 17 au matin. Il employa cette journée et la suivante à faire décharger les flutes, (la *Marie*) commandée par le Sieur Comillaud s'étant trouvé en état remonta le fleuve ayant passé de nuit sous les frégates angloises. Tous les autres batimens furent brulés.

Le 19 il eût nouvelle de 8 à 10 vaisseaux arrivés dans la rade de Québec, ce qui le détermina à mettre devant lui la rivière de Jacques Cartier que les troupes passèrent le 20 au matin ayant laissé un corps de 400 hommes à la Pointe aux Trembles.

Le vent de nord-est qui a régné depuis le 10 may est devenu si violent pendant les quatre jours employés à replier les vivres et les munitions qu'un grand nombre de bateaux a pery. Plusieurs de ceux qui ont porté le bagage des troupes ont eu le même sort. L'une des deux frégates qui combattirent l'*Atalante* ayant chassé sur ses ancras le lendemain du combat perit aussi dans un instant.

1760

SUITE DE LA CAMPAGNE EN CANADA.

L'on n'avait jamais espéré en partant de Montréal être en état de prendre Québec avec les seules ressources que le pays pouvoit fournir ; cette ville étant pourvue d'une artillerie immense et gardée par une garnison composée de bonnes troupes sous un chef actif et entendu. Le projet était de resserrer cette garnison dans les murs de la ville d'assez bonne heure pour qu'il lui fut impossible de construire des ouvrages extérieurs devant les fronts que l'on a attaqués, et d'attendre à couvert des premières approches que les secours demandés en France fussent arrivés.

Le succès de l'affaire du 28 avril auroit pu faire espérer une réussite plus prompte si l'artillerie eût été en état de faire l'effet qu'on en devoit attendre. La mauvaise qualité des pièces nous a empêché de profiter de la bonne volonté des troupes qui attendoient avec impatience que la brèche fut ouverte, et le deffaut de tous secours d'Europe a forcé enfin le Chevalier de Lévis à se retirer, lui étant impossible dans un pays où les transports ne peuvent se faire que par eau, de rester dans la position où il était sans le secours du fleuve quand même l'ennemy n'auroit eu par terre aucunes troupes à lui opposer.

Après la levée du siège de Québec et la retraite des troupes à Jacques Cartier la colonie se trouva dépourvue de munitions de toute espèce, les bataillons réduits à 25 hommes et au tiers des officiers, peu de bayonnettes ; pas un fusil de rechange ; pour toute artillerie les pièces de campagne prises sur les anglois le 28 avril ; 40 boulets par pièces ; nul bâtiment de guerre que la flûte, *La Marie*, sur laquelle on mit quelques mauvais canons, et deux demy galères construites depuis peu à Montréal, 2 batiments armés sur le lac Ontario, une goëlette et deux petites tartannes sur la rivière St Jean ; le tout mal pourvu d'équipage, la plupart des matelots s'étant retirés dans les paroisses ; la moitié moins de batteaux qu'il n'en fallait pour le transport des troupes ; nulle espérance de secours, le fleuve étant couvert de vaisseaux de guerre anglois ; et les nouvelles reçues de France nous

ayant appris que des navires partis de Bordeaux les uns avoient été pris par les anglois et les autres avoient été obligés d'entrer dans la Baie des Chaleurs où ils s'étaient mis à couvert en remontant la rivière Ristigouche.

Dans ces circonstances le Marquis de Vaudreuil, craignant de manquer de vivres, se crut obligé de rappeler les troupes dans leurs quartiers pour les faire subsister chez les habitants. Il se borna à laisser un corps de 1500 hommes sur la frontière de Québec et donna ordre au Chevalier de Lévis de revenir à Montréal lorsqu'il en auroit établi les postes, sa présence y étant absolument nécessaire pour mettre en œuvre le peu de ressources qui nous restaient. Le Sieur de Bourlamarque fut aussi obligé de s'y faire transporter pour se faire guérir de sa blessure qu'il avoit reçue le 28.

Le Chevalier de Lévis établit un corps de 1200 hommes à Deschambault, paroisse éloignée de Québec de 14 lieues ; 200 hommes au fort de Jacques Cartier aux ordres du Sieur de Repentigny, et un détachement de troupes légères, cavalerie et infanterie à la Pointe aux Trembles, commandé par le Sieur de Rochebeaucourt. Ces différents postes furent aux ordres du Sieur Dumas qui avoit sous lui le Sieur de Fouillac commandant le troisième bataillon du régiment de Berry. Il eut ordre d'observer les manœuvres des Anglois sur le fleuve et de suivre leur flotte lorsqu'elle monterait vers Montréal.

Vers la fin de juin le sieur de Bougainville, qui commandoit à l'isle aux Noix, ayant eu connoissance que les navires anglois avoient paru sur le lac Champlain l'on jugea qu'il était indispensable de renforcer ce poste où il n'avoit que 450 hommes, le second bataillon de Berry eut ordre de s'y rendre avec 250 milices. Le chevalier de Levis alla visiter cette frontière, il trouva les deffenses de l'isle considérablement augmentées, vû le peu de monde que le Sieur de Bougainville avoit eu a y employer.

Le 11 juillet la flotte angloise partit de Québec pour remonter le fleuve Elle était composée de trois frégates de 40, 30 et 20 canons, de plusieurs brigantins et senants armés de douze chaloupes portant du 24 du 18 et du 12 et d'un grand nombre de transports ; en tout 35 voiles, sans compter les batteaux de débarquement. Cette flotte, commandée par le brigadier général Murray, gouverneur de Québec, portait 3000 hommes de troupes, non compris les matelots, une prodigieuse quantité de vivres, de munitions et toute l'artillerie nécessaire pour une expédition considérable.

Elle parut au bas du Richelieu qui est à la vue de Deschambault le 16 juillet. Le fleuve est extrêmement rapide en cet endroit et l'on espéroit qu'elle ne franchiroit pas ce passage sans être fort endommagée, quoiqu'il s'en fallut beaucoup que nous n'eussions l'artillerie nécessaire pour le défendre. Mais le vent devint si fort et fit remonter la flotte angloise avec tant de rapidité que les navires se trouvèrent au haut du Richelieu sans avoir essuyé plus de 50 coups de canon et avec perte de dix à douze hommes seulement.

Comme la ville des Trois Rivières était ouverte sans deffense, le Sieur Dumas qui cotoyoit la flotte angloise, se pressa d'y arriver y construire quelques batteries et retranchemens qui furent dirigés par le Sieur de Pontle-roy, ingénieur en chef, et le Sieur de Montbeillard, commandant l'artillerie ; il avoit ordre de deffendre cette ville si l'ennemy entreprenoit de l'attaquer ; mais le brigadier Murray passa outre et continua à monter vers Montréal.

Vers la fin de juillet on parut avoir le dessein d'arrêter la flotte au passage des isles qui sont au haut du lac St Pierre ; non que l'on crut avoir le temps et l'artillerie nécessaire, mais seulement pour en imposer à l'ennemy et retarder sa marche. Le Sieur de Bourlamarque qui commençoit à être rétabli de sa blessure, eût ordre d'aller reconnoître ces isles et d'y faire construire des batteries et des retranchemens.

Le bataillon de la Sarre et le troisième de Berry et environ 400 miliciens furent employés à ce travail jusqu'au 8 août que le vent qui continua d'être favorable à la flotte angloise l'ayant amené jusques à l'entrée des isles, les troupes se replièrent à l'embouchure de la rivière Sorel où le Sieur de Bourlamarque fit faire à la hâte quelques retranchemens pour empêcher l'ennemy d'y prendre poste.

Cette rivière pouvoit ouvrir une communication entre la flotte anglaise et l'armée du Lac Champlain ; et il était important de la deffendre. Quelques compagnies du Languedoc cantonnées au sud du Lac St Pierre eurent ordre de le venir joindre avec les miliciens de leurs paroisses. Le reste de ce bataillon s'était joint au corps du Sieur Dumas dont le Sieur Deprivat lieutenant colonel commandant le Languedoc avoit pris le commandement.

La flotte mouilla le 10 devant Sorel et resta plusieurs jours dans cette position pour attendre une autre division de 17 navires de transport arrivée

à Québec au commencement d'Aoust sous les ordres de lord Rolloc (?). Cet officier amenoit les troupes de la garnison de Louisbourg au nombre de 1500 hommes et joignit le brigadier Murray devant Sorel le 18 Août.

On avoit eu nouvelle à la fin de juillet que l'armée angloise achevoit de s'assembler à St Frédéric et étoit prête à se mettre en mouvement. Le bataillon de Guienne et 200 miliciens furent envoyés à l'Isle aux Noix dans les premiers jours d'aout, en même temps les deux batiments armés que nous avions sur le lac Ontario eurent connaissance d'un grand corps de troupes campées à Chouagnen et furent chassés par deux frégates angloises qui les obligèrent de se retirer dans la rivière de Cataracoui, l'un des deux ayant échoué fut obligé de venir se réparer sous le fort Lévis, et l'autre mouilla à la hauteur de la Présentation.

Il étoit impossible de pourvoir d'une manière convenable à ces deux frontières. On étoit obligé d'avoir deux corps de troupes sur les rives du fleuve pour contenir celle qui étoit sur la flotte angloise 1500 hommes à l'Isle aux Noix, 250 au fort Lévis sous les ordres du Sieur Ponchot, capitaine au régiment de Bearn, 500 hommes dans l'Isle Ste Heleine, vis à vis Montréal, étoient occupés à y construire des batteries et des retranchemens, cette isle étant située de manière que si la flotte angloise s'en fut emparée, Montréal ne pouvoit être conservé. On travailla en même temps à établir quelques pièces de canon au dessous de la ville pour croiser celles de l'Isle Ste Heleine et empêcher l'ennemy de passer entre cette isle et la ville.

La flute, *La Marie*, et les deux demy galères, n'ayant pu tenir la rivière devant la flotte angloise, furent embossées auprès de cette isle pour en empêcher l'accès aux chaloupes de l'ennemy.

Le Marquis de Vaudreuil détacha le Chevalier de la Corne, Capitaine des troupes de la Marine, avec 400 miliciens aux rapides à 12 lieues au dessus de Montréal pour arrêter l'armée du lac Ontario si elle entreprenoit de descendre, et donner le temps d'y rassembler un corps de troupes considérable, supposé que les circonstances permissent de dégarnir les autres frontières.

Il esperoit aussi qu'un grand nombre de Sauvages se rendroient dans cette partie et l'on avoit lieu de croire que le fort Lévis poste situé avantageusement, arrêteroit quelques temps l'armée angloise.

Il détacha en même temps le Sieur Roquemaure, brigadier, avec les bataillons de la Reine et de Royal Roussillon au fort St Jean et ayant eu nouvelle que l'armée du lac Champlain avoit paru le 14 devant l'Isle aux Noix, il se fit joindre par tous les miliciens du gouvernement de Montreal qui n'avoient pas encore marché et par 600 Sauvages domiciliés.

Le Sieur de Roquemaure eût ordre de former un détachement de ces Sauvages et de tous les soldats et canadiens en état de marcher dans les bois pour aller attaquer l'armée qui était devant l'Isle aux Noix. Mais ce projet ne pût avoir lieu parce qu'au moment de son exécution les sauvages ayant eu nouvelles que ceux des cinq nations se portaient pour mediateurs entre eux et les Anglois, ils abandonnèrent le camp et se retirèrent chez eux.

L'armée angloise qui devoit opérer sur l'Isle aux Noix était composée de quatre bataillons de troupes réglées, de quelques régiments provinciaux et d'un corps de 800 coureurs de bois, en tout 8 à 9 mille hommes. Elle était accompagnée de cinq batiments armés de canons depuis 18 jusqu'à huit pièces chacun, de deux batteries flottantes portant du 24, et de six chaloupes carcassières (*sic*) armées de canon de douze. Elle menoit d'ailleurs avec elle une artillerie nombreuse et du plus gros calibre.

Les troupes angloises débarquèrent le 14 à la vue de l'Isle aux Noix sur la rive droite de la rivière St Jean et travaillèrent les trois jours suivants à établir leur batterie. Les batiments et les batteries flottantes ne cessèrent pendant ces trois jours de tirer sur la tête des retranchements mais avec peu de succès. Ils entreprirent aussi de couper les chaines et estacades qui barraient la rivière et y furent repoussés.

Le 18 les ennemis démasquèrent sur le bord de la rivière six batteries de canon et de mortiers dont les uns placés vis à vis les retranchements les battaient directement, et les autres établis plus haut et plus bas prenaient à revers d'écharpe toute les défenses et en enfiloient la plus grande partie. Ces batteries furent toujours servies avec la plus grande vivacité, et le Sieur de Bougainville en essuya le feu pendant huit jours presque sans y répondre, obligé de réserver le peu de munitions qu'il avoit pour une attaque de vive force, et n'ayant d'ailleurs qu'une artillerie très faible en nombre et en calibre.

Le 25 une de nos tartannes, que l'on avoit placées au bas de l'Isle au Noix pour les mettre à couvert du feu des batteries, fut surprise par quelques pièces de canon que l'ennemy avoit trainées au travers du bois sans qu'elle en eût connaissance, et le commandant ayant été tué ainsi que la meilleure partie de l'équipage par les premières volées de canon, le vent poussa malheureusement cette tartanne à terre et les ennemis s'en emparèrent sans peine.

Ils se servirent aussitôt de ce bâtiment pour enlever la goëlette que le Sieur de Bougainville avoit placée un peu plus bas pour masquer l'embouchure de la rivière du sud et s'échoua en voulant se retirer.

Par ce mouvement facheux l'ennemy fut maître de la communication avec St Jean, n'étant plus gêné dans les mouvemens qu'il vouloit faire au dessous de l'isle, il y fit passer par le bois un grand nombre de batteaux.

Dans ces circonstances le Marquis de Vaudreuil désirant de sauver le corps de troupes que le Sieur de Bougainville commandoit et l'employer à la deffense du reste du pays, il lui envoya ordre d'évacuer l'Isle aux Noix et de se retirer à St Jean, si la chose étoit possible. L'armée ennemie l'envirronnant de toutes parts, cette retraite se fit avec autant d'ordre que de succès la nuit du 27 au 28, et le Sieur de Bougainville arriva le 28 au soir à St Jean. Les anglois ne tardèrent pas de s'en approcher après la prise de l'Isle aux Noix, et le 31 août le Sieur de Roquemaure, en conséquences des ordres du Marquis de Vaudreuil, ayant fait mettre du feu au fort St Jean, se replia derrière la rivière de Montréal à moitié chemin de Saint Jean à La Prairie.

Le 25 août au matin la flotte angloise que commandoit le Brigadier Murray, mit à la voile et vint mouiller à quatre lieues de Montréal, ayant la pointe de cette isle au nord, et la paroisse de Varennes au sud. Le corps du Sieur Dumas passa le même jour d'ans l'isle de Montréal et le Bataillon de Montréal eut ordre de le soutenir.

Le Sieur de Bourlamarque eût ordre de se porter à Longueuil paroisse située au sud vis à vis l'isle Ste Hélène pour être à portée de soutenir le corps du Sieur de Roquemaure, empêcher la jonction des troupes de la flotte avec celles du lac Champlain, ou de passer dans l'isle de Montréal si les troupes de la flotte entreprenoient d'y débarquer.

Le brigadier général Murray profita de la position éloignée de ce corps pour faire débarquer à Varennes un détachement de 5 à 600 hommes qui s'y retranchèrent et désarmèrent les habitans des paroisses depuis Varennes jusqu'à Sorel. Il fit brûler quelques maisons pour les intimider et réussit en effet à faire désertér tous les miliciens qui étaient avec les troupes.

Après l'évacuation du fort St Jean, l'armée qui avoit fait le siège de l'Isle aux Noix prit poste au dessous du lieu où était ce fort et envoya un détachement pour réduire celui de Chambly.

Le Chevalier de Levis s'étant transporté avec le Chevalier de Montreuil, aide major général, et le Sieur de la Pause, aide maréchal des logis, au corps que commandoit le Sieur de Roquemaure, et en ayant examiné la position, jugea qu'il ne serait pas en état de disputer le terrain aux ennemis s'ils voulaient s'approcher du fleuve. Ce corps étant d'ailleurs considérablement diminué par la desertion, en conséquence il le fit replier à la (paroisse), Prairie sur le bord du fleuve à trois lieues au dessus de Longueil pour être plus à portée de joindre le Sieur de Bourlamarque.

Le 2 septembre le Marquis de Vaudreuil, croyant les Sauvages dans des dispositions plus favorables, les fit assembler à la Prairie où le chevalier de Levis s'étant rendu, il leur proposa de marcher avec toutes les troupes qui étaient au sud pour attaquer l'armée angloise.

Mais au moment qu'il pouvoit les avoir déterminés à nous aider dans cette expédition, ils recurent nouvelles que les anglois avoient accepté la paix proposée pour eux par les Sauvages des cinq nations, et abandonnèrent le camp pour la seconde fois.

Le Chavalier de Levis apprit en même temps que le fort Levis avoit été pris après avoir été battu pendant plusieurs jours par une artillerie si considérable qu'il avoit été entièrement rasé, et que l'armée du lac Ontario descendoit les rapides pour s'approcher de Montréal.

Cette armée était de 15000 hommes aux ordres du Major général Amherst, commandant en chef de toutes les troupes angloises en Amérique. Il jugea alors qu'il n'y avoit pas un moment à perdre pour faire passer dans l'isle de Montréal toutes les troupes qui étaient au Sud du fleuve, ce qui s'exécuta le lendemain au point du jour.

Les bataillons de la Sarre et du Royal Roussillon, les deux de Berry et celui de Bearn furent placés entre Montréal et la Longue Pointe aux ordres du Sieur de Bourlamarque, et communiquaient avec le corps du Sieur Dumas qui était à la Pointe aux Trembles et au dessous vis à vis la flotte anglaise.

Le Sieur de Roquemaure campa avec les bataillons de la Reine et de Guienne à la Pointe St Charles. On eseroit dans cette position que les troupes de la flotte débarqueraient dans l'isle de Montréal et que nous aurions le tems de les aller combattre quoiqu'avec beaucoup d'inégalité, avant que les autres armées fussent à portée de la ville. La victoire la plus complète remportée sur le corps du brigadier général Murray n'auroit pas sauvé la colonie, mais elle nous auroit fait terminer avec gloire une deffense qui ne pouvoit durer que peu de jours. Ce projet ne pût être exécuté par la circonspection que ce général mit dans ces mouvemens.

Le 6, le Général Amherst fit son débarquement dans l'isle de Montréal à trois lieues au dessus de la ville et n'eût pas de peine à pousser quelques volontaires que nous y avions. Il avoit été guidé dans les rapides avec beaucoup de diligence par les Sauvages des cinq nations et même par quelques Iroquois du Sault Saint Louis qui avaient pris parti avec lui.

Le détachement du Chevalier de la Corne était anéanti par la desertion, et les deux bataillons de la Reine et de Guienne furent obligés de rentrer dans la ville. Il falut se borner à avoir quelques volontaires à la tête du faubourg des Recolets, et l'armée anglaise campa le soir même à la vue de Montreal.

De l'autre côté le brigadier général Murray ayant rappelé les détachemens qu'il avoit au sud parut toute la journée du 6 dans l'intention de débarquer dans l'isle de Montreal, ce qu'il ne fit néanmoins que le lendemain matin.

La nuit du 6 au 7 les bataillons de la Sarre du Royal Roussillon et ceux de Berry entrèrent dans la ville. Le bataillon de Béarn, celui de Languedoc et un bataillon de la marine occupèrent le faubourg de Québec et s'y retranchèrent aux ordres du Sieur de Bourlamarque.

Cette même nuit le Marquis de Vaudreuil ayant assemblé chez lui les principaux officiers des troupes de terre et de la Marine, le Sieur Bigot, in-

tendant, lut un mémoire sur la situation actuelle des affaires et un projet de capitulation. Comme la désertion totale des Canadiens et celle d'un grand nombre de soldats avoit réduit les troupes au nombre de 2400 hommes, que nos sauvages domiciliés avoient fait alliance avec les anglois, et même leur avoit offert de prendre les armes pour achever de nous réduire, que la ville de Montréal étoit au plus à l'abry d'un coup de mains, qu'on ne doutoit pas que le brigadier général Murray ne débarquat dans l'isle de Montréal le lendemain matin, que le corps qui avoit pris l'Isle aux Noix et qui étoit parvenu à la rive opposée de Montréal, pouvoit aisément se joindre à ce brigadier ou enlever l'Isle Ste Heleine dans laquelle on n'avoit pu jeter que 500 hommes, et comme il étoit impossible de combattre l'armée qui étoit à la vue de Montréal avec plus de 1200 hommes, ne pouvant laisser moins de la moitié des troupes à la garde de la ville et de l'Isle Ste Heleine, les munitions d'ailleurs étant réduites à 6000 livres de poudre, le conseil de guerre entra unanimement dans les vues du Marquis de Vaudreuil qui représenta que l'intérêt général de la colonie exigeoit que les choses ne fussent pas poussées à la dernière extrémité, et qu'il convenoit de préférer une capitulation avantageuse au peuple et avantageuse aux troupes.

En conséquence il fut résolu que le Sieur de Bougainville seroit député au lendemain matin au général Amherst pour lui proposer une suspension d'armes à charge de capituler si l'on n'avoit alors aucune nouvelle de la paix. Il eût l'ordre en même temps, supposé que le général ennemy ne vouloit point entendre à cette suspension de proposer la capitulation dont on avoit fait lecture au conseil de guerre.

Le 7 à 9 heures du matin le brigadier général Murray à trois lieues au dessous de la ville avec quatre mille cinq cents hommes de troupes réglées et se mit aussitôt en marche pour Montréal.

Pendant toute la journée du 7 il y eût suspension d'armes avec la grande armée et l'on fut en pourparlers pour traiter de la capitulation. A 6 heures du soir les troupes de la flotte étoient à la vue du faubourg ; on envoya un tambour au brigadier général Murray, pour l'instruire de la suspension d'armes, qui étoit de l'autre côté sur quoy il s'arrêta.

Pendant la nuit du 7 au 8 le chevalier de Lévis et les principaux officiers firent au Marquis de Vaudreuil de bouche et par écrit les instances les

plus vives pour le déterminer à rompre tout pour parler et lui proposèrent ou de marcher à l'ennemy malgré la disproportion des forces, ou d'attendre à couvert des murs de Montréal que l'ennemy y eût fait brèche, ou enfin de permettre aux troupes de terre de se jeter dans l'Isle de Ste. Héleine pour y obtenir une capitulation moins dûre et subir le sort de la guerre après une défense honorable, ce qui n'empêcheroit pas de capituler sur le champ pour la colonie.

Ils lui firent envisager combien il était désavantageux au service du roy de priver l'état pendant la guerre de 10 bataillons qui avaient servi avec courage.

Le marquis de Vaudreuil, occupé du bien des peuples dont le gouvernement lui avait été confié, et craignant de hazarder l'intérêt public pour l'honneur des troupes, refusa d'écouter ces représentations, et ayant donné ordre par écrit au Chevalier de Levis de faire mettre bas les armes aux troupes de terre, il signa le 8 au point du jour la capitulation telle que l'avoit exigé le général anglois.

Le chevalier de Levis voyant avec douleur que Monsieur le marquis de Vaudreuil avoit pris son party voulut épargner aux troupes une partie des désagrémens que le général anglois leur reservoit. Il ordonna qu'on brûlat les drapeaux pour se soustraire à la dûre condition de les remettre aux ennemis.

C'est ainsi que s'est terminé la guerre du Canada soutenue pendant six campagnes avec une disproportion incroyable et dont la fin malheureuse ne peut être attribuée qu'à des événements inattendus.

La reddition prématurée de Québec le 18 septembre 1759 peut être regardée comme la cause première de la perte de cette colonie, puisque malgré la défaite du 13 septembre, le Chevalier de Levis, lorsqu'il eût joint le Marquis de Vaudreuil auroit forcé les ennemis à lever le siège si la place eût tenue deux jours de plus.

Cette même ville de Québec seroit rentrée au mois de may dernier sous la domination du Roy, si les secours demandés en France fussent arrivés, comme on avait lieu d'espérer avant l'escadre anglaise.

En effet quoique nous nous soyons trouvés environnés dans Montréal par 30,000 hommes de troupes anglaises dont 24 bataillons de troupes

réglées la seule flotte partie de Québec a déterminé le succès de leur expédition, c'est celle qui a désarmé toutes les milices du pays et qui nous a réduits aux seules troupes réglées, par la terreur que le brigadier général Murray a sçu inspirer aux habitants du Canada, en brûlant les maisons de ceux qui étaient au camp, et en épargnant celles des milices qui étaient chez eux.

“ Fin de la suite de la campagne de dix sept cent soixante au Canada.”

1761

LETTRE DE MONSIEUR BONNEAU, A MONSIEUR LE DUC DE CHOISEUL.

Au Havre de Grâce, le 9 mars, 1761.

Monseigneur,

J'ay l'honneur de vous rendre compte que je suis arrivé icy hier de la Nouvelle Angleterre où j'avais été envoyé du Canada par Monsieur le Marquis de Vaudreuil pour conduire des prisonniers anglois et pour traiter de l'échange des nôtres qu'il y avoit dans ce pays là. J'en ay amené avec moi des troupes de terre, trois officiers, Messieurs Ponchoi, capitaine au régiment de Béarn, de la Millière, lieutenant de Languedoc, et Bonnefons, lieutenant du corps Royal Artillerie.

Ces deux derniers sont échangés. Vingt quatre soldats de la Reine, un sergent et vingt et un soldats, de la Sarre, et vingt six soldats du Royal Roussillon et vingt soldats de Languedoc, quatre sergents et cinquante cinq soldats de Guienne, un sergent et vingt soldats de Berry, deux sergents et vingt six soldats de Bearn, faisant en tout deux cens hommes, sur lequel nombre cent sept sont échangés ou rançonnés. Ils sont dans un très mauvais état quasi nus.

Je leur aurois fait donner quelques hardes dans ce pays là, mais la longue traversée a tout usé, (*sic*) comme j'ai été chargé, Monseigneur,

d'arrêter les dépenses qui ont été faites pour les prisonniers dans la Nouvelle Angleterre, j'attends vos ordres pour savoir à qui m'adresser pour rendre les comptes de la mission dont j'étais chargé. J'ai ramené aussi deux cens cinquante matelots ou soldats de marine et une vingtaine d'officiers du même corps.

Notre vaisseau a été retenu par des vents contraires dans la rade de Portsmouth où il y a une forte escadre qui se prépare à mettre bientôt à la voile. Elle est composée de trente six vaisseaux de guerre ou frégates et quatre bombardes, sur lequel nombre il y en a plusieurs du premier rang. On travaille continuellement pour se mettre en état de partir au plutôt. Il y a aussi une grande quantité de transports.

Voilà tout ce que je puis avoir l'honneur de vous dire sur ce que j'ay vu pendant notre séjour de vingt cinq jours dans cette rade.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

“Lettre de Monsieur Bonneau à Monsieur le Duc de Choiseul, datée du Havre de Grâce, le neuf mars, mil sept cent soixante un.”

1761

LETTER FROM MONSIEUR DE BOUGAINVILLE TO THE RIGHT HONORABLE
WILLIAM PITT.

Paris, March 24th 1761.

Sir,

The honors paid during your ministry to the memory of M^r Wolfe give me room to hope that you will not disapprove of the grateful efforts made by the french troops to perpetuate the memory of the Marquis de Montcalm. The corpse of that general, who was honored with the regret of your

nation, is buried at Quebec. I have the honor to send to you an epitaph which the Academy of Inscriptions and Belles Lettres have wrote for him ; and I would beg the favor of your, Sir, to read it over, and if there be nothing improper in it to procure me a permission to send it to Quebec engraved in marble to put over the Marquis de Montcalm's tomb.

If this permission be granted, may I presume, Sir, to entreat the honor of a line to acquaint me with it, and at the same time to send me a passport, that the engraved marble may be received on board of an english vessel, and that M' Murray, governor of Quebec, may give leave to have it put up in the Ursuline church.

I ask pardon, Sir, for taking off your attention, even for a moment, from your important concers ; but to endeavour to immortalize great men and illustrious citizens, is to do honor to you.

I am, Sir, with great respect,

Your very humble and very obedient servant.

“ Letter from Monsieur de Bougainville, to the Right Honorable William Pitt, dated from Paris, March the twenty fourth seventeen hundred and sixty one. ”

1761

LETTRE DE MONSIEUR PITT A MONSIEUR LE CHEVALIER DE LEVIS.

A Whitehall, ce 24 mars, 1761.

Monsieur,

Ce m'est un vray plaisir de pouvoir vous apprendre l'agréable nouvelle que le Roy m'a autorisé à vous dire, malgré la capitulation faite entre Monsieur le général Amherst et Monsieur de Vaudreuil, que vous avez la liberté de servir pourvu que ce soit en Europe. Je me flatte, Monsieur,

que cette restriction ne scauroit vous être trop genante, ny préjudiciable en aucune façon à vos vues d'avancement.

C'est avec bien du regret que j'ai été dans l'impossibilité de vous faire réponse plutôt, m'étant trouvé pendant quelques semaines alité par un sévère accès de goutte, ainsy que de n'être pas à présent à même de me servir de ma plume pour vous assurer des sentiments de l'estime sincère et de la considération la plus parfaite avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

1761

LETTER FROM THE RIGHT HON. WILLIAM PITT TO MONSIEUR DE BOUGAINVILLE

London, April 10th 1761.

Sir,

It is a real satisfaction to me to send to you the King's consent on such an interesting subject, a very handsome epitaph, drawn by the academy of Inscriptions at Paris for the Marquis de Montcalm, which is desired to be sent to Quebec, engraved on marble, to be set up on the tomb of the illustrious warrior. The noble sentiments expressed in the desire to pay this tribute to the memory of their general by the french troops who served in Canada, and saw him fall at their head in a manner worthy of them, cannot be too much applauded.

I shall take a pleasure, Sir, in facilitating a design so full of respect to the deceased : and as soon as I am informed of the measures taken (from) for embarking the marble, I shall immediately grant you the passport you desire, and send orders to the Governor of Canada for its reception.

As to the rest, be assured, Sir, that I have a just sense of the obliging things said to me in the letter with which you honoured me, and that I

think it a singular happiness to have an opportunity to express those sentiments of distinguished esteem and consideration with which I have the honour to be,

Sir,

Your very obedient servant.

1762

GRACE DE MONSIEUR DE BOURLAMARQUE.

(Cette pièce fut remise au Ministre le 4 juillet 1762.)

Monsieur de Bourlamarque était cy devant employé en qualité de brigadier avec les troupes qui servaient en Canada. Il a été compris dans la capitulation de cette colonie qui ôte aux troupes françaises la liberté de servir pendant la présente guerre. Il a demandé à la Cour d'Angleterre qu'elle voulut bien déroger à cette capitulation en sa faveur comme elle avoit fait à l'égard de Monsieur le Chevalier de Levis et de quelques autres officiers.

Il paraît par le billet de Milord Spencer dont on joint icy la copie et la traduction, que le Roy d'Angleterre luy a accordé ce qu'il demandoit. Mais il serait nécessaire qu'il eût la dessus une lettre d'un des secrétaires d'Etat, ou de quel qu'autre personne en caractère, telle qu'il en a été écrit à Monsieur le Chevalier de Levis et aux officiers qui ont obtenu la même grâce. Sans cetter lettre la générosité du Roy d'Angleterre lui deviendrait inutile.

NOTA :—Monsieur de Bourlamarque n'est pas dans le cas d'un échange. C'est grâce entière que Sa Majesté Britannique veut bien lui faire, ainsi qu'elle l'a fait à Monsieur de Levis et aux autres.

1762

LETTRE D'UN HABITANT DE SAINT DOMINGUE COMMUNIQUÉE AU MINISTRE.

Au Cap, le 26 juin.

..... Notre position n'est point du tout agréable, surtout ayant dans ce port au moins 4000 hommes qui sont aussy inutiles à l'Etat qu'à charge à la colonie ; ils acheveront de nous affamer. Vous jugez bien qu'il n'est question que de l'escadre..... Ils ont décidé entre eux de ne point sortir de ce port sans recevoir de nouveaux ordres de la cour. Ce party doit nous embarrasser beaucoup à cause des vivres qu'il y en ait ou qu'il n'y en ait point, chers ou à bas prix, tout cela leur est égal il leur en faut.

Il y a des ordres les plus sévères à la Nouvelle Angleterre qui défendent sous peine de la vie l'exportation d'un seul baril de farine ; on y tient la main à toute vigueur, car depuis plus d'un mois il nous est pas venu un seul parlementaire anglois.

Les derniers sortis du Cap, fort Dauphin et Monte Christo ont été pris, les capitaines mis aux fers et embarqués pour Europe, les matelots condamnés à servir pendant sept ans sur les vaisseaux de guerre sans aucun salaire et les armateurs recherchés pour être poursuivis suivant les loix.

1763

IN THE SUMMER OF 1763, LE CHEVALIER CHAUSSEGROS DE LERY AND HIS
LADY WERE PRESENTED AT THE ENGLISH COURT AND WHERE
THE FIRST OF THE SUBJECTS OF GEORGE THE III WHO
HAD THAT HONOUR.

The young and gallant Monarch on receiving Madame de Lery, who
was a very beautiful woman observed to her :

“ If all the Ladies of Canada are as handsome as yourself, I have indeed
made a conquest.”

1763

JUGEMENT RENDU SOUVERAINEMENT ET EN DERNIER RESSORT, DANS L'AF-
FAIRE DU CANADA PAR MESSIEURS LES LIEUTENANT GENERAL DE
POLICE, LIEUTENANT PARTICULIER ET CONSEILLERS AU CHA-
TELET ET SIEGE PRESIDENTIAL DE PARIS, COMMISSAIRES
DU ROY EN CETTE PARTIE. IMPRIMÉ A PARIS PAR
ANTOINE BOUDET, IMPRIMEUR DU ROY
ET DU CHATELET. 78, P. P.

Paris, le 10 décembre, 1763.

1767

LETTRE DE MONSIEUR LE DUC DE CHOISEUL A MONSIEUR DE KALB.

A Versailles, avril le 20, 1767.

Je vous donne avis, Monsieur, que Sa Majesté vous a compris dans le nombre des officiers qui doivent être employés cette année à la reconnaissance du pays. Vous visiterez la côte maritime depuis Dunkerque jusqu'à Calais. Votre résidence principale sera établie dans la première de ces places, et vous y serez payé par le Trésorier des troupes des cinq cents livres par mois que Sa Majesté vous accorde pendant le temps que vous serez employé à cette commission.

Je compte au surplus que vous m'enverrez des mémoires exacts sur toute cette partie.

Je suis parfaitement,

Monsieur, etc.....

NOTA :—Sur cette lettre Monsieur de Kabb fut voir Monsieur Dubois qui lui dit que sa destination était changée que Lejanquer est chargé de dresser une instruction particulière, qu'il falloit l'aller voir et prendre ensuite les ordres du ministre.

“ Lettre de Monsieur le Duc de Choiseul à Monsieur de Kalb, datée de Versailles, le 20 avril mil sept cent soixante (trois) “ sept. ”

1767

INSTRUCTION PARTICULIÈRE ET SECRETE POUR LE SIEUR DE KALB, LIEUTENANT COLONEL D'INFANTERIE.

1° Monsieur de Kalb se rendra à Amsterdam, il y sera fort attentif aux bruits relatifs aux colonies anglaises ; si ces bruits lui paraissent accrédités il prendra ses mesures pour s'y rendre de sa personne.

2° Arrivé dans ces colonies, il tâchera d'être informé de ce que les habitants veulent faire, de ce qu'ils font embarquer, soit en officiers instruits pour le génie et pour l'artillerie, soit en autres sujets dont ils pourraient avoir besoin.

3° Il connaîtra l'objet des approvisionnements qu'ils se procurent tant en munitions de guerre de toutes espèces qu'en munitions de bouche

4° Leur détermination plus ou moins vigoureuse dans la résolution qu'ils témoignent avoir prise de se soustraire au gouvernement anglois.

5° Les ressources qu'ils peuvent avoir en troupes, en places et en postes retranchés. Enfin le plan suivant lequel ils projettent leur révolte, et les chefs qui les dirigeront et commanderont. On s'en rapporte au surplus à l'intelligence de Monsieur de Kalb et à la conduite qu'il aura à tenir dans cette commission qui exigera beaucoup de circonspection de sa part. On compte aussi qu'il donnera de ses nouvelles le plus souvent qu'il sera possible.

NOTA.—Cette instruction fut remise à cet officier le 22 avril par Monsieur Dubois et sur différentes objections faites à ce chef des bureaux de la guerre. Il dit à Monsieur de Kalb de les faire au ministre que la chose convenoit, ce qu'ayant fait Monsieur le Duc de Choiseul lui dit: "Ne refusez pas la commission dont je vous charge; je sais qu'elle est difficile et qu'elle demande de l'intelligence. Je vous ai choisi exprès pour cela, et vous vous en trouverez bien. Demandez moi les moyens dont vous croirez avoir besoin pour l'exécution, je vous les fournirai.

1767

LETTRE DE MONSIEUR DE KALB A MONSIEUR LE DUC DE CHOISEUL.

A Paris, le 24 Avril, 1767.

Monseigneur,

J'ay l'honneur de vous réitérer mes très humbles remerciements de la grace qu'il vous a plus de me faire en me comprenant dans le nombre des

officiers employés cette année à la reconnaissance du pays, aux appointements de 5 cents livres par mois à m'être payés par le trésorier de Dunkerque. Mais comme l'instruction particulière et secrète que vous m'avez fait remettre depuis votre lettre du 20 et les ordres que vous m'en avez confirmés verbalement, me donnent une autre destination, et que celle de visiter la côte maritime n'étant que pour la forme, j'ose vous supplier, Monseigneur, de m'accorder les grâces suivantes dont je crois avoir besoin pour me mettre en état d'exécuter vos ordres avec succès :

1° De me faire donner une somme d'argent pour subvenir aux frais du voyage, à la cherté de la vie en Hollande pour les étrangers et aux dépenses indispensables quand on veut être bien informé.

2° De me permettre de m'adresser directement à vous et à vous seul, Monseigneur, pour les nouvelles que j'auray à vous donner et des ordres ultérieurs à vous demander.

3° De faire expédier le passeport que je demande dans les mémoires cy joint.

4° De me faire payer mes appointements par le Trésorier général de l'extraordinaire des guerres au lieu de celui de Dunkerque.

5° De me donner des lettres pour les ministres du Roy à Bruxelles et à La Haye afin que je puisse quelques fois pour plus de sûreté vous faire passer par leurs mains mes lettres et recevoir vos ordres. Il ne me reste plus, Monseigneur, qu'à vous en demander pour mon départ, des affaires de ma famille exigeroient ma présence ici pendant tout le mois de may, mais j'ay trop à cœur de mériter votre bonté pour ne pas sacrifier mes intérêts à ceux du Roy.

Je suis, etc.

1767

LETTRE DE MONSIEUR LE DUC DE CHOISEUL A MONSIEUR DE KALB.

A Versailles, le 22 may, 1767.

Je vous envoie, Monsieur, d'après la demande que vous m'avez faite :

1° Un ordre de gratification de la somme de douze cents livres pour vous mettre en état de partir pour la Hollande et de pourvoir en partie à la dépense secrète que vous serés obligé de faire relativement à l'objet de la commission dont vous êtes chargé.

2° Un passeport qui vous autorise de voyager.

3° Des lettres de recommandation pour l'ambassadeur en Hollande et le ministre de Sa Majesté à Bruxelles, auxquels je mande de recevoir et de me faire parvenir les pacquets que vous aurez à m'adresser, et que je vous permets de m'envoyer par une seconde enveloppe pour moy seul ainsy que vous le proposez.

J'approuve au surplus que vous ne partiez qu'à la fin de ce mois puisque des intérêts de famille exigent votre présence pendant ce temps à Paris ; et je donneray des ordres pour que vous soyez payé du traitement qui vous est réglé, par le trésorier général de l'extraordinaire des guerres.

Je suis, etc,

Vous avez dû recevoir déjà, Monsieur, votre passeport, je vous adresseray séparément et sous peu de jours l'ordre de gratification.

1767

LETTRE DE MONSIEUR DE KALB AU MINISTRE.

A la Haye, le 18 juillet 1767.

Monseigneur,

Quoique j'aye fait le tour de toute les villes maritimes de la Hollande où j'ay cru pouvoir prendre quelqu'information sur ce qui se passé dans les colonies angloises, je n'ay pu en combinant les differents rapports, avec mes correspondences d'Angleterre, former aucune certitude sur l'état positif, des mouvements qui s'y font Les anglais répondent que leur gouvernement a fait cesser toutes les plaintes en retirant l'acte du timbre et des autres impôts qui avaient déplu à ses colonies ; mais il est possible qu'ils fassent semer ces bruits pour cacher l'état véritable des choses.

Je viens de voir à Amsterdam un allemand établi en Pensilvanie depuis quinze ans, qui en vient directement pour engager de nouveaux colons, et qui m'a assuré qu'à son départ tout n'était pas tranquille, qu'il faudrait peu de choses pour décider les mécontents à une guerre ouverte—que l'assemblée générale des états du pays a résolu de maintenir leurs privilèges à quelque prix que ce soit—que les vingt mille hommes de troupes angloises rependus dans une vaste étendue de pays ne seraient pas en état d'en imposer aux forces considérables des ennemis des colonies qui ont actuellement 40,000 hommes de milice et qu'on pourrait porter bien plus haut, les allemands seuls de cette province et de celles qui y sont limitrophes, ayant plus de soixante mille hommes en état de porter les armes, sans compter les Irlandais qui sont fort nombreux aussi, et que l'argent ne manqueroit pas s'il s'agissoit de défendre la liberté.

Cet homme n'a pas pu me rendre raison sur leurs autres moyens de faire la guerre, je ne vous répète que ce qu'il m'a dit sans être persuadé de la vérité du tout.

J'attends donc, Monseigneur, sous l'enveloppe de Monsieur Desrivaux vos ordres pour passer à Philadelphie et dans les autres parties de ces

colonies pour me mettre à portée de vous rendre compte sur tous les points de l'instruction que vous m'avez donné à ce sujet.

Ces colonies angloises, ou plutôt ces sociétés de négocians qui y ont de gros intérêts ne discontinuent point à faire enrôler ouvertement dans les pays libres d'Allemagne, et sous mains dans ceux dont la sortie est deffendue aux sujets, de nouveaux colons.

J'ay vu à Rotterdam près de douze cents qui s'y sont rendus de Cologne pour Maastricht et pour Bois le Duc, sans pouvoir arriver par le Rhin ou par la Meuse, le Roy de Prusse en empêchant le passage sur son territoire.

On les a embarqués sur quatre vaisseaux dont deux ont déjà mis à la voile et les deux autres n'attendent pour les suivre que le bagage de ces émigrants.

Je suis,

Monseigneur.

1767

LETTRE DE MONSIEUR DE KALB AU MINISTRE.

A la Haye, le 11 août, 1767.

Monseigneur,

Les difficultés qui subsistoient entre le gouvernement anglais et ses colonies en Amérique étant entièrement levées, par la liberté qu'on leur laisse de faire dans leurs assemblées générales sous tels noms et sur telles choses qu'ils jugeront plus convenables pour leur avantage, la répartition que la Cour de Londres a demandé et qui ont été accordés par le pays sans opposition

Il devient inutile par là que je reste plus longtems en Hollande pour prendre des informations sur les mouvemens de ces dissensions passées. J'attends donc vos ordres, Monseigneur. pour retourner en France ou

pour passer en Amérique, si vous le jugez à propos, soit actuellement, soit au printemps prochain, pour prendre connaissance de la situation du pays, des ports, marine, forces de terre, richesses, vivres, armes, munitions et autres choses nécessaires à la guerre, ainsy que des moyens d'y faire une diversion en cas de guerre en Europe avec l'Angleterre, parce qu'il est possible que ce calme ne dure pas longtems, et que ces colonies n'attendent qu'un tems plus favorable pour se soustraire au gouvernement anglois.

Si vous me faites faire ce voyage, Monseigneur, et qu'il vous soit indifférent de le faire à présent ou au printemps, je préférerais ce dernier parti afin d'avoir toute la belle saison devant moi pour voir et pour m'instruire.

Je suis avec respect,

Monseigneur,

Etc.

“ Lettre de Monsieur de Kalb au ministre datée de la Haye le 11 aoust 1767.”

1767

LETTRE DE MONSIEUR LE DUC DE CHOISEUL A MONSIEUR DE KALB.

Compiègne, le 19 août, 1767.

Je vois, Monsieur, par la lettre que vous m'avez écrite le 11 de ce mois que les difficultés qui subsistaient entre le gouvernement d'Angleterre et ses colonies, étant levées, il serait inutile que vous restassiez plus longtems en Hollande, pour prendre des informations qui n'existent plus. Mais comme il est possible que ce calme ne dure pas longtems, l'intention de Sa Majesté est que vous fassiez vos arrangements pour passer le plus tôt possible en Amérique, dans l'objet de prendre connaissance de la situation du pays, des ports, marine forces de terres, richesses, vivres, armes et munitions

en un mot des moyens d'y faire une diversion dans le cas de guerre avec l'Angleterre.

Vous prendrez les précautions les plus sûres pour me faire parvenir de vos nouvelles ; vous m'informerez aussi, lorsque vous le pourrés, des endroits où je pourray vous adresser mes lettres.

Je suis parfaitement Monsieur, etc., etc.

“ Lettre de Monsieur le Duc de Choiseul à Monsieur de Kalb datée de Compiègne, le 19 août, mil sept cent soixante sept. ”

1767

LETTRE DE MONSIEUR DE KALB A MONSIEUR LE DUC DE CHOISEUL.

La Haye, le 8 septembre.

Monseigneur,

J'ay cru devoir vous rendre compte qu'il vient dans ce pays cy nombre de sujets du Roy qui passent en Russie ; cette puissance cherche surtout à attirer dans ses états des artisans et fabricants de toutes espèces. Il y en a à Amsterdam et icy chargés d'en débaucher en France, ils envoient pour cet effet des émissaires sur les frontières et même dans le Royaume.

Quoique vous puissiez être informé, Monseigneur, de tout cela par Monsieur Desrivaux il faut y avoir cependant des détails qu'il m'est plus aisé qu'à lui d'apprendre dans mes promenades d'une ville à l'autre et par la facilité que me donne la langue du pays.

Mon zèle pour le service de Sa Majesté ne me permet pas de vous laisser ignorer un objet aussi intéressant pour l'état qu'est la conservation des sujets de Sa Majesté et d'empêcher qu'ils ne portent leurs talents et leur industrie dans les pays étrangers.

PP

Comme votre dessein est surement, Monseigneur, de mettre ordre à cela, je prends la liberté de vous (informer) proposer un homme propre à envoyer à la découverte des émissaires en question et pour en faire arrêter quelques-uns. Il pourroit même aller en Russie, comme artiste, sur les vives instances que luy font ces agents russes, cela le mettroit à portée de connaître tous les moyens dont cette cour se sert pour avoir des ouvriers ; cet homme vous servirait d'autant plus fidèlement qu'il voudroit mériter de votre part la grâce d'un sauf conduit pour rentrer en France et qu'il repugne très fort à sa patrie pour toujours.

Son nom est Gros, négociant ou marchand fabriquant en étoffes de Lyon. Il est venu en Hollande pour éviter une prise de corps donnée contre lui par la perte d'un procès au parlement de Paris qui l'a condamné à payer les dettes particulières que son associé avait contractées deux ans avant leur association et dont Dorigny le Jeune, procureur au Parlement, rue des Grands Augustins, peut rendre compte.

Il croit sa condamnation d'autant plus injuste qu'elle a été obtenue par le crédeur et parent de son associé contre luy, Gros, seul, pendant que le vray et seul débiteur jouit de son état tranquillement à Lyon. Si vous daignez, Monseigneur, l'employé ou luy accorder quelque grâce, vous pourriez lui faire communiquer vos ordres par Monsieur Desrivaux.

La cour de Pétersbourg a accordé par forme d'avance, cent cinquante mille livres à Samuel Dumoùtier, natif de Saint Quentin, et à un Italien, son associé, sçavoir, moitié en argent et moitié en batimens pour l'établissement d'une manufacture de cambray et de toilles fines.

Ils ont déjà touché une somme qui doit servir à leur procurer les ouvriers, métiers et ustensils. Dumoùtier est en Hollande depuis plusieurs mois pour ces objets, mais je ne vois pas qu'il fasse de grands progrès.

Il est vray qu'il s'y prend mal ; il confie trop d'argent à la fois à ses émissaires ; il lui en est déserté plusieurs. Cette cour cherche aussy, à quelque prix que ce soit, des ouvriers en drap fin. Il y a des agens pour cela à Liège.

J'ay encore vu près d'Utrecht, dans une terre appartenant à sa femme, le Sieur de Beauregard, colonel au service de la Russie ; suisse de nation, et

cy devant lieutenant au service des états généraux des provinces unies, qui vient de revenir en Europe pour la troisième fois depuis dix ans, pour reverter une colonie Européenne dans la Tartarie sur le bas Volga et la mer Caspienne dont il est gouverneur et chef de justice.

Il fait sonner bien haut l'excellence du climat et du sol, les facilités qu'on y donne aux colons et les avances en argent que la Czarine leur fait faire sans intérêt pour treize ans.

Il se vante d'avoir déjà quarante mille âmes dans cette colonie et qu'il va y en envoyer encore trois mille qu'il a dans le pays d'Holstein et autres villes du nord d'Allemagne. Il y a aussi des recruteurs partout. Je vous aurais envoyé son signalement si je n'étais sur qu'il ne sortira de la Hollande qu'à son départ pour l'Asie.

Je compte toujours m'embarquer pour l'Amérique à la fin de ce mois pour me conformer à vos ordres du dix neuf août, si vous avez la bonté, Monseigneur, de me faire parvenir avant le 20 les secours en argent que j'ay eu l'honneur de vous demander par une lettre du vingt huit août dernier.

Je suis avec le plus profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

“ Lettre de Monsieur de Kalb à Monsieur le Duc de Choiseul, datée de La Haye, le huit septembre dix sept cent soixante sept.”

1767

LETTRE DE MONSIEUR DE KALB A MONSIEUR LE DUC DE CHOISEUL.

A Londres, le premier octobre, 1767.

Monseigneur,

Mon passage de Helvoetluys à Harwick a été orageux mais prompt. Je suis ici depuis avant hier. Le paquebot de Talmouth pour la Nouvelle York ne partant que le second samedi de chaque mois, au lieu du premier comme on me l'avait assuré en Hollande, ce qui ne serait que le dix au lieu du trois octobre et trouvant dans la *Tamise* un vaisseau prêt à faire voile pour Philadelphie (*le Hercules*, capitaine Hawrnet) je m'y embarque demain à Gravesend.

Je vous feray passer de mes nouvelles aussi souvent que je pourray le faire avec quelque certitude. Vous voudrés bien, Monseigneur, adresser à Madame de Kalb, écrit dans le même chiffre, vos ordres et réponses. Elles me les fera passer par les voyes que je lui ay indiquées ou que je luy indiqueray par la suite.

Je pense que ses lettres seront moins soupçonnées et exciteront moins que les vôtres la curiosité des différents correspondants et commissaires dont je ne puis pas me dispenser de me servir.

J'ay l'honneur de vous rappeler, Monseigneur, les promesses que vous eutes la bonté de me faire à mon départ de Paris pour mon avancement et je vous réitère avec instance la prière que je vous fis dans ma dernière lettre de Rotterdam, de servir de père et de protecteur à ma femme et à mes enfans, s'il était écrit que ce voyage du être le dernier de ma vie.

Je suis avec le plus profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

“Lettre de Monsieur de Kalb à Monsieur le duc de Choiseul.”

1768

LETTRE EN CHIFFRE DE MONSIEUR DE KALB A MONSIEUR LE DUC DE CHOISEUL.

A Philadelphie, le 20 janvier, 1768.

J'ay eu l'honneur de vous écrire, monseigneur, le quinziesme du courant, j'espère que ma lettre vous sera parvenue. Je profiteray de tous les vaisseaux qui mettront à la voile pour vous donner de mes nouvelles.

Par une lettre de ma femme du 7 octobre que je reçois à l'instant j'apprends avec la plus grande inquiétude que mes dernières lettres d'Hollande et celles de Londres pour vous, Monseigneur, et pour elle sont arrivées ouvertes. J'ay donc lieu de craindre que celles de ce pays cy n'ayent le même sort, ou qu'elles ne vous parviennent pas du tout et que je ne puisse par cette raison recevoir des vôtres sans compter les risques que cela me ferait courir.

Je pense qu'il me convient d'abreger mon séjour, quitte à y revenir avec de nouvelles précautions si vous le jugez à propos. Permettez-moy donc, Monseigneur, de repartir à la fin d'avril. J'attends vos ordres à cet effet et cependant je vais me donner beaucoup de mouvements pour me mettre au fait de ma besogne. Je vous supplie d'adresser votre lettre à Madame de Kalb en ce même chiffre. Je feray si bien que je seray exactement informé après mon départ d'ici de tout ce qui arrivera.

Les troubles que le Timbre-acte a fait naître paraissent augmenter au lieu de diminuer. La Cour d'Angleterre a à la vérité révoqué le dit acte quand elle a vu qu'il n'y avait moyen de le faire recevoir.

Mais elle a donné son approbation à un autre acte de la chambre des communes pour une taxe sur le papier, les glaces et toutes sortes de verres que la Métropole fournit aux colonies. C'est une tournure que le parlement a prise et à laquelle il n'y auroit point d'objection dans un autre temps, le gouvernement ayant toujours été en droit de mettre des impôts sur la sortie du produit de ses manufactures.

Mais le timbre-acte ayant révolté ces esprits, celui-ci qui dans d'autres circonstances, aurait passé sans difficulté leur paraît à présent comme de nouvelles entraves. Ils disent que l'impôt ne fait que changer de nom et ce qui se serait levé sous la première dénomination le sera sous celui cy, qu'il est contre la liberté de tout sujet de la Couronne de les taxer sans leur consentement.

Liberté et droit dont les collonies jouissent également et n'ayant point de représentateurs à la Chambre Basse, le parlement n'a nul pouvoir de les taxer ; que la nation gagne assez en leur vendant très cher des choses inutiles et prenant d'eux à bas prix des choses fort nécessaires.

Que les sommes immenses en or et en argent d'Espagne et de Portugal envoyées par eux tous les ans en Angleterre, sans aucun retour en espèces monnoyées de sa part, prouvent assez que l'avantage n'est pas pour les colonies, que cela fait une trop grande inégalité, qu'ils sont plutôt traités en esclaves qu'en enfans et en concytoyens. Ces actes sont donc regardés comme une violence faite à leurs privilèges, et cela réveille tous les griefs qu'ils ont ou prétendent avoir contre le gouvernement.

Qu'ils les empêchent d'exploiter leurs mines de différents métaux qu'ils ont voulu arrêter par des deffenses les progrès des forges du pays quand on a vu que le fer s'y est perfectionné à égaler celui qu'on leur envoie, qu'ils ont empêché l'établissement de plusieurs manufactures en tout genre.

Que par des prohibitions injustes et par des mesures fausses ou mal prises on leur a fait perdre leur commerce avec la Nouvelle Espagne, la Terre ferme et les isles occidentales des autres puissances, et par conséquent la source des espèces nécessaires aux payemens des envois que l'Angleterre leur faisait.

Qu'ils sont surchargés de troupes sans doute pour les opprimer plutôt que pour les deffendre, les frais de constructions et l'entretien des cazernes, les fournitures en lit, bois, etc., étant fort préjudiciables aux provinces.

Qu'il leur a été deffendu d'augmenter leur papier monnay pendant qu'il est impossible de faire leur commerce et échange intérieur avec le peu qu'ils en ont ; toutes leurs espèces ayant passé la mer, et la source en étant tarie pour eux, cela arrête les paiemens échûs, occasionne des faillites sans nombre, par une suite nécessaire une calamité publique.

NOTA :—L'article des espèces est très vray, mais il est soupçonné que l'argent se cache devant ces troubles. Je n'ay pu croire ce qu'on m'a dit sur les sommes portées annuellement en Angleterre. L'article du thé doit avoir été à trois cent mille livres sterling. Si je puis avoir un état exact je vous le feray passer.

De tout cela il résulte que ces colonies se proposent plus que jamais de se priver de toutes superfluités et de vivre absolument de leur produit. Il vient de se former à Boston une société des gens riches qui veulent faire de grosses avances pour encourager toutes sortes de manufactures et de métiers, si le pays tient ferme à ne plus rien tirer d'Angleterre.

Il faudra nécessairement que le commerce et le crédit de la nation diminue, que ses manufactures tombent, que les ouvriers restent sans occupation et sans pain, et si pour remédier à cela la cour les charge de nouvelles taxes pour punition ou autrement ou qu'elle défende les manufactures du pays, la clameur deviendra générale, la désobéissance s'ensuivra et la crise pourra se déterminer par une rupture ouverte.

Cela dépendra beaucoup de la façon d'agir du parlement prochain. J'aurais dû dire dans ma dernière que les provinces après avoir délibéré séparément sur le party à prendre contre le timbre-acte ont tenu une assemblée par députation des états du continent, contre les défenses toujours existantes, pour se communiquer leurs résolutions. Ces espèces d'assemblées illicites viennent de leur être défendues de nouveau.

Dans quelques jours je compte avoir l'honneur de vous écrire de la Nouvelle York et de vous assurer,

Monseigneur,

De mon plus profond respect.

“ Lettre en chiffre de Monsieur de Kalb à Monsieur le Duc de Choiseul, datée de Philadelphie le vingt janvier mil sept cent soixante huit.

1768

LETTRE EN CHIFFRE DE MONSIEUR DE KALB A MONSIEUR LE DUC DE
CHOISEUL.

A la Nouvelle York, le 25 février.

J'ay eu l'honneur de vous écrire Monseigneur, de Philadelphie, les 15 et 20 du mois passé. Je craignais bien ne pouvoir plus vous donner de

mes nouvelles, ayant perdu aussi mon dictionnaire dans le malheur qui m'est arrivé et dont je joins ici un détail abrégé. Fort heureux d'être encore en état d'exécuter vos ordres, de servir le Roy et d'avoir été conservé à mes enfans, J'ay trouvé ici un dictionnaire pareil et je me flatte de la même édition que l'autre.

Ces colonies paraissent s'affermir de plus en plus dans leur système d'économie. On assure que les manufactures d'Angleterre en ressentent déjà l'effet ; que le peu de débit fait baisser le prix de la main d'œuvre et que plusieurs ouvriers se sont attroupés tumultueusement et ont brisé les métiers de ceux qui travaillent au dessous du prix ordinaire. Vous êtes plus à portée de le savoir.

L'assemblée de Boston vient de faire un arrêté pour faire des remontrances à la Cour contre l'impôt sur le papier et les verres, comme vous verrez par les écritures cy dans la langue du pays pour donner moins de soupçon si ma lettre était interceptée.

Le mécontentement que cet impôt occasionne est général dans toutes les colonies et tout cela parce qu'elles ne veulent pas être taxées par le parlement d'Angleterre, mais par les représentants de leur propres provinces. Il me semble que la Cour de Londres entend mal les intérêts, si le Roy leur demandoit des sommes beaucoup plus considérables que le produit de ces taxes elles seraient accordées sans balancer puisqu'on leur laisse la liberté de se taxer elles même et qu'on les laisse jouir du privilège de sujets libres qui ne doivent donner leur argent que de leur propre consentement.

Ces colonies ont fourni des sommes immenses pendant la guerre et plus que le Roy ne demandoit parce qu'il a observé avec leurs assemblées les mêmes formalités qu'on observe en demandant des subsides au parlement.

Il est également étonnant que la cour se soit départie de ce pouvoir ou droit qui paraît lui être si avantageux, et que la nation veuille en opposition aux lois fondamentales du Royaume taxer ses citoyens sans leur consentement pendant qu'elle ne souffrirait pas l'être elle même si ce n'était pas ses représentans de la chambre des communes.

Or, les colonies ont indubitablement le même droit, elles ne doivent donc être taxées que par leurs représentans, et pour cela il faudroit que le Roy fit sa demande à chaque colonie ou qu'elles eussent des membres au parlement à demeure, ce qu'elles ne voudraient jamais par la dépense que cela entraînerait, avec la certitude d'avoir toujours la majorité des voix contre elle dans les délibérations, et cela les conduirait nécessairement et forcément (?) à prendre party dans toutes les guerres que l'Angleterre ou l'Electeur de Hanovre auroient à soutenir en Europe ; ou bien qu'elles puissent former un parlement ou un congrès général de ce continent, et qui serait trop dangereux pour la couronne, il y a déjà un si grand esprit d'indépendance dans tous les individus qu'il n'est pas douteux que si toutes les provinces avaient la facilité de se communiquer par députés et qu'elles eussent les mêmes intérêts à traiter il s'en formerait un état indépendant.

Et tôt ou tard cela arrivera, quelque mesure que la cour puisse prendre le pays sera trop puissant avec le temps pour souffrir d'être gouverné de sy loin. On l'évalue actuellement à quatre millions d'âmes. Et par des observations faites sur le passé on compte que le nombre d'habitans doit doubler au moins tous les trente ans. Il est vray que l'on voit des fourmières d'enfans partout et c'est un peuple robuste et valereux. Les officiers des troupes conviennent que les milices n'ont été en rien inférieurs au réglemens réglés. Je n'ay pu rassembler encore au juste l'état de ces milices, mais il le sera.

Le général Gage a sous ses ordres depuis le golfe de Mexique jusqu'au nord seize régiments de dix compagnies de soixante dix hommes chacune, en tems de paix, et qui sont portées à cent en tems de guerre, quatre compagnies d'Artillerie et plusieurs ingénieurs. Je dois vous avoir marqué, Monseigneur, que ces troupes sont remplacées par d'autres tous les trois ans et qu'il n'est pas permis de les recruter en Amérique.

Par differens discours des premières personnes icy j'ay compris que l'Angleterre a regret de n'avoir pas exigé de l'Espagne par le dernier traité de paix, l'isle Porto Rico qui serait si fort à sa bienséance, et qu'il est fort apparent que le gouvernement n'a autant de vaisseaux de guerre en mer sous prétexte de protéger son commerce, et autant de troupes dans ce continent, sans ce qu'il y a dans les isles, que pour tomber avec plus de facilité

sur tous le établissements de France et d'Espagne dans les isles occidentales au premier mouvement de guerre.

Ils ont fait déclarer de bonne prise à l'Isle St Jean nos vaisseaux enlevés l'année dernière, vous le savez sans doute.

Voici les écrits qui ont passé entre le gouvernement et l'assemblée des états de Pensylvanie, qui vous mettront au fait de ce que je vous ai dit dans ma dernière au sujet de la guerre avec les Sauvages.

Vous connaissez, Monseigneur, mon respect pour vous. A mon retour je vous donnerai l'état de ce que l'Angleterre a en vaisseaux de guerre, le nombre des vaisseaux marchands et de ses matelots, ainsy que ses forces de terre.

Je pars en ce moment pour Boston et Halifax, mon vaisseau m'attend.

“ Lettre en chiffre de Monsieur de Kalb à Monsieur le duc de Choiseul, datée de la Nouvelle York le 25 février, 1768.”

1768

DETAIL EN ABREGÉ DU NAUFRAGE ESSUYÉ PAR MONSIEUR DE KALB,
LE 28 JANVIER 1768.

Après avoir souffert tout ce qu'on peut souffrir pendant une traversée de treize semaines en hiver dans une mer froide et orageuse, de la disette de vivres, des tempêtes, et surtout du manque d'eau, Monsieur de Kalb est enfin arrivé sur la côte de l'Amérique, le vaisseau tout délabré, ou pour suivre sa destination il a été obligé de se rembarquer souvent, pour cotoyer les pays qu'il avait à traverser en voyageant par terre, plusieurs grandes rivières dangereuses dans cette saison, des pays et lacs, soit en luttant contre la violence des vents et des glaces soit en passant sur les glaces mêmes.

Arrivant à la baie de la Nouvelle York, le 28 janvier (à six) à six heures du soir dans la province de la Nouvelle Jersey, on lui conseilla ainsi

que trois autres voyageurs et son guide de passer à la Staten Island ce soir là même pour éviter les glaces dont on était menacé pour le lendemain à cause du froid excessif.

Ils s'embarquèrent donc tous avec quatre chevaux dans une chaloupe sans pont, telle qu'on s'en sert pour ce passage, sous la conduite de quatre matelots et par un vent assez favorable d'abord mais qui changea à la moitié de la traversée si subitement au nord ouest et souffla si fort qu'il fut impossible de plier les voiles.

Il fallut les jeter bas avec les deux mats qu'il y a dans ces chaloupes, et qui sont disposés à cette manœuvre, les bourrasques subites étant assez communes pendant l'hiver, et se servir des rames contre une mer fort agitée, le vent et la marée contraire, inondés d'un déluge d'eau qui se forma aussytôt en glace dans la chaloupe et sur les habits.

Il fut impossible de gagner la jetée de débarquement ; on fut contraint de se faire échouer. Mais l'endroit du rivage où l'on tomba était impraticable par huit pieds de profondeur de fange, et le bâtiment se remplissait d'eau de plus en plus.

Il fut résolu de tenter par de derniers efforts de gagner une anse entre Staten Island et une petite isle appelée Mud Island à cause de son fond marécageux. Pour cela il fallut remettre la chaloupe à flot. On y parvint en cassant et perdant dans la fange trois de ces quatre rames, et, étant obligé ensuite de doubler une pointe de glace, il devint impossible de gagner l'anse.

Le courant emporta la chaloupe pleine d'eau et de glace et prête à couler à fond. Il ne restait absolument d'autre ressources que d'échouer contre Mud Island. Avant d'y toucher la chaloupe coula et fut submergée le moment après.

Les hommes et les chevaux après eux, pèle mèle tâchèrent de gagner le rivage comme ils purent chacun de son côté, ou plutôt comme il plut aux vagues de les porter en luttant contre elles et contre trois pieds de fange en approchant de terre où la marée s'était retirée.

Personne ne fut noyé ny écrasé ny abattu par les chevaux qui seuls périrent dans la boue avec nos effets et la chaloupe. Tout le monde arriva

à terre mais pour comble d'infortune cette isle déserte ne laissa aucune espérance de secours pendant la nuit, pas même pour le lendemain (il était pour lors environ neuf heures du soir), et pas un arbre, pas le moindre buisson, pour servir d'abry contre le froid le plus rigoureux, les bottes pleine d'eau ou plutôt de glace, les vêtements comme des planches.

Ces malheureux se sont tenus debout sur un espace de quelques pieds où ils avaient aplati la neige, ne pouvant pas marcher par des roseaux remplis de neige qui les aveuglèrent par le mouvement et le vent.

Un des matelots mourut de froid au bout de deux heures et un des voyageurs environ au bout de cinq heures du naufrage. Ce ne fut que le vingt neuf à neuf heures du matin qu'on vint à leur secours, en coupant la glace qui s'était formée dans l'eau pendant la nuit, et celle que la marée a portée et laissée sur les deux bords, d'un dégel précédent.

Des sept survivants Monsieur de Kalb seul en a été quitte pour des engelures aux pieds et aux mains par la précaution d'un bain froid. Les six autres ont été si maltraités de froid qu'ils sont tous estropiés et en danger de mourir, ayant perdu les nez et les oreilles, les uns des mains, tous plusieurs doigts, des pieds, et quelques uns les pieds en entier.

La gangrène se mit dès le second jour aux parties gelées et les jointures tombèrent ensuite d'elles mêmes après avoir eu la chair coupée successivement jusqu'au vif.

La gazette anglaise de la Nouvelle York du quatre février donne le détail du malheur avec les noms des personnes qui y ont eu part.

1768

LETTRE (EN CHIFFRE) DE MONSIEUR DE KALB A MONSIEUR LE DUC DE
CHOISEUL.

A Boston, le 2 Mars, 1768.

J'ay trouvé icy la même façon de penser, Monseigneur, que dans les autres provinces que j'ay déjà vu avec plus de fermentation et de véhémence.

mence, les quatre provinces qui forment la Nouvelle Angleterre (sçavoir, celle-cy de Massachusetts Bay, Connecticut, Rhode Island et Nouveau Hampshire) paraissent plus intimement liés d'intérêts entr'elles, qu'elles ne le sont entre autres colonies. Celle cy, la première, la plus opulente et la plus nombreuse des quatre, donne le branle aux autres et comme le signal de l'indépendance.

Cependant malgré cet esprit de sedition, je trouve que tous depuis le chef jusqu'au bas peuple, paraissent sincèrement aimer leur métropole. Les habitans de cette province sont presque tous anglois ou d'origine anglaise, et les privilèges dont ils jouissent depuis longtemps n'ont fait qu'augmenter la fierté et l'arrogance naturelle à leur nation.

Cela confirme qu'il n'y aurait de plus en plus aucuns moyens de leur faire accepter de secours étrangers. Ils sont d'ailleurs si persuadés de la justice de leurs prétentions, de la bonté du Roy, et de l'importance dont ils sont à la métropole, qu'ils ne sauraient croire pouvoir perdre leur cause ou a être forcés à un parti extrême. L'on impute au gouverneur de fomenter et d'entretenir ces troubles pour son intérêt particulier. L'extrait cy joint en anglais vous fera connaitre les disputes internes à ce sujet et tous les griefs qu'on a, ou qu'on prétend avoir contre luy.

Mon opinion est toujours non seulement que les.....auront le dessous, mais que les colonies auront à la fin toute la satisfaction qu'elles demandent. Il est impossible que le gouvernement ne reconnaisse son tort tôt ou tard.

La correspondance que j'établis dans cette ville dès à présent m'assure d'être informé des mouvements qui s'y feront supposé que je n'y passe plus. Cette lettre partira par le paquebot de la Nouvelle York et par la voye de la Hollande. Je m'embarque dans deux jours pour Halifax et suivant les circonstances et le besoin je me rendray dans l'Isle Royale et même dans le Canada.

Je m'occupe à rassembler l'état des milices mises en régiments par provinces et la forme de gouvernement de chacune. Je vous donneray, Monseigneur, de mes nouvelles le plus souvent possible. Vous ne doutez pas de mon profond respect pour vous.

Je suis toujours étonné de l'immensité de vaisseaux marchands que je vois dans tous les ports, rivières et bayes que j'ai vu depuis la rivière de

Potowmack et la Baye de Chesapeake, dans la Virginie jusqu'icy et les ouvrages sur les chantiers, qu'il ne doit avoir été leur commerce avant ces troubles.

Je vois également avec surprise l'état florissant de l'intérieur du pays. A mon retour en France je vous rendray un compte plus ample de mes informations sur ces différents objects. Le vaisseau pour Halifax part dans deux heures—je finis.

Par une seconde lettre de ma femme reçue en ce moment, elle me répète encore que mes dernières lettres de la Hollande et de l'Angleterre sont arrivées ouvertes. J'ay donc tout lieu de craindre que celles de ce pays cy n'ayent le même sort ou qu'elles ne puissent pas vous parvenir du tout. Par conséquent je risque, comme je vous l'ay dit dans ma dernière, de ne pouvoir recevoir les vôtres.

C'est donc une raison pour moy de repartir dans peu, quitte à y revenir si vous le croyez nécessaire et utile pour le service du roy ; cela me mettra aussy à portée de changer mes correspondants et commissionnaires de Hollande et d'Angleterre, et d'assurer mieux ma correspondance par le moyen des adresses que je me feray fournir par mes amis des villes principales d'icy. Cela mettra aussy ma personne et le secret plus en sûreté. La peine et les dangers d'un voyage de plus ne m'effrayent point. Mais il m'importe de pouvoir m'acquiter avec succès de la chose dont je me suis chargé.

1776

LETTER FROM THE BARON DE KALB TO M^r SILAS DEANE.

Paris, October the 29th.

Sir,

By a letter of the 26th instant, M^r Limoyne informs me that Mons. Montreu's correspondant at the Havre, who is also Monsieur Beaumarchais, has received orders to provide a bigger ship than the *Roman* and to put

her cargoe on board of that which he must find, Monsieur Limoyne rem. on that account ; he does not know how Monsieur Eysies will do to procure such an other vessell, unless he buys one.

I ardently wish you could soon procure my passage by whatever means you would effect it, and I will if you choose take along with me a few or as may officers as you will have me. The Marquis of La f.....te is as impatient to be gone as myself, for I should be glad to be in the county sometime before the opening of the next campaign. I would be gone in case our court should here after put an intire stop to the sailing of French officers.

I should be less eager about my passage if there was hope of our ministry's engaging openley in the quarrel, because we should perhaps sail then with a fleet and troops.

I take the liberty once more, Sir, to recommend to you and the Doctor's consideration the project of a leading man, whether our court will declare war or not, as also not to admit without very good reason any other nobleman but him I point at, for it's possible my idea on that account may have occurred to some other mind and proposals made to you perhaps for an other who certainly will not be worth mine, in regard of all personal and acquired qualities.

I will seldom, or not call on you for fear of disturbance ; if you have any orders to give me I will be at your commands at the very first call.

I am, Sir, with respect,

Your most obedient and very humble servant.

“ Letter from Monsieur le Baron de Kalb to M^r Silas Deane, dated from Paris, October the twenty ninght, seventeen hundred and seventy six ”

1776

ENGAGEMENT OF BARON DE KALB.

Le Baron de Kalb being advised by some generals of the highest reputation, and by several other noblemen of the first rank to serve the cause of liberty in America, he accordingly offers his services to the most honourable congress, on the following terms :

First : To be made a Major general of the American troops at the appointment of the major generals in that service, with all other perquisition belonging to that rank besides a particular sum to be allowed to him annually which he wil not determine, but rely for it on the congress, hoping they will consider the difference there is between their own country men who are in duty bound to deffend their all, and a foreigner who, out of his own accord offers his times, sets aside his family affairs to hazard his life for the American liberties.

The said appointment to begin from this day, seventh november seventeen hundred and seventy six.

Secondly : That M^r Deane will furnish him presently and before embarking with a sum of twelve thousand livres, french money, namely 6000 l. to be considered and givin as a gratification for the necessary expenses attending such an errant and the other 6005 l. as an avancè upon his appointments.

Thirdly : That captain Dubois martin and an other gentleman whom the baron de Kalb shall nominate in time may be agreed as majors to be his aid-de-camp at the appointments, of american officers of the same rank, and the sum of 3000 l. or at least 2400 l. be paid to each of them presently are before embarking, the half of which as a gratification and the other half as an advance. Their said appoint beginning from this day.

Fourthly : That in cace the peace was made at their landing in America or that the congress would not grant the demands and ratify the present agreement, or that the Baron de Kalb should on any other account and

at any other time incline to return to Europe, that he may be allowed to do so and besides be furnished with a sufficient sum of money for the expenses of his coming back.

On the above conditions I engage and promise to serve the american states, to the utmost of my abilities, to acknowledge the authority and every act of the most honourable congress, to be faithful to the country as if my own, to obey to superiors committed by that lawful power, and be from this very day at the disposal of M^r Deane for my embarkation and in such a vessel and harbour as I shall think fit.

Witness my hand in Paris, November the seventh in the year one thousand seven hundred and seventy six.

1776

ENGAGEMENT DE MONSIEUR LE MARQUIS DE LAFAYETTE.

Le désir que Monsieur le Marquis de Lafayette marque de servir dans les troupes des Etats Unis de l'Amérique septentrionale et l'intérêt qu'il prend à la justice de leur cause, lui faisant souhaiter des occasions de se distinguer à la guerre et de s'y rendre utile autant qu'il sera en luy, j'ay cru ne pouvoir mieux servir mon pays et mes commettants qu'en lui accordant au nom du très honorable congrès, le grade de Major général, et que je supplie les états de lui confirmer, ratifier, et lui en faire expédier la commission pour tenir et prendre rang à compter de ce jour, avec les officiers généraux du même grade.

Sa haute naissance, ses alliances, les grandes dignités que sa famille possède en cette cour, ses grands biens en ce royaume, son mérite personel, son desinterressement et surtout son zèle pour la liberté de nos provinces, m'ont seul engagé à lui faire la promesse du grade de major général au nom des Etats Unis.

En foy de quoy j'ay signé le présent ; fait à Paris, ce sept décembre, mil sept cent soixante seize.

Signé : S. DEANE.

Aux conditions cy dessus, je m'offre et promets de servir les Etats Unis avec tout le zèle possible sans aucune pension n'y traitement particulier, me reservant seulement la liberté de revenir en Europe lorsque ma famille ou mon Roy me rappelleront.

Fait à Paris ce sept décembre 1776

LAFAYETTE.

1776

LETTER FROM M^r SILAS DEANE TO THE BARON DE KALB.

Paris, December 14th, 1776.

Dear Sir,

Yours of the 12th I this moment received and hope the ship *l'Amptile* is sailed and may yet clear, and that you may soon fallow. I am surprised (and) at what you write me respecting suspicious of M^r Bedault, and unless supported by most irrefragable proofs, cannot entertain them in my mind as authentic. I am of opinion with you entireley and have wrote the same to Monsieur Beaumarchais who will, I am persuaded, be convinced of the propriety of sending him with you, otherwise a considerable expense must occur, and the chagrin of this gentlemen be such as to occasion in a man of spirit ill consequences.

I thing of nothing new, but am hourley expecting of Doctor Franklin, after which I shall have a subject to write on. He left Philadelphia the 30th of October when nothing material had happened on either side at New York and the campaign appeared closing. I paid Monsieur Gerard the money you desired and am wishing you a quick and safe passage.

I am, Sir,

Your most obedient and very humble servant.

DEANE.

1780

LETTRE DU CHEVALIER LATOUCHE AU MINISTRE.

A bord de l'*Hermine* dans le port de Boston le 30 avril, 1780.

Monseigneur,

J'ay l'honneur de vous rendre compte de mon arrivée en ce port le 38^e jour de ma navigation n'ayant fait aucune rencontre, j'ay éprouvé beaucoup de contrariétés de la part des vents, peu de jours après mon départ ; j'en ay essuyé de très violents de la partie de l'Ouest qui ont duré dix jours et qui m'ont obligé de passer au Sud des Açores contre mon intention, l'approche de la belle saison pouvant me faire espérer que je me rendrais à ma destination par une route plus directe.

En approchant de ces côtes j'ay encore éprouvé les mêmes vents et des courants portant au sud avec une telle violence que l'on filait quatre lieues et que j'avais peine à les refouler.

La première terre dont j'ay fait connaissance est le Cap Anne. Le mémoire de Monsieur le chevalier de Sainnaille, capitaine de vaisseau, que vous avez eu la bonté de me faire passer, m'a été très utile. J'aurai l'honneur de vous adresser à mon retour les observations que j'ay été à portée de faire sur la navigation de ces mers, et celles que je pourrai me procurer pendant mon séjour dans cette partie.

J'ai été forcé d'aller mouiller à Marble Head, petit port situé à cinq lieues au nord de Baston, pour me procurer un pilote qui put me conduire dans la rade de Nantasket, la violence du vent de N. E. que j'éprouvai au moment de mon atterrage ne me permettant point de mouiller à la pointe Alderton, à l'entrée de ce port, et attendant que j'eus reçu un pilote de ce port, j'ay cassé un ancre dans le mouillage de Marble Head et une vergue de perroquet de fougue dans le cours de ma navigation.

Ce sont les seules pertes que j'aie éprouvées et qui seront réparées sans qu'il en coûte rien au roy, mon intention étant d'apporter la plus grande

économie dans toutes les dépenses auxquelles je serai forcé et d'épargner celles qui ne seront pas urgentes. Ce motif m'a déterminé à ne pas prendre de viande fraîche pour mon équipage.

Je dois à ce sujet, Monseigneur, vous rendre compte que sur la proposition que je lui ai faite de se priver pour épargner au roy cette dépense ils y ont consenti avec joie et par un pur effet de patriotisme, ayant voulu leur laisser sur cela le mérite du refus.

J'aurai attention que cette privation soit réparée par une abondance de légume. Ce genre de rafraichissement m'a paru d'autant plus préférable que la dépense en sera faite par Monsieur Du Quesne mon second. J'ay eu très peu de malades dans ma traversée J'ay perdu un homme mort d'une fièvre ardente. Mon équipage est en très bon état et rempli du désir de bien faire. Il n'aspire qu'à n'en trouver l'occasion.

Monsieur le Marquis de Lafayette a joui d'une très bonne santé dans le cours de la navigation, j'ay tâché de lui rendre le passage agréable par tous les agréments qu'il a été en mon pouvoir de lui procurer.

Je ne puis, Monseigneur, vous exprimer toute ma reconnaissance de m'avoir fourni une occasion de connaître tout le prix de l'amitié dont Monsieur le Marquis de Lafayette m'honore. J'ai joui d'une satisfaction bien parfaite en voyant la réception qui lui a été faite à son arrivée ici.

On lui a témoigné par la démonstration la plus vive la joie que sa présence inspirait. Il y a reçu les honneurs les plus distingués, et les peuples par des feux de joie et des cris d'alégresse n'ont point moins témoigné que les notables de l'état par leurs égards, le plaisir qu'ils avaient à le recevoir.

J'ay éprouvé aussy des marques particulières de la satisfaction publique. Elles ajoutent encore à la reconnaissance dont je suis pénétré d'avoir bien voulu jeter les yeux sur moy pour remplir une mission aussi agréable.

Je me conformerai au contenu du paquet cacheté que je n'ai ouvert, suivant vos ordres que dans ce port. Monsieur le Marquis de Lafayette pour Morristown, dans les Jerseys, ou le général Washington a son quartier général. Je dois attendre un courrier qu'il m'expédiera à son arrivée à

Philadelphie après avoir vu Monsieur le Chevalier de La Luzerne, pour diriger mes mouvements ultérieurs.

Je ferai tout ce qui dépendra de moi pour, pendant mon séjour ici, entretenir la bonne harmonie entre les deux nations. Je compte sous quelque jours donner à diner aux principaux membres de l'assemblée de cet état, à Messieurs Hancock, Samuel Adams, Docteur Cooper, général Herth et à ceux qui ont eu le plus de part à la révolution. J'ai salué le.....de treize coups rendu pareil nombre.

Je suis avec un très profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

“ Lettre du Chevalier de Latouche au ministre, datée à bord de l'*Hermine* dans le port de Boston, le trente avril, mille sept cent quatrevingt.”

1780

LETTRE DU CHEVALIER DE LA TOUCHE AU CONSEIL DE MASSACHUSETTS BAYE.

A bord de l'*Hermine*, dans le port de Boston, le 2 may, 1780.

Monsieur le président,

L'intention de Sa Majesté le Roy de France étant que ses vaisseaux et fregates cherchent à se rendre utiles au service des Etats Unis, quand les occasions pourront s'en offrir, je crois remplir sa volonté en vous offrant, Monsieur, de sortir dans la baye avec la frégate que je commande pour éloigner, prendre, ou combattre les corsaires et frégates angloises qui pourraient s'y présenter pour inquiéter le commerce de cette état.

J'auray en conséquence l'honneur d'envoyer tous les matins un officier de mon bord à l'assemblée générale qui sera chargé de ma part de prendre vos ordres. J'ai pensé que je pourrais trouver quelque occasion d'être de

quelque utilité au service de cet état, en attendant que les instructions de Son Excellence Monsieur le Ministre Plenip^{re} de France me soient parvenues.

Je ne puis trop vous exprimer combien sera grande ma satisfaction de me trouver à même de donner des preuves de mon attachement et de mon dévouement à la cause américaine.

Je suis avec un profond respect,

Monsieur le président,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

“ Lettre du Chevalier de Latouche au conseil de Massachusetts' Baye. A bord de l'*Hermine*, dans le port de Boston, le deux may mil sept cent quatre vingt.”

1780

LETTRE DU CONSEIL DE MASSACHUSETTS BAYE AU CHEVALIER LATOUCHE.

Etat de Massachusetts Baye Conseil de Baston, le 3 mai, 1780.

Monsieur,

Le Conseil de l'état de Massachussetts baye a reçu la lettre honnête que vous lui avez écrite, et il a été extrêmement satisfait de ce qu'elle contient.

Nous avons souvent éprouvé la bienveillance de Sa Majesté Très Chrétienne qui dans une infinité de circonstances en a donné des témoignages éclatans aux Etats Unis d'Amérique en général et particulièrement à celui-ci.

L'endroit de votre lettre où vous marqués que l'intention de Sa Majesté le Roy de France est que ses vaisseaux et frégates cherchent à se rendre utiles au service des états toutes les fois que l'occasion se présentera, est une nouvelle preuve de la tendre affection de cet illustre monarque pour notre continent.

L'empressement que vous montrés à vous exposer pour protéger le commerce de cet état, et à combattre toute frégate anglaise qui pourrait approcher de cette côte avec des intentions hostiles, est une preuve évidente de votre bravoure personnelle et mérite de notre part les plus sincères remerciements.

Le Conseil est pleinement convaincu de votre attachement à la cause américaine, ainsi nous allons examiner de quelle manière nous pourons faire servir le plus utilement vos offres généreuses à l'avantage immédiat de cet état.

Au nom et de la part du Conseil,

Je suis, Monsieur,

Jn. POWEL, Président.

“ Lettre du Conseil de Massachusetts baye au chevalier Latouche, datée du Conseil de Boston, le 3 mai, 1780. ”

1780

MEMOIRE SUR LA GUERRE DE L'INDEPENDANCE DES ETATS-UNIS, A DATER
DE L'ARRIVÉE DU CORPS FRANÇOIS, 1780, ECRIT PAR MONSIEUR
LE COMTE DE ROCHAMBEAU, PAR ORDRE DU
MINISTRE. POUR LE SIEUR FRAN-
ÇOIS SOLÉS, AUTEUR, Etc., Etc.

Le mauvais succès de l'expédition de Savanha, la menace d'une expédition projetée à New-York, contre la colonie, la dépréciation du papier continental, tous ces motifs réunis jetèrent l'Amérique dans un violent état de crise. Elle se soutenait seule depuis le commencement de la révolution contre toutes les forces de l'Angleterre.

Plus ses efforts avaient été vigoureux, moins ils pouvaient se renouveler. Le congrès dans cette situation violente se détermina à solliciter

auprès du Roy leur allié un secours permanent, en vaisseaux, en troupes et en argent. Le Roy lui accorda sans aucune condition une escadre de six vaisseaux pour agir sur leurs côtes, un corps de quatre mille hommes et des secours en argent.

Le Chevalier de Ternay fut nommé commandant de l'escadre, et le Comte de Rochambeau, commandant du corps de troupes que le Roy envoyait auxiliairement à ses alliés. Sur les observations de ce général du peu de moyens qui lui étaient donnés pour agir à une aussi grande distance, le Roy lui double sur le champ le corps qui lui était destiné, on double également l'artillerie et les munitions de tout genre.

Tout ce qui concernait le département de la guerre fut acheminé sur Brest avec une diligence dont il y a peu d'exemples et rendu dans ce port dans les premiers jours d'avril, époque fixée pour cet embarquement. Le départ de la flotte de Monsieur de Guichen avec tous les transports de troupes et munitions que l'on envoyait à nos colonies, avait épuisé tous les vaisseaux de transport du port de Brest.

Le Ministre de la Marine donna des ordres pour en faire venir de Bordeaux qui furent contrariés par les vents de manière que le comte de Rochambeau, ne trouva à son arrivée que les vaisseaux nécessaires pour embarquer la moitié de ses troupes. Les soins du comte Hector, commandant de la marine à Brest, lui procurèrent une petite [embar] augmentation pour embarquer jusqu'à cinq mille hommes, en laissant à Brest les munitions les moins pressées.

Le Ministre de la Marine accorda au Chevalier de Ternay et le Comte de Rochambeau un vaisseau de ligne d'augmentation. Le Chevalier de Ternay et le Comte de Rochambeau firent à leurs ministres respectifs les représentations les plus fortes sur l'inconvénient de séparer d'aussi petites forces, mais les préparatifs que l'on faisait en Angleterre pour préparer une escadre pour suivre celle du Chevalier de Ternay, l'avantage qu'elle auroit, marchant sans convoi pour l'atteindre, la nécessité d'un prompt départ et plus encore celle des affaires de l'Amérique qui demandoient un secours prompt et effectif, déterminèrent le Conseil du Roy à envoyer à ses généraux l'ordre le plus précis de séparer en deux divisions le corps de troupe destiné

aux Etats Unis et de partir au premier vent favorable avec ce que l'on pourroit embarquer dans la première division.

Le Ministre de la marine les assuroit des moyens qu'ils allaient employer pour les faire suivre promptement par la seconde division. Les vents contraires retinrent l'escadre et le convoi en rade jusqu'au 2 may.

Ces mêmes vents retinrent dans le port de Bordeaux les transports destinés pour la seconde division. Enfin il falloit obéir à des ordres qui ne souffroient pas de replique. Quinze jours avant cet époque, le Marquis de Lafayette qui retournait à l'armée Américaine dans sa qualité de général major, s'embarqua dans une frégate à Rochefort avec le Sieur de Corny, commissaire des guerres, chargés d'aller annoncer et préparer à Rhodes Island le débarquement et les approvisionnements du corps Français.

Après un mois d'attente dans la rade de Brest le Chevalier de Ternay profite habilement dans la nuit du premier au 2 de may de la première pointe de vent de nord pour mettre ses voiles avec tout son convoi qui passa sans aucun accident la passe du Rat, mais fut accueilli trois jours après dans le golfe de Gascogne d'un coup de vent violent.

Le convoi se dispersa pendant quatre jours que dura cette tempête ; mais au changement du vent il se rallia avec célérité et doubla le cap Finistère. L'amiral Grave était sorti par le même vent du Nord, le coup de vent l'ayant pris avant qu'il fut hors de la Manche, il fut obligé de rentrer dans un port, ce qui fut très favorable pour donner quelque avance au convoi Français.

La navigation de ce convoi après avoir doublé le sud des Açores fut belle mais lente et contravée par des calmes. Le 20 de juin étant au sud des Bermudes, on découvrit l'escadre de six vaisseaux arrivant à toute voile sur le convoi. Le Chevalier de Ternay le rallia derrière sa ligne et se presenta à l'ennemy qui fut étonné de voir sortir de ce groupe de voiles 7 vaisseaux de guerre en ordre de bataille.

Le gros de leur escadre retint le vent. Un seul de leurs vaisseaux se trouvait sur la prolongation de notre ligne qui le chassa si vigoureusement qu'il était au moment d'être pris.

Le Chevalier de Ternay s'apercevant que la *Provence*, quoique chargée de voiles, ne pouvait le suivre, faisant une lacune dans sa ligne, et craignant que le gros de l'escadre ennemy qui était au vent ne la sépara pour tomber ensuite sur le convoi, fit signal de diminuer de voile aux deux vaisseaux qui le précédaient.

Le vaisseau anglois en profita pour revirer de bord et pour aller se réunir à son escadre en essayant tout le feu de notre ligne qui ne put le désarmer. On se canonna de part et d'autre jusqu'au couché du soleil, lorsque le Chevalier de Ternay continua sa route avec son convoi dont il préféra la conservation à la gloire de prendre un vaisseau ennemy.

Ce fut quelques jours avant cette époque que l'escadre française prit un cutter ennemi, conduisant quelques officiers de Charlestown, aux isles. On apprit par eux le siège et la prise de Charlestown, capitale de la Caroline meridionale. Le 4 juillet, ayant trouvé fond et étant à peu de distance des caps de la Virginie, on prit un bâtiment ennemy dans les papiers duquel on trouva la certitude de la prise de Charlestown et du retour à New York de l'escadre de l'Amiral Arbuthnot et des troupes qui, aux ordres du général Clinton, avaient été faire le siège, qu'il avait laissé cinq mille hommes dans Charlestown aux ordres de Lord Cornwallis.

Ils disent aussi que le retour de ce corps de troupes à New York, en portait la garnison à 14 mille hommes et qu'Arbuthnot attendait d'une minute à l'autre l'Amiral Graves pour se réunir à lui et agir ensuite avec toutes leurs forces de terre et de mer.

Le soir du même jour, au moment où l'on allait mouiller, le Chevalier de Ternay aperçut à l'ouverture des caps de la baye de Chesapeak onze voiles fortes que nos marins crurent être des vaisseaux de guerre. Ils conjecturèrent que c'était les six vaisseaux que nous avions combattus le 20, qui s'étant réunis aux forces d'Arbuthnot nous attendaient pour prendre leur revanche.

Ses ordres portant de débarquer son convoi à Rhode-Island, il revira, de bord, fit quelques fausses routes dans la nuit dont la dernière fut dirigée au nord-est pour porter sur Rhode Island. Ce fut en ore une belle occasion de manquée, parce que ces 11 voiles fortes n'étaient, comme on l'aprit

depuis qu'un convoi allant de Charlestown à New York, sous l'escorte de quelque frégates.

Mais le Chevalier de Ternay, toujours occupé de mener en sûreté son convoi au lieu de sa destination, cherchait à éviter toute espèce d'engagement qui ne pouvait tendre qu'à sa gloire personnelle. Il entra enfin le 12 juillet dans le port de Rhode Island après une navigation de 70 jours. Il y trouva une frégate aux ordres de Monsieur de la Touche qui peu de jours auparavant avait soutenu un combat vigoureux contre l'*Iris*, frégate anglaise.

L'escadre de l'Amiral Graves arriva le 13 à New-York. La tempête que le convoi français avait soutenu dans le golfe de Gascogne, ayant obligé cet Amiral de rentrer dans Plymouth, il ne put en sortir que quinze jours après. Il trouva, vers les Açores, le vaisseau *Farges* de la compagnie des Indes françaises, le chassa, le prit, le remorqua une partie de sa route, ce qui retarda sa marche et sauva le convoi français qui aurait été probablement pris si l'escadre de Graves réunie à celle d'Arbuthnot se fut trouvée en travers sur les atterages à son arrivée à Rhode Island.

Le corps français débarqua à New Port. Le comte de Rochambeau le fit camper en couvrant cette ville, coupant l'isle en travers, sa gauche à la mer, sa droite au mouillage de l'escadre qui s'embossa, protégée par des batteries que l'on établit sur toutes les pointes et dans les isles. On travailla également à fortifier plusieurs points sur lesquels l'ennemy pouvait débarquer et à ouvrir des marches pour aller l'attaquer au premier moment de son débarquement.

Dans cette position le corps français pouvait toujours se porter par la ligne la plus courte sur les points où l'ennemy aurait voulu débarquer, tandis que pour varier les points d'attaque celui ci avait de grands cercles à parcourir. En douze jours de temps la position du corps français fut rendue respectable par un travail soutenu de toute la partie de l'ennemi en état d'agir ; mais un grand tiers tant de l'armée de terre que celle de la mer était vivement attaqué du scorbut et fut envoyé dans l'intérieur du pays aux hopitaux que le Sieur de Coury avait préparé.

La prise de Charlestown avait jeté un grand discredit dans les finances américaines. Le papier monnoye était déprécié au point que l'on donnait 60 piastres en papier pour une en argent dur.

Le général Washington après avoir détaché dans la Caroline toutes les troupes des états du Sud aux ordres du général Gates, se trouvait réduit à la défensive dans les Jerseys avec sa petite armée composée des troupes des états du Nord. L'arrivée du corps français quoique moindre que ce qui leur avait été annoncé, fut reçu par le général Washington et le congrès avec beaucoup de joie et de reconnaissance.

On se livra à l'espérance de voir arriver bientôt la seconde division et une augmentation de forces maritimes qui devait l'escorter qui pourrait nous rendre la supériorité en mer si nécessaire pour agir sur des places situées sur cet élément. Dix jours après le débarquement du corps français les escadres d'Arbuthnot et de Graves réunies au nombre de 20 voiles dont 11 vaisseaux de ligne se présentèrent devant Rhode Island et s'approchèrent de l'isle dans tous les sens pour chercher à attaquer l'Escadre française dans son mouillage. Ils renoncèrent à ce projet jusqu'à ce qu'ils fussent secondés par l'armée de terre dont le général Clinton pressait alors l'embarquement dans le Sund près de New Yorck.

Le général Washington, qui observait tous leurs mouvemens, en donna des avis très fréquents au comte de Rochambeau et vu la grande diminution de sa petite armée et de l'escadre affaiblie par les maladies il l'autorisa à requérir les milices de l'état de Boston et de Rhode Island pour l'aider dans ses travaux et dans la deffense de l'isle.

Ces états lui envoyaient quatre ou cinq mille hommes convoqués par le général Heath qui marchaient avec beaucoup d'ardeur et de volonté. Ce général américain avait été détaché par le général Washington pour porter au corps français tous les secours qui seraient en son pouvoir, et il s'en acquittait avec un zèle vraiment patriotique.

Le comte de Rochambeau ne garda que deux mille hommes dont il donna le commandement au Marquis de Lafayette que le général Washington lui envoya en même temps. Il prie le Général Heath de renvoyer le reste à leurs moissons qu'ils avaient eu l'honnêteté d'interrompre pour venir le secourir.

Le général Clinton s'était effectivement embarqué dans un port de Long island avec 10 mille hommes de ses meilleures troupes, beaucoup d'artillerie de siège et des mortiers dans le dessein d'attaquer les Français à

Rhode Island. Mais soit par les nouvelles qu'il eût des dispositions que l'on avait faites pour le recevoir, soit par une marche que fit le général Washington pour s'approcher de New York, il craignit en son absence de commettre le sort de cette place à une très petite garnison.

Il prit le parti de débarquer les troupes et de former les camps sur le long island. Le marquis de Lafayette commandait alors l'infanterie légère du général Washington qui l'avait rappelé de Newport pour lui en donner le commandement. On dit qu'il y eût à cette époque des altercations entre les généraux anglois de terre et de mer ; que ce dernier voulut absolument attaquer les français, mais en faisant une attaque combinée par terre et par mer ce fut peut être l'occasion de différentes démonstrations qu'ils firent dans le cours des mois d'août et de septembre, mais qui furent toutes trop tardives pour donner la moindre inquiétude au corps français. Cependant l'escadre ne cessa de bloquer l'escadre française et paraissait attendre une combinaison de forces pour opérer.

On eut nouvelle au commencement de septembre que l'escadre de Monsieur de Guichen avait paru sur les Côtes du sud de l'Amérique. Le chevalier de Ternay au moment où il se vit bloqué par des forces supérieures s'était servi du pouvoir qu'il avoit pour requérir à ce général quatre vaisseaux de guerre pour le renforcer. La lettre n'arriva au cap qu'après le départ de Monsieur de Guichen ; elle fut remise à Monsieur de Monteil qui ne put la déchiffrer, et qui d'ailleurs s'était engagé avec les espagnols pour les aider dans leurs opérations contre Pensacola.

Au commencement de septembre on eût de très facheuses nouvelles des états du sud. Le lord Cornwallis avait été à Cambden au devant du Général Gates, qui marchait à lui pour le combattre. Ce dernier avait été battu et son armée mise dans la plus grande déroute.

Le Sieur de Cabb Français, sy fut tué à la tête d'une division d'Américains qui soutint tout le pois de cette journée, et le général Gates s'était retiré avec les débris de son armée jusqu'à libborough dans la Caroline du nord.

Cependant sur la nouvelle de l'approche de Monsieur de Guichen, l'Amiral et le général français sollicitèrent une entrevue avec le général Wash-

ington pour fixer les opérations qu'une supériorité maritime pourrait peut-être donner les moyens d'entreprendre.

Elle eut lieu à Hartford le 20 septembre. On y regla toutes les bases des opérations dans les suppositions de l'arrivée de la seconde division ou d'une augmentation de forces amenée ou envoyée par Monsieur de Guichen ; mais ces espérances furent bientôt évanouies par la nouvelle que l'on y reçut de l'arrivée à New York de l'Amiral Rodney qui triplait les forces maritimes des anglois, et de l'éloignement de Monsieur de Guichen qui naviguait vers l'Europe avec un gros convoi qu'il escortait.

On pressa à la fin de la conférence les (vaisse) généraux français pour arriver à leurs postes où ils trouvèrent que le Baron de Vioménil avait fait toute les dispositions nécessaires à rassurer le mouillage de notre marine contre ce nouveau danger, et le général Washington pour rejoindre son armée où sa présence devenait très nécessaire.

C'est à cette époque qu'arriva la trahison d'Arnold. Il négociait depuis près d'un mois avec le Sieur André aide de camp du général Clinton pour livrer aux anglais la forteresse de West Point, place de dépôt des Américains sur la rivière de Hudson et qui contenait toutes leurs munitions. Il comptait profiter de l'absence du général Washington pour faire cette trahison.

Ce général qui faisait cas de ses talents militaires lui avait donné ce commandement de confiance et comptait le visiter ainsi que sa place le jour même qu'André fut arrêté par une patrouille de milices qui était d'autant plus actives qu'elles voulaient assurer la marche de leur général en revenant de la conférence d'Aartford.

Elles suspectèrent la personne du jeune André qu'ils trouvèrent déguisé sur le chemin de West Point à New York. Ils l'arrêtèrent et trouvèrent dans ses souliers tout le plan de la conspiration. Il offrit une bourse à ces miliciens qui la refusèrent et le conduisirent au quartier général. Pendant ce temps là le général Washington arrivait pour déjeuner chez Arnold.

Ce dernier fut averti un instant auparavant de la détention d'André. Il descendit sur le champ de sa forteresse, se mit dans un bateau qu'il fit

ramer en grande hâte vers une frégate angloise qu'il savait stationnée au-dessous de King's Ferry.

Le général Washington le trouva parti, et madame Arnold ignorante de ce qu'il était devenu. Mais des lettres qu'il y reçut de son armée le mirent au fait de la trahison. Il donna des ordres pour la sûreté de la place et rejoignit son armée. Tout le monde sait le procès et la fin tragique du jeune André qui méritait un sort plus heureux et qui fut plaint même par les juges que la sévérité des loix et la nécessité de faire un exemple firent le condamner.

Au retour de cette conférence le comte de Rochambeau n'eût plus à s'occuper que de deux objets également difficiles à remplir. L'établissement de ses troupes pendant l'Hiver dans un pays de liberté ou chaque individu regarde sa propriété comme si sacrée que l'armée du général Washington n'avait jamais été campée que sous la toile de l'été, et dans des barraques qu'elle se construisait au milieu des forêts pendant l'Hiver.

Ce plan était impraticable à Rhode island où les anglais avaient brûlé pour leur chauffage en trois années qu'ils l'avaient occupé le dernier arbre de cette isle. C'est icy le lieu de parler de la discipline que l'armée observait, et d'avancer sans crainte d'être démenti par aucun Américain qu'elle était au delà des idées qu'ils s'en étaient faites, et qu'elle ne contribua pas peu à les faire revenir des préjugés qu'on leur avait donné contre les français.

Les différentes députations de Sauvages qui vinrent à leur camp ne marquoient aucune surprise à la vue des canons, des troupes et de leur exercice, mais ils ne revenaient point de leur étonnement de voir les paniers chargés de fruits au dessus des tentes que les soldats occupaient depuis trois mois.

Cette discipline à toujours suivi l'ennemi dans toutes ses campagnes et dans les marches énormes qu'elle a fait dans les années suivantes. Elle était due au zèle des généraux, des officiers supérieurs et particuliers qui ne s'est jamais démenti. Elle ne contribua pas peu à faire acquiescer l'état de Rhode Island à la proposition que le comte de Rochambeau lui fit de faire réparer au dépend du Roy toutes les maisons que les anglais y détruites à la charge que les soldats s'y établiraient pendant l'hiver et que

les autres habitans logeraient chacun un officier. On fit une dépense de 20 mille écus pour réparer toutes ces maisons qui servirent d'excellentes cazernes pendant tout l'hiver et on laissa dans cette ville un monument de la générosité de Sa Majesté envers les alliés.

Le second objet qui devenait de jour en jour plus pressant à remplir fut de prendre le moment pour faire passer au milieu de l'escadre anglaise la frégate portant le vicomte de Rochambeau chargé d'expliquer au ministre tous les besoins de notre armée et de nos alliés

Il avait été convenu lors de la conférence de Hartford qu'il en porterait le résultat et celui de toutes les demandes en hommes et vaisseaux et en argent. Ce dernier article était surtout si essentiel que le prêt du soldat n'était assuré que par des emprunts onéreux et que jusqu'au premier janvier.

Le vicomte de Rochambeau avait dans sa mémoire toutes les dépêches de son père pour pouvoir les rendre verbalement aux ministres s'il avait le malheur d'être pris, après avoir submergé ses papiers suivant l'ordre qu'il en avait.

Monsieur de la Perouse fut chargé de toutes celles du Chevalier de Ternay et de conduire avec sa frégate le vicomte de Rochambeau à leur destination respective. Cet habile marin prit le 28 octobre le point de son départ dans un coup de vent très violent qui ne permettait pas à l'escadre anglaise de se tenir ensemble. Il passa au milieu d'elle avec deux autres frégates qui étaient chargées d'aller ralié à Boston quelques batimens chargés de bois de construction qu'on y avait fait rassembler. Elles furent chassées vivement par les croiseurs anglais. La frégate de Monsieur de la Perouse fut demâtée, mais heureusement déjà hors de portée de l'ennemy qui leva la chasse.

Rodney repartit pour les isles dans le courant de novembre avec son escadre de 12 vaisseaux de ligne, laissant une escadre de 12 vaisseaux de ligne à l'Amiral Arbuthnot qui établit son mouillage pour tout l'hiver dans la baye de Gardner à la pointe de Long Island pour ne pas perdre de vue l'escadre française, tandis que avec des vaisseaux de 50 et un nombre infini de frégates et autres petits batimens il établit des croisières à l'entrée de presque tous les autres ports de l'Amérique.

Il faut cependant convenir que pendant tout ce tems où il avait rassemblé toutes ses forces pour attaquer les français, le commerce des américains fut très brillant dans les ports de Philadelphie et de Boston et que leurs corsaires firent beaucoup de prises sur l'ennemi ; qu'enfin la réunion de l'escadre qu'il était obligé de garder vis à vis l'escadre française était un grand soulagement pour les autres ports d'une côte aussi étendue.

Le lord Cornwallis après sa victoire de Cambden suivit l'armée américaine jusque dans la Caroline du Nord ; mais la nécessité des subsistances et la sûreté de ses convois exigeoit qu'il fit des détachements pour les protéger.

Un de ces corps aux ordres du major Fergusson fut attaqué par divers détachements de milices Américaines qui le battirent complètement et lui prirent ou tuèrent 12 cents hommes. Cet échec obligea le Lord Cornwallis de retrograder sur Cambden. Le général Clinton avait fait partir vers la fin d'octobre un corps de trois mille hommes aux ordres du brigadier général Leslay qui avait débarqué à Portsmouth dans la baie de Chesapeake, dans la vue de combiner ses opérations avec celles du lord Cornwallis mais qui sur cette nouvelle et mandé par lord Cornwallis se rembarqua pour aller le rejoindre et le renforcer à Charlestown et à Cambden.

Ce vide fut remplacé dans New York par trois mille hommes de troupes qui y arrivèrent d'Irlande par un convoi de Cork. Le général Green partit de l'armée du Général Washington à cette époque pour aller relever par ordre du congrès le général Gates à la tête de l'armée du sud.

Le corps français entra dans le commencement de novembre à Newport dans les quartiers qui lui avaient été préparés. La légion de Lauzun fut obligée, faute de subsistance de se séparer de sa cavalerie qui fut envoyée avec les chevaux d'artillerie et les vivres dans le Connecticut occuper des barraques que l'état avait fait faire à Labanon pour ses milices.

Le Duc de Lauzun qui commandoit ce cantonnement s'y rendit par la douceur de sa société très agréable aux américains et réussit parfaitement dans toutes les affaires qu'il eût à traiter, soit avec le vieux gouverneur Trumbull, soit avec les autres membres du corps législatif de cet état.

Le comte de Rochambeau crut ensuite devoir s'occuper à aller reconnaître des (mêmes) quartiers dans le même état pour n'être pas pris au dé-

pourvu au cas que la seconde division lui arrivât, n'ayant reçu aucune nouvelle depuis son départ de France que de vieilles lettres dont la plus fraîche était de la veille de leur départ de Brest, qui lui arrivèrent par une frégate qui avait mené Monsieur Choisy aux isles et de la à Newport ; on conjecturait que toutes les dépêches étaient en route avec cette deuxième division tant désirée et qu'elle ne pourrait plus être retardée puisque nous savions le retour en Europe de la plus grande partie de nos forces navales aux ordres de Monsieur de Guichen.

Le comte de Rochambeau trouva à son retour à Newport le chevalier de Ternay malade mais d'une fièvre qui ne donnait aucune inquiétude. Il continua ses reconnaissances sur Boston où à peine fut-il arrivé qu'il y reçut un courrier du Baron de Viomenil qui lui apprit la mort du chevalier de Ternay.

Ses plus grands ennemis ne pourront jamais lui refuser une grande probité et qu'il ne fut un excellent navigateur. Le corps Français lui rendra la justice qu'il était impossible de mener un convoi avec plus de vigilance et habileté qu'il n'a amené le sien à sa destination. Le Chevalier Destouches prit comme l'ancien le commandement de l'escadre, s'y conduisit d'après les mêmes instructions et suivit les mêmes errements qui maintinrent la plus parfaite harmonie entre l'escadre et l'armée de terre qui se soutenaient respectivement dans ce port quoique toujours bloqués par des forces supérieures.

Le commencement de l'année 1781 s'annonça mal pour les armées américaines et françaises dans le continent. Le tiers de l'armée du général Washington se revolta, la ligne de Pensylvanie, après avoir mis ses généraux et ses officiers aux arrêts, marcha sous la conduite d'un sergent, en ordre de bataille, pour aller à Philadelphie demander sa paye au congrès, et à l'assemblée législative de cet état.

On doit citer dans ce moment de rebellion et d'irrégularité un trait de patriotisme très extraordinaire. Le général Clinton commandant dans New York à portée duquel passait ce corps de troupes leur envoya des émissaires pour les engager de venir se réunir au corps d'américains réfugiés qu'il avait dans son armée, en leur faisant offre de leur payer tous les arrérages qui ne leur étaient que trop dûs.

Le sergent commandant la ligne dit : " il nous prend pour des traîtres ! " Nous sommes de braves soldats qui ne demandons que justice à nos compatriotes, mais qui ne trahiront jamais leurs intérêts. " Il traita ces émissaires en espions et continua sa marche. L'assemblée de Pensylvanie nomma des députés pour aller au devant d'eux qui après une négociation difficile et très épineuse parvinrent à les ramener à leur devoir.

La mutinerie s'étendit dans la ligne de Jersey. Le général Washington fut forcé d'arrêter par un exemple de sévérité un désordre dont la communication était d'autant plus dangereuse qu'elle pouvait s'étendre jusqu'à toute son armée qui avait les mêmes griefs, et pouvait en toute justice formuler les mêmes plaintes.

La caisse du corps français ne pouvait en aucune manière secourir l'armée américaine puisqu'il ne vivait qu'au jour la journée sur des emprunts les plus onéreux ; ce fut à cet époque que les lettres d'échange sur France se négocièrent à Boston et à Philadelphie jusqu'à 38 pour cent de perte. Le papier monnoye perdait au delà de cent pour un et marchait à grand pas à son annéantissement total.

Ce fut dans ces circonstances qu'Arnold s'embarqua à New York pour aller avec quinze cent hommes pour prendre poste à Portsmouth en Virginie, et faire dans la baye de Chesapeake des incursions depredatoires contre lesquelles il ne pouvait trouver d'opposition que de la part des milices du pays.

Tous ces malheurs qui se multipliaient engagèrent le congrès à envoyer en France le Colonel Laurens, aide de camp du Général Washington et fils du fameux Laurens cy devant président du Congrès qui était alors détenu dans la tour de Londres. Cet officier avait ordre de représenter dans son plus grand jour à la Cour de France l'état de détresse dans lequel il laissa sa patrie.

Les frégates du Roy qui étaient parties de Boston par un coup de vent, après en avoir été le jonet l'espace de trois semaines, rentrèrent à New Port vers la fin de janvier. Leur retour fit naître l'idée au Chevalier Destouches de former une escadre légère d'un vaisseau de ligne et de trois frégates pour aller dans la baye de Chesapeak troubler les opérations d'Arnold dont on savait que les vaisseaux de transport n'étaient escortés que par deux

petits vaisseaux de 40 canons et quelques autres bâtimens encore plus petits.

En faisant ce détachement il répondait aux instances réitérées par l'assemblée de Virginie qui ne cessait de lui en faire la demande. Cette petite escadre aux ordres de Monsieur de Tilly fut préparée et appareilla dans le plus grand secret. Elle remplit une partie de l'objet pour lequel elle avait été destinée, en s'emparant du *Romulus*, vaisseau de 44 canons et de quelques transports.

Mais le reste des forces ennemies remonta la rivière Elizabeth jusqu'à Portsmouth et le Chevalier de Tilly ne put y faire piloter son vaisseau qui tirait trop d'eau. Il revint avec ses prises, rendit un compte bien clair de sa reconnaissance et détermina une entreprise plus sérieuse à laquelle l'événement cy après détaillé pouvait donner une espérance de succès.

Les mêmes coups de vent qui avaient tourmenté nos frégates à leur arrivée eurent un effet bien plus terrible contre 4 vaisseaux de ligne anglais qui étaient sortis de la baie de Gardner pour les intercepter. Deux furent jetés à la côte, et deux autres démâtés. Le Chevalier Destouches envoya aux differens points du continent pour bien reconnaître l'état réel de leur escadre dont on voyait parfaitement le mouillage, et pendant ce temps là donna tous les ordres pour mettre son escadre en état de sortir aussi promptement que le manque d'argent, de vivres et de moyens de toute espèce pourroit le lui permettre.

Le comte de Rochambeau rendit compte de cet événement au général Washington qui prit sur le champ le parti de faire partir Monsieur le Marquis de Lafayette à la tête d'un détachement de mille hommes à réunir aux milices de Virginie, et de le faire marcher par terre vers cette province.

Il proposa au Marquis de Rochambeau de détacher mille hommes du corps français pour aller avec l'escadre, et conjointement avec Monsieur le Marquis de Lafayette, attaquer Arnold dans sa position de Portsmouth où l'apparition du Chevalier de Tilly dans la baie l'avait fait rentrer.

Le comte de Rochambeau fournit 12 cents hommes dont le commandement fut donné au Baron Viomenil, ayant à ses ordres le Marquis de Laval, le Vicomte de Noailles, Monsieur Ansehun et Monsieur de Gambs, avec un

nombre de mortiers et d'artillerie de siège suffisant pour faire réussir cette expédition, si notre escadre avait été assez heureuse pour pouvoir y arriver.

Mais le temps indispensable qu'elle mit à préparer son départ, quoique l'armée de terre lui fournit en vivres et en argent tout le peu qui lui en restait, ne permit pas à l'escadre de sortir avant le commencement de mars, ce qui donna le temps à l'escadre anglaise de se réparer et de suivre la nôtre 24 heures après son départ.

Les vents forcés et la navigation dure de cette saison força le Chevalier Destouches à porter au large pour se rapprocher ensuite de la côte aussitôt qu'il serait dans la latitude de la Virginie. Une mer orageuse et la marche inégale de ses vaisseaux lui occasionna une séparation qui auroit pu lui devenir funeste si le matin même du jour du combat qu'il avait à donner il n'eût été assez heureux pour réunir toute son escadre. Elle était composée de huit vaisseaux en comptant le *Romulus*, qu'il mit en ligne.

Il découvrit l'ennemi aux attéragés de la baie Chesapeake. Son escadre était composée du même nombre de vaisseaux, mais au lieu du *Romulus*, Graves montait le *London* vaisseau de trois mats. Les autres vaisseaux étaient respectivement à peu près d'égale force.

Le combat s'engagea très vivement par les quatre vaisseaux de la tête de la ligne du chevalier Destouches contre les quatre vaisseaux de celle des anglais. Il fut très vif et très meurtrier. Le *Conquérant* commandé par Monsieur de la Grandière, le *Jason* et l'*Ardent* commandés par Messieurs de Marigny et de la Clocheterie s'y distinguèrent particulièrement.

Trois vaisseaux anglois furent obligés de sortir de la ligne très maltraités. Deux des nôtres ne le furent pas moins et dans le moment où le Chevalier Destouches se préparait à revirer de bord pour recommencer le combat, on vit la flotte anglaise tenir le vent et manœuvrer pour rentrer dans la baie de Chesapeake, ce qui engagea le Chevalier Destouches à se retirer pour rentrer à Rhodes Island, en remorquant le *Conquérant* qui avait perdu son gouvernail.

Le Marquis de Laval fut blessé légèrement à bord de ce vaisseau. Enfin le Chevalier Destouches et le Baron de Viomenil rentrèrent à Newport après un combat glorieux, mais avec un vif regret de n'avoir pu remplir l'objet de leur mission.

On eût dans le courant de Février la nouvelle de la défaite de Tarleton par le corps du Brigadier Général Morgan. Mais cet échec n'avait fait qu'irriter le Lord Cornwallis qui marcha avec toutes ses forces à sa poursuite, et ne put l'atteindre avant sa réunion et de celle de tous ses prisonniers à l'armée du général Green.

Ce dernier fut obligé de se retirer pour aller au devant des secours qui lui arrivaient sur de *Roanock* dans la Caroline du Nord. S'y étant enfin réuni il se porta à Guilfort Court House. Lord Cornwallis l'y attaqua avec la plus grande vigueur et après une action des plus meurtrières il parvint à le déposter.

Mais le général Américain ne perdit que le champ de bataille et prit une nouvelle position à quelques miles en arrière. Le Lord Cornwallis ayant souffert tout ce que peut occasionner une longue marche, un combat meurtrier et une grande disette de vivres fut obligé de retrograder vers le cap Fear dans un canton occupé par des Ecossais Royalistes où il espérait recevoir les rafraichissements nécessaires et des secours pour les blessés.

La conduite du général Green dans sa retraite au jour de l'action de Guilfort, et après cette action, lui fut très honorable et annonça tous les talents qu'il déploya dans la suite.

Monsieur de la Pérouse fut de retour à Boston les derniers jours de février. Ce fut par lui que nous eûmes les premières dépêches depuis notre départ de France. Nous y apprimes que Monsieur le Vicomte de Rochambeau et lui avaient trouvé à leur arrivée à la Cour de France Monsieur de Sartines retiré du ministère de la Marine ; que Monsieur le Marquis de Castries le remplaçait, que le ministre de la guerre était au moment de donner sa démission.

Que l'impératrice Reine avait fini sa glorieuse carrière ; que les Anglais ayant déclaré la guerre aux Hollandois, les prenant au dépourvu dans toutes leurs possessions où ils étaient à découvert, la Cour de France préparait des forces de terre et de mer pour les empêcher de succomber ; qu'enfin toutes ces circonstances réunies ne permettraient pas de donner une attention bien suivie aux besoins de l'armée.

Le Roy donna ordre cependant à Monsieur de la Pérouse de repartir sur le champ avec une frégate de Brest la meilleure voilière, et de porter

en Amérique quinze cents mille livres qui étaient déposés depuis six mois à Brest pour partir avec la 2^{me} division. Il ordonna ensuite au Vicomte de Rochambeau de rester jusqu'à ce qu'il eût pu dans son conseil déterminer les réponses que l'on ferait aux demandes de l'Amérique.

Après la rentrée de notre escadre Arnold fut renforcé dans la Virginie par un détachement de trois mille hommes partis de New York aux ordres du général Philips. L'escadre anglaise rentra à New Yorck pour réparer trois vaisseaux qui avaient été fort maltraités, et le Chevalier Destouches s'occupa de son côté à réparer le conquérant. Le Marquis de Lafayette continua sa marche par terre pour se réunir au Baron de Stubon et aux divers détachements de milices que la Virginie avait mis sur pied.

Notre escadre étant réparé le Chevalier Destouches eût le plus grand désir de finir une expédition sur Penobscot qui lui était fort nécessaire par l'état de Boston, tant ce point que les Anglois avaient fortifié à l'extrémité du Nord de l'Amérique, incommodait beaucoup le commerce.

Le général Washington n'approuva pas ce projet et fit sentir avec toute raison au Chevalier Destouches que pour un objet d'une très mince conséquence il allait exposer une escadre dans un golfe où après un combat malheureux il n'aurait aucun port de refuge, ce qui était arrivé deux ans auparavant à une expédition partie de Boston pour faire cette conquête dont les troupes et la marine furent détruites dans la rivière de Penobscot devait servir de raison.

Cependant l'on eut nouvelle que l'escadre anglaise s'était réparée et renforcée à New York de tous les vaisseaux de 50 qu'elle avait en différentes stations, en sorte que toute entreprise par mer devint au delà des forces de l'escadre française par la supériorité que tous ces renforts donnaient à l'ennemi.

L'ennemi paraissait décidé à porter toute l'offensive sur les états du Sud, et la marine à Rhode Island pouvant à cette époque y être laissée en sûreté avec un moindre nombre de troupes pour assurer son mouillage, le Comte de Rochambeau proposa au Général Washington de marcher par terre à la rivière du Nord pour se réunir à lui vis à vis de New Yorck et le mettre en état de renforcer le Marquis de Lafayette par un détachement de son armée.

Deux motifs cependant retardaient la possibilité de ce mouvement. Les préparatifs à faire pour les subsistances et l'attente du secours quelconque que l'on pouvait espérer au retour du Vicomte de Rochambeau qu'il serait avantageux de recevoir auparavant si les affaires du Sud ne devenaient pas trop pressantes.

Le Général Washington reçut ces offres avec beaucoup de satisfaction et ne jugea pas les affaires du Sud assez pressées pour en faire usage avant que d'avoir rempli les deux derniers objets. Cependant il fit marcher la ligne de Pensylvanie aux ordres du général Wayne pour se réunir au Marquis de Lafayette.

Le Lord Cornwallis donna à ses troupes un quartier de rafraîchissement fort court en avril et une partie du mois de mai dans les environs du cap Fear. Pendant ce temps là le Général Green marcha par Hillsborough vers Cambden et la Caroline du Sud pour attaquer le Lord Rowdon qui avait un corps et était resté pour le couvrir.

Il espérait par ce mouvement obliger le Lord Cornwallis à rétrograder pour le secourir ; mais comme par cette même manœuvre il découvrait la Virginie, le Lord Cornwallis partit de ses quartiers et par une marche rapide passa le Rosnock à Halifax et vint se réunir aux généraux Philips et Arnold à Petersbourg en Virginie.

Le vicomte de Rochambeau arriva le 8 may à Boston dans la frégate la *Concorde* avec Monsieur le comte Barras, chef d'escadre, qui venait remplacer le chevalier de Ternay. Ils nous dirent qu'ils avaient vu partir de Brest une flotte puissante aux ordres de Monsieur le comte de Grasse, qu'une partie devait se détacher à la hauteur de Madère pour aller aux ordres du Bailli de Suffren d'abord secourir le Cap de Bonne Espérance, ensuite renforcer notre escadre aux Indes Occidentales ; que le comte de Grasse devait se détacher, après avoir passé au sud des Açores un petit convoi de 600 cens recrues sous l'escorte du *Sagittaire*, seul secours destiné en ce moment à l'Amérique Septentrionale.

L'argent destiné tant à la marine qu'à la terre était partagé sur le *Sagittaire* et la frégate qui portait Monsieur de Barras. On mandait au comte de Rochambeau ce qui fut également déclaré au congrès par le ministre de Sa Majesté, que différents circonstances et entr'autres la

flotte anglaise qui lui avait barré le chemin avait empêché de partir la seconde division l'année précédente.

Mais que pour ne pas priver l'Amérique d'un secours que Sa Majesté lui destinait et dont elle ne voulait pas bénéficier, elle prenait le parti d'y suppléer en argent et qu'elle assignait pour cet effet une somme de six millions dont le général Washington pourrait se servir pour les besoins de l'armée américaine.

On confiait au comte de Rochambeau pour lui seul, que le comte de Grasse avait ordre de venir dans les mers de l'Amérique dans le mois de juillet et d'août pour dégager l'escadre de Monsieur de Barras, et que cette dernière, dans le cas où Monsieur le comte de Rochambeau marcherait avec son armée dans le continent pour se réunir au général Washington, avait ordre de se replier sur Boston.

On regardait avec raison le Port de Rhode Island comme peu assuré sans le secours des troupes de terre pour y protéger le mouillage. On proposait au Comte de Rochambeau des expéditions dans le nord de l'Amérique sur la baie de Hudson, Terre neuve ou Halifax.

On le laissait cependant le maître de combiner avec le Général Washington quelque autre opération proportionnée à leurs forces et aux besoins de l'Amérique qui peut être protégée pendant la courte station que Monsieur le Comte de Grasse pouvait faire dans ces mers.

Les dépêches que le comte de Rochambeau apporta furent les plus anciennes de Monsieur le prince de Montbaury, les nouvelles de Monsieur le Marquis de Ségur, qui lui avait succédé dans le département de la Guerre, et les derniers de Monsieur le Marquis de Castries qui était à Brest lors de ce grand embarquement.

Dès que le Comte de Rochambeau eût déchiffré ses dépêches il n'eût rien de plus pressé que de proposer une conférence au Général Washington qui fut assignée à Weatherfield près de Harford pour le 23 mai. Le comte de Barras ne put s'y trouver parce que au moment de son départ l'escadre anglaise vint parader devant la sienne. Le général Washington dans toute cette conférence eût toujours pour principal objet une entreprise contre New York qu'il regardait avec raison comme la plus capable de porter le dernier coup à la domination anglaise dans sa patrie.

Il le savait dégarni des différents détachements qui en avait été fait au Sud, et croyait, d'après des pilotes américains, que la Barre de ce port n'était pas insurmontable aux plus gros vaisseaux, sans être obligés de s'alléger. Il considéra une expédition dans la Baye de Chesapeak comme un objet secondaire auquel il ne fallait avoir recours que lorsque l'on serait sur de ne pouvoir réussir au premier.

Dans tous les cas il fut convenu que, aussitôt l'arrivée des recrues du petit convoi du *Sagittaire*, le corps français se mettrait en mouvement pour venir se réunir à l'armée américaine vis à vis de New York dont on s'approcherait le plus près possible, en attendant des nouvelles du Comte de Grasse à qui l'on expédierait une frégate.

A son retour à New-port le Comte de Rochambeau voyait avec douleur les préparations de la marine pour se retirer à Boston, aussitôt que le corps français quitterait cette isle pour marcher dans le continent. Le port de Boston quoiqu'à trente lieues de Newport par terre en est à plus de cent lieues par le tour qu'il faut prendre pour doubler le banc de Nantuket.

Cet éloignement était d'autant plus sensible au Comte de Rochambeau qu'il était obligé de lui confier toute son artillerie de siège, qu'il ne pouvait amener dans la marche terrible qu'il allait entreprendre, son artillerie de campagne étant déjà une charge bien lourde à traîner avec lui.

Il proposa au Comte de (Rochambeau) Barras de tenir un conseil de guerre mixte composé des officiers, généraux et supérieurs des deux armées, moyen qui leur était indiqué dans leurs instructions, quand les circonstances les obligeraient de s'en écarter. Le comte de Barras l'ayant accepté il fut proposé si vû l'affaiblissement de la garnison de New York par les divers détachements qu'elle avait faite au sud, l'escadre française pouvait rester en sureté dans le port de Rhode Island, après le départ du corps français, en lui laissant un détachement de cinq cents français aux ordres de Monsieur de Choisy et de mille hommes de milices américaines pour occuper les forts qui assuraient son mouillage.

On rapporte avec grand plaisir icy un propos de Monsieur le Comte de Barras qui caractérise le patriotisme de ce respectable amiral. Monsieur de la Villebrune, premier opérant, interpella le Comte de Rochambeau et lui demanda si Monsieur le Comte de Grasse viendrait certainement dans les mers de l'Amérique Septentrionale où s'il n'y viendrait pas ?

“ S'il y vient, dit-il, mon avis est qu'on doit rester à Newport pour faire avec lui une jonction plus prompte ; s'il n'y vient pas nous nous écartons en pure perte des ordres de la Cour, et nous prenons sur nous les événements qui, quoiqu'in vraisemblables, pourraient être fâcheux.”

Le Comte de Barras prit la parole et dit : “ Personne n'est plus intéressé que moi à l'arrivée du comte de Grasse dans ces mers ; il était mon cadet ; il vient d'être fait Lieutenant Général ; dès que je le saurai à portée d'ici je mettrai à la voile pour me mettre à ses ordres.”

Ce sentiment noble entraîna l'unanimité pour l'affirmative, sans questionner davantage les généraux sur leur secret des opérations. Le chevalier de Chatelleux fut chargé de la rédaction des motifs qui avaient fixé cette résolution, et l'on doit lui rendre encore la justice que ce fut à ces liaisons particulières avec plusieurs capitaines de vaisseaux très distingués que le Comte de Rochambeau se confirma dans l'idée qu'il eût de les assembler.

Le comte de Rochambeau s'occupa ensuite de sa dépêche au comte de Grasse qui devait partir dès que la *Concorde* serait en état de mettre à la voile. Il lui faisait le tableau de l'état de détresse ou était l'Amérique et surtout la Virginie qui n'avait à opposer aux efforts du Lord Cornwallis qu'un petit corps d'armée aux ordres du Marquis de Lafayette, que ce dernier n'avait pour lui dans cette défense que sa bonne conduite et la nature d'un pays coupé de grandes rivières dont il sçut habilement profiter.

Il envoyait au Comte de Grasse les articles de la conférence de Weatherfield ; il lui observait qu'il devait connaître mieux que personne la possibilité de forcer le port de New York puisqu'il était aux ordres du comte d'Estaing lorsque cet amiral, à peu près dans les mêmes circonstances, proposa cinquante mille écus à un pilote pour lui faire forcer la Barre de ce port, qui ne furent point acceptés.

Enfin il lui présentait comme son opinion particulière une entreprise dans la Baye de Chesapeak contre l'armée du Lord Cernwallis, comme plus praticable et peut-être plus inattendue par l'ennemi. Il lui demandait de refaire avec la plus grande instance aux gouvernements de St Dominique, et d'emprunter pour trois mois le corps français qui y était aux ordres de

Monsieur de St Simon destiné à agir avec les espagnols qui ne paraissent pas être en état d'en faire usage pendant cette campagne.

Il lui demandoit encore douze cent mille francs d'emprunt à faire dans nos colonies pour assurer le succès de cette expédition, il conclut par le prier de renvoyer sur le champ la frégate pour qu'il puisse sur sa réponse combiner avec le général Washington leur marche par terre pour aller le rejoindre à point nommé.

On envoya au général Washington, lors de la conférence de Weatherfield, un paquet de dépêches du Lord George Germaine à Sir Henry Clinton en date du 7 février et du 7 mars qui n'étaient point chiffrées et avaient été interceptées par un corsaire américain.

Elles donnèrent de grandes lumières sur les projets des anglais dans cette campagne dont le but n'était pas moindre que la conquête de tous les Etats du Sud et de réduire le Général Washington au nord de la rivière Hudson. Il parlait avec mépris des forces américaines et lui faisait le reproche que puisqu'il croyait avoir à la solde du Roy d'Angleterre plus d'Américains royalistes qu'il y avait de rebelles dans l'armée de Washington, il était extraordinaire qu'il eût laissé durer cette rébellion aussi longtemps.

Il en parlait du corps français que pour assurer le général Clinton qu'il ne se faisait aucuns préparatifs en France, pour faire partir cette deuxième division, et que la première avait assez d'affaires à soutenir et à protéger sa petite escadre à Newport.

Il n'oubliait pas d'observer dans quel état de discrédit étaient tombées les finances du congrès, et sur cet article il approchait si fort de la vérité qu'à l'époque de la conférence de Weatherfield, le papier monnoye après avoir été déprécié jusqu'à mille pour un fut entièrement annulé par une résolution du congrès.

Le Général Green en poussant sa pointe sur Cambden avait été repoussé par une sortie que fit sur lui, dans la fin d'avril, Milord Rowdon ; mais le Général Marion Américain avait réduit le fort Wetson dans la communication de l'ennemy et le général Green avait toujours des espérances de succès dans la Caroline du Sud.

La situation de la Virginie était bien différente. Le lord Cornwallis après avoir rassemblé toutes ses forces qui lui formaient une armée de sept mille hommes, marchait contre le Marquis de Lafayette qui n'avait d'autres ressource que de se retirer de rivière en rivière au devant du Général Waine qui marchait à son secours avec la ligne de Pensilvanie.

Le 9 juin, jour après le conseil de guerre tenu à Rhode Island, le comte de Rochambeau fit embarquer toute son armée pour aller à la Providence y attendre le corps de recrues qu'il espérait de voir arriver d'un moment à l'autre sous l'escorte du *Sagittaire*, ou marcher sans ses recrues, si les nouvelles du sud devenaient trop fâcheuses. Il y reçut enfin l'argent et les recrues qui arrivèrent à bon port, quoiqu'une partie du convoi du *Sagittaire* eût été dispersée, et après en avoir laissé la plus grande partie pour former le détachement de Monsieur de Choisy nécessaire à la protection de l'escadre, il se mit en marche le 18 juin pour s'acheminer vers la rivière Hudson et faire jonction avec le général Washington.

Il reçut en chemin quelques nouvelles des succès du général Green sur la communication du Lord Rawdon qui forcèrent ce dernier à quitter Cambden et à se retirer à Charlestown.

Les nouvelles de la Virginie étaient toujours très fâcheuses ce qui ne contribua pas à ralentir la marche. Le corps français marcha par régiments pour la commodité des subsistances jusqu'à ce qu'il eût passé le Connecticut et qu'il fut arrivé à Newtown sur la frontière de l'état de New York où il se rassembla par brigades.

Le Général Washington ayant eu avis que l'ennemi s'était dispersé en plusieurs camps et qu'il avait même fait un détachement dans les Jerseys pour en tirer des vivres, crut devoir profiter de son absence pour s'emparer du fort Washington à l'entrée de l'isle de New York par un coup de main. Il marcha avec toute son armée le premier juillet pour soutenir le Général Lincoln à qui il avait donné un détachement pour tenter cette expédition.

Il écrivit au Comte de Rochambeau de bruler le séjour qu'il comptait faire à Newton, et de doubler ses marches avec le corps de Lauzun et sa première brigade de manière à opérer la jonction si elle devenait nécessaire.

Le général Lincoln tomba dans un fort détachement de l'ennemi qui était sorti le matin de New York pour faire un fourage. Il n'eût que le

temps de se replier en bon ordre sur la tête de la colonne du Général Washington qui arrêta l'ennemi, en même temps que la cavalerie de Lauzun menaçait son flanc. Ce détachement ennemi prit alors le parti de rentrer dans New York. La perte fut très légère de part et d'autre.

La célérité de notre marche et notre discipline eût un grand succès parmi nos alliés. Les deux armées se réunirent dans le camp de Phillippsburg à trois lieues de King's bridge premier poste de l'ennemi dans l'isle de New York, et quoique réunies elles ne formaient qu'un corps de neuf mille hommes au plus. Cet événement produisit tout l'effet qu'on pouvait attendre. Il retint à New York le Général Clinton, que nous savions par les dépêches cy devant citées avoir l'ordre de s'embarquer avec un corps de troupes pour aller par le Maryland et la Pensilvanie réduire le général Washington à l'est de la rivière du Nord.

Il contribua peut-être à faire retrograder le Lord Cornwallis de l'intérieur de la Virginie pour aller à l'entrée de la baye de Chesapeak fixer et fortifier, suivant les mêmes instructions, un poste permanent. Ce qu'il y a de certain, c'est que peu de jours après nôtre jonction, nous eûmes la nouvelle que le Lord Cornwallis après avoir fait un grand circuit dans l'intérieur de la Virginie se repliait par la rivière de James d'abord à Richemont ensuite à Williamstown à 4 lieues de New York.

On apprit en même temps qu'il était arrivé de Cork en Irlande un convoi de trois mille recrues à Charlestown qui allait mettre l'ennemi en état de reprendre la campagne dans la Caroline du Sud, et qu'on attendait à New York un pareil renfort.

Les marches forcées qu'avait fait le corps Français rendirent ses subsistances difficiles, l'ennemy ayant envoyé une petite escadre remonter la rivière de Hudson, s'empara d'un bâtiment chargé de pain pour quatre jours qui descendait cette rivière.

Le soldat fut réduit à quatre onces de pain, on lui donna du ris et un supplément de viande, et les soldats soutinrent leurs petites contradictions avec la gaité dont la plus grande partie des officiers leur avaient donné l'exemple en faisant toute cette pénible route à pied à la tête de leurs troupes. Les généraux envoyèrent une batterie de pièce de 12 et d'obus, aux ordres de Messieurs de Neuris et de Verton, au point le plus étroit de

la rivière attendre la petite flottille anglaise à son retour. Elle y fut si bien accueillie qu'elle perdit l'idée de recommencer cette expédition.

Le 19, le 20 et le 22 furent employés par les généraux Washington et Comte de Rochambeau à faire les reconnaissances les plus détaillées de tous les ouvrages de New York et des isles adjacentes qu'ils firent lever en leur présence par Messieurs Desandrouins et du Porteur leurs chefs de génie respectifs, et Monsieur de Beville, Maréchal Général (Gen) des logis de l'armée.

Cette reconnaissance fut soutenue par un détachement de cinq mille hommes aux ordres du Chevalier de Chatelleux et du Général Lincoln. On nettoya tout le continent des postes de réfugiés qui le désolaient, et ce qui n'eut pas le temps de s'embarquer fut tué ou pris par les aides de camp des généraux Washington et Comte de Rochambeau qui se joignirent à douze dragons américains qui leur servaient d'escorte.

Ce détachement fut composé des régiments de Bourbonnais et de Royal Deuxponts aux ordres des Marquis de Laval et des Deuxponts, de deux bataillons de grenadiers aux ordres du Vicomte de Rochambeau et du Marquis de Charlus, et de la légion du Duc de Lauzun, et de deux mille cinq-cens hommes de l'armée américaine. Il y eut beaucoup de canon de tirer de tous les ouvrages de New York et de tous les batiments de guerre qui faisaient la ceinture de cette isle qui ne produisirent aucun effet.

On eut nouvelle de la continuation de la retraite de Lord Cornwallis. Le Marquis de Lafayette le suivait avec précaution ; il avait donné le commandement de son avant garde au général Waine, brave homme et très ardent, qui eut un premier succès contre l'arrière garde de lord Cornwallis ; mais qui fut repoussé avec perte à sa seconde tentation. Le Lord Cornwallis descendit la rivière James jusqu'à Portsmouth d'où, après avoir reconnu ce poste, et l'ayant jugé avec raison très mauvais à occuper, il remonta la rivière de York fit son établissement à York and Gloucester sur les rives droite et gauche de cette rivière qui lui servait de port, et où les plus grands vaisseaux pouvaient mouiller.

Le convoy de trois mille recrues annoncé à New York arriva le 11 août, ce qui avec la garnison de Pensacola qui y était rentrée portait la force de l'ennemy au moins à douze mille hommes.

Enfin le comte de Rochambeau reçut le 15 août la réponse du Comte de Grasse par le retour de la frégate qu'il lui avait dépêchée. Cet amiral lui annonçait son arrivée dans la Baye de Chesapeak pour la fin d'août. Il lui annonçait les trois mille hommes de Monsieur de St Simon que Monsieur de Liencourt, commandant de St Dominique, eût l'honnêteté de prêter et douze cens mille francs d'argent de la Havane que Monsieur de Salano devait lui faire trouver prêt à son passage.

Enfin il arrivait avec tous les moyens qui lui avaient été demandés. Il annonça le 15 octobre pour le terme de sa station, mais il la prolongea tout le tems qu'il fut nécessaire pour compléter cette importante expédition.

Le Comte de Rochambeau après avoir conféré avec le général Washington ne s'occupa plus que de concerter avec le Comte de Barras les moyens de faire sa jonction avec le Comte de Grasse et de lui amener son artillerie de siège avec le détachement de Monsieur de Choisy.

Pendant ce temps là le général Washington déterminait deux mille hommes des Etats du nord à le suivre dans cette expédition. Cent mille écus qui restaient à la caisse du corps français furent partagés comme frères entre les deux armées. Il faut convenir cependant que dans cette campagne les dépêches de frégates et les envois d'argent furent bien plus fréquents que dans les précédentes. Il en arriva deux à peu de distance l'une de l'autre à Boston ; mais la marche de l'armée au sud retarda ces secours d'argent qui par les détours qu'on leur fit faire pour éviter les gens mal intentionnés ne purent rejoindre l'armée qu'à la fin de la campagne, de manière que l'argent qu'apportoit Monsieur le Comte de Grasse était un secours de première nécessité.

Les deux armées se mirent en mouvement le 19 d'août. Elles retrogradèrent trois marches pour remonter la rivière d'Hudson qu'elles passèrent à Kings ferry sous la protection des forts Américains, laissant à la rive gauche trois mille hommes aux ordres du général Heath pour couvrir West point et les états du Nord.

Les généraux Washington et Rochambeau descendirent ensuite la même rivière par la rive droite pour se poster en vue de Staten Island en avant de Chatham où les français avaient fait établir des forts et simuler

des approvisionnement qui annonçaient une attaque de New York par l'isle des Etats.

Le Sieur de Villemansy remplit parfaitement cette commission. Puis tournant tout court à droite les deux généraux conduisirent leur armée à la Dalaware ; ils furent assez heureux pour la trouver assez basse pour y passer a gué près de Trenton. Ce ne put être qu'à cette époque que l'ennemy put juger du vrai dessein des alliés ; mais il était bien tard pour y remédier si le comte de Grasse se trouyait à la Baye de Chesapeak à l'époque où il s'était annoncé.

Les deux armées continuèrent leur marche, traversèrent Philadelphie et défilèrent devant le congrés assemblé. Ce fut là que les généraux apprirent que Lord Hood était arrivé devant New York, que, sans entrer dans le port il s'était réuni à l'amiral Grave et faisait forces de voiles vers la Chesapeak.

Cette nouvelle inquiétante fut balancée par un rapport de Baltimore, ville située dans le fond de la baye, qui arriva le lendemain annonça l'arrivée du comte de Grasse à l'entrée de la baye avec 26 vaisseaux de ligne. Les deux généraux continuèrent leur marche à la tête de leurs avant gardes respectives, et en arrivant sur la baye à la tête de l'Elk ils y trouvèrent un officier porteur de dépêches du Comte de Grasse qui les y attendait depuis une heure.

Toutes les difficultés n'étaient point vaincues. Les anglais dans leurs différentes incursions avaient tellement détruit toutes les barques américaines qu'il fut impossible d'en rassembler pour embarquer plus de deux mille hommes, ce qui était à peine suffisant pour convoier les deux avant gardes composées des grenadiers et de chasseurs des deux armées aux ordres du Général Lincoln, du Comte de Castries, du duc de Lauzun, du marquis de Deuxponts, Vicomte de Noailles et du comte de Rochambeau, qui ne purent mettre à la voile que le 11.

Le Baron de Viomenil, son père et Monsieur de Béville continuèrent à marcher par terre avec l'armée en tournant la baye jusqu'à Baltimore et Annapolis.

Le Général Washington, comte de Rochambeau et le Chevalier de Chatelleux prirent les devants à marches forcées de 60 milles par jour. Ils

arrivèrent le 14 de septembre à Williamsburg où ils trouvèrent le Marquis de Lafayette réuni au Marquis de St Simon qui avait pris une excellente position pour les attendre. Le Lord Cornwallis était occupé à se retrancher à York et Gloucester, il barrait la rivière par des vaisseaux embossés et en avait coulé quelques uns dans le canal.

On était fort inquiet à Williamsburg de l'apparition de la flotte ennemie, de la sortie de celle du comte de Grasse, de l'événement d'un combat donné dans la journée du 5, de deux frégates anglaises qui avaient paru depuis dans la baie ; mais enfin dans la nuit du 14 au 15 on apprit par une lettre du comte de Grasse que l'escadre anglaise forte de 20 vaisseaux, arriva le 5 au Cap Charles ;

Que Monsieur le Comte de Grasse—quoy qu'il eût dans la rivière de James 15 cens hommes dans ses chaloupes qui avaient débarqué Monsieur de St Simon—ne balançât pas à couper ses cables et aller combattre l'ennemi avec 26 vaisseaux, que Graves s'élevant au vent, l'avant garde de Monsieur le Comte de Grasse, aux ordres de Monsieur de Bougainville, atteignit l'escadre anglaise qui fut très mal traitée, que Monsieur de Grasse ayant poursuivi quelque tems l'ennemi, rentra le 11 dans la baie, qu'il y trouva l'escadre de Monsieur Barras qui était partie le 25 août de Newport avec dix transports portant notre artillerie de siège, l'avait habilement convoyé et était entré le 10 dans la baie ;

Qu'il y avait trouvé (tout de suite) les deux frégates anglaise et qu'entrant entre les deux escadres elles avaient été prises ; qu'il avait détaché tout de suite les dix transports de Monsieur de Barras, et ces deux frégates et les prises de son armée pour aller prendre les troupes à Annapolis sous les ordres de Monsieur Villebrune. Ce capitaine ayant joint le baron de Viomenil réunirent leur activité et arrivèrent le 25 au creek de Williamsburg où l'armée fut débarquée le 26 et le 27.

Le 28 l'armée alliée partit de Williamsburg à la pointe du jour et se porta sur York. Le Comte de Rochambeau à la tête du corps français commença l'investissement depuis le haut de la rivière de York jusqu'au marais, près la maison du colonel Nelson, en profitant des bois, des rideaux et des creeks, de manière à resserrer l'ennemy jusqu'à portée de pistolet de ses ouvrages.

Les trois brigades françaises partagèrent le terrain et furent camper à l'abri du canon de l'ennemi. Monsieur le Baron de Viomenil commandait les grenadiers et chasseurs de l'armée à l'avant garde et cet investissement fut fait au plus près sans la perte d'un seul homme.

Ce même jour le corps américain fut obligé de s'arrêter sur les marais dont tous les ponts étaient rompus et d'employer le reste de la journée et la nuit pour les raccomoder. Le 29 l'armée américaine passa le marais, y appuya sa gauche et sa droite à la rivière d'York, et l'investissement de York se trouva complet et serré d'aussi près qu'il fut possible.

L'infanterie de Lauzun étant débarquée le 23, marcha aux ordres du Duc de Lauzun pour rejoindre sa cavalerie qui avait été dirigée par terre dans le comté de Gloucester, aux ordres du brigadier général Weeden qui y commandoit un corps de milices de 12 cents hommes. Toute la légion y fut réunie le 28, jour de l'investissement de York.

La nuit du 29 au 30 l'ennemi craignant d'être insulté dans la position un peu étendue qu'il avait fortifiée, prit le parti d'abandonner son camp retranché de Pigeon's hill, et de se réduire à l'enceinte de sa place. La journée du 30 fut employée à se loger dans les ouvrages abandonnés par l'ennemi, ce qui mit les alliés à portée de le resserrer dans un cercle moins étendu et leur donnait les plus grands avantages.

On apprit à cette époque qu'Arnold avait été envoyé vers la fin d'aout faire une exécution déprédatrice à New London dans le Connecticut, en quoi il ne réussit que trop complètement, puisqu'après avoir passé au fil de l'épée le brave colonel Ledjard qui défendit un fort avec quelques miliciens, il brûla cette ville et une partie des vaisseaux qui étaient dans le port.

On eût nouvelle en même temps de l'arrivée à New York de l'amiral Digby avec trois vaisseaux de ligne, un corps de troupes qu'il avait à bord avec le prince Frédéric Henry, un des enfans du Roy d'Angleterre ; et que le Lord Dunmore était arrivé à Charlestown envoyé par sa cour pour reprendre possession de son gouvernement de Virginie.

On sut que ces secours de terre et de mer mirent le général Clinton en état d'embarquer une partie de son armée sur la flotte composée de 26 vaisseaux, y compris quelques vaisseaux de 50 qu'ils mirent en ligne, et

accompagnés de quelques brulots, et qu'on pressait vivement à New York cette nouvelle tentative pour secourir Cornwallis.

Le 30 Monsieur de Choisy fut envoyé à Monsieur le Comte de Grasse pour lui demander un détachement de la garnison de ses vaisseaux afin d'aller renforcer le Duc de Lauzun dans le Comté de Gloucester. Le Comte de Grasse lui donna huit cens hommes. Monsieur de Choisy marcha le 3 août en avant pour resserrer Gloucester et prendre une position plus retrécie à trois milles de cette place. Tarleton se trouva sur cette position avec 400 chevaux et deux cens hommes d'infanterie faisant un fourage.

La légion de Lauzun soutenue par un corps de milices américaines l'attaqua si vigoureusement qu'elle le culbuta et força ce détachement à rentrer dans la place avec quelque pertes Messieurs Billy, Dillon et du Tertre, capitaines, y furent blessés. Monsieur Robert Dillon, Sheldon et Monthurel s'y sont distingués. Monsieur de Choisy porta ses postes avancés jusqu'à un mille de la place.

Le comte de Viomenil fit attaquer en même temps les piquets que l'ennemi avait dans le bois en deça de sa redoute de droite; il les força de rentrer dans la redoute. Il y avait un officier de blessé et quelques volontaires aux ordres du Baron de St Simon. La tranchée fut ouverte dans les deux attaques aux dessus et au dessous de la rivière de York dans la nuit du 6 au 7 octobre.

Celle de droite avait six ou sept cents toises de developpement et fut flanquée de quatre redoutes. Elle fut faite sans aucune perte parce qu'on fit commencer l'ouvrage par celle de gauche qui, quoique la fausse attaque, attira cependant toute l'artillerie ennemie. La force de l'armée ennemie qui était enfermée, le caractère de celui qui la commandoit obligèrent de conduire ces attaques avec beaucoup de méthode et de précaution.

C'est ici le lieu de faire l'éloge de Monsieur Duportail et de Querenet qui conduisirent ce siège à la tête des ingénieurs, et de Monsieur d'Aboville et le général Knox, commandants de l'artillerie des deux nations.

L'armée americaine se chargea de la droite de la tranchée et les français de la gauche outre la fausse attaque dont ils étaient seuls chargés. On doit rendre la justice aux américains que quoique l'opération d'un siège leur fut assez étrangère, ils s'y comportèrent avec un courage, un zèle une ému-

lation qui ne les laissa jamais en retard dans toute la partie dont ils furent chargés.

Le 10 on mit le feu au *Charon*, vaisseau ennemi et à trois autres vaisseaux de transports qui étaient mouillés pour prendre à revers nos attaques. Dans la nuit du 14 au 15 la tranchée ayant été relevée par les régiments de Gatinois et de Royal Deuxponts aux ordres du Baron de Viomenil; les généraux Washington et comte de Rochambeau résolurent de faire faire l'attaque des deux redoutes détachées de la gauche de l'ennemi. Le marquis de Lafayette fut chargée de celle de droite avec les américains et le Baron de Viomenil de celle de gauche avec les français.

Quatre cents grenadiers débouchèrent à la tête de cette attaque aux ordres du comte Guillaume des Deuxponts et du Baron de l'Estrade, lieutenant colonel du régiment du Gatinois. Messieurs de Viomenil et de Lafayette firent une disposition si vigoureuse que les deux redoutes furent emportées l'épée à la main dans le même moment. On tua, blessa ou prit la plus grande partie de ceux qui la gardoit. Il y eût 68 prisonniers dont un major et six officiers.

Le logement se fit en joignant ces redoutes par une communication à la droite de notre seconde parallèle. Leur emplacement fournit le moyen de nouvelles batteries qui achevèrent de cerner l'armée de Cornwallis et de battre en ricochet toute sa place à une portée qui ne pouvait lui être que funeste. Le comte Guillaume des Deuxports fut blessé ainsi que le Chevalier de Lameth aide maréchal général de logis de l'armée et Monsieur de Guimat, aide de camp du marquis de Lafayette.

On doit faire ici mention d'un trait qui caractérise le courage des grenadiers français. La compagnie des grenadiers de Gatinois régiment qui avait été doublé de celui d'Auvergne, devait avoir la tête de l'attaque. Le Comte de Rochambeau le jour de l'attaque leur dit : " Mes enfans si j'ai besoin de vous cette nuit j'espère que vous n'avez pas oublié Auvergne sans tache, sobriquet honorable à ce regiment et qu'il a mérité dans toutes les actions ! "

Ils répondirent que pourvu qu'on leur promit de leur faire rendre ce nom ils allaient se faire tuer jusqu'au dernier. Ils tinrent parole, chargèrent comme des lions et y perdirent un tiers de leurs troupes. Monsieur de Sirenil, capitaine de chasseurs de ce régiment, fut blessé et mourût de

ses blessures très regretté. Le Roy voulut bien approuver une ordonnance pour rendre à ce régiment le nom de Royal Auvergne.

La nuit du 15 au 16 l'ennemi fit une sortie de six cens hommes de troupes d'élite. Il trouva de la résistance à toutes les redoutes, et se jeta dans une batterie de la seconde parallèle dont ils enclouèrent quatre pièces. Le Chevalier Chatelleux marcha à l'ennemi avec sa réserve et repoussa cette sortie. Les 4 pièces enclouées tirèrent six heures après. Le marquis de St Simon fut blessé à la tranchée du lendemain et finit ses vingt quatre heures sans vouloir se faire relever.

Le 17 l'ennemi commença à parlementer, et la capitulation fut signée le 19 octobre par laquelle le Lord Cornwallis et tout son corps d'armée fut prisonnier de guetre. Les Américains et les Français prirent possession à midi de deux bastions.

La garnison défila à deux heures entre les deux armées, tambour battant, portant ses armes qu'elle remit ensuite en faisceaux avec une vingtaine de drapeaux. Le colonel Laurens et le Vicomte de Noailles avaient été nommés par leurs généraux respectifs pour dresser les articles de cette capitulation, conjointement avec deux officiers supérieurs de l'armée de Cornwallis.

Elle fut signée par le général Washington, le Comte de Rochambeau, le Comte de Barras chargé du pouvoir du Comte de Grasse et sur le champ mise en exécution. On trouva huit mille prisonniers dont sept mille de troupes régulières et mille matelots, 214 pièces de canon dont 75 de fonte et 22 drapeaux. Dans ce nombre de prisonniers on peut en compter au moins deux mille qui étaient dans les hopitiaux dont on prit le plus grand soin. Tout le reste fut envoyé dans l'intérieur du pays.

Le Duc de Lauzun et le comte Guillaume des Deuxponts furent envoyés par le comte de Rochambeau sur deux frégates différentes porter la capitulation à la Cour de France et le Sieur Tilman, aide de camp du général Washington fut envoyé par ce général au congrès.

Tout le détail de cette opération était à peine fini que l'escadre angloise forte de 27 vaisseaux y comprit 3 de 50 parut le 27 octobre au cap Henry. Elle avait à bord un corps de troupes aux ordres du général Clinton et le prince Frédéric Henry.

Après s'être assuré de l'inutilité du secours qu'elle apportait, elle gagna le large. La flotte de Monsieur de Grasse partit le 4 novembre pour retourner aux Antilles ; il renvoya à St Dominique partie des troupes qu'il en avait empruntées du gouvernement, et laissa à York une petite escadre légère dont le *Romulus* était le plus gros vaisseau, aux ordres de Monsieur de la Villebrune, ce qui gênait moins le corps français dans les opérations, une telle flottille pouvant le suivre en remontant les rivières à des points retrécis où l'on pouvait la laisser en sûreté.

Le général Washington retourna avec le détachement des états du nord dans ses quartiers sur la rivière de Hudson, près de West point. Il envoya les troupes qui étaient cy-devant aux ordres du marquis de Lafayette renforcer au sud le général Green. Les français restèrent à York, Gloucester, Hampton, et Williamsburg, où ils prirent leurs quartiers en retablissant les maisons détruites soit par l'ennemi, soit par les opérations du siège.

Le congrès aussitôt qu'il eut reçu la nouvelle de la reddition du général Cornwallis passa une résolution pour faire ériger une colonne de marbre, à York, en Virginie, ornée d'emblèmes, marquant l'alliance entre les Etats-Unis et Sa Majesté très Chrétienne avec un récit succinct de la reddition de l'armée du général Cornwallis, aux généraux Washington, comte de Rochambeau et comte de Grasse.

Il résolut également de présenter deux drapeaux au général Washington et deux pièces de canon prises de l'armée anglaise au comte de Rochambeau et au comte de Grasse, portant une inscription qui leur marque la reconnaissance du congrès de la part glorieuse qu'ils ont eu à cette brillante expédition ; et le Roy voulut bien leur permettre de les accepter.

Pendant cette opération le général Green eût dans le Sud de nouveaux succès ; il descendit de la haute montagne de la Sautée, passa la Vatterie et la Congérée, marcha sur Dorchester et força l'ennemi à lui abandonner tous les postes qu'il occupait dans la plaine et à rentrer dans les lignes de Charlestown.

Les anglais à la fin de cette campagne ne possédaient plus dans ce continent de l'Amérique que cette place, Savannah en Georgie, et New York. Tous ces succès ne contribuèrent pas peu à bouleverser le ministre

anglais lorsque la nouvelle en fut arrivée dans l'Europe et à faire prendre au parlement d'Angleterre la résolution de proposer à leur souverain de renoncer à toute entreprise offensive contre l'Amérique.

1780

ETAT DE LA DEPENSE FAITE PAR LA FREGATE DU ROY "L'HERMIONE."

Boston, le 28 avril ou 28 may, 1780.

28 avril—28 may.

Le 29 avril à Nicholas Gordon pour pilotage de Marblehead à Boston.....	259	56	
Le 4 may à Thomas Knox pour pilotage de la frégate de la rade Nantasket dans le port.....	360	96	
Le 23 may à William Miller pour cinq cordes de bois.....	650	162	16
Le 25 à Thomas Knox pour la chaloupe qui a porté le bois à bord.....	150	36	15
A William Secony pour des médicaments.....	1083	270	
Le 26 à Thomas Knox pour pilotage de la frégate de la rade Nantasket dans le port.....	360	96	
Le 27 à John Andrews pour une pierre à aiguiser.....	54	14	
A Nathaniel Pallin pour de l'eau.....	288	71	15
A James Lynn pour l'avoir cordé.....	20	12	5
Pour la commission de Mons. Bell.....	159	6	14
Au Sieur Grenought pour avoir touché le compas de la frégate.....	106	10	27
Somme totale, argent du pays.....	3456	08	(*)

(*) Ces chiffres sont reproduits d'après le manuscrit, tout incompréhensibles qu'ils soient.

L'original de ce compte est en anglais signé de Pierre Alexandre Thomas pour Monsieur Bell, Esq., correspondant de Monsieur Holker agent général de la marine à Philadelphie, vu par Monsieur de Valnais, consul de France à Boston.

Je certifie ce compte traduit de l'original avec la plus grande exactitude, à bord de l'*Hermione*, le 28 may 1780.

LATOUCHE.

“Etat de la dépense faite par la frégate du Roy l'*Hermione*, daté de Boston, du 28 avril au 28 may, 1780.”

1780

LETTRE DU CHEVALIER LATOUCHE AU MINISTRE.

A bord de l'*Hermione*, dans le port de Boston le 8 may, 1780.

Monseigneur,

J'ay l'honneur de vous faire passer cy joint copie d'une lettre que j'ay cru devoir adresser au Conseil de cet état et la réponse que j'en ay reçue. Je désire que cette démarche, inspirée par le désir que j'ay de me rendre utile, puisse avoir votre suffrage. Je sais qu'elle a fait ici le plus grand effet et qu'elle n'a fait qu'accroître les sentimens de reconnaissance de ce peuple pour le Roy et ses ministres.

Je serai prest sous deux jours à sortir s'il en est besoin. Mon équipage est en très bon état et ne souhaite rien tant que d'être mis en activité. Je ne suis pas moins impatient de trouver des occasions de me rendre digne de la continuation de votre estime et de vos bontés.

Je suis avec un profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

LATOUCHE.

ww

1780

LETTRE DU CHEVALIER LATOUCHE AU MINISTRE.

A Bord de l'*Hermione*, dans le port de Boston, le 8 may, 1780.

Monseigneur,

J'eus l'honneur de vous faire part, par ma lettre du 13 du mois passé, du projet que j'eus de donner à diner à mon bord aux principaux membres du Conseil de cet Etat et d'y célébrer par les santés d'usage l'union qui reigné entre les deux nations. J'ay prié Monsieur le Marquis de Lafayette de vouloir bien m'indiquer qui je devais inviter, le nombre des santés et leurs objets ainsi que la forme des saluts. J'ay suivi de point en point ce qu'il a bien voulu me dire. J'ay l'honneur de vous remettre cy joint l'état de ces santés, suivant l'ordre dans lequel elles ont été portées.

J'ai cru aussi devoir donner une fête aux femmes de la ville le lendemain de ce diner. Il m'a paru que ces égards et ces politesses faisaient le meilleur effet. Le bureau de la marine continentale m'a offert tous les secours dont je pourrais avoir besoin pour le service de la frégate. J'en profite pour faire le plus promptement possible l'eau et le lest qui me sont nécessaires.

Je suis avec un profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

LATOUCHE.

“ Lettre du Chevalier Latouche au Ministre, datée à bord de l'*Hermione*, dans le port de Boston, le 8 may mil sept cent quatre vingts.”

1780

ETAT DES SANTÉS AU TOAST PORTÉES LE 4 MAY, 1780, A BOSTON, A BORD DE
L'HERMIONE, FREGATE DU ROY.

1 Le Roy de France.....	21 saluts.
2 Les 13 Etats Unis de l'Amérique.....	21 “
3 La Reine de France.....	21 “
4 Le Congrès.....	21 “
5 Le Roy d'Espagne.....	21 “
6 Le général Washington.....	17 “
7 L'armée Américaine.....	13 “
8 L'Honorable Conseil de l'état de Mass.....	13 “
9 Puisse une éternelle alliance subsister entre la France et l'Amérique.....	13 “
10 Au succès de cette campagne.....	13 “
11 A la mémoire de ceux qui ont perdu leur vie pour la cause Américaine.....	13
12 Au succès de la Marine continentale et à l'accroissement de son commerce.....	13
(*) 13 Au Marquis de Lafayette.....	13 “

“ Etat des santés ou toast portées le quatre May, dix sept cent quatre-vingts, à Boston, à bord de l'*Hermione*, frégate du Roy.”

(*) Cette dernière avait été laissée à mon choix.

1780

LETTER FROM THE COUNCIL OF MASSACHUSETTS BAY TO THE CHEVALIER
LATOUCHE

State of Massachusetts Bay, Council Chamber, Boston, May 13th, 1780.

Sir,

The Council of this State have taken in their consideration the generous offer you have made of the ship under your command, for the protection of our commerce, and are of opinion that it will promote the public service of his most Christian Majesty's Fregate, *Hermione*, might proceed upon cruise along the sea coasts of this State from Boston Bay to Penobscot bay as soon as it may be convenient for you and for such a length of time as you may judge proper.

In the name and behalf of the Council,

I am, Sir,

With every sentiment of esteem,

Your most obedient and humble servant,

Signed : Jes. POWEL, President.

“ Letter from the Council of Massachusetts bay to the Chevalier Latouche, dated, State of Massachusetts bay, Council Chamber, Boston, May the 13th, 1780.”

1780

LETTRE DU CHEVALIER LATOUCHE AU MINISTRE.

A bord de l'*Hermione*, dans le port de Boston, le 28 may, 1780.

Monseigneur,

J'ay l'honneur de vous informer qu'ayant reçu hier de Philadelphie les instructions que j'attendais de Monsieur le Chevalier de Lauzun pour ma destination ultérieure, j'appareillerai demain de ce port pour le mettre à exécution. Son Excellence le général Washington m'a honoré d'une lettre et m'a fait passer par Monsieur Hamilton, son premier aide de camp, des informations qui pourraient m'être de la plus grande utilité.

J'espère trouver bientôt une occasion de répondre à l'opinion qu'on a daigné prendre de moi dans ce pays-ci et acquérir des nouveaux droits à vos bontés et à votre estime.

J'ay fait faire un mat d'hune à la place de celui qui a éclaté dans ma dernière croisière, j'ai eu recours pour cela aux pièces de mâture appartenant au Roy qui sont dans ce port. Je prends à ce sujet, Monseigneur, la liberté de vous représenter qu'il serait bien à souhaiter qu'on put mettre ces belles pièces à l'abri de la transition journalière qu'elles éprouvent de l'humidité au chaud et du chaud à l'humidité.

Quelques unes même ne sont jamais dans l'eau. Elles périssent au point qu'il ne serait pas impossible que dans le cours encore d'une année, elles ne fussent entièrement hors de service. J'en ai parlé au conseil et je lui ai conseillé de se faire autoriser à la dépense nécessaire pour les tenir en tout temps sous l'eau ; ce qui ne peut être cher ; j'ay l'honneur de joindre ici un état de ces mats. Je n'ai pu m'enpêcher en les voyant et en considérant leur beauté, de souhaiter, Monseigneur, qu'il entrât dans vos projets d'envoyer ici une flute du Roi pour les transporter à la Martinique où ils pourraient être dans les circonstances actuelles d'un bien grand secours.

J'ai l'honneur de vous remettre cy joint un aperçu de la depence que j'ay été forcé de faire pour le service de la frégate. J'ai apporté un grand

soin à les rendre les moins fortes possible. Ce sera constamment ma règle dans le cours de cette campagne.

Je suis avec un profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

LATOUCHE.

1780

LETTRE DE MONSIEUR LE COMTE DE ROCHAMBEAU A MONSIEUR LE MARQUIS
DE LAFAYETTE.

A Newport, le 27 août, 1780.

Permettez, mon cher Marquis, à un vieux Père de vous répondre comme à un fils tendre qu'il aime et estime infiniment. Vous me connaissez assez pour croire que je n'ai pas besoin d'être excité, qu'à mon âge quand on a pris un parti fondé sur la raison militaire et l'Etat, forcé par les circonstances, toutes les instigations possibles ne peuvent me faire changer sans un ordre positif de mon général.

Je suis assez heureux au contraire, pour qu'il me dise dans ses dépêches que mes idées s'accordent substantiellement avec les siennes, sur toutes les bases qui permettront de tourner ceci en offensive, et que nous ne différons que sur quelques détails, sur lesquels la plus petite explication, et certainement ses ordres, trancheront toute difficulté.

Vous êtes humilié, mon cher ami, dans votre qualité de français de voir une escadre anglaise bloquer ici, par une supériorité marquée de vaisseaux et de frégates, l'escadre de Monsieur de Ternay ; mais consolez vous, mon cher Marquis, le port de Brest est bloqué depuis deux mois par une flotte anglaise qui a empêché de partir la 2^{de} division, sous l'escorte de Monsieur de Bougainville. Si vous aviez fait les deux dernières guerres vous

n'auriez entendu parler que de ces blocus. Monsieur de Guichen à ce que j'espère, d'une part, et Monsieur de Gaston, de l'autre, vous vengeront de tous ces chagrins momentanés.

C'est toujours bien fait, mon cher Marquis, de croire les français invincibles ; mais je vais vous confier un grand secret ; d'après une expérience de 40 ans il n'y en a pas de plus aisé à battre, quand ils ont été compromis à l'ambition particulière et personnelle.

Si j'ay été assez heureux pour conserver la leur jusqu'ici je le dois à l'examen le plus scrupuleux de ma conscience, que sur 15 mille hommes à peu près qui ont été tués ou blessés à mes ordres, dans les différents grades et les actions les plus meurtrières, je n'ai pas à me reprocher d'en avoir fait tuer un seul pour mon propre compte.

Vous mandez au Marquis de Chatelleux, mon cher Marquis, que l'entrevue que je demande à votre général l'embarrasse parce que c'est lors de l'arrivée de la seconde division et que ce serait alors le temps d'agir. Eh ! mon Dieu ! vous avez donc oublié que je ne cesse de la demander préalablement à tout, et qu'elle est indispensable pour convenir entre lui, l'amiral et moi, de tous nos moyens, de tous nos détails, afin qu'au cas qu'une des trois chances arrive, pour nous mettre à portée d'agir offensivement, l'exécution soit prompte et rapide.

Ce sera dans un de ces trois cas, mon cher marquis, que vous retrouverez encore dans votre vieux radoteur de Père, des restes de vigueur et d'activité.

Soyez donc bien persuadé de ma plus tendre amitié, et que si je vous ai fait observer très doucement les choses qui m'ont déplu dans votre dernière dépêche, j'ai jugé tout de suite que la chaleur de votre âme et de votre cœur avait un peu échauffé le flegme et la sagesse de votre jugement.

Conservez cette dernière qualité dans le conseil et réservez toute la première pour le mouvement et l'exécution. C'est toujours le vieux père Rochambeau qui parle à son cher fils Lafayette qu'il aime, aimera et estimera jusqu'au dernier soupir.

1780

REPONSE DE MONSIEUR LE COMTE DE ROCHAMBEAU AUX SAUVAGES DÉPUTÉS
DE CANADA.

A Newport, le 30 août, 1780.

Le Roy de France, votre père, n'a point oublié ses enfans, il m'a chargé de présens pour vos députés comme marque de son souvenir. Il a appris avec douleur que plusieurs nations trompées par les artifices des anglais, ses ennemis, avaient attaqué et levé la hâche contre ses bons et fidèles alliés, les Etats-Unis de l'Amérique, il me charge de vous déclarer qu'il est l'ami franc et fidelle de tous les amis des Américains, et l'ennemi décidé de tous leurs ennemis.

Il espère de ses enfans, qu'il aime tendrement qu'ils ne tiendront jamais dans cette guerre contre les anglois d'autre parti que celui de leur père.

“ Réponse de Monsieur le Comte de Rochambeau aux Sauvages députés de Canada, à Newport le trente aout mil sept cent quatre vingts.”

1780

LETTRE DE MONSIEUR LE COMTE DE ROCHAMBEAU A MONSIEUR LE PRINCE
DE MONT-BARRY.

A Newport, le 18 décembre, 1780.

Je partis d'ici le 12 pour aller voir Boston et Monsieur Hancock, laissant icy Monsieur de Ternay avec une petite fièvre qui n'annonçait rien de fâcheux. Je reçus, le 16 au matin, un courrier du Baron de Viomenil qui

m'annonçait sa mort du 15 au matin. Je repartis sur le champ et fut de retour ici hier au soir. Le Roy a perdu un honnête homme, un brave et bon marin, que je regrette de tout mon cœur pour le bien du service de sa Majesté.

La vivacité de son sang dans les moments critiques de cette campagne, a causé sa mort. Il est impossible d'y avoir apporté plus de zèle et d'avoir donné un meilleur exemple. Monsieur Destouches qui le remplace dans le commandement est un fort bon officier fort considéré dans son corps, et avec lequel je suis persuadé que nous perpétuerons l'union qui subsiste entre les deux corps pour le service du maître commun.

Monsieur Mayer porteur de cette nouvelle dépêche n'a pas pu encore partir depuis le trente du mois dernier, les vents n'ayant pas été assez frais pour hasarder sa sortie. Depuis cette époque les nouvelles du sud continuent à être très bonnes. Le brigadier Lesley s'est embarqué de Portsmouth en Virginie pour aller à ce que l'on croit dans le sud rejoindre Cornwallis dont l'armée s'est retirée en fort mauvais ordre, après la défaite de Fergusson et accablée de maladies dont le général lui-même est violemment attaqué.

Notre petite armée navale et terrestre jouit icy du meilleur air et de la meilleure santé. Nous nous procurons des subsistances en tout genre à un prix assez cher, mais ce qu'il y a de pis, c'est que l'argent est prêt à nous manquer et qu'avec tout l'ordre, toute la discipline et toute l'économie, nous allons être forcés de faire des affaires d'enfans de famille.

Les Américains travaillent à faire de grands efforts pour former une armée au général Washington pour la campagne prochaine, dans l'espérance où ils sont de voir arriver icy, à la petite pointe des herbes, des grands moyens en argent, en vaisseaux et en troupes, de leur illustre allié.

1780

INSTRUCTION POUR MONSIEUR DE CAPELLIS.

A bord du *Neptune*, le 30 décembre, 1780.

Monsieur de Capellis se rendra incessamment à Boston conformément aux ordres du général. Il négociera conjointement avec Monsieur de Valnais, consul de France en cette ville et aux conditions les plus avantageuses qu'il pourra, soixante trois mille livres en lettres de change pour des espèces d'or et d'argent. Sy cependant Monsieur de Capellis trouvait que la vente de la prise des frégates qui se fait à Boston dut vraisemblablement produire plus de cinquante mille livres en espèces, payables dans le cours du mois prochain, il diminuerait le surplus de ces cinquante mille livres sur les soixante trois mille livres qu'il était chargé de négocier.

Il se fera informer de tout ce qui concerne la vente de cette prise, afin d'être en état d'en rendre compte au général.

Il recevra les comptes de Monsieur de Valnais tant pour l'emploi du papier continental qui lui a été fourny que pour celui des cinq cents piastres en espèces qui lui ont été remises à New Port.

Monsieur de Capellis prendra toutes les connaissances qu'il pourra sur le biscuit de Newbury qui a été proposé pour l'escadre et que Monsieur de Valnais doit avoir envoyé visiter, et s'informer des moyens les plus sûrs et les moins coûteux que l'on pourrait employer pour les faire transporter icy dans le cas où il serait jugé bon.

Il visitera, si cela est possible, les salaisons préparées à Cambridge pour l'escadre par le Sieur Winship ; enfin il achètera pour l'escadre deux cents couvertures et s'informer du prix des choux et de quelques autres munitions dont l'escadre pourrait avoir besoin.

Vu et approuvé.

DESTOUCHE.

1781

London.....1781.

Monsieur de St Croix, a native of Canada, has published at Philadelphia, an in-octavo, in French, a treatise of the constitutions of Colonies among the ancients and of their relations to their respective mother countries. His design is to dispute the rights of mother countries over their colonies and especially to confute the history of colonisations, originally published in English and since translated into French and German. This work has considerable merit ; and the author concludes with a chapter on the modern colonies of the Europeans and with a declamation against the rapacity, tyranny and false politics exercised against the colonies, in order to keep them by jealousies and internal dissensions in a state of slavery.

Miss Savard who did such justice to the memory of major André Nay the circumstance of having been the particular friend of the major, and intimately acquainted with his personal history have enabled her to give a peculiar pathos to her composition.

Her elegy is, indeed, through the whole of it, beautiful and poetical and will add not a little to the reputation of this distinguished lady. She hath annexed to the poem some letters of M. André written when he was very young and which show that he was a man of taste and had a literary turn of mind.

1781

LETTRE DE MONSIEUR LE COMTE DE ROCHAMBEAU AUX GOUVERNEURS DES
ETATS DE BOSTON ET DE RHODE ISLAND.

A Newport, le 27 février, 1781.

Monsieur,

Votre Excellence aura peut-être déjà appris le retour de notre escadre légère, qui a pris dans la baye de Chesapeak le *Romulus* de 44 canons, deux corsaires de 14 et 18 et six autres transports dont un d'assez grande conséquence. Aucun pilote n'a pu ni voulu faire entrer notre vaisseau de 64 dans la rivière d'Elizabeth où s'est réfugié Arnold, cherchant à se réfugier à Portsmouth ; mais le vaisseau de 44 que nous leur avons pris pourra nous aider dans une autre entreprise. Plusieurs lettres trouvées à bord des bâtiments pris confirment la nouvelle qu'on avait déjà du projet qu'ils ont formé de s'y établir à demeure.

J'ai l'honneur de confier sous le plus grand secret à Votre Excellence que cela a déterminé Son Excellence le Général Washington à un plan combiné avec la totalité de l'escadre et une partie du corps de troupes à nos ordres pour tout risquer afin de rompre cette mesure.

Comme dans cette position la rade où sont nos transports et nos magasins, se trouvera ouverte, lesquels transports ne peuvent se réfugier ni passer la barre de Providence, se trouveraient exposés à un risque d'autant plus fâcheux qu'ils sont la base de nos opérations futures, dès qu'une fois il nous sera permis de prendre l'offensive.

Toutes ces raisons me font requérir Votre Excellence, conformément aux ordres que j'ay reçus du Général Washington, de vouloir bien envoyer ici un corps de milices de 1200 hommes, pour le temps que pourra durer cette expédition qui ne peut pas être longue.

Elles sont (?) logées dans les cazernes qu'occupaient nos propres troupes, et j'espère que Votre Excellence voudra bien leur procurer, s'il est possible, les moyens de subsistance.

Votre Excellence a trop à cœur une entreprise aussi importante pour la cause commune, et son zèle patriotique est trop connu pour que je ne puisse pas compter qu'Elle voudra bien accéder à ma proposition. Il serait question de donner des ordres pour les faire arriver le 4 de ce mois au plus tard à Tiverton et Bristol; nous tâcherons à pourvoir à leur passage.

Je prie aussi Votre Excellence, outre ce détachement actuel, de donner l'ordre aux autres milices voisines de se tenir prêtes à marcher sur ma requi-sition, que je ne donnerai sûrement pas que dans le cas que la flotte an-glaise et un gros détachement de New York, voudrait en l'absence de notre flotte, venir ensemble nous attaquer ici, ce que je ne présume pas pour la saison.

Mais la flotte seule après le départ de la nôtre aurait une belle oppor-tunité, si nous n'avions pas de forces suffisantes pour défendre notre rade et nos petites isles.

Votre Excellence me ferait grand plaisir de m'envoyer ici le général Lincoln avec ce détachement. Son expérience et son activité me seraient très utiles pour le commandement de toutes ces troupes.

Il me reste à renouveler à Votre Excellence, et à Monsieur et Madame Hancock, les assurances du respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très humble et très dévoué serviteur.

“Lettre de Monsieur le comte de Rochambeau aux gouverneurs des Etats de Boston et de Rhode Island, datée de Newport, le vingt sept février, mil sept cent quatrevingt un.”

1781

LETTRE DE MONSIEUR LE COMTE DE ROCHAMBEAU AUX GOUVERNEURS DE
BOSTON ET DE RHODE ISLAND.

A New Port le 14 mars, 1781.

Monsieur,

Je commence par remercier Votre Excellence de l'exactitude avec laquelle elle a bien voulu m'envoyer ici les milices que j'avais demandées, et je ne peux mieux lui témoigner ma reconnaissance, dans le moment où je vois que la flotte ennemie paraît prendre le parti de suivre la nôtre, qu'en renvoyant la plus grande partie de nos milices et ne gardant ici que 300 hommes de l'Etat de Boston et 300 de celui de Rhode Island pour le temps que durera cette expédition dont j'espère un succès favorable.

Notre flotte est sortie le 8 ; celle de l'ennemie n'est sortie que le 10 de la baye de Gardner, je crois qu'elle va prendre à New York un convoi de troupes à bord des transports, ce qui relentira sa marche. La nôtre a toutes ses troupes à bord des vaisseaux de guerre et n'a pas un seul transport avec elle. Elles sont absolument égales en nombre de vaisseaux.

Les anglais ont l'avantage d'avoir des vaisseaux plus forts en canons, mais la nôtre a un fier détachement de troupes à bord. Son Excellence le général Washington nous a honoré 5 ou 6 jours ici de sa présence. Je n'ai pas pu en faire avertir Votre Excellence parce qu'il m'a surpris et m'a rapporté lui même sa réponse à ma lettre où j'avais l'honneur de lui faire part du parti pris du départ de notre flotte.

Il a bien voulu approuver la disposition faite pour recevoir l'ennemi au cas qu'après le départ de l'escadre et la découverte de cette rade, il eut plû à la flotte anglaise de venir faire ici un coup fourré.

Il a trouvé que les ouvrages du continent pour protéger les ferrys sont absolument dégarnis de canons de fer. Il croit très essentiel que Votre Excellence veuille bien en envoyer à Tiverton et Bristol dans les redoutes

qui protègent les ferrys sur Rhode Island (au gouvernement de Rhode Island seulement).

Si Votre Excellence peut nous faire passer ici tout le canon de fer qui est à Providence, il serait bien utile à nos batteries de la rade pour remplacer le nôtre et nous mettre à portée de lui faire faire tous les mouvements que les circonstances peuvent demander.

Je suis etc.

1781

LETRE DE MONSIEUR LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GENERAL WASHINGTON.

A Newport, le 4 avril 1781.

Monsieur,

Je reçois dans l'instant la lettre de Votre Excellence du 31 du mois dernier. Nos troupes de terre et de mer regarderont son approbation comme la récompense la plus flatteuse du courage qu'elles ont marqué au combat du 16. Il est bien essentiel que d'avoir des nouvelles si l'embarquement de New York est parti et si les anglais méditent encore de suivre des entreprises vigoureuses au sud. Je crois que le Lord Cornwallis avait décidé son mouvement retrograde quand il a combattu l'armée de Green, et je le présume parce qu'il ne l'a pas suivi.

S'il m'est permis de hazarder mon opinion sur un pays que je ne connais pas, il me semble qu'il faudrait tâcher de l'affamer, mais éviter de combattre. Je parle d'après le rapport envoyé par le gouverneur Jefferson que le chevalier de Lauzun m'a adressé.

Le chevalier de Chatelleux est hors de l'hôpital. Il m'est venu voir ce matin tout habillé.

Je suis etc.

1781

LETTRE DE MONSIEUR REDRIGUE AU MINISTRE.

La Haye, avril le 4, 1781.

Monseigneur,

Je viens d'apprendre que Monsieur Adams, le ministre des colonies américaines à l'intention de présenter un mémoire aux États Généraux, leur priant de reconnaître l'Indépendance des dites colonies. Il démontre les grands avantages commerciaux qui résulteraient d'une pareille alliance, et il réussira, j'ay grande raison à croire, de faire un traité, malgré les efforts de l'Angleterre.

1781

LETTRE DE MONSIEUR LE COMTE DE ROCHAMBEAU A MONSIEUR DE LA
PEROUSE.

A Newport, le 6 avril, 1781.

Votre requisition, mon cher la Perouse, a changé dans les têtes du conseil de Boston, tout l'état de la question. Au lieu que c'étaient eux qui nous proposaient de les aider dans cette expédition, parce que vous m'aviez de la part de Monsieur Hancock (*sic*) actuellement c'est nous qui les requérons dans le projet que nous avons de le faire ; et ils ne peuvent nous rien donner, disent-ils, que des renseignements.

Il sera cependant indispensable, lorsque vous partirez pour cette expédition, d'ammener avec vous quelques-uns de leurs bons officiers, de ceux qui étaient à celle du général Lowell, qui pourront donner des renseignements locaux et rassembler toutes les milices de la rivière de Penobscot.

Il faut aussi que le Conseil vous expédie un ordre pour leur rassemblement à notre arrivée. Menagez surtout, mon cher la Perouse, le secret dans cette affaire et que les officiers que le conseil aura désignés ne soient prévenus que la veille de votre départ.

J'ai écrit au général Washington pour avoir sa permission, et l'on va préparer pendant ce tems là tout ce qui sera nécessaire, ce qui sera concurremment avec le ravitaillement du reste des vaisseaux, et ne pourra rien donner à entendre au public. Le secret ne percera pas ici ; mais je crains Boston.

Je suis,

Mon cher la PEROUSE, etc., etc.

“ Lettre de Monsieur le Comte de Rochambeau, à Monsieur de la Perouse, datée de Newport le six avril mil sept cent quatre vingt un.”

1781

LETTRE DE EUGENE GAUTHIER AU MINISTRE.

Londres, octobre 9, 1781.

On parle toujours de paix. L'impératrice de Russie a, dit-on, fait proposer à notre Cour d'entrer en négociation avec un agent du congrès. On prétend que fidèle à ses principes, elle a fait répondre par le Lord Stormont, que loin de reconnaître l'indépendance de l'Amérique, l'Angleterre ne voulait traiter avec elle que comme un maître avec ses sujets. On sait que l'orgueil Britannique mettra le plus grand obstacle à la paix ; mais peut être devra-t-il ne pas attendre la dernière extrémité pour plier ? Qu'a-t-il obtenu jusqu'à présent ? Quel est l'effet de nos efforts pour soumettre les Américains ? Quel est le langage de tous les généraux qui sont revenus de cette partie du monde ? Il n'a jamais varié, et on assure que le général Clinton en rit et qu'il déclare positivement que l'Amérique est à jamais perdue pour l'Angleterre.

yy

1781

LETTRE DU GENERAL WASHINGTON A MONSIEUR LE MARQUIS DE
SAINT SIMON.

Camp d'York, le 24 octobre, 1781.

Monsieur le Marquis.

Il m'est impossible de vous laisser quitter ce pays ci sans vous assurer des sentiments que m'ont inspiré les services distingués que vous avez rendu aux alliés pendant le séjour que vous y avés fait. Le corps que vous commandé animé par vos ordres et tirant tous les avantages possibles de vos dispositions, a exécuté son débarquement et sa jonction avec les troupes américaines avec toute la promptitude et la sureté essentielle au succès de cette importante opération.

L'ardeur militaire et la discipline exacte qui lui ont fait tant d'honneur dans l'attaque séparée dont il a été chargé et dans les autres opérations du siège. Les dispositions aussi judicieuses que vigoureuses que vous avez faites dans toutes les occasions, vous ont assuré pour toujours l'estime de ce pays-ci. Elles vous donneront droit constamment à mes applaudissements personnels, et je vous prie instamment de recevoir l'assurance de ma plus vive reconnaissance.

Je vous prie de vouloir bien être l'interprète de mes sentiments pour tous les officiers et tous les soldats que vous commandés, et de faire parvenir l'expression de mes remerciements au Baron de St Simon, pour l'attaque courageuse et bien concertée qu'il a fait sur l'ennemy au commencement de l'investissement et pour le service important qu'il a rendu en délogeant l'ennemi de ce poste avancé.

Si quelques uns des chevaux qui vous ont été remis pour la campagne peuvent vous être agréable dans les isles, je vous prie de me faire l'honneur d'en accepter deux.

Je serais fort heureux de pouvoir vous donner des marques plus particulières des sentiments d'estime et d'attachement avec lesquels j'ay l'honneur d'être.....

1781

PRISE DE PENSACOLA.

Le 9 may, 1781, les forts et places de Pensacola, capitale de la Floride occidentale se rendent à Bernard Galvey commandant l'armée de S. M. C. après douze jours de tranchée ouverte et 61 jours après son débarquement dans l'isle de Ste Rose. La garnison commandée par les sieurs Peters Chester vice-amiral et gouverneur général de la province et John Campbell Maréchal de Camp, était de 1700 hommes non compris les nègres et les Indiens; mais il n'en restait plus que 1400 ou environ qui furent faits prisonniers de guerre, le surplus ayant été tué ou ayant péri lors de l'explosion de la Demi Lune qui sauta au moment où l'on allait donner l'assaut.

On y a trouvé 193 pièces d'artillerie. Le général espagnol a fait beaucoup d'éloges des français qui sont venus coôperer avec lui à ce siège sous les ordres de Monsieur de Monteil chef d'escadre des armées navales. Le 700 de cette nation, que commandait à terre Monsieur de Botderu, capitaine de vaisseau, s'y sont conduits avec beaucoup de valeur ainsi que le chevalier de Ravenal commandant la frégate *Andromaque*.

D. Salano, commandant l'escadre espagnol, D. Thomaseo, chef d'escadre, S. Miguel Alderte, commandant les vaisseaux avant l'arrivée de D. Salano et D. Philippes Lopez Carrizola, capitaine de vaisseau, commandant les troupes de la marine mises à terre, ont aussi beaucoup contribué au succès de l'entreprise.

Quoique D. Galvez ait été très satisfait de tous les officiers, il a fait une mention particulière du Maréchal de Camp D. Juan Manuel de Cagigal, du brigadier d'armée de Géronimo Giron, du Baron de Kessel et de D. Joseph de Expelata qui faisaient des fonctions de major général, ce dernier fut d'un grand secours à D. Galvez pendant le tems que sa blessure le retint dans l'inaction. Dans le nombre des tués on regrette particulièrement D. Louis Bebelo et D. François Longaria.

Cette place et les 2 provinces de Floride ont été cédées à l'Espagne à la paix de 1783. Ces possessions étaient très précieuses aux anglais par le

commerce interlope qu'ils faisaient avec la Nouvelle Espagne, et auraient pu, par les productions dont elles sont susceptibles, remplacer en partie le vide que la perte des colonies de l'Amérique septentrionale a fait éprouver à cette province.

1782

LETTE DU GENERAL WASHINGTON A MONSIEUR LE MARQUIS DE VAUDREUIL.

A Newburgh, le 10 avril 1782.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser cette lettre à la requisition particulière du Comte de Rochambeau, et en conséquence de celle qu'il m'a écrite contenant copie de la correspondance entre lui et vous relative aux opérations de la flotte que vous commandez sur la côte de l'Amérique, dans laquelle vous lui mandez tout le désir que vous avez pendant que votre flotte restera dans le voisinage de Boston, de pouvoir porter un coup au poste ennemi à Penobscot, dans la discussion duquel point le comte de Rochambeau s'est rapporté à mon opinion.

Pendant que j'applaudis, Monsieur, aux dispositions généreuses et à vos intentions pour nous assister, la candeur requierre que je m'explique clairement à ce sujet. C'est pourquoi je suis obligé de dire que c'est mon opinion décidée que, considérant les hazards qui suivront cette entreprise, l'objet n'est en aucune manière égal au risque qu'il y aura à l'entreprendre.

Parmi beaucoup de raisons qui déterminent mon opinion, la grande et principale vient de votre lettre au Comte de Rochambeau, où vous lui mentionnez que vous vous attendez d'être immédiatement suivi dans ces mers par une flotte ennemie supérieure. Admettant que cela arrive et que votre flotte ait marché à Penobscot qui est à l'extrémité d'une baie profonde à près de cent lieues de Boston, le seul port de sureté que vous pou-

vez trouver sur toutes ces côtes de l'est, il me paraît que votre flotte serait placée dans le plus grand hazard d'être totalement détruite.

Car dans cette situation vous seriez complètement au fond de la baie, et le vent frais du sud ouest qui sera très favorable pour la flotte anglaise partant de New York et qui l'amènera dans la baie en fort peu de tems, sera directement opposé à vous la faire échapper, si bien qu'en recevant même la plus prompte intelligence du départ de New York de la flotte ennemie, dans de telles circonstances vous ne pouvez pas profiter vous même de cette information, et en même temps vous seriez placé dans une position qui ne vous donnera ni port ni fortifications pour vous protéger.

Si la raison du danger éminent pour la flotte de Sa Majesté Très Chrétienne n'est pas suffisante pour vous convaincre, je vous ajouterai que le temps nécessaire à employer pour cette expédition sera beaucoup plus grand que vous ne l'imaginez. Je crois qu'un mois est le moins que l'on puisse l'estimer, ayant avec soi toutes ces préparations nécessaires et donnant peu à ces événemens de travers qui doivent naturellement arriver.

Car je n'ai aucune idée que ce fort puisse s'enlever d'un coup de main, et j'ai été dernièrement informé par bonnes intelligences que ce fort est le plus régulièrement construit et le mieux fini qu'il y ait en Amérique.

Il est bien situé et garnisonné par le 74^e régiment, fort de 800 hommes, ce qui requiert un siège régulier pour être conduit par des approches précautionnée, une addition considérable d'hommes au nombre des troupes qui sont actuellement à bord de votre flotte, avec les canons nécessaires mortiers, magasins, la totalité desquels probablement, le siège entrepris, et votre flotte forcée à faire une retraite subite, serait entièrement sacrifiée, la retraite par terre (comme on l'a déjà expérimenté) étant presque totalement impossible et impraticable dans une contrée qui n'est qu'un désert et une vaste étendue et d'un passage extraordinairement difficile.

En supposant même tout pour le mieux et que l'entreprise réussisse et que l'objet soit emporté, je suis encore en doute si, sans une force navale à demeure sur ces côtes, nous serions capables de conserver ce poste, comme il serait toujours sujet à des entreprises renouvelées de la part de l'ennemi, en cas que nous y conservions une garnison et en cas que nous l'évacuions,

ils seront toujours en mesure de venir s'y établir et de nous y continuer les mêmes pirateries qu'ils nous font jusqu'à présent.

Sous ces considérations, sans vous allonger plus mes observations, c'est mon opinion décidée que l'objet en contemplation n'est pas d'une importance suffisante pour justifier les hazards et les risques qui se rencontreront probablement pour l'obtenir.

Pendant que je vous donne cette opinion, Monsieur, je vous prie de croire qu'elle vient d'un cœur non seulement sincère mais en même temps pénétré des sentimens de reconnaissance pour vous de l'offre noble de votre assistance, et que c'est notre mauvaise fortune qui dans les présentes circonstances nous rend incapables d'en profiter.

Après vous avoir donné la présente opinion sur les apparences présentes, il me reste à ajouter qu'en cas que les circonstances tournent différemment, et que vous pensiez, avec le Général Choisy, l'entreprise praticable, que je ne peux que me référer à l'état de Massachusetts, pour vous aider en hommes, canons, mortiers, provisions et tout ce que vous jugerez nécessaire, étant le seul moyen praticable dans lequel je puis coopérer à vos desseins, et cette recommandation sera faite de tout mon cœur.

Le Chevalier de la Luzerne m'a requis d'établir une chaîne régulière de communication entre mon quartier et Boston, dans le dessein de vous donner les plus promptes nouvelles de chaque circonstance qui peut se rencontrer à l'égard de l'arrivée et des opérations de la flotte anglaise à New-York.

Pour ce dessein et une communication (faite) libre et toutes autres circonstances qui peuvent arriver, vous pouvez compter que cet établissement va être formé immédiatement, et que chaque service que je pourrai vous rendre en cela, et en toute occasion en mon pouvoir, sera rempli de bon cœur.

Je suis, etc.....

“ Lettre du général Washington à Monsieur le Marquis de Vaudreuil, datée de Newburgh, le dix avril, mil sept cent quatre vingt deux. ”

1782

LETTRE DE MONSIEUR DE CHOISY A MONSIEUR LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

A Boston, le 13 septembre, 1782.

Mon Général,

J'ai reçu ce matin la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire de Philadelphie le 2 de ce mois, par laquelle vous me laissez le maître de vous joindre avec mes compagnons. Je vous avais demandé mon rappel parce que je dépense ici beaucoup d'argent au Roy et que ma présence ici paraît très inutile. Mais lorsque j'ai voulu prendre congé de Monsieur de Vaudreuil il m'a montré une inquiétude qui m'a paru un peu extraordinaire. Il craint, m'a-t-il dit, que les forces réunies de Pigot et Carleton ne leur donnent envie de venir l'attaquer à Boston.

J'ai combattu son idée en lui faisant voir que la situation était inexpugnable et que l'ennemi se garderait bien de se dégarnir à New York au moment où nous étions à leur poste, et que si l'envie de le détruire leur faisait entreprendre une démarche aussi hasardée, ils ne pourraient venir qu'avec des forces de terre très supérieures pour s'emparer de Nantucket. Je ne pourrais pas lui être d'une grande utilité, ne pouvant pas me fournir douze cents hommes, et ne pouvant compter sur les milices du pays qui arriveraient sûrement trop tard.

A cela il a répondu que vous pouviez lui envoyer six cents hommes à un point quelconque entre notre armée et Boston, savoir : deux compagnies de grenadiers, cent canoniers et trois cents hommes d'infanterie qu'il désirerait que je commandasse et qu'il allait vous écrire en conséquence.

J'ai souscrit à cet arrangement très persuadé que vous jugeriez sa prévoyance inutile, et que si je me trompais, j'étais prêt à exécuter les ordres que vous me donneriez à cet égard.

Je partirais en conséquence le seize ou le dix sept au plus tard pour vous joindre et prendre avec moi les équipages dont il est très dût de se

passer aussi longtemps. Je n'ai rien à ajouter à ce que je vous ai mandé par une dernière lettre. On parle toujours de paix, mais je crois qu'on la désire plus qu'on ne l'espère.

Je suis, etc.

“ Lettre de Monsieur de Choisy à Monsieur le Comte de Rochambeau datée de Boston, le 13 septembre, 1782.”

1782

LETTRE DE MONSIEUR LE MARQUIS DE VAUDREUIL A MONSIEUR LE
COMTE DE ROCHAMBEAU.

A Boston, le 13 septembre, 1782.

J'ai reçu, Monsieur le comte, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 2 de ce mois. L'arrivée des anglais dans ces mers me fait craindre une visite de leur part. J'ai fait réparer les batteries qui défendent l'entrée de la rade. Monsieur de Choisy, Messieurs les officiers d'artillerie et du génie qui les ont vues ont jugé nécessaire de faire de nouveaux ouvrages sur la presqu'île de Nantucket ; comme je compte peu sur la milice du pays qui n'est point exercée pour les garder, j'ai l'honneur de vous prier, Monsieur le Comte, de détacher six cents hommes de vos troupes de grenadiers, chasseurs et d'artillerie pour former un camp intermédiaire entre l'armée et Boston, afin d'être à portée de se rendre ici à la première nouvelle d'embarquement de troupes sur les vaisseaux anglais.

Monsieur de Choisy estime ce nombre suffisant et je suis très flatté que cet officier général d'un aussi grand mérite, me fasse espérer qu'il voudra bien le commander.

Je suis toujours dans l'attente des nouvelles d'Europe qui doivent être intéressantes. Je croirais la paix très prochaine si le parlement d'Angleterre avait reconnu l'indépendance des États-Unis de l'Amérique et donné des

instructions pour pouvoir traiter avec ses ministres comme avec ceux des autres puissances, cette mesure indispensable en sera l'avant coureur.

L'amiral Pigot avec 22 vaisseaux de ligne est arrivé à New Y.

J'ai l'honneur d'être, etc.

“ Lettre de Monsieur le Marquis de Vaudreuil à Monsieur le Comte de Rochambeau.”

1782

LETTRE DE MONSIEUR LE MARQUIS DE VAUDREUIL A MONSIEUR LE COMTE
DE ROCHAMBEAU.

A Boston, le 2 octobre.

Monsieur le Baron de Closeu m'a remis, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du camp de Crompond le 25 septembre. J'étais alors en route pour Portsmouth où j'allais avec Monsieur de Fleury voir la situation de nos vaisseaux en cas d'une attaque de l'ennemi.

J'ai reçu les duplicata des dépêches de Monsieur de Castries à Monsieur de Grasse, dans lesquelles il lui était ordonné de se rencontrer avec vous, Monsieur, dans le cas d'évacuation du continent par les anglais pour porter votre armée à St Dominique. En conséquence j'ay eu l'honneur de vous demander par ma dernière vos intentions à ce sujet.

Je puis embarquer les quatre mille hommes que m'annoncez pouvoir m'envoyer dont je repartirai 2300 sur les vaisseaux et frégates et 1700 sur les flutes et autres batimens que j'ay ici.

Dans le nombre des quatre mille sont compris officiers, domestiques, etc. On pourrait aussi embarquer sur les flutes 1200 quintaux des effets de l'armée. J'ai trouvé à Boston des farines et double de nos besoins et je crois que vous pouvez vous dispenser d'embarrasser votre marche d'un

convoi considérable de ce comestible, à moins que votre armée ne soit chargée d'une quantité que vous jugerez à propos d'amener.

Il serait très essentiel que les troupes fussent rendues à Boston dans les premiers jours de novembre parce que alors je serais le maître de partir au premier mouvement favorable.

J'ignore le lieu où je les conduirai. J'attends à ce sujet les ordres du Roy qui me sont annoncés. Monsieur de Castries me marque seulement que les projets sont toujours offensifs, ce qui me fait présumer qu'il a déjà envoyé des troupes aux isles du Vent.

Je vois beaucoup de difficultés à transporter à présent à Saint Dominique la grosse artillerie. Je la crois plus nécessaire aux isles. Monsieur de Bouilli qui doit être prêt à s'y rendre aura pourvu à cet article si l'attaque de la Jamaïque a lieu.

Vous pouvez, Monsieur, disposer du *Romulus* et de l'*Emeraude* pour porter en Europe votre état major, les officiers généraux, etc. Ce vaisseau vous offre plus d'espace et de commodité que la *Gloire* qui arrivant récemment sera nécessaire dans ces parages pour croiser. Je n'enverrai d'ici qu'une petite frégate pour repasser un officier général dont la santé ne permet pas de rester plus longtemps à la mer.

Je suis vraiment touché, Monsieur le Comte, que votre santé ne vous permette pas de continuer à l'Amérique vos services qui ont été si utiles à l'état. Il serait bien avantageux pour la gloire et l'intérêt des couronnes de France et d'Espagne que vous fussiez chargé en chef des expéditions.

Monsieur le Marquis de Bouilli serait bien plus flatté de servir sous vos ordres que sous ceux de Monsieur de Galvez qui peut avoir du talent mais qui a bien peu d'expérience pour une aussi grande besogne.

J'ai l'honneur d'être.

1782

LETTRE DE MONSIEUR LE MARQUIS DE VAUDEUIL A MONSIEUR LE COMTE
DE ROCHAMBEAU.

A Boston, le 9 octobre, 1782.

Puisque vous préférez, Monsieur le Comte, la frégate la *Gloire* au *Romulus* que je destinai à repasser en France et sur lequel MM. les officiers auraient pu être en plus grand nombre, vous pouvez en disposer, et je donnerai quand vous le jugerez à propos des ordres à Monsieur de Quesny et à Monsieur de Vallongue de se tenir prêts.

Je ne crois pas l'artillerie de siège absolument nécessaire aux isles dans ce moment-ci. Il n'y a que quelques pièces de canon et des mortiers pris sur la *Ville de Paris*.

Le parc d'artillerie du cap m'a paru très bien garni, la poudre seulement de la plus grande utilité. Nous n'en avons sur les vaisseaux qu'une très petite quantité ; mais comme la saison sera avancée lorsque je mettrai à la voile et qu'alors les coups de vents sont assez fréquents dans cette partie, je ne puis pas ranger les côtes avec une escadre et des transports. Je prendrai des mesures pour faire parvenir au cap, dans un tems plus favorable, tout ce que vous laissez à Baltimore.

Le vaisseau et les flutes ne seront en état que vers le 7 ou le 8 de novembre. Il n'est pas nécessaire que vos troupes soient rendues à Boston avant ce tems. Vous voudrez bien, Monsieur, faire un état détaillé des régiments par compagnie avec le nombre de leurs officiers, etc., afin de pouvoir faire les dispositions pour l'embarquement.

J'ai l'honneur d'être.

P. S.—Vous voudrez bien ordonner que les soldats soient pourvus d'hamacs à raison d'un pour deux hommes ; il vous serait fort difficile de trouver icy de la toile pour en faire ; elle est ou ne peut plus rare.

J'ai envoyé à Portsmouth six cens hommes. Monsieur de Fleury les y conduit ; il me marque qu'il va faire faire quelques redoutes et batteries qui nous ont parués nécessaire pour la défense des vaisseaux en cas d'attaque.

Si vous pouvez, Monsieur le Comte, m'envoyer trente charpentiers et six forgerons de votre armée ils nous seraient de la plus grande utilité. Nous en manquons ici et notre ouvrage est considérable. La compagnie d'ouvriers pourrait remplir cet objet ; il faudrait qu'elle se rendit promptement ici.

1782

LETTRE DE MONSIEUR LE MARQUIS DE VAUDREUIL A MONSIEUR LE COMTE
DE ROCHAMBEAU.

A Boston, le 21 octobre, 1782.

J'ay reçu, Monsieur le Comte, les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 15 et 19 de ce mois. Je vous suis infiniment obligé du partage de feeres (*sic*) et ces charpentiers et forgerons que j'attends quoiqu'en petit nombre, me feront le plus grand plaisir.

Je suis charmé que vous preniez le *Romulus* de préférence à la *Gloire* qui sera la seule frégate en station sur ces côtes après le départ de l'escadre. Vous pouvez aussi, Monsieur, disposer de la *Guadeloupe* à qui je donne ordre d'armer en flutte et de se préparer à partir pour l'Europe.

Monsieur le Duc de Lauzun, sensible au malheur de Monsieur de Latouche, s'est offert d'aller à New York négocier sa liberté. J'ai pris le prétexte des secours à nos prisonniers qui souffrent beaucoup, et je l'ai prié de vouloir bien se charger de mes lettres pour les amiraux anglais. Vous voudrez bien, Monsieur, lui faire parvenir la lettre ci jointe à New York s'il y est déjà rendu, et faire remettre, par un exprès, le paquet ci-joint à Monsieur le Chevalier de la Luzerne.

Nous avons appris par un bâtiment parlementaire venant de Terre-neuve qu'une frégate qui y est arrivée d'Europe en 14 jours a donné la

nouvelle que le *Royal Georges* de 112 canons avait coulé bas dans la rade de Spithead et que plus de mille personnes tant marins que femmes avaient péri dans cette occasion.

J'ai l'honneur d'être.

1782

LETTRE DE MONSIEUR LE MARQUIS DE VAUDREUIL A MONSIEUR LE COMTE DE
ROCHAMBEAU.

A Boston, le 28 octobre.

Je viens de recevoir, Monsieur le comte, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 24 avec la nouvelle du départ de deux divisions de l'armée navale ennemie, la seconde division aura peut être été simplement à la baye de Gardner. J'ai une occasion pour la Hollande, et j'en profite pour faire part de ces nouvelles au ministre.

Nos vaisseaux de Portsmouth ne seront pas aussitôt prêts que je comptais ; les ouvriers qui mettent les cercles des mats en plan en cassent une quantité, ce qui triple l'ouvrage. Je vois avec chagrin qu'ils ne seront pas prêts avant le 20 novembre et je suis fâché de vous avoir engagé à être ici le 8.

Si vous jugez devoir rester en route jusqu'à ce que nous soyons prêts, j'aurai l'honneur de vous marquer à trois ou quatre jours près notre départ. Je vais écrire à Portsmouth pour être plus sur du tems où les deux vaisseaux qui y sont pourront mettre à la voile.

1782

LETTRE DE MONSIEUR LE MARQUIS DE VAUDREUIL A MONSIEUR LE COMTE
DE ROCHAMBEAU.

A Boston, le 3 novembre, 1782.

La lettre, Monsieur le Comte, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire d'Hardfort le 29 octobre a précédé Monsieur Dumas de quelques heures. Elle m'annonce que vous serez le 9 à Providence d'où vous viendrez à Boston à petites journées. L'Escadre ne sera pas prête à mettre à la voile que du 20 au 25. Ainsi, Monsieur, il suffit que la dernière division de vos troupes arrive le 20. Mais il serait à propos que l'artillerie et le bagage, dont les régiments peuvent se passer, fussent rendus ici avant les troupes.

Il y a au mouillage de Pantuxet dans la rivière de Providence à cinq milles au dessous de cette ville, le vaisseau le *Fantasque*, que je crois pouvoir armer et qui serait de la plus grande utilité pour le transport des troupes et des effets.

Si vous vouliez, Monsieur, destiner 500 hommes à être embarqués sur ce bâtiment, et les y envoyer le plutôt que vous pourriez en accélérer l'armement, il serait prêt pour le départ de l'escadre.

Un bâtiment arrivé avant hier de l'Orient en 31 jours a été chassé par la Latitude de 42 degrés au large du banc de Saint Georges et du banc de Sable, par une flotte dont il a compté 23 bâtiments à trois mats et dont il a reconnu pour vaisseaux de ligne et frégates.

Si la flotte anglaise partie le 26 de New York qui a dû se porter vers Charlestown, est celle apperçue, elle se trouverait 30 lieues plus nord que le point de son départ, et les vents qui ont régné ici n'auraient pas du la conduire à cette latitude.

Ce bâtiment rapporte que trois semaines avant son départ il était parti de Rochefort pour nos colonies avec un convoi de 300 voiles sous l'escorte des vaisseaux le *Penseur* et l'*Alcide*.

La frégate la *Danaé* est sortie de l'Orient le 30 septembre. Elle devait se rendre à la Rochelle pour prendre Monsieur le Marquis de Lafayette et le conduire dans cette partie. Lord Howe a mis à la voile pour aller ravitailler Gibraltar, l'armée combinée l'attendait dans le Détroit. Il n'est pas question de paix.

J'ai l'honneur d'être.

1782

LETTRE DE MONSIEUR LE MARQUIS DE VAUDREUIL A MONSIEUR LE COMTE
DE ROCHAMBEAU.

A Boston, le 8 novembre.

J'ai reçu, Monsieur le Comte, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 6 de ce mois. Le *Sceptre* n'étant pas de retour de sa mission, et l'époque que je lui avais fixée pour me rejoindre étant passée, il aura fait voile pour les isles. Je comptais sur ce vaisseau pour l'embarquement des troupes et sur 4000 hommes que j'ai eu l'honneur de vous marquer que je pouvais seulement embarquer. L'absence du *Sceptre* et l'augmentation de 500 hommes m'a déterminé à armer le *Fantasque* que j'avais fait visiter par deux capitaines de vaisseaux expérimentés qui l'ont jugé en état de faire campagne.

L'équipage que j'y ai envoyé et le second bataillon du régiment de Royal Deuxponts que vous y destinez le mettront promptement en état. Je sais que ma réunion avec ce bâtiment est difficile, mais à moins que je ne reçoive un coup de vent j'espère l'opérer.

Mon frère me marque que son vaisseau ne pourra pas être prêt à mettre à la voile de Portsmouth avant le 25 ; et je crains de ne l'être pas avant ce tems par les contrariétés et les mauvais tems que nous essayons. Lorsque les nouvelles que vous aurez de l'évacuation de Charlestown vous au-

ront déterminé, Monsieur, à faire embarquer vos troupes, vous pouvez envoyer à l'avance l'artillerie, les petits magasins des régiments et toutes les choses dont les officiers peuvent se passer.

J'ai aussi pensé, Monsieur, que le passage où l'escadre anglaise a été vue pouvait être le rendez-vous du convoi d'Halifax, mais je ne crois pas que quand même les anglois enverraient des troupes aux îles du vent ils pourraient agir offensivement dans cette partie. Monsieur de Bouilli doit y être arrivé et le convoi considérable destiné pour les antilles a dû les garnir suffisamment. J'aurai l'honneur de vous dire pour vous seul, Monsieur le Comte, que j'ay un rendez-vous au point de réunion avec l'escadre espagnole, que les vaisseaux attendus par nos alliés, tant d'Europe que de la Havane, ne doivent pas se rendre aux isles du vent où je ne conduirai pas les troupes ni les vaisseaux, à moins que d'ici à mon départ je ne reçoive des ordres du Roy, contraires au plan que j'ai arrêté avec les Espagnols et dont j'ai informé la Cour.

J'ai l'honneur de vous envoyer, Monsieur, les deux lettres ci jointes à cachet volant pour Monsieur de Quesny à qui vous voudrez bien prendre la peine de les faire parvenir promptement.

J'ai donné l'*Iris* à Monsieur le Commandeur d'Epinoze qui est incommodé et qui a besoin de beaucoup d'espace. Cette frégate est petite et la moins bonne de celles qui me restent. C'est à cause de sa vétusté et de son mauvais état que je la renvoye plutôt que l'*Amazon*.

J'ai l'honneur d'être.

1782

LETTRE DE MONSIEUR LE MARQUIS DE VAUDREUIL A MONSIEUR LE COMTE
DE ROCHAMBEAU.

A Boston, le 10 novembre, 1782.

J'ai l'honneur de vous informer, Monsieur le Comte, d'un accident qui pourrait bien encore nous retarder. Le tonnerre est tombé hier à Portsmouth sur l'*Auguste* dont il a brisé le mat de misaine qu'il faut changer. Je vous en envoie un que j'ai ici, mais comme le bâtiment qui le conduira à la remorque peut être contrarié, cela peut être long. Je ferai en sorte que cet événement nous retienne le moins possible.

J'ai l'honneur d'être.

1782

LETTRE DE MONSIEUR LE MARQUIS DE VAUDREUIL A MONSIEUR LE COMTE
DE ROCHAMBEAU.

A Boston, le 11 novembre.

J'attends, Monsieur le Comte, le retour de l'officier qui a conduit les cens hommes au *Fantasque* pour me rendre compte de l'état de ce vaisseau, et je ne m'en rapporte pas beaucoup au Capitaine actuel qui, quoique gentilhomme, ne me paraît pas trop au fait. Il ne faut pas tant de temps qu'il le dit pour armer un bâtiment dans un port, surtout avec les secours qui lui seront donnés.

Si le *Fantasque* ne peut absolument pas être prêt pour le départ de l'escadre, vous voudrez bien ordonner l'espèce de troupes qui y seront embarquées, et je vous prie de les envoyer au plutôt afin de presser cet armement.

aaa

Je vais envoyer à Portsmouth un mat pour remplacer celui de l'*Auguste* brisé par le tonnerre. Si le vaisseau qui va le conduire n'est pas contrarié, cette opération ne nous retardera que quatre jours.

J'ai eu l'honneur de m'expliquer avec franchise, Monsieur, lorsque je vous ai marqué les jours ou je comptais mettre à la voile, et j'espère le faire à la fin du mois, à moins que le vaisseau qui va à Portsmouth n'éprouve quelque contrariété.

L'époque de mon rendez-vous avec les espagnols est fixé à la fin du présent mois de novembre, ce que j'aurais exécuté sans toutes les difficultés continuelles qu'il m'a fallu vaincre. Le lieu de ma réunion est dans le billet cy-joint. J'en ai informé le Ministre qui, par ses dernières dépêches apportées par l'*Aigle*, m'annonce qu'il attendait la résolution de la Cour d'Espagne pour les opérations prochaines et qu'il m'enverra des avisos pour m'instruire.

J'ai marqué à Monsieur de Castries que le séjour de l'escadre dans cette rade en décembre pouvait devenir dangereux à cause des glaces; que j'attendais les ordres du Roy jusqu'au vingt novembre, et que si je ne les recevais pas à cette époque, je ferais voile pour le rendez-vous arrêté avec les généraux espagnols.

J'ai l'honneur d'être.

1782

LETTRE DE MONSIEUR LE MARQUIS DE VAUDREUIL A MONSIEUR LE COMTE DE
ROCHAMBEAU.

A Boston, le 14 novembre.

Monsieur de Fleury allant à l'armée, Monsieur, je saisis cette occasion de vous faire connaître toute ma satisfaction des soins de cet officier. Je suis très persuadé que si l'ennemi fut venu nous faire visite, il nous aurait été du plus grand secours par ses talents et par l'habitude qu'il a de traiter avec les américains dont il est bien fait pour obtenir la confiance.

Il n'est pas douteux par les nouvelles que vous avez reçues, Monsieur, que l'ennemi a évacué Charlestown. Ainsi lorsque vous jugerez à propos d'envoyer l'artillerie nous commencerons à l'embarquer. J'espère que le mat de l'*Auguste* ne vous retardera que très peu. Le vaisseau sur lequel il est chargé doit partir aujourd'hui ou demain.

J'ai l'honneur d'être.

“ Lettre de Monsieur le Marquis de Vaudreuil à Monsieur le Comte de Rochambeau, datée de Boston le 14 novembre, 1782.”

1782

LETTRE DE MONSIEUR LE MARQUIS DE VAUDREUIL A MONSIEUR LE COMTE
DE ROCHAMBEAU.

A Boston, le 18 novembre.

L'artillerie est arrivée aujourd'hui, Monsieur le Comte, demain nous commencerons à l'embarquer. Vous êtes le maître de prendre la frégate la *Gloire* et je prévient Monsieur de Vallongue de se tenir prêt à exécuter vos ordres. Le seul motif de porter vos dépêches était très suffisant pour procurer le passage sur l'*Iris* à Monsieur le Chevalier de Tarlé. Quoique j'aie donné cette frégate à Monsieur le Commandeur d'Espinouze, je ne doute pas qu'il ne fasse aucune difficulté de lui céder une place.

Monsieur de Vallongue doit faire fournir trois hommes à chacun des transports qui sont à Baltimore avec un officier marinier pour veiller sur eux. Ils auront soin de ces batimens jusqu'à ce qu'on soit en état de les armer et de s'en servir.

Je suis vraiment touché, Monsieur, de ne pouvoir pas avoir l'honneur de vous voir ici. Je m'estimais heureux de renouveler la connaissance que j'avais faite avec vous à Brest chez Monsieur d'Orvilliers ; mais je ne puis qu'applaudir au parti que vous prenez d'éviter la tristesse des adieux et le

témoignage de la sensibilité de tous vos officiers en se voyant séparés de leur chef qu'ils respectent et chérissent sincèrement.

Je vous prie, Monsieur, d'agréer mes vœux pour votre heureux retour en France et les assurances du respectueux attachement avec lequel

j'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Comte,

Votre très humble et très dévoué serviteur.

1782

LETTRE DE MONSIEUR LE MARQUIS DE VAUDREUIL A MONSIEUR LE COMTE DE
ROCHAMBEAU.

A Boston, le 28 novembre.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 26 de ce mois avec la copie de celle de Monsieur de la Valette concernant les secours qu'il désire de la *Gloire* pour les bâtiments de transport qui sont à Baltimore. J'ai déjà donné ordre à Monsieur de Vallongue de fournir à ces navires des hommes qui leur serviront de gardiens, sa frégate est entièrement à vos ordres ; vous pouvez faire à cet égard les dispositions que vous jugerez à propos.

Un brig américain, parti de Cadix le 28 octobre, arrivé à Portsmouth depuis trois jours, rapporte que l'armée anglaise de 32 vaisseaux avait pénétré dans la rade de Gibraltar par un coup de vent du sud ouest qui avait éloigné l'armée combinée. Un vaisseau espagnol le *Saint Miquel* a été pris et un autre s'est perdu sur la côte. Les batteries flottantes ont été incendiés.

Monsieur le Comte d'Artois était rendu à Cadix avec les troupes françaises. Ce bâtiment a traversé l'armée combinée qui rentrait à Cadix le jour de son départ.

J'ai l'honneur d'être.

P. S.— Monsieur de Menonville vient de m'écrire de nouveau par Monsieur de la Chassaigne, quoique ce Monsieur soit très embarrassant, si on ne peut pas l'envoyer sur un des batiments qui sont à Philadelphie ou Baltimore, il vaudra mieux le faire passer sur l'*Iris* que de le faire courir les mers sur le *Fantasque*. On peut l'envoyer ici.

“ Lettre de Monsieur le Marquis de Vaudreuil à Monsieur le Comte de Rochambeau.”

1789.

LETTRE DU CHEVALIER DE LATOUCHE AU MINISTRE

A bord de l'*Hermione*, dans le Port de Boston, le 22 may, 1789.

Monseigneur,

J'ai l'honneur de vous rendre compte que, conformément à la lettre du Conseil de l'État de Massachussetts Bay, dont je joins icy copie, j'appareillerai de ce port le 14 de ce mois pour satisfaire au désir du Conseil à donner un témoignage à ce peuple des dispositions favorables dans lesquelles Sa Majesté est à leur égard en faisant servir à leur sureté et à la protection de leur commerce, la frégate dont elle a bien voulu me confier le commandement.

Dès le même soir de ma sortie j'eus connaissance sur le Cap Anne d'un batiment à trois mats au vent. En venant du lof pour le chasser mon grand mat d'hune éclata sans que la force du vent put me faire craindre un pareil accident. J'en ai pour preuve que le batiment chassé portait des peroquets à tête de mats, aussi je ne puis l'attribuer qu'à la très mauvaise qualité de bois dont en général mon navire est composé.

Je ne perdis pas l'espoir de joindre ce corsaire. Je fis prendre tous les ris dans le grand hunier, mais la nuit se faisant et gagnant peu, je fus forcé de lever chasse. Je m'occupai de repasser un autre mat d'hune qui fut en place à minuit.

Me trouvant le 15 au point du jour sur l'Isle Mohegun située dans la baie de Casio, j'envoyai à terre prendre des informations sur les croiseurs anglois de ces parages et sur les forces navales des ennemis à Penobscot. On me conseilla pour en avoir de plus sûres d'aller mouiller à Owl's Point à l'entrée de la baie de Penobscot ; qu'en m'adressant au commandant du détachement américain cantonné dans cette partie je pourrais avoir les éclaircissements que je désirais.

Je fis route pour ce mouillage où je jettais l'ancre à 4 heures après midi. J'envoyai sur le champ à terre. Le commandant du détachement américain m'envoya très honnêtement son lieutenant qui m'offrit d'aller dans sa pirogue à la découverte dans la rivière même de Penobscot. Il me remit un croquis du plan du fort anglais qu'un transfuge lui avait donné peu de jours auparavant.

Il me dit qu'il y avait deux batiments de guerre ennemis à Penobscot, le *Nautulus* de 20 canons, et l'*Albany* de 16, qu'une goëlette et un bateau de 8 canons étaient mouillés à l'entrée de la rivière hors de la portée du fort.

Sur ce dernier rapport je me déterminai à appareiller pour aller mouiller dans la nuit à l'entrée de cette rivière et enlever la goëlette et bateau avec mes canots et chaloupes. Le vent ayant calmé plat je fus forcé à mouiller, et le lieutenant fut comme il me l'avait proposé à la découverte dans sa pirogue.

Je ne pus faute de vent appareiller que le 16 au midi. Je fis route pour la rivière de Penobscot sous pavillon et flamme anglaise pour faciliter les approches du fort ennemi. Je mouillai à trois quarts de lieues de la pointe où est situé la forteresse et à une demie lieue du mouillage des vaisseaux.

Le fort avait arboré pavillon. J'y découvris tout ce qui s'y passait à l'aide de mes lunettes. Je m'assurai de l'exactitude de l'espèce de plan qui m'avait été remis. J'en ai fait faire un qui indique la position et la forme de cette fortification. J'aurai l'honneur de vous l'adresser, Monseigneur, par la première occasion sûre. J'en ai fait passer une copie à Monsieur le Marquis de Lafayette au quartier général. Il en fera tel usage qu'il croira convenable.

Je ne trouvai plus le bâtiment au lieu indiqué. Le *Nautulus* avait également remonté la rivière, c'est ce que m'apprit le lieutenant Américain qui se rendit à mon bord aussitôt que je fus mouillé. Il m'a dit qu'il avait été dans la nuit à portée de fusil du *Nautulus* qui était mouillé pour lors à l'entrée de la rivière, étant prest à partir pour Halifax, qu'à la pointe du jour il l'avait vu remonter la rivière pour aller joindre l'*Albany* qui était mouillé plus haut ; qu'il attribuait ces mouvemens aux avis donnés par quelques Torys de mon apparition sur ces côtes.

Je me tins sur mes gardes toute la nuit pouvant croire qu'ils tenteraient quelque chose ; mais il ne se fit parmi eux aucun mouvement offensif. Le 16 au matin perdant l'espoir de voir sortir le *Nautulus*, l'*Albany* et les corsaires, je pris le parti d'appareiller. J'arborai pour lors le pavillon que j'assurai et je fis petites voiles pour leur montrer que j'étais venu les provoquer. La garnison de ce port est de 5 à 600 hommes. Je ferai usage en temps et lieu des connaissances que j'ai prises de cette partie.

Je me suis assuré en naviguant ces côtes combien la carte de 1757 du Sieur Bellis est defectueuse. Toutes les isles y sont mal placées. Je travaille à un mémoire pour servir à la connaissance et à la navigation de ces côtes que j'aurai l'honneur de vous adresser à mon retour, ainsi que vous me l'avez prescrit, Monseigneur.

J'ai un excellent pilote côtier de la partie du Nord que le bureau de la Marine de Boston m'a procuré. J'en aurai également un pour la partie du Sud qui ne lui sera pas inférieur en connaissances. Après m'être assuré par le rapport le grand nombre de pêcheurs que j'ai trouvé sur le banc de Jeffreys qu'il n'y avait pas de corsaires anglais sur la côte, j'ai fait route pour Portsmouth où j'ai mouillé le 18 au soir entre Rittevy et Newcastle, mouillage ordinaire des grands vaisseaux.

J'ai salué le fort de 13 coups, il m'en a répondu le même nombre, par méprise du commandant il m'en fut remis que onze d'abord. En ayant porté plainte le Général Whipple et le colonel Newworth membres du congrès ont eu l'honnêteté de me faire remettre les deux coups oubliés, mais même de recommencer le salut.

En général on ne peut éprouver plus d'honnêteté et de prévenances que j'en reçois partout où je vais. Je fais de mon côté tout ce qui peut dé-

pendre de moi pour entretenir la bonne harmonie et l'union qui règnent entre la France et ces Etats.

J'ai été voir à Portsmouth un vaisseau de 74 canons qui est sur le chantier et qui sera mis à l'eau au mois d'août prochain. Voici des proportions, j'ai pensé que cela pourrait vous être agréable :

	Pieds anglais.
Longueur de la quille.....	165
Largeur au milieu	50
Creux.....	27
Quête de l'étembot.....	5
Elancement de l'étrave.....	24
Elévation du talon de la quille à l'extrémité du couronnement..	59

Ce vaisseau est construit avec des bois de la plus belle espèce. Il est bordé entièrement depuis la première batterie. Il doit porter du 32 à sa première et du 24 à sa seconde batterie.

J'ai fait route le 20 pour ce port où j'ai mouillé hier dans l'après midi. J'y attendrai les instructions que j'ai demandées à Monsieur le Chevalier de la Luzerne sur ma destination ultérieure. Je compte qu'elles me parviendront sous peu de jours. Je n'ai perdu jusqu'ici aucun homme de mon équipage par la désertion. Ils se conduisent bien à terre et n'abusent pas de la permission que je leur accorde d'y descendre quelques fois.

Je suis avec un profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

1789

DESCRIPTION DES TREIZE PROVINCES DES COLONIES UNIES DE L'AMERIQUE
SEPTENTRIONALE, PAR MONSIEUR LE CHEVALIER DU PRUDHOMME
DE BORRE, BRIGADIER DES ARMEES DU ROY.

A Paris, le.....

L'Amérique Septentrionale depuis Portsmouth, capitale de la province de Newhampshire où je suis arrivé le 17 mars 1777, jusqu'aux Florides, comprend une étendue d'environ 1800 mil ou 600 lieues de France. Le chemin depuis Portsmouth jusqu'aux Florides, est une rue plus ou moins large où l'on trouve de distance en distance des maisons et des villes, (ce qu'on appelle ville est quarante ou cinquante maisons à portée l'une de l'autre.)

Cette rue est bordée des deux côtés par des bois, et à une certaine distance d'une lieue, de deux lieues et souvent d'avantage, on trouve à droite et à gauche d'autres rues qui aboutissent à des habitations enfoncées dans les bois. Les plus considérables sont à droite du chemin tirant à l'ouest ; celles de la gauche vers la mer sont moins fréquentes à cause sans doute que le terrain est moins bon à cultiver.

Le terrain depuis Portsmouth jusqu'à Boston quoique bon est très pierreux après qu'on a coupé les arbres dans un défrichement qu'on coupe à la hauteur de la main sans les déraciner, on s'occupe à en ôter les pierres dont on se sert pour enclos. Il paraît dans ces champs des grosses pierres qu'on ne peut déraciner.

La position de la province de Newhampshire est très avantageuse étant à portée de la mer et ayant plusieurs ports très bons et très commodes comme celui de Portsmouth grand et considérable dont la rivière conduit les vaisseaux de 50 canons jusque dans la ville. Ce port seroit susceptible de très grandes deffenses avec peu de travail. Il est garni de plusieurs forts avec une quantité de gros canons qui défendent l'entrée, et d'autres le long de la rivière jusqu'à la ville où il y a un fort considérable qui voit

bbb

devant lui toute la rivière en plein. Le côté faible est à la droite de la ville faisant face à la rivière où l'on pourrait faire une descente n'ayant aucun ouvrage pour l'arrêter, trois redoutes bien placées donneraient le temps d'assembler les milices du pays qui peuvent arriver dans 24 heures au nombre de 9 à 10 mil hommes.

La ville de Portsmouth est assez grande, sur le grand chemin qui conduit à Boston est la ville de Newberg qui est aussi grande que Portsmouth et qui jouit de l'avantage d'un bon port. Elle est aussi très bien bâtie en planches. Il faut passer la rivière de Newberg qui est assez large pour y arriver.

En suivant de la vue le chemin qui va à Boston, on passe à Salem, autre port de mer que je trouvai rempli de corsaires américains et d'une grande quantité de petits vaisseaux pris sur l'ennemi. Cette ville moins grande que les deux autres est de mieux bâtie et des plus agréable en maisons de bois bien construites et bien commodes, à plusieurs étages.

De Salem on va à Boston qui en est éloigné de 12 à 15 mil. Le terrain est plus ouvert et plus défriché, on arrive à la rivière de Charlestown où on voit les débris de cette ville qui a été brûlée par les anglais. On passe cette rivière qui baigne les murs de Boston qui est située dans une pleine péninsule d'environ deux mil de longueur dans la baye de Massachusetts.

La position est la plus agréable qu'on puisse imaginer. Elle est bâtie en espèce de croissant sur la mer : la plupart des maisons en briques bien bâties, les rues bien percées et pavées. Du haut de la ville qu'on appelle la commune on découvre toute la mer et tout le hâvre qui est de 9 milles d'étendue et qui est deffendu contre l'impétuosité des vagues et des vents par quantité de rochers élevés au dessus de l'eau qui forment une dizaine d'isles dont plusieurs sont habitées comme celle de Nantaskette qui forme un grand village qui est à l'entrée de la baye où il y a un fort très considérable, bien dirigé et bien garni de gros canons de 42 pour deffendre l'entrée de la baye.

L'isle du Château ou le fort Guillaume qui a une espèce de citadelle et des cazernes un peu dérangées par les anglais quand ils l'abandonnèrent, mais en état de foudroyer une flotte qui pourrait parvenir jusqu'à ce fort après avoir essuyé le feu des autres qui sont en avant, qui foudroyeraient sur un passage étroit où il ne peut arriver que trois vaisseaux à la fois.

On peut même barrer ce passage entre le fort Guillaume et celui de Nantaskette en y coulant des vieux vaisseaux ou madriers, ce qu'ils ont tout prêt, mais qu'il ne faut faire que dans la plus grande extrémité, étant le même passage pour les vaisseaux du port.

Il y a ensuite au nord et au sud de la place deux batteries qui commandent toute la baye. J'ay parcouru toute cette baye ou hâvre au delà de Nantaskette à 9 mil. de la ville avec les membres du conseil de guerre de Boston qui m'en avaient prié. J'ai trouvé peu de choses à redire à leurs ouvrages. Le Mole est très beau. On décharge toutes les marchandises le long des quais où les plus gros vaisseaux peuvent arriver à la marée où ils trouvent des magasins pour déposer leurs marchandises.

Il n'y a qu'un seul chemin pour sortir de la ville dans les terres, qui dans les hautes marées n'a pas plus de 100 toises de largeur. Ce chemin est vu dans sa longueur par deux batteries de canon à l'entrée de la ville.

Il serait à propos d'avoir deux grandes coupures sur ce chemin avec des ponts levis pour retarder l'approche des ennemis, et donner plus de temps à ces batteries de faire plus d'effet. Ce chemin est encore vu par deux redoutes qui sont sur la commune où il y en a d'autres qui voyent la rivière de Charles qui environne la ville de Boston qui peut recevoir, en 7 ou 8 heures de tems 20 mil. hommes de milices. J'ai demeuré 6 semaines dans cette ville.

Le sexe est beau à Boston. Le teint des femmes le plus blanc, les dents vilaines, brèche dent, communément de beaux yeux et de la phisionomie sans esprit, peu ou point d'éducation, fort peu de politesse. Les femmes se tiennent mal. Aucun soin de leur gorge qu'elles enferment comme elle se trouve dans leurs corps, ce qui les aplatit et les rend pendantes jusqu'à sur le ventre quand elles sont vieilles.

Leurs têtes assez parées ont de petits chapeaux pour les garantir du soleil ; Ces chapeaux sont beaux, enjolivés de rubans, mousselines, dentelles. Leurs robes assez jolies et depuis la servante jusqu'à la plus riche presque toujours en robes serrées jusqu'à la taille ; des pieds gros et longs, la jambe forte, très peu de talents, quelques unes touchant du clavecin, beaucoup de liberté tant qu'elles sont filles.

L'amant fait sa cour publiquement, embrasse sa maîtresse, lui prend sa main, se met dans un coin de la chambre avec elle, ou passeront dans une autre chambre pour être plus à leur aise, vont se promener seuls et cela pendant deux ou trois jours à la campagne. Quand elles deviennent femmes elles sont très sages. On ne voit point de femmes galantes. Le baiser est toujours sur la bouche.

Tout le monde vit mal selon notre goût, viandes bouillies et roties, ils en mangent beaucoup et peu de pain. Point de ragout, ny soupe ; beaucoup de choux, pommes de terre qui leur servent de pain, beaucoup de viandes salées, cochons, jambons, mettent le tout dans une même assiette l'arrosant de bierre, s'essuyant la bouche avec la nappe (il n'y a point de serviette) mangeant avec le bout d'un couteau qui est arrondi et des fourchettes de fer à deux dents, buvant tous dans le même pot ou jare, hommes et femmes, et buvant beaucoup à la fin du diner qui n'est pas long, c'est à dire pour les hommes.

On ôte la nappe, on met des bouteilles sur la table buvant l'un après l'autre. Cette bouteille avec le verre passe de main en main, quelques hommes fument autour de la table, d'autres mâchent du tabac qui est un grand régal parmy eux. On couche deux ou trois dans le même lit selon sa grandeur sans se connaître, tout lit de plume dans le nord de l'Amérique. Un homme qui arrive à l'auberge, qui demande à se coucher, on l'envoie dans votre lit si vous êtes seul. Ils font leurs trois repas, le déjeuner qui est du café, du thé avec du lait, pain, beurre et viandes froides ; le diner et le souper légers comme le déjeuner et ils se couchent tout de suite.

Les hommes sont plus mal éduqués que les femmes. Ils s'étendent allongeant leurs jambes sur des chaises, rotent sans se gêner, se gratent comme s'ils avaient mille puces, nonchalant, sans esprit, fort ivrognes, vivant au jour la journée, point de provisions, quand la dernière buche est sur le feu on va au bois. C'est une nation toute neuve. Leur religion est partout très libre. On va à l'église quand on veut le dimanche ; ceux qui y vont sont très décent. Ils ne font rien ce jour là. C'est comme un jour de retraite, à croire que dans la plus grande ville il n'y a pas cent personnes. La grande marque d'amitié est de se prendre la main, la serrer et la secouer.

L'hiver est très rude à Boston et plus rude qu'à Paris quoique situé au 43^{me} degré de latitude, une variation dans la journée du froid au chaud très dangereuse pour la santé. On mange à Boston de très bonnes morues fraîches ; des maquereaux, huîtres et d'autres poissons très bons. La pêcherie est d'un très grand commerce de même que les bois de construction, planches, grains, peaux et cuirs.

De Boston on suit cette rue plus ou moins large qui passe dans la province de Rhode Island qui a sa capitale nommée Newport dans l'isle et la ville de la Providence dans le continent qui n'en est point éloignée.

Ce chemin toujours entre deux bois est garni de distance en distance de maisons et de petites villes. Plus avancé on s'aperçoit que le climat est plus doux par des productions plus abondantes et plus hatives. Ce chemin s'élargit d'avantage en certains endroits et on voit des habitations, surtout sur la droite.

Ce chemin conduit jusqu'à la rivière de Connecticut qui est le nom de la province où l'on trouve la ville d'Hardford qui en est la capitale qui est assez considérable par une assemblage de maisons assez bien bâties en bois sans être tenues l'une à l'autre, point pavée, mais dans la plus belle position pour y bâtir une ville fortifiée et une citadelle pour protéger le pays. C'est une forme de plateau élevé fort étendu qui n'est dominé de nul part.

En continuant on arrive à la Rivière de Hudson ou rivière du Nord qui fait la séparation des quatre provinces de la Nouvelle Angleterre qui sont le Newhamshire dont la capitale est Portsmouth, le New England ou Massachussets baye, capitale Boston, la province de Rhode island dont la capitale est Newport ; la province de Connecticut dont la capitale est Hardford.

Ces quatre provinces ont des rues ou des défrichements sur la droite de cette route jusqu'à environ 50 mil. dans les terres plus ou moins.

Le terrain de ces quatre provinces quoique très pierreux est assez montueux, est un très bon terrain, on y recueille du froment de seigle, orge, avoine, de tous les grains d'Europe, beaucoup de mays ou bled d'Inde, chanvre et beaucoup de légumes. Les pâtures y sont très bonnes, garnies de troupeaux, beaucoup de chevaux, vaches, bœufs, moutons et beaucoup

de volailles ; il ne manque rien pour la vie ; beaucoup de prairies garnies d'arbres, beaucoup de pommes, de pêches, fort peu de poires.

La boisson commune est le cidre et la bière ; l'un et l'autre très bons. Les Américains font grand usage du Rhum, de toutes nos eaux de vie qui viennent de nos colonies de Saint Dominique et de la Martinique ; beaucoup de thé, café, sucre. Toutes les denrées manquent en partie et leurs prix sont exorbitans. Les chemins sont assez mauvais, mal entretenus et pierreux, et un pays assez montagneux jusqu'à la rivière Hudson.

Arrivé à la rivière Hudson, ou du Nord, que l'on passe à King's Ferry près de Perskill, cette rivière à son embouchure près de New York que je n'ai point vu, étant occupé par les anglais avec une garnison d'environ 3000 hommes.

Cette ville qui est dans une isle d'environ 15 lieues d'étendue est, selon le rapport que l'on m'a fait, très bien bâtie, un air sain, peu susceptible de defence, elle est soutenue par les vaisseaux anglais qui en deffendent les approches. On remonte la rivière du Nord dans toutes les saisons jusqu'à 60 lieues dans les terres, et ses bords sont garnis de plantations de la colonie dans des emplacements agréables. J'ai parcouru une grande partie de ces rives

L'isle longue n'est séparée de New York que par un canal assez étroit. Cette isle a environ 40 lieues de longueur, fort étroite. Elle a les meilleurs paturages qui nourrissent une grande quantité de bestiaux et beaucoup de chevaux. A portée de New York est Staten Island, ou l'isle des Etats qui en est séparé par un bras de rivière d'environ d'une lieue.

Cette isle dans laquelle j'ai été à la guerre pour y enlever des Torys, est médiocre, d'environ 12 lieues de longueur sur trois de largeur. Elle est envelopée du Sound, son terrain est très bon dans le centre de l'isle, et il est fort marécageux le long de la rivière qui à son embouchure dans la mer auprès d'Albany.

Cette province est bornée par le nouveau Jersey à l'ouest qui est un très beau pays, un sol admirable et d'une étendue considérable, d'environ 20 lieues le long de l'Océan, et d'une grande profondeur dans les terres ; plusieurs belles rivières comme le Rareton qui passe à Brunswick ville

située le long de cette rivière que les anglais ont occupée pendant l'hiver de 1776 et 1777 et qu'ils ont dévastée.

Cette ville est assez jolie, composée de deux grandes rues dont une en longueur le long de la rivière, et l'autre depuis la hauteur jusqu'au pont qui est très long bâti en bois et soutenu par des arches de bois. Le plateau qui est au dessus de la ville est très considérable. Il pourrait contenir quatre vingt mille hommes et le camp serait très bon en gardant la rive gauche de la rivière dont le terrain élevé domine sur une partie de ce plateau.

Il y a aussi la seconde rivière dont le cours est orné d'une plaine assez passable pour l'Amérique où est située la ville de Newark, la plus agréable, composée d'une très longue rue d'environ deux milles garnie de très belles maisons de distance en distance.

Ce pays n'est point peuplé ; il attend des bras pour le défricher et il deviendra un des meilleurs cantons de l'Amérique tant par sa position pour le commerce que par la bonté de son sol. Il y a plusieurs petites villes dans cette province, Morristown, Kingstown, Princetown. Il y a dans cette dernière un très beau collège qui est fort fréquenté pendant la paix. La province de New Jersey s'étant jusqu'à Trenton où on passe la Delaware pour entrer en Pensylvanie à dix heures de Philadelphie.

Ce pays jusqu'à Philadelphie est beaucoup plus défriché et peuplé. On trouve sur la route la ville de Bristol et celle de Francfort qui sont d'environ 150 à 200 maisons. En arrivant auprès de Philadelphie on trouve une plaine assez considérable d'un mille et demy à deux milles de longueur depuis la Delaware jusqu'à la rivière de Skullkill.

La ville de Philadelphie est située le long de la Delaware en espèce de carré. Elle est très grande, très bien bâtie en brique, des maisons fort élevées jusqu'à trois étages ; les rues les mieux percées, toutes tirées au cordeau avec des trottoirs pavés en brique pour les gens à pied. Elle est fort peuplée principalement de Quakers qui en font la grande partie et aussi quelques Catholiques qui y ont une église qui est la seule dans toute l'Amérique.

Les Quakers ne veulent pas prendre les armes disant que leur religion s'y oppose. On peut les appeller Torys. Ils attendaient les anglais avec

tranquillité. Cette ville est la résidence du Congrès de l'Amérique. Leur maison ou capitol est un très bel édifice et très considérable. Les femmes y sont moins jolies que dans la nouvelle Angleterre. J'ai parcouru environ 500 milles dans les terres de cette province que j'ai trouvé admirable.

Elles sont habitées par beaucoup de Quakers et par beaucoup d'Allemands d'origine de notre Alsace et du Palatinat. Ces peuples m'ont paru fort indifférents pour les affaires présentes. Les Allemands cultivent mieux leurs terres que les autres nations. Les forêts de ce pays là sont d'une beauté qu'on ne peut exprimer, les plus beaux arbres en chêne rouge et blanc, des châtaigniers, des noyers les plus sains qui marquent la bonté du terrain, presque point de broussailles dans ces forêts. On peut s'y promener partout comme dans des allées.

La Pensilvanie, est plus peuplée et plus défrichée que les autres provinces. Son étendue, y compris la province de Delaware, qui, quoique jointe à la Pensilvanie, est province à part, est d'environ 40 lieues face à la mer et d'environ 50 lieues de profondeur de ce qui est habité. Il y a dans la Pensilvanie beaucoup de petites villes jolies surtout par leur situation.

La ville de Germantown à deux lieues de Philadelphie a une rue très longue d'environ 5 mil garnie de belles maisons qui ont derrière elles les champs et vergers qui leur appartiennent. La ville de Chester à douze mil, celle de Williamton, en remontant au bras de la Delaware qui conduit dans les terres ; on trouve à 60 mil. de Philadelphie la ville de Bethleem, située sur un côteau, bien bâtie en pierre et en brique. Il y a une machine en forme de celle de Marly pour monter l'eau dans les fontaines publiques et dans plusieurs maisons de la ville, qui est très curieuse et ingénieuse.

Cette ville est habitée par des Allemands qui ont une musique dans leur église pour leur office. Il y a une grande maison ou communauté où sont reçues toutes les filles qui font quelques métiers utiles, beaucoup de brodeuses en fil, soie, or et argent ; on leur donne le logement gratis ; il y a une grande chambre où j'ay compté 50 lits. Elles sont nourries de l'argent qu'elles gagnent à un prix convenu et fixé. Le reste leur appartient. Les filles portent un ruban rouge au col et les femmes et veuves un ruban bleu.

De Bethleem on suit une route entre deux bois qui conduit à Reading qui en est éloigné de 36 mil. On passe par une petite ville nommée Ellenstown à 6 mil de Bethleem. Reading est une ville située sur le Skulkill qu'on passe au gué presque toute l'année. Cette ville à sa maison de ville dans son centre avec quatre rues qui y aboutissent, fort larges, bien droites, qui forment la croix et plusieurs maisons joliment bâties.

On va de là à Lancaste, en passant par une petite ville nommée Reimston qui fait une belle rue large et droite garnie de petites et vilaines maisons. Lancaste à trente mil de Reading est dans une jolie position, bâtie dans le même goût que Reading, avec la maison de ville dans le milieu et les quatre rues principales sont percées par d'autres de traverse moins larges mais très droites. Sa situation agréable lui promet par le beau terrain qui l'entoure de devenir une très belle ville. Dans toute cette route, j'y ai vu beaucoup de pierres, de marbre et de très gros blocs. Il y a plusieurs ornemens de marbre à Philadelphie en cheminées et tables.

On passe le Susquehanna pour aller de Lancaste à Yorktown qui en est éloignée de 21 mil, dont 10 mil de Lancaste à la rivière, et 11 de cette rivière à Yorktown. La rivière a un mil de largeur remplie de roches. Le congrès, depuis la prise de Philadelphie le 26 septembre s'était tenu à York. Cette ville bâtie dans le même goût que les autres est moins belle et moins considérable.

A dix mil de York et sur la grande route de Baltimore joint la Pensilvanie, et on entre dans le Maryland qui à une étendue d'environ 30 lieues face à la mer et sa profondeur dans les terres jusqu'au Mons Apalaches.

Depuis York jusqu'à Baltimore on trouve très peu de maisons le long de la route qui est au milieu des bois. Les tavernes sont de dix à dix huit milles de distance pour le logement des voyageurs. Les plantations sont en tabac en bled d'Inde et nos grains d'Europe. Des beaux vergers surtout remplis de pêches. Il y a 60 mil d'York à Baltimore. Cette ville est bâtie depuis environ 25 ans. C'est une grande rue bien ouverte et bien droite d'un mil de longueur avec d'autres rues qui croisent.

Sa position est avantageuse pour le commerce. Elle voit la Susquehanna ou peuvent arriver des vaisseaux de trois à quatre cent tonneaux. Il y a en avant de la ville à un demy mil de distance une petite ville
ccc

nommée la pointe de Baltimore sur le bord de la rivière qui est le port. Il est deffendu par un ouvrage assez mauvais garni d'une douzaine de pièces de canon, ce qui n'est pas effrayant pour un vaisseau, pour peu qu'il ait de vent.

On doit passer encore à un autre fort qui est à une lieue de Baltimore fait par les Américains, qui ne sert presque rien par sa forme. La capitale du Maryland est Annapolis, ville très petite. Son grand relief est la résidence du gouverneur et l'assemblée des Etats.

Il y a plusieurs routes de Baltimore pour aller en Virginie ou par Annapolis ou par Alexandria. J'ai pris celle-ci qui est de 60 milles de Baltimore à Alexandria. On passe d'abord à 5 mil de la rivière de Jopesco et le grand chemin conduit par Georgetown où l'on passe la rivière de Potowmac et de là à Alexandria qui est située le long de la rivière, agréablement et commodément pour le commerce. On y charge beaucoup de tabac qui est le commerce principal. Cette ville est percée d'une grande rue très large et droite le long de la rivière et une autre aussi très large du côté des terres.

D'Alexandrie la grande route conduit à Fredericbourg. On va par Cochester qui est à 18 milles d'Alexandrie où on passe la rivière ; de là à Domfure qui est une petite ville jolie (10 mil) et un grand entrepôt de tabac ; de là à Peterstaverne encore (10 mil) et de là à Fredericsburg (18 mil) on passe pour arriver à cette ville la rivière de Rappahanock. Cette ville est une grande rue le long de cette rivière. La province d'Alexandrie commence entre Alexandria et Cochester, Virginie.

De Fredericburg à Williamsburg il y a 100 mil. Le chemin est plat et sablonneux toujours entre deux bois de Chataigniers et noyers mêlés de quelques chênes. Les terres y sont cependant bonnes. On y recueille beaucoup de tabac, bled d'inde et coton.

Williamsburg est dans une jolie situation composée d'une grande rue extrêmement large d'environ 1 mil et demy de longueur, garnie de maisons avec deux rues parallèles. La grande rue a pour borne d'un côté un très beau collège, et à l'autre extrémité le capitole qui fait une très belle maison. Le coup d'œil est très agréable.

Vers le milieu de la ville et à hauteur de la seconde rue est la maison du gouverneur, très bien bâtie, très spacieuse ; une grande place de gazon jusqu'à la seconde rue qui fait une jolie avenue. De l'autre côté est un très bel édifice qui est la maison des foux. Au-delà du capitole et sur le grand chemin d'York est une grande rue bâtie qui est comme le faubourg.

La ville d'York est à douze mil de Williamsburg presque aussi grande, située sur la rivière de ce nom avec un port deffendu par 18 pièces de canon.

Williamsburg est la Capitale de la Virginie et la résidence des gouverneurs et des consuls qui sont comme les pairs du pays et l'assemblée des Etats ou deux députés de chaque comté se rendent pour régler les affaires générales. C'est une espèce de chambre des communes. Il y a deux membres ou députés de chaque comté qui sont au nombre de 72. Cette province entretient environ 20 régiments qui, s'ils étaient complets pourraient se monter de 16 à 17 mil hommes. Mais ils en ont tout au plus le quart. Leurs milices se montent au plus à 60 mil hommes.

Le 28 décembre je partis de Williamsburg à deux heures après midi pour aller loger à Jamestown (7 mil) autrefois capitale de la Virginie. Il n'y reste plus qu'une maison très belle qui est le cabaret situé vis à vis le passage de la rivière. J'y séjournai le 29 à cause du vent qui était trop fort pour passer la rivière. C'était un vent du nord qui avait gelé les bords de la rivière à plus de soixante toises qu'il fallut rompre pour la traverser. Cette rivière qui s'appelle James River à deux milles de largeur.

Le trente, passage de la rivière. Le trente un, passage de mon bagage, je fus logé à 5 mil. Le premier janvier 1778, logé à 25 mil. Le deux, logé à 25 mil. Le 3, logé à 28 mil. Le quatre à Halifax. On passe un petit ferry. Je séjournai le 5 à Halifax qui est une petite ville d'environ 80 maisons qui ressemble à un de nos gros villages de France.

Le 6, je partis d'Halifax pour aller loger à Cotons, 25 mil. Le 7, chez Davice, 28 mil. Le 8, chez un particulier, 28 mil. Le 9, à Whitefield. On passe la rivière à gué, 22 mil. Le 10, à Rockbridge, commencement de la Caroline du Nord, 18 mil. Le 12, 24 mil. Le 13, à Wilmington, 16 mil.

Je séjournai le 14 à Wilmington, petit village assez ramassé sur le Cap Fear. Cette rivière est bonne et profonde à y recevoir des vaisseaux de

trois ou quatre cents tonneaux. Il y avait un paquebot chargé de marchandises appelé *Le Benjamin*, appartenant à Monsieur Chaumont, commandé par le Sieur Ricot de St Valery en Somme. Cette ville est fort enfoncée et commandée par des hauteurs tout autour. Il y a une redoute de 7 pièces de canon sur la rivière.

La Capitale de la Caroline du Nord est Newben. Le 15, je passai les deux ferrys qui ne sont pas larges et je logeai au cabaret de l'autre côté. Le 16, mauvais cabaret à 30 mil. Le 17, chez Stanleys où commence la Caroline du Sud, 14 mil. Le 18, 25 mil.

Le 19, commencement de la baye à deux mil et demy de chez Ford. Il faut attendre que la marée soit retirée et on longe cette baye pendant 8 mil pour aller à la taverne Declar ; ensuite, point de cabaret, je logeai dans le bois, 28 mil. Le 20, à Georgetown où on passe un ferry, 20 mil. Le 21, je séjournai à Georgetown, qui est une petite ville le long de la rivière. Le 22, parti de Georgetown par la grande route et je fus loger au cabaret de Sodden. Le 23, passé le ferry de la rivière de Santy et logé dans le bois n'ayant ni cabaret ni maison, 17 mil. Le 24, à 15 mil du logement dans le bois on passe la rivière de Cooper à Strawberry, logé chez Smith, taverne, 20 mil.

Toute cette route depuis Williamsburg jusqu'à Charlestown est toujours une rue entre deux bois. On ne trouve sur cette route de 490 mil. qu'environ 60 maisons en exceptant les villes. La route est aisée, toute plaine sablonneuse point de montagne. La plus grande partie des bois sont des pins de la plus grande beauté en élévation et grosseur. De très mauvais et vilains cabarets.

Le sol de la Caroline du nord fournit du froment, du bled d'Inde, du coton et quelques plantations d'indigo. Les forêts sont traversées de distance en distance de petits ruisseaux. Les habitans ont des vergers ; on y fait du cidre et de la bière.

La Caroline du sud quoique plus considérable que celle du nord n'a pas les mêmes avantages que la dernière ; il n'y croit pas de froment. Toutes les plantations consistent en indigo de médiocre qualité, bled d'Inde beaucoup de ris. Le climat de ce pays est très chaud. Tout se brûle et aucun fruit ne vient à maturité, tant par la variation du tems souvent ora-

geux, en juin, juillet et août, et suivi des pluies les plus fortes, des vents horribles qui cassent et déracinent les plus gros arbres dans la forêt.

Le 10 août 1778 on a essuyé cet événement à Charlestown par un vent d'est qui causa le plus grand dommage aux vaisseaux dans la baie, et fit beaucoup de dégât à terre. Presque point de légumes ; un peu au printemps ; beaucoup de patates et pommes de terre. Il y a beaucoup d'orangers mais presque pas d'oranges à maturité, de même que les grenades mauvaises, poires et pommes en très petite quantité ; mais beaucoup de figues et pêches qu'ils cueillent avant qu'elles soient mures ; point de cerises, prunes, et abricots, ou presque point et très mauvais. Les melons y sont très bons.

La vigne n'y réussit point. Un français qui est à Charlestown qui répète ses essais depuis plusieurs années et dont j'ai vu son vignoble au printemps chargé de belles grappes avec la plus grande espérance ne peut les conduire à maturité. Soit les mauvais vents ou la trop grande chaleur, les grappes s'amortissent et tombent.

On pourrait recueillir beaucoup de soye. Le climat y paraît convenable. Ce même français qui s'en occupe m'a fait voir au printemps une quantité de belles soyes qu'il avait tiré cette année. Ce serait une grande (?), si on s'y appliquait, et une grande branche de commerce.

Charlestown est la plus grande ville de l'Amérique après Philadelphie et Boston, son étendue est d'environ un grand mil depuis la rivière jusqu'à la porte d'entrée qui est couverte d'une espèce d'ouvrage à corne imparfait qui voit le grand chemin et le seul pour arriver à Charlestown par terre étant dans une péninsule. Cette ville est enveloppée par la rivière d'Asley d'un côté et de l'autre la rivière Cooper qui forment le bassin ou rade de cette ville.

Les rues sont tirées au cordeau et les deux principales qui se croisent sont très belles et très larges, au milieu desquelles et dans le centre de la ville est la statue de Monsieur Pitt ou lord Chatam. Les autres rues très étroites sont aussi très belles. L'incendie qui arriva le 14 janvier 1778 a consumé environ 250 maisons qui régnaient le long de la baie, et fort dérangé la beauté de cette ville. Il y a des trottoirs pavés en brique dans presque toutes les rues.

Les rues ne sont point pavées, fort sablonneuses, fort incommodes et brulantes par ce sable chauffé qui passe le dessus du soulier en traversant les rues. Les maisons sont la plus grande partie en bois. Il y en a quelques unes en brique bien bâties en dehors et très mal distribuées au dedans. La maison de ville où se tient l'assemblée des états est un assez gros édifice. Il y a de très grandes et belles pièces qui servent aussi pour les fêtes publiques.)

La baie du port est très sûre pour les vaisseaux qui peuvent y arriver. Son entrée est difficile et impraticable pour les gros vaisseaux qui ne trouvent point assez d'eau. Il y a une barre dangereuse où il faut être conduit par les pilotes qui malgré leurs connaissances touchent assez souvent et quelques uns se perdent.

Cette barre est flanquée par deux forts dont celui de la droite est le fort Moultry, celui de la gauche le fort Johnson, en état de deffendre la mer à l'entrée. Mais on pourrait faire une descente au fort Meltry par bateau par la rivière et prendre ce fort. à revers. Le long de la baie il y a sept grosses redoutes qui voient le bassin et le confluent des deux rivières. Cette ville pourrait être mise en état de grande deffense avec de bons ingénieurs. Elle n'est dominée d'aucune part. Point de promenades, tout est entouré par eau et bois et grands marécages le long des rivières.

La seule promenade est le long du grand chemin qui est sablonneux. Cette ville fait tout le commerce de la province du Sud.

Les plus riches et les plus belles habitations sont le long de la rivière d'Asley et de Cooper. De Charlestown en continuant vers le sud on va au Beauport ou port Royal qui en est éloigné de 60 mil. Ce port est infiniment meilleur que celui de Charlestown, plus considérable et plus sûr. Il devrait être le port principal de toute la Caroline du sud. Ce port est soutenu d'un fort garni de 30 pièces de canon de 48 livres de balles ? qui était gardé par 35 hommes d'artillerie de milice. De Beauport jusqu'à la rivière de Savannah il y a 120 milles, pays très sablonneux qui fournit de l'indigo, ris, bled d'Inde et cotons.

Cette rivière fait la séparation de la Caroline du sud à la Georgie dont la capitale est Savannah du nom de la rivière, qui est soutenue par un fort très faible qui fut emporté d'emblée par les anglais qui y firent une des-

cente le 29 décembre 1778, et s'emparèrent de la Georgie qui confine aux Florides appartenantes aux anglais.

La Georgie est encore plus sablonneuse que la Caroline du sud, fort peu peuplée, étant la dernière de 13 provinces qu'on a défrichée. Elle recueille les mêmes denrées que dans la Caroline du sud, comme ris, indigo, bled d'Inde et coton. La rivière d'Altamaka la sépare des Florides du côté du Sud.

Situation, climat, mœurs du peuple Américain. L'Amérique septentrionale ou les treize provinces qui la composent ont en longueur ou étendue, par le chemin des voyageurs par les terres depuis le Nèwhampshire jusqu'aux Florides, environ 1800 milles ou 600 *leagues*. Elles varient en profondeur. Les quatre provinces du nord ont moins de profondeur. Cette partie augmente dans New York qui peut avoir 160 mil dans les terres. Cette profondeur augmente en avançant au sud et la province de la Virginie estime sa profondeur jusqu'à 300 mil.

La dernière de ces 13 provinces est bornée au Nord par le Canada et à l'ouest encore par le Canada et les nations indiennes jusqu'au Mississipi qui enveloppent l'Amérique Septentrionale, bornée au Sud par les Florides ; à l'est par la mer. Le climat ne peut pas être égal dans cette étendue de terrain par ce qu'il varie de 13 degrés de latitude du Nord au Sud.

La partie de la Nouvelle Angleterre, le New Hampshire, la Baye de Massachusetts, qui est la partie de Boston, essuyent des hivers très rudes, beaucoup de neige et de glace. L'hiver plus rude et plus long qu'à Paris, et en continuant vers le Sud il paraît moins rude jusque dans la Virginie quoiqu'il y ait des tems de 7 à 8 jours très rudes qui glacent les plus grandes rivières telle que la Delaware.

De la Virginie les trois autres provinces vers le Sud, qui sont les deux Carolines et la Georgie ont un hiver très léger, de la glace de l'épaisseur d'un écu, point de neige ni grêle, malgré la différence de situation et de degrés. Toute l'Amérique se ressemble par la variation de temps dans un même jour du froid au chaud qui influe beaucoup sur le corps. On ne peut attribuer cette variation qu'à des vents poussés des marais et des forêts immenses qui couvrent toute l'Amérique.

La partie de ce grand continent qui m'a paru la plus saine et la plus commode est celle du Nord depuis Newhampshire jusqu'à la Virginie. Toutes les commodités de la vie y sont assemblées. Ces pays sont pourvus de toutes les denrées qu'on peut désirer en grains, en bestiaux, fruits, légumes, bonne boisson en cidre et bière. Les quatre autres provinces depuis la Virginie, les deux Carolines et la Georgie ont très peu de grains excepté le bled d'Inde et le ris qui fait presque toute leur nourriture en pain, mais beaucoup de bestiaux, surtout de cochons qui est le plus commun dans toute l'Amérique et dont ils font beaucoup d'usage.

Les légumes et fruits sont en médiocre quantité dans ces pays chauds ce qui rend la vie assez insipide, n'ayant que viande et pain, beaucoup de patates et pommes de terre presque pour toute nourriture en légume, quoiqu'il y ait dans le sud beaucoup de figues et de pêches. On ne les mange pas bonnes, elles sont cueillies sans être mures ou brûlées par la chaleur ou défaits par les grosses pluies. Tous les fruits qu'on mange dans le Sud, surtout les pommes, viennent du Nord par la mer ; mais on y mange de très bons melons.

Les bestiaux d'Europe ne m'ont point paru trop dégénérés. Les bœufs, vaches, ne sont pas tout à fait si forts. Cela dépend peut-être du gazon. Dans la partie du Sud et même dans la plus grande partie de l'Amérique, ces animaux logent à l'air dans leur pâture ou forêt, reviennent comme par habitude à leurs maisons, où on va les chercher.

Il y a dans toute l'Amérique beaucoup de chevaux parmi lesquels il s'en trouve de très-beaux de ces races anglaises, surtout dans la Virginie où ils ont beaucoup d'étalons anglais dont on annonce leur mérite, leurs beautés, leurs naissances dans les gazettes. Ces chevaux sont très alertes, toujours au trot ou au galop. C'est l'usage des Américains ; ils seraient très bien à monter des troupes légères.

Dans toute la partie du Nord les ports sont situés sur la mer et en grande quantité. Dans la partie du Sud quelques uns plus enfoncés dans les terres attendu des grosses rivières qui se jettent dans la mer, qui peuvent recevoir les plus gros vaisseaux qui vont se charger aux habitations qui sont le long de ces rivières qui remontent de 100 à 200 mil dans les terres. Ces habitations sont communément les plus riches.

Les marchandises de l'Amérique consistent en beaucoup de comestibles, comme grains, bled d'Inde, viandes salées ; on peut ajouter dans le Nord, des pêcheries, des pelleteries, du chanvre, du lin en petite quantité, des cuirs, des planches et autres bois de construction, depuis le Newhampshire jusqu'à la Pensylvanie.

On trouve dans le sud jusqu'à la Georgie, dans le Maryland et la Virginie, beaucoup de tabac et coton, dans la Caroline du Nord du grain, coton, indigo, ris. Les trois derniers plus considérables dans la Caroline du Sud. La Georgie a les mêmes avantages, mais en moindre quantité, étant fort peu défrichée, et partout des planches, bois de construction, viandes salées, cuirs, peaux ; point d'ouvrage de manufacture ; de plus dans le Sud beaucoup de pois, résine, goudron et cire.

On trouve assez dans l'Amérique, surtout dans le Sud, des vignes qui croissent au pied de grands arbres dans les forêts, qui ont des beaux raisins assez gros, après, à moitié séchés, ils sont assez bons, mais il n'en croît pas pour le vin. On a fait beaucoup d'essais qui n'ont point réussi.

Les habitations les mieux cultivées sont celles habitées par les Allemands qui sont en grand nombre dans la Pensylvanie et dans le Maryland, quoique je n'aye point vu dans toute ma route un joli jardin même aux habitations qui paraissent belles et riches ny dans les villes où ils ont des terrains considérable attachés à leur maison. Soit paresse ou peu de goût ils ne sont pas cultivés.

La partie du nord est celle qui m'a paru la plus active. Elle est cultivée par des blancs ; on y voit très peu de nègres. On commence à l'appercevoir dans le Connecticut en petite quantité, et ensuite dans le New-York et le Jersey ils augmentent. Mais toute la partie du sud en est remplie et tous les ouvrages ne se font que par les nègres, ceux même de l'industrie, cordonniers, tailleurs, charpentiers, tonneliers, et les ouvrages d'orfèverie, d'horlogerie sont faits par des blancs.

Dans toute cette grande route que j'ay parcourue toujours entre deux bois, j'ai vu très peu de gibier et même d'oiseaux, quoiqu'on m'a assuré qu'il y avait beaucoup de cerfs, dindons sauvages, faisans et perdrix.

Il m'est arrivé de voyager douze et quinze mil dans la forêt sans appercevoir un oiseau qu'en approchant une habitation où j'en voyais quelques uns et souvent des perdrix qui dans le nord sont plus grosses que les nôtres ; dans le sud beaucoup plus petites. Pas un lièvre, quelques lapins qui ne se terrent point. Mais les oiseaux y sont de la plus grande beauté en couleur bleue, verte, rouge, d'or, et l'oiseau mouche.

Dans la saison des fleurs dont j'en ai vu une grande quantité, cet oiseau n'a de singulier que sa petitesse, sa délicatesse. Son plumage n'a rien de rare que la gorge qui donne en se remuant des nuances très vives en couleur de feu. J'en ai vu un à Bethleem en Pensilvanie voltigeant sur sa maîtresse, de la sur un bouquet de fleur avec la plus grande vivacité. On espérait le nourrir avec du miel faute de fleurs.

L'oiseau le plus agréable pour le chant dans le sud est le moqueur qui est le rossignol de l'Amérique, et contrefait le chant de tous les oiseaux. Beaucoup de crocodiles et des serpents à sonnette, une quantité insupportable de maringoins qui accablent le jour et la nuit.

Chaque province de l'Amérique a une espèce de congrès ou assemblée des membres de la province de chaque comté ou canton particulier, qui sont nommés par la multitude pour se rendre à la capitale où on règle les affaires de la province. Ces députés des cantons sont communément les plus riches qui sont choisis et se rendent à l'assemblée au tems indiqué.

Cette assemblée est composée d'un gouverneur, d'un lieutenant gouverneur, d'un conseil privé qui est comme l'assemblée des pairs, et les députés de chaque canton représentant la chambre des communes. C'est dans ces assemblées que sont réglées les affaires de la province. Deux ou trois membres sont nommés par les chambres députés au Congrès qui se tient à Philadelphie où se règlent les affaires générales de l'Amérique.

Ces assemblées où le monde peut voir et entendre ce qu'ils ont à régler, n'inspirent pas un grand respect et ne donnent pas grande idée des réglemens qu'ils vont faire.

Ils sont tous assis chapeau sur la tête, les uns à moitié couchés, d'autres dorment tout à fait, quelques uns lisent les gazettes pendant qu'on propose quelque affaire. Ceux qui écoutent ont la mine de ce qu'ils sont, fort bêtes.

L'affaire proposée est avouée ou discutée par quelques membres qui se lèvent, s'assemblent dans un coin pour délibérer et donnent leurs résolutions qui sont approuvées par les dormeurs qui sont de l'avis de leurs confrères.

Les affaires principales sont des règlements, des ordonnances pour l'argent qu'on doit imprimer, les contributions qu'on doit payer, peu ou point d'ordonnances de police. La liberté de faire ce que l'on veut en Amérique est (de faire) une barrière aux règlements de justice et de police. Pour l'honnêteté dans ces assemblées ils sont tous égaux depuis le gouverneur jusqu'au dernier député. J'ai vu proposer à Charlestown par le général Gatzen qu'il paraissait convenable que dans l'assemblée on ôtat le chapeau comme par respect et décence. Aussitôt s'élevèrent plusieurs voix qui dirent que ce serait attaquer leur liberté. Cette proposition ne passa point. Cette assemblée commence dès le 9 à dix heures du matin jusqu'à une ou 2 heures.

Ces députés sont payés par leurs cantons ou comtés ; et il m'a été dit que ceux députés au congrès recevaient mille louis d'appointemens par an. Cette assemblée n'ose point même faire des lois contre les délits des citoyens. Ils craignent le peuple. Comme ils sont gens riches et qui ont été choisis à cet égard, ils craignent d'être pillés et bafoués dans leurs habitations.

Cette nation est encore toute neuve ; nulle éducation ; nulle politesse ; nonchalante, paresseuse, sans âme, croyant cependant tout savoir, méprisant les conseils et avis des étrangers dont ils sont extrêmement jaloux, nation dont il faut se défier dans les marchés qu'on fait avec eux ; ils sont naturellement voleurs. Leurs gazettes sont remplies de chevaux pris à la pâture ou dans l'écurie. Ils se dévastent eux mêmes. Personne ne peut conserver des fruits ou des légumes dans son jardin. Ils sont volés la nuit ; nulle lois contre des abus ; on peut nier tous les faits ; on ordonne un serment qu'on passe très légèrement et tout est fixé.

Cette nation est abrutié par la boisson qui est leur seul délice qui consiste en liqueur forte ou vin pour ceux qui en ont. Dans les repas publics tout le monde est ivre ; ils sont tous comme des cochons, buvant dans le même bocq et couchant tous ensemble sans se connaître.

Un homme qui arrive à un auberge bien crotté, s'approche du feu, ôte ses souliers et ses bas devant tout le monde se sèche les pieds sans en demander la permission, (la liberté de faire ce qu'on veut!). J'ai vu tout ce que j'avance dans mes voyages. L'hospitalité si vantée dans les relations de ce pays-ci est bien oubliée; point de pays plus cher et même exorbitant, soit au cabaret ou chez un particulier, faute de cabaret qui vous extorque.

Beaucoup de cabaretiers sont colonels ou lieutenant colonels. J'ai logé plusieurs fois chez des personnes de ce grade. On n'en sera point étonné puisque plusieurs officiers généraux de l'armée sont ou maîtres d'écoles, cabaretiers, procureurs, etc., etc. Le président du Congrès, Monsieur Laurens, est fils d'un sellier de Charlestown qui a travaillé luy même à ce métier. Le composé de ce peuple sont des familles flétries ou pauvres; point de naissance honnête. Il n'est point étonnant qu'ils aient une mauvaise éducation.

Les hommes du Nord sont grands, forts, assez beaux, mais toujours Américains sans éducation et mal élevés. La boisson les empêche de vieillir jointe à l'influence de l'air. Les maladies sont souvent très courtes et conduisent au tombeau. C'est de même dans le Sud où les hommes ne paraissent pas si vigoureux. Depuis un bout de l'Amérique jusqu'à l'autre, c'est la même éducation, la même façon de vivre et de penser. Peut-être que le Nord est un peu plus éclairé et quelques habitans riches des grandes villes.

Les femmes ne sont pas mieux éduquées mais dans le Nord elles sont très jolies, très blanches, et des couleurs qu'elles n'ont point dans le Sud où la grande beauté est plus rare, mais généralement partout très blanches. Elles sont sérieuses, leur assemblée est pour boire du thé. On voit souvent dix ou douze femmes ensemble qui parlent très peu, très droites. Elles aiment la parure, sont très bien mises, et leur petit chapeau bien orné leur donne de la physionomie, mais généralement non-chalantes et méprisantes, de très beaux cheveux et la plus grande partie très courts, sans poudre.

Elles marchent peu, quoiqu'elles aient la jambe forte et beaucoup de pied. Il n'y a pas de maison un peu aisée qui n'ait une chaise avec un cheval, et les gens riches des carrosses anglais très honnêtes et attelés souvent de très beaux chevaux anglais.

Ayant parcouru toute l'Amérique d'un bout à l'autre avec la plus grande attention, il ne m'a point paru que les défrichemens puissent être estimés, (l'un parmy l'autre) à plus de la trentième partie des terres. L'abus de la concession et de la distribution des terrains doit en être la cause principale. Il y a certains particuliers qui ont jusqu'à 50 mil acres de terre dont ils n'en cultivent pas cent.

L'acre est de deux careaux de St Dominique et il faudrait au moins 40 nègres pour cent acres, ce qui est assez rare de trouver dans une habitation. J'ai vu dans mon voyage des cabarets avec trois ou quatre nègres auxquels j'ay demandé s'ils avaient un grand terrain à eux. Ils me répondirent qu'ils avaient 4 à 5 mil acres dont ils en cultivaient à peine 20. Cette mauvaise distribution, abus du gouvernement, et des concessions antérieures privent ce pays de toutes les ressources qu'on pourrait en tirer par défaut de nègres pour y travailler cette terre.

Ils disent même dans le sud qu'ils craindraient d'en augmenter le nombre, nation timide et tremblante, point de terre à donner dans ce continent immense que peut être quelques milliers d'acres dans la partie des Indiens. Beaucoup de terres sont à vendre présentement, les papiers publics en sont remplis tant des terres des torys ou royalistes qui ont été obligés d'abandonner, que par la taxe imposée de cinq pounds par chaque centaine d'acre, et l'imposition de la même taxe sur chaque tête de nègre.

Chaque province imprime son papier et il n'a point de cours d'une province à l'autre, ce qui est très incommode pour les voyageurs et les commerçants. Il n'y a que les papiers du congrès qui soit reçus par toute l'Amérique. Ce papier doit tenir lieu d'argent et avoir la même valeur ; mais la quantité en est si grande qu'on peut prévoir qu'on ne pourra le réaliser que dans un demy siècle. On peut assurer que le numéraire du pays n'existe point pour la dixième partie.

De plus, on s'apperçoit du plus grand discrédit de cette monnoye par l'usage qu'en font les habitans et par le prix de toute sorte de denrées payées en papier à un prix extraordinaire et exorbitant. Ce n'est pas trop avancer de dire que nos négocians venant d'Europe ou de nos colonies gagnent mil ou douze cents pour cent sur leurs marchandises qui leur sont payées en papier

Ils perdent sur leur retour au moins cinq cents pour cent, en estimant le prix des marchandises qu'ils achètent avec cette même monnoye. Ceux qui désirent changer leur papier en argent à leur départ, sont obligés de payer 6 en papier pour un en argent ; ce qui m'est arrivé en quittant l'Amérique pour me défaire des papiers qui me restaient.

Beaucoup de négocians ont du papier monnaie en dépôt dans l'espérance de les voir un jour réalisés. Mais cette espérance est très précaire, surtout si les anglais réussissent dans leur projet de reconquérir l'Amérique. Le seul usage de ce papier et le plus solide serait d'acheter des terres dont une grande partie est en vente. Les fonds resteraient.

Ce grand et immense continent qui est de plus de 600 lieues le long de la mer avec les plus belles rades et ports qu'on puisse désirer, est susceptible de devenir avec le temps le plus beau, le plus grand, le plus riche et le plus redoutable royaume de l'Univers.

Il peut élever la plus grande marine, ayant dans son intérieur tout ce qui est nécessaire à sa construction. Le pays dans toutes les provinces abonde en comestibles de toutes sortes tant en grains de toute espèce, en un mot toutes choses nécessaires ; mais dans ce moment il manque des hommes pour remplir ces grandes vues. On ne peut estimer la population de toute l'Amérique à plus de 3 millions d'âmes à qui il manque de l'élevation, du courage et de l'intelligence.

Ce grand continent que l'œil ne voit que comme une grande forêt attend des bras pour le défricher et le mettre en état dans un demy siècle d'être le plus beau, le plus grand Royaume du monde entier.

MEMOIRE PRESENTÉ AU CONGRÈS PAR MONSIEUR DUPORTAIL.

Les Etats Unis de l'Amérique doivent-ils avoir des ports fortifiés dans tous leurs contours, ce qui demande pour être pris un siège régulier tant par terre que par mer ? S'ils doivent en avoir, en quel nombre ; et quels principes doit-on suivre dans l'établissement de toutes les autres fortifications de ce pays d'après son état actuel, la nature de ses forces et celles de

l'Amérique qu'il en tête. Il y a dix huit mois qu'un officier mon compatriote avait avancé dans un mémoire que les Etats Unis ne doivent point avoir de places fortes qu'ils ne doivent faire usage que d'ouvrage de campagne, a mesure qu'ils en avaient besoin, et ce qui me parut alors, il avait fait adopter cette idée à plusieurs personnes qui ont part à l'administration.

Quoique d'après les circonstances dans lesquelles cet officier se trouvait il fut aisé à découvrir quels pouvaient être ses motifs en mettant en avant ce système. Il faut avouer qu'il y a dans le raisonnement dont il l'appuyait quelque chose qui peut faire illusion. Il alléguait que si les Etats Unis avaient des places fortes, et que l'ennemi s'en empara, il pouvait s'y maintenir avec peu de forces et qu'il deviendrait plus difficile de l'en chasser que des endroits qui sont absolument ouverts.

On ne peut assurément pas disconvenir de cela, mais pour la même raison on ne pourra pas nier qu'il ne fut aussi plus difficile à l'ennemi de chasser les Américains premièrement de ces lieux fortifiés pour s'y établir. La question se trouve donc à peu près réduite si plutôt que de bien fermer sa maison il ne vaut pas mieux en laisser les portes ouvertes pour pouvoir plus facilement en chasser les voleurs qui s'en seraient emparés.

S'il en était ainsi il ne faudrait de fortification nulle part, pas plus en Europe qu'en Amérique. Les circonstances particulières dans lesquelles est l'Amérique sont mêmes à l'avantage de la fortification d'après les raisons mêmes de l'auteur du mémoire.

Il dit que les places fortes demanderaient des garnisons prises de l'armée régulière ou de la milice qui ne suffisent déjà pour la multitude de points où il faut être prêts de faire tête à un ennemy qui par le moyen de ses vaisseaux peut se transporter rapidement d'un bout du continent à l'autre, mais c'est précisément la cause pour laquelle il serait bon de fortifier les lieux les plus importants de la côte, afin qu'avec peu de monde on put y résister à l'ennemy et donner le temps d'assembler les troupes pour aller à leur secours avant qu'ils y aient été ruinés.

Mais voyons dans quels sens les raisonnements de ceux qui ne veulent pas que les Etats Unis aient des places fortes contiennent quelque chose de juste et de vrai. Le voici. C'est si les Etats Unis bâtissent plus de places fermées, de forts que l'état actuel de leur population, le nombre de

leurs troupes, leurs arsenaux de toute espèce n'en peuvent garnir, approvisionner, en un mot, plus qu'ils n'en peuvent défendre.

Il n'est pas douteux alors que l'ennemi peut tomber presque à l'improviste sur quelques uns des points fortifiés, mais non suffisamment pourvus, s'en emparer et s'y maintenir. Mais que les Etats Unis n'ayent de place et de forts que ce qu'ils en peuvent facilement approvisionner et défendre, certainement ils en retireront le plus grand avantage. Je dis plus : c'est qu'ils ne peuvent guère s'en passer.

En effet c'est sur le commerce principalement que l'Amérique fonde sa splendeur ; mais pour commercer il faut avoir des vaisseaux qui aillent dans les pays étrangers ; il faut qu'elle reçoive les vaisseaux étrangers dans ses ports ; il lui faut commencer l'établissement d'une marine militaire qui protège ses côtes et la marine marchande. Il lui faut donc des chantiers de construction ; des magasins, des arsenaux de toutes espèces, toutes choses qui la plupart ont besoin d'être rassemblées dans le même lieu pour le secours qu'elles se prêtent mutuellement.

Mais si ces lieux sont ouverts, l'ennemi pourra donc venir détruire ses établissements quand il lui plaira et rendre ainsi tout ses travaux et ses dépenses inutiles. N. B. Mais levons toutes les difficultés. Si les ports fortifiés des Etats-Unis pouvaient être imprenables, sans doute les avis ne seraient plus partagés, personne ne douterait que ce ne fut un avantage immense de les avoir.

Mais, demandera-t-on, pouvons nous avoir des places imprenables, en peut-on faire ? Sans doute, à la rigueur, il n'y a point de places imprenables. Si l'on veut supposer que la puissance qui voudrait la prendre serait en état et résolue de sacrifier le nombre d'hommes ; la quantité de munitions, d'argent, etc., nécessaire pour en venir à bout. Mais les moyens de toutes les puissances sont bornés. Elles peuvent sacrifier 3, 4, 6, 10,000 hommes, si l'on veut, et du temps et toutes choses nécessaires à proportion. Mais elles ne sacrifieront pas 15, 20, 25 mille hommes, où cette perte ne serait pas compensée par la prise de la ville.

Si donc une place est fortifiée de façon à exiger une plus grande perte en hommes et autres choses, que la puissance qui voudrait la prendre ne peut le faire, il est clair que la place est imprenable pour elle. C'est

dans ce sens que les Etats Unis peuvent en avoir, et même n'avoir que celles là. Voici comment.

En Europe nous estimons que pour assiéger une place ordinaire, c'est à dire fortifiée suivant les principes communs de l'art et à qui sa situation ne donne pas d'ailleurs de grands avantages particuliers, il faut une armée de 8 ou 9 fois aussi forte que la garnison.

Ainsi une place faite pour 4000 hommes de garnison et qui n'est qu'une place très médiocre ne peut être assiégée que par une armée de plus de 30,000 hommes. Mais quelle est la puissance européenne qui peut envoyer en Amérique dans un seul point une armée de 30,000 hommes ? Ce ne sont pas surement les anglais.

Mais ce n'est pas tout. J'ai parlé là d'une place telle que nos villes fortifiées d'Europe qui la plupart n'ont point été destinées originairement à être des places fortes, qui ne sont pas dans des situations favorables, ou dont les situations n'ont pas été mises à profit, parce que leurs premières fortifications ont été faites dans l'enfance de l'art et poursuivies ensuite selon les circonstances, tantôt sur certains principes tantôt sur d'autres.

Mais ici où il n'y a rien de fait, ou sur une côte de 10 à 11 mil d'étendue, nous sommes à même de choisir les lieux les plus avantageux, je suis persuadé que nous pourrions avoir des places qui, avec des garnisons très peu considérables, ne craindraient véritablement aucune puissance européenne.

D'après tout ceci je propose donc aux Etats Unis trois ports bien fortifiés, l'un au nord, un autre au sud, et un troisième entre les deux. Les raisons de cette distribution se démontrent d'elles mêmes (note C). Les places seraient absolument fermées et en état de soutenir un siège en règle par terre. J'ignore d'ailleurs quels sont les endroits les plus favorables pour leur établissement. Peut-être Boston et Charlestown conviendraient-ils. Pour la place du milieu on pourrait penser à Philadelphie.

Mais Philadelphie exigerait beaucoup de travail et de dépense, d'ailleurs il est bien près de la rivière du nord qui nous offre un établissement bien plus sûr ou au moins qu'il est aisé de rendre tel. Je n'entends pas parler de New York, parce que je ne le connais pas suffisamment ; d'ailleurs

je crois qu'attendu sa situation, il appartiendra toujours à celui qui sera maître de la mer.

Mais si les ouvrages qu'on fait à West Point à présent au lieu d'être des ouvrages de campagne étaient faits solidement et avec les changemens convenables, la rivière du nord au dessus de cet endroit jusqu'à Albany, peut donner un asile sûr à toute la marine de ce pays.

Mais il faut bien prendre garde que ce ne sera qu'un asile. Un vaisseau de guerre ou quelques frégates dans le bas de la rivière suffisent pour empêcher vos vaisseaux de sortir et ainsi les rendre absolument inutiles. C'est là le défaut de tous les ports dans des rivières si larges que des vaisseaux y peuvent y tenir sans être maîtres des bords.

Boston et Charlestown, supposé qu'ils conviennent d'ailleurs, n'auraient pas ce défaut. Je désirerais donc que le troisième port fortifié ne l'eût pas ; qu'il débouchât dans la mer immédiatement. Il n'est pas à craindre, j'espère, que les côtes de la Pensylvanie, du Maryland et de la Virginie ne nous offrent quelques endroits convenables ; c'est ce qu'il faudrait chercher.

Maintenant nous avons un autre objet à considérer. Supposant que nous avons trois ports bien fortifiés où en temps de guerre la plus grande partie de nos vaisseaux marchands, nos corsaires, nos frégates, les flottes alliées ne craignent rien de l'ennemy qui soient toujours bien approvisionnés, qui ont en eux ou autour d'eux le monde nécessaire à leur deffense, ne ferons nous rien du tout pour la sureté des autres ?

Laisserons nous de telles villes exposées à ce que de petites flottes ennemies pénètrent sans difficulté jusqu'à elles, prennent ou brulent les vaisseaux qui peuvent y être et ravagent la ville elle même ? Non, sans doute. Mais voici selon quels principes nous pouvons nous conduire à cet égard.

Nous avons dit que l'inconvénient qu'il y aurait à élever beaucoup de fortifications dans un pays peu peuplé par rapport à son étendue, c'est que l'ennemy ne trouve moyen de s'emparer de quelques uns de ces points fortifiés à la faveur desquels il se maintiendrait dans le pays beaucoup plus facilement.

Mais si nous pouvions fortifier ces lieux d'une telle manière que nos fortifications nous donnassent des moyens de nous opposer à ce que l'enne-

my s'en rendit maître, mais qu'elles ne lui rendissent pas à lui son établissement plus sur, il est clair que nous atteindrions le but.

Il n'est question que de savoir si la chose est possible. Sans doute elle ne l'est pas partout, en tout lieu, mais elle l'est en beaucoup. Faisons attention que c'est contre des forces maritimes, contre des flottes, que nous voulons ici nous mettre en sûreté. Toute fortification qui empêchera donc des vaisseaux de guerre d'entrer dans un port, de faire un débarquement près, remplira notre objet sans pouvoir ensuite tourner contre nous.

Par exemple je citerai Philadelphie. Les forts qui y étaient aux environs empêcheraient les Anglais de remonter la rivière jusqu'à la ville, et quand ils se furent mis, par terre, en possession de cette ville les forts ne leur servirent de rien pour s'y maintenir. Aussi les ont-ils détruits. Ce sera donc là la pierre de touche à laquelle nous éprouverions nos dispositions de fortifications pour les endroits dont il est ici question.

Nous nous demanderons si en supposant que l'ennemy, par quelque moyen que se fut, se rendit maître de ces endroits, s'il serait à propos pour lui de détruire nos fortifications. Quand nous croirons voir qu'il le doit faire ou en un mot qu'elles ne lui serviraient à rien, nous conclurons que nos fortifications sont bien placées.

Tels sont les principes d'après lesquels nous fortifierons (excepté nos trois grands ports) tous les autres ports ou lieux très importants de la côte américaine. De cette façon en supposant même le cas le plus défavorable qui est que par des circonstances les Américains ne fussent pas à temps, et n'eussent pas les moyens de se servir des ouvrages faits pour repousser l'ennemy, nous aurions au moins le plaisir de voir que nos travaux ne leur seraient d'aucune utilité.

Il se présente, toutefois une difficulté contre ce que je propose dans ce mémoire. Peut-être le projet de trois ports bien fortifiés qui soient le berceau de la marine du continent, qui renferme tous les arsenaux, etc., va-t-il contre les droits des différens états. Chacun de ces états étant souverain, n'appartient-il pas à lui seul de pourvoir à sa deffense comme il le juge à propos, de bâtir des forts ou non ? Enfin, de faire telles fortifications qu'il lui plairait ? L'établissement de trois places fortes seulement

n'exciterait ils pas, contre les trois états qui les possèderaient la jalousie des autres ?

Je ne sais si ces inconvéniens sont vrais ou faux. Je ne connais pas assez la constitution des Etats Unis pour avancer aucun jugement sur cela. Tout ce que je puis dire, c'est que je crois que la force des Etats Unis dépend de leur union intérieure et intime entr'eux ; que par rapport à la guerre, les 13 états doivent se regarder comme un. Il serait donc aisé de démontrer cette vérité, mais je me contenterai de la faire seule par rapport à la fortification.

Que le Congrès général n'entre pour rien dans l'établissement des fortifications du continent ; que chaque état en particulier n'ayant que des moyens bornés soit chargé de travailler à sa deffense, comme il le jugera à propos et vous verrez bientôt s'élever une multitude de petites fortifications défectueuses à beaucoup d'égard.

Comme il ne combinera pas ses fortifications avec celles des états qui le touchent, beaucoup de ces fortifications seront inutiles ou peut être même dans le cas de devenir préjudiciables au pays où elles sont ou aux états voisins.

Au lieu que si n'ayant aucun égard aux limites qui séparent les provinces, considérant les Etats Unis comme une seule puissance, on forme d'après la connaissance du pays un plan général de défense du continent, alors ce que l'on fera de fortification sera infiniment mieux placé, on en fera beaucoup moins. Elles pourront avoir toutes les conditions nécessaires de grandeur, solidité, etc., et ainsi concourront bien plus efficacement à la deffense du continent en général. Ce qui est le but que nous devons nous proposer. Note D.

NOTE A.—Le moment présent ne nous fournit-il pas une preuve de ce que je viens d'avancer. L'on craint que l'ennemy ne se porte vers Boston par terre ainsi que par mer ; et comme cette ville n'est pas en état de deffense, l'armée continentale est obligée de s'éloigner de New York et de se diviser ainsi qu'au moins une partie puisse s'approcher de la Nouvelle Angleterre, et se joindre en cas de besoin aux milices du pays pour secourir la capitale.

De cette division naissent plusieurs inconvéniens considérables. Or, il est clair que si Boston était fortifié suffisamment pour tenir une quinzaine de jours,

l'armée continentale aurait le temps d'arriver, par conséquent elle n'aurait plus de raison de se gêner dans ses opérations.

Elle pourrait ne changer sa position, faire des mouvemens qu'après les mouvemens réels de l'ennemy sans s'embarrasser de ses feintes, des bruits qu'il fait courir et même des apparances dont il les appuie. Ce que je viens de dire de Boston doit s'entendre de tout autre point important.

NOTE B.—Tant que les Etats Unis n'auront point de marine, il faut que les flottes de leurs alliés les protègent contre celles de leurs ennemis. Mais les flottes amies peuvent-elles venir dans ce pays si elles ne peuvent y trouver d'asile sûr, des ports où elles n'auront rien à craindre, soit du côté de la terre soit du côté de la mer, où après une longue navigation, après des combats elles puissent se ravitailler, se rafraichir et pour cela trouver des magasins de toutes espèces formés d'avance.

Note C.—Si les Etats-Unis avaient présentement un port au Sud capable de recevoir les flottes françaises, n'est il pas évident qu'ils procureraient de grandes facilités pour des expéditions contre les isles anglaises.

Note D.—Les trois places fortes que j'ai proposées dans ce mémoire seraient la résidence naturelle des troupes continentales entretenues en temps de paix. Elles y trouveraient une occasion de perfectionner le service et d'entretenir l'esprit militaire.

Ces trois places qui contiendraient la plus grande partie de la marine militaire, les troupes, les magasins, etc., et qui seraient en tout temps sous la direction immédiate du Congrès préviendraient les desseins ambitieux des différents états, fortifieraient le gouvernement général et resserreraient les liens de l'union politique.

“ Mémoire présenté au Congrès par Monsieur du Portail.”

BESUMÉ DES SERVICES DE MONSIEUR LE CHEVALIER DESTOUCHES PENDANT
LA GUERRE DE L'INDÉPENDANCE.

Nommé au mois de février 1780, au commandement du vaisseau le *Neptune*. Monsieur Destouche se rangea sous le pavillon de Monsieur le Chevalier d'Arzac de Ternay, commandant d'une division chargée d'escorter un convoi qui portait des secours aux Etats-Unis. No. A. Sortie de Brest le 2 mai 1780, cette escadre fut assaillie, trois jours après, par une tempête et

séparée de son convoi qu'elle ne put raliér que vers le Cap Finistère. Le 20 juin la flotte étant parvenue au Sud des Bermudes, les frégates qui ouvraient la marche signalèrent des voiles à babord, la division et le convoi courant vent arrière le Cap O. N. O. sur le signal d'aller les reconnaître, fait par le général, le *Neptune* et l'*Eveillè*, tinrent aussitôt le vent, les armures à babord, toutes voiles dehors, le reste de la flotte continuant sa route.

Il était alors dix heures du matin.

A midi Destouches distingua parfaitement six batimens venant grand large sur lui et l'*Eveillè* avec des bonnettes ; l'un d'eux, détaché des cinq autres, semblait se diriger sur le gros de la section française. Certain d'avoir reconnu 5 vaisseaux et une frégate, Destouches les signala au général qui lui répondit de diminuer les voiles.

Le *Neptune* qui n'avait pas aperçu ce signal continua d'aller à la rencontre de l'ennemi, la division française tenait le vent, mais qui n'avaient point diminué de voiles. Le *Neptune* se dirigea vers celui qui était détaché pour donner dans notre flotte et au vent duquel il était incertain de passer.

Le *Neptune* et l'*Eveillè* étant assez éloignés de notre escadre, et l'ennemi ne changeant point de route, Destouches reprit ses armures à tribord pour rallier Monsieur de Ternay qui faisait le signal d'ordre de bataille. Le *Neptune* premier vaisseau de la ligne changea alors d'allures, toutes voiles dehors. Les ennemis en firent autant en tenant le vent, mais un de leurs vaisseaux était sous le vent et dans les eaux du *Neptune*.

En peu d'instants Destouches n'en fut qu'à une bonne portée de canon, il le chassait si vigoureusement qu'il l'eût probablement pris si Monsieur de Ternay s'apercevant que la *Provence* ne pouvait le suivre, ce qui laissait un vide dans sa ligne, et craignant que le gros de la division ennemie qui était au vent ne sépara la sienne pour tomber ensuite sur le convoi n'eût fait signal au *Neptune* et à l'*Eveille* de diminuer de voiles.

Cette manœuvre permit au vaisseau de virer de bord et de rejoindre sa division, en essayant le feu de la ligne française qui ne put toute fois le déséparer. On se canona de part et d'autre jusqu'au coucher du soleil ; alors Monsieur de Ternay qui préférait la conservation de son convoi à la prise d'un vaisseau ennemi, ordonna à l'escadre de continuer sa route.

Arrivée, le 4 juillet suivant, à peu de distance des caps de la Virginie, elle prit un bâtiment anglais. Les papiers dont il était porteur confirmèrent la nouvelle déjà connue de la prise de Charlestown par les anglais, et ils apprirent le retour à New-York du vice amiral Arbuthnot et des troupes qui avaient été envoyées sous les ordres du général Clinton, faire le siège de Charlestown.

On sut aussi qu'Arbuthnot avait laissé dans cette dernière ville cinq mille hommes commandés par Lord Cornwallis; qu'après que les troupes qu'il ramenait à New York y seraient arrivées, la garnison s'élèverait à 14,000 hommes; qu'enfin Arbuthnot attendait d'un moment à l'autre l'amiral Graves pour se réunir à lui et agir ensuite avec toutes les forces anglaises de terre et de mer.

Dans la soirée du même jour comme on se disposait à mouiller, Monsieur de Ternay aperçut à l'ouest des caps de la Chesapeake, onze voiles qu'il crût être les six vaisseaux combattus le 20 et qui avec ceux d'Arbuthnot attendaient l'escadre française. Plus tard on sut que c'était un convoi allant de Charlestown à New York sous l'escorte de quelques frégates.

Mais Monsieur de Ternay qui sentait toute l'importance de sa mission, s'attachait avant tout à débarquer son convoi à Rhode island; il vira donc de bord et fit, pendant la nuit, quelques fausses routes dont la dernière fut dirigée au Nord Ouest pour porter sur cette isle devant laquelle la division arriva le 11 juillet avec tout son convoi, moins la flûte *l'Isle de France* qui se rendit à Boston, lieu de rendez-vous convenu en cas de séparation.

Le 18 Monsieur de Ternay et le comte de Rochambeau se rendirent à Hartford où ils eurent, le 20, avec Washington une entrevue dans laquelle ils arrêtèrent un nouveau plan d'opération.

En partant, Monsieur de Ternay avait laissé à Destouches le commandement de la division. Le lendemain, ce dernier et le baron de Viomenil qui remplaçait Monsieur de Rochambeau, furent informés de divers endroits que Rodney venait d'arriver à Sandy Hook avec dix vaisseaux de ligne et les frégates des trois escadres anglaises réunies.

En même temps qu'ils expédièrent à Hartford un messenger porteur de ces nouvelles auxquelles MM. de Ternay et de Rochambeau n'ajoutèrent pas

foi, Destouches et Monsieur de Viomenil s'occupèrent avec la plus grande diligence des travaux nécessaires pour compléter les moyens de défense de la division et de l'armée de terre.

Pour y parvenir la division s'embossa, le 20 septembre au matin, dans la position N. et Sud, entre la pointe de Brinton et l'isle de Race, et l'on arrêta que les généraux de terre fortifieraient l'un et l'autre point de toute l'artillerie dont il serait possible de les approvisionner. Le général de Viomenil goûtant les représentations de Destouches sur l'inutilité des batteries de la rade qui ne pouvaient tirer que sur des vaisseaux sous voiles, avait reconnu la nécessité de fortifier ces deux points.

On y travailla donc sur le champ avec une ardeur telle qu'au moyen de l'artillerie fournie par la division avec les secours de l'équipage de l'*Hermione* et de la *Surveillante*, dirigée par cinq ingénieurs douze canons de 24 et 8 mortiers furent mis en batterie au bout de six jours sur la pointe de Brinton et 36 canons de 24 sur l'isle de Race.

Ces batteries commandées par Messieurs de la Touche et de Ville-neuve Cillart étaient servies par les équipages des frégates qui, en quelque sorte désarmées, devaient entrer dans le port à la première apparition de l'ennemy.

Leurs feux se croisaient sur tous les mouillages de la rade, et ceux de la division étaient dirigés dans un troisième sens. Grâce à ces habiles dispositions, l'approche des vaisseaux français devenaient formidable. Aussi une sécurité complète succéda-t-elle, de notre côté, à l'inquiétude. Quand aux ennemis, informés de ces travaux par les Torys dont Newport était rempli, ils n'osèrent venir attaquer la division.

A son retour de la conférence de Hardfort, Monsieur de Ternay apprit que Monsieur de Guichen au lieu d'amener des renforts sur lesquels il avait compté, faisait voile vers l'Europe avec un grand convoi qu'il était chargé d'escorter. Il était urgent cependant d'avoir quelque secours qui put aider la division à sortir de l'inaction à laquelle elle menaçait d'être indéfiniment réduite.

Dans ce but il fut résolu que le Vicomte de Rochambeau, fils du général, irait en France expliquer au ministre les besoins de l'armée française

et de celle des Américains. Monsieur de la Pérouse chargé de dépêches de Monsieur de Ternay et du commandement de la frégate qui portait Monsieur de Rochambeau, avait à traverser l'armée anglaise.

Choisissant pour partir un coup de vent très violent qui ne permettait pas aux vaisseaux anglais de se tenir ensemble, il passa, le 28 octobre, au milieu d'eux avec deux frégates qui devaient rallier à Boston d'autres bâtiments chargés de bois de construction. Les trois frégates furent vivement chassées par les croiseurs anglais ; celle de Monsieur de la Pérouse fut dématée, mais parvenue hors de portée de l'ennemi elle en fut abandonnée.

Rodney repartit pour les isles avec son escadre dans le courant du mois de novembre laissant douze vaisseaux de ligne à Arbutnot qui établit sa croisière dans la baie de Gardner à la Pointe de Long Island afin de ne pas perdre de vue la division française tandis qu'avec des vaisseaux de 50 canons et un grand nombre de frégates et de bâtimens légers, il établit des croisières à l'entrée de presque tous les ports de l'Amérique.

On était toujours dans l'attente des renforts de France lorsque Monsieur de Ternay étant mort, le 15 décembre 1780, Destouches comme le plus ancien officier de l'escadre, eût pris le commandement de l'escadre arbora son pavillon sur le *Duc de Bourgogne*.

Vers la fin de janvier l'*Astrée*, commandé par Monsieur de la Pérouse, rentra à Boston avec les deux autres frégates, après 64 jours de la traversée la plus laborieuse. Leur retour inspira à Destouches l'idée de former une division d'un vaisseau et de deux frégates pour aller dans la Chesapeak neutraliser les opérations d'Arnold dont les vaisseaux de transport n'avaient pour escorte que deux petits vaisseaux de 40 canons et quelques autres batiments de moindre force.

Par cette expédition il répondait tout à la fois et aux instances réitérées des états de la Virginie et aux vues de Washington qui pour mettre un terme aux devastations du traître Arnold avait résolu de le cerner par terre et par mer. L'instant était bien choisi. Lord Cornwallis avait abandonné la Virginie et Arnold le plat pays pour se retirer à Portsmouth où il attendait des secours de New York.

La division détachée sous les ordres de Monsieur le Gardeur de Tilly, fut composée de l'*Eveillè* qu'il commandoit, des frégates la *Gentille* et la *Surveillante* et du cutter la *Guépe*. L'expédition de Monsieur de Tilly ne fut pas sans succès. Il s'empara de l'ouvert de la Chesapeak, du vaisseau anglais le *Romulus* de 44 canons en deux batteries et de 8 batiments de transport. Il en brûla quatre et envoya les autres à York Town.

La division se présenta ensuite devant la rivière Elizabeth qui a son embouchure dans celle de James devant la ville d'Hampton. Mais ayant trouvé la flottille d'Arnold remontée fort avant dans cette petite rivière où il y avait si peu d'eau que la *Surveillante* qui avait touché avait été obligée de se décharger de ses canons, Monsieur de Tilly jugea prudent de ne pas exposer sa division contre des navires surement embossés et protégés par des batteries de terre. Il avait d'ailleurs à craindre d'être bloqué par des forces supérieures. Toutes ces raisons, prévues dans les instructions de Destouches, déterminèrent Monsieur de Tilly à ramener l'escadre.

Cette expédition malgré ses faibles résultats fut regardée néanmoins comme le présage de succès plus décisifs. Washington en complimenta Destouches par une lettre du 3 mars où il s'exprimait ainsi :

“Recevez mon très sincère compliment sur la capture du *Romulus* et les autres prises faites dans la baye de Chesapeak par les vaisseaux à vos ordres. La nouvelle de cet avantage a fait ici (Philadelphie) le plus grand effet, et l'on en a senti avec raison tout le prix.”

Destouches fut invité par les états de Massachusetts à attaquer le port de Penobscot que les anglais avaient fortifié et occupaient dans le voisinage de Boston. Le gouverneur Hancock lui assurait que ce serait rendre le plus important service à cette partie de l'Amérique que de détruire ce poste, repaire de corsaires qui infestaient la côte de l'est.

350 écossais y gardaient un fort de terre, entouré de fossés, pallissadé avec abattis tout autour et armé de quelques pièces de canon. Monsieur de Rochambeau sur la demande de Destouches consentit à détacher 820 hommes de ses troupes sous les ordres du Comte de Chastelleux, maréchal de camp, et à distraire de son artillerie quatre canons de 24 et quatre mortiers de 12 pouces.

Le commandement des forces maritimes fut confié à Monsieur de la Clocheterie, commandant du *Janson*. Destouches y joignit le vaisseau l'*Ardent* commandé par Monsieur de Marigny, qui avait réparé ses avaries du dernier combat. Les frégates l'*Astrée* et l'*Hermione*, la flute, le *Fantasque* et la Corvette l'*Ecureuil* furent désignées pour transporter les troupes, l'artillerie et les baggâges.

On n'attendait plus pour faire embarquer les troupes et mettre à la voile que le rêtour d'un exprès envoyé par Monsieur de Rochambeau à Washington pour lui demander son agrément, lorsqu'on reçut du Generalissime une lettre où il disait que la séparation des forces maritimes pouvait entraîner de graves inconvéniens ; que l'expédition était d'un intérêt secondaire à la cause générale de l'Amérique ; qu'enfin, si elle se faisait ce devait être par des frégates seulement.

Ces réflexions ayant été approuvées de plusieurs de ses officiers, Destouches ne crut pas devoir insister. L'expédition fut donc suspendue, et la penurie de frégates détermina le commandant de l'escadre à attendre l'arrivée, annoncée de France, d'un convoi qu'escortait la *Sagitaire* de 50 canons et une frégate avec lesquels il comptait reprendre le projet de Penobscot et rendre utile aux Etats Unis les forces placées sous son commandement.

Le convoi tardant trop au gré de son impatience, Destouches invita Monsieur de Rochambeau à attaquer Penobscot avec la protection de toute l'escadre, dont le concours eût rendu le succès infaillible.

Sur l'observation de ce général que la Virginie avait plutôt besoin d'être secouru, Destouches offrit d'y porter 2,000 hommes de troupes. Cet offre ne fut pas encore accueilli ; Monsieur de Rochambeau objecta que si cette expédition avait lieu elle exigerait l'embarquement de presque toutes les troupes, chose impossible puisque la division diminuée de 19 batiments de transports expédiée à St Dominique, ne permettait pas de passer toute les troupes, armes et baggâges.

Force fut donc à Destouches à se résigner encore une fois à l'inaction et d'attendre le convoi. Il se berçait toujours de l'espoir d'en tirer un parti favorable aux Etats Unis, lorsque ce convoi arriva à Boston le 6 may 1781 sous l'escorte de la frégate la *Concorde*, montée par Monsieur le comte de

Barras, chef d'escadre envoyé pour prendre le commandement des forces navales françaises dans l'Amérique Septentrionale.

Destouches reprit alors le commandement du *Neptune* sur lequel il prit part aux opérations des escadres réunies de Monsieur de Grasse et de Monsieur de Barras, contre Yorktown. Quand l'armée navale partit pour les isles du vent, son vaisseau occupa la tête de l'armée et il commanda l'escadre légère à l'attaque de Saint Christophe.

L'isle étant prise et l'armée devant retourner à la Martinique, sa santé, on ne peut plus délabrée, le força de repasser en France sur la frégate l'*Aigrette* au commencement de 1782.

Destouches n'obtint qu'à la paix la récompense de ses services. Promu chef d'escadre le 20 avril, il fut vers le même temps décoré du cordon rouge et de l'ordre de Cincinnatus. Cet officier général qui figurait encore sur l'état de la marine en 1790, avait quitté le service et vivait retiré en 1793, dans sa ville natale, quand il en fut arraché au commencement de la guerre civile de l'ouest et jeté dans les cachots de Fontenagle, comte (*sic*).

Ayant été délivré par les Vendéens, à la prise de cette ville, il suivit la grande armée royaliste au delà de la Loire. Echappé au désastre de la bataille de Savenay, il se tenait caché aux Prinquiaux lorsqu'il tomba dangereusement malade.

Sentant sa fin approcher il fit appeler un prêtre, caché comme lui, en reçut les secours de la religion et mourut âgé de 71 ans, mais non de 90, comme le laisse à entendre Monsieur de la Rochejacquelin dans ses mémoires.

Il avait un fidèle domestique auquel il confia cent louis d'or pour les remettre à son fils émigré. Le domestique ne sachant comment conserver ce dépôt, Madame de la Rochejacquelin s'en chargea et lui en donna une reconnaissance sur une feuille de plomb qu'on enterra devant témoins. Ce dépôt fut plus tard fidèlement restitué à Monsieur Destouches, fils.

Brave et d'une loyauté chevaleresque, Destouches était l'ami particulier de Washington. Une foule de lettrés du généralissime américain, de M. M. de Lafayette, de Rochambeau, de Chastelleux et d'autres officiers généraux

avec lesquels il avait fait la guerre d'Amérique, témoignent de l'estime et de la considération qu'il avait su obtenir par son courage et ses autres qualités.

REMARQUES SUR LA NOUVELLE ANGLETERRE ET LE HAUT CANADA.

Au Havre le 14 Pluviose an 4.

Lorsque j'arrivai à Philadelphie à la fin de 1793, le peuple des Etats Unis paraissait très animé contre les anglais, et en 1794, lorsque je fus dans le fond des terres il n'y avait qu'un cri contre les préparatifs que faisait le gouvernement du Haut Canada à Niagara, où il croit rassembler les sauvages des six nations dont une partie de la jeunesse avait pris partie chez les Miamis qui faisaient la guerre à la République dans le sud-ouest du lac Erié.

A la fin de 1794 les Américains réussirent à amener les six nations (anciennement les Iroquois) à un traité à force de présents, et en leur achetant des terres, quoiqu'il paraisse que ces sauvages soient beaucoup plus attachés aux Anglais qui leur font plus de présents, sont moins avides dans les marchés qu'ils concluent avec eux et flattent mieux leur passion belliqueuse.

Pendant ce temps là le général Wayne remporta un grand avantage sur les Miamis et leurs confédérés qui, de l'aveu même des Anglois n'avaient pas profité des conseils qu'ils leur avait donné, si même ils n'avaient pas agi plus efficacement en leur faveur, comme les Américains l'ont prétendu ; mais c'est ce que je n'ai pu vérifier.

Depuis l'époque dont je parle les progrès du parti anglais n'ont pas été douteux en Amérique et le dernier traité de commerce contre lequel il n'y a que d'impuissantes clameurs d'élevées, en est la preuve indubitable. Les progrès de tous les Etats Unis depuis la guerre d'Europe sont trop évidents pour qu'ils renoncent à leur système de neutralité, et d'ailleurs les français réfugiés sur ce continent manifestent trop d'antipatie contre ses

habitans pour que cela n'influe pas dans les déterminations générales qui, cependant, à ce que je crois, seront toujours pacifiques.

Mais la partialité sera en faveur de l'Angleterre, malgré la virulence des papiers de l'opposition qui ne ménagent plus Washington lui même. Ce qui s'est passé entre le président, le citoyen Touchet et Randolf dont la défense vient d'être publiée, est la meilleure source où l'on puisse à présent chercher les moyens de se faire une opinion sur l'esprit actuel de l'Amérique.

Quoique l'agiotage des terres soit porté jusqu'à un point excessif, il paraît que l'agrandissement dans les terres s'élève aussi promptement que celui du commerce. J'ai vu dans les derrières de la Pensylvanie et dans ceux de l'état de New York plus de trente villes qui n'avaient pas une maison il y a quatre ans. Ces villes ne consistent pour la plupart que d'une trentaine de maisons, mais elles indiquent toujours des défrichements circonvoisins qui en attirent beaucoup d'autres avec rapidité.

Les moyens de défense de la République Américaine par mer et par terre, sont réduits à bien peu de chose ; mais elle en trouvera toujours dans sa position, dans le nombre de ses marins, dans sa facilité de construire au moins des corsaires, et dans l'adresse et l'habitude à la fatigue de ses habitans intérieurs.

La durée de l'union entre les différens états est problématique et l'on parle beaucoup d'une rupture entre les Etats Unis du Nord et ceux du Sud. Malgré cela la similitude des mœurs d'un bout du continent à l'autre, malgré les légères différences que le climat y apporte, est trop grande, l'intérêt de leur Union est trop fort pour qu'on puisse surement calculer sur son terme.

Le Haut Canada tire une assez grande population des Etats Unis en offrant à ses émigrans des terres, pour rien, soit dans le nord du lac Ontario, soit dans l'est de Niagara. Malgré cela les établissemens que j'ai connus équivalaient à peine à ceux de la partie occidentale de l'état de New York, depuis le lac Ontario jusqu'à la rivière Gènesee.

Les anglais ont à peu près trois mille hommes de troupes, soit à Michilimakinac, soit au Détroit qui va être cédé aux Américains, soit à Niagara

ou dans le Nord du lac Ontario. Leurs forces maritimes sur ce lac et sur l'Erié consistent en huit ou dix corvettes de dix canons et quelque chaloupes canonnières. Presque toutes les automnes les nouveaux habitans et les soldats sont exposés à des fièvres presque universelles.

Les Canadiens conservent presque toujours un grand attachement pour les Français et imaginent encore à présent que ce qu'on leur dit sur la mort du Roy est pour les tromper et pour détruire la bonne opinion qu'ils ont de leurs anciens compatriotes. Le commerce des fourrures est presque en totalité entre les mains des anglais et sans doute après la reddition des postes aux Américains, ils en conserveront toujours la plus grande partie. Ce pays ne peut cependant attendre un grand développement que par l'agriculture.

Il y a deux ans qu'un nommé Makencie, expédié par la compagnie du N. O. qui rivalise celle de Hudson dans le commerce des fourrures, a pénétré jusqu'à Nootka Sund par terre. Il a trouvé à 200 lieues de la côte N. O. une rivière qui se jette dans l'ouest, et qui n'a que peu d'espace à parcourir pour communiquer avec les rivières qui viennent se décharger avec les lacs qui versent leurs eaux dans le lac Supérieur, et qui serviront efficacement à l'établissement intérieur du continent lorsque la population des côtes sera suffisante.

Artis. AUBERT.



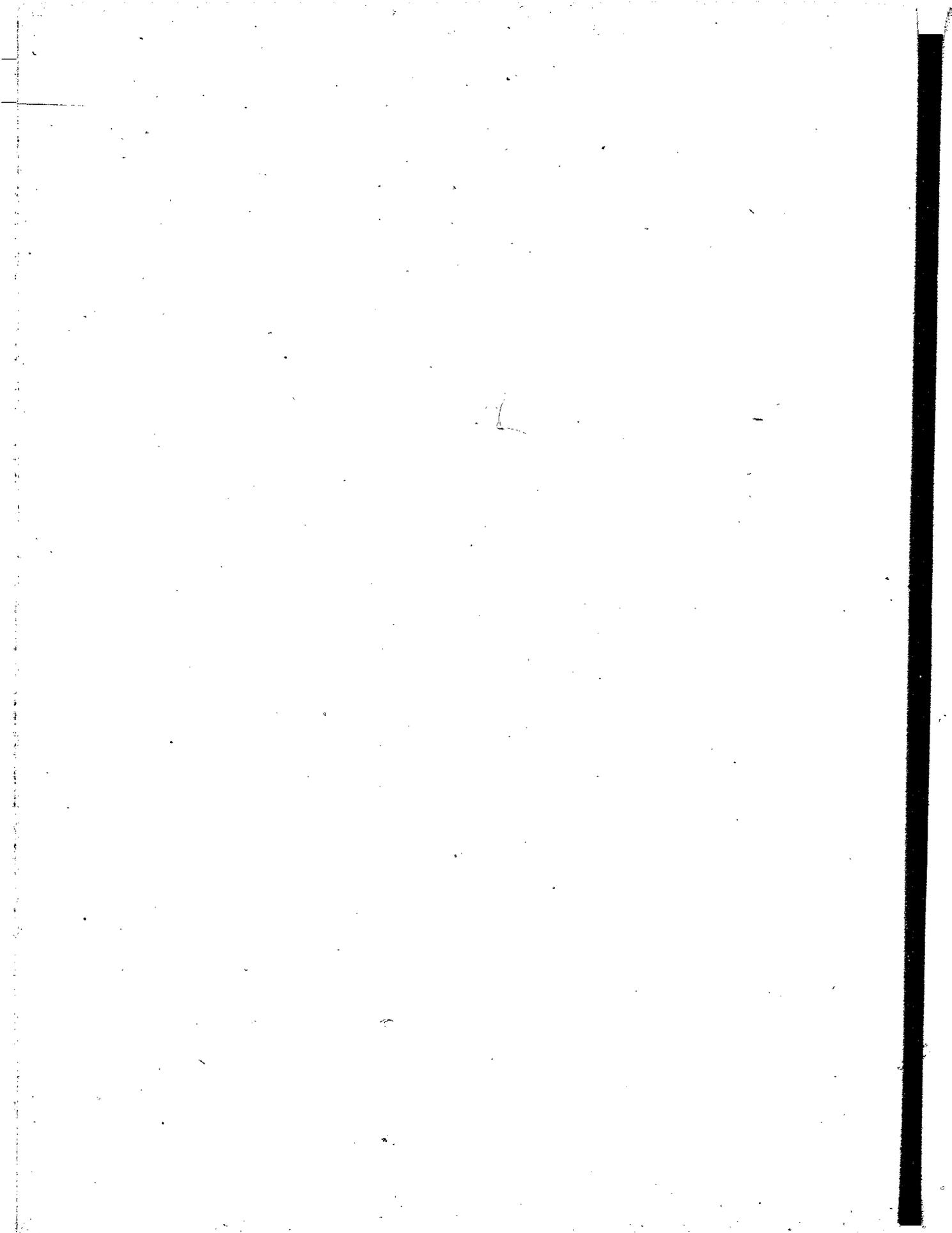




TABLE DES MATIÈRES

— 000 —

	Page
1755 Détail de la marche de Monsieur de Dieskau par Monsieur de Montreuil.....	1
“ Lettre de Monsieur de Dieskau à Monsieur de Vaudreuil.....	5
“ Lettre du Chevalier de Montreuil à Monsieur d'Abadie.....	6
“ Lettre du Chevalier de Montreuil.....	8
“ Lettre du Chevalier de Montreuil à Monsieur d'Abadie.....	9
“ Lettre de Monsieur Bigot au Ministre.....	11
“ Lettre de Monsieur de Vaudreuil au Ministre.....	12
“ Lettre du Chevalier de Montreuil.....	13
“ Lettre du Chevalier de Montreuil à Monsieur d'Abadie.....	13
“ Ordonnance du Roy, portant déclaration de guerre contre le Roy d'Angleterre.....	15
1756 Pouvoir pour le Marquis de Montcalm.....	19
“ Lettre du Ministre à Monsieur de Montreuil.....	20
“ Lettre de Monsieur de Montcalm au Ministre.....	21
“ Lettre du Chevalier de Montreuil au Ministre.....	23
“ Lettre de Monsieur de Montcalm au Ministre.....	24
“ Etat de la situation actuelle des bataillons cy après et des changemens qu'il y a eus dans chacun d'eux depuis leur départ de Brest, en may 1755, jusqu'à ce jour.....	29
“ Lettre de Monsieur de Montcalm au Ministre.....	29
“ Lettre du Chevalier de Montreuil.....	31
“ Lettre de Monsieur Cognard sur les affaires du Canada.....	32
“ Lettre de Monsieur de Montcalm au Ministre.....	43
“ Lettre de Monsieur de Montcalm au Ministre.....	45
“ Lettre de Monsieur de Montcalm au Ministre.....	46

	Page
1756 Relation de la prise des forts de Chouaguen ou Oswego, et de ce qui s'est passé cette année au Canada.....	48
“ Détail général de la nouvelle victoire remportée par l'armée des François sur celle des Anglois, dans le Canada, le 18 juillet, 1756, à l'attaque des ouvrages extérieurs et avancés de la ville de Manton, capitale du Canada, appartenante aux Anglois, assiégée par les François sous la conduite de Monsieur de Vaudreuil, commandant en chef et major général des armées navales et de toutes les troupes de terre qui sont dans ce pays.....	57
“ State of facts relating to the loss of Oswego collected from the information of some gentlemen lately arrived from Quebec who where made prisoners of war at Oswego : that the work of Oswego at the time of its being attacked by the French consisted of three forts, viz : the old fort built many years ago whose chief strenght was a weak stone wall, about two feet thick, so ill cemented that it could not resist the force of a four pound ball, and situated on a point of land at the entrance of the Harbour.....	59
“ Lettre de Monsieur de Montcalm au Ministre.....	66
“ Letter of J. Cleveland to Captain Spry.....	70
“ Lettre de Monsieur de Montcalm au Ministre.....	71
“ Lettre de Monsieur de Montcalm au Ministre.....	73
“ Lettre de Monsieur de Montcalm.....	74
“ Lettre du Chevalier de Montreuil au Ministre.....	76
“ Lettre de Monsieur de Dieskau à Monsieur de Vaudreuil.....	77
“ Lettre de Monsieur de Montcalm au Ministre.....	78
1757 Lettre de Monsieur le Marquis de Vaudreuil à Monsieur le Chevalier de Drucourt.....	82
“ Lettre du Maréchal Duc de Belleisle.....	83
“ Letter from Mr Charles Lawrence.....	85
“ Extrait d'une lettre de Monsieur Louis Pintard à Monsieur John Searle à Madère.....	87
“ Lettre de Monsieur Parker à Monsieur Nathaniel Adams	88
“ Extrait d'une lettre de Monsieur Joschies à Mess. Hill, Lamas et Hill.....	89
“ Lettre de Monsieur de Montcalm au Ministre.....	89
“ Lettre de Monsieur le-Chevalier de Drucourt au Ministre.....	94
“ Lettre de Monsieur de Montreuil au Ministre.....	95
“ Engagement des Irlandois déserteurs.....	97

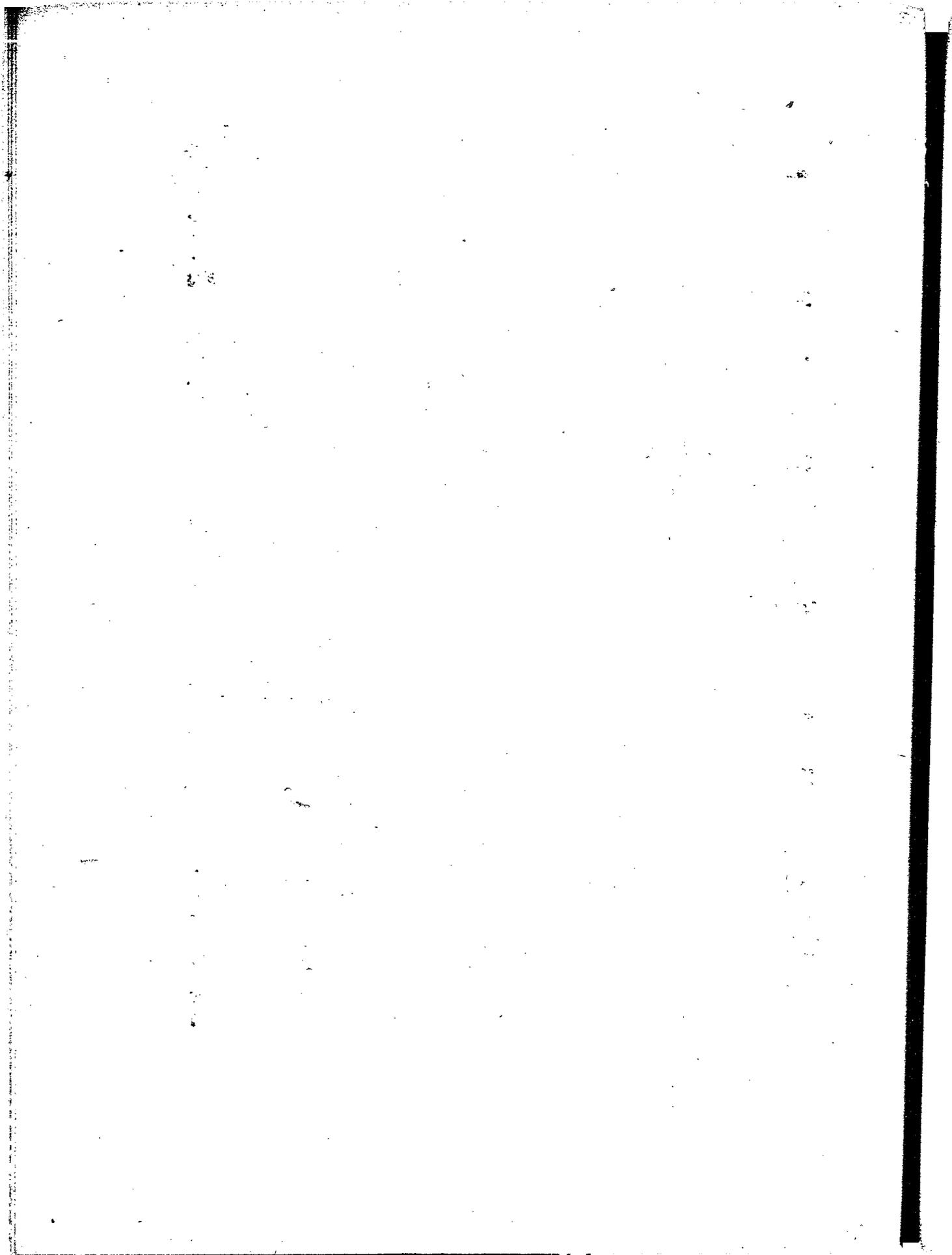
	Page
1757 Instruction à Monsieur le Marquis de Montcalm, maréchal des camps et armées du Roy.....	100
“ Lettre de Monsieur de Montcalm au Ministre.....	104
“ Lettre de Monsieur le Comte de Montserran.....	108
“ Lettre de Monsieur de Vaudreuil au Ministre.....	109
“ Lettre de Monsieur de Montcalm à Monsieur de Vaudreuil.....	110
“ Lettre de Monsieur de Montcalm à Milord Loudon.....	112
“ Lettre de Monsieur de Montcalm au général Webb.....	114
“ Lettre de Monsieur de Montcalm au Ministre.....	115
“ Extract of a letter published in England.....	117
“ Mémoire présenté à Son Excellence Lord Loudon par Monsieur Larcher.	125
“ Lettre de Monsieur de Vaudreuil au Ministre.....	127
“ Lettre de Monsieur de Montcalm au Ministre.....	128
“ Lettre de Monsieur de Vaudreuil au Ministre.....	130
“ Lettre de Monsieur de Montcalm au Ministre.....	131
“ Lettre du Gouverneur Pownall à Monsieur Prevost.....	133
“ Rapport du comité appointé par Son Excellence le Gouverneur Pownall pour régler les frais occasionnés par le paquebot François venu de Louisbourg avec le Sieur Larcher, envoyé par le Gouverneur du Cap Breton	134
“ Lettre du Gouverneur Pownall à Monsieur le Chevalier de Drucourt....	136
“ Lettre de Monsieur le Comte de Monserran.....	139
“ Déclaration du Sieur Lahontan.....	139
“ Rapport de Messieurs Drucourt et Prevost.....	140
“ Lettre de Monsieur Hève jointe à la lettre précédente.....	142
1758 Lettre de Monsieur de Bougainville.....	143
“ Mémoire de Monsieur le Chevalier de Drucourt sur Louisbourg.....	145
“ Lettre de Monsieur de St Julhien au Ministre.....	150
“ Lettre de Monsieur de Montcalm au Ministre.....	151
“ Mémoire de Monsieur de Montcalm sur les limites de la Nouvelle-France (<i>en chiffre</i>).....	152
“ Lettre de Monsieur de Montcalm au Ministre.....	153
“ Lettre de Monsieur de Montcalm au Ministre.....	156
“ Lettre de Monsieur de Montreuil au Ministre.....	158
“ Lettre de Monsieur de St Julien au Ministre.....	159
“ Lettre de Monsieur de La Houlière au Ministre.....	162
“ Lettre de Monsieur de Montcalm au Ministre.....	164

	Page
1758 Lettre de Monsieur de Montcalm à Monsieur de Vaudreuil.....	168
“ Lettre de Messieurs Godechen d'Igoville et Roche.....	173
“ Lettre de Monsieur de Vaudreuil au Ministre.....	173
“ Lettre de Monsieur St Julhien au Ministre.....	174
“ Lettre de Monsieur de La Houlière au Ministre.....	176
“ Lettre du Général Abercromby à Monsieur le Marquis de Vaudreuil....	187
“ Lettre de Monsieur de Vaudreuil au Ministre.....	188
“ Lettre de Monsieur de St Julhien au Ministre.....	193
“ Extrait des officiers majors, des officiers marinières, matelots, domestiques, gardes de la marine, soldats et moussettes provenants des vaisseaux cy après nommés qui se sont trouvés à Louisbourg soit en bonne santé soit malades, le 30 juillet, 1758.....	196
“ Lettre de Monsieur de Vaudreuil au Ministre.....	197
“ Lettre de Monsieur de Montcalm au Ministre.....	198
“ Lettre de Monsieur de Montreuil au Ministre.....	199
“ Lettre de Monsieur de Montcalm.....	201
“ Lettre de Monsieur de Montcalm.....	204
“ Lettre de Monsieur de Villejouin au Ministre.....	205
“ Lettre du Chevalier de Drucourt au Ministre.....	205
“ Plan for the operations of the Campaign for the year 1759.....	208
“ Lettre de Monsieur le Chevalier Desgouttes.....	215
“ Journal de l'affaire du Canada passée le 8 juillet, 1758, entre les troupes du Roi, commandées par Monsieur le Marquis de Montcalm, et celle d'Angleterre qui, au nombre de 20,000 hommes, ont été mises en fuite par trois mille deux cents cinquante François... ..	219
1759 Lettre de Monsieur de Montreuil au Ministre.....	223
“ Lettre de Monsieur Montcalm au Ministre.....	223
“ Lettre de Monsieur le Marquis de Montcalm au Ministre.....	228
“ The English land forces on the expedition against Quebec.....	229
“ Strength of the English army at the battle of Quebec.....	229
“ Strength of the French army at the battle of Quebec.....	230
“ The Campaign in Canada, from the death of Montcalm.....	231
“ Lettre de Monsieur de Montcalm au Ministre.....	244
1760 The campaign of Canada.....	245
“ Nouvelles du Canada.....	265
“ List of regiments in North America.....	266
“ Lettre de Monsieur Bigot au Ministre.....	266

	Page
1760 Caractère de Monsieur le Marquis de Montcalm.....	270
“ Lettre de Monsieur Bigot au Ministre.....	271
“ Lettre de Monsieur le Marquis de Vaudreuil.....	272
“ Lettre au Ministre.....	274
“ Lettre de Monsieur Bigot au Ministre.....	275
“ Lettre de Monsieur Bigot au Ministre.....	276
“ Mémoire de Monsieur de Lévis à Monsieur de Vaudreuil.....	278
“ Lettre de Monsieur de Vaudreuil au Ministre.....	280
“ Parole des Iroquois, Loups et Chouanons venant du fort Duquesne.....	281
“ Campagne de 1760 en Canada.....	283
“ Suite de la campagne en Canada.....	297
1761 Lettre de Monsieur Bonneau à Monsieur le Duc de Choiseul.....	307
“ Letter from Monsieur de Bougainville to the right Honorable William Pitt.....	308
“ Lettre de Monsieur Pitt à Monsieur le Chevalier de Lévis.....	309
“ Letter from the right Hon. William Pitt to Monsieur de Bougainville...	310
1762 Grâce de Monsieur de Bourlamarque.	311
“ Lettre d'un habitant de Saint-Dominique communiquée au Ministre....	312
1763 In the summer of 1763, le Chevalier Chaussegros de Lery and his Lady were presented at the English Court and were the first of the subjects of George the III who had that honour.....	313
“ Jugement rendu souverainement et en dernier ressort, dans l'affaire du Canada par Messieurs les lieutenant-général de police, lieutenant particulier et conseillers au Chatelet et siège présidentiel de Paris, commissaires du Roy en cette partie. Imprimé à Paris par Antoine Boudet, imprimeur du Roy et du Chatelet. 78, P. P.....	313
1767 Lettre de Monsieur le Duc de Choiseul à Monsieur de Kalb.....	314
“ Instruction particulière et secrète pour le Sieur de Kalb, lieutenant colonel d'infanterie.....	314
“ Lettre de Monsieur de Kalb à Monsieur le Duc de Choiseul.....	315
“ Lettre de Monsieur le Duc de Choiseul à Monsieur de Kalb.....	317
“ Lettre de Monsieur de Kalb au Ministre.....	318
“ Lettre de Monsieur de Kalb au Ministre.....	319
“ Lettre de Monsieur le Duc de Choiseul à Monsieur de Kalb.....	320
“ Lettre de Monsieur de Kalb à Monsieur le Duc de Choiseul.....	321
“ Lettre de Monsieur de Kalb à Monsieur le Duc de Choiseul.....	324
1768 Lettre en chiffre de Monsieur de Kalb à Monsieur le Duc de Choiseul...	325

	Page
1768 Lettre en chiffre de Monsieur de Kalb à Monsieur le Duc de Choiseul...	327
“ Détail en abrégé du naufrage essuyé par Monsieur de Kalb, le 28 janvier 1768.....	330
“ Lettre en chiffre de Monsieur de Kalb à Monsieur le Duc de Choiseul...	332
1776 Letter from the Baron de Kalb to Mr Silas Deane.....	334
“ Engagement of Baron de Kalb.....	336
“ Engagement de Monsieur le Marquis de Lafayette.....	337
“ Letter from Mr Silas Deane to the Baron de Kalb.....	338
1780 Lettre du Chevalier Latouche au Ministre.....	339
“ Lettre du Chevalier de Latouche au Conseil de Massachusetts Bay.....	341
“ Lettre du Conseil de Massachusetts Bay au Chevalier Latouche.....	342
“ Mémoire sur la guerre de l'indépendance des Etats-Unis, à dater de l'arrivée du corps François, 1780, écrit par Monsieur le Comte de Rochambeau, par ordre du Ministre, pour le Sieur François Solés, auteur, etc., etc.....	343
“ Etat de la dépense faite par la frégate du Roy l' <i>Hermione</i>	376
“ Lettre du Chevalier Latouche au Ministre.....	377
“ Lettre du Chevalier Latouche au Ministre.....	378
“ Etat des santés ou toasts portés le 4 may, 1780, à Boston, à bord de l' <i>Hermione</i> , frégate du Roy.....	379
“ Letter from the Council of Massachusetts Bay to the Chevalier Latouche.	380
“ Lettre du Chevalier Latouche au Ministre.....	381
“ Lettre de Monsieur le Comte de Rochambeau à Monsieur le Marquis de Lafayette.....	382
“ Réponse de Monsieur le Comte de Rochambeau aux Sauvages députés de Canada.....	384
“ Lettre de Monsieur le Comte de Rochambeau à Monsieur le prince de Mont-Barry.....	384
“ Instruction pour Monsieur de Capellis.....	386
1781 Une lettre datée de Londres.....	387
“ Lettre de Monsieur le Comte de Rochambeau aux gouverneurs des Etats de Boston et de Rhode Island.....	388
“ Lettre de Monsieur le Comte de Rochambeau aux gouverneurs de Boston et de Rhode Island.....	390
“ Lettre de Monsieur le Comte de Rochambeau au général Washington...	391
“ Lettre de Monsieur Rodrigue au Ministre.....	392
“ Lettre de Monsieur le Comte de Rochambeau à Monsieur de La Perouse.	392

	Page
1781 Lettre de Eugène Gauthier au Ministre	393
“ Lettre du général Washington à Monsieur le Marquis de Saint-Simon....	394
“ Prise de Pensacola.....	395
1782 Lettre du général Washington à Monsieur le Marquis de Vaudreuil.....	396
“ Lettre de Monsieur de Choisy à Monsieur le Comte de Rochambeau.....	399
“ Lettre de Monsieur le Marquis de Vaudreuil à Monsieur le Comte de Rochambeau.....	400
“ Lettre de Monsieur le Marquis de Vaudreuil à Monsieur le Comte de Rochambeau.....	401
“ Lettre de Monsieur le Marquis de Vaudreuil à Monsieur le Comte de Rochambeau.....	403
“ Lettre de Monsieur le Marquis de Vaudreuil à Monsieur le Comte de Rochambeau.....	404
“ Lettre de Monsieur le Marquis de Vaudreuil à Monsieur le Comte de Rochambeau.....	405
“ Lettre de Monsieur le Marquis de Vaudreuil à Monsieur le Comte de Rochambeau.....	406
“ Lettre de Monsieur le Marquis de Vaudreuil à Monsieur le Comte de Rochambeau.....	407
“ Lettre de Monsieur le Marquis de Vaudreuil à Monsieur le Comte de Rochambeau.....	409
“ Lettre de Monsieur le Marquis de Vaudreuil à Monsieur le Comte de Rochambeau.....	410
“ Lettre de Monsieur le Marquis de Vaudreuil à Monsieur le Comte de Rochambeau.....	411
“ Lettre de Monsieur le Marquis de Vaudreuil à Monsieur le Comte de Rochambeau.....	412
1789 Lettre du Chevalier de Latouche au Ministre.....	413
“ Description des treize Provinces des colonies unies de l'Amérique Sep- tentrionale par Monsieur le Chevalier de Prudhomme de Borre, brigadier des Armées du Roy.....	417
“ Mémoire présenté au Congrès par Monsieur Duportail.....	438
“ Résumé des services de Monsieur le Chevalier Destouches pendant la guerre de l'indépendance.....	445
“ Remarque sur la Nouvelle-Angleterre et le Haut-Canada.....	453



INDEX

A

Abénaquis—première mission—I—19;—1672—à Québec—I—226;—1679—à Sillery—I—272;—1688—à Kénébec—I—435—tuent des Iroquois—I—444;—1689—on veut les attirer en Canada—I—468;—1689—de la Chaudière—I—498—des Trois-Rivières—I—500—de la Chaudière—I—505;—1690—demandent leurs prisonniers—I—404;—1692—vont en guerre contre les Anglais—II—89;—1693—en Acadie; présents du roi—II—111—en France—II—116;—1694—retour de France—II—132—délégés à Québec—II—163—font la guerre aux Anglais—II—166;—1695—tués à Pentagouët—II—194, 196—des Trois-Rivières—en guerre—II—198;—1697—à Saint-François du Lac—I—600;—1702—à Québec—II—396;—1703—on veut les attirer en Canada—II—406;—1704—à Québec—II—414—vont à Terre-neuve—I—606;—1705—lettre au roi—II—433—à Terre-neuve—I—614—sont établis en Canada—II—447;—1706—délégés à Albany—II—456, 458;—1709—au lac Champlain—I—617;—1712—commercent à Boston—II—553;—1715—capturent des bâtiments anglais—III—19;—1716—en Acadie—III—18, 10—leur terrain au fleuve St Jean—III—19—les plus nombreux en Acadie—III—22, 23;—1719—regardés comme appartenant à la France—III—41;—1720—moyens de conserver leur fidélité à la France—III—49;—1721—reçoivent des médailles françaises—III—63—attaquent une ville anglaise—III—64—sous la protection de la France—III—68, 76;—1722—sous la protection de la France—III—66—en guerre—III—84, 85;—1723—leurs mœurs et coutumes—III—94—en guerre—III—108;—1724—continuent la guerre—III—101, 104, 195;—1725—réclament leurs terres en Acadie—III—126—parlent de faire la paix—III—132—mal reçus à Québec—III—132—1725—feront-ils la paix—III—136;—1726—présents du roi de France—III—127—refusent la paix—III—128;—1727—continuent la guerre—III—131—moins déterminés à la guerre—III—132—font la paix—III—134, 140, 146;—1730—présents du roi—III—150—veulent retourner en Acadie—III—152;—1731—fidèles à la France—III—154—mémoire qui les concerne—III—155—veulent aller en Acadie—III—160, 161;—1735—il faut les surveiller—III—172—acceptent des commissions anglaises—III—178;—1737—remettent les commissions aux français—III—182, 184;—1740—paroles à M. de Beaubarnois—III—188, 189;—1742—à Sillery—III—193;—1744—vont à Québec—III—205;—1746—en guerre—III—278—1746—leur nombre—III—279;—1747—leurs mouvements en Acadie—III—356;—1749—seront-ils compris dans la paix—III—422—leur situation en Acadie—III—454;—1750—fidèles aux Anglais—III—465—en guerre—III—490, 492, 495, 503;—1755—à la bataille du lac St Sacrement—IV—3, 5, 9—assemblée aux Trois-Rivières—III—545—font des prisonniers—III—552;—1757—en guerre—IV—109—se vengent des Anglais—IV—114;—1758—courses vers Boston—IV—154.

hhh

Abénaquise (I)—IV—28.

Abercromby—IV—148, 187, 197, 201, 219, 266.

Abitibis (lac)—I—554.

Abraham (voir Québec, année 1759.)

Abaya—II—9.

Acadie—1603—projet de de Monts—I—40—son étendue—I—14, 46 ;—1604—colonie de de Monts—I—47 ;—1605—commerce—I—49, 50 ;—1609—projet d'établir les Sauvages en villages—II—316, 317 ;—compagnie de ce nom—II—330 ;—1618—sa situation—I—50, 60 ;—1627—compagnie des Cent-Associés—II—352, 352 ;—1632—commission de Razilly—I—85—capucins qu'on y envoie—traité de St Germain—I—98—commission de Razilly—I—110—remise à Razilly—I—191 ;—1634-1636—concessions aux deux Latour—II—364 ;—1635—projet des chevaliers de Malte—I—114 ;—1638—Latour et D'Aulnay—I—115 ;—1641—Latour et D'Aulnay—I—116 ;—1643—hostilités entre Latour et D'Aulnay—I—117 ;—1644—voyage de Le Borgne—I—144 ;—1645—la reine envoie un navire—I—119 ;—1647—D'Aulnay gouverneur—I—120—situation—I—121—limites—I—122—commerce—I—124—D'Aulnay gouverneur—II—355 ;—1648—pêcheries—I—38 ;—1649—les Hollandais—I—116 ;—1650—situation—II—329—LaFosse proposé comme gouverneur—II—356 ;—1651—La Salle gouverneur—II—366—LaFosse gouverneur—II—370—LaFosse entre en possession du fort du fleuve St Jean—II—373 ;—1652—droits de Mad. D'Aulnay—I—132—compagnie Vendôme—Le Borgne—II—357, 362 ;—1654—commission de Denys—I—141—1654—prise de Port-Royal—I—145—capitulation de Port-Royal—I—152—prise par les Anglais—II—329—Le Borgne favorise les anglais—II—358—prise de Pentagoët—II—359 ;—1657—Le Borgne gouverneur—I—151—Le Borgne nommé commandant—II—360 ;—1658—Le Borgne possède tous les forts—II—377 ;—1664—Le Borgne demande la concession des forts—II—361—Le Borgne possède la Hève—II—376 ;—1667—rendue à la France—I—14—Paix de Bréda—I—190, 192—concession au sieur Le Borgne—I—197 ;—1668—les Anglais refusent de rendre le pays—I—187, 188 ;—1669—remise aux Français—I—190 ;—1670—dépenses autorisées—I—195—son étendue—I—198—rendue à la France—I—198, 202, 205, 208—état de la colonie—I—206—voie de communication ouverte par Talon avec le Canada—I—211 ;—II—349—les Anglais se retirent—II—361—1670-1700—Le Borgne possède la Hève—II—376 ;—1671—contingent canadien—II—76, 78—pêche—I—207—projet d'établissement—I—209—rôle de milice—I—215 ;—1672—description de Denys—I—18—projet d'établissement—I—222—les garnisons—I—224 ;—1674—compagnie des Indes—II—361—terres réunies au domaine royal—I—365 ;—1676—M. de Chambly gouverneur—I—237—mission de sieur de la Vallière—I—237—mémoires sur ses ressources—I—243—voie de communication avec le Canada—I—244 ;—1677—Marson gouverneur—I—263, 266 ;—1678—sauvages qui vont à Québec—I—266 ;—1679—les juges—I—268 ;—1681—commerce—I—277—compagnie de pêche—I—279, 280—son étendue—I—285—sa situation—I—286 ;—1682—La Vallière gouverneur—I—289—pêche—I—290, 298, 300, 304—mémoire sur ce pays—I—291—prêtre de France—I—291—voie de communication avec le Canada—I—301—pêches sédentaires—II—361—compagnie de Chevreuil en Acadie—II—361—compagnie formée—II—368, 378 ;—1683—huguenots—I—311, 313, 314—pêche—I—312, 329 ;—1684—concession au sieur d'Amours—II—112—Perrot gouverneur—I—321—mémoire—I—329—on y envoie des religieux—I—333 ;—1685—pêche des Anglais—

I—338, 349, 354—prétentions des Anglais—I—339—limites—I—339—visite de l'intendant—
I—345—voie de communication avec le Canada—I—346—Perrot gouverneur—II—364—
voyage de M. de Meulles—I—370 ;—1686—relation de Perrot—I—365—pêche des Anglais—
I—368, 390—visite de Mgr. Saint-Vallier—I—369, 388—voie de communications avec le
Canada—I—370—recensement—I—386—garnisons—I—398 ;—1687—Meneval gouverneur—
II—364—pêche—I—393, 395, 397, 403—pirates—I—395—son étendue—I—396—concessions
seigneuriales—I—396—commerce réservé aux Français—I—397—son étendue—I—410, 411
—situation—I—411 ;—1688—son étendue—I—413, 421, 433—commerce du sieur Perrot—I
—416—projet de fortifications—I—417, 420, 445—garnisons—I—423—pêche—I—425—sei-
gneuries—I—425—seigneurie des Monts Déserts—I—427—pillage des Anglais—I—429—
situation—I—433—mémoire de la compagnie de ce nom—I—437—seigneuries de Latour—I
440—les jésuites—I—442—Savages de ce pays—I—443 ;—1689—projet contre la Nouvelle-
Angleterre—II—254—recensement—II—376—missionnaires—I—437—pêche—I—451, 453—
guerre entre les Sauvages—I—464—mémoire—I—469—visite de Mgr de St. Vallier—I—469
—sa situation—I—472—compagnie de ce nom—I—473—limites—I—534, 536 ;—1690—pêche
—II—3, 15—pas de fortification—II—3—missionnaires commerçants—II—15—prise du Port
Royal—II—339 ;—1691—concessions de terres—II—39—instructions du roi—II—45, 55—
les Anglais sollicitent les Sauvages—II—57—Canadiens qu'on y envoie—II—64—pêche—
II—69—habitants prisonniers des Anglais—II—70—concession à Ma lame de Marson—II—
113 ;—1692—munitions, etc., envoyées de France—II—71, 74—milice canadienne—II—81
—projet du roi—II—82—compagnie de ce nom—II—92—mémoire sur cette colonie—II—97 ;
—1693—munitions, etc., qu'on y envoie—II—102—missionnaires—II—108—préparatifs de
guerre—II—106—présents pour les Abénaquis—II—111—concession au sieur D'Amours—
II—112—garnison—II—121—situation—II—126, 127—envoi de troupes—II—124—muni-
tions, &c., qu'on y envoie—II—129—parti de guerre français—131—recensement—II—134 ;—
1694—présents du roi aux Sauvages—II—49—expédition de capitaine Villieu—II—135—pré-
sents du roi aux Sauvages—II—137, 146, 162—compagnie de ce nom—II—144, 147—pêche—
II—146—secours du roi—II—146—conduite des ecclésiastiques—II—148, 155—importance
des partis Sauvages—II—154—dîmes—I—156—mémoire de Villebon—II—157—parti de
guerre contre les Anglais—II—160, 166—les Sauvages trafiquent avec les Anglais—II—163
—désaccord entre Villebon, Montigny et Villieu—II—170 ;—1695—l'eau de vie—II—169—
projet de guerre des Français—II—170—mission de Denys de Bonaventure—II—172—muni-
tions, etc., qu'on y expédie—II—173—Villieu se plaint de Villebon—II—174—dépenses—II
—176—dîmes—II—179—parti de guerre français—II—181—on doit cultiver les terres—II—
183—mémoire de Tibierge—II—185—encouragement aux partis de guerre—II—189—guerre
—194, 199—mémoire de la compagnie de ce nom—II—200, 201 ;—1696—nouveau fort établi
au fleuve St Jean—II—204—présents aux Sauvages—II—206—dépenses de l'année—II—
207—pêche—II—214—les récollets—II—215—massacres à Pamequid—II—222, 250—diverses
concessions de terre—II—224—siège de Natchouak—II—242, 245—combat à la baie de
Fundy—II—252—les Anglais à Naxoat et à Beaubassin—II—288—compagnie de ce nom—
II—362 ;—1697—limites—III—49—préparatifs de guerre—II—278—compagnie de ce nom—
II—280—projet des Français—II—281—combat des Sauvages contre les Anglais—II—288,
289 ;—1698—dépenses de l'année—II—290—présents aux Sauvages—II—291—on célèbre la

paix—II—294, 298—instructions à Villebon—II—295—situation de la colonie—II—295—compagnie de ce nom—II—296—fort du fleuve St. Jean—II—207—pêche—II—297, 299, 303, 304—garnison—II—298—commerce des Anglais—II—305, 310—prise d'un navire anglais—II—307;—1699—pêche—II—311, 313—échange de prisonniers—II—312—on y envoie des ouvriers—II—313—examen des titres de terres—II—314—limites de cette colonie—II—314, 315—pas de présents aux Sauvages—II—315—fort du fleuve St. Jean rétabli—II—316—clergé—II—330—limites—II—330;—1701—définition de ses limites—I—14, 18—II—334, 336—le roi propose un traité de commerce avec les Anglais—II—333—pêche—II—332, 334—les terres de Latour et de Le Borgne—II—352—traite avec les Sauvages—II—336;—1701—places fortes—II—382—clergé—II—385, 391—rapport de Brouillan—II—339—Brouillan gouverneur—II—389—titre des terres—II—391;—1702—pêche—II—395—disposition des habitants contre les Anglais—II—395—présents pour les Sauvages—II—396;—1703—mémoire de Brouillan sur les Sauvages—II—403—prise de trois barques anglaises—II—403;—1704—attaque de Port-Royal—II—416—armement des Anglais—II—464;—1705—prise d'un brigantin—II—428—missionnaires—II—447;—1706—état de la colonie—II—460—mémoire de Denys de Bonaventure—II—462—souffre de la misère—II—464;—1707—attaque de Port-Royal—II—464—il faut ménager l'esprit des Sauvages—II—473—défense de commencer avec les Anglais—II—474—Anglais réfugiés—II—475—le clergé commerce—II—476—cadeaux aux Sauvages—II—483, 484—Père René supérieur des missions—II—485;—1708—demande secours militaires—II—487, 488—cadeaux aux Sauvages—II—491—commerce avec les Anglais—II—492—les Sauvages à Subercasse—II—498;—1709—corsaires—II—504, 509—menacée d'invasion—II—505—sa situation—II—507—maladie épidémique—II—508—limites de la colonie—II—509;—1710—préparatifs de guerre des Anglais—II—512—on songe à la reprendre—II—513—instruction du roi à Subercasse—II—516—prise de Port-Royal—II—522, 530;—1711—Dalgny commandant—II—532—moyen de la reprendre—II—532—attitude des Sauvages—II—546;—1713—limites—II—560, 567—III—522, 453, 458—voie de communication avec le Canada—III—526—cédée à l'Angleterre—II—559—la paix est conclue—II—562—missionnaires—II—566—les Sauvages iront-ils se fixer au Cap Breton—II—566;—1714—Saint-Castin entretient l'esprit des Sauvages—III—3, 5;—1714—situation des habitants—III—8—chiffre de la population—III—9;—1715—les Anglais caressent les Sauvages—III—11—les habitants veulent aller au Cap-Breton—III—13—capture de bâtiments anglais—III—19;—1716—projet de la France—III—15—la France bâtit des églises aux Sauvages—III—18, 19, 22—présents français aux Sauvages—III—22—missionnaires—II—24;—1718—les Français construisent des églises—III—28—présents français aux Sauvages—III—28—pêcheries français contestées—III—28, 36—projet de colonisation des Anglais—III—32, 33—limites—III—33—arrivée du gouverneur anglais—III—35—serment de fidélité—III—35;—1719—Anglais établis—III—40, 41—subvention française aux Sauvages—III—42—les Sauvages tuent les bestiaux des Anglais—III—68;—1720—assemblée aux Mines—III—42, 546—Philipps gouverneur—III—43—la France aide la construction des églises—III—44, 54—présents français aux Sauvages—III—43—limites—III—49—influence des missionnaires—III—50—attitude des Sauvages—III—53—otages envoyés à Boston—II—57, 58, 61, 70;—1721—les Abénaquis mécontents des Anglais—III—9—établissements des Anglais—III—60—disposition des Sauvages—III—62—les Abénaquis insultent une ville anglaise—III—64, 74—les Abénaquis sont sous la pro-

tection de la France—III—66—les missionnaires—III—66—ultimatum des Abénaquis—III—85 ;—1722—conduite de la France envers les Sauvages—III—71—empiètements des Anglais—III—79—Sauvages prisonniers à Boston—III—79—guerre contre les Anglais—III—84, 85 ; 1723—guerre des Abénaquis—III—108—présents aux Sauvages—III—146 ;—1724—la guerre continue—III—101, 104, 105 ;—1725—fort des Anglais—III—121—présents du roi de France aux Sauvages—III—123, 129—on prépare la paix—III—125—politique belliqueuse de la France—III—128 ;—1727—résultat probable de la paix—III—132—missionnaires—III—132—cadeaux aux Sauvages—III—133, 148, 140, 246—les Anglais veulent la paix—III—133—bâtiment anglais pillé—III—134—paix conclue—III—134, 140, 146—missionnaires—III—136—situation des Acadiens—III—459 ;—1729—comment traiter les Abénaquis—III—147, 247—missionnaires Jésuites—III—148 ;—1730—rapport de St Castin—III—149, 154, 158 ;—présents aux Sauvages—III—150, 152—serment d'allégeance—III—150—les missionnaires se retirent—III—152—terres des Sauvages—III—153 ;—1731—il faut bien traiter les Sauvages—III—154—les Anglais s'y fortifient—III—160 ;—1732—Armstrong gouverneur—III—164—compagnie Vendôme—Le Borgne—II—369 ;—1735—les Anglais caressent les Sauvages—III—131—commissions anglaises données aux Abénaquis—III—178 ;—1737—chef des sauvages qui veulent aller en France—III—182, 183, 184—les Abénaquis remettent les commissions aux Français—III—182, 184, 185—Sauvages qui vont à Québec—III—182 ;—1741—memoire sur cette colonie—III—181—pêche des Anglais—III—192 ;—1744—Sauvages fidèles à la France—III—205—Sauvages en guerre—III—210, 270 ;—1745—milices du Canada—III—217, 280, 287 ;—1746—sauvages domiciliés en Canada—III—276—situation des Acadiens—III—293, 299—la guerre—III—309 ;—1747—événements militaires—III—326—mouvements des Français—III—342—les Anglais sont mécontents des Acadiens—III—342—milices canadiennes à Beaubassin—III—343—mouvements des Abénaquis—III—356—la guerre continue—III—359—les habitants ne seront pas expulsés—III—304 ;—1748—instructions au gouverneur Shirley—III—409—détachement militaire envoyé du Canada—III—412, 414, 415, 418—paix d'Aix-la-Chapelle—III—422 ;—1749—missionnaires français—III—424—rapport de l'abbé Le Loutre—III—437—missionnaires—III—438—limites—III—452, 458—situation des Abénaquis—III—454—fondation d'Halifax—III—455—entreprises des Anglais—456—mouvements des Français—III—457—situation des habitants—III—460—état des Sauvages—III—460, 461 ;—1750—coup des Abénaquis—III—405, 392, 495, 503—colonisation anglaise—III—487—rapport de Bigot—III—490—Anglais enlevés par les Sauvages—III—497—rapport de St Luc de Lacorne—III—499—1750-58—memoire—III—465, 486 ;—1752—serment d'allégeance à la France—III—508—lettre de M. de Longueuil—III—508—arpentage des terres—III—510 ;—1754—coup des Abénaquis—III—515—les Anglais cajolent les Sauvages—III—517—fort du fleuve St. Jean—III—517, 519—défense aux Acadiens de paraître en armes—III—519 ;—1755—limites—III—522—les Anglais marchent sur le fort du fleuve St Jean—III—554, 555 ;—1756—situation—IV—27, 28—familles expo tées—IV—34—projet de Montcalm—IV—80 ;—1757—préparatifs des Anglais—IV—104 ;—1758—réclamée par Montcalm—IV—152.

Acadiens—(ce nom)—I—538.

Acquarine—III—403.

Acéf (?)—III—543.

- Adam** (Jacques)—II—454.
Adhémar de Lantagnac—III—103.
Africain (l')—II—513.
Agnew—IV—229.
Aigle (l')—II—266 ;—IV—202.
Albanel—I—316.
Albany—1679—commerce du castor—I—205—description—I—271—poste faible—I—271 ;—1681—rapport du Duchesneau—I—285 ;—1689—projet des Français—I—457, 489 ;—II—255 ;—1690—partis français—I—489, 586, 589—1692—projet des Français—II—75—réunion des Iroquois—I—590 ;—1694—exercice militaires—III—217 ;—1700—projet des Français—II—342, 382 ;—1748—courses des partis français—III—405.
Alexander (Sir William)—I—13, 23, 537.
Alex. (Simon)—I—32.
Aicide (l')—III—540, 554.
Aldin—II—16, 86, 69, 93, 116, 121, 140, 144 ;—III—17.
Alain (Louis)—II—471, 482, 25, 18, 154, 432, 456, 463 ;—III—131.
Algonquins—I—253, 592.
Algonquin—III—514.
Ailleboust (d')—Périgny—commerce en Acadie—II—12, 93 ;—1745—à Louisbourg—III—250—Périgny ;—1652—proposé commandant en second de l'Acadie—II—95, 259, 488, 515, 619—de Mantet—I—489, 490, 590, 515 ;—IV—169.
Aimable (l')—III—107.
Alphonse (Jean)—I—11, 37, 533.
Allard—III—379.
Allouette—I—330.
Almouchiquois—I—52.
Amblemont (d')—I—395 ;—II—127, 325.
Amherst—1759—entre en campagne—IV—22 ;—1760—marche sur Montréal—IV—257, 261, 264—IV—303—commandant en chef—IV—266—au lac Champlain—IV—275
Amicoués—I—608.
Amitié—I—330.
Amyot—1747—négociant—III—377, 389.
Amyot de Vincelot—I—478, 282 ;—II—601.
Ancename (Martin)—I—80.
Anderson—III—368
Andigny (d')—voir Grandfontaine.
Andros—I—469, 271 ;—II—208.
Anes—I—287, 599.
Ango (Jean)—I—24.
Angoulême—I—25, 28, 40, 539.
Anquetil—IV—11, 14.
Anse des Mères—I—524, 575.
Annadille—III—237.
Angélique (l')—III—347.

- Anson**—1755—III—528, 487.
Anstruther—IV—266.
Anticosti—(Ile)—I—318.
Antilles—I—196, 206, 214, 217, 276.
Apollon (l')—III—470, 486 ;—IV—162, 196, 215.
Ardent (l')—III—198.
Arethuse—III—479, 486 ;—IV—176, 196.
Arc-en-Ciel (l')—IV—70, 217.
Ascension (l')—III—237, 336.
Astrée (l')—III—25.
Aramy—II—332.
Argall (capitaine Samuel)—I—10, 532, 532.
Argenson (d')—1658—gouverneur—I—151—nommé gouverneur—I—252—et Mgr de Laval—I—251-2.
Aristote—I—7.
Armada (la grande)—I—56.
Aronde—I—383.
Arousick—III—74, 82.
Arnoulx—IV—164, 231.
Armstrong—III—164.
Arsenneau—II—262.
Assiniboines—I—259.
Atalante (l')—IV—265, 263, 286, 295
Atlas—I—4.
Atlante (l')—I—3.
Aubert (Thomas)—1508—son voyage—I—24.
Aubert de la Chesnaye—1655—arrive en Canada—I—252 ;—1676—mémoire sur le commerce—
I—245 ;—1681—traite au nord—I—283 ;—1682—traite à la baie d'Hudson—I—296, 303—
traite en Acadie—I—299—fait la traite chez les Iroquois—I—551 ;—1683—traite en Acadie
—I—317 ;—1690—perd ses navires—II—68 ;—1708—fait la traite du castor—II—494 ;—1746
—dans le golfe—III—309 ;—1747—commande au cap Desrosiers—III—449.
Aubert de Gaspé—1758—bataille de Carillon—IV—170.
Aubert (Pierre)—I—84, 132 ;—III—406.
Aubert—II—294.
Aubigny (d')—IV—94.
Aubry (père)—II—406, 561 ;—III—132, 406.
Audran—III—561.
Aughton—IV—266.
Auguste (l')—III—180.
Aurore (l')—III—296, 289.
Avangour (d')—1663—décrit la Nouvelle-France—I—155—sa mort—I—177,—1726—mission-
naire—I—318 ;—III—127, 132.
Avenant (l')—II—334, 338.
Aventure (l')—I—33C ;—II—311 ;—IV—280.

B

- Baas**—I—215.
Bailleul—III—412, 414, 490.
Bailly—I—82.
Baker—III—83.
Baleines (port aux)—I—13, 284.
Baleine—1632—(pêche de la)—I—98, 102 ;—II—1.
Banges—III—383.
Barbet—I—622.
Barillon—I—413.
Barrat—II—417.
Barré—III—349 ;—IV—229.
Barrington—IV—266.
Bartillat—I—195.
Basques—I—8, 102, 453 ;—II—4, 30, 114, 387.
Basserade—IV—91, 96, 105, 106.
Basset—I—408, 419 ;—II—304, 308, 335, 336.
Batiscan—I—307.
Baudeau—I—83.
Baussier—IV—28, 47, 173.
Bazin—III—277.
Beadon—II—260.
Beaubassin (Chignictou)—II—81, 186, 288, 567 ;—III—274, 277, 343, 346, 359, 412, —415, 418, 437—(voir Verte (baie) ; Hertel.)
Beaubien—(voir Trottier.)
Beauce—III—516.
Beaucourt—I—235, 597, 609, 621, 623 ;—II—551 ;—III—340, 341, 347—(voir Robineau ; Roche-beaucourt, de la).
Beudet (rivière)—I—598.
Beudoin (M)—II—148, 155, 215.
Beudoin (avenue)—I—578.
Beauflet—II—38.
Beaufremont—III—475 ;—IV—94, 96, 108.
Beauharnois—II—396, 405, 411 ;—III—237.
Beauharnois (voir Buisson).
Beaujeu—1684—au golfe du Mexique—III—179.
Beaujeu—1747—en Acadie—III—331.
Beaujeu—1754—à la Monongahila—III—544 ;—IV—33.
Beaujeu de Villemonde—(voir Villemonde.)
Beumanoir—(voir Duclos.)
Beumarchais—IV—334, 338.

- Beaumont** (de)—I—454.
Beauport—I—185, 305, 517, 519, 522, 525, 552, 575, 576, 621 ;—II—20, 33.
Beaupré (côte de)—I—185, 517, 552, 575 ;—II—33, 133.
Beauregard—I—398, 422-3, 434 ;—IV 322.
Beaurepas—I—413.
Beauséjour (fort)—III—466, 508 ;—IV—28, 101.
Beaussière (la)—I—573.
Beauvais—(voir Bonneau ; Le Gardeur.)
Bebouille—I—606, 608.
Bécancour (paroisse)—I—501, 605.
Bécancour (sauvages de)—1721—entrevue—II—57 ;—1722—assemblée—III—30 ;—1722—en guerre—III—87 ;—1724—en guerre—III—108 ;—1727—en guerre—III—131 ;—1730—veulent se fixer en Acadie—III—152, 160-1 ;—1735—retournent à Bécancour—III—172-3 ;—1745—prisonniers—III—261 ;—1746—en guerre—III—313 ;—1745—en guerre—III—333, 356, 366 ;—1750—en guerre—III—490-5, 503 ;—1750—coup en Acadie—III—505 ;—1754—en guerre—III—515.
Bécancour (famille)—(voir Robineau.)
Bedgood—III—377, 389, 393-4.
Bedford (le)—IV—216.
Bedout—IV—338.
Begin—III—403.
Begon—I—622 ;—II—558 ;—III—12, 22.
Bestiaux—I—195, 309, 351, 386, 390.
Bethoulat—I—82.
Betuze (le)—IV—159.
Biard—I—10, 532.
Bic—IV—21, 238.
Biche—(la)—II—470, 476, 484.
Biencourt—I—57, 116, 316—(voir Poutrincourt.)
Bienfaisant (le)—III—479, 486 ;—IV—179, 184, 196.
Bienville—(voir Lemoyne.)
Bigot (le Père)—I—405, 406, 444 ;—II—136, 143, 163, 193, 312, 386.
Bigot (François)—1739—au cap Breton—III—186, 187 ;—1744—à Louisbourg—III—200, 203 ;—1745—à Louisbourg—II—217, 336 ;—1745—lettre au ministre—III—271 ;—1746—intendant de l'Acadie—III—310 ;—1748—arrive à Québec—III—416 ;—1749—au cap Breton—III—438, 461 ;—1749—rapport sur Kalm—III—462 ;—1750—rapport sur l'état de l'Acadie—III—490 ;—1755—revient de France—III—537 ;—1756—doux et relâché—IV—31 ;—1758—très occupé—IV—164 ;—1759—fait sa fortune—IV—226 ;—1759—son éloge par Montcalm—IV—228 ;—1760—son activité—IV—285 ;—1760—lettres au ministre—IV—266, 271, 276.
Bisonne (la)—II—477.
Bissot—(voir Vincennes.)
Binetteau (et non Binetary)—II—127.
Bion—II—316.

- Biville—IV—72.
Bizard—I—504.
Bizarre (lè)—II—263 ;—III—543 ;—IV—131, 159, 193.
Blain ou Blain—III—42, 304.
Blâye—II—261.
Blaghouet—II—339.
Blé—I—182, 301, 346 ;—III—464.
Blénac—I—343.
Bélaïr—II—180.
Belcher—III—396.
Belestre—(voir Picoté.)
Béliveau—II—262, 480.
Bell—IV—229.
Belleau—I—81.
Belle-Gabriel (la)—III—446, 456.
Bellefeuille—(voir Lefebvre.)
Bellefonds—I—504.
Belleisle (M. de)—II—519 ;—III—66, 76 ;—IV—83.
Belle-Isle (détroit)—I—11.
Belle-Isle—(voir Le Borgne.)
Belle-Rivière—(voir Monongahéla ; Ohio.)
Bellemont—II—309, 326, 330 ;—III—242.
Belmont (de)—I—593.
Bellonne (la)—II—263, 514.
Beloux—II—260.
Benoit—III—238.
Benac—I—225.
Bénédiction (la)—I—87.
Berger ou Bergier—I—279, 291, 298, 304, 312, 320, 322, 229, 332, 334, 341, 349, 370, 404 ;—II—361 ;—III—521.
Bergères—(voir Des Bergères.)
Bergeronnes (les)—I—577.
Bernon—II—305.
Bernier—IV—3, 5, 10, 14.
Bernard—IV—169, 170, 172, 220.
Berryer—IV—256, 263.
Berruyer (Jacques)—I—81.
Berthet—III—363.
Berthier (M.)—I—172.
Bertrand—I—81, 144 ;—II—134.
Berval—IV—161, 167.
Besset—I—593.
Bleury—(voir Sabrevois.)
Blondel—I—82.

- Blot (de)**—IV—161, 167.
Bocage (voir Labrosse).
Bois (Charles)—III—521.
Boisbriant—(voir Dugué.)
Boishébert—(voir Deschamps.)
Boissel—I—81.
Boivinet—I—235.
Bonaventure—(voir Denys.)
Bonaventure (île)—II—68.
Bonneau de Beauvais—I—83.
Bonneau (officier)—IV—172.
Boñneau (capitaine)—IV—307.
Bon (le)—II—127.
Bonne (la)—II—151.
Bonne-Espérance (cap)—I—7.
Bonnefons—IV—357.
Bonneviste—I—613.
Bonrepos—I—488.
Bontemps (capitaine)—I—91.
Bonvouloir—III—521.
Bordier—I—83.
Boscat—III—345.
Boscawen (amiral)—IV—176, 184, 215, 540.
Bossier—III—472.
Boston—1601—projet d'un traité de commerce—I—127 ;—1670—commerce du castor—I—205 ;—1671—pêcheries—I—219 ;—1674—corsaires—I—229—coup sur Pentagoët—I—230 ;—1678—état de la place—I—264 ;—1679—description—I—271 ;—1681—description—I—285—pêcheries—I—284—la France refuse le commerce—I—281 ;—1682—commerce avec Port-Royal—I—301—régime postal—I—301 ;—1683—situation—I—316 ;—1685—corsaires—I—344 ;—1686—Dudley commandant—I—365 ;—1689—pêcheries—I—472 ;—1690—projet des Français—II—5—prise de Port-Royal—II—6 ;—1697—description—II—269 ;—1714—Dudley gouverneur—III—6 ;—pêcheries—III—9 ;—1716—pêcheries—III—16 ;—1717—corsaires—III—26 ;—1720—otages de l'Acadie—III—57, 61, 70 ;—1722—plaintes contre les Français au sujet des Sauvages—III—71, 75—le gouverneur Dummer demande la paix—III—106 ;—1744—moyens de défense—III—211, 215, 229 ;—1745—milices à Louisbourg—III—369—mécontentement contre les Anglais—III—267 ;—1747—effectif des milices—III—368—prisonniers français—III—371—disette—III—338, 342, 353, 366 ;—1748—courses des partis français—III—409 ;—1754—ravages des Abénaquis—III—515 ;—1757—courses des Abénaquis—IV—109, 154—coups des Canadiens—IV—174.
Bouat—I—573.
Bouchard (îles)—I—584.
Boucher—1682—de la compagnie d'Acadie—II—361.
Boucher—1749—ingénieur à Louisbourg—III—447.

- Boucher de Boucherville**—1746—golfe St Laurent—III—309;—1754—au fort Nécessité—III—521.
- Boucher de Laperrière**—1710—à Albany—II—514;—1747—chez les Miamis—III—362;—1756—au fort Carillon—IV—71.
- Boucher de Niverville**—1746—commande un parti de guerre—III—273, 276;—1747—même service—III—330, 337;—1748—même service—III—416—au fort St Frédéric—III—417;—1755—marche avec les Sauvages—III—548.
- Boucher de Niverville—Montizambert**—1748—commande un parti—III—409, 413.
- Boucher de Labruère**—I—510.
- Boucherville** (paroisse)—I—307, 574, 586, 597.
- Boucherat**—I—250.
- Boudreau**—II—249, 260, 262.
- Bouffonne (la)**—II—190, 222, 252.
- Bougainville**—1756—jugé par Montcalm—IV—80—à Montréal—IV—47—au fort Carillon—IV—71;—1757—à William-Henry—IV—116, 128;—1758—bataille de Carillon—IV—222—à Paris—IV—143, 202;—1759—au cap Rouge—IV—239;—1760—à l'île aux Noix—IV—256, 276—capitulation de Montréal—IV—305;—1761—lettre à Pitt—IV—308.
- Boulanger** (Pierre)—I—81.
- Boulay** (Nicolas)—I—247.
- Boulaye** (voir Laboulaye)
- Boule** (cap la)—I—577.
- Boulin** (voir Laboulaye)
- Bourbon** (île)—I—594.
- Bourc** (Alexandre)—I—260, 544.
- Beauchemin** (de)—I—580—II—224.
- Bourdon** (Jean)—I—178.
- Bourgeois** (Jacques)—I—149.
- Bourgeois** (Germain)—II—298.
- Bourgeois** (Guillaume)—II—553.
- Bourguet** (Jean)—I—80.
- Bourlamarque**—ses aptitudes—IV—79;—1756—arrive en Canada—IV—19, 21, 30—part pour Cataracoui—IV—26—à Niagara—IV—45—à Oswégo—IV—53—blessé—IV—39—à Montréal—IV—33—son état de santé—IV—79;—1757—à William-Henry—IV—116—au camp de Carillon—IV—131;—1758—bataille de Carillon—IV—169, 170, 221—recommandé pour le grade de brigadier—IV—200;—1759—à l'île aux Noix—IV—236, 257—à Carillon—IV—244;—1760—à Longueuil—IV—278, 302—bataille de Ste. Foye—IV—288;—1762—libre de servir en Europe—IV—311.
- Bourran**—I—84, 85.
- Bouthillier** ou Bouteiller—I—87, 111, 191, 276.
- Routeroue**—I—262.
- Boydelle**—III—376, 388.
- Boyer**—I—463.
- Brafon**—IV—75.
- Braddock**—IV—11, 32.

- Bradstreet**—III—326—IV—60, 190.
Bragelonne (Claude)—I—83.
Brassard—II—418—III—403, 438.
Brau—III—137.
Bréda (voir paix)
Breslay (de)—III—150.
Bretonne (la)—II—145—6, 151, 162.
Bretons (les)—I—8.
Breton (voir Cap ; Louisbourg)
Brevil—II—267, 346.
Briant—III—281.
Bride (le)—I—88.
Bridgeman (fort)—III—366.
Brigger—I—557.
Brillant (le)—III—413—IV—173.
Brillant (François)—III—305.
Brique—I—393.
Brisacier (l'abbé)—II—79.
Brisson—I—81—III—281, 294.
Brou (de)—I—118.
Brouillan (île)—II—465, 479.
Brouillan (Jacques-François de)—1691—ses instructions—II—37 ;—1692—commande une flott —
veut attaquer la N.-Angleterre—II—77—deux naufrages—II—84 ;—1693—défend Plaisance
—II—114, 128 ;—1696—va de France à Terre-neuve—II—211—pêcheries des Espagno's—II
—261 ;—1700—ses instructions pour l'Acadie—II—332 ;—1701—va de Plaisance en Acadie
—II—339—lettre au ministre—II—345 ;—1702—lettre au ministre—II—395 ;—1703—gou-
verneur de l'Acadie—II—407 ;—1704—défend Port-Royal—II—416 ;—1706—commande en
Acadie—II—452—son décès—II—463.
Brouillan de St Ovide—1694—nommé capitaine—II—145 ;—1713—va de France au cap Breton
II—559, 567 ;—1718—commande au cap Breton—III—28—34—pêcheries—III—27 ;—1720—
commande au cap Breton—III—43 ;—1722—5—au cap Breton—III—77, 127, 128, 133, 147 ;—
1732—rapport sur le cap Breton—III—163 ;—1734—lettre du ministre—III—168.
Brouzède—III—479.
Brosse—(voir La Brosse).
Brown—II—527 ;—III—522.
Brugnon—III—472 ;—IV—159, 193.
Buade (lac)—I—258.
Buisson (le) de Beauharnois—III—339.
Bull (fort)—IV—35-6, 90, 189.
Bureau (Thomas)—II—9.
Burlapachy (Philippe)—I—90.
Burton—IV—229.

C

Cabanac (de)—I—525.

Cabot—I—8.

Cabrier—II—472.

Cachois—II—316.

Cadet (le munitionnaire)—IV—242.

Cadieu (Charles)—I—327.

Cadillac (Lamothe)—son origine—II—254 ;—1688—concède les Monts-Désert—I—427 ;—1689—plan de campagne contre la N.-Angleterre—II—254, 255 ;—1691—son habitation ruinée—II—54 ;—1692—va en France—fournit des renseignements sur la N.-Angleterre—II—79, 98, 124, 254—5 ;—1693—projet de défense des côtes—II—287, 122—gratification du roi—II—124 ;—1694—commandant d'une compagnie—II—150 ;—1698—commande à Michilimakinac—II—254 ;—1701—fonde le Détroit—I—607 ;—1705—se brouille avec Vaudreuil—I—614 ;—1712—au Détroit—I—623 ;—1715—gouverneur de la Louisiane—III—13, 180.

Cadou (Pierre)—II—261.

Caën (de)—1621—va au Canada—I—61 ;—1621-27—sa compagnie—I—63, 74-5 ;—1632—part pour Québec—I—96—restes de son privilège de traite—I—88 ;—1634—poursuit les Cent-Associés—I—77.

Calumet (sur l'Otta wa)—I—495.

Caldin—II—305.

Callières (François de)—1697—plénipotentiaire au traité de Ryswick—II—227, 238.

Callières (Louis-Hector)—1684—arrive de France—gouverneur général par intérim—I—553 ;—1688—envoie des troupes à Cataracoui—I—564, 567—va en France—I—567 ;—1687—en guerre chez les Iroquois—I—561-2 ;—1689—revient de France—I—573—gouverneur de Montréal—I—452, 455, 592—fortifie cette ville—I—573—projet de campagne—II—254-5 ;—1690—descend à Québec avec les milices—I—517, 574—II—82—remonte à Montréal—I—278 ;—1691—commande à Montréal—I—579, 581—malade—I—587 ;—1693—envoie un parti de guerre en Acadie—II—101, 131—commande à Montréal—I—598 ;—1698—désire succéder à Frontenac—I—601 ;—1699—gouverneur-général—I—602—II—318, 319—revue des troupes à Montréal—I—602 ;—1700—fortifie Montréal—I—604 ;—1702—son décès—I—605—II—405, 409.

Campbell—I—616.

Canada (origine de ce nom)—I—25, 538—anciennes limites—I—17—(voir limites).

Canadiens—ce nom appliqué aux Sauvages—I—17.

Canaries (îles)—I—6.

Candé—I—428.

Cannibas—quelle est cette nation—II—403—demeure à Pentagoët—I—434, 475—cajolée par les Anglais—I—410 ;—1689—prend le fort Pemaquid—I—465, 478, 528 ;—II—14, 29 ;—1689—la France lui fait des présents—I—447 ;—1691—autres présents—II—45, 54, 60 ;—1692—attaque les Anglais—II—76 ;—1693—autres présents—II—130—deux Sauvages vont en France—II—105 ;—1694—cajolée par les Anglais—II—157 ;—1695—autres présents—II—175.

Canots d'écorce—I—272, 552 ;—II—275.

Canseau (détroit)—I—15, 26 ;—III—77, 201, 209.

Canterbery (le)—III—288.

Cap Breton—première mention—I—25 ;—1540—fortifié—I—245 ;—1616—prétention des Anglais—I—13, 535 ;—1632—traité de St Germain—I—88 ;—1676—charbon de terre—I—231, 243 ;—1689—prétentions des Anglais—I—535 ;—1695—traite les Acadiens—II—186 ;—1712—M. de Beaucourt ingénieur—I—623 ;—1713—traité d'Utrecht—II—559 ;—III—29—projet des Français—II—560, 565-6 ;—III—8, 13—pêche des Anglais—III—10 ;—1715—projet de la France—III—13 ;—1716—lettre de Costebelle—III—16 ;—1717—commerce des Anglais—III—25 ;—1718—instructions aux pêcheurs—III—27—St Ovide gouverneur—III—28, 30 ;—1720—commerce avec les Anglais défendu—III—46 ;—1721—pêche des Français—III—77 ;—1722—troupes suisses—III—78 ;—1729—subsistances—III—147 ;—1730—commerce—III—156 ;—1732—rapport de St Ovide—III—163 ;—1739—instructions à M. de Vaudreuil—III—186 ;—1740—commerce avec les Anglais—III—187 ;—1744—Duquesnel commandant—III—199—importance des pêcheries—III—214—corsaires anglais—III—205—navires de guerre—III—198—capitulation de Canseau—III—201 ;—1745—situation—III—217—siège de Louisbourg—III—218, 220—Warren gouverneur—III—268 ;—1746—garnison anglaise—III—276, 277—flotte anglaise—III—279, 281 ;—1747—flotte anglaise—III—346, 353—mouvement des Français—III—342—situation des Anglais—III—338 ;—1748—projets des Canadiens—III—410, 418 ;—1749—retourne à la France—III—426-36, 440, 482—D'sherbier gouverneur—III—457 ;—1757—situation—IV—93, 94—menacé par les Anglais—IV—141 ;—1758—approche des Anglais—IV—159.

Capricieux (le)—IV—180, 196.

Capricieuse (la)—III—486, 479.

Cap-Rouge—I—574.

Capucins—I—86, 117, 121, 139, 147, 149, 151 ;—II—373.

Cap du Ciel (le)—I—91.

Cap de la Madeleine—I—507.

Capots canadiens—I—179, 476.

Cap-Rouge—I—307.

Capable (le)—II—263.

Carbonnière (la)—I—612.

Carey—II—184, 191.

Carheil (le Père)—I—483.

Caribou (le)—III—198.

Carignan (voir Troupes).

Carillon (fort)—1755—contruit—IV—25—servira de retraite à Dieskau—III—551—camp militaire—III—557 ;—1756—plan du fort—IV—79—réunion des troupes—IV—26, 43—chanson—IV—42—arrivée de Montcalm—IV—71 ;—1757—visite de Montcalm—IV—110—camp militaire—IV—131 ;—1758—partis de guerre—IV—154—camp militaire—IV—161—état du fort—IV—164, 200—visite de Montcalm—IV—104—bataille—IV—168, 171, 210.

Carillon (en Acadie)—I—470.

Carleton—IV—229.

Carmel (baie)—I—613.

Carotot (le)—I—597.

Caron—III—354, 541—IV—228.

Carqueville—III—285.

Cartier (Jacques)—1534—exploie le golfe St. Laurent—I—11, 532 ;—1536—à Québec—I—29—amène des Sauvages en France—I—29 ;—1540—lettres-patentes—I—37—fortifie le cap Breton—I—245 ;—1544—ses comptes avec Roberval—I—38 ;—1549—sa maison à St. Malo—1550—il est parrain—I—39.

Cartier—1706—délégué chez les Sauvages—II—453.

Cartier—1746—commande des cajeux—III—293.

Carter—I—293.

Casterme (de)—I—407.

Castillon (Jacques)—I—64, 72, 80.

Castillon (François)—I—81.

Castor (le)—III—264, 298.

Castor—1650—traite—I—250 ;—1656—traite des Hurons—I—254 ;—1660—traite—I—251 ;—1663—traite—I—252 ;—1665—prix du castor—I—179, 180 ;—1670—traite—I—205 ;—1672—ce commerce diminue—I—223 ;—1676—état de la traite—I—254 ;—1678—traite des Anglais—I—266 ;—1783—traite des Anglais—I—313 ;—1674—étendue de ce commerce—I—334 ;—1685—traite des Anglais—I—347, 349 ;—1689—prix du castor—I—476-7 ;—1690—traite en Acadie—II—4 ;—1695—le meilleur castor est à Pentagoët—II—185-86 ;—1697—commerce de la baie d'Hudson—II—276 ;—1716—état de la traite—III—17—bas prix du castor—III—23—(voir Commerce).

Casuet—II—479.

Catalogne (Gélon de)—1682—1712—mémoire historique qu'il rédige—I—551—625 ;—1686—à la baie d'Hudson—I—553, 556 ;—1687—à Cataracoui—I—560 ;—1689—à Lachine—I—568 ;—1690—à Québec—I—574 ;—1691—conduit un parti contre les Iroquois—I—579 ;—1692—au lac St Sacrement—I—591 ;—1695—aux Cèdres—I—598 ;—1704—fortifie les 3-Rivières—I—605—va à Terre-neuve—I—606 ;—1709—au lac Champlain—I—616 ;—fortifie Chambly—I—619-21 ;—1712—travaille aux fortifications de Québec—I—623.

Cavelier (Henri)—I—81—(voir La Salle).

Cayus—III—378, 394.

Cèdres (les)—III—339, 343, 564.

Célèbre (le)—III—479, 486 ;—IV—130, 141, 180, 196.

Celoron de Blainville—III—341, 417.

Cent-Associés—1627—formés—I—62, 247 ;—1628-71—état des comptes—I—75, 79 ;—1629—nombre des membres—I—80 ;—1632—embarquement de l'année—I—79—pertes qu'ils subissent—I—77 ;—1637—forment une seconde compagnie particulière—I—77 ;—1641—leur situation—I—77 ;—1643—leurs dettes—I—77 ;—1645—remettent la traite aux habitants—I—78, 248, 249 ;—1664—révoqués—II—361.

Cery—III—288, 300.

Chabot—IV—157.

Chaffaut (de)—IV—192.

Chagouamigon—III—352.

Chaleurs (baie des)—I—47—II—40—IV—271.

- Chambly**—1683—commerce du castor—I—304 ;—1687—attaqué—I—564, 567 ;—1698—poste militaire—I—606 ;—1689—les Iroquois veulent y être admis—I—487 ;—1691—parti de guerre iroquois—I—586 ;—1694—parti iroquois—I—597 ;—1703—on projette d'y établir des Abénaquis—II—406 ;—1709—rendez-vous des troupes—I—616, 619 ;—1710—camp militaire—II—514—travaux de défenses—I—620, 621 ;—1725—députés anglais—III—117 ;—1745—Iroquois en guerre—III—269 ;—1747—coups des Iroquois—III—339—les habitants s'enfuient—III—340 ;—1757—camp militaire—IV—131, 132.
- Chambly (M. de)**—1674—commande à Pentagouet—I—229, 232 ;—1674—prisonnier—I—229 ;—1676—à la Rochelle—I—237.
- Chambly (rivière)**—I—439, 444, 510, 597.
- Chambly (voir Hertel).**
- Chambon (Louis Dupont du)**—III—218, 221, 232, 350, 378, 471, 476.
- Chameau (le)**—I—83.
- Champflour (Bertrand de)**—I—83.
- ChAMPLAIN (Samuel) en Acadie**—I—10, 12 ;—1609—contre les Iroquois—I—19, 246 ;—1620—lieutenant du duc de Montmorency—I—60 ;—1621—doit recevoir Caën à Québec—I—61 ;—1629—l'un des Cent-Associés—I—82 ;—1635—lettre au ministre—112 ;—1635—sa mort—I—248—son éloge—I—246 ;—sa femme—I—247.
- ChAMPLAIN (paroisse)**—I—307.
- ChAMPLAIN (lac)**—I—592, 616, 621 ;—II—34, 97, 132 ;—III—41.
- Champigny**—1685—arrive de France—I—553 ;—1687—va au fort Frontenac—I—559, 560 ;—1698—désire succéder au comte de Frontenac—I—601 ;—1700—en désaccord avec Callières—I—604.
- Chaningery (de la)**—III—92.
- Chanson**—IV—42.
- Chapeau-Rouge (le)**—I—242, 382, 597 ;—II—16, 45, 114, 518.
- Charleston (île)**—I—553.
- Charbon de terre**—I—189, 238, 243, 277, 444 ;—II—67.
- Charcornaille (de)**—II—422.
- Charente (la)**—II—165.
- Charlevoix**—III—452.
- Charlesbourg**—I—307.
- Charmante (la)**—II—153.
- Charmant (le)**—IV—108.
- Charnisay**—(voir d'Aulnay).
- Charpentier (Denis)**—I—86.
- Charron (hôpital)**—III—110.
- Chartier**—(voir Lotbinière).
- Chassagne**—(voir La Chassagne).
- Chaste (de)**—I—534.
- Chastelain (de)**—I—84 ;—III—288.
- Chats (îles aux)**—I—564.
- Chats (chûte des)**—I—495, 589.

- Chateaufort* (le)—I—144, 148 ;—II—358, 359, 370.
Chateau-Richer—I—307.
Châteauguay (rivière et paroisse)—I—514, 567 ;—III—312, 336, 344.
Chevaux—1670—arrivés de France—I—195 ;—1681—en Acadie—I—277, 278 ;—1681-86—recensements—I—287, 309, 351, 390 ;—1695—cheval de M. de Callière—I—599 ;—1727—31—commerce qu'on en fait—III—130, 156, 170.
Chevelure (voir scalpes)
Chèvre (la)—III—479, 486—IV—162, 196.
Chèvres—I—287, 351, 390.
Chevreuil (les aux)—I—552, 561.
Chevry (marquis de)—1682—à la tête de la compagnie de pêche d'Acadie—II—361, 378 ;—1682-1700—fait plus de la traite que la pêche—II—378 ;—1686—difficultés avec la Vallière—I—370 ;—1687—aidé du gouvernement—I—406, 411, 473 ;—1688—prise de son bâtiment—I—469, 473 ;—1693—butin fait sur les Anglais—II—121 ;—1696—ses prétentions sur le fleuve St. Jean—II—362 ;—1697—fournit une carte de Boston—II—253, 254 ;—1700—ses droits de pêche—352 ;—représente la compagnie d'Acadie—II—366—prétentions sur l'Acadie—II—378 ;—1708—annote une dépêche d'Acadie—II—499 ;—1716—s'occupe encore de l'Acadie—III—15.
Chibouctou (voir Halifax)
Chicot (M)—II—134.
Chien fameux—I—606.
Chignictou (voir Beaubassin)
Chiron (Jean)—I—34.
Chorel d'Orvilliers—I—526, 559, 596.
Chorel de St. Romain—I—323.
Chouanons—II—533.
Chouart des Groseillers—I—296, 302, 314, 322, 331, 337.
Cimelot—II—504.
Claisson—I—429.
Clarentin (Simon)—I—80.
Chaussegros de Léry—II n'est pas l'auteur du mémoire tome I—551—625—(voir Catalogue).
Chaussegros de Lery—1745—rapport au ministre—III—267 ;—1746—(fils) est au fort St Frédéric—III—286 ;—1746—dans le golfe St Laurent—III—298 ;—1747—commande un parti de guerre—III—265, 366 ;—1754—sa carrière—III—514 ;—1756—prend le fort Bull—IV—22, 35, 36, 50, 57, 58 ;—1763—à la cour de Londres—IV—313.
Chaudière (la)—près de Québec—I—498.
Chauffours—(voir D'Amours).
Chauvelin—III—481.
Chauvigny (de)—II—554.
Chauvignerie (de la)—I—594, 595.
Chauvin—I—333.
Chauveau—III—311, 438.
Chavigny (de)—I—134.

- Chazel**—III—123, 124, 129.
Chedabouctou—I—305, 334, 403, 404, 429, 437, 438, 442, 466, 469, 472, 474, 505 ;—II—15, 46.
Chedel (Auguste)—II—260.
Cheffault (Antoine)—I—83.
Chemises—I—476.
Chenictou—(voir Beaubassin).
Chester (le)—II—549 ;—III—238.
Cheval Marin (le)—III—111.
Chevallier (le Sieur)—II—146, 241-7.
Clerbaud—I—304.
Clergé—II—341—III—10.
Clerhagens—I—52.
Clermont—I—501, 502, 510, 523—II—34.
Clignancourt (voir D'Amours).
Clinton—III—503.
Cloville—IV—265.
Cocagne—III—245, 457.
Cochons—I—309, 386.
Cod (cap)—I—19, 27, 532.
Coffinière—I—455, 466, 472—II—13.
Cognard—IV—32.
Colhoun—IV—119.
Colombat (M.)—I—501.
Colombe (M. de)—I—571—II—34.
Colomb (Christophe)—I—1, 37.
Colbert (ministre)—III—179.
Collin—I—573.
Compagnie des Indes—I—252, 260, 396—II—361, 367, 368—III—181
Compagnie du Nord—I—553.
Compagnie d'Acadie (voir Acadie).
Comète (la)—IV—139, 173, 196.
Comte de Chabanne—III—446.
Comillaud—IV—296.
Comble (de)—IV—38, 52.
Commerce—1600-1676—mémoire de La Chesnaye—I—245 ;—1632—traité de St. Germain—
94 ;—1650-1664—ce qu'il est en Canada—I—252 ;—1651—avec Boston—I—27 ;—1671—
avec les Antilles—I—214, 206, 217 ;—1676—marchandises anglaises—I—255 ;—1677—avec
les Anglais—I—263-6 ;—1681—avec les Antilles—I—276 ;—1683—mémoire—I—317 ;—1685
les grains—I—346-7 ;—1689—concurrence anglaise—I—476—II—1 ;—1699—instruction
du roi—II—323-24 ;—1707—projet de Raudot—I—615 ;—1714—les Anglais prétendent faire
la traite en Canada—III—2, 12—1716—défense de traiter dans les colonies anglaises—III—
17—marchandises qui se vendent le mieux—III—21—les articles français coûtent cher—
24 ;—on achète en Angleterre—III—25—les Anglais au cap Breton—III—25 ;—1719—com-

merce avec les Anglais—III—42 ;—1727—prix des marchandises—III—139—le Canada peut faire un plus grand commerce—III—130 ;—1728—avec les Anglais défendu—148 ;—1731—au cap Breton—III—156 ;—1734—avec les Antilles—III—170 ;—1741—traite des pelletteries—III—193—(voir Castor ; Tadoussac.)

Congés de traite—I—254 ;—II—219, 323—III—21.

Conseil—1645—Des Habitants—I—249 ;—1651—de Québec—I—127 ;—1652—le même—I—250 ;—1658—le même—I—251 ;—1663—le même—I—260 ;—1675—de la colonie—I—260.

Contreccœur (M. de)—II—503.

Contreccœur (paroisse)—I—307, 580.

Coquette (la)—IV—139.

Corbière—IV—37—111.

Corlar—I—489, 500, 508, 564, 586, 616—II—28, 382—III—341, 351, 403, 415.

Cornwallis—III—351, 437, 456.

Corsaires—II—3, 15, 17, 68, 165, 169, 182, 331, 395—III—26, 198, 212—IV—109.

Cortereal—I—25.

Corvées—I—620—II—133.

Cosnier (Hugues)—I—81.

Costebelle (voir Pastour)

Côte—II—260,—III—238, 302.

Couaret—III—47.

Coudres (Iles aux)—I—530, 579—III—293—IV—192, 223.

Couillard—I—605.

Coulon—1746—commande un parti en Acadie—III—302, 306, 307, 314, 328, 380—prend une frigate—III—398.

Coulon de Villiers—Jumonville—1747—revient de l'Ouest—III—351 ;—1747—attaque Corlar—III—241 ;—1748—commande un parti—III—332, 408, 411 ;—1754—tué au fort Nécessité—III—517, 521, 536—IV—12.

Coulon de Villiers—1756—combat près d'Oswégo—IV—37, 44, 51—à la Caroline—IV—40—en Pennsylvanie—IV—73 ;—1757—au lac St. Sacrement—IV—111 ;—1758—sur l'Ontario—IV—166.

Coulon de Villiers—1756—deux officiers de ce nom—IV—75.

Cour (Louis de la)—I—82.

Couraud de la Côte—II—243-5, 304.

Courbon—II—313, 315.

Courcelles (Daniel de Remy)—1665—gouverneur général—I—172—ses instructions au sujet des Sauvages—I—175—se brouille avec Talon—I—252 ;—1672—rappelé—I—219.

Coueurs de bois—I—272, 275, 280—II—219, 323—III—21.

Cournoyer (voir Hertel).

Coursay—I—83.

Courson (de)—III—14, 15.

Courtemanche (voir Le Gardeur, Robineau).

Courtin—I—239—(voir Denonville).

Courtisan (le)—II—263.

Courval (voir Poulin).
Couvertes de laine—I—179, 476—II—72.
Courville (île)—I—327, 516.
Crancé—III—441.
Cramoisy (Sébastien)—I—81.
Crevier—I—497, 514.
Cristinaux—III—403.
Crisasy (Thomas et Antoine)—I—579, 585, 594, 603, 605.
Croisille (voir Le Gardeur).
Crowne—I—150.
Cromwell—I—145.
Crozat—III—180.
Cuillerier (fort)—I—569.
Cumberland (fort) IV—35, 82.
Curodeau—III—416.
Cuivre—II—67.

D

Dablon (Simon)—I—64, 72, 84.
Daigremont—I—615, 623—III—145.
Daigubelle—IV—292.
D'aillebout (voir Aillebout)
Daine—III—116.
Dalling—IV—229.
Dalogny II—532.
Dalonne—I—571.
Dalquier—IV—235, 253, 262, 291.
D'Amours—1686—familles de ce nom en Acadie—I—386.
D'Amours—1695—deux frères font la traite en Acadie—II—170.
D'Amours (Bernard)—1696—concède en Acadie—II—224.
D'Amours de Clignancourt (René)—1686—en Acadie—I—386 ;—1696—au fort Natchouak—II—244.
D'Amours—1691—rachète une fille et deux Anglais des Sauvages—II—70 ;—1693—concède en Acadie—II—112 ;—1695—n'a pas fait de défrichement—II—183—se met à cultiver la terre—II—190 ;—1696—le roi lui interdit le commerce—II—215.
D'Amours (Mathieu) de Fréneuse—1684—concède en Acadie—II—112 ;—1686—sa famille—I—386 ;—1693—sa famille—II—135 ;—1708—sa femme—II—491.
D'Amours des Plaines—1698—gendre de Le Borgne, s'empare des droits des seigneurs en Acadie—II—206 ;—1703—sa situation—II—408.
D'Amours des Plaines (fils)—1746—commande un parti de guerre—III—309—pose des signaux sur le St. Laurent—III—273 ;—1747—voyage dans le golfe—III—332.

D'Amours de Chauffours—1586—sa famille en Acadie—I—386 ;—1692—Canadien, traite en Acadie—II—96 ;—1693—réside au fleuve St. Jean—II—135 ;—1696—d'Iberville lui prend une barque—II—302 ;—1701—retiré à Port-Royal—II—389—son éloge—II—390 ;—1703—sa situation—II—408 ;—1706—prisonnier à Boston—II—455, 463.

Dandaine—II—16.

Dandonneau-Dusablé—III—521, 563.

Dangereux (le)—II—263.

Daniel (André)—I—81.

Daniel (capitaine Charles)—I—13, 81.

Daniel (colonel)—III—368.

Danth—IV—171, 172.

Danthonnay—IV—146, 159, 195.

D'Anville (duc)—II—311, 317, 343, 370, 454-5.

D'Argenson (voir Argenson).

Darguibes—III—38.

Darpenigny—I—386.

Darisenery—II—578.

Darragory—III—409.

Daubenay—IV—184.

D'Aulnay (Charles de Menou de Charnisay)—son caractère—I—136 ;—1638—le roi lui écrit—I—115 ;—1641—le roi lui écrit—I—116 ;—1642—achète les droits de Claude de Razilly—II—355, 365 ;—1645—attaqué par Latour—I—117—II—355—e roi et la reine lui écrivent—I—119 ;—1646—reconnu seigneur par les Anglais—II—329—prend le fort de Latour au fleuve St. Jean—II—369 ;—1647—obtient les terres des Mines—II—365—nommé gouverneur—I—120, 125, 140—ses lettres-patentes en partie fausses—II—355 ;—1650—son décès—I—137—II—355—sa veuve et ses enfants—I—140, 143—II—292, 356—ses propriétés—I—439—II—352, 356, 364 ;—1651—Le Borgne s'empare de ses biens en Acadie et ailleurs—II—375-76 ;—1652—sa veuve—I—32—II—359 ;—1655—ce que deviennent ses enfants—II—359 ;—1657—ses droits contestés—I—151 ;—1662—sa veuve poursuit Le Borgne—elle lécède—II—360 ;—1667—sa sœur plaide contre Le Borgne—II—360 ;—1670—Le Borgne s'empare de ses terres—II—361 ;—1696—ses enfants plaident contre Le Borgne—II—362.

D'Aulnay (sœur du précédent)—II—351, 360, 362.

D'Aulnay (père des deux précédents)—II—356, 375.

Daumergue—I—587.

Daumont (François-Simon) de St. Lussan—I—213, 217.

Dauphin (le)—II—304—III—540.

Dauteuil—II—211

David (Jean)—I—84.

Davigrand—I—610

Davis (John)—I—533.

Deane—IV—265, 334, 337.

Deerfield—II—524.

Désse (la)—III—327.

Deflours—I—560.

De Gannes (voir Gannes).

Delean—I—612.

Delisle—III—339.

Demont—II—555.

Demuy (et non pas Demine)—I—562, 579, 580, 582—III—341.

Denau (capitaine)—IV—26.

Denonville (Jacques-René de Brisay marquis de Courtin—voir ce nom)—1685—instruction du roi—I—335—arrive de France—I—553—1687—marche contre les Iroquois—I—561-2 ;—1688—ses opérations militaires autour de Montreal—I—567.

Denis (M.)—I—571.

Denys (Nicolas)—1672—description de l'Acadie—I—18—sa commission de gouverneur—I—141.

Denys (Nicolas) de Fronsac—II—40.

Denys (Nicolas)—I—238, 540, 541.

Denys (Richard)—I—238.

Denys (Simon)—I—213, 273.

Denys (capitaine)—I—499, 527.

Denys—1746—marche avec un parti de Sauvages—III—284, 285—est au fort St. Frédéric—III—256.

Denys de Bonaventure—1690—commande un navire à la baie d'Hudson—I—522 ;—1691—commande le *Soleil d'Afrique* ;—instructions du roi pour servir en Acadie—conduit des Canadiens à Port-Royal—prend un bâtiment anglais—II—46, 48, 64, 65 ;—1692—ses instructions pour la campagne—commande l'*Envieux*—va aux Monts Déserts—II—81-4, 92 ;—1693—à la permission de se marier—III—117—amène de France des secours en Acadie—II—105, 106, 110—présents pour les Sauvages—II—125 ;—1694—présents pour les Sauvages—II—151—conduit un convoi en Acadie—II—146—instruction du roi—II—149 ;—1695—commande l'*Envieux*—II—176—combat naval dans la baie de Fundy—II—222, 250, 250—va à Pentagouët—II—172, 175, 200—va en France—II—199 ;—1696—combat dans la baie de Fundy—II—25—à Naxoat—II—243—aux Monts Déserts—II—219, —à Pentagouët—II—216 ;—1693—arrive à Rochefort—II—307, 303—instruction du roi—II—299—choix d'un site au fleuve St. Jean—II—297, 200—commande l'*Envieux*—II—311 ;—1700—à Port-Royal—II—337—à Port-Royal—II—423 ;—1706—pourquoi il n'est pas nommé gouverneur de l'Acadie—II—472—mémoire sur l'Acadie—II—462 ;—1707—plaintes contre lui—I—472—on brûle sa maison à Port-Royal—II—466, 480 ;—1708—sa conduite—II—491 ;—1716—projet sur l'Acadie—III—15.

Denys de Bonaventure (fils)—1745—à Louisbourg—III—254.

Denys de Vitré—1681—achète un chargement de sel—II—64 ;—1746—à l'île St. Jean—II—296—dans le golfe St. Laurent—III—305, 309.

Denys de la Ronde—1706—à Boston—II—462 ; 1707—retour de Boston—II—176 ;—à la défense de Port-Royal—II—478—amène des prisonniers à Québec—II—506 ;—1711—légat à Boston—II—537-3, 541, 548, 552—va à la Martinique—II—548, 552 ;—1715—à la Guadeloupe—III—10 ;—1723—va à Boston—III—91, 104.

Denys de la Ronde (fils)—1746—en Acadie—III—317.

Deprivat—IV—299.

- Derré** (François)—I—80.
Dériry—III—73.
Derisy—III—81.
Deruys—I—137.
Derninier—I—615.
Daroques—IV—206.
Desandrouins—IV—21, 53, 71, 128, 168, 284.
DesBergères—I—606, 619.
Descarettes—III—240.
Descasaux—II—37.
D'Eschambault—famille—(voir Fleury.)
Deschambault—paroisse—IV—279.
Deschamps de Boishébert—III—428, 450, 452, 516, 533 ;—IV—27, 34, 83, 104, 147, 153.
D'Escouat—III—38.
Desenclaves—III—137, 343, 346, 369, 438.
Des Gouttes (marquis)—III—479 ;—IV—148.
Desgouttins (Mathieu)—1690—écrivain du roi en Acadie—II—7—mémoire sur l'Acadie—II—15 ;—1692—est en Acadie—II—96 ;—1693—commande 40 hommes—II—106 ;—1694—est au fort Naxouat—II—153 ;—1695—en Acadie—II—201—les habitants se plaignent de lui—II—190 ;—1696—demeure sur le fleuve St Jean—II—224—repasse en France—II—209 ;—1698—juge en chef en Acadie—II—307, 329 ;—1700—écrivain du roi—II—336—demande copie de sa commission—II—341 ;—1707—sa maison brûle—II—466, 480 ;—1708—le ministre lui écrit—II—492 ;—1711—à Rochefort—II—547.
Desgouttins (fils ?)—1758—à Louisbourg—IV—179, 206—va en France—IV—215.
Desgranches—I—30, 38.
Desherbiers—III—426, 430, 435, 439, 455, 457, 482, 497.
Desiles—(voir Robineau).
Deslauriers—II—134, 186.
Desloges—III—339.
Desmarais—I—514 ;—III—34.
Despinassy—IV—190.
Desportes (Pierre)—I—84.
D'Esqueyrac—I—388.
Desrivaux—IV—321.
Des Rivières—III—309.
Desroussel—III—521.
Desruisseaux—(voir Trottier).
Détroit (le)—1687—caravane de voyageurs—I—560 ;—1701—poste fondé—I—607 ;—1712—mouvements des Sauvages—I—623 ;—1727—les Hurons—III—137 ;—1747—attitude des Sauvages—III—357, 367—coup des Outaouais—III—352—coup des Hurons—III—348, 351, 358 rapport de Longueuil, commandant—III—348, 360, 400—secours qu'on y envoie de Montréal—III—357, 362, 363, 406 ;—1748—postes anglais—III—418—les Chouanons et les Anglais—III—417—Sauvages prisonniers—III—404.
D'Hiribery—III—77.
Deux-Montagnes (lac des)—I—592.

Dexter—III—117.

Diamand—III—446.

Diane—III—537.

Dieskau—1755—ses instructions—III—548—son caractère—III—547—opinion de Montreuil—IV—3, 13—commande les troupes—III—546—ce qu'il pense des milices—IV—3, 5—marche contre l'armée anglaise—II—555—est au lac St Sacrement—IV—1-10, 13—défait et prisonnier—III—559, 563-64—IV—3, 9, 32—à Albany—IV—14 ;—1756—son état—IV—32—on a de ses nouvelles—IV—41—à Boston—IV—46—écrit à Vaudreuil—IV—77—écrit au ministre—IV—143.

Digné—I—39.

Diligente (la)—I—339, 396, 404, 412, 415.

Dimes—II—156, 179, 321.

Dion (île)—III—240.

Dion—(voir Guyon).

Divry—I—80.

D'O (le chevalier)—1638—commande un détachement à Lachine—I—565 ;—1689—prisonnier des Iroquois—I—494 ;—1690—va chez les Iroquois—I—492, 494—prisonnier—I—573—II—28—à Boston—I—515—II—59 ;—1691—son interprète est brûlé—II—62, 63—prisonnier à New-York—II—63, 70 ;—1692—prisonnier à New-York—II—80—s'échappe—II—87, 97 ;—1693—raconte ses aventures—II—118.

Dolor—I—581.

Dolu—I—61.

Dombourg—I—372, 388.

Dongan—I—239, 310, 312, 332, 402, 417,—II—43, 75, 340.

Doreil—1756—est en Canada—IV—21—Vaudreuil prévenu contre lui—31—appelé à Montréal—47 ;—1757—commissaire des vivres—IV—132 ;—1758—est à Louisbourg—IV—161—passe en France—202.

Dorigny—IV—322.

D'Orvilliers (voir Chotel).

Douaque—I—428, 475.

Doucet (voir Laverdure).

Douson—I—84, 85.

Doux—III—237.

Douville—III—281, 295—IV—27, 37.

Dover (le)—III—288.

Dragon (le)—II—202, 331.

Drake (M.)—IV—65.

Drake (sir Francis)—I—9, 57, 532.

Drouet de Richerville—III—346.

Drouet de Surville—III—401.

Drouillon—III—519, 521 ;—IV—12.

Drucourt (Madame de)—IV—206, 216.

Drucourt—III—479, 331, 533, 543, 555 ;—IV—82, 91, 125, 133, 145, 205.

- Druillètes** (le Père)—I—128, 279.
Dubeau—I—607.
Dublin (le)—IV—217.
Dubois—II—133.
Dubois de la Motte—III—475, 543 ;—IV—96, 108, 139, 145.
Dubois-Martin—IV—336.
Dubourg—(voir Moillon).
Dubreuil—I—386 ;—II—8, 125, 186, 284 ;—III—309.
Dubuisson—(voir Guyon).
Ducasse—I—613.
Ducharme—I I—5^o2.
Duchâtel (Joseph)—III—522.
Duchesnau—I—269.
Duchesnay—(voir Juchereau).
Duchesne (David)—I—64, 72, 81.
Duchesne—(voir LeBer).
Duclos de Beaumanoir—I—525.
Dudley—1704—gouverneur de Boston—III—410—au sujet des prisonniers de guerre—II—410, 425 ;—1713—gouverneur de Boston—II—558 ;—1714—gouverneur de Boston—III—5.
Dudley (fils)—II—438-40, 452.
Dufour—III—237-9.
Dufresne (Charles)—I—82.
Dugas—II—134, 316, 480.
Dugué de Boisbriant—III—180.
Duhamel—I—84 ;—III—307.
DuLuth—I—297, 56^o-2, 592, 607.
Dumas—1756—commande au fort Duquesne—IV—27, 33, 36, 75, 155 ;—1759—à la rivière Jacques-Cartier—IV—241 ;—1760—surveille la flotte anglaise—IV—290—à Montréal—IV—302.
Dumay—I—593.
Dummer (William)—III—106, 115, 134.
Dumont—I—391—IV—289.
Dumontier—IV—322.
Dunkerque—IV—17.
Dunkerque (le)—III—541.
Dupalais—II—98.
Duparc (le Père)—131, 148.
Duparquet—IV—55.
Dupéré—II—478.
Duplessis-Rochard—I—104.
Duplessis (officier)—I—561, 574, 579—III—273, 357—IV—171.
Duplessis-Faber—II—503—III—409, 512—IV—189.
Dupont—I—595, 622—III—218.
Duprat—IV—169, 170, 220.

- Dupré**—F—234.
Dupuis—II—504, 514, 546.
Dupuis (major Zacharie)—I—20.
Duquesne (fort)—1756—sa situation—IV—27, 33—peu solide—IV—28 ;—1758—abandonné—IV—224, 227.
Duquesnel—III—199, 201, 205, 314.
Durachoux—II—153.
Durand—I—612—III—487, 565.
Durantaye (voir Morel).
Duret (voir Laboulaye).
Durtubie—III—439.
Dusablé (voir Dandonneau).
Dutast—II—44, 65.
Duvault (voir Vellerannes).
Duverger—II—307—(voir St. Blain).
Duvignan—III—287, 298.
Duvivier—II—480—III—15, 218, 259, 273-7.
Eau-de-vie—I—186, 251, 252, 262, 257, 370, 449, 477, 542, 551 ;—II—16, 50, 78, 169, 322, 537 ;—III—2, 21, 139.
Echafaud aux Basques—I—102.
Echailions—(voir St Ours).
Echo (l')—III—486 ;—IV—196.
Ecossais—IV—144.
Ecureuils rouges—I—591.
Ecureuil (l')—III—29, 36, 38.
Eglises (construction des)—II—321.
Elizabelh (l')—III—406 ;—IV—133.
Elizée (le Père)—II—187.
Embuscade (l')—I—46, 467 ;—II—54.
Emeraude (l')—III—345.
Emerillon (l')—III—309.
Emmanuel (roi de Portugal)—I—3.
Enjalran (le Père)—I—559.
Entremont (d')—II—329.
Entreprenant (l')—III—479, 486 ;—IV—180, 196.
Envieux (l')—II—82-4, 98, 103, 153, 169, 172-6, 182, 189, 199, 201, 216, 251, 252, 260, 299, 304, 311, 311.
Epervier (l')—II—304.
Escarlatine—III—23, 25.
Esclaves—(voir Nègres).
Eslve (Nicolas)—I—82.
Esmit—II—420.
Espagnols—II—3, 261, 284, 288.
Espagnols (baie des)—I—243 ;—II—200, 216.

- Espérance en Dieu* (l')—I—86.
Espoux (l')—I—88.
Esquimaux (leur pays)—I—27.
Essex (l')—IV—215-6.
Etchemins—I—539.
Eveillé (l')—II—263.
Excellent (l')—II—263.
Fabert (voir Duplessis).
Faillet—II—422.
Falaise (voir Gannes).
Famine (poste de la)—I—552, 561.
Faneuil (Benjamin)—II—10.
Farine—I—586—II—340—III—147, 170, 464, 513.
Faulcon (M)—II—9.
Fautour—III—237.
Fayot (Jean de)—I—82.
Fech—IV—113.
Féodal (régime) voir seigneuries.
Fer—I—393—III—22.
Féret (Pierre)—I—83.
Ferrand (Michel)—I—85.
Ferron (Jean)—I—81.
Ferru (André)—I—81.
Fèves—I—292.
Fidèle (le)—III—479, 486, 537—IV—162, 196.
Filles à marier et filles amenées de France—I—195, 206, 210, 393.
Flamand (M.)—I—471.
Fletcher—II—454—IV—229.
Fleur de May—I—530, 578.
Fleurimont de Noyelles—III—352, 358, 366.
Fleury d'Eschambault—II—300-8.
Fleuron (le)—II—263.
Flibutiers (voir Corsaires).
Flours (voir Desflours).
Floride—III—178.
Fonbrune—IV—79.
Fondreth—I—14, 536.
Fontaine (Pierre)—I—84.
Forant (de)—III—186, 187.
Forbes—IV—202.
Forbisher—I—11, 533.
Forçats—(voir Vagabonds)
Forillon—II—16.

- Fortuné** (cap et îles)—I—3, 6, 12.
Fougeux (le)—III—542.
Fouillac—IV—298.
Fourcet—IV—155.
Fourchu (cap)—I—15, 18, 537, 540.
Fourgon (le)—I—462, 467.
Française (baie)—voir Fundy.
Francheville—I—577.
Franklin (Benjamin)—IV—338.
Franquelin (J.-B. Louis—géographe)—I—451, 471 ;—II—94, 117, 124, 155, 253.
Franquet (ingénieur)—III—470, 479 ;—IV—145, 178.
Fraser (colonel)—IV—229, 266.
Freneuse (voir D'Amours).
Friponne (la)—frégate—I—398, 421-3, 431.
Fromenteau—I—82.
Fronsac (passage de)—II—15.
Frontenac (Louis de Buade comte de Palluau)—1672—gouverneur—assemble les trois ordres—I—219, 225 ;—1689—arrive de France—I—457, 462, 466, 572 ;—1690—est à Montréal—I—515, 546—descend à Québec—I—574 ;—1691—désire attaquer la N.-Angleterre—II—72—bal aux Trois-Rivières—I—588 ;—1693—reçoit les délégués iroquois—I—594 ;—1694—est à Montréal—II—165 ;—1696—projet contre New-York—II—247—se prépare contre les Iroquois—I—598-9—1697—son commandement—II—267 ;—1699—son décès—I—601—II—318.
Frontenac ou Cataracoui (fort)—1684—rendez-vous de l'armée—I—552 ;—1687—visite de l'intendant—I—559—rendez-vous de l'armée—I—560, 562-3 ;—1688—scorbut—I—564-65, 567—état de la place—I—515, 567 ;—1689—démantelé—I—572 ;—1692—rétabli—I—592, 595 ;—1695—coût d'entretien—II—190 ;—1696—rendez-vous de l'armée—I—598, 599 ;—1701—Lacorne y commande—I—607 ;—1755—rendez-vous des troupes—III—546—bataillon de Béarn—IV—4 ;—1756—réparé—IV—25, 51—arrivé des troupes ; régiment de Guienne—IV—23, 38—lancement d'une goëlette—IV—36 ;—1758—Montcalm doit y aller—IV—16c—pris par les Anglais—IV—190, 193, 201 ;—1759—projet des Anglais—IV—208.
Frontières (voir Acadie, Nouvelle-France, Limites, Pentagouët, Pemaquid, Gaspé).
Fundy (baie)—I—15, 18, 26, 115, 537.
Fusils—II—291 ;—III—20, 94.
Fusils—singuliers—I—574, 579.
Gabaret—I—196 ;—II—275.
Gabriel (le)—I—91.
Gages (général)—IV—266, 284, 329.
Gailiard (M.)—I—458, 564.
Gaillarde (la)—II—305.
Galette (la)—I—487, 560, 563.
Galifet (de)—I—514, 568 ;—III—4.
Galiotte (la)—II—263, 273.
Galissonnière (la)—1698—commande la *Thetis*—II—302 ;—1747—arrive en Acadie—III—356, 359—rapport sur la situation—III—399 ;—1749—retourne en France—III—457.

- Ganne de Falaise**—II—245 ;—III—242, 284, 313, 331, 448 ;—IV—37.
- Gargan**—I—471.
- Garcqn (le)**—I—311.
- Garnier (Isaac)**—I—202.
- Gaspé**—ou Nouvelle-Calédonie—premiers occupants—I—13, 28 ;—1620—limites des possessions réclamées par les Anglais—I—535 ;—1632—pêcheurs français—I—98 ;—1689—noms des Sauvages—I—533 ;—1756—les Anglais peuvent s'y établir—IV—81 ;—1758—fort anglais—IV—199.
- Gaspereaux (fort)**—1756—évacué—IV—104.
- Gatineau (M.)**—I—497.
- Gaulin**—1701—missionnaire à Pentagouët—II—385 ;—1703—demande l'établissement des Abénaquis à Québec—II—406 ;—1707—est avec St. Castin—II—466, 481 ;—1709—va à Québec—II—504 ;—1711—va à Plaisance recevoir des munitions de guerre ; les porte à St. Castin—II—542, 547—agit de concert avec St. Castin—II—548 ;—1713—agent des Français—II—565 ;—1724—on dit qu'il a fait la paix avec les Anglais—III—104, 126 ;—1726—se charge de fomenter la guerre contre les Anglais—III—126, 127 ;—1727—sa conduite—III—137.
- Gautier (Perrine)**—I—39.
- Gautier (Nicolas)**—III—403.
- Gautier (de la compagnie d'Acadie)**—I—291, 304—II—361—III—359.
- Gautier**—1749—médecin—III—462, 463.
- Gautier de Varenne**—II—503.
- Gautier de la Vérandrye**—1730—carte de la mer de l'ouest—III—154 ;—1744—l'un de ses hommes passe aux Anglais—III—216 ;—1747—revient de l'ouest—III—352, 403 ;—à Michilimakinac—III—358.
- Gauvin**—IV—44.
- Geffry**—I—613.
- Gely**—III—25.
- Gemeraye (la)**—I—495, 573.
- Genaple de Bellefond (François)**—II—39.
- George (lac)**—voir Saint-Sacrement.
- George (fort)**—voir William-Henry.
- Gerard**—IV—338.
- Gerbin**—III—331.
- Girincourt**—(voir Guinecourt).
- Germain (capitaine)**—IV—25, 79.
- Germain (le Père) jésuite**—1744—missionnaire au fleuve St. Jean—III—210 ;—1746-7—demeure à Beaubassin ; est en communication avec les autorités français—III—273, 277, 281, 287, 304, 326, 345, 359, 369 ;—1748—envoie à Québec des nouvelles de l'Acadie—III—403, 409 ;—1754—est au fleuve St. Jean—III—516 ;—1756—agent français en Acadie—IV—27 ;—1757—est à Miramichi ; écrit aux autorités françaises—IV—104.
- Giasson (Pierre)**—II—135.
- Gibraltar**—I—3.
- Gilbert**—(voir Humphrey)—I—11, 533.

- Gignoux**—III—271.
Gillin—I—311.
Girard—III—309, 310.
Girardin—I—84 ; —III—522.
Girault—I—29 ; —II—260.
Gironde (la)—III—217, 385.
Glorieux (le)—I—529, 530.
Godefroy (Robert)—I—83.
Godefroy (Jean-Paul)—1651—conseiller—I—127.
Godefroy de Vieux-Port—I—524.
Godefroy de Normanville—II—504.
Godefroy de Tonnancourt—1750—aux Trois-Rivières—III—410.
Godefroy—1747—tué en guerre—III—344.
Gondalie (de la)—III—438.
Gosperd (le)—II—420.
Gosselin—III—345.
Gouard (Pierre)—III—106, 116.
Goulet—I—594.
Goupil (Robert)—I—33.
Gourdault—II—429.
Gourgues—I—9—532.
Grand-Esprit (le)—III—455.
Grandfontaine (de)—I—191, 195, 201, 354, 362, 407, 433.
Granger (Jeanne)—II—134.
Grangé (Joseph)—III—300.
Grandville (de)—I—516, 527, 574, 576.
Grandville (capitaine)—IV—91.
Gregory—I—409.
Grenville (sir Richard)—I—9, 532.
Grin (Jean)—II—16.
Grinois (Jules)—II—260.
Groschène (voir Raimbault).
Groseillers (voir Chouart).
Groslier (Pierre)—I—73.
Grouard (Pierre)—III—106, 116.
Guarfield—I—600.
Guay—II—386, 391.
Guebin—I—160.
Guénet (Jean)—I—81.
Guéaidien (Jean)—I—39.
Guerre—1679—I—270 ; —1684—contre les Iroquois—I—326, 552 ; —1686—à la baie d'Hudson—I—554 ; —1687—contre les Iroquois ; —I—560 ; —1689—projet des Français—II—254-55—contre les anglais—I—451, 455, 463—II—28 ; —1690—menaces des Anglais—II—3, 10—pro-

jet des Français—II—4, 14, 18, 25—contre les Anglais—II—85—voir Québec ;—1691—contre les Anglais—II—60—contre les Iroquois—I—579-80—II—59 ;—1692—contre les Iroquois—I—590—projet des Français—II—77, 79, 81—projet des Anglais—II—97, 101, 109 ;—1693—projet des Anglais—II—110—les Anglais ne sont pas préparés—II—126—le roi à Frontenac—II—122—projet des Français—II—127—préparatifs de Frontenac—II—132—secours de France—II—145—partis de sauvages du Canada—II—117, 119—des Iroquois—I—593, 596—résumé des opérations—II—87-88 ;—1694—préparatifs de la France—II—146, 155—les Anglais ne sont pas préparés—I—156, 181—les corsaires—II—165—partie qui ravagent la N.-Angleterre—II—167—Iroquois—I—596—expédition de Villieu—II—135—en Acadie—II—158-166—dépenses—II—151 ;—1695 ;—combat du capitaine Baptiste—II—151, 153—corsaires—II—169—en Acadie—170—instruction à Denys de Bonaventure—II—172—les Anglais ne sont pas préparés—182—partis de guerre acadiens—II—189—en Acadie—194, 199—échange des prisonniers—II—191—(voir Tadoussac)—dans le golfe St. Laurent—II—193—combat naval dans la baie de Fundy—II—200 ;—1796—projet des Français—II—187—baie d'Hudson et Acadie—II—202-205, 212—secours de France—II—209, 210—en Acadie—II—213—relation de l'année—II—221—projet de Villebon—II—225—s'ège de Natchouak—II—241 ;—1697—projet des Français—II—255, 263, 268, 274, 276, 281, 284, 286, 289, 297—projet des Anglais—II—261—contre les Anglais—I—600 ;—1701—projet contre la N.-Angleterre—II—281, 392-3 ;—1702—préparatifs en Acadie—II—395—prisonniers anglais à Québec—II—396—projet de St. Castin—II—397 ;—1703—échange de prisonniers—II—411 ;—1704—prisonniers—II—411, 425, 429—lettre du gouverneur Dudley—II—410—attaque de Port-Royal—II—416—échange de prisonniers—II—425—armement des Anglais—II—464 ;—1705—échange de prisonniers—II—432, 449—espions anglais—448—à Terre-neuve—449—trêve—II—449 ;—1706—trêve—II—461, 470 ;—1707—avec les Iroquois—II—469—préparatifs des Anglais—II—482—projet des Anglais—II—495—projet des Français—II—464, 474—les Anglais attaquent l'Acadie—II—477 ;—1708—échange de prisonniers—II—438—préparatifs des Anglais—II—499 ;—1709—armement des Anglais—502, 504, 505, 507, 508, 511, 520-522 ;—1710—secours nécessaires au Canada—II—513—lettres de Vaudreuil—II—513—530—à Terre-neuve—II—518—prise de Port-Royal—II—523-30 ;—1711—dessin des Anglais—II—536, 541, 549—moyen de reprendre l'Acadie—II—532 ;—1722—entre les Abénaquis et les Anglais—III—84, 85 ;—1723—en Acadie—III—103 ;—1724—politique des Français—III—101-104 ;—1726—fomentée par la France—III—128 ;—1727—se continue—III—131 ;—1744—contre l'Angleterre—III—196—capitulation de Canseau—III—199-204—au cap Breton—205—mémoire sur la N.-Angleterre—III—211—préparatifs des Anglais—III—215—mémoire sur le Canada—III—215—situation du Canada—III—216—préparatifs des Anglais—III—217 ;—1745-48—ce qui s'est passé en Canada—III—217 ;—1745—prisonniers anglais—372, 388—situation du Canada—III—228—les Anglais prennent l'île Saint-Jean—259—échange de prisonniers—III—270 ;—1746—échange de prisonniers—277, 370, 371—partis contre les Anglais—III—273—coup de l'île à Lamothe—III—405—dépenses des partis de guerre—III—319—les Anglais n'attaqueront pas le Canada—III—281 ;—1747—préparatifs des Anglais—III—342-3, 346, 354, 368, 369—préparatifs des Français—III—345—prisonniers anglais—380-4, 387, 393-8—projet de la Galissonnière—III—399—autour de Montréal—III—339-41, 392—expédition de Rigaud de Vaudreuil—III—341—42—partis de guerre contre les colonies anglaises—III—

365—arrivés des sauvages de l'Ouest 351—barbarie de Sauvages—375, 390—les Sauvages hostiles aux Français—III—356—journal des événements—326 ;—1748—au cap Breton—III—410—parti canadien envoyé en Acadie—III—412, 414, 415—partis envoyés du Canada—III—412, 415—prisonniers anglais—III—488, 491—prisonniers français—III—415, 416—on organise des partis sauvages—III—403, 405, 408, 409, —1750—en Acadie—III—505—Anglais enlevés en Acadie—III—497—coup des Abénaquis—III—490, 492, 495, 503 ;—174—préparatifs des Anglais—III—517, 518—guerre des Sauvages—III—515—assassinat de Jumonville—III—517, 519, 520—guerre de sept ans—IV—1—312 ;—1755—état de la colonie.—IV—3—bataille de la Monongahéla—III—544—IV—11, 12—l'ambassadeur français quitte Londres—III—554—déclarée—IV—15, 38—préparatifs de la France—III—537, 547—combat naval—III—540—flotte anglaise—III—543—attaque de Louisbourg—III—470—prisonniers anglais—III—552—siège d'Oswégo—III—546—vue des Français sur l'Ohio—III—531—défaite de Dieskau—III—559, 261 ;—1756—courses des Sauvages—IV—25, 33 ;—1756—arrivée des troupes de France—IV—19, 21 ;—arrivée de Montcalm—IV—19—prise d'un fort près d'Oswégo—IV—22—état satisfaisant des troupes—IV—25—comment la conduire—IV—31—ce que pense Montcalm—IV—79—combat sur l'Ontario—IV—37—prise de forts anglais—IV—35-7—courses des Sauvages—IV—27, 30, 35, 36, 39, 48, 73, 82—relation de l'année—IV—48 ;—1757—préparatifs des Anglais—IV—84—Louisbourg bloqué—III—475—partis de guerre—IV—91—courses des Sauvages—IV—105 ;—état du pays—IV—154, 191, 192, 203—cherté des vivres &c.—IV—200—prise de Louisbourg—III—477—courses des Canadiens—IV—174—Anglais prisonniers—IV—172—projet de Bougainville—IV—144—limites réclamées par Montcalm—IV—152—opérations de l'année—IV—201 ;—1759—projet des Français—IV—244—projet des Anglais—IV—208, 224-5—forces anglaises—IV—225—état de la colonie—IV—129, 226,—cherté des vivres—IV—241-2—régiments anglais à Québec—IV—229 ;—1760—situation de l'armée française—IV—267—campagne de cette année—IV—283.

Guerreau—I—72, 73.

Guinécourt (capitaine)—I—37.

Guillemin—1746—est en Acadie ; envoie des nouvelles à Québec—III—300-9 ;—1747—naufage ; il va à Louisbourg—III—355, 376, 382-3 ;—retourne à Québec—III—391-5 ;—1751—son bâtiment à l'île de Sable—III—507.

Guillemin (frère du précédent)—1747—conseiller au conseil supérieur de Québec—III—376, 382-3.

Guillem—IV—229.

Guillin—I—324, 331.

Cuyon—1696—armateur canadien ; capturé par les Anglais—II—222, 250, 282.

Guyon (Joseph)—1698—traite en Acadie—II—306.

Guyon (le jeune)—1698—est en Acadie—308.

Guyon ou Dion—1706—prisonnier à Boston—II—455, 462 ;—1707—veut demeurer à Boston—II—471.

Guyon ou Dion (Baptiste)—1746—on lui offre de piloter la flotte anglaise—III—294, 246.

Guyon-Dubuisson—1712—commande au Détroit—I—623 ;—1747—va au Détroit—III—357 ;—1748—enseigne ; est chez les Miamis—III—401.

Guilton—I—437.

Guyot—II—260.

Habitants (compagnie des)—I—78, 248, 249.

- Haguener** (Martin)—I—81.
Halifax (autrefois Chibouctou)—II—301, 315, 317—III—287, 437, 455, 458, 466, 497, 517—IV—81
108.
Hale—IV—229.
Hamelin (Jacques)—III—297.
Hamilton—IV—114.
Hannón—I—7.
Harlay (de)—III—15.
Harrison (Max)—I—149.
Hazurdeux (le)—II—44.
Hebecourt (d')—IV—154, 224.
Hébert (Louis)—III—404.
Hébert (madame)—1632—on dit la messe dans sa maison—I—104.
Héliène (l')—I—90.
Helincourt—III—541.
Hendley (John)—II—9.
Hercule (le)—IV—324.
Hermine (l')—IV—339.
Héros (le)—I—621—III—8, 472 ;—IV—21, 24, 28, 47.
Hert (d')—IV—170.
Hertel de Rouville (François)—1653—commence à servir—II—119—1690—commande un parti des 3-Rivières contre les colonies anglaises—I—496-8, 500—II—29, 36 ;—1691—lettres de noblesse ; sa pauvreté—II—53, 119 ;—1693—commande les milices des 3-Rivières—I—593 ;—1698—lettres de noblesse—II—501.
Hertel (J.-Bte) de Rouville—1694—concession sur la rivière Chambly—II—167 ;—1709—conduit un parti de guerre—II—503—ramène des prisonniers—II—502 ;—1710—va à Boston—II—546 ; 1711—est à Chambly ; va dans la N.-Angleterre—I—681 ;—1731—délégué vers les Anglais—III—159—à la Pointe à la Chevelure—III—160.
Hertel de Rouville (fils)—1746—fait une croisière dans le golfe—III—275, 293.
Hertel de Chambly—1707—délégué à N.-York—II—436 ;—1709—tué—II—504.
Hertel de Chambly (fils) 1757—à Carillon—IV—III.
Hertel de Moncours—1731—commande à la Pointe à la Chevelure—III—160.
Hertel de Beaubassin—1748—commande un parti de guerre—III—405.
Hertel (Lambert) de Cournoyer—1749—à Louisbourg—III—449.
Hertel (Zacharie-François) de la Frenière—1709—au fort Frontenac—I—620.
Hertel (le jeune)—1748—avec un parti de guerre—III—408 ;—1748—tué—III—411.
Hertel—1747—commande aux Illinois—III—360.
Hervé (Etienne)—I—83.
Heurcux (l')—413.
Heve (capitaine P.)—IV—141, 142.
Hève (la)—I—348—II—3, 35, 134.
Hievequart (voir Hocquart)
Hills (M.)—II—432, 435, 556.
Hiron ou Héron—I—438, 444, 474—III—202, 204, 206, 397.

- Hirondelle (P)*—I—330, 349—III—106.
Hivon—I—404.
Hobier (Ythier)—I—82.
Hochelaga—I—25, 30.
Hocquart—III—470, 540.
Hollandais—1608—commercent en Amérique—I—52 ;—1639—en Acadie—I—116 ;—1670—traite du castor—I—205 ;—1674—maîtres de l'océan—I—227.
Homier—III—522.
Honac (Isaac)—I—191.
Hopson—III—426, 430, 447.
Horrel—II—368.
Hosta (d')—I—495, 501, 508.
Houard—IV—203.
Houel (Louis)—I—64, 72, 80.
Houlière (M. la)—IV—162, 174, 176, 195, 216.
Houarde (la)—IV—47.
Houtman (Pierre)—I—52.
Howe—III—268, 351—IV—222, 229.
Hudson (George)—I—533.
Hudson (baie d') sur les anciennes cartes—I—24 ;—1679—forts anglais—I—271 ;—1681—commerce des Anglais—I—286 ;—1682—traite des Français—I—302—expédition de Québec—I—296 ;—1683—Anglais et Français—I—310-320 ;—1684—Anglais et Français—I—331—navire capturé—337—voyage de trois Français—I—553 ;—1685—compagnie canadienne du Nord—I—553 ;—1686—compagnie anglaise de ce nom—I—359—traité de paix—I—354 ;—1688—le port Nelson—I—436 ;—1689—projet de la France—I—452 ;—1690—d'Iberville y conduit deux navires—II—31 ;—1691—projet des Français—II—44 ;—1692—campagne de d'Iberville—II—80, 84 ;—1693—prise du fort Ste. Anne—II—88, 125 ;—1694—expédition de d'Iberville—II—157, 165 ;—1696—d'Iberville doit y aller—II—202 ;—1697—projet des Français—II—267, 276—campagne de d'Iberville—II—254 ;—1713—limites—II—561 ;—1744—voyage d'un déserteur français—III—216 ;—1747—projet de la Galissonnière—III—399.
Huguette—II—134.
Huillier (Raoul)—I—83.
Hunter—II—558.
Hurons—I—253, 256, 483, 513, 515, 561, 623—III—348, 358, 367 ;—IV—112.
Iberville (voir Lemoyne).
Illinois—I—262, 333.—II—60, 182—III—13, 14, 363-5.
Illustre (P)—III—472—IV—24, 28.
Imprudent (P)—263.
Incendies—II—558—III—372—(voir Québec, Montréal).
Indiens (ce nom)—I—2.
Indiscret (P)—II—263.
Industrie (P)—II—165, 330.
Instruction des Sauvages—I—265, 268-9.
Intendant (son palais)—I—518.

Intendance—projet de Talon—I—252.

Intrépide (l')—III—442, 444, 445.

Irlandais—1757—engagés à Québec—IV—97, 130.

Iroquois (leur pays)—I—19, 2^e—se disent les maîtres de leur pays—I—21 ;—1632—traitent de la paix avec les Montagnais—I—105 ;—1635—leur puissance—I—113—1649—dispersent les Hurons—I—250 ;—1651—projet du conseil de Québec—I—127 ;—1656—mission—I—20 ;—1663—projet de les détruire—I—160 ;—1666—attaqués par les Français—I—20—paix conclue avec eux—I—184—1670—traite du castor—I—205 ;—1671—paisibles—I—211 ;—1681—s'entendent avec les Anglais—I—281 ;—1683—menace de guerre—I—310—1684—guerre—326, 333 ;—1685—les Français les attaquent—I—21 ;—1686—leur diplomatie—I—22 ;—1687—leurs cantons ravagés—I—561, 562—envoyés aux galères—I—418, 426, 560, 572—se convertissent—I—394 ;—1688—aux galères—I—126—protectorat anglais—I—432, 439, 442 ;—1689—aux galères—I—454—II—28, 62—attaquent le Bas-Canada—I—482-88—sur l'Ottawa—I—593—signent la paix—I—452 ;—1690—marchent contre Montréal—I—595—enlèvent des officiers français—I—573—sur le Saint-Laurent—II—20—sur l'Ottawa—I—573—leur commerce—II—25—pas de missionnaires—II—1—on leur propose la paix—I—573 ;—1691—guerre sur le Saint-Laurent—I—579-90—sur l'Ottawa—I—589 ;—1692—les Français les attaquent—I—590 ;—1693 ;—se préparent à la guerre—II—122—en guerre—I—593—à Lachesnaye—I—596—disposés à la paix—I—594—II—181 ;—1694—sur le St. Laurent—I—597—au lac St. François—I—596 ;—1695—lieux où il font la chasse—I—598—attaqués par les Français—I—593 ;—1697—demandent la paix—I—601 ;—1698—on espère la paix—II—300 ;—on doit former des missions chez eux—II—320—sont invités à faire la paix—II—326—font la paix—603—II—381 ;—1700—paix avec le Canada—II—381 ;—1701—leurs forces—II—382 ;—1703—invitent les Français à aller chez eux—II—409—demandent suspension d'armes—II—496 ;—1707—rompent la paix—II—469—on craint de les voir se joindre aux Sauvages de l'Acadie—II—482—ne vont pas en Acadie—II—496 ;—1710—départ des missionnaires—I—21 ;—1712—délégués à Québec—I—623 ;—1713—ne doivent pas être molestés—III—60 ;—1723—menacent de se soulever—III—92 ;—1724—comment s'assurer leur neutralité—III—102, 103 ;—1728—et la fondation d'Oswégo—IV—49 ;—1735—insultés par les Têtes-Plattes—III—177 ;—1744—visite de Joncaire—216 ;—1745—visite de Joncaire—III—272—les Agniers sont hostiles à la France—III—229 ;—1746—visite de Joncaire—III—303 ;—1747—prisonniers à Québec—III—345—déclarent la guerre aux Français—III—364—délégués à Albany—III—357—les Anglais comptent sur eux—III—369—se prononcent pour les Anglais—III—332-32—menacent le fort Niagara—III—357—menacent le fort St. Frédéric—III—359—aux Cèlres—III—343—coup au Buisson—III—339—coup à l'île Perrot—III—329—combat de Châteauguè—III—344—coup à Chambly—III—333-9 ;—1748—au conseil à Albany—III—413 ;—1750—médailles—III—465 ;—1755—en guerre—III—548—à la bataille du lac St. Sacrement—IV—3, 5, 9 ;—1756—paraissent neutres—IV—22, 25, 30—prennent le fort Cumberland—IV—34-5—en ambassade à Montréal—IV—90, 104 ;—1757—amis des Français—IV—112, 132 ;—1758—leur attitude—IV—189—balancent entre les Anglais et les Français—IV—157—en faveur des Français—IV—202 ;—1759—penchent vers les Anglais—IV—224, 227.

Irvine—IV—229.

Jacques (le)—I—87, 91.

Jacques-Genève (le)—III—236.

Jacques-Cartier (rivière)—1759—armée française—IV—236—(fort)—1760—dépôt général—IV—293.

Jamain—I—276.

Jamaïque (île)—III—178.

James—IV—229.

Jarnache—III—481.

Jarret de Verchères—II—503, 514.

Jasmin—III—294.

Jean-Elie (le)—III—446.

Jean (Michel)—I—81.

Jeanne (voir Joannès).

Jeanne (la)—I—407.

Jemsec—II—113, 243.

Jeonnès (Voir Joannès).

Jersey (la)—II—427.

Jésus (île)—I—579, 574.

Jésuites—1613—à St. Sauveur, en Acadie—I—523 ;—1647—subventionnés—I—130 ;—1651—extension de leurs privilèges—I—'30 ;—associés de M. de Lauzon—I—250 ;—'660—se brouillent avec d'Argenson—I—251 ;—1672—rapport de Fronterac—I—225 ;—1675—subventionnés—I—234 ;—1679—à Laprairie—I—269—à Sillery—I—273 ;—1680—concedent le Sault St. Louis—I—274 ;—1681—maison de Québec—I—287 ;—682—le roi les protège—I—289 ;—1685—le roi les protège—I—336—recensement—I—350 ;—1686—recensement—I—389 ;—1688—en Acadie—I—442 ;—1689—missions des Iroquois—I—452 ;—1690—excellents missionnaires—II—2 ;—1699 ;—en Acadie—330 ;—1700—en mission au Kenebec—II—333 ;—1723—chargés des présents pour l'Acadie—III—146 ;—1725—en Acadie—III—123 ;—1727—école d'hygrographie à Québec—III—137—hospice à Montréal—137—dépenses en Canada—III—136—le Père Duparc supérieur—III—131—'729—en Acadie—III—147 ;—1732—plainte de St. Castin—III—161 ;—1742—mission de Sillery—III—194—leurs relations—I—249—leurs intrigues—I—176.

Jimblin (voir St. Blain).

Joannès (de)—II—243—IV—25.

Johnson (colonel)—1755—à la tête des milices anglaises ; on le dit blessé ; commande au lac St. Sacrement—III—548, 552, 563—IV—2, 5, 33 ;—1756—au fort William-Henry—IV—35—son opinion sur nos milices—IV—34.

Jolliet (Louis)—I—262, 318, 346—II—124, 223, 282.

Jolliet (Zacharie)—I—493, 484.

Jolliet (ma 'ame)—I—517.

Joly (le)—II—37, 80, 84, 98, 100-2, 109, 125.

Jomancourt (voir Golefroy de Tonnancourt).

Joncaire—1744—va chez les Iroquois—III—216 ;—1745—va chez les Iroquois—III—272 ;—1746—chez les Iroquois—II—303 ;—1747—réside chez les Iroquois—III—332, 357.

Jonquière (voir aussi La Jonquière).

Jordain (M. Anne)—III—183.

- Joubert**—III—482—IV—146, 172.
Joublin (John)—III—7.
Jony (Jean de)—I—94.
Jowey (le)—III—288.
Joybert (Voir Soulanges.)
Juchereau-Duchesnay—I—553.
Juchereau de la Ferté—II—274, 275.
Juchereau de Saint-Denis—I—523—II—53.
Jugon—III—381, 382.
Juin (M.)—II—408.
Jumonville (voir Coulon.)
Juste (le)—II—263.
Justinien (Père)—II—539, 547.
Kalb—IV—314, 324, 330.
Kalm (Peter)—III—462, 463.
Kamberh—IV—184.
Karrer—III—262, 271.
Keen (William)—II—538, 539.
Keller—III—247.
Kenebec—premières missions—I—19—ancienne carte—I—26—rivière—I—12 ;—1670—limites de l'Acadie—I—191—habitation anglaise—I—217 ;—1685—limites de l'Acadie—I—339 ;—1687—les Anglais ne doivent pas s'établir au-delà—I—398 ;—1688—attitude des Sauvages—I—446 ;—1689—expédition française—I—498 ;—1699—point de poste français—II—329 ; visite des Anglais—II—312.
Kennedy—IV—266.
Kertke—origine de cette famille—I—104—sa religion—I—105—prétentions sur le St. Laurent—I—13 ;—1632—rend Québec—I—104 ;—1674—beau-père de Radisson—I—319.
King (colonel)—I—70, 86, 116, 121, 144.
Kingston (le)—III—288—IV—216.
Kinsale (le)—III—288.
Knowles—III—346, 354, 366, 370, 394.
Labadie (voir St. Castin.)
Labarre (Louis)—IV—140.
Labarre (gouverneur)—I—21, 552-3.
Labat—II—477.
Laboularderie—III—241, 374, 392.
Laboulaye—Duret—Boulaye—Boulin—I—349, 398, 403, 438, 471—II—29—III—179.
Labrador—I—8—II—3.
Labrevois (voir Sabrevois.)
Labrosse (Pierre de) sieur du Bocage—I—488, 500.
Labruère (voir Boucher.)
Lacasse—IV—241.
Lacis—IV—292.
Lachapelle—II—134—IV—111.

- La Chassagne** (Bouillet de)—I—507, 587, 616, 617.
La Chasse (Père de)—II—497, 531, 536, 568—III—5, 50, 58, 69, 93, 110.
Lachauvignerie—I—573—III—335.
Lachesnaye (voir Aubert).
Lachesnaye (paroisse)—I—487, 574, 579, 594, 596, 600.
Lachine ou Verdun—1683—population—I—307 ;—1698—camp militaire—I—565, 567 ;—1689—massacre des habitants—182-3, 485, 568, 594, 597, 600 ;—1691—meurtre d'un soldat—I—507—combat—I—525 ;—1700—canal construit—I—604 ;—1702—camp militaire—I—605.
Lacorne (de)—1700—remplace de Louvigny à Cataracoui—I—604 ;—1701—commande à Cataracoui—I—607 ;—1705—remplacé à Cataracoui par Tonty—I—614.
Lacorne (alné)—1746—chez les nations de l'Ouest—III—326.
Lacorne (chevalier de)—1746-7—en Acadie—III—328, 331.
Lacorne Dubreuil—1747—chez les nations de l'Ouest—326.
Lacorne (Père Maurice récollet)—1746—à Miramichi—III—277, 309, 311 ;—1750—à Memramouc—III—499.
Lacorne de St. Luc—1746—à la tête d'un parti de guerre—III—272, 273 ;—1760—à Ste. Foye—IV—292—à—Montréal—IV—300.
La Côte (voir Couraud).
Lacroix—II—357, 369.
LaFaverie—II—118.
Lafayette—IV—337, 340.
Laferté (voir Juchereau).
Lafont—I—447, 463.
La Fontaine—I—203, 210, 560, 561.
Laforce—IV—12, 113.
Laforest (voir Testard).
La Fosse—II—370, 356, 370, 373, 555-7—III—10.
Lafrenière (voir Hertel)—I—620.
La Garenne (M. de)—I—552—II—565.
La Gauchetière (voir Migeon)—II—503.
Lagny (de)—I—390, 411, 476—II—97, 253.
Lagroix—III—219, 310, 314, 338, 371, 378, 393.
Laguve (de)—IV—93.
Lahaye (Jean)—III—6.
Lahontan (officier, auteur d'un ouvrage sur le Canada)—I—562—II—62, 145.
Lahontan—1757—capitaine de navire—IV—139.
Laiman (Lyma ?)—III—552.
Lajoie (port)—III—165, 243, 248, 293, 295.
Lajonquière—1746—on de cè—III—370.
La Jonquière (Pierre-Jacques de Tallane)—1747—amène une escadre—III—345—combat naval—III—345 ;—1749—arrive à Québec—III—457.
La Jonquière—1755—lieutenant de vaisseau—III—537.
Lajonquière—1757—commande un navire—IV—130.
La Joncaire (voir Joncaire).

Lajus—III—463.
Lalande—I—517, 527—II—16, 23.
Laliberté—II—131.
Lalonde—III—37, 38.
Lambert (Jonathan)—II—184.
Lamberville—I—488.
Lamoignon—I—250-51.
Lamoraye—I—213.
Lamotte (capitaine)—II—34.
Lamotte (Chevalier de)—I—501, 514, 590—II—31.
Lamotte (capitaine de milice)—IV—234.
Lamotte (Ile)—I—591—III—312, 331, 333, 405.
Lamothe (voir Cadillac).
Lancelot—I—39.
Landry (Claude)—II—553.
Laneguy—non Larreguy,—non Larrigan—III—351, 374, 376, 377, 387-8.
Langevin II—479.
Langlade (voir Mouet).
Langlois (Salomon)—I—77, 79.
Langlois (Marguerite)—I—61.
Langlois (Nicolle)—I—82.
Languedoc (M.)—III—521.
Langy (voir Levrant).
Lanoix (voir Fleurimont).
Lanoue (voir Robutel).
Lantagnac (voir Adhémar).
Lanzard (de)—II—362, 378.
Lapérade (voir Tarieu).
La Perelle—III—45, 250, 254.
La Pierroitière—II—455.
Laplante—I—571, 597—III—335, 412.
Laporte de Louvigny—I—436, 495, 501, 508, 562, 583, 598, 600, 603-4, 625—III—84—III.
La Prairie (voir Peré).
Laprairie—I—269, 274, 288, 307, 363, 511, 564, 567, 586, 593—II—30, 341.
Larabel—III—22.
Larcher—IV—125, 133, 141, 150.
Lard—II—340.
Larenton—III—181.
LaRichardie—III—351.
La Roche (marquis de)—I—11, 533.
LaRoche—1758—à Louisbourg—IV—181.
Larochelle (M.)—IV—172.
Laronde (voir Denys).
Larose—III—548.

Larue—II—134.

La Ruine (M.)—II—134.

La Salle (Cavelier de)—I—203, 280, 289, 311—III—179.

La Salle—651—gouverneur en Acadie—II—366.

Lascelles—IV—266.

Latouche—1780—au service des Etats-Unis—IV—339.

La Touche—II—353 (voir Pezard).

Latour (Claude) son origine—II—352 ; —1609—arrive en Acadie—II—352 ; —1629—passe en Angleterre ; s'y marie—II—353 ; —1630—attaque le fort de son fils—II—353—se réfugie chez son fils—II—354 ; —1635-6—obtient des terres—I—440—II—364 ; —1636—reçoit un logement au cap Sable—II—354 ; —fin de sa carrière—II—354.

Latour (Charles-Amador, fils du précédent)—1630—défend le fort St. Louis contre son père—II—353 ; —1631—gouverneur d'une partie de l'Acadie—II—353 ; —1635—confirmé dans la possession du fort Jemsec, au fleuve St. Jean—I—111—II—354—confirmé dans la possession du fort Saint-Louis, au cap Sable—II—354 ; —1635-6—obtient des terres—II—364 ; —1638—le fort Jemsec—II—365, 369—mésintelligence avec d'Aulnay—I—115—II—355 ; —reçoit ordre de se rendre en France—I—116, —1643—sa religion—II—118—attaque Port-Royal—I—117 ; —1645—blâmé par le roi—I—119 ; —1646—sa femme défend le fort Jemsec—II—355, 369—accusé de se joindre aux Anglais—II—369—dépouillé du fort Jemsec—I—121—II—355 ; —1651—se justifie auprès du roi—II—356—lettres-patentes en sa faveur—II—364—reprend possession du fleuve St. Jean—II—356, 370 ; —1653—épouse la veuve d'Aulnay—II—358 ; —1654—prise du fort Jemsec par les Anglais—II—358, 370, 373, 374 ; —1655—accusé d'avoir servi les Anglais—II—374—sa famille est dans le gène—II—359, 374—ses enfants—I—439 ; —1656—concède de l'Angleterre—I—150—énumération de ses terres—II—352, 363—son décès—II—361.

Latour (famille)—1693—au cap Sable—II—134.

Latour (Charles, fils de Charles-Amador)—1696—va en France—II—362 ; —1697—à Pentagouët—II—262 ; —1698—héritier de son père—II—493—sa famille—II—292—a commercé avec les —Anglais—II—297—plainte de Villebon contre lui—II—316 ; —1699—revient de France—II—316—1700—ses prétentions comme héritier de son père—II—363—sa famille—I—351—réclame de LeBorgne certaines terres—II—351-52—demande la permission de commercer—II—366 ; —1707—blessé à la défense de Port-Royal—II—477, 528.

Latour de Pocombcoup—II—543.

Latour (Marie)—I—386.

Latour (Jeanne)—I—386.

Latreille (Moïse)—II—134.

Lattaignant (Gabriel de)—I—64, 72, 81.

Laudonnière—I—11, 533.

Lauvergat—III—31, 44, 61, 135-6, 143, 166.

Lauvicourt—IV—170, 292.

Lauzon (Jean de)—1632—ses titres—I—86—son caractère—I—250, 251 ; —1651—gouverneur du Canada—I—250—son commerce—I—250 ; —1656—se retire du Canada—250.

Laval (Mgr)—sa nomination—I—176—les Jésuites—I—251—1661—le commerce—l'eau de vie—I—251, 262 ;—1663—revient de France—156 ;—1670—les protestants—I—204.

Lavaltrie (paroisse)—I—581.

Laverdure—I—139, 145, 357

La Vérandrye (voir Gautier)

Lavigne (M.)—I—234—III—522.

Law—III—386.

Lawrence—III—376, 391, 517—IV—85, 125

Lazerne—III—165

Leamy (Marie)—III—183.

Lebel—(Guillaume)—II—357, 359, 360.

Le Ber—I—405—II—164.

LeBer Duchesne—I—488, 492.

Leblanc (Jacques)—II—544.

Leblanc (Joseph)—III—403.

Leblanc (Pierre)—II—178, 543.

Leblanc (René)—II—298, 544.

Le Blond (Pierre)—I—80.

Lebœuf (Michel) voir Leneuf.

LeBorgne (Emmanuel) de Belleisle—1650—marchand de la Rochelle—I—144, 148—II—356—agent de la succession de d'Aulnay—II—356-7—sa créance contre d'Aulnay—II—357 ;—1651—s'empare des biens de d'Aulnay—II—375-76 ;—1652—compagnie Vendôme—LeBorgne—II—369 ;—1653—à Port-Royal—I—137—II—358 ;—1654—son navire le *Châteaufort*—I—144, 148—en possession de la Hève—II—359—aide les Anglais à Port-Royal—II—370—plaide pour garder ses terres—II—373 ;—1655—s'empare des biens de d'Aulnay en France—II—359 ;—1657—tente de faire excuser sa conduite—II—359—bien vu des Cent-Associés—II—360—obtient des terres—II—371—nommé commandant en Acadie—I—151—II—360, 370 ;—1658—possède tous les forts de l'Acadie—II—377—commande en Acadie—I—152-3 ;—1662-1667-1671—en procès avec la succession de d'Aulnay—I—441—II—360 1664—demande la concession des forts—II—361—maintient ses prétentions sur la Hève—II—376 ;—1667—obtient des terres—II—371 ;—1668—mis en possession de Port-Royal—I—197 ;—1670—occupe Port-Royal—II—361.

LeBorgne (Alexandre) épouse Marie de Latour—I—386—II—292.

LeBorgne (Emmanuel) de Belleisle—fils d'Emmanuel—1670-1700—jouit des biens d'Aulnay—I—324—II—376.

LeBorgne—1674—se maintient dans ses usurpations—II—361 ;—1677—plaide pour garder ses terres—II—375 ;—1686—se prétend seigneur de Port-Royal—I—365 ;—1688—droits de ses enfants—I—425 ;—1689—cité au recensement—II—376—plaide pour garder ses terres—373 ;—1698—prend les droits des seigneurs—II—306 ;—1699—s'entend avec les marchands anglais—II—315.

LeBorgne (André, sœur de Coudray, fils d'Emmanuel)—1658—propriétaire de l'Acadie avec le duc de Vendôme—I—154 ;—1666—plaide contre Latour—II—362 ;—1700—Latour réclame de lui certaine terres—II—352.

- LeBorgne** (Emmanuel, fils d'Alexandre)—I—386.
LeBorgne (Alexandre, fils d'Alexandre)—I—386.
LeBorgne (Alexandre) de Bellisle—1711—notaire aux Mines—II—544 ;—1727—signe la paix avec les Anglais—III—135.
LeBorgne de Belleisle (fils)—1728—son caractère—III—143.
LeBorgne—1747—revient du Détroit—III—367.
LeBorgne—1760—à l'île aux Noix—IV—259.
Le Buffle (François)—I—50.
LeCavalier—1755—marche avec les Iroquois—III—548.
LeDoyen—I—39.
Leduc—III—344, 358.
Lefebvre de la Barre (voir LaBarre).
Lefebvre de Bellefeuille—III—218.
Lefevre—II—402, 395—III—355, 382-3, 395.
Legendre (François)—I—190.
Lègère (la)—III—376, 382, 507.
Legros (voir Lagroix).
Le Gardeur de Beauvais—I—500, 504, 551, 592.
Le Gardeur de Courtemanche—I—497, 601—II—85—88, 110, 432, 435, 449—III—304.
Le Gardeur de Croisille—II—504—III—82, 286, 291, 304.
Le Gardeur de Montesson—I—488, 515—III—293, 548, 563.
Le Gardeur de Repentigny—I—172, 488, 515, 598—III—300, 313, 346-7, 412, 415, 548, 563—IV—282.
Le Gardeur de St. Pierre—I—515, 572—III—272-3, 279, 303, 339-44, 359, 416, 548, 557, 560—IV—33.
Le Gardeur de Tilly—I—172, 500, 551.
Le Gobein (Pierre)—I—30.
Le Loutre—III—272, 274, 287, 300, 309, 310, 423, 438, 456, 466, 497, 503, 517.
Lemaître (Simon)—I—81.
Lemire—I—84.
LeMoyné (M)—1682—ambassadeur chez les Iroquois—I—551 ;—1684—ambassadeur chez les Iroquois—I—552 ;—1687—huit frères de mérite, le père est décédé—I—405.
Lemoyne de Longueuil (baron)—1689—à Lachine, le bras cassé—I—325, 570 ;—1690—commande un parti de Sauvages—I—488—au siège de Québec—I—517, 522, 524—blessé au siège de Québec—I—525 ;—1709—commande à Montréal—I—619 ;—1714—commande à Montréal—III—4 ;—1725—rapport sur la guerre des Abénaquis—III—128 ;—1728—commande à Montréal—III—145 ;—1748—commande à Montréal—III—417, 419 ;—1752—gouverneur du Canada—III—509 ;—1755—à la tête des Sauvages—III—562 ;—lieutenant du roi à Québec—IV—106.
LeMoyné de Longueuil (fils)—1747—commande un parti de Sauvages au lac des Deux-Montagnes—III—368 ;—1747—commande au Détroit—III—348, 357—rapport sur le Détroit—III—360 ;—commande au Détroit—III—400, 418.
LeMoyné de Maricour—1686—à la baie d'Hudson—I—554 ;—1690—arrive de la baie d'Hud-

son ; est au siège de Québec—I—522, 599—II—31 ;—1696—recrute des volontaires—II—211—1701—va chez les Iroquois—II—604, 608.

LeMoyne de St. Hélène—1636—à la baie d'Hudson—I—554—commande un parti de guerre—I—489 ;—1690—prend la ville de Corlar—I—490, 492—II—23—au siège de Québec ; tué, —I—524, 525, 575-76.

LeMoyne de Bienville—1690—commande un parti au Côteau du Lac—I—595—marche avec un parti contre la N.-Angleterre—I—488 ;—1699—à la Louisiane—III—180 ;—au Mississipi—III—13.

LeMoyne de Sérigny—1688—surveille les Iroquois aux galères—I—426 ;—1694—se prépare pour aller à la baie d'Hudson—II—157—va à la baie d'Hudson—II—165 ;—1696—doit aller à la baie d'Hudson—II—212.

LeMoyne d'Iberville—1686—à la baie d'Hudson—I—554, 558 ;—1687—son caractère—I—405 ; 1688—prend Pemaquid—III—60, 70 ;—1690—concède une terre à la baie des Chaleurs—II—40—à la baie d'Hudson—II—31—marche contre Corlar—I—48⁸—campagne dans la N.-Angleterre—I—490, 492—II—28 ;—1692—à la baie d'Hudson—II—80, 84—aux Monts-Déserts—II—92 ;—1693—va au fort Nelson—II—124—commande le *Joly* en Acadie—100, 102 ;—1694—va à la baie d'Hudson—II—157, 165—commande une flotte—I—599 ;—1696—ses instructions—II—216—doit aller à la baie d'Hudson—II—202—ne peut aller à la baie d'Hudson cette année—II—212—à Terre-neuve—II—211, 260—combat dans la baie de Fundy—II—251, 252—prend une barque au sieur d'Amours—II—302—aux Monts-Déserts—II—249—projet contre la Nouvelle-Angleterre—II—254 ;—1696—prend Pemaquid—II—213, 251 ;—1697—les Canadiens le suivent avec confiance—II—254—pourquoi on le choisit pour aller à la baie d'Hudson—254—à Terre-neuve—II—260 ;—1698—prend un navire anglais en Acadie—II—307 ;—1699—découvre l'entrée du Mississipi—II—346—III—179 ;—1700—retourne au Mississipi—II—350—mémoire sur la N.-Angleterre—II—342.

LeMoyne d'Iberville (fils ?)—1715—instruction au sujet de la pêche des Anglais—III—10.

Leneuf (Jacques) de la Poterie—1681—son âge ; ses services—I—284.

Leneuf (Michel) de la Vallière (fils du précédent)—1676—en mission en Acadie ;—capture des bâtiments—I—237 ;—1680—ses services en Acadie—I—282 ;—1681—son caractère—I—283—ses mérites—I—284—commande en Acadie depuis 3 ans—I—283 ;—1682—éloge de l'intendant de Meulles ; proposé comme gouverneur avec appointements fixes—I—289—commerce en Acadie avec les Anglais—I—291—commande en Acadie ; demêlé avec Berger—I—298, 312 ;—1683—nommé gouverneur de l'Acadie—I—311 ;—1684—gouverneur de l'Acadie ; commerce avec les Anglais—I—334, 340—Perrot lui succédera en Acadie—I—320 ;—1686—établi à Beaubassin, en Acadie—I—370 ;—1687—accusé de pillage—404 ;—1690—au fort Frontenac—I—551—capitaine des gardes du gouverneur—I—576—à Québec ; échange les prisonniers—I—527 ;—1692—rétablit le fort Frontenac ;—I—595 ;—1696—commande la *Bouffonne*—II—222, 252.

Leneuf de la Poterie (fils de Michel)—1696—enseigne ; sert en Acadie—II—222.

Leneuf de la Vallière (Chevalier)—1710—à Terre-neuve—II—518.

Leneuf de Beaubassin (fils de Michel)—1696—lieutenant sert avec son père dans le golfe—II—222 ;—1745—à Louisbourg—III—247 ;—1750—revient de la N.-Angleterre—III—491.

Lenoir (voir Robutel de Lanoue).

LeNormand—III—170.

- Léopard (le)*—IV—21, 24, 28, 44.
Lepage (voir Mathieu).
Lépervanche—III—313, 408.
Lerbin—III—334.
Leroux (George)—III—297.
Leroy—III—403.
Léry (baron de)—1518—à l'île de Sable—I—10.
Léry (voir Chaussegros).
Lesage (Jean)—I—82.
L'Espinay—1542—compagnon de Roberval—I—37.
Le Tourneur—I—218.
Letourneur—III—280.
Le Verrier—III—232, 241, 252.
Levasseur (Nicolas)—I—84.
Levasseur (René-Jacques) Ingénieur—I—605.
Levis (voir Léry)—IV—22.
Lévis (voir Pointe).
Lévis (fort)—IV—277, 300.
Lévis (Chevalier de)—1756—envoyé au Canada—IV—19, 21—arrive en Canada—IV—29, 30—commandera les Canadiens à Carillon—IV—26—au fort Carillon—IV—40—au lac St. Sacrement—IV—75—à Montréal—IV—43 ;—1757—à Montréal—IV—104, 132—à William-Henry—IV—116—à la rivière Chicot—IV—131 ;—1758—commande le camp de Carillon—IV—161 à la bataille de Carillon—IV—169, 170, 172, 219—son éloge pour Montcalm—IV—78, 165, 203, 231, 235 ;—1759—absent lors de la bataille d'Abraham—IV—232, 250—arrive à la rivière Jacques-Cartier—IV—239—veut reprendre Québec—IV—248 ;—1760—bataille de Ste. Foye—IV—251-2—retraite vers Montréal—IV—255, 272—capitulation de Montréal—IV—278, 305 ;—1761—libre de servir en Europe—IV—309, 311.
Levrant de Langy—1746—cadet dans les troupes ; revient du Connecticut avec un parti de guerre—III—313 ;—1747—au fort St. Frédéric—III—349 ;—1748—commande un parti de guerre—III—413-4 ;—1758—commande un parti—IV—155, 158—à la bataille de Carillon—IV—168, 169, 222.
Levrant de Langy—Montegron—1758—commande un parti de guerre—IV—152.
Leweston—I—621—II—546.
L'hermitte—I—609—II—267, 297, 309.
Licorne (la)—IV—81.
Lidiers (voir Lydius).
Liesse (de)—I—118.
Lièvres—I—98.
Lignères—I—84.
Lignery (voir Marchand).
Ligueim (voir Lusignan).
Limoilou—I—38.
Limoyni—IV—334.

- Limites de la N.-France**—1758—mémoire de Montcalm—IV—152.
Lin—I—292.
Lino (de)—II—278.
Lion d'Or (le)—III—327.
Liqueris (voir Marchand).
Lissart (Thomas)—III—29.
Littlehales—IV—64.
Livingston—II—426, 428, 435, 449.
Lizette (de)—III—14.
Labat—II—305, 416, 530.
Loiseau (capitaine)—I—531.
Longueuil (voir Lemoyne).
Long Saut sur l'Ottawa—I—573.
Lopinot—III—257, 440, 448—IV—185, 207.
Loptinière (voir Lotbinière).
Lorans—III—210.
Lorette—I—363—24, 58, 87, 108.
Lorgeril (de)—III—542.
Lorimier (Guillaume de)—I—560.
Lotbinière (Chartier de)—II—224—IV—25, 113.
Lotbinière (paroisse)—I—307.
Lott—III—384.
Loudon—IV—109, 112.
Louisbourg—1745—siège—III—218—mutinerie des troupes françaises—III—262, 271—capitulation—III—221, 265, 232, 314—garnison anglaise—III—270—;—1746—garnison anglaise—276, 281—flotte anglaise—III—278, 287—ravitaillé—III—294;—1747—Knowles gouverneur—III—346—garnison anglaise—III—342, 347—conduite de la garnison—III—355—maladie qui y règne—III—338—prisonniers français—III—355—flotte française—III—347—la France demande sa restitution—369;—1748—coup des Canadiens—III—418;—1749—retourne à la France—III—426, 428—437, 439—garnison anglaise va en Acadie—437;—1750—fortifications—III—470, 482—s'approvisionne chez les Anglais—III—501;—1750-1758—mémoire sur les événements de cette période—III—465-86;—1753—farine achetée des Anglais—III—513;—1755—les Anglais approvisionnent la garnison—III—531—arrivée des troupes de France—III—540—espions anglais—III—543;—1756—St. Julien commandant—IV—22—situation satisfaisant—IV—26—prise d'un bâtiment anglais—IV—41;—1757—situation de l'île Royale—IV—93, 108—lettre de Drucourt—IV—140—flotte française—IV—96—139—flotte anglaise—III—475—prisonniers anglais—IV—113, 125, 133;—1758—prisonniers anglais—IV—150—état du personnel—IV—196—situation de la place—IV—159, 162, 174—lettre de Drucourt—IV—145—description—III—468—approche des Anglais—IV—173—siège—IV—193—pris par les Anglais—III—477—IV—146, 185, 205—capitulation—III—483—ce que devient la garnison française—IV—215.
Louisbourg—voir Breton—(cap).

- Louisiane** (découvertes et commencements)—III—179, 180 ;—1715—troupes qu'on y envoie—III
13 ;—1747—pas de nouvelles de cette colonie—III—365.
- Loup** (de) Gaspard—I—82.
- Loups marins**—I—98, 302, 318—II—67.
- Loup-Marin** (le)—III—309.
- Loutre** (rivière à la)—III—175.
- Louvigny** (voir Laporte).
- Loyard**—III—24, 87, 88, 93, 104.
- Lur** (de)—I—118.
- Luret**—III—346.
- Lusignan**—III—329, 417—IV—91, 105, 171.
- Luxe**—1756—dans la colonie—IV—31.
- Lybie** (la)—I—6.
- Lydius** (John-Henri)—1730—établi à Montréal—III—153—1735—brouillon ; envoyé en Angle-
terre—III—177 ;—1746—le fort qu'il habite—III—276 ;—1747—à la tête d'un parti de
guerre—III—366 ;—1750—échange de prisonniers chez lui—III—489.
- Lydius** (fort)—1755—projet de Vaudreuil—III—564—Dieskau veut l'attaquer—III—557—Anglais
enlevés—III—552—réunion des troupes anglaises—IV—1 ;—1756—surveillé par les Cana-
diens—IV—23—garnison anglaise—IV—26 ;—1757—projet des Français—IV—103—me-
nacé par les Canadiens—IV—110.
- Lynn** (le)—III—288.
- Lys** (le)—III—554.
- Macardy**—II—502.
- Machault** (fort)—IV—79, 224.
- Machiche**—III—415.
- Madoux**—II—305.
- Magnon** (de)—II—263.
- Maillard**—III—359, 369, 410, 439.
- Maillet** (M.)—II—478.
- Maingart**—I—30.
- Maintel**—II—361.
- Mainville**—II—385.
- Maisonfort** (M. de)—III—229, 233, 251, 317.
- Maitland**—IV—229, 274.
- Maladies**—I—405, 553, 564, 605—II—508—III—159, 172, 372, 446, 565.
- Mallebarre** (cap)—I—12, 39, 48, 329, 434.
- Malécites**—II—129, 178, 308, 385.
- Malte** (chevaliers de)—I—114.
- Mangeant** (M.)—III—199-210.
- Manhatte** (voir New-York).
- Manitoba**—I—259.
- Mannessier** (Adam)—I—80.
- Mantes** (M. de)—I—291.
- Manteth** (voir Ailleboust).

- Manton**—IV—57.
Mapor (Servan)—I—30.
Marchand (M)—II—453.
Marchand (Jean)—III—305.
Marchand (Louis)—II—455.
Marchand de Ligneris—I—618—III—416, 500—IV—224.
Marcognet (de)—II—103.
Marest (Fère)—III—6.
Mareuil (de)—II—514.
Margonne (Claude)—I—83.
Marguerie (de la)—I—250.
Marguerite (la)—III—219, 288, 300.
Mariages—I—223.
Maricourt (voir Lemoyne).
Marie (la)—I—330, 350—II—418, 452, 455—III—202, 280, 311—IV—296, 300.
Marien (voir Pastour).
Marin—1747—commande aux Miamis—III—362.
Marin (lieut.-colonel au régiment de Bourgogne)—1748—sert à Louisbourg—III—477, 481.
Marin—1744—lieutenant, commande un parti de guerre en Acadie—III—217, 218, 243.
Marin (fils)—1748—enseigne, commande un détachement envoyé en Acadie—III—410, 411, 415, 418.
Marin—1758—à Louisbourg—IV—146, 159, 193, 195.
Marin—1745—à Chambly, à la tête des Iroquois—III—269, 270—commande un parti contre les colonies anglaises—III—276.
Marin—officier canadien—1756—commande un parti au lac St. Sacrement—III—40, 71.
Marin (capitaine)—1757—sa belle conduite—IV—110, 111.
Marin—1758—au lac St. Sacrement—IV—188.
Maringouins—I—103.
Marion—I—560, 561.
Marson (de)—I—199, 202, 212, 224, 230, 243, 263, 266—(voir Soulanges).
Marson (madame veuve)—I—290, 299, 346—II—113.
Marson (Delle)—I—578.
Marsoins—I—98.
Martel—II—70, 108, 121, 260, 308—III—305.
Martelly—I—618.
Martin (Amiral)—III—298, 304.
Martin (Eustache)—I—61.
Martin (Guillaume)—I—34.
Martin (Robert)—I—149.
Martinique (la)—II—120.
Martissan—III—232.
Maryland (le)—III—389, 391.
Mascarène—III—272, 274, 379, 422.
Mascarade—I—615.
Masquet—III—478.
Masson (Nicolas)—I—82.
Matawan—I—554.

- Mathieu (Jean) dit Lepage**—II—260, 306.
Mauclaire (de)—II—201, 416, 423-4.
Maudoux—II—391.
Maudy (Jean)—I—611.
Mauger (M.)—I—497.
Maurice—III—497.
Mavoy—I—80.
Maxoat (voir Naxoat).
Mazarin—132.
Médailles données aux Sauvages—II—510, 514—III—63, 94, 465.
Melançon (Anne)—II—134.
Meliand—II—517.
Mencil—I—128.
Menu (Peuvret de)—I—261.
Meneval (voir Robineau).
Mer du Pouest (voir Gautier de la Vêrandrye).
Mercer (colonel)—IV—55, 62, 63.
Mercier—1747—lieutenant—III—331.
Mercier—1755—maréchal des logis—IV—8—13, 14—doit rester au fort St. Frédéric—III—550
—sous les ordres de Dieskau—III—556—1756—au lac St. Sacrement—IV—71;—1758 ba-
taille de Carillon—IV—168, 169—commande l'artillerie—IV—227.
Mesilac—III—24C.
Mésy (de) gouverneur—1663-4—I—156, 172, 178, 284.
Mésy (de)—1720-1722-1729—au cap Breton.—III—45, 77, 147.
Métiers—I—69—III—21.
Méulles (de)—I—345.
Meunier (Jean)—II—275.
Mexique (golfe du)—III—178.
Mey (Octavio)—I—84.
Miamis—I—565-6—III—13, 331-2, 401, 406-7.
Michel (Isaac)—I—104.
Michel (Jacques)—II—316.
Michillimakinac—1671—fondé—I—256;—1685—La Durantaye commandant; trois Français
vont à la baie d'Hudson—I—553—attitude des Sauvages; les Français du poste; Z. Jolliet
—I—483, 486;—1690—La Durantaye appelé revient avec de nombreux Sauvages en traite;
Louvigny va le remplacer avec un fort parti; Nicolas Perrot—I—495, 508, 515, 589;—1703—
sans commandant—II—409;—1706—visite de Daigremont—I—615;—1714—le Père Marest
—III—6; 1715—jurisdiction du commandant—III—14;—1716—congés de traite—III—21;
—1747—Noyelles commandant; le calme y règne; visite de Lacorne—III—344, 352, 358-60;
—1748—situation rassurante; parti de Sauvages secondant les Français—III—412, 416.
Micmacs—II—129, 291, 297, 308, 316—IV—34.
Migeon de la Gauchetière—II—503.
Mignet—III—283.

Millet, M. lère et Millière—I—488, 571, 595—II—59, 80, 87—IV—307.

Milice (voir Troupes).

Mines (bassin des)—1670—Le Borgne s'empare des biens de d'Aunay—II—361 ;—1691—instructions à Villebon—II—47 ;—1692—provisions destinées à Port-Royal—II—100 ;—1694—le capitaine Baptiste s'y approvisionne—II—152 ;—1695—traite que font les habitants—II—186 ;—1698—commerce avec les Anglais—II—307 ;—1699—d'Entremont y demeure ; visite de Tenville—II—329—marins anglais réfugiés—II—331 ;—1700—les héritiers de D'Aunay réclament ses terres—II—365, 371 ;—1704—ravagé par les Anglais—II—418, 421, 464 ;—1712—nourrit un parti de guerre—II—553 ;—1720—assemblée convoquée par les Anglais—III—42, 46 ;—1730—question d'allégeance—III—150 ;—1732—les Anglais veulent bâtir un fort—III—164 ;—1745—détachement de guerre du Canada ; les Anglais se montrent conciliants—III—218, 228, 272 ;—1747—descente des Anglais—III—339, 342, 359, 369, 377.

Mingan—I—622.

Miniac—III—281.

Minorque—IV—18.

Miramichy—II—40, 178—III—277, 348, 482.

Miramond—I—417.

Miré (de)—III—284, 354.

Mississagués—I—608—III—292, 303.

Mississippi—1676—commerce des Français—I—258 ;—1682—voyage de La Salle—III—179—commerce des Français—I—289 ;—1699—découverte de son embouchure—II—346 ;—1715—traiteurs anglais—III—13.

Monckton—IV—229, 266.

Moncours (voir Hertel).

Monette (voir Mouët).

Monguet—IV—234.

Monic (de)—I—526—II—150, 388.

Monongahéla—1755—bataille—IV—11, 12, 32—(voir Ohio).

Monnaie de carte—III—7, 22—IV—243.

Monroe—IV—112, 114, 119.

Monseignat (M. de)—1690—mémoire sur le siège de Québec—I—482-531.

Monsengs—I—610.

Monsior—III—406.

Montagnais—I—105.

Montally—III—472, 484.

Montbeillard—IV—294.

Montcalm—1756—ses instructions—IV—19—à Montréal—IV—78—avis que lui donne Montreuil—IV—31—au fort Frontenac—IV—51—à Oswégo—IV—38, 52, 67—au fort Carillon—IV—71, 76—aperçu de la situation—IV—79—à bonne opinion de Vaudreuil—IV—25, 27, 36—sa santé s'affaiblit—IV—69—se plaint de certaines lettres—IV—79—lettres au ministre—IV—21, 24, 29, 43, 45, 46, 66, 71, 73, 78 ;—1757—à Carillon—IV—110—après la prise de William-Henry—IV—129—retourne à Montréal—IV—131—commandeur de l'ordre de St. Louis—IV—115—en bonne intelligence avec Vaudreuil—IV—97—écrit à Vaudreuil—IV—110—lettre

à London—IV—112—lettre à Webb—IV—114—lettres au ministre—IV—89, 100, 104, 115, 128, 131 ;—1758—doit se rendre à Cataracoui—IV—166—à Montréal—IV—199—arrive à Carillon—IV—219—au camp de Carillon—IV—201—raconte la bataille de Carillon—IV—168—demande son rappel—IV—199—limites de la N.-France—IV—152—lettres au ministre—IV—151, 153, 156, 164, 198 ;—1759—mécontent de Vaudreuil—IV—225 demande des secours—IV—223—croit le Canada perdu—225—lettres au ministre—IV—223, 228, 244—sa mort—IV—231 ;—1761—son épitaphe—IV—308-9—son caractère—IV—270.

Montesson (voir Legardeur).

Montfermeil—III—542.

Montgomery—III—159—IV—266.

Montigny (voir Testard).

Montisambert (voir Boucher).

Montmagny (de)—I—120, 249.

Montmor—I^e—81.

Montorgueil (de)—I—505.

Montquay—IV—263.

Montréal—1666—recensement—I—185—1675—dépenses de la place—I—234 ;—1676—Sauvages de ce lieu—I—257 ;—1683—recensement—I—307 ;—1684—réunion des troupes—I—552 ;—1686—Sauvages de la Montagne—I—363 ;—1687—fortifications—I—564 ;—1688—magasins des troupes incendiés—I—567—réunion des troupes—I—564—M. de Vaudreuil commandant—I—567 ;—1689—Sauvages de la Montagne—I—500—parti de guerre de ce lieu—I—484—II—28—Iroquois brûlés—I—593 ;—1690—fortifications—I—506-7—courses des Iroquois—II—30—les milices vont à Québec—I—517—l'eau-de-vie—I—546 ;—1691—la population voisine s'y réfugie—I—589 ;—1693—de Callières gouverneur—II—101—fortifications—II—131, 132 ;—1694—partis français en campagne—II—150—retour du capitaine Villieu—II—143 ;—1698—conférence de la paix—I—601 ;—1699—revue des troupes—I—602 ;—1700—fortifications—II—340 ;—1705—visite des officiers anglais—II—448 ;—1709—Ramesay gouverneur—I—616—corvée pour travaux de défense—I—620 ;—1714—M. de Longueuil gouverneur—III—4 ;—1716—commerce avec les Anglais—III—17 ;—1719—commerce avec les Anglais—III—42 ;—1722—Ramesay gouverneur—III—83 ;—1724—hôpital des frères Charron—III—110 ;—1728—fortifications—III—146—visite de plusieurs Anglais—III—145—commerce avec les Anglais—II—145 ;—1730—commerce anglais—III—153 ;—1731—marchands anglais—III—159 ;—1746-7—levée des milices—III—286 ;—III—337, 339, 340 ;—1747—deux partis de guerre formés—III—366—courses des Iroquois—III—343, 344, 392—Canadiens pris à la guerre—III—373 ;—1748—retour des prisonniers français—III—417—nouvelle de la paix—III—414 ;—1750—prisonniers anglais—III—488, 491 ;—1756—on y porte les drapeaux d'Oswégo—IV—40 ;—1760—capitulation—IV—262, 275, 276, 278, 280, 303, 306.

Montreuil—1747—habitant de Soulanges, enlevé par les Sauvages—III—339.

Montreuil (officier)—1755—est à Montréal—III—546, 547—bataille du lac St. Sacrement—III—561, 564—IV—1-10, 13 ;—1756—pas bien vu de Vaudreuil—IV—31—donne des avis à Montcalm—IV—31—jugé par Montcalm—IV—80 ;—décrit la situation—IV—31—lettres au ministre—IV—23, 76—le ministre lui écrit—IV—20 ;—1757—lettre au ministre—IV—95—à la tête des Sauvages—IV—161 ;—1758—au camp de Carillon—IV—161, 167—à la bataille

- de Carillon—IV—170—lettres au ministre—IV—158, 199—demande le grade de brigadier—IV—200 ;—1759—lettre au ministre—IV—223—commande l'armée—IV—236 ;—1760—à la bataille de Ste. Foye—IV—290 ;—à Montréal—IV—303.
- Monts (de)**—1603—ses projets—I—40, 44—sa commission—I—43—lettres patentes—12, 17, 46, 538 ;—1604—en Acadie—I—534—sa colonie—I—47 ;—1605—commerce de l'Acadie—I—48, 50.
- Montserran**—IV—103, 139.
- Monts-Déserts**—II—249.
- Moodit**—II—568.
- Moore (Thomas)**—452.
- Moraye (la)**—I—213.
- Morangis (de)**—I—250.
- Moras (de)**—1757—ministre du roi—IV—139, 151, 195.
- Moras (voir Mouët).**
- Moreau (Isaac)**—I—466.
- Morel**—1687—décédé—I—404.
- Morel (Père)**—1689—missionnaire des Hurons—I—483.
- Morel**—1740—habitant de Louisbourg—III—187.
- Morel de la Durantaye (Olivier)**—1665—capitaine au régiment de Carignan—I—560—II—26 ; 1685—à Michillimakinac—I—553 ;—1686—même lieu, prépare une expédition—I—560 ;—1687—commande un parti de Sauvages—I—561—en guerre chez les Iroquois—I—562—remplacé comme capitaine—I—560 ;—1689—rappelé de Michillimakinac—I—483, 495 ;—1690—revient de l'Ouest—I—515—II—26—mémoire sur les colonies anglaises—II—26 ;—1694—à la rivière Chambly—I—597 ;—1699—grande revue à Montréal—I—602—nommé conseiller—I—603.
- Morel de la Durantaye**—1758—au fort Carillon—IV—154—commande un parti de guerre—IV—159.
- Morillon**—I—188, 197.
- Morin (George)**—82.
- Morisseau**—III—522.
- Morpin ou Morpain**—II—555—III—240.
- Morse (Richard)**—I—149.
- Morne**—pêche très ancienne dans le golfe—I—8 ;—1548—pêche d'Acadie—I—38 ;—1618—commerce qui s'en fait—I—58 ;—1669—commerce avec la France—I—189 ;—1690—pêche qui se fait dans le golfe—II—18 ;—1691—l'Acadie en fournit à toute l'Europe—II—67.
- Mottin (Jeanne)**—veuve de D'Aulnay—I—132, 154—II—292.
- Mouches à feu**—I—102.
- Mouët de Moras**—1748—commande un parti de guerre—III—410.
- Mouet de Langlade**—1748—à Louisbourg, capitaine au régiment d'Artois—III—478.
- Mouet (voir Moras).**
- Mouret (François)**—I—84.
- Mousquetaires**—I—571.
- Moustiques**—I—102.

- Moutons**—I—195, 287, 309, 351, 386, 390.
Moyan (de)—IV—189.
Moyen (Adam)—I—81.
Muisson—I—69.
Mullin—II—527.
Murat—I—514—II—31, 34.
Murray—IV—229, 252, 257, 266, 272, 305.
Naisne—IV—130.
Nantasket (fort)—II—381.
Napolon (M.)—I—463.
Navires—construction—I—206, 240—III—171.
Naxosac (fort)—1693—sur le fleuve St. Jean construit par Villebon—II—110, 186, 188—prétention de la compagnie d'Acadie—II—200—Villieu proposé comme commandant—II—200 ;—1693—4—Villebon y commande ; Villieu y demeure—II—135 ;—1694—démêlé entre Villebon et Villieu—II—174, 187, 200—préparatifs de guerre—II—154—secours de France—146, 166 ; 1695—garnison diminuée—II—178—sa situation ; ceux qui y résident—II—186—son utilité—188—secours de France—II—173 ;—1696—secours de France—II—208, 248—on le répare—II—213—sa garnison—II—213—1697—projet des Anglais—II—277—les Anglais repoussés—II—288, 291, 295 ;—1698—*Te Deum* de la paix—II—294.
Nazareth (le)—IV—196.
Nazareth (pénitents de)—I—395, 404, 429, 470, 506.
Nécessité (fort)—III—521—IV—12, 254.
Nicotina (le)—IV—202.
Nègres—I—476—III—21.
Nelson—marchand de Boston—I—613—a des rapports avec des marchands de la Rochelle—II—144—1686—ses marchandises enlevées à Pentagouët—I—367, 407 ;—1688—son opinion sur les limites de l'Acadie—I—434 ;—1690—principal citoyen de Boston—II—97—souscrit pour attaquer Québec—II—97—Meneval loge chez lui à Boston—II—254, 339 ;—1691—s'intéresse aux prisonniers anglais—II—63—contrecarre les projets des Français—98, 109—rabat de ses prétentions—II—66—s'occupe des prisonniers français—II—69—pris dans la baie de Fundy—II—144, 339—en otage en Acadie—II—104 ;—1692—prisonnier à Québec—II—80, 223—scharné contre la N.-France—II—80, 98—embarras qu'il cause à Québec—II—86, 104, 109 ;—1693—à quelles conditions on lui rendra la liberté—II—108, 116, 121, 144, 223—prisonnier en France—103, 104, 223, 463 ;—1694—on lui permet de passer en Angleterre—II—144 ;—1696—est encore sous caution—II—223.—1697—commande les milices ; fait Andros prisonnier—II—259 ;—1700—est en Angleterre—II—339 ;—1706—marchand à Boston—II—463 ;—1722—prête de l'argent à St. Castin—III—83.
Nelson (Ile) près Boston—II—259, 269, 272.
Nelson (fort) baie d'Hudson—II—31, 44, 80, 84, 125, 436.
Nemiscan (lac)—II—561.
Nemonelle—III—440, 441.
Neptune (le)—II—275, 549 ;—IV—218.
Nerduny (c'est Verdun, paroisse Lachine).

- Nesmond** (de)—II—263, 277, 279, 281, 284, 285.
- Neuville** (voir Robineau)
- Neveu** (buttes à)—IV—290.
- Newport** (le)—II—251, 313.
- Newton**—III—377, 379, 391.
- New-York** (découverte)—I—12 ; —1670—commerce du castor—I—295 ; —1679—description—I—271 ; —1681—on projette d'acheter cette ville—I—285 ; —1688—Andros gouverneur—I—432, 439, 446 ; —1689—projet des Français—I—457 ; —1690—projet des Français—II—4, 5—foyer de la guerre—II—25—mémoire sur cette colonie—II—25 ; —1700—situation—II—343—projet de d'Iberville—II—342 ; —1716—les nègres—III—22—1744—ses défenses—III—213.
- Neymond** (de)—I—597.
- Niagara**—1682—conflict au sujet du droit de traite—I—551 ; —1686—armée française en ce lieu—I—560 ; —1687—barque attaquée—I—563 ; —1691—les Iroquois protestent contre le fort—I—595 ; —1747—Duplessis commandant—III—357 ; —1755—menacé par les Anglais—IV—10 11 ; —1756—fortifié—IV—24-5, 51—garnison—IV—45—régiment de Béarn—IV—23 ; —1757 on y attire les Sauvages—IV—83 ; —1758—menacé—IV—191, 198 ; —1759—projet des Anglais—I—210.
- Nicolet** (capitaine)—IV—108.
- Nicolet** (rivière)—II—415.
- Nicolle** (Guillaume)—I—81.
- Nicholson**—I—615—II—523-4, 546, 549—II—4-6, 13.
- Niel** (Charles)—II—260.
- Nipissiriniens**—I—508.
- Niverville** (voir Boucher).
- Noble** (colonel)—III—314, 328, 338, 377.
- Noblesse du Canada**—I—70, 225, 249—II—53, 119, 301.
- Noel** (Etienne)—I—30, 39.
- Noel** (Jacqués)—I—39.
- Nord-Ouest**—1655—projet de découverte—I—150.
- Nord-Ouest** (voir Gautier de la Vérendrye).
- Norembègue** (la)—I—12, 16, 23, 25, 43, 56, 532, 535, 539.
- Norman** (Nicolas)—III—305.
- Normanville** (voir Godefroy).
- Northumberland** (le)—III—356—IV—216.
- Norwick** (le)—III—288.
- Nome** (Père de)—1632—arrive à Québec—I—97.
- Nouvelle-Alexandrie**—I—13.
- Nouvelle-Angleterre**—1651—projet d'un traité de commerce—I—127 ; —1663—projet du baron d'Avangour—I—155 ; —1679—description—I—270 ; —1673—Winthrop gouverneur—I—316 ; —1685—situation—I—349 ; —1688—Andros gouverneur—I—432-48 ; —1689—révolution anglaise—I—447—projet de M. de Callières—I—455 ; —1691—subit des pertes aux lies ; querelles intestines—II—63, 66—Frontenac veut l'attaquer—II—66, 75, 79 ; —1692—projet des Français—II—75, 83—projet de Brouillan—II—77—mémoire de Laguy—II—97 ; —1697—projet

- Français—261 65 ;—1700—mémoire d'Iberville—II—312 ;—1728—principal penchant de ses des colon:—III—142 ;—1744—ses moyens de défense—III—211 ;—1747—levée des milices—III—346.
- Nouvelle-Belgique**—I—26.
- Nouvelle-Calédonie**—I—28.
- Nouvelle-Ecosse** ce nom—I—27—son étendue—I—18—(voir Acadie).
- Nouvelle-France** découverte—I—11—ce nom—I—11, 15—son étendue—I—24 ;—1604—son étendue—I—16 ;—1627—son étendue—I—65 ;—1688—limites—I—418 ;—1689—limites—I—531 ;—1691—limites—II—67 ;—1713—limites—II—568 ;—1719—limites—III—40, 41 ;—1755—limites—III—534.
- Noyan (de)**—IV—198, 282.
- Noyelles** (voir Fleurimont).
- Nouveau (Antoine)**—I—84.
- Oeufs (île aux)**—I—622.
- Ohio**—1754—affaire Jumonville—III—521 ;—1755—projet des Français—III—531—coup des Chouanons—III—533—prétentions des Anglais—534, 536—bataille de la Monongahéla—III—544.
- Oiseaux (îles aux)**—I—98.
- Olivier (Abel)**—III—158.
- Ontario (lac)**—1756—préparatifs de guerre—IV—26, 34, 68—combat naval—IV—37 ;—1758—danger de ce côté—IV—189—combats qui s'y livrent—IV—166-7—triomphe des Anglais—IV—190 1759—préparatifs de guerre—IV—224, 227, 244.
- Orange** (voir Albany).
- Orange** (prince d')—I—447-50, 463, 484, 521—II—29, 86.
- Orfèvres**—III—141.
- Orléans (île)**—1632—mentionnée—I—103 ;—1666—recensement—I—185 ;—1683—recensement—I—307 ;—1690—siège de Québec—I—576—II—23, 24, 33—guerre—I—517 ;—1699—visite de Frontenac—II—133 ;—1746—instructions aux pilotes—III—275.
- Oswégo ou Chouaguen (fort)**—1725—construit par les Anglais—IV—38, 49 ;—1724—contrebande qui s'y fait—III—171 ;—1747—menace de guerre—III—358—projet de La Galissonnière—III—399 ;—1755—parti de guerre français—III—563—les Français se préparent à en faire le siège—III—546, 551—IV—7 ;—1756—combat près de cette place—IV—37—de Léry prend un fort dans le voisinage—IV—22—préparatifs de Montcalm—IV—27—pris par les Français—IV—38, 46, 59, 67, 116—garnison anglaise—IV—26—chanson—IV—42.
- Ottawa (rivière)**—I—495, 551, 573, 589, 593, 607.
- Otway**—IV—266.
- Ouabache**—1715—poste établi—III—13.
- Oudiette (Jean)**—I—231, 260, 298.
- Ouelle (rivière)**—I—577.
- Ouimet (Albert)**—III—522.
- Ouataouais**—1682—Français qui traitent chez eux—I—551 ;—en guerre contre les Iroquois—I—561 ;—1689—embuscade des Iroquois—I—592—à Michillimakinac—I—483 ;—1690—promettent de rendre leurs prisonniers—I—493—négocient en sous main avec les Iroquois—I—511—en

traite à Montréal—I—509, 515, 573—II—30;—1695—troublent les Iroquois dans leurs chasses—I—598;—1712—conspiration du Détroit—I—623;—1747—font un coup au Détroit—III—352, 357, 361, 367;—1757—à Carillon—IV—111.

Outlas—II—222.

Ouvriers en Canada—I—476—III—21.

Pabo—III—218, 350.

Pacaud—II—144.

Paix : de Suze—1629—I—37, 110;—de Saint-Germain—1632—I—36;—avec les Iroquois—1666—I—184;—de Bréda—1667—I—14, 190, 192, 329, 340, 353, 397, 536;—entre Anglais et Français—1686—I—352, 372;—avec les Iroquois—1689—I—452;—avec les Iroquois—1694—II—158;—de Ryswick—1697—II—227, 289, 293-8, 309;—avec les Iroquois—1699—I—603;—avec les Iroquois—1700—II—381;—avec toutes les nations Sauvages—1701—II—381;—trêve avec la N.-Angleterre—1705—II—440, 546;—prochaine annoncée à Terre-neuve—1712—II—554;—d'Utrecht—1713—I—14, 15, 536—II—558, 562, 567;—entre Anglais et Abénaquis—1725—III—125;—les Abénaquis la refusent—1726—III—128;—conclue entre Anglais et Abénaquis—1727—III—133, 134, 140, 146;—d'Aix-la-Chapelle—1748—III—369, 414, 410, 421, 441.

Palmarol—IV—55.

Palmer—I—363, 366.

Palmer (le)—II—267.

Papavoine (Jean)—I—81.

Paradis—II—549.

Parat—I—419, 450.

Parnet (Joachim)—III—522.

Parker—IV—111.

Parque—I—72, 73.

Pasquine (ingénieur)—I—420, 422, 424, 435, 445, 470.

Pasteur (M.)—I—454—II—37.

Pastour de Costebelle—1681—part de Nantes pour Terre-neuve—II—37;—1694—sa commission de capitaine—II—145;—1705—à Terre-neuve; un arbre tombe sur lui—I—608;—1708—échange des prisonniers à Terre-neuve—II—494;—1709—prend le fort St. Jean—II—506;—1710—commande à Plaisance—II—512, 518;—1711—fait des prisonniers Anglais à Terre-neuve—II—537-541;—1712—commande à Plaisance—II—554—rapport au ministre—II—555;—1713—se retire de Terre-neuve—II—565—écrit au ministre—II—566—écrit au roi—II—568;—1714—part de Terre-neuve—III—8;—1716—à Louisbourg—III—16;—1717—est au cap Breton—III—25.

Pastour Marien de Costebelle—II—145.

Patoulet—I—211, 219, 281.

Patron (M.)—III—47.

Pause (de la)—IV—65, 161, 252, 292.

Pavillon (Etienne)—I—84.

Payet (Jacques)—I—82.

Péan lieutenant—1746—ramène une flottille de l'Acadie—III—307, 311;—1755—nommé major de la colonie—IV—9, 13;—1758—doit aller à Carillon—IV—161.

Pêche—1627—I—247;—1676—en Acadie—I—292, 297;—1676—instructions du roi—I—240, 241;—1687—en Acadie—I—290, 298, 300, 304, 312;—1685—école de marine—I—367;—1691—un général—II—38;—1695—edit sur les vaisseaux de pêche—II—110;—1699—on devrait établir plusieurs pêches—II—324;—1734—dans le golfe—III—170.

Pêcheries (voir Acadie).

Pélican (le)—II—267.

Pellou (François)—II—16.

Pellou (Jean)—I—34.

Pembaquid, Pensequit, Pankuit, Pomequid, Pomekuid, Pomeuit—à quinze lieues de Pentagouët—limite des possessions anglaises—I—28, 215;—1650—occupé par les Anglais—II—379;—1671—visite de St. Lussou; colonie anglaise—I—217;—1681—guerre terminée; les Canibas; limites de la colonie—I—281;—1683—belle colonie anglaise—I—315—les Anglais s'opposent à y laisser les Français—I—308;—1686—le gouverneur enlève les marchandises de Perrot—I—367;—1688—pris par d'Iberville—III—60, 70;—1689—pris par les Sauvages—I—469, 479—II—14;—1692—projet des Français—II—98;—1693—rétabli par les Anglais—II—109, 127—visite de Phipps—II—106—les Français veulent l'attaquer—II—107;—1694—école protestante—II—138—ses avantages—II—158—visite de Phipps—II—161—les Français se préparent à l'attaquer—II—148—projet de Villebon—II—212—Villieu reconnaît la place—II—141—attaqué par les Français—II—176;—1695—les Sauvages demandent sa destruction—II—201—les Français se préparent à l'attaquer—II—170, 178;—1696—échange de prisonniers—II—249—établissements des Anglais—II—241—son commandant—II—252—Sauvages sur pris par les Anglais—II—221, 250—soldats anglais massacrés—II—222—projet de Frontenac—II—187, 201, 213, 217—pris par d'Iberville—II—247, 251, 252, 302, 315—III—165;—1699—les Anglais n'ont pas de projet—II—330;—1730—rétabli par les Anglais—III—149;—1732—le fort anglais—III—165.

Pemberton—III—392.

Pénitents (voir Nazareth).

Pennsylvanie—I—317, 356.

Penobscot (voir Pentagouët).

Pende (le)—navire—I—24.

Pentagouët ou Penobscot—à quinze lieues de Pemaquid—ancienne limite de la N.-France—I—27—premiers établissements—I—10-16;—1636—accordé à Claude de Latour—II—354;—1643—occupé par D'Aulnay—I—117;—1645—repris par D'Aulnay—I—121;—1654—pris par les Anglais—II—359;—1670—rendu à la France—I—191, 192—état de la place—II—201, 216;—1671—visité par les Français—I—212—fortifications—I—209—habitants—I—215, 216;—1672—situation précaire—I—224;—1674—pris par les Anglais—I—230, 232;—1676—devrait être fortifié—I—243;—1681—limite des possessions anglaises—I—285;—1683—occupé par les Français—I—315;—1685—limite des possessions anglaises—I—339;—1686—agissements des Anglais—I—366-368;—1687—on propose d'y ériger un fort—I—412;—I—393—réclamé par les Anglais—I—408—St. Castin demande des secours—I—403;—1689—I—448—pris par les Anglais—I—399, 448, 469;—1691—situation des Sauvages de ce lieu—II—34—lettre de Frontenac aux Sauvages—II—38;—1693—fort de ce lieu—II—107;—1694—présents faits aux Sauvages—II—137, 149, 162;—1695—habitants français—II—186—meurtres des trois

Abénaquis—II—194, 196—situation du pays et des Sauvages—II—185—présents du roi aux Sauvages—II—189—visite de Denys de Bonaventure—II—172, 175, 177, 200;—1696—présents du roi aux Sauvages—II—251;—1697—description du pays—II—283—réunion des Sauvages—II—287, 289,—rendez-vous des forces françaises—II—262, 264, 268;—1698—on devrait le fortifier—II—306—traite des Anglais—II—307—instruction du roi au sujet des Sauvages—II—296;—1700—limite des possessions françaises—I—14—limite des possessions anglaises—I—18—les présents français—II—336, 337;—1701—les Sauvages peu fidèles à la France—II—391—serait le lieu du rendez-vous de l'escadre française—II—392;—1708—St. Castin; les Sauvages—II—187;—1712—parti de guerre—II—553;—1720—les Anglais tentent de s'y établir—III—43, 54;—1721—Belisle et les deux Saint-Castin y demeurent—III—55, 66;—1732—situation de la contrée—III—166.

Pentagouet (voir Saint-George).

Pepin-Laforce—III—522.

Pepperell—III—220, 270.

Pérade (la)—voir Tarieu.

Percée (île)—1682—pêche et traite—I—300;—1684—limite de l'Acadie—I—329;—1689—visite de Frontenac; les récollets—I—467;—1690—pillée par Phipps—I—506—II—59, 61, 68;—1691—commerce qui s'y fait—II—68.

Perdrix—I—98.

Péré (Jean)—et non pas La Prairie—I—409, 553, 558, 560—II—5.

Périgny (voir Ailleboct).

Perrot (Nicolas)—I—195, 508.

Perrot (François-Marie)—1684—rappelé de Montréal—I—320;—arrive en Acadie—I—332—1685—gouverneur en Acadie—II—336, 348, 349, 364—demande la seigneurie de la Hève—I—348—passe en France—I—339—1686—emprunte de l'argent à St. Castin—I—387—s'il laisse sa charge de gouverneur, St. Castin pourra le remplacer—I—271, 387—son commerce—I—387—mémoire sur la situation de l'Acadie—I—381—écrit de Port-Royal au ministre—I—365—1687—St. Castin l'accuse de s'entendre avec les Anglais—I—402—favorise les Anglais—I—401, 402—argène des soldats en Acadie—I—404—retient la paye des soldats—I—410—arrête le nommé Basset—I—408;—1688—commerce avec les Anglais—I—415-6;—1690—connait bien les côtes de l'Acadie—II—5—prise de Port-Royal—12—son magasin à Port-Royal pillé—II—8, 41;—pris par les Anglais, avec son navire; on le maltraite—I—503—II—29, 59, 187—1693—il est décédé—II—116.

Perrot (fils du précédent)—1691-94—prisonnier des Anglais—II—70, 108, 116, 144;—1697—est à Paris—II—258.

Perrot (île)—1693—courses des Iroquois—II—150;—1747—coup des Iroquois—III—339, 344.

Perthuis—III—277, 295, 301, 326—IV—11.

Petit—ancien militaire devenu prêtre—I—370, 400, 502—II—6, 12, 41, 51, 148, 155.

Petitpas—II—92, 95, 109, 307;—III—33, 379, 394.

Petit-Pré—I—80.

Peuvret (voir Menu).

Pezard de la Touche—I—523—II—253.

Phéniciens—I—6.

Philadelphie—1744—ses dépenses—III—212.

Philibert—III—39.

Philippe—1687—capitaine de navire—I—407.

Philipps (Richard)—1720—commande à Port Royal—III—43 ;—1730—commande en Acadie—III—150, 151 ;—1744—capitaine d'un navire marchand—III—211 ;—commande à Canseau—III—202.

Phipps (l'amiral William)—1690—prend Port-Royal—I—502—II—5, 41, 69, 116, 339—siège de Québec—II—97—sommation à Frontenac—I—520, 574—II—19, 32 ;—1691—est à Londres—II—61—gouverneur à Boston—II—87 ;—1692—commande à Boston—II—100—est en Angleterre—II—71 ;—1693—à Pemaqui—II—166 ;—1694—à Pemaquid—II—161—gouverneur de Boston—II—239, 159 ;—1695—décédé—II—191, 339 ;—1700—sa famille—II—339.

Phips—1747—en Acadie—III—326.

Picoté de Belestre—1746—enseigne, en Acadie—III—307—1747—va dans les pays d'en haut—326 ;—1748—chez les Miamis—III—407 ;—1756—prend un fort anglais—IV—82, 158 ;—1758—à Louisbourg—III—478.

Picotte (voir maladies).

Pilet—I—617.

Pingo—I—552.

Pintard—IV—87.

Piquet (l'abbé)—III—418—IV—57.

Pitt—1757—arme la N.-Angleterre—IV—84 ;—1761—lettre à M. de Lévis—IV—309 ;—lettre à Bougainville—IV—310.

Plagnolles—I—594.

Plaisance—1663—peu aidée du roi—I—155 ;—1676—devrait être soutenue—I—242 ;—1686 les huguenots ; situation en général—I—381—1688 ;—commerce avec Boston—I—420 ;—1689—demande de secours—I—450—capture d'un Français—II—131 ;—1690—pillée par les corsaires—II—17, 37 ;—1691—sera fortifiée—II—37 ;—1687—objectif des attaques—II—264 ;—1700—importance du port—II—338 ;—1701—assemblée publique—II—387—1704—arrivée des renforts canadiens—I—606 ;—1713—passe aux Anglais—II—565, 568.—voir Terre-neuve

Platon—I—3.

Plâtre—II—67.

Platte (île)—II—163.

Plemasais—II—134.

Pline—I—7.

Plomb—I—300.

Pointe à la Chevelure (voir St. Frédéric).

Pointe-Lévis—I—185, 308, 517, 575—II—33.

Pointe-aux-Trembles—I—307, 501, 517, 571, 586.

Poinsy (de)—I—249.

Poirier—III—346.

Pois—I—292, 346.

Police—II—326.

Pomoncourt—IV—137.

Pommes (la)—IV—265, 286, 295.

Pontac (Jean)—I—84.

Pontchartrain (le)—III—446.

Pontgravé—I—533.

Pontleroy (ingénieur)—IV—168, 217, 294.

Portneuf (voir Robineau).

Port-Royal—première mention de ce nom—I—93—Savages de ce lieu—I—28 ; —1613—détruit par Argall—I—10 ; —1618—lettre de Biencourt—I—57 ; —1632—traité de St. Germain—I—88 ; —1634—concedé par Razilly—II—354 ; —1642—passe à D'Aulnay—II—355 ; —1642—attaqué par Latour—I—117 ; —1650—garnison, de—II—329 ; —1653—réclamation de LeBorgne—II—358 ; —1654—pris par les Anglais—I—144, 145, 152—II—358 ; —1660—rendu à la France—I—191, 193, 201 ; —1670—tombe aux mains de LeBorgne—II—361 ; —1671—nouveaux colons—I—269—rôle de milice—I—215—1682—pêche—I—292—1683—cuse fixe—I—314—traite—I—317—1685—commerce avec les Anglais—I—340 ; —1686—rapport de Ferrol—I—365 ; —1687—filles à marier—I—393—fortifications—I—393—situation générale—I—411—on construit un moulin—I—401 ; —1688—fortifications ruinées—I—421—commerce—I—415 ; 1690—non fortifié—II—8—le conseil—II—5—pris par les Anglais—I—302, 506—II—8, 10, 12, 29, 40, 69, 80, 116, 144, 191, 223, 339 ; —1691—habitants prisonniers des Anglais—II—70—instructions du roi—II—46, 51, 52—on y envoie des Canadiens—II—66, 76, 78—1692—on veut le fortifier—II—83 ; —1693—recensement—II—134 ; —1695—retour des soldats prisonniers—II—184—commerce—II—186 ; —1697—soldats prisonniers à Boston—II—298—le roi promet des secours—II—214 ; —1698—retour des prisonniers—II—290, 310—commerce avec les Anglais—II—307 ; —1699—on y érige un fort—II—316—traite des Anglais—II—315—1700—soutient de la cure—II—391, 392—1701—3—fortifications—385, 395, 404—1703—échange de prisonniers—II—411, 425 ; —1704—échange de prisonniers—II—411—attaque des Anglais—II—416 ; —1705—lieu d'échange des prisonniers—II—433 ; —1706—échange de prisonniers—II—451, 462 ; —1707—échange de prisonniers—II—471—lettre du roi sur la défense de cette place—II—483, 490—projet des Anglais pour l'enlever—II—495—les Sauvages aident les Français—II—493—attaque des Anglais—II—464, 477 ; —1708—menacé par les Anglais—II—499 ; —1709—prisonniers anglais—II—504, 507, 516—en état de défense—II—522—situation générale—II—507, 509 ; —1710—en état de défense—II—515—Canadiens habitants ce lieu—II—529—pris par les Anglais—II—523-30, 533—1711—curé enlevé par les Anglais—II—547—garnison—II—547—lettre de St. Castin—II—543, 1714—situation des habitants—III—8 ; —1723—guerre des Abénaquis—III—108 ; —1727—réunion pour la paix—III—133 ; —1744—garnison—III—214 ; —1746—flotte anglaise—III—298 ; —1746—nouvelle garnison—II—274, 282—projet des Français—III—288 ; —1749—Masca en gouverneur—III—437—Degenclave missionnaire—III—343—combat—III—329—1748—faible garnison—III—359, 410 ; —1750—missionnaire—III—150 ; —1756—prise d'un bâtiment qui devait le ravitailler—IV—34.

Potasse—I—240, 241, 328.

Potier (père)—III—281, 349.

Potel (Claude)—I—81.

Potel (Jean)—I—93.

- Poterie** (voir Leneuf).
- Pouchot** (capitaine)—IV—25, 53, 90, 105, 151, 155, 198, 227, 244, 277, 300, 307.
- Poudre**—III—20.
- Poulariés** (capitaine)—IV—91, 107, 232, 235, 262, 291.
- Poulin de Courval**—II—372.
- Pourchant** (voir Pouchot).
- Poutrincourt**—ses établissements en Acadie—I—534 :—1607—va au Massachusetts—I—51 ;—1615—son dédit—I—54.
- Poutrincourt, ou Biencourt** (fils du précédent)—1618—écrit un mémoire sur l'Acadie—I—57 commande à Pentagouët ; commerce au Massachusetts—I—315, 316.
- Poutrincourt, ou Biencourt** (frère du précédent)—1639—prévost de Paris—II 6.
- Pownall**—IV—133.
- Prémont**—II—287.
- Présentation (de)**—I—569.
- Présentation (de)** Ogilensbourg—III—418—IV—189, 191, 206.
- Prévost** (Guillaume)—I—31.
- Prévost** (Jacques) en Acadie—II—134.
- Prévost** (major de Québec)—I—515, 516, 574, 601—II—32.
- Prévost** (Jacques)—intendant de Louisbourg, son origine—III—494 :—1749—à Louisbourg—III—431, 438, 441 :—1750—rapport au ministre sur le Cap Breton—III—497 ;—1750-58—intendant à Louisbourg—III—470, 479, 484, 531—IV—133, 175, 185.
- Prévost** (major)—1759—dans l'armée de Wolfe—IV—229.
- Prince of Wales (le)**—IV—138, 140.
- Prise**—III—1, 3.
- Prisonniers** (voir guerre, Boston, Québec, Montréal, 3-Indiès).
- Prudent (de)**—II—201, 216, 251, 252, 267.
- Protestants**—1670—mémoire de Mgr Laval—I—204 ;—1681—font la pêche en Acadie—I—279, 311 :—1683—à Port-Royal—I—314—on les empêche de faire des établissements en Acadie—I—313—défense de passer en Canada ou en Acadie—I—311 ;—1686—à Terre-Neuve—I—391 ;—1687—ceux qui sont aux galères et qui se convertissent peuvent être envoyés en Canada—I—394 :—1688—veuves et enfants en Acadie—I—423 :—1689—révolution anglaise—I—450—ceux qui se convertissent—I—454—on renverra en France ceux que l'on capturera—I—469—1693—fréquentent l'Acadie—II—331, 335—on naturalise les convertis—II—327—convertis qui s'évadent—II—335, 336 :—1700—plusieurs réfugiés dans la N.-Angleterre—II—341 :—1707—les Anglais convertis au catholicisme peuvent s'établir en Acadie—II—475 :—1710—les convertis peuvent s'établir en Acadie—II—522 ;—1748—conversion de Gilles Stronds—III—419.
- Proust** (Pregent)—I—83.
- Prouville** (voir Tracy).
- Prudent (de)**—III—486, 479—IV—180, 184, 196.
- Prunes**—I—30.
- Ptolemée**—I—16.
- Puanta** (rivière) voir Bécancour.

Quartier (Jean du)—I—25.

Québec—premier fort—I—246 ;—1629-32—occupé par les Anglais—I—13, 105, 248 ;—1632—traité de St. Germain—I—88—remis aux Français—I—97 ;—1666—recensement—I—185 ;—1675 ;—déjense de la place—I—233 ;—1682—basse-ville brûlée—I—552 ;—1683—recensement—I—308 ;—1685—compagnie dite du nord—I—553-4 ;—1689—fortification—I—573—parti de guerre de ce lieu—I—484 ;—1690—description—I—512—approche de la flotte anglaise—I—574—II—32—siège de cette ville—I—516-31—II—19, 25, 53, 68-9, 97 ;—1693—fortifications—II—131, 132—les Anglais parient de l'attaquer—II—109, 110—chefs iroquois en ambassade—I—594 ;—1694—fortifications—I—597—flotte de d'Iberville—I—597 ;—1697—pourrait être attaqué—II—275—secours de France—II—267 ;—1699—mention de certains désordres—II—322 ;—1700—fortifications—I—604 ;—1702—prisonniers Anglais—II—396—fortifications—I—605 ;—1703—fortifications—II—447 ;—1711—fortifications—I—521-3—projet des Anglais—II—549—approche de la flotte anglaise—I—621 ;—1712—fortifications—II—551—ambassade iroquoise—I—623 ;—1713—incendie du palais de l'intendant—II—558 ;—1714—prisonniers anglais—III—4-6, 11-13, 64 ;—1720—visite des Abénaquis—III—64 ;—1721—échange de prisonniers—III—55, 63 ;—1734—pêche maritime—III—170 ;—1737—visite des Sauvages de l'Acadie—III—184 ;—1745—campement des Sauvages de l'Acadie—III—270 ;—1746—prisonniers anglais—III—311, 370-1—projet des Anglais—III—294—on craint un siège—III—275 ;—1747—on redoute une attaque—III—338—prisonniers anglais—III—372, 374, 380-4, 387, 393-98—Sauvages prisonniers—III—345—incendie d'une grande maison—III—372 ;—1748—retour de prisonniers français—III—415, 416—Lantagnac commandant—III—403 ;—1750—visite des Abénaquis—III—505 ;—1751—prisonniers anglais—III—506 ;—1756—fortifications—IV—80—tempête dans le port—IV—36 ;—1757—fortifications—IV—132 ;—1759—menacé—IV—227—siège—IV—247—effectif des troupes anglaises—IV—229—bataille des plaines d'Abraham—IV—229, 231, 250—capitulation—IV—240, 250, 258—IV—306 ;—1760—second siège—IV—265, 267, 273, 284—arrivée de la flotte anglaise—IV—269, 275, 295, 306.

Quentin (Barthélemi)—I—83.

Quentin (Bonaventure)—I—84.

Quinn—I—613.

Quinibequy (voir Kenebec).

Quiquetchouan (fort)—I—557.

Radisson—introduit les Anglais à la baie d'Huron—I—360—il a un frère qui voyage avec lui—I—319 ;—1674—quitte l'Angleterre—I—319 ;—1681—est marié en Angleterre ; a servi aux îles ; se propose d'aller à la baie d'Hudson—I—283, 319 ;—1682—va à la baie d'Huron—I—296, 302, 319 ;—1683—retourne à Québec—expose sa situation—I—319, 331—à une barque sur le fleuve—I—318 ;—1684—ce que le roi pense de sa campagne de 1682—I—320 ;—1685—ordre de l'arrêter—I—337, 394 ;—1687—on se plaint de lui—I—394.

Radisson (voir Volant).

Raimbault-Groschène—III—273.

Raisins—I—90.

Raleigh (sir Walter)—I—56.

Ramonet (rivière)—II—112-113.

Ramesay—1690—se marie—I—578—va à Montréal—I—517 ;—1699—commandant des troupes—I—603 ;—1701—demande de former un camp—I—505 ;—1702—opinion de Saint-Castin—II—398 ;—1705—commande à Montréal—II—448—écrit au ministre—II—447 ;—1709—au lac Champlain—I—616 ;—1714—absent de Montréal—III—4 ;—1715—gouverneur-général par *intérim*—III—13 ;—1722—gouverneur de Montréal—III—83 ;—1723—redoute les Iroquois—III—92.

Ramesay (fils du précédent)—1746—en Acadie—III—287, 293, 299, 304, 328—commande les milices—III—276 ;—1747—en Acadie—III—327, 333, 341, 355—est à Rimouski—III—314 ;—1759—commande à Québec—IV—239, 240—rend Québec—IV—240.

Rancogne—II—145.

Randin—I—216.

Raphael (le Père)—I—429.

Raqueteurs (ce mot)—I—609.

Rasle (le Père Sébastien)—1713—missionnaire en Acadie ; écrit à M. de Vaudreuil—II—562 ;—1716—chez les Abénaquis—III—24 ;—1718—entretient l'esprit des Sauvages en faveur de la France—III—32, 33 ;—1719—envoie une ambassade à Québec—III—41 ;—1720—continue de cultiver l'esprit des Sauvages—III—49, 5 ;—tient une commission de M. de Vaudreuil—III—106 ;—1721—cultive les Sauvages—III—54—les Anglais demandent son rappel de l'Acadie—III—56, 66—écrit à M. de Vaudreuil—III—57—ne sera pas rappelé—III—66 ;—1722—les Anglais l'accusent d'allumer la guerre—III—72, 76, 78, 85—les Anglais disent qu'il est établi sur leurs terres—III—76, 78, 106—réponse de M. de Vaudreuil aux Anglais—III—78, 81, 85 ;—1725—récit de sa mort tragique—III—109, 111, 113, 141—ce que le roi de France dit de sa mort—III—124 ;—1727—on relève son corps—III—131.

Rasoir (port)—I—446.

Rasoir (cap)—II—331.

Rasser—III—242.

Raudot—I—614-5, 622.

Ravillon—I—39.

Rawlings—III—36.

Raymond (de)—III—2-3, 297, 403, 469, 513—IV—170, 219.

Razilly (Claude) ses terres—II—352—concède des terres à Latour—II—354—vend ses droits à d'Aulnay—II—365.

Razilly (Isaac de) appelé le commandeur, frère du précédent ;—1626 mémoire sur les colonies—I—62 ;—1629—l'un des Cent-Associés—I—82 ;—1632—concède la rivière et baie de Ste Croix—II—354, 365—sa commission—I—110—part pour l'Acadie—I—85—prend possession de l'Acadie—I—14, 191—ses terres—II—352 ;—1634—concède Port-Royal et la Hève—II—354, 365 ;—1635—veut attirer les chevaliers de Malte—I—114—son décès—I—115—II—354.

Recensements—1666—I—185 ;—1676—I—236, 261 ;—1679—I—274 ;—1681—I—287 ;—1683—I—307, 309 ;—1685—I—346, 350 ;—1686—I—389—1693—II—134 ;—1699—II—321.

Récollets—1643—en Acadie—I—118 ;—1681—couvent de Québec—I—288 ;—1685—recensement—I—350 ;—1686—recensement—I—389 ;—1687—entretenus en Acadie—I—395 ;—1689—couvent de Percé (voir ce mot)—I—467 ;—1690—Résidence dévastée à l'île Percée—II—61 ;—1695—en Acadie—II—187 ;—1696—en Acadie—II—215 ;—1699—leur attitude envers Mgr de Saint-Vallier—II—320 ;—1709—couvent de Montréal—I—620.

- Remy (fort)**—I—570, 594.
Renards (tribu Sauvages)—I—623.
Renauld (Jean)—II—134, 186.
Renaud de Meloise—1757—à Carillon—IV—111.
René (Père)—II—485.
Rendon—I—202.
Renommée (la)—II—302.
Repentigny (voir LeGardeur).
Repentigny (paroisse)—I—307, 579, 583, 586, 592, 594, 600.
Retuze (la)—IV—193.
Revert—IV—108.
Reynaut (Antoine)—I—81.
Rheme (de)—I—118.
Rhodes-Island—1744—ses défenses—III—212.
Riband (capitaine Jean)—I—11, 533.
Richarderie (La)—III—408.
Richebourg—I—84.
Richelieu (rivière) voir Chambly.
Richerville (voir Drouet).
Richibouctou—II—178.
Rickman (fort)—III—506.
Rigaud de Vaudrouil (Philippe)—natif du Languedoc—II—188 ;—1687—commandant des troupes—I—559—en guerre chez les Iroquois—I—562-3 ;—1688—commande à Montréal—I—567 ;—1689—commande les mousquetaires canadiens—I—572—l'affaire de LaChino—I—569—gouverneur du Canada par intérim—I—462 ;—1690—conduit une expédition—I—519—colonel des troupes ; est à Québec—I—518—se marie—I—578 ;—1691—à Repentigny—I—583, 586—part des 3-Rivières pour Montréal—I—589 ;—1694—descend à Sorel—I—597 ;—1696—en guerre chez les Iroquois—I—599—pourquoi il ne va pas à la baie d'Hudson—II—254—commandant des troupes—II—269—pourrait commander l'expédition contre Boston—II—277 ;—1698—demande des fusils—II—291—désire succéder à Frontenac—I—601 ;—1699—commande à Montréal—I—602-3 ;—1700—opinion de Saint-Castin—II—398 ;—1703—succède à Callière comme gouverneur-général—II—405—envoie des émissaires aux Sauvages de l'Acadie—II—404, 405—reçoit les délégués des nations Sauvages—II—409 ;—1705—à Cataracoui—I—614—ne se dédit pas des capions—II—448—fait venir les Abénaquis en Canada—II—447 ;—1709—préside une assemblée à Montréal—I—620 ;—1711—se prépare de défendre Québec—I—621 ;—1712—descend à Québec—II—551 ;—1715—se plaint de Bégon—III—12—est en France—III—13 ;—1716—ne veut pas faire venir des nègres—III—22 ;—1723—mécontent de Ramsay—III—92 ;—1725—monte à Montréal—III—115, 117—malade—III—122 ;—1726—est décédé—III—122-9.
Rigaud de Vaudrouil femme du précédent—1710—écrit au ministre—II—512.
Rigaud de Vaudrouil (fils des précédents)—1733—va au cap Breton—III—186 ;—1746—major des 3-Rivières—III—291—arrive à Montréal—III—304—commande un parti de guerre—III—284, 292, 302, 304, 319—au fort St. Frédéric—III—295—prend un fort anglais—III—341 ;

- 1747—commande un parti de guerre—III—337, 340, 341—au fort St. Frédéric—III—347 ; son parti retourne à Montréal—III—349 ; —1756—à Oswégo—IV—39, 51 ; —chanson sur ses exploits—IV—41 ; —1757—conduit un parti de guerre—IV—91, 100, 106, 109, 111 ; —1758—sur l'Ontario—IV—166.
- Rigaud de Vaudrenil** (frère du précédent)—1747—gouverneur de la Louisiane—III—365 ; —1755 ses instructions comme gouverneur du Canada—III—534—arrive de France—III—537, 541 ; reçoit les Abénaquis aux 3-Rivières—III—545—instructions à Dieskau—III—548-51—se plaint de Dieskau—III—561 ; —1756—à Montréal—IV—21, 78—prévenu contre Doreil et Montreuil—IV—31—s'entend avec Montcalm—IV—25, 30—ce qu'en pense Montcalm—IV—27 ; —1757—s'accorde avec Montcalm—IV—97—à Montréal—IV—104—lettres au ministre—IV—109, 127, 130—sa relation de l'année 1756—IV—82 ; —1758—lettres au ministre—IV—173, 188, 197 ; —1759—bataille d'Abraham—IV—233, 234 ; —1760—capitulation de Montréal—IV—305—lettre au ministre—IV—280—à Brest—IV—280.
- Rigaudière** (la)—IV—81, 484.
- Rimouski**—III—344, 345.
- Rivière des Prairies**—I—501, 507, 594.
- Rivière-du-Loup** (en bas)—I—318.
- Rivière du Sud**—I—346.
- Riverin** (Denis)—I—347, 371, 406, 453—II—4.
- Robertet** (voir Robutel).
- Roberval** (le sieur de)—I—11, 30, 37, 533.
- Robeyre** (de la)—I—570, 571, 597.
- Robin** (Charles)—I—83.
- Robin** (René)—I—83.
- Robienne**—II—193, 260.
- Robineau** (Antoine)—II—260.
- Robineau** (Pierre)—1629—l'un des Cent-Associés—I—82.
- Robineau**—1695—armateur de Nantes—II—193, 260.
- Robineau**—1755—sur la flotte française—III—541.
- Robineau de Bécancourt**—sa terre près Québec—I—245.
- Robineau de Beaucourt** (Bécancourt, frère de Villebon)—1698—sa conduite—II—308.
- Robineau de Bécancourt** (troisième fils)—1690—sert en Acadie—I—497.
- Robineau de Bécancourt**—1746—chez les Iroquois—III—325 ; —1747—chez les Iroquois—III—333 ; —1747—au lac St. François—III—339.
- Robineau de Meneval**—1687—capable ; nommé gouverneur de l'Acadie—I—406—se prépare à s'embarquer—I—396—force Perrot à rendre la paie aux soldats—I—410—II—364 ; —1689—fortifiera Port-Royal—I—470 ; —1690—commande une compagnie des troupes—I—497—défend Port-Royal—I—502—II—6—prisonnier des Anglais—II—29, 41, 63, 69—pertes qu'il subit—II—339—prisonnier à Boston—II—339—raconte la prise de Port-Royal—II—10, 12 41—prisonnier ; son plan de conquête de la N.-Angleterre—II—253 ; —1691—est en France—II—69 ; —1700—mémoire sur les événements de 1690—II—339.
- Robineau de Villebon**—1687—va à Percé—I—401 ; —1689—va en Acadie—I—473 ; —1690—commande une compagnie de soldats—II—5—prise de Port-Royal ; s'échappe—I—503 ;

1691—conduit des Canadiens à Port-Royal—II—64, 66, 76, 78—commande en Acadie ; ses instructions—II—45, 51, 55, 95—lettre au gouverneur de Boston—II—69—demande des secours pour les Sauvages—II—47 ; —1692—établi dans le fort du fleuve St. Jean—II—93, 99—est sans secours au fleuve St. Jean—II—99, 110—fait la traite—II—96—est à Pemaquid—II—99—se prépare à attaquer les Anglais—II—85—échange les prisonniers de l'Acadie—II—80—commande en Acadie—II—36—plaintes contre lui—II—93—témoignage en sa faveur—II—94, 95—ses frères—II—93, 16 ; —1693—réside au fleuve St. Jean—II—135, 137—commande en Acadie—II—105, 106, 121, 127—instructions du roi—II—124—on arme son fort—II—110 ; —1694—lettre au ministre—II—158—contrecarré par les ecclésiastiques—II—155—désaccord avec Villieu et Montigny—II—170—refuse de l'aide à Villieu—II—137—instructions du roi—II—146—propose de prendre Pemaquid—II—213—mémoire sur l'Acadie—II—157 ; —1695—commandant en Acadie—II—176—fortifie le fleuve St. Jean—II—213—démêlé avec Villieu—II—201—Villieu se plaint de lui—II—174—plaintes contre lui—II—190 ; —1696—démêlés avec Villieu et Montigny—II—187—ne doit pas faire la traite—II—214—fortifie le fleuve St. Jean—II—217—relation du siège de Natchouak—II—241—connait bien New-York—II—257—projet d'attaque de la N-Angleterre—II—225 ; —1697—commande en Acadie—II—261, 279 ; —1698—gouverneur de l'Acadie—II—291—démêlé avec Villieu—II—301, 311—plaintes contre lui—II—305, 307—ses maîtresses ; son gendre Martel—II—308—mémoire sur l'Acadie—II—305 ; —1699—gouverneur de l'Acadie—II—315 ; —mémoire sur les limites de l'Acadie—II—330 ; —1700—le roi lui écrit—II—334—veut vendre de l'eau-de-vie aux Sauvages—II—337—blâmé pour l'affaire de Basset—II—335, 336—est dé-cédé—II—333, 336, 389.

Robineau de Portneuf—1690—commande un parti de guerre—I—497, 499, 502, 503, 504, 527—II—29—prend des forts Anglais—II—85—remporte un drapeau anglais—I—530 ; —1691—capable ; serait utile en Acadie—II—48—avec les Canibas—II—55 ; —1692—coureur de bois en Acadie—II—93 ; —1693—ordre de partir du fleuve St. Jean—II—110.

Robineau de Portneuf de Courtemanche—1691—sert en Acadie—II—43.

Robineau de Neuville—1696—à Natchouak—II—242—sert en Acadie—II—242, 246 ; —1699—saisit un navire anglais—II—305—sa conduite—II—308 ; —1702—tué dans un combat—II—395.

Robineau des Isles—1692—commerce avec les Anglais—II—93.

Robineau de Portneuf Neuville—1748—commande un parti—III—413, 414

Robutel de Lanoue (et non Lenoir)—I—554—II—262—III—410.

Robert d'Imbarre—III—290.

Rochambeau—mémoire sur la guerre de l'Indépendance—IV—343.

Roche-Beaucourt (de la)—IV—71, 110, 172, 239, 289.

Rocquart—IV—177.

Rogers (George)—II—420.

Roger (major)—IV—155.

Romagnac (de)—IV—161, 167.

Romainville—III—478.

Roman (le)—IV—334.

Roup—I—614

- Roquemare** (de) commande le régiment de la Reine—IV—1, 10, 13, 278, 292, 301.
- Roquemont** (Claude de)—I—64, 71, 81.
- Rose** (la)—I—330—II—9.
- Ross**—III—450, 466.
- Rostaing** (de)—III—54¹, 547.
- Rouen**—1603—compagnie de marchands de cette ville—I—45—jurisdiction sur le Canada—I—42, 43 ;—1621—fin de la compagnie de ce nom—I—61 ;—1655—compagnie de ce nom—I—252 ;—1660—traité de commerce avec le Canada—I—251—compagnie de ce nom—I—261.
- Rousse**—III—339.
- Roussel** (Marie)—I—39.
- Rouville** (voir Hertel).
- Roy** (le)—II—202.
- Royale** (île)—voir Breton (cap).
- Rosée** (Jean)—I—8².
- Rufyer**—I—39.
- Rune**—I—80.
- Ryer** (Pierre du)—I—83.
- Saint-Aubin** (François)—1629—l'un des Cent-Associés—I—50.
- Saint-Aubin**—sert à Terre-neuve et ailleurs—II—407 ;—1686—demeure au fleuve St. Jean ; sa famille—I—386 ;—1688—les Anglais pillent sa barque—I—429 ;—1690—prisonnier à Boston avec sa famille—II—92, 95 ;—1692—récompensé de ses services à la cause française—II—92, 95, 109 ;—1693—âgé de 72 ans—II—134.
- Saint-Aubin**—1703—possède une seigneurie en Acadie ; la cultive ; permission d'aller en France—II—407.
- Saint-Blain**. **Saint-Blin**. **Simblin** et **Jimblin**—Duverger de Saint-Blain—1746—commande un parti de Sauvages contre Albany—III—276, 307, 313 ;—1747—commande un autre parti—III—331 ;—1748—commande un parti contre Oswégo—III—405.
- Saint-Blain** (l'aîné)—1748—commande un parti de Sauvages—III—409, 412.
- Saint-Blain** (Louis)—cadet—blessé près de Deerfield et fait prisonnier—III—365, 402 ;—1748—ramené en Canada—III—404—revient du Détroit—III—406—marche avec un parti de guerre ; revient du fort St. Frédéric—III—408, 410.
- Saint-Castin** (baron Vincent de)—sieur de La Badie—ami de La Durantaye—II—26 ;—1673—enseigne de M. de Grandfontaine à Pentagoët—I—433 ;—vers 1680—épouse une sauvage ;—II—500, 501, 517 ;—1682—les Anglais s'emparent de son habitation à Pentagoët—I—293 ;—1686—demeure à Pentagoët—I—363, 367, 386—pourrait remplacer Perrot comme gouverneur de l'Acadie—I—370, 371, 387 ;—1687—commerce à Pentagoët ; contrôle les Sauvages ; écrit à Denonville—I—399, 412—donne avis de l'approche des Anglais—I—410—raconte la prise de Pentagoët—II—400, 402 ;—1688—a toujours refusé de reconnaître les Anglais—I—433—ne commerce plus avec les Anglais—I—435—envoie une barque à Québec—I—429—sa barque prise par un corsaire—I—437—sa maison pillée—I—442, 446, 448—sa vie privée—I—435 ;—1691—donne des nouvelles des prisonniers anglais—II—63—donne des nouvelles des prisonniers français—II—71 ;—1692—les Anglais tentent de le faire enlever—II—92, 95, 98, 100, 104, 131 ;—1692—réside à Pentagoët—II—134.

gratification du roi—II—107;—1695—ses propriétés à Pentagouët—II—186;—1696—se charge de l'échange des prisonniers—II—249—marche contre Pemaquid—II—251;—1697—prendra part à la guerre contre Boston—II—268, 271—pourrait commander l'escadre—II—254;—1698—préfère la traite anglaise—II—307—reçoit avis de la paix de Ryswick—II—310—LeBorgne son gendre commerce à Pentagoët—II—305—1700—commerce avec les Anglais—II—333, 336—opinion de d'Iberville sur lui—II—346;—1701—ses anciens services sur la frontière de Pentagouët—II—386—demande une concession de terre—II—386—passe en France, et pourquoi—II—386, 387—est à la Rochelle—II—387;—1702—mémoire qu'il écrit pour l'expédition contre Boston—II—397—son opinion sur Vaudreuil et Ramesay—II—398;—1708—il est décédé—II—487, 491, 492.

Saint-Castin (baron Anselme de)—fils légitime du précédent—II—500, 501, 517;—1705—bien vu des Sauvages—II—460;—1707—sa belle conduite à la défense de Port-Royal; est blessé—II—466, 481, 484, 498, 532—le ministre le complimente—II—485, 492—(Il épousa cette année Charlotte, fille de Louis D'Amours des Chauffours);—1708—succède à son père; héritage de ce dernier—II—492, 500, 501—III—14, 15—il écrit au sujet de sa famille en Acadie—II—517—sa famille en France—II—500, 501—veut passer en France—II—501—demeure à Pentagouët—II—487, 490-91—porte les présents du roi aux Sauvages—II—500—1709—empêché de passer en France—II—517;—1710—influent parmi les Sauvages—II—517—après la prise de Port-Royal est envoyé à Québec—546;—1711—est à Pentagouët—II—547—prise de son bâtiment—II—550—il a le titre de baron—II—531, 542—nommé lieutenant surnuméraire—II—531, 561—III—55—un ordre de commandant général en Acadie lui est accordé—II—545—Costebelle lui écrit—II—542—instructions de Vaudreuil—II—534—éloges que lui fait M. de Vaudreuil—II—544—il est aux Mines—II—544—lettre aux habitants de Port-Royal—II—543;—1712—éloges qu'il reçoit du ministre—II—551;—1713—prié de conduire ses Sauvages au cap Breton—II—558—part de Québec pour l'Acadie—III—3;—1714—visite les Sauvages de l'Acadie—III—5, 12—passe en France—III—15—démêlé avec M. de Sarrante—III—14, 15;—1718—temeure à Pentagouët—III—32;—1720—est en France; ses appointements—III—44;—1721—est décédé; ses deux frères demeurent à Pentagouët—III—55.

Saint-Castin de La Badie (J. S. H.—frère du précédent)—1721—encore jeune; devient le chef de la famille; est officier à la solde de la France; enlevé de Pentagouët par les Anglais;—III—61, 67, 80, 85;—1722—prisonnier à Boston—III—76, 88—emprunte de l'argent au sieur Nelson—III—83—libéré—III—79—va à Québec—III—82—sa mère est sauvagesse;—son frère cadet—III—61, 85, 135, 138;—1726—demande une indemnité par suite de son emprisonnement à Boston—III—130;—1727—conclut la paix avec les Anglais; sa signature—III—135, 263—le roi paie sa dette aux Anglais—III—138—non marié; sa conduite; celle de son frère cadet et celle de LeBorgne leur neveu; démêlé avec le Père Laverjat—III—138, 143;—1729—offre que les Anglais lui font—III—149;—1730—rapport sur l'Acadie—III—149, 154, 158;—1731—n'est pas allé à Québec cette année—III—158;—1732—se plaint des Jésuites—III—161;—1734—sa conduite est meilleure—III—169—réprimandé par M. de Beauharnois—III—167—va à Québec—II—172—1735—va à Québec—III—173;—1745—donne des nouvelles de l'Acadie—III—217, 263-4.

- Saint-Castin** (frère cadet du précédent)—il signe «Barenos St. Castin»—III—135 ;—1721—va à Québec—III—61 ;—1726—reçoit une gratification annuelle—III—130 —1727—signe la paix avec les Anglais ; sa conduite est relâchée—III—135, 138, 143 ;—1734—conduit des Sauvages à Québec—III—169.
- Saint-Christophe** (île)—I—249, 340, 352, 354, 358, 377, 380.
- Saint-Cirq**—I—565, 600.
- Saint-Clair** (M. de)—III—198, 318.
- Saint-Clair** (baie)—I—47.
- Saint-Clérim**—I—604.
- Saint-Cosme**—II—316.
- Saint-Denis** (voir Juchereau).
- Saint-Dominique** (le)—III—266.
- Saint-Esprit** (le)—III—239, 351, 354, 380, 394, 446, 481.
- Saint-Etienne** (M. de)—1745—à Louisbourg—III—242.
- Saint-Flour**—III—338.
- Saint-François** (lac)—1694—les Français y défont les Iroquois—I—596 ;—1747—parti de guerre canadien—III—338, 341.
- Saint-François du Lac**—1690—attaqué par les Sauvages—I—501, 514, 589—II—31 ;—1697—village Abénaquis—I—600 —1716—Sauvages de ce lieu—III—23, 23 —1721—entrevue des nations de l'Acadie—III—57, 80 ;—1722—Sauvages de ce lieu en guerre—III—87 ;—1724—Sauvages en guerre—III—108 ;—1727—les Sauvages continuent la guerre—III—131—le père Aubry missionnaire—III—132 ;—1730—les Sauvages veulent se fixer en Acadie—III—152, 160, 181 ;—1734—n'iront pas en Acadie—III—167, 169 —1735—les Sauvages y retournent—III—172, 173 ;—1737—les chefs veulent aller en France—III—182, 183, 184, 185 ;—1747—guerriers en Acadie—III—356, 359 —1750—Sauvages en guerre—III—490, 492, 495, 503—coup des Sauvages en Acadie—III—505 ;—1752—paroles des Abénaquis sur la situation—III—509 ;—1754—les Sauvages en guerre—III—515.
- Saint-François** (le)—II—17.
- Saint-François-Javier** (le)—I—467, 530—II—64.
- Saint-Frédéric ou Pointe à la Chevelure**—1709—arrivés d'un parti anglais en ce lieu—I—616 ;—1731—fort français établi—III—159-60 ;—1734—le fort interrompt la contrebande—III—171 ;—1744—projet des Anglais—III—217, 219 ;—1746—le fort inquiète les Anglais—III—276—projet des Anglais—III—272, 279, 312—parti de Sauvages français—III—284—on y envoie du secours—III—286, 287—Le Gardeur de Croisille y commande—III—286 ;—1746—événements de l'année—III—292 ;—1747—parti de M. de Lacorne—III—353—menacé par les Iroquois—III—359—menacé d'une attaque—III—337, 338—la garnison est ravitaillée—III—365—on y envoie M. de Sabrevois—III—366—on y envoie des milices—III—340, 349 ;—1748—Sabrevois commandant—III—405—délégués anglais—III—417 ;—1749—les Anglais disent que le fort est bâti sur leurs terres—II—425 ;—1755—menacé par les Anglais—III—544, 555—on y envoie des troupes—IV—4, 7, 10.
- Saint-George** (rivière)—II—283, 329, 336, 567—(voir Pentagouët).
- Saint-George** (fort)—III—343, 356, 359, 405, 408, 413-4, 490, 492, 495, 503—(voir Pentagouët).
- Saint-Germain** (M.)—II—472.

Saint-Germain (voir Paix).

Sainte-Hélène (voir Lemoyne).

Sainte-Hélène (île)—I—559—IV—300, 306.

Saint-Ignace (cap)—I—303.

Saint-James (de)—III—124.

Saint-Jacques (le)—III—219.

Saint-Jean (le)—II—165.

Saint-Jean (M. de)—I—570, 583.

Saint-Jean-de-Luz—I—7.

Saint Jean de Terrebonne—I—606, 609—II—128, 449, 506, 512.

Saint Jean (île,—1718—les Acadiens vont y demeurer—III—35 ;—1745—la garnison arrive à Québec—III—259 ;—1746—fort français—III—283—projet des Anglais—III—291—soldats anglais capturés—III—370 ;—1756—familles allemandes—IV—17 ;—1758—rendue aux Anglais—IV—205.

Saint-Jean (fleuve)—1672—fort Jemsec—I—224 ;—1676—son importance—I—243 ;—1713—anciens établissements—III—525 ;—1714—visite de St. Castin—III—5 ;—1715—les Anglais choyent les Sauvages—III—11 ;—1716—traite du castor—III—22—terrain des Abénaquis—III—19—construction d'une église—III—18, 19, 22 ;—1718—construction de l'église—III—28—les Anglais rassemblent les Sauvages—III—31 ;—1719—Anglais établis—III—40, 42—attitude des Sauvages—III—52 ;—1720—église terminée—III—44, 48 ;—1721—Anglais établis—III—57—les Sauvages en armes—III—58 ;—1722—la guerre—III—85, 108 ;—1726—la guerre—III—128 ;—1744—Sauvages en guerre—III—210 ;—1747—Sauvages en guerre—III—337 ;—1749—projet des Français—III—457—situation des Abénaquis—III—422 ;—1754—Boishébert commandant—III—516 ;—1755—fort français—III—554, 555—(voir Latour.)

Saint-Jean d'Iberville—I—552—IV—131, 132.

Saint-Joseph (le)—I—284—II—165.

Saint-Julien (M.)—III—177—IV—22, 146, 150, 159, 174, 193.

Saint-Lambert—I—564.

Saint-Laurent (le)—I—91.

Saint-Laurent (voir Orléans, île).

Saint-Laurent (fleuve)—son ancien nom—I—538.

Saint-Laurent (golfe)—son étendue—I—15 ;—1497—fréquenté par les Basques—I—8 ;—1693—escadre française—II—127 ;—1694—escadre française—II—149 ;—1695—corsaires—II—169—navires anglais—II—193—escadre française—II—182 ;—1697—escadre française—II—264—on prévoit des hostilités—II—275 ;—1700—on demande une escadre française—II—340-11 ;—1746—on craint une invasion—III—273-7, 293—corsaires—III—280 ;—1747—on y pose des bouées, &c.—III—332—détachement canadien—III—344—escadre de la Jonquière—III—345.

Saint-Léger (voir Courbon).

Saint-Louis—fort en Acadie—II—354.

Saint-Louis (le)—I—330, 403, 429.

Saint-Luc de Lacorne (Maurice)—1747—missionnaire à Miramichi—III—348.

- Saint-Luc de la Corne**—1747—commande un parti de guerre—III—341-6—au fort Saint-Frédéric III—353—de retour à Montréal—III—349 ;—1749—en Acadie—III—457—1750—en Acadie—III—499.
- Saint-Luc de la Corne Dubreuil**—1747—dans les pays d'en haut—III—344 ;—revient de l'ouest—III—351.
- Saint-Lunaire** (golfe de)—I—15, 17, 237.
- Saint-Lusson** (voir Daumont).
- Saint-Malo**—I—38, 61—114, 180.
- Saint-Martin**—1760—capitaine de milice—IV—285.
- Saint-Michel** (cap)—I—580, 585..
- Saint-Onge** (Jérôme)—I—93.
- Saint-Ours** (paroisse)—I—307, 516, 580.
- Saint-Ours et Saint-Ours d'Eschailion** (M. de)—I—569, 581—II—503—III—303—IV—170.
- Saint-Ovide** (voir Brouillan).
- Saint-Pierre de Bayonne** (le)—III—409.
- Saint-Pierre** (lac)—I—501.
- Saint-Pierre** (Iles)—I—39—II—37, 132.
- Saint Pierre** (M.)—I—571.
- Saint-Pierre** (voir LeGardeur).
- Saint-Romain** (voir Chouet).
- Saint-Sacrement ou George** (lac)—1690—armée anglaise—I—509—II—30, 34, 55 ;—1692—les Français y construisent un fort—I—590 ;—1755—projet des Anglais—III—552, 558—défaite de Dieskau—IV—3-10, 13, 26, 32-3 ;—1756—préparatifs des Anglais—IV—26—combat qui s'y livre—IV—37—retraite des Anglais—IV—71 ;—1757—combat—IV—111 ;—1758-9—les Anglais hivernent—IV—200 ;—1759—projet des Anglais—IV—211.
- Saint-Sauveur** (en Acadie)—I—532-3.
- Saint-Sébastien** (e)—I—202.
- Saint-Sulpice** (séminaire)—1675—élève les enfants des Sauvages—I—235 ;—1679—mission à la montagne de Montréal—I—259 ;—1688—son magasin brûlé à Montréal—I—567 ;—1699—opinion du roi—II—320 ;—1700—la paix conclue avec les Iroquois dans la maison St. Gabriel—I—603—canal Lachine—I—664 ;—1709—fortifications de Montréal—I—620 ;—1756 missionnaires accompagnent les troupes—IV—67.
- Saint-Vallier** (Mgr)—1684—arrive de France—I—553 ;—visite l'Acadie—I—369, 388, 469 ;—1691—passe en France—II—64 ;—1699—opinion du roi sur lui—II—319, 320 ;—1702—cadeau aux prisonniers anglais—II—396.
- Saint-Vincent** (M.)—II—481—III—416.
- Sainte-Anne** (a)—I—91.
- Sainte-Anne de Beaupré**—I—307.
- Sainte-Anne** (fort) baie d'Hudson—II—38.
- Sainte-Clair** (baie)—?—42.
- Sainte-Croix** (la)—III—327.
- Sainte-Croix** (baie)—I—111.
- Sainte-Croix** (Ile)—Acadie—I—47.
- Sainte-Croix** (rivière)—I—536—II—364, 365, 509.

- Sainte-Croix** (M. de)—I—307—II—357.
Sainte-Foye—1760—bataille—IV—251, 268, 287.
Sainte-Marie (M. de)—III—34, 46, 232, 254.
Sainte-Thérèse (fort)—III—339.
Sables (rivières des)—1687—armée française—I—560-1 ;—1709—détachement français—I—616 ;—1747—détachement français—III—339—coup des Sauvages de ce lieu—III—362.
Sable (île de)—1690—fréquentée par les corsaires—II—15—1713—limites de l'Acadie—III—523 ; 1746—nauffrage de *la Légère*—III—382, 383, 507.
Sable (cap)—fort de Latour—I—440 ;—1636—fort et logis occupés par les deux Latour—II—354 ; —1647—pointe méridionale de l'Acadie—I—28 ;—1693—recensement—II—134 ;—1699—combat contre un corsaire—II—331 ;—1711—prise d'un navire anglais—II—548.
Sabrevois de Bleury (capitaine)—1746—arrive du fort St. Frédéric—III—302 ;—1747—est au fort St. Frédéric—III—366 ;—1748—commande au même fort—III—405.
Sabrevois de Bleury (enseigne)—1750—va au fort St. Frédéric—III—489, 491.
Saco—III—122.
Sagesse (capitaine)—III—104.
Saguenay—1540—mentionné—I—31 ;—1632—description ; les Sauvages ;—I—99.
Saka—II—194, 196, 400.
Salaberry (M. de)—1746—amène des munitions de France ; danger qu'il court—III—280—il est dans le golfe—III—293, 306.
Salamandre (*la*)—II—202
Salem (Robert)—I—149.
Salières (colonel de)—I—172, 178.
Salliers (voir Coulon de Villiers).
Samlack (*le*)—II—559.
Salmon Falls—I—496.
Salvert—III—543, 555.
Sanders—III—282.
Saratou ou Saratoga—1746—parti français aux environs : situation de la place—III—295, 313 —attaque des Français ;—prisonniers faits par les Sauvages—III—273-4, 304 ;—1747—armement des Anglais en ce lieu—III—331—parti français ; prisonniers anglais—III—333—coup des Sauvages du parti français—III—353—perte des Anglais ; Rigaud bloque la place—III—349—découragement des Anglais—III—347—évacué par les Anglais ; fort détruit—III—369.
Sarrante (de)—III—14, 15.
Saujon (de)—III—8.
Saulny—IV—195.
Sault-au-Matelot—I—519, 523.
Sault Saint-Louis (rapides ; fort ; Sauvages)—1632—extrémité du fleuve St. Laurent—I—533 —1684—soldats qui s'y noyent—I—552 ;—1687—on y construit un fort ; garnison—I—564, 589 ;—1689—visite amicale des Iroquois—I—595 ;—1690—familles de Sauvages réfugiées à Montréal—I—589—Sauvages en guerre—I—489, 500, 504, 509—II—30 ;—1692—attaque des Iroquois—I—591 ;—1711—on entretient l'esprit belliqueux des Sauvages—II—540.

Saussaye (la)—1754—à Louisbourg—III—532.

Sauvage (l capitaine)—IV—286.

Savage (le)—IV—24, 28.

Savary—III—478.

Scalpes (chevelures des ennemis)—1691—Frontenac offre une prime aux Sauvages—I—579 ;— les Abénaquis en apportent à Québec—II—119 ;—1691-1697—les Anglais mettent à prix les chevelures françaises—II—426—III—375 ;—1694—dépenses du Canada pour achat de chevelures—II—151 ;—1695—la France retire la prime—II—183 ;—1698—coups des Abénaquis dans la N.-Angleterre—II—310 ;—1704—Dudley proteste contre cette coutume—II—426 ;—1745-7—prime offerte par les Anglais—III—375 ;—1746—chevelures levées par les Anglais—III—276—les Sauvages du parti français rapportent des chevelures—III—273, 275, 304, 313 ;—1747—levées entre Sauvages—III—354—coup du parti Sauvage français près du fort St. George—III—356, 359, 359—Beauharnois proteste contre cette coutume—III—375 ;—1748—coups du parti français—III—410 ;—1754—coups près de Boston—III—315-6 ;—1757—Sauvages français dans la N.-Angleterre—IV—105, 109—parti français dans la N.-Angleterre—IV—110 ;—1758—parti sauvages français—IV—165.

Scarborough (le)—III—396.

Sceptre (le)—IV—94.

Schuyler—I—383, 513, 586—IV—111.

Schut—II—12.

Scorbut (voir maladies).

Scott—III—500—IV—229.

Scould—II—16.

Sedwich (Robert)—I—145.

Seigneuries—I—33, 65, 66—II—324.

Sel—I—290, 358, 359.

Semerville—III—541.

Sénèque—I—7.

Seneserque—IV—226.

Soulis (de)—I—118.

Senneterre (Paul de)—I—37.

Senneville—I—81.

Sept-Iales (les)—I—597—II—110.

Sérigny (voir LeMoyne)

Serington—III—269.

Sheldon—II—426, 432, 435, 452, 486, 488.

Shirley—III—202, 206, 258, 270, 278, 339, 346, 517, 519—IV—11.

Shomberg—IV—265.

Sillery—1666—recensement—I—185 ;—1677—village abénaquis—I—272 ;—1686—on encourage l'établissement des Sauvages—I—363 ;—1687—maladie dans ce poste—I—405—le Père Bigot—I—406 ;—1689—Sauvages en guerre ; on veut augmenter leur établissement—I—463 ;—1692—sauvages en guerre—II—88 ;—1742—mémoire sur les Sauvages de ce poste—III—194.

- Simon (père)**—II—187, 190, 243—III—213.
Sincennes—II—180.
Sioux—I—289—II—110.
Sirène (la)—IV—21.
Sirenne—III—153, 155.
Siron (Aimé)—I—84.
Six-amis (les)—II—5.
Smart (Thomas)—III—30, 34, 36, 45, 78.
Smith (capitaine)—IV—229.
Société (la)—III—240, 309.
Sœurs Grises—I—393.
Soleil d'Afrique (le)—I—46, 48, 52, 64, 470.
Sombrun—III—377.
Sorel (M. de)—I—172—II—168.
Sorel (rivière) voir Chambly.
Sorel (paroisse)—I—307, 502, 517, 567, 597—IV—299.
Sorcis (de)—I—386.
Sorlingue (la)—II—152.
Soubras—III—9, 25.
Soulanges (Pierre Joybert de Marson de)—I—201, 578 (voir Marson).
Soulanges (paroisse)—III—312, 313, 333, 336, 339.
Soumande—I—604.
Souvigny—III—242, 257.
Southack—II—420—III—36.
Spittal—IV—229.
Squirett (The)—III—36.
Stapleton—I—343.
Stevens—III—496, 502, 509.
Stobo (Robert)—IV—41, 81, 245.
Stoder (John)—III—4.
Strabon—I—1, 6.
Stronds—III—419.
Stoughton—II—184, 191, 194, 196, 283.
Stukey—I—349, 441.
Subercase (Daniel Auger de)—1688—commande le camp de Lachine—I—567;—1689—à Lachine; marche à l'ennemi—I—568;—1690—à l'île d'Orléans—I—526, 576-7;—1702—gouverneur de Plaisance—I—605;—1704—demande à Québec des secours pour Terre-Neuve—I—605;—1705—campagne de Terre-Neuve—I—608—II—449—amène en Acadie des prisonniers de Plaisance—II—475;—1706—projet contre la N.-Angleterre—II—461;—arrive en Acadie—II—460;—1707—veut négocier un traité avec les Anglais—II—471, 475—il lui est défendu de recevoir les marchands de Boston—II—472-73—projet de campagne—II—471—défend Port Royal—II—464, 478—sa bravoure—II—467—écrit au ministre—II—467—félicitations du ministre—II—483, 490;—1708—écrit au ministre—II—499;—1709—rapport au ministre

- II—508—état de Port-Royal—II—507 ; —1710—écrit au ministre—II—511—le roi lui écrit
II—522—siège de Port-Royal—II—523-30 ; —1711—est en France—II—531, 534 ; —1716—on
doit le consulter sur l'Acadie—III—15.
- Subleau**—I—195.
- Sucre**—I—276-8.
- Suisses** (voir Troupes).
- Superbe** (*le*)—II—263—III—416.
- Surville** (voir Drouet).
- Suso** (voir Paix).
- Syndics**—I—250.
- Tabac**—I—252, 376—II—111, 207.
- Tadoussac**—1632—Mentionné—I—99 ; —1650—traite qui s'y fait—I—250 ; —1658—traite—I—251 ;
1675—traite—I—235-260 ; —1676—port d'entrée—I—255 ; —1681—traite—I—283 ; —
1684—traite—I—327 ; —1690—flotte anglaise—I—516, 577 ; —1694—désigné pour l'échange
des prisonniers—II—159 ; —1695—échange de prisonniers—II—184, 191, 223 ; —1713—poste
de traite—II—561 ; —1727—entretien du missionnaire—III—137.
- Talbot**—I—501.
- Talon**—1665—envoyé en Canada—I—178—ses instructions—I—176—les monopoles—I—252—ra-
vive le commerce—I—252, 254—établit des potasseries—I—328—veut coloniser entre le
Canada et l'Acadie—II—350—son administration—I—181—lettre à Colbert—I—183—repassé
en France—I—252.
- Tariou de la Pérade**—1696—sert dans le golfe—II—222 ; —1709—au lac Champlain—I—616.
- Tariou de Lanaudière**—1758—bataille de Carillon—IV—170.
- Targeonnière** (lieutenant)—IV—26.
- Taxons**—I—464, 477.
- Téméraire** (*le*)—II—127.
- Témiscaming** (lac)—I—554.
- Témiscamingues** (Sauvages)—I—573.
- Tempête** (*la*)—I—552.
- Temple** (sir Thomas)—I—150, 187-8, 198, 202, 213, 223, 354, 362, 407—II—509.
- Tenure des terres** (voir seigneuries).
- Tenville**—II—329.
- Ternay**—IV—344.
- Terreneuve**—1504—visitée par les Français—I—9 ; —1497—vue par Cabot—I—8 ; 1691—éta-
blissements anglais—II—68—projet des Français—II—45—instructions à M. de Brouillan—II—
37, 57 ; —1693—Marchands de St. Malo en guerre—II—114—défense de cette colonie—II—
128—gratification à M. Brouillan ; commerce—II—114 ; —1695—pêcheurs de St. Malo—II—
180 ; —1696—pêches des Espagnols—II—261—projet de guerre des Français—II—210, 248—
prise par les Canadiens—II—263 ; —1697—pêcheurs espagnols—II—284—projet des Français
—II—264, 279—projet des Anglais—II—263 ; —1698—pêcheries—II—302, 303 ; —1700—
pêche des Anglais—II—338 ; —1701—situation de cette colonie—II—387 ; —1702—Suber-
case nommé gouverneur—I—605 ; —1704—Subercase demande des secours—I—605 ; —1705
—campagne contre les Anglais—I—608—II—449 ; —1702—échange de prisonniers—II—494 ;

1709—capture du fort St. Jean—I—506 ;—1710—opérations militaires—II—518 ;—1711—prisonniers anglais—II—537, 538 ;—1712—rapport de Costebelle—II—555 ;—1713—départ des Français—II—565—III—9 ;—1718—cédée à l'Angleterre—III—16 ;—1748—coup des Micmacs—III—414—voir Plaisance, St. Jean, Beboulle, Carbonnière, Carmel, Trinité, Bonneviste, Brouillan, Subercase.

Terres (voir seigneuries).

Terrible (le)—IV—216.

Testard de Laforest—1690—revient de France—I—529.

Testard de Montigny—1690—campagne contre la N. Angleterre—I—488, 490 ;—1693—second commandant en Acadie—II—124, 170, 171 ;—1695—démolés avec Villebon—II—187 ;—1696—sous d'Iberville en Acadie—II—211, 217, 251 ;—1698—achète de la farine de Villebon—II—308 ;—1704—en Acadie—II—415 ;—1705—campagne de Terrebonne—I—609—passé en France—I—614 ;—1709—au lac Champlain—I—617.

Testard de Montigny—1746—va à Sarasteau—III—297, 304 ;—1758—à Niagara—IV—191.

Testes (île aux)—I—586.

Têtes-de-Boules—III—410.

Têtes-Plattes—III—353, 358.

Thé—IV—327.

Théo—I—533.

Théophrastes—I—6.

Thélis (la)—II—302.

Theuriau (Charles)—I—53.

Thevet—I—16.

Thompson—III—97.

Thibaudeau—II—224.

Thibierge—II—185, 243, 284, 285.

Thierry—III—241.

Thurry (Père)—1687—commence ses missions chez les Canibas—II—185 ;—1689—lettre sur les affaires d'Acadie—I—464—raconte le combat des Canibas—I—477 ;—1694—sert d'intermédiaire entre les Français et les Sauvages—II—139, 149—est à Pentagouët—III—138, 147, 157—suit les Sauvages en guerre—II—58—écrit une lettre sur l'Acadie—II—160 ;—1695—le ministre lui écrit—II—174—distribue des présents aux Sauvages—II—177—gratification du roi pour ses services à la cause française—II—179, 185—à Pentagouët ; renseigne Denys de Bonaventure—II—200 ;—1696—assiste à la distribution des présents aux Sauvages—II—218—écrit sur les événements d'Acadie—II—221, 249 ;—accompagne les Sauvages en guerre—II—268—le ministre lui écrit—II—274—va au fort Saint-Jean—II—286—va à Québec avec des Sauvages—II—288, 299 ;—1698—le ministre lui écrit—II—299—est retourné à ses missions—II—306 ;—1699 veut établir un village de Sauvages dans la presqu'île d'Acadie—II—318, 317, 391—le ministre lui écrit—II—317—1701—il est décédé—II—391.

Tilly (voir LeGardeur).

Tigre (le)—III—441.

Tisbury (le)—IV—150.

Toile—I—180.

- Tonneur (le)**—III—307, 309.
Tonty—I—562, 614.
Torsac (de)—IV—72.
Touraine (de la)—II—5.
Toulouse (port)—III—17.
Touquaire—I—594.
Tourterville (la)—IV—217.
Tourville (de)—III—440, 447—IV—24, 28, 45.
Tourmente (cap)—I—307.
Tourneur (le)—III—298.
Touin—III—522.
Tourangeau (François)—II—134.
Townshend—III—280, 269, 433—IV—229, 266.
Tracy (M. de)—I—20, 57, 260.
Traban (Guillaume)—I—149.
Traités de paix (voir Paix).
Trayes—I—118.
Trecesson—IV—168.
Tremblade (la)—I—611.
Tressillière (la)—III—257.
Trinité (la)—I—91.
Trinité (baie)—I—613.
Triomphe (le)—III—397.
Trois-Rivières—1666—recensement—I—185;—1675—dépenses de la place—I—234;—1676—Sauvages de ce lieu—I—257;—1683—recensement—I—307;—1689—parti levé contre la N.-Angleterre—I—484, 492, 496, 500—II—29;—1690—milices vont à Québec—I—517;—1691—bal—I—588;—1693—levée de la milice—I—593—parti canadien en campagne—II—150;—1695—Abénaquis en guerre—II—198;—1704—fortifications—I—605;—1714—M. de Gallifet gouverneur—III—4;—1725—anglais prisonniers—III—119;—1746—Rigaud de Vaudreuil, major de la place—III—291;—1747—Rigaud de Vaudreuil, major de la place—III—341;—1750—on arme un parti de Sauvages—III—490, 492, 495, 503, 505;—1755—assemblée des Abénaquis—III—545;—1760—sans défense—IV—299.
Trottier des Ruissaux—I—617—III—522.
Trouer (voir Traban).
Troullière (de la)—IV—149.
Troupes—1635—demandées par Champlain—I—113;—1645—garnisons du pays—I—248;—1663—demandées par d'Avaucour—I—156;—1665—régiment de Carignan—I—172, 178;—1678—on doit exercer les milices—I—265;—1679—les Canadiens sont guerriers—I—272;—1683—arrivées de France—I—310, 552;—1684—arrivées de France—I—553—réunies à Montréal—I—52;—1686—arrivées de France—I—559;—1688—arrivée de France—I—416—milices envoyées au fort Frontenac—I—564—envoi de hardes de France—I—423;—1689—le roi compte sur la milice—II—255—état du Canada—I—455;—1690—le roi ne peut en envoyer—II—14—peu de troupes dans le pays—II—27—levée des milices—I—574—II—32;

1691—envoyées de France—II—11—milices envoyées en Acadie (voir Acadie) ;—1692—milices retournent d'Acadie—II—99—milices qui servent en mer—II—82, 85—état des troupes de la colonie—II—94 ;—1693—arrivées de France—II—14—milices sur le *Joly*—II—102 ; 1694—milices en campagne—II—151—milice à la baie d'Hudson—II—157 ;—1696—état des forces dans la colonie—II—255—arrivées de France—II—209—marchent contre les Iroquois—I—598—milices qui vont à Terre-Neuve—II—211—milices partant pour la baie d'Hudson—II—202 ;—1697—Frontenac doit commander les milices—II—265—les milices iront contre Boston—II—269-73, 277—rendez-vous Pentagouët—II—264, 268—projet d'invasion de la N.-Angl-terre—II—256-7 ;—1699—manque de discipline—II—322—revue à Montréal—I—602 ; instructions pour la milice—II—322-23 ;—1700—situation—II—340—effectif de la milice—II—345, 347, 348 ;—1701—effectif du Canada—II—382—contingent du Canada en cas de guerre—II—392, 393, 394 ;—1702—on forme un camp—I—605—contingent que le Canada peut fournir—II—397 ;—1704—milices demandées pour Terre-Neuve—I—605 ;—1705—milices reviennent de Terre-Neuve—I—614 ;—1707—milices canadiennes en Acadie—II—469, 477 ; 1708—milices en guerre—II—499 ;—1709—levée des milices—I—616 ;—1711—destinées à l'Acadie—II—532—vont au secours de Québec—I—621 ;—1715 ;—envoyées aux Illinois—III—14 ;—1723—effectif de la colonie—III—94 ;—1744—milices canadiennes en Acadie—III—217, 218, 243 ;—1745—Suisses à Louisbourg—III—219, 227—Canadiens en Acadie—III—315 ;—1746—levées des milices—III—276, 286—Canadiens en Acadie—III—279, 306, 307 ;—1747—levée des milices—III—337—expédition de Rigaud de Vaudreuil—III—341—Canadiens dans le golfe—III—344—Suisses amenées de France—III—345 ;—1748—soldats tués par les prisonniers sauvages—III—415 ;—1750—troupes suisses dans l'armée anglaise—III—487 ;—1752—commissions d'officiers en Acadie—III—508 ;—1754—on propose d'envoyer les milices contre la N.-Angleterre—III—520 ;—1755—arrivées de France—III—536, 539, 560 ;—régiments de Bourgogne et d'Artois—III—470—bataillons de la Reine et de Languedoc—III—548—au fort St. Frédéric—III—556—régiments de la Reine, de Béarn et de Languedoc au lac St. Sacrement—IV—2, 4, 6, 9—fatigue de l'armée—III—564-5—troupes indisciplinées—III—547—milices en guerre—III—548, 550—milices sous Dieskau—III—560 ;—1756—arrivées de France—IV—23, 24, 29—arrivée du régiment de Roussillon—IV—24—arrivée du régiment de la Sarre—IV—21, 24—régiment de Bourgogne Artois, la Reine, Languedoc, Guienne, la Sarre, Roussillon, Béarn—IV—26—état des régiments—IV—29, 80—leur situation satisfaisante—IV—25—leurs mouvements—IV—45, 69—régiment de la Reine et Languedoc au fort Carillon—IV—23—régiment de Béarn à Niagara—IV—23—régiment de Guienne à Cataracoui—IV—23—jalousies entre les réguliers et les milices—IV—31—emploi des milices—IV—31—opinion de Johnson sur nos milices—IV—34 ;—1757—on propose l'envoi des Suisses en Canada—IV—84—projet du maréchal de Belle-Isle—IV—84—1757—mouvement des troupes—IV—131, 132—maladies—IV—167—on demande des troupes de France—IV—144 les *volontaires étrangers*—III—478, 485—1758—régiment d'Artois—III—478, 483, 485—régiment de Cambyse—III—478, 485—régiment de Bourgogne—III—477, 481, 483, 485—troupes à Louisbourg—IV—146, 196—troupes de la marine à Louisbourg—III—485—capitulation de Louisbourg—IV—216—Canadiens envoyés à Louisbourg—III—482—IV—154—réguliers et miliciens—IV—157—bataille de Carillon—IV—169, 220 ;—1759—bataille des plaines d'Abraham—IV—229—régiments anglais—IV—229 ;—1760—troupes anglaises en Canada—IV—266—Troupes (voir Acadie, cap Breton, Louisiane, Mousquetaires).

- Trouvé (M.)**—I—502, 527 ;—II—8.
Troyes (chevalier de)—I—553, 562, 566.
Troyes (Félix de)—I—118.
Tryal—II—184.
Tuffet (Jean)—I—82.
Uraïns (des)—II—252.
Ursulines—I—234-5, 269, 350, 339.
Utrecht (voir Paix).
Vagabonds et Forçats—I—41, 58, 463.
Vaillant—I—391.
Valence (Jean de)—II—40.
Valeur (la)—III—555—IV—188.
Vallée (M.)—III—246.
Vallerenne (Philippe-Clément Duvault) et non Valverenne ni Varenne—1687-90—commande au fort Frontenac—I—563, 571, 572, 594—'691—commande une barque sur la rivière Chambly—I—579—commande un parti de guerre vers Chambly—I—586.
Varenne (voir Gauthier).
Varennes (paroisse)—IV—303.
Vassant (de)—III—339, 508—190, 292.
Vauban—II—253.
Vaubian—IV—41.
Vaucin, Vauclain ou Vauquelin—III—179, 485—IV—256, 264, 286, 296.
Vaudreuil (voir Rigaud).
Vendôme (duc César de)—II—357, 362, 369.
Venus (la)—II—485, 500.
Vérasani—I—9, 11, 533.
Verchères (voir Jarret).
Verdun (voir Lachine).
Verderye (de la)—I—30.
Verdier (Jean)—I—83.
Vergor—III—466, 517.
Vernière (Guillaume)—I—84.
Verni (de)—IV—292.
Verte (île)—I—621.
Verte (baie en Acadie)—II—81, 98 (voir Beaubassin).
Vespe (le)—I—605.
Vespuce (Americ)—I—3.
Vetch—II—438, 439, 448, 450, 452—II—502, 505 525, 557.
Victoire (la)—III—25.
Vierge (la)—I—404.
Vierge-de-Grâce la—III—352, 372-4, 377, 384, 387, 393.
Vieuxpont (voir Godefroy).
Vigilant (le)—III—229, 233, 288, 297, 302, 315, 391.

- Vignan**—III—457, 460.
Villages—1699—projet de former des—II—325.
Villebrette (Jean)—II—260.
Ville de Saint-Malo (la)—III—479—IV—196.
Villedonné—I—571.
Villegagnon—I—41.
Villebon (voir Robineau).
Villejouin—V—146, 205.
Villemande—III—312, 344 (voir Beaujeu).
Villepréaux—IV—181.
Villeray (de)—I—178.
Villiers (voir Coulon).
Villieu (Sébastien)—1674—commence à servir—II—337 ;—1690—lieutenant réformé—au siège de Québec—I—525-6 ;—1693—part pour l'Acadie—II—135—lieutenant du roi en Acadie—II—124 ;—1693-94—sur le fleuve Saint-Jean—II—166 ;—1694—sa compagnie de soldats—II—146—expédition contre la N.-Angleterre—II—157-8, 170—près de périr dans un rapide—II—140—prend deux forts anglais—II—142—ravage les postes anglais—II—167—raconte son expédition—II—135—rattache les Sauvages de Pemaquid à la cause française—II—166—désaccord avec Villebon—II—170 ;—1695—plainte contre Villebon—II—174, 200, 201—le ministre lui écrit—II—171—commande à Naxoat—II—174 ;—1696—démêlé avec Villebon—II—187—sa compagnie de soldats va à Pemaquid—II—217, 251—pris par les Anglais—II—262, 282, 288, 337 ;—1697—prisonnier des Anglais—II—287 ;—1698—prisonnier des Anglais—II—297—libéré par les Anglais—II—301—est à la Rochelle—II—310—retourne en Acadie—II—316—achète de la farine de Villebon—II—393—son désaccord avec Villebon—II—311 ;—1699—commande une compagnie en Acadie—II—329 ;—1700—écrit au ministre—II—336—demande la place de Villebon—II—337—fait démolir Nantasket—II—381—réclame les fugitifs réfugiés à Boston—II—337—capitaine ; commissaire pour régler ses limites de l'Acadie—I—14, 536—II—336, 567.
Vin—I—180, 252, 308.
Vinefield—I—57.
Vincennes—I—213, 624 (voir Bissot).
Vincelot (voir Amyot).
Violet (le)—II—267.
Virginie—découverte—premiers établissements—anciennes cartes—I—9, 13, 25, 56, 58, 534 ;—1695—prisonniers français—II—102.
Vitré (voir Denys).
Voitures canadiennes—IV—22.
Voland (Etienne) de Radisson—II—168.
Waberton—IV—266.
Wake (Isaac)—I—86, 87.
Walker (amiral)—II—556.
Walker (capitaine)—I—408.
Walker (Richard)—I—202.

Walsh—IV—229.

Wanton—III—385.

Warren (amiral Peter)—1745—II—220—commande la flotte anglaise devant Louisbourg—III—220-70 ;—1746—se propose d'attaquer le Canada—III—280, 289, 305 ;—1747—commande une flotte anglaise—343, 346, 353—n'ira pas en Canada—III—369—nommé gouverneur de Boston—III—397.

Warwick (le)—III—397.

Washington (George)—1754—fait lever des milices—III—518, 519—affaire Jumonville—III—521—au fort Nécessité—IV—12.

Watkins—I—407.

Webb—IV—112-9, 266.

Wells (John)—II—426, 432.

Wesp (le)—II—202, 267.

Wessells—I—392.

Whitemore—IV—266.

Williams—I—600—II—439, 524—III—4, 368.

William (fort)—1656—défendu par Johnson—I—35—détruit—IV—90.

William-Henry ou fort George—1757—menacé par les Français—IV—101-109—assiégé—115, 123—pris par Montcalm—113-118, 129, 131, 172.

Willis (Marie)—III—73, 81.

Wilson—III—353.

Wolfe (lieutenant)—IV—107, 154, 172, 187, 197.

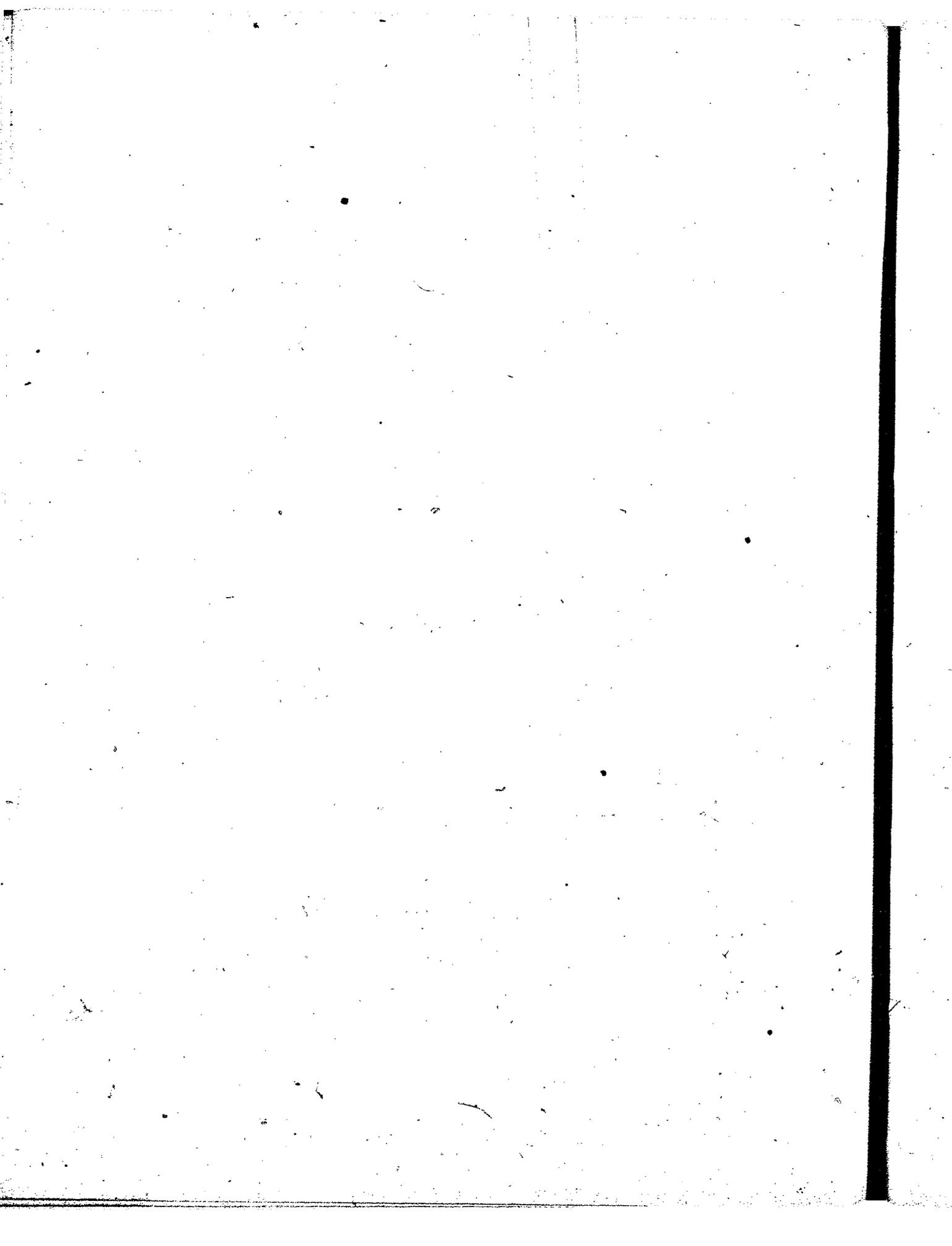
Wolfe (général)—1759—commande l'armée qui marche contre Québec—IV—229—sa mort—IV—232.

Yamaska—I—593—II—224.

Young—IV—113, 119, 229.

Zépher (le)—III—414.

Zolin—I—218, 328.



ERRATA ET ADDITIONS

Abénaquis—1690—redevenant leurs prisonniers—I—404 (non pas 504);—1722—sous la protection de la France—III—76;—1724—continuent la guerre—III—101, 104-5;—1725—réclament leurs terres en Acadie—III—121—feront-ils la paix?—III—126 (non pas 136);—1742—à Sillery—III—194.

Acadie—ce nom—I—14, 25-8, 536-8—premières habitations—I—10, 12—première description connue—I—25—appelée Nouvelle-Ecosse—I—13;—1548—pêcheries—I—38;—1632—Capucins qu'on y envoie—I—86;—1639—les Hollandais—I—116;—1652—compagnie Vendôme-Le Borgne—II—369;—1654—voyage de LeBorgne—I—144;—1656—situation—IV—27, 28—1671—voie de communication ouverte par Talon—I—211—II—349;—1686—pêche et commerce—I—354;—1689—missionnaires—I—447 (non pas 437);—1691—contingent de troupes canadiennes—II—76, 78;—1692—compagnie d'Acadie—II—95—projet du roi—II—83;—1694—présents du roi aux Sauvages—II—149, 162;—1698—fort du fleuve Saint-Jean—II—297 (non pas 207)—annonce de la paix—II—298, 310;—1699—projet de fixer les Sauvages en bourgades—II—316, 317;—1720—églises terminées—III—48 (non pas 548)—assemblées aux Mines—III—46;—1735—les Anglais caressent les Sauvages—III—173 (non pas 131);—1741—mémoire sur l'Acadie—III—191 (non pas 181),—1747—les habitants ne seront pas expulsés—III—403 (non pas 304);—1750—coup des Abénaquis—III—492, 495, 503, 505;—1756—familles transportées—IV—34.

Aimable (l')—II—127, 263—III—310.

Ailleboist (M. d')—I—250, 488, 619.

Albany ou Orange (ville);—1670—commerce du castor—I—205;—1679—description—I—271;—1689—projet des Français—II—25, 28, 255;—1690—attaque sur St. François du lac—I—589—campagne des Canadiens contre cette ville—I—489;—1691—milices qui vont attaquer le Canada—I—586—projet des Français—II—75—les Iroquois y apportent des nouvelles—I—590;—1693—coup des Sauvages—II—131;—1701—moyen de l'attaquer—II—382;—1709—ses milices doivent marcher contre Montréal—I—615, 619;—1730—assemblée au sujet de la guerre—III—154;—1744—exercices militaires—III—217;—1754—coup des Abénaquis—III—516.

Annadille (l')—III—287, 345.

Amyot—II—282, 478.

Amherst—1759—entre en campagne—IV—224.

Appollon (l')—III—479 (non pas 470).

Aubert—II—294;—1747—commande au cap des Rosiers—III—349 (non pas 449).

Aubry (le Père);—II—567 (non pas 561).

Aurore (l')—III—298-9.

Auguste (l')—III—286.

Avagour (d')—I—318.

Bing (amiral)—III—304.

Duplessis—1690—est à Montréal; fait un rapport à M. de Frontenac—I—589.

Embuscade (l')—I—462.

Envieux (l')—II—95.

